La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages. 1902-04-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

REVUE

HEBDOMADAIRE

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^ie^, RUE GARANCIÈRE, 8

REVUE

hebdomadaire

(ONZIÈME ANNÉE)

TOME V. — AVRIL 1902

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
SERVICE
DES
PRÊTS
PARIS

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

Vive l'Empereur!

1814

I

— Il y a du nouveau! cria le petit Lambert en entrant dans la salle en coup de vent.

Marthe Baudry sommeillait près de l'âtre. Elle se dressa, réveillée en sursaut, et regarda son neveu avec des yeux fous.

— Charlot est mort? gémit-elle.

— Eh! non, fit Lambert en haussant les épaules. Si j'avais connaissance d'un malheur, croyez-vous que je serais assez brute pour vous l'annoncer comme ça?

Elle respira et dit :

— Tu m'as fait peur.

— Ne vous tourmentez donc point ainsi. On ne sait ni qui vit ni qui meurt... J'étais venu pour vous dire que vous aurez peut-être de la troupe à loger ce soir, tante Marthe.

— Ah! dit-elle d'un air las.

— Oui. L'Empereur était à Châlons hier. On dit qu'il marche aux Prussiens. Qu'il aille les chercher à Vassy ou qu'il leur tombe sur le dos du côté de Brienne, il faut qu'il passe par Vitry, c'est clair. Gondard, le vieux dur à cuire, me l'a bien expliqué. Il fallait voir comme il se tirait la moustache en bougonnant : « Ah! si je n'avais pas ma jambe de bois!... »

— Alors, il n'en a pas encore assez, Gondard?

— Que voulez-vous? c'est un vieux garçon.

— C'est vrai. Les vieux garçons sont plus heureux que les vieilles femmes ; ils n'ont pas de fils à pleurer.

— Allons, vous voilà repartie dans vos idées... Qu'il y ait à dire sur l'Empereur, je veux bien ; mais,

pour le moment, ne faut-il pas qu'il défende le pays? Aimez-vous mieux les Prussiens et les Cosaques?

— J'aime mieux, s'écria la tante Marthe, dont un flot de colère avait empourpré les joues, j'aime mieux que tu t'en ailles et que tu me laisses tranquille, propre à rien, mauvais pour le service!

Lambert eut un mouvement de révolte. Toute sa vie il avait souffert de sa petite taille, de sa poitrine étroite, envié les beaux gars que la conscription poussait derrière les tambours; et la pensée que la plupart de ses camarades d'enfance étaient morts ne le consolait pas de n'avoir pas été pris comme eux. Mauvais pour le service! A ces mots, deux larmes perlèrent à ses yeux et il crispa les poings... Mais bien vite il songea qu'il n'en pouvait vouloir à tante Marthe. N'avait-elle pas le cœur malade, le cerveau dérangé par le malheur? Le juron qu'il avait commencé s'acheva dans un soupir, et très doucement il dit :

— C'est bon, la mère, on vous laisse.

Il sortit. Demeurée seule, elle tourna quelques instants dans la chambre, énervée, violente. Puis elle se laissa tomber sur une chaise, et fixant droit devant elle des yeux hallucinés, elle suivit dans sa rêverie tout un vol d'amers souvenirs.

II

Elle revoyait son premier-né, Jean-Baptiste, celui dont elle avait été le plus fière; et elle lui parlait comme s'il eût été là.

— Oh! mon Jean, c'est dur que tu t'en ailles à la guerre. Pense donc, mon pauvre homme vient de mourir, Jacques n'est encore qu'un gamin, Charlot tout à fait un moutard... Oui, oui, crie : vive l'Empereur! Je le crierais aussi, et plus fort que toi, s'il te laissait à la maison. Et adieu donc, puisqu'il faut que tu partes; adieu, mon Jean!

Jean s'en allait, et elle revivait des heures d'anxiété et de misère. Que de jours, que de mois sans nouvelles

de l'aîné! Et quelles angoisses lorsqu'on illuminait pour les victoires!... Voilà la paix, mais point de Jean; il reste en Allemagne; et de nouveau voilà la guerre; il est en Prusse, en Pologne... Va-t-on le lui rendre, à la fin?

Enfin, c'est lui! Il est dans la garde; il a la croix, mais à travers le visage une grande balafre. Et il ne rêve que batailles : la guerre, toujours la guerre! — Adieu, mère; nous allons en Espagne. D'un bout du monde à l'autre, le petit tondu nous mène. Vive la gloire! — Que tu es beau, mon Jean, quand tu dis cela!... Mais déjà, déjà reparti... et les Espagnols, des sauvages...

Eh bien, ils ne l'ont pas tué, puisqu'il écrit qu'il va en Autriche; mais reviendra-t-il de là?

Oui, il revient... et comme il est fier! Il est dans les grenadiers! Jacques l'envie; Charlot, les dix doigts écartés, l'admire... C'est dimanche : — Ah! ah! voisines, vous voilà jalouses... vous voudriez bien, comme moi, aller à la messe au bras d'un cavalier pareil! Regardez bien ce qu'il a sur la poitrine, à gauche; voyez cette étoile qui pend après une tache de sang... C'est Jean, c'est mon Jean!

Et, pour le coup, on a la paix. Il paraît que l'Empereur se marie. S'il veut faire des enfants, il faudra bien qu'il laisse le monde souffler... Va-t'en monter la garde à Paris, mon gars; je t'enverrai Jacques, que voilà grandet, pour que tu lui montres les fêtes...

— Ah çà! qu'est-ce que vous dites donc, vous autres? que ça recommence? Allons donc!... Une lettre...

« Mère, on part pour la Russie. Je ne connaissais pas encore ce pays-là... »

Oh! quel hiver! Fait-il froid, mon Dieu! Mon pauvre enfant, si tu es dehors à marcher dans la neige... Et pas de nouvelles, jamais de nouvelles!...

Jean était mort gelé, comme tant d'autres. Et il avait fallu donner le cadet.

D'abord, Jacques ne voulait pas; il était tendre comme une fille, il pleurait. Mais le soir, avec les camarades, ayant bu un petit coup, il ressemblait déjà

à Jean. Et le lendemain il était parti en tendant le jarret et en faisant le brave... Elle l'avait suivi, avec les autres mères, jusqu'à la sortie de la ville; et elles étaient restées longtemps les yeux pleins de larmes, fixant éperdument, sur la route droite, un groupe noir qui diminuait, diminuait : les enfants qui s'en allaient!

Jacques s'en allait pour ne plus revenir. Leipzig l'avait fauché à côté de son voisin Francis Lanier, qui, n'ayant eu qu'une jambe emportée, avait pu revenir mourir au pays. Il y a des mères qui ont de la chance!

Et maintenant, c'est le tour du troisième... Pauvre petit Charlot! il avait toujours été batailleur... pourtant, le jour du départ, il était devenu très rouge. Mais il s'était enfoncé ses poings dans les yeux, et il avait crié : « Allons-y! » comme un vieux troupier.

Il avait écrit une fois, rien qu'une... Il était dans la cavalerie, dragon, et fier d'être à cheval! Dire que ça n'a pas dix-neuf ans!...

Et Marthe Baudry s'abîma dans une sombre douleur en pensant au petit, à son dernier...

III

— Une lettre pour vous, la mère!

Et la porte se referma.

Elle la regarda longtemps sans oser la toucher, posée sur la table près de l'entrée, cette lettre qu'on avait jetée là.

Le jour, que des nuages neigeux venaient d'assombrir, avait une lueur livide qui refoulait de grandes ombres dans les coins de la salle, où se distinguaient à peine le coffre massif de la huche et la haute horloge semblable à un cercueil dressé contre le mur. Elle écoutait avec terreur le tic tac métallique du balancier, comptant impitoyablement les secondes, le ricanement de l'eau qui bouillonnait au-dessus du feu mourant; et elle sentait le frisson du malheur passer sur ses épaules.

Il lui fallut un violent effort pour saisir le pli blanc qui se détachait crûment sur la table noire. Enfin, elle

rompit le cachet, s'approcha de la fenêtre pour lire; mais ses mains tremblaient trop, la feuille dansait devant ses lunettes mal assujetties, et ses pauvres yeux brouillés par l'angoisse ne voyaient point; cependant, comme elle voulait lire, elle lut.

Ce fut bientôt fait; elle pâlit, sa bouche se convulsa; la lettre lui échappa des mains et les lunettes rebondirent sur le pavé en rendant un son clair. Chancelante, elle porta la main à son cœur comme si un coup de feu l'eût atteinte en pleine poitrine, et elle s'abattit...

Au même moment, la porte s'ouvrit toute grande, et la silhouette grêle du petit Lambert s'encadra dans la baie; derrière lui, dans l'air gris, tombait à gros flocons la neige.

La lettre venait de Châlons; une sœur de charité l'avait écrite après avoir reçu le dernier soupir de Charlot.

IV

Le petit Lambert est accroupi devant le foyer, et pour se donner une contenance, il souffle sur une bourrée humide qui dégage des tourbillons de fumée.

Comme il allait appeler au secours, tante Marthe a repris connaissance, et à grand'peine, car il n'est pas fort, il a pu l'aider à se relever, l'asseoir. Elle s'est d'abord mise à pleurer en silence, tandis que son neveu lisait à son tour la lettre; puis, comme il la regardait avec une grande pitié, la plainte de sa douleur s'est élevée.

Maintenant, elle crie, gémit, et ses sanglots sont si forts qu'elle en est toute secouée; si fréquents, que les paroles entrecoupées qu'elle essaie se changent en inintelligibles, en aboyants hoquets. Et le petit Lambert ne sait plus que faire; il n'ose ni parler, ni se taire, ni rester, ni s'en aller. Comment ne pas compatir à une pareille douleur et comment la consoler? Comment ne pas aller chercher les voisines, le médecin, et comment laisser seule cette femme dont le chagrin

délire? En même temps, un sentiment singulier l'envahit; c'est une rancune, une colère contre lui-même, un amer dépit d'être resté seul vivant de la famille, lui chétif, faible, malingre, tandis que la guerre a pris ses trois cousins, si beaux, si lestes, si forts. Il sent que tante Marthe méprisera encore, méprisera toujours, elle dont tous les fils sont morts, le pauvre être qui vivra parce que l'Empereur n'a rien à tirer de sa vie. Il se désole, car il a l'âme vaillante, et il en arrive à envier le sort de ceux qu'il ne pourra jamais venger. Tout à coup, il s'aperçoit que tante Marthe a cessé de pleurer.

Du dehors, une rumeur confuse venait jusqu'à eux, un bruit lointain de fanfares. La rue s'animait; devant la fenêtre, des ombres passaient en courant. Il murmura :

— C'est l'armée; c'est l'Empereur...

Marthe Baudry était debout, toute pâle, avec de grands sillons rouges sur les joues, les dents serrées.

— Va-t'en ! crie-t-elle d'une voix tonnante.

Et comme sous sa parole, sous son regard, il s'était courbé ainsi qu'un pauvre chien battu et avait disparu sans rien répondre, elle continua, en proie à une exaltation croissante :

— Ah! il arrive, le mangeur d'enfants! Trois qu'il m'a pris, trois! Jean d'abord, et Jacques après, et puis Charlot... oh! Charlot, Charlot!... C'est bon, mes enfants, je vais le recevoir, votre Empereur; et si je peux vous l'envoyer...

Elle ouvrit avec furie le tiroir de la table, y prit une navaja espagnole que Jean lui avait laissée; elle l'ouvrit toute grande, fit tourner la virole pour que la lame ne pût se replier, et la brandit avec un cri sauvage. La folie du meurtre la gagnait, la passion de tuer cet homme, qu'elle rendait responsable de ses souffrances. En hâte, elle s'enveloppa de sa mante et, cachant ainsi l'arme qu'elle serrait convulsivement dans sa main droite, elle sortit.

V

Tous les habitants de Vitry-le-François étaient dans la rue. Les uns, sur le pas de leur porte, attendaient anxieusement, les yeux et les oreilles au guet ; d'autres péroraient avec animation sur le milieu de la chaussée ; d'autres couraient vers le bruit qui grandissait, se rapprochait.

Elle se hâta ; comme elle allait arriver à la grande place, un escadron de chevau-légers polonais s'engagea au grand trot dans la rue de Frignicourt. Elle n'eut que le temps de s'effacer contre l'auvent d'une boutique, et elle vit passer comme un ouragan de grands cavaliers aux uniformes bleus, aux plastrons jaunes ; ils couraient insouciants et hautains, coiffés de hauts schapskas allumés sur le côté d'une cocarde rouge ; au-dessus d'eux flottaient les flammes rouges et blanches de leurs longues lances, dont un rayon de soleil faisait étinceler les pointes ; et la neige et la boue foulées par leurs chevaux rejaillissaient autour d'eux sur les piétons, qu'ils semblaient ne pas voir.

— Il n'est pas avec ceux-là, pensa Marthe Baudry en secouant sa mante éclaboussée. Mais pourvu qu'il ne passe pas si vite... car alors, je ne pourrais pas...

Elle traversa la place encombrée par les pièces et les caissons d'une batterie d'artillerie, bruissante de commandements, de claquements de fouet, de piétinements, de roulements et de jurons ; elle gagna la rue de Châlons, s'arrêta contre le pilier de bois d'une vieille maison et attendit.

VI

Le temps s'était rasséréné, une bise très froide soufflait du nord. Des trompettes sonnèrent ; la foule reflua, et au loin une ligne de casques parut. Un enfant dit tout haut :

— C'est les dragons !

Et aussitôt, de toutes parts, on cria :

— Les dragons! Vivent les dragons!

Les trompettes se rapprochaient, et leurs voix guerrières faisaient vibrer la foule; elles sonnaient la marche de la cavalerie, cette vieille fanfare de France que nos pères appelaient *la Chevauchée du roi Charles VII.* Et Marthe Baudry les regardait venir tout éperdue. Les dragons! C'était le régiment de Charlot.

Les trompettes passèrent, et après elles, droit sur son cheval, le colonel, un grand homme sec, aussi raide que son plumet blanc. Puis les escadrons se succédèrent avec un cliquetis de sabres; et elle cherchait dans les rangs, tressaillant chaque fois que ses yeux rencontraient une figure jeune, se disant : « C'est ainsi que devrait être Charlot. »

Cependant la colonne s'arrêta, et, juste en face du pilier de la vieille maison, un tout petit dragon se battit avec un grand cheval qui ne voulait pas tenir en place. Sa bonne face, rouge d'émotion et de colère, disparaissait presque sous un casque trop grand, et, en cavalier novice, il attaquait à faux sa monture, qui rétivait, se cabrait. Au plus fort de la lutte, il perdit un étrier et saisit le pommeau de sa selle; alors un vieux brisquard qui le surveillait d'un œil paternel ramena vigoureusement le cheval, d'une saccade de bride, dans le rang, rassembla les rênes de son jeune camarade, les lui remit en main, s'assura qu'il avait rechaussé l'étrier ; puis, comme un officier s'était retourné au bruit, tous deux restèrent immobiles, le petit dragon plus rouge que jamais, honteux que des bourgeois eussent failli le voir désarçonné et leur jetant des regards furieux,

Marthe mangeait des yeux ce conscrit. Elle voulait lui crier : « Vous avez connu Charlot... parlez-moi de Charlot! » Mais elle ne pouvait pas; les larmes l'étouffaient, l'émotion l'étranglait.

Bruit de grand galop le long de la colonne... A toute bride, un officier remonte, portant des ordres au colonel. En tête, un commandement retentit, répété

aussitôt dans les escadrons ; les cavaliers rassemblent leurs chevaux, et tout le régiment s'ébranle au trot. Aussi longtemps qu'elle le put, la mère désolée suivit du regard le petit dragon qui sautait très haut, à chaque foulée, sur son grand cheval.

VII

Dès que les cavaliers eurent laissé libre la chaussée, elle fut de nouveau occupée par la foule ; foule singulière où il n'y avait que des femmes, des vieillards, des infirmes et des enfants, et où les hommes manquaient ; la guerre les avait tous pris. Tout ce monde discutait, s'exaltait, grisé par ce bruit, énervé par l'attente, en proie à ce sentiment confus, fait d'admiration, de terreur et d'instinctif héroïsme, que donnent le fracas des armes et la vue des soldats.

On cherchait à comprendre comment l'Empereur avait disposé sa cavalerie; on disait que les Polonais avaient pris le galop dès leur sortie de la ville ; on racontait qu'une grande masse d'escadrons, au lieu d'entrer dans Vitry, l'avaient contourné et étaient déjà loin en avant ; l'un avait vu des hussards galoper sur la route de Vassy ; un autre, filer du côté de Sommepuis les lanciers rouges. Gondard, le dur à cuire, était très entouré ; fièrement appuyé sur sa jambe de bois, il parlait avec un air de condescendance un peu dédaigneuse pour les pékins qui l'écoutaient bouche bée.

— Le petit, expliquait-il, sait ce qu'il fait. Les Prussiens n'ont qu'à se bien garder ; il leur en prépare une sévère. Vous pouvez me croire, ça me connaît ; je vous dis que ça va chauffer. Du temps que j'étais dans les chasseurs, j'ai fait le métier des camarades qui ont passé tout à l'heure ; on va en avant, histoire de donner un coup de balai pour préparer la place, en attendant que les marche-à-pied arrivent. M'est avis que c'est eux que le *brutal* qui est rangé sur la place attend.

— Alors vous croyez qu'il va encore passer de la

troupe? demanda le petit Lambert tout frissonnant.

— Pour sûr, blanc-bec, pour sûr.

Comme pour donner raison au vieux brave, la sonnerie à cheval retentit sur la place; en même temps, un roulement sourd et cadencé se fit entendre de plus en plus distinct.

— Quand je vous le disais ! fit Gondard. Voici la ligne !

Des deux côtés de la rue, on se rangea; les enfants coururent au-devant des tambours, et Marthe Baudry, changeant de supplice, se souvint de Jacques, de son second...

Maintenant, elle pensait à Leipzig, à cette déroute qu'on lui avait contée et où son enfant avait trouvé la mort; et tandis qu'elle regardait, avec le vague du désespoir, s'écouler les files de soldats, il lui semblait voir fuir devant elle une cohue de vaincus.

C'est qu'en effet la troupe faisait peine à voir. C'était un de ces régiments décimés par la guerre, reformés à la hâte par l'arrivée de recrues non encore exercées; et l'inexpérience de ces soldats improvisés se trahissait dans le désordre des alignements, l'inobservation des distances, l'irrégularité du pas, l'allongement excessif de la colonne. Pauvres petits Marie-Louise ! Vous n'étiez pas les rudes troupiers d'Austerlitz, d'Eylau et de Wagram ; la guerre vous avait pris trop tôt, et c'est elle qui devait vous apprendre le métier ! Ils marchaient, à peine chaussés, vêtus de capotes trop courtes ou trop longues, remontant avec effort sur leur dos douloureux la charge accablante du sac, appuyant de leur mieux sur la crosse du fusil et montrant, sous les lourds shakos qui les écrasaient, des figures blêmes d'enfants obéissants et fatigués. Un murmure d'étonnement et de pitié s'éleva sur leur passage. Gondard fronça les sourcils et grogna :

— Si c'est des moutards pareils que l'Empereur envoie aux Prussiens...

Tout près de lui, aux pieds de Marthe Baudry, un troupier s'abattit.

— Eh bien, conscrit, qu'est-ce qu'il y a donc de cassé?

— Ah! l'ancien, c'est les pieds; je ne peux plus aller.

Et Marthe, voyant qu'il pleurait de grosses larmes, pensa :

— C'est comme ça que mon Jacques a dû tomber, bien sûr.

Gondard avait tiré une gourde de sa poche ; il l'approcha des lèvres du soldat.

— Allons, petit, bois un coup.

— Merci, l'ancien ; ça me remonte.

— A quel bataillon est donc le drapeau ?

On entendait ronfler de nouveaux tambours.

— Tenez, dit le conscrit, le v'là !

C'était la compagnie du drapeau : tous anciens soldats, ceux-là, et marchant droit. Au milieu d'eux, fièrement planté sur la hampe, l'aigle étendait ses ailes d'or ; et de ses serres, sur un lambeau de soie lavé par les pluies, déchiré par la mitraille, pendait la croix de la Légion d'honneur. Le vieux drapeau du régiment, avec ce qui restait des braves qui lui avaient fait courir le monde, s'en allait aux suprêmes combats...

Devant lui, les hommes se découvrirent, des femmes se signèrent.

— Il a été, ce coucou-là, dit Gondard, à des places où il faisait chaud ; ça se voit. Vas-tu le laisser s'envoler sans courir après, gamin? Ah! bon sang! tu verrais si je n'avais pas cette garce de jambe de bois... Possible que tu en crèves ; mais qu'est-ce que ça fait ?

Le petit soldat s'était relevé ; il enfonça son shako sur sa tête, reprit son fusil et se mit à jurer des nom de nom comme un vieux de la vieille. Il conclut en disant :

— C'est vrai, que ça ne fait rien du tout. Merci, l'ancien ! On donnera de vos nouvelles aux Prussiens.

Et clopin-clopant, tirant la jambe, le corps souffrant mais le cœur guéri, le conscrit suivit le drapeau.

VIII

Les canons, roulant à la suite de l'infanterie, avaient déblayé la place ; de nouveau, la foule coulait

à pleine rue, de plus en plus nerveuse. Dans tous les groupes se croisaient les questions et s'élevaient les disputes :

— Viendra-t-il ?

— Il ne passera pas par Vitry !...

— Je parie que si. Vous le verrez tout à l'heure.

Le jour commençait à baisser et le ciel était redevenu gris.

— Etes-vous sûr que l'Empereur va venir ? demanda Marthe Baudry à Gondard.

— Pour ça, la mère, répondit le vieux brave, je ne peux rien vous dire. Sa Majesté ne m'a pas fait ses confidences. Mais je sais qu'il était hier à Châlons ; vous avez vu, comme moi, les camarades; s'il doit y avoir un coup de torchon du côté de Brienne, où sont les Prussiens, probable qu'il ira voir l'ouvrage. Et la route, c'est par ici.

— Croyez-vous qu'il sera à cheval?

— En voilà une question ! Croyez-vous qu'il va à pied, le petit?

— Vous me le montrerez, n'est-ce pas?

— Vous le montrer ? Vous le verrez bien toute seule. Quand il passe quelque part, on s'en aperçoit. Vous n'avez qu'à attendre ici. Moi, je resterai la nuit s'il le faut. Je veux le revoir, mille cartouches ! Je veux le revoir.

— Vous l'aimez donc bien?

Gondard haussa les épaules et dit :

— Vous voyez ma bonne jambe? Eh bien, elle ne peut plus servir à rien, seule comme elle est ; sans ça, je la lui donnerais de bon cœur, comme l'autre.

— Vous a-t-il remercié de ce cadeau-là ?

— Pas besoin de merci, madame Baudry.

— Si encore il vous avait donné la croix comme à mon pauvre Jean !

— Fichtre! la bourgeoise, comme vous y allez ! La croix pour une jambe coupée ! Vous voulez rire. Savez-vous ce qu'il avait fait, votre garçon, pour l'avoir, la croix ? Il avait rapporté un drapeau et crevé le ventre d'un général. C'était un lapin, vous savez, votre gar-

çon. Mais moi? Un méchant biscaïen dans le genou, en voilà une affaire! On m'a donné une quille en bois; c'était bien tout ce que ça méritait.

Une nouvelle rumeur s'élevait du côté des faubourgs, accompagnée d'abord, bientôt dominée par d'énergiques roulements. La foule eut un violent remous; derrière une bande d'enfants qui couraient, gambadaient dans un délire de joie, et qu'un géant au tricorne galonné semblait chasser avec les moulinets de son énorme canne, les bonnets à poil apparurent.

— La garde! la garde! hurla Gondard.

Et les grognards défilèrent, dans le tonnerre de leurs tambours. Pour faire honneur à la ville, ils avaient sorti leurs baïonnettes et ils s'avançaient l'arme au bras, martelant le sol sous le choc cadencé de leurs pas lourds, alignés comme à la parade, dressant un taillis mouvant de piques formidables. Leur allure superbe, la correction irréprochable de leur tenue, disaient l'énergie que rien n'abat, le courage que rien n'étonne, la confiance imperturbable, la fidélité, le sacrifice, le mépris de la douleur et de la mort, le mâle et tranquille orgueil des forts. Et la gloire qui marchait avec eux auréolait leurs cheveux grisonnants, leurs rudes moustaches, leurs faces hâlées par le baiser des soleils, couturées par la morsure des hivers.

— Voilà ceux qu'il décore! criait Gondard, qui avait saisi le bras de Marthe Baudry et qui la tirait en avant, dans l'excès de son enthousiasme.

Et il lui montrait les chevrons sur les bras, les croix sur les poitrines.

— Voilà les camarades de votre garçon! Regardez-les de tous vos yeux, la mère, et soyez fière!

Alors Marthe Baudry, sans songer à résister à l'étreinte du vieux soldat, se pencha vers les grenadiers qui défilaient toujours. Dans sa mémoire surmenée, dans son esprit bouleversé par une émotion toute-puissante, il n'y avait plus de place pour Jacques ni pour Charlot : c'était Jean-Baptiste, c'était l'aîné qu'elle revoyait! Elle reconnaissait sa haute stature, ses guêtres blanches, sa grande coiffure de guerre tim-

brée d'un aigle d'or et, sur le revers de son habit bleu, l'étoile suspendue à la goutte de sang... La marche de la phalange héroïque retentissait dans sa poitrine et son cœur, battant à grands coups, en suivait l'altière cadence. En même temps, elle sentait malgré elle lui échapper sa douleur, son ressentiment, sa haine, et à leur place naître un triomphant orgueil, l'orgueil de penser qu'elle avait eu pour fils un de ces hommes-là...

— Des cavaliers! cria tout à coup le petit Lambert, qui s'était hissé sur une échelle afin de voir par-dessus les baïonnettes; des cavaliers, là-bas, sabre à la main... Regardez, monsieur Gondard; ils ont des bonnets de fourrure... sur l'épaule, des pelisses rouges...

Un bruit immense d'acclamations montait.

Gondard ne répondit rien, ne fit pas un mouvement; mais il devint tout pâle, et sa main serra plus fort le bras de Marthe Baudry. Elle demanda d'une voix éteinte :

— Oh! c'est lui, n'est-ce pas?

Un peloton de chasseurs de la garde... puis, un grand vide... puis, sur un cheval blanc, un homme court et trapu, enveloppé dans une redingote grise, précédant un état-major, des plumets, des panaches, et plus loin des cuirasses sur lesquelles se reflétaient les derniers rayons du jour mourant.

Les persiennes battaient, les fenêtres s'ouvraient; du sol, des maisons, des toits, partaient les vivats et les cris.

Gondard, hors de lui, levant ses deux bras en l'air, se mit à vociférer à perdre haleine :

— Vive l'Empereur! Vive l'Empereur!

Et Marthe Baudry regarda venir vers elle l'homme terrible qui lui avait pris ses enfants.

Son aspect était sombre et grave; le petit chapeau barrait durement son vaste front soucieux; ses sourcils étaient froncés, son teint très pâle, et il abandonnait aux mouvements de sa monture, qu'il tenait à peine, son corps que la fatigue semblait avoir brisé; mais une volonté plus forte que la fatigue, surhumaine, serrait ses lèvres impérieuses, jaillissait de l'éclair de ses yeux.

Vers lui volaient les acclamations et les cœurs ; les enfants, les femmes, les vieillards, lui criaient leur confiance ranimée à sa vue, leurs derniers espoirs ; en lui concentrée, indomptable, décidée à tout pour la gloire et pour l'honneur, semblait vivre l'âme de la patrie ; et la foule se pâmait d'enthousiasme, comme si elle eût vu ses victoires immortelles secouer leurs ailes au-dessus de lui.

Marthe Baudry avait laissé tomber son poignard et porté ses deux mains à sa poitrine ; de toutes ses forces, elle comprimait son cœur ; elle ne distinguait Napoléon qu'à travers un brouillard rouge, et elle se sentait défaillir. Lorsqu'il fut plus près, un frisson la saisit : tout à coup, entre elle et lui, dans ce brouillard d'agonie, ses trois fils, Jean, Jacques et Charlot, venaient de se dresser. Charlot était sur un grand cheval qui se cabrait ; Jacques tenait un drapeau déchiré par les balles ; Jean, l'arme au bras, la baïonnette au canon, était droit et fier ; et elle reconnaissait leurs voix, poussant des vivats qui dominaient tous les autres.

Elle voulut les appeler, les retenir... Mais ils s'en allaient, précédant le cheval blanc qui portait l'homme à la redingote grise...

Alors, elle voulut les suivre ; mais une atroce douleur la tordit. Elle fit quelques pas en trébuchant, et, saluant dans un dernier élan d'orgueil maternel celui qui les lui prenait jusque dans la mort, elle poussa un grand cri :

— Vive l'Empereur !

. . . . . .

Inanimée, la mère de Jean, de Jacques et de Charlot gisait sur le pavé de la rue.

L'Empereur avait passé.

J. L'HOPITAL.

Petit Bulletin

Les journaux nous ont entretenus des derniers gestes de Cecil Rhodes ; les correspondants des agences, penchés sur le malade, ont écouté les suprêmes battements de son cœur hypertrophié, ont épié son dernier souffle. On n'eût pas fait plus de bruit autour de l'agonie d'un souverain.

Les appréciations émises sur le « Napoléon du Cap » ont été aussi copieuses que variées ; les moralistes, vclontiers, l'ont traité de flibustier ; les psychologues, voués à la simple analyse d'un caractère, ont fait ressortir tout ce que celui-là avait de grand et d'étrange en même temps. Tout le monde, cependant, s'est accordé pour trouver l'homme extraordinaire ; et il le fut. Bien qu'il ait échoué au port, bien qu'il ait entraîné l'Angleterre dans une aventure d'où elle sortira meurtrie et diminuée, il n'apparaît pas moins comme une individualité hors pair, synthétisant à merveille toutes les qualités et tous les défauts de sa race.

Cecil Rhodes est né en 1853. Vers 1871, le médecin de sa famille le déclara atteint de tuberculose pulmonaire. A ce moment, la mode était d'envoyer les phtisiques au Cap. Cecil Rhodes partit donc rejoindre son frère, établi dans le pays depuis quelques années. Ce n'était alors qu'une pauvre épave humaine, maigre, hâve, sans forces, et il ne semblait pas qu il dût jamais revoir l'Angleterre. Or, en arrivant dans l'Afrique australe, il trouva celle-ci en ébullition. Des bruits étranges circulaient : des enfants avaient été vus jouant dans la cour d'une ferme avec des cailloux qui n'étaient autres que des diamants ; des nègres en avaient trouvé le long du fleuve Orange, et la récolte était, disait-on, particulièrement abondante dans un endroit qui devint plus tard Kimberley.

A cette nouvelle, le jeune malade plante là drogues et prescriptions de médecin ; il décide son frère à vendre

sa ferme pour émigrer vers le nord, et tous deux marchent à la conquête de la fortune. Pendant deux ans, Cecil Rhodes se fit mineur, fouillant avec acharnement « la bleue », la terre aux diamants. Au bout de ce temps ses poumons étaient cicatrisés et il avait amassé une petite fortune. Dès lors il n'a plus qu'une préoccupation, parfaire son instruction, et de 1876 à 1880 il emploie les mois dont il peut disposer à suivre les cours de l'Université d'Oxford. C'est là que son esprit s'ouvre aux idées impérialistes. Ses camarades d'études étaient sir Alfred Milner, Clinton Dawkings, Rennell Rodd. Tous ces jeunes hommes n'avaient qu'une pensée en tête, la grandeur et la suprématie de l'Angleterre. La race anglo-saxonne leur apparaissait, dans leurs rêves, comme seule destinée à régner sur le monde. Elle étend sa main puissante sur tous les continents ; nulle part les hommes ne sont aussi heureux que sous sa domination, nulle part plus libres. C'est la race élue ; son devoir n'est-il pas de marcher à la conquête de la terre ?

Mais pour dominer il faut être riche ; et alors deux étapes dans la vie du grand aventurier. Tout d'abord il se lancera à l'assaut de la fortune ; c'est l'époque brillante où il constitue le grand trust africain du diamant. On nous a raconté ses luttes avec Barnato et Beit, et ses victoires. Grâce à sa combinaison, la baisse du diamant était enrayée, et la production régularisée de façon à laisser l'offre toujours inférieure à la demande. Puis, riche à millions, il songe à seconder les rêves impérialistes, et c'est alors que le tuberculeux d'hier, le pauvre mineur, dote sa patrie de territoires nouveaux. La vieille Angleterre peut être fière du fils qui combat pour elle, car il n'épargne ni son temps, ni sa peine, ni même sa vie. On sait que, lors de la première révolte des Matabélés, il subvint seul aux frais de l'expédition. Plus tard, la métropole lui envoie des troupes à la rescousse ; mais le général Carrington va être mis en échec lorsque, seul, sans armes, Cecil Rhodes pénètre dans le camp ennemi et oblige les rebelles à déposer les armes. La Rhodésia était conquise.

Mais il ne lui suffisait pas d'avoir doté son pays d'un territoire six fois plus grand que celui de la mère-patrie, ses ambitions allaient bien au delà : il s'agissait maintenant d'absorber le Transvaal et l'Orange enserrés de tous côtés. Mais, le raid de Jameson ayant échoué, il fallut songer à la guerre, et c'est ici que s'écroule la fortune de ce conquistador moderne, qui, aux yeux de l'Histoire, ne sera jamais qu'un « raté ». Aussi bien, n'est-ce pas cela qui intéresse, mais seulement la confiance extraordinaire de Cecil Rhodes dans l'avenir de sa race. On a beau scruter ses actes, analyser les différentes phases de sa carrière, on ne peut trouver d'autre mobile à sa conduite que la grandeur de son pays.

Notez que cet homme n'a pas de besoins. Il est d'ordinaire si misérablement vêtu qu'un jour, à Kimberley, on lui refuse l'entrée d'une exposition, parce qu'il n'avait pas un shelling en poche. « Si au moins vous « marquiez » mieux! » lui dit le gardien. Il déteste le monde, loge en garni et vit au club, où son seul luxe est d'abuser du champagne. Nul souci du pouvoir. Un jour, il devait présider une grande cérémonie; l'heure passe et Cecil Rhodes n'arrive pas. On court à sa recherche et on le trouve en train de faire une pleine-eau en mer. Les traits de son dédain pour la fortune abondent; mais avec cela, nulle générosité d'âme, nul esprit d'humanité. Son altruisme reste limité à ceux de sa race, les autres humains ne sont bons qu'à servir les ambitions anglaises. Tempérament inquiet, sans cesse en mouvement, mystique à sa façon, il ne songe qu'à faire sa patrie plus grande; il n'a qu'un idéal, l'idéal anglais. Cecil Rhodes a été le prototype du chauvin, avec toutes ses qualités et tous ses défauts.

Or, ce type de chauvin, nous l'avons connu chez nous avant qu'il eût été tué par les désastres de 1870. Aujourd'hui, nous n'avons que doute au cœur, amertume aux lèvres, lorsque nous parlons de notre race. Eblouis par le succès de nos rivaux, nous nous sommes hâtés de crier à la décadence, comme si dans la vie le succès allait toujours aux meilleurs! Nos défaites ont

été interprétées comme l'étaient les jugements de Dieu au moyen âge. Bref, emportée par la grande tourmente de l'Année terrible, la foi en notre génie national s'en est allée. Et cependant, si nous traversons une période de malechance, si le machinisme moderne nous a nui, ce n'est pas une raison pour croire que nous sommes finis. L'ouvrier anglais, l'ouvrier allemand, sont évidemment plus aptes que nous à surveiller et à diriger des machines ; mais déjà on peut prévoir qu'après avoir produit beaucoup, il faudra produire mieux ; et, sur le terrain de l'art industriel, tout fait espérer que nous pourrons reconquérir notre place. Les débats grotesques où s'agitent nos politiciens auront bien une fin, et, en tout cas, rien de ce qui se passe autour de nous ne nous autorise à crier à la décadence.

Mais le danger est dans ce fait que les générations nouvelles ont perdu toute confiance en l'avenir du pays. Tout pour l'individu, rien pour la collectivité. On est pour la paix à outrance, parce que chacun redoute les fatigues et les dangers de la guerre. On se marie peu afin de rester libre ; on ne fait pas d'enfants, parce que l'on craint les charges de la famille. Richter disait au commencement du siècle : « Les Anglais ont la mer, les Français ont la terre, mais les Allemands ont l'air. » L'air ! c'est-à-dire l'idéal. Or, l'idéal, nous n'en avons plus. Voyez cependant ce qu'a fait ce chauvin de Cecil Rhodes dans sa foi pour son pays. C'est à ce point de vue qu'il peut nous être proposé en exemple, malgré ses fautes et l'échec final de sa politique. Mais Cecil Rhodes a échoué parce qu'il lui a manqué la fleur rare et précieuse qui ne pousse bien que sur notre terre ; je veux dire la bonté, la générosité native. Sans elle, on peut tenter de grandes choses ; sans elle, on ne peut pas faire de belles choses.

F. H.

Abdul-Hamid et son peuple

Des bruits étranges circulent depuis quelque temps autour du palais d'Abdul-Hamid. De hauts personnages sont arrêtés et envoyés vers l'exil d'où l'on ne revient pas, les Cadets sont emprisonnés en masse et mis aux fers. Y a-t-il eu conspiration ? S'agit-il d'un nouvel accès de folie du Sultan rouge? Cela est encore difficile à dire. En tout cas, le moment nous a semblé propice pour projeter un peu de lumière sur la face terreuse, cruelle et sournoise du souverain turc. On a beaucoup écrit sur lui ; à côté de choses manifestement exagérées, on lui a dit de cruelles vérités, mais personne n'est allé jusqu'au fond des choses ; personne ne s'est avisé de scruter l'âme de ce prince que l'on croit aux trois quarts décérébré et qui, retors et malin, se joue de l'Europe ; de ce prince enfin que l'on s'imagine haï par son peuple et qui, au contraire, est toujours pour lui le chef habile, vainqueur des chrétiens, des ghiaours.

I

Au lendemain des massacres arméniens, alors que les clameurs de l'Europe allaient mourir au pied de la colline de Yildiz, telle la tumultueuse impuissance de l'ouragan contre l'immobilité de la falaise, des hommes de cœur et de talent organisèrent des conférences, crièrent le monstrueux poème de sang, demandèrent le châtiment du bourreau. Nous assistâmes à une de ces réunions. A la sortie, un homme du peuple — notons souvent les impressions des hommes du peuple — dit à son compagnon : « C'est hideux !... Mais crois-tu à tant d'horreurs? » Le conférencier, entraîné par son sujet, électrisé par les vibrations de sa voix, avait mené une charge apocalyptique, de sorte que la foi de l'auditoire

s'était lésée d'un grain de scepticisme. L'orateur avait cité un vers de V. Hugo :

Les Turcs ont passé là : tout est ruines et deuil !

C'était vrai ; mais il lui restait à démontrer pourquoi « tout était ruines et deuil » là où avaient passé les Turcs. Il n'avait qu'à remonter un peu le cours des siècles, à suivre la progression de l'histoire ottomane, à pratiquer pour ainsi dire l'autopsie cérébrale des aïeux d'Abdul-Hamid, dès lors les faits actuels s'expliquaient et l'homme du peuple ne disait plus : « Crois-tu à tant d'horreurs ? »

La base primitive sur laquelle repose l'empire ottoman est, ne l'oublions pas, la double pierre sacrée de la « sainte Kaaba (1) ». Les chefs qui succédèrent à Mahomet furent tous, comme lui, religieux et politiques, c'est-à-dire mettant au service de la politique le formidable pouvoir de la religion. On sait dans quelles conditions, en 1815, Alexandre Ier ouvrit l'Orient à l'activité des esprits. Le sultan Mahmoud, craignant pour son empire, voulut, par pure diplomatie, essayer de la civilisation européenne : son entourage bondit, les janissaires firent cause commune avec celui-ci. Mahmoud, en une seule nuit, en fit jeter quatre mille dans le Bosphore. Les jours suivants, vingt-cinq mille eurent le même sort ; leurs femmes, leurs enfants furent massacrés ; leur nom même fut anéanti (2). Toujours, partout, en toutes circonstances, s'est brutalement, *fatalement* manifesté l'absolutisme irréductible des souverains ottomans. Et toujours, partout, en toutes circonstances, le peuple ottoman a docilement accepté le joug, parce que le fanatisme *religieux* est inné en lui, et parce que sur l'aigrette

(1) La Kaaba est un temple carré construit, suivant la tradition, par Abraham sur l'emplacement d'un ancien autel érigé par Seth et Adam.

(2) Il n'existe plus qu'un seul janissaire, établi marchand crémier ; le pauvre vieux, très cassé, est peut-être mort à l'heure actuelle. Il était connu de tout Constantinople. Les Albanais, qui forment la garde du sultan, n'ont rien de commun avec les janissaires. Ceux-ci étaient, comme on le sait, des captifs chrétiens enlevés à leurs familles et élevés dans l'esprit islamique pour le service particulier du sultan. La terrible milice des janissaires correspondait à la garde impériale dont s'entoure Abdul-Hamid.

impériale des padischahs plane l'auguste auréole du *khalife*.

En 1854 intervint la guerre de Crimée. A Sébastopol, la France et l'Angleterre sauvèrent la Turquie. Un commandant français émit, à ce propos, la réflexion suivante : « L'Europe civilisée s'est coalisée contre les Russes pour défendre la barbarie des Turcs et les garder dans son sein (1) ! » D'autre part, la conférence réunie à Vienne aboutissait à cette décision pour le moins intempestive : « Vu les grandes relations de l'empire ottoman avec les gouvernements d'Europe, la Sublime-Porte a pleinement le droit de jouir d'une sûreté collective et d'être comprise dans le concert européen. » On ne s'était pas demandé comment ni par quoi la Turquie avait pu justifier ce *droit*, sans *devoir*. Était-ce par les tueries de Crète, de Bulgarie, de Syrie, d'Arménie ? Ces concessions faites au gouvernement impérial augmentaient d'autant la présomption du sultan et chatouillaient outre mesure l'amour-propre de ses sujets. De plus en plus, vu les atermoiements des puissances étrangères, le Hünkiar (2) se persuadait de sa divine essence, tandis que son peuple pâlissait devant son invincibilité.

Ne voyant rien venir, — bien entendu, — les chancelleries européennes se permirent d'exiger d'Abdul-Médjid le hatti-humayoun (firman de l'espèce ultra-solennelle) du 18 février 1856. Dès lors, un contrat véritable se forma entre l'Europe et la Turquie. Trois ans après... aucune des stipulations contenues dans le hatti-humayoun n'était appliquée — et la situation avait empiré : témoin l'extermination des Maronites du Liban par les Druses à l'instigation du gouvernement turc lui-même ! On ne pouvait mieux répondre à l'inertie du « concert européen ». Une armée française débarqua enfin en Syrie (il faut reconnaître que c'est la France qui toujours vint au secours des peuples opprimés par les sultans) et une commission internationale rédigea pour le Liban un règlement organique. Sur ces entrefaites, Abdul-Médjid mourut et fut remplacé par son frère Abdul-Aziz. On attendit le nouveau gouvernement à ses œuvres...

A ce moment, un agent français des plus distingués

(1) B. DE ROSENBOURG, *De la possibilité du désarmement général*.
(2) L'empereur, le souverain.

trace en ces termes le tableau d'une province : « Les beys turcs volent, assassinent et incendient ; le primat chrétien vole ; le cadi vole ; le mufti vole ; tout le monde vole, excepté le pigeon, c'est-à-dire le raya (sujet ottoman) toujours plumé (1). » Abdul-Aziz s'intéressait beaucoup plus aux propos de sa favorite Mihrié qu'aux fastidieux rapports diplomatiques. Quand les ambassadeurs le serraient de près, il s'échappait par une porte secrète et respirait en faisant lutter des coqs ou en donnant à manger aux fauves de sa ménagerie, dont l'installation lui avait coûté des sommes prestigieuses. Ou bien encore, il faisait une partie de tavlou (2) avec l'Arménien Abraham-pacha : on dit — nous ne saurions préciser — que souvent dans ces tête-à-tête se discutait la *vente* de la Turquie au colosse du Nord... A cet effet, le pacha en question aurait acquis, avec les deniers du sultan, l'immense propriété qui s'étend sur la côte asiatique jusqu'à proximité du détroit de la mer Noire, point tout indiqué de ralliement des troupes russes... Quoi qu'il en soit, l'empire, sans broncher, avait perdu la Dobroudja, la Roumélie orientale, la Bosnie, l'Herzégovine, les territoires annexés à la Serbie et au Monténégro, la Thessalie, Chypre, Batoum, Kars, Tunis, l'Égypte, etc. Et cela en une vingtaine d'années. Le peuple ne s'en souciait même pas : car il faut savoir qu'il est permis au Grand Turc, en sa qualité de *sultan*, propriétaire absolu de la terre et des hommes, de céder des régions entières de son territoire ; mais, en sa qualité de *khalife*, il est tenu à un *non possumus* formel quand il s'agit d'abandon d'une parcelle quelconque des terres saintes de l'Islam (3). C'est ce qui fait sa force, et c'est par quoi son prestige, aux yeux de ses populations, revêt un caractère sacré. Tant qu'on n'aura pas atteint un autocrate ottoman dans sa fantasmagorie pseudo-religieuse, il n'y a pas d'apparence qu'on obtienne l'accession du musulman aux idées libérales comme nous les entendons. Dans cette direction, le mot de Gabriel Charmes est fort juste : « La régénération de la Turquie est impossible. » Un autre personnage qui a bien étudié les mahomé-

(1) Albert VANDAL, *les Arméniens et la réforme de la Turquie*.
(2) Jeu de trictrac.
(3) La Mecque, Médine, dans le Hédjaz (Arabie).

tans a dit aussi que « l'empire ottoman est faible comme un enfant dans les nouvelles institutions, caduc et tenace comme un vieillard dans les anciennes qui se survivent à elles-mêmes (1) ».

C'est ainsi qu'il en coûta peu à Abdul-Aziz de signer successivement un firman, puis un iradé (il en eût signé beaucoup d'autres, si on l'eût désiré!), qui étaient la réédition de plus en plus solennelle des déclarations de 1856. Relevons dans les actes nouveaux ce passage naïf... à moins qu'il ne soit sciemment sarcastique : « Désormais, dans tout l'empire, les gendarmes seront choisis parmi les honnêtes gens. » Cette clause même ne fut pas exécutée! Les échanges de notes diplomatiques, les négociations orales, les papiers comminatoires qui s'ensuivirent relèvent plutôt du scénario d'un vaudeville... Une révolution de palais, fort adroitement conduite, jeta bas Abdul-Aziz. Son suicide — suicide ou assassinat? — et les péripéties qui l'entourèrent sont connus de tous. Mourad lui succéda... Un fetva (2) du cheikh-ul-islam le déclara inapte à occuper le trône. Abdul-Hamid le fit cloîtrer dans le palais de Tchéragan et, plus tard, à Malta-Kiosk, dans l'enceinte même de Yildiz. C'était plus prudent. En effet, alors que l'auguste prisonnier occupait Tchéragan (3), un de ses fervents amis, le Grec Scalieri, avait trouvé moyen de pénétrer jusqu'à lui en suivant, au risque d'étouffer, une étroite voie souterraine. M. de Kératry a rapporté ce dramatique épisode dans un de ses livres (4).

II

Les rapides stations que nous venons de faire aux principaux jalons de l'histoire ottomane peuvent nous convaincre de

(1) De Moltke.

(2) Décision sans appel du chef spirituel de la nation. C'est le cheikh-ul-islam, le pontife suprême des musulmans, qui donne l'investiture au sultan ou qui le dépose. Il pourrait, à la rigueur, choisir tel personnage qu'il voudrait pour la succession au trône, même le plus humble des sujets.

(3) A Dolma-Bagtché, sur le rivage du Bosphore. C'est une des plus somptueuses résidences impériales de Constantinople.

(4) *La Captivité de Mourad V.*

deux choses : 1° l'esprit indomptablement religieux, sans analyse, sans réduction possible, du peuple turc, rend celui-ci esclave prosterné du padischah, qui est *khalife,* qui est l'ombre d'Allah sur terre ; 2° le padischah, qui est khalife, a mission d'entretenir, *coûte que coûte,* cet esprit religieux, soutien de son trône, clef de voûte de son omnipotence. C'est seulement après un examen réfléchi de l'état d'âme islamique que les actes d'Abdul-Hamid pouvaient s'expliquer.

Abdul-Hamid s'empara du pouvoir suprême, au printemps de 1876, dans des circonstances extrêmement fâcheuses. Plusieurs districts de Bulgarie s'étaient soulevés ; le nouveau sultan, influencé par les astrologues et les cheikhs dont il s'était déjà entouré, laissa les bachi-bozoucks mettre à sac cette province ; quinze à vingt mille Bulgares furent pendus ou égorgés. La comédie de « l'intervention des puissances » recommença. On convint de s'assembler en conférence à Constantinople. Les diplomates allaient formuler leur demande lorsque — coup de théâtre conçu par la merveilleuse imagination d'Abdul-Hamid — des salves d'artillerie, des clameurs d'allégresse retentirent au dehors ! Que se passait-il donc ? Le peuple saluait la promulgation de la Constitution élaborée par Midhat-pacha et revêtue de la signature impériale (1) ! L'Islam allait se réconcilier avec le progrès, toutes les libertés nécessaires allaient être concédées ! Il est vrai que les plénipotentiaires ne furent pas dupes de cette manœuvre ; ils insistèrent, mais... on les éconduisit. C'est alors qu'éclata la guerre turco-russe. La résistance des armées ottomanes fut héroïque, l'état-major russe lui-même en a témoigné : ce n'était plus le temps où le vieux Namik-pacha faisait planter des clous dans le col de la tunique des soldats pour les forcer à tenir la tête droite !

Un officier de cavalerie de haute valeur, qui avait été aide de camp du sultan, nous a assuré qu'aussitôt la campagne ouverte, celui-ci avait fait creuser un boyau souterrain communiquant avec la mer, où le yacht impérial attendait sous pression. La précaution était inutile : comme toujours, le khalife avait sauvé le padischah. Et la mauvaise humeur du

(1) Ce qui valut plus tard à Midhat d'être exilé à Taïf et étranglé par ordre du sultan.

peuple, quand les Russes s'avancèrent jusqu'aux portes de la capitale, se dissipa sur un signe du souverain. « Je vais chasser ces ghiaours avec l'aide du Prophète ! » fit-il proclamer dans les djamis (1) et les médressés (2). En effet, quelques jours après, les troupes russes se retiraient, la paix de San Stefano ayant été conclue. Pour les musulmans, le vainqueur, c'était Abdul-Hamid — à telles enseignes qu'on lui conféra solennellement ce titre : *el Ghazi* (le Victorieux), dont il continue à se parer ! Sa Majesté n'a cure que du jugement porté sur elle par son peuple, sachant qu'il est le gardien des vieilles traditions et que le jour, improbable, où la pensée indépendante illuminerait son obscurantisme séculaire, c'en serait fait de son prestige. Quant aux gros personnages qui l'entourent, elle les manie au gré de son caprice... et de son or.

Les exemples de cette constante tension de l'esprit du sultan vers les sujets musulmans — les autres ne comptent pas — abondent. Pendant la guerre, on avait clandestinement introduit à Constantinople un ouvrage très documenté du duc d'Argyll (3) qui prouvait aux Anglais : « 1° la grande faute qu'on a commise en Angleterre en défendant à tout prix l'intégrité de l'empire ; 2° le tort qu'on a eu de troubler la Russie dans sa politique de conquête contre la Turquie ; 3° l'erreur à laquelle on s'est laissé aller en croyant à la possibilité de civiliser les Turcs et de régénérer le pays. » Or, ce livre, loin d'être saisi, fut *traduit* en turc et répandu à flot dans Stamboul. Seulement, est-il besoin de l'ajouter, le traducteur, salarié par Hamid, avait bouleversé arguments et idées du duc d'Argyll et fait de son volume un plaidoyer philohamidien. Une publication de M. Bérard (4) subit la même falsification. Et d'autres encore, grecques et anglaises.

Qu'on le sache bien, le sultan est l'homme le mieux informé qui soit de tout ce qu'on écrit sur sa personne. Les lignes que nous traçons à cette minute lui seront traduites comme toute phrase bonne, mauvaise, pire, où son nom est prononcé. Son

(1) Mosquées.

(2) Écoles où les ulémas enseignent la théologie aux marmots du quartier.

(3) *Notre Responsabilité vis-à-vis de la Turquie.*

(4) *L'Arménie et le Sultan.*

service de presse est d'ailleurs des plus curieux. Outre l'abonnement aux agences, il possède, dans chaque capitale, des agents spéciaux, turcs *ou autres*, qui lui envoient les coupures des journaux, revues, magazines. Il reçoit de chacun plusieurs exemplaires et, pour être sûr des traducteurs, il confie le même article à dix, quinze, vingt traducteurs. Malheur à qui n'a pas interprété fidèlement le texte! En dernier ressort, si sa méfiance n'est pas encore apaisée, il s'adresse quelque jour à l'un de ses pachas parlant les langues : « Lisez-moi cet article ; je crois qu'on ne l'a pas compris. » Et l'autre de s'exécuter fidèlement ; n'est-il pas largement payé pour faire tout ce qu'on lui demande ? Si le livre ou l'article a eu trop de retentissement, il le fait traduire, mais à sa façon, comme on vient de le voir, et ce qui était la pire des critiques devient l'hommage pompeux et triomphant.

Les journaux ne peuvent insérer que les articles tolérés par la censure. Or, un article toléré par la censure équivaut à une communication officielle, c'est-à-dire à un mensonge dans le genre de celui-ci, que tous les journaux ont dû reproduire le couteau sur la gorge, le lendemain des massacres :

« *D'insignifiants* troubles ont eu lieu à Galata. Quelques mauvais sujets se sont introduits dans la Banque ottomane et ont lancé des bombes sur les troupes impériales *accourues pour protéger la vie* et les biens des habitants. Sous les hauts auspices de S. M. I. le sultan, *l'ordre est maintenant rétabli*. » A cette même minute, des milliers d'Arméniens tombaient sous la matraque ou le yataghan des Turcs.

Après l'assassinat de M. Carnot, ordre fut intimé à la presse de ne rien dire de ce crime anarchiste. On l'autorisa seulement à écrire : « M. Carnot est mort. » L'horrible fin de l'impératrice d'Autriche affola positivement le sultan. La première mesure qu'il décréta en reprenant ses sens, ce fut d'expédier des fonctionnaires à tous les journaux de la capitale pour leur ordonner, sous peine de suppression, d'annoncer le forfait sous cette forme circulaire : « Le télégraphe nous apprend la mort de S. M. l'impératrice d'Autriche-Hongrie, survenue à Genève, après une courte maladie. » Pour le roi Humbert, pour le président Mac Kinley, les journaux ont usé du même stratagème. A l'égard des feuilles turques, composées en caractères turcs et destinées au peuple turc exclusive-

ment, la censure impériale est impitoyable; elle fait défigurer les citations, transformer les phrases, enlever des colonnes entières. Un journaliste musulman a dû traduire le mot de Gladstone relatif au sultan « le grand assassin » par « le grand philanthrope » ! A chaque anniversaire de l'avènement au trône d'Abdul-Hamid, les directeurs de journaux font imprimer deux exemplaires de leurs feuilles en *caractères dorés*, les renferment dans un sac de soie rouge et les font présenter au souverain. Il faut dire que ces numéros exceptionnels contiennent à son adresse des panégyriques d'un lyrisme échevelé. Y croit-il ? Il a l'air d'y croire, et fait passer aux directeurs, dans une enveloppe, vingt billets de 5 livres (environ 2,300 francs).

Son souci de ne pas froisser l'Islam le porte à des prodigalités dont nous ne pourrions donner qu'une faible idée. Tous les jours, il accorde des audiences à des cheikhs loqueteux venus de la Mecque ou du Yémen : ce sont de farouches sectaires, des manières de radicaux, qui n'admettent aucune transaction avec les vieux préjugés de chez eux et qui disent gravement au souverain : « *Lâ bidaat fil Islam* : il n'y a rien à réformer dans l'Islam. » C'est seulement à l'issue de l'audience, lorsque le sultan leur remet de grosses bourses pleines d'or, que leur rigorisme s'humanise un peu. Quelqu'un du palais nous a assuré avoir entendu ces vieilles-barbes se vanter en disant : « Nous avons demandé au khalife la destruction de ses sujets chrétiens, et le khalife nous a promis qu'il ferait le nécessaire. » Tous les ans, Sa Majesté envoie au chef spirituel de la Mecque une caravane dite sacrée ; elle est composée de nombreux porteurs et conduite par de hauts dignitaires de Yildiz-Kiosk ; les cadeaux destinés au cheikh sont une féerie ! Souvent, pour faire face aux dépenses, le ministre des finances est obligé d'y attribuer les appointements des fonctionnaires des administrations publiques, — alors que déjà ceux-ci touchent difficilement six mois sur douze. Un budget spécial est consacré à l'éducation des fils de nomades, de chefs kurdes et d'officiers hamidiés, que le sultan fait venir à Constantinople et confie à des ulémas. Cette éducation est conduite de telle sorte qu'elle doit, plus tard, quand les jeunes gens rentrent dans leurs montagnes, servir les intérêts du trône.

C'est encore pour donner le change aux populations fanatiques d'Arabie et d'Asie qu'il fait construire à tort et à travers, n'importe où, des mosquées qui coûtent fort cher. Au fond, sa dévotion est-elle sincère? L'esprit intraitablement religieux qu'il affiche doit-il être pris au sérieux? Nous l'ignorons. Un de ses chambellans disait : « C'est toujours en revenant de la mosquée que le sultan donne les ordres les plus extraordinaires relatifs aux musulmans. Est-ce notre saint prophète qui l'inspire ou veut-il jouer au réel son rôle d'ombre (1) ? » Ce chambellan est maintenant en exil.

C'est, en effet, un vendredi, en sortant de la mosquée, que, subitement, il fit publier une stupéfiante ordonnance visant les femmes turques. Jusqu'alors, celles-ci pouvaient traverser les rues ou s'arrêter dans les magasins pour faire leurs achats, dans le costume traditionnel, qui est le féradjé et le yachmak(2). Quelques dames de la haute société avaient, avec l'aide de leurs couturières *françaises*, modifié la coupe caduque de leur vêtement et le patron de leur voilette, sans pour cela transgresser les prescriptions du Coran. Quand les équipages très élégants, conduits par des séïs (cochers) vêtus de soie noire et ceinturés de broderies d'or, filaient vers les Eaux Douces d'Europe (Kiathané), cette délicieuse campagne, emportant les hanoums dans un poudroiement de soleil et d'azur, c'est à une apothéose de jeunesse, de beauté et de poésie qu'on assistait. Dans ce rêve enchanteur où flottaient les nuances du kaléidoscope, quelque chose de l'idéal oriental vivait encore. Et voilà que le khalife bourru, hypocrite, barbarement soufflait sur cette illusion et sur cette grâce, et exigeait que désormais les hanoums s'enveloppassent dans ce noir linceul qu'on appelle le *tchar* (3) et qui fait d'elles, si harmonieusement profilées, d'informes étuis déambulant par les quartiers de Stamboul. Il leur défendait aussi, sous peine d'être ramassées par

(1) D'après les croyants, le sultan est « l'ombre d'Allah sur terre ».

(2) Le féradjé, on le sait, est un peignoir de ville qui drape le corps depuis les épaules jusqu'aux pieds. Le yachmak est le voile transparent dont la musulmane se couvre la tête et le visage.

(3) Le tchar, inventé par l'affreux mauvais goût du sultan, est tout simplement un sac à cagoule où s'engainent les malheureuses femmes turques.

la police, d'entrer dans les maisons de nouveautés ou de s'entretenir avec qui que ce soit dans un endroit public. Le bas peuple se soumit sans murmurer, d'autant plus que le luxe n'était pas de son ressort ; mais les femmes de l'aristocratie protestèrent contre ce vandalisme somptuaire en portant sous le tchar des toilettes européennes d'une richesse inouïe signées des meilleures faiseuses de Paris.

Le sultan ne souffla mot, n'aimant pas à s'attaquer trop ouvertement à l'élément féminin. Il apprit à ses dépens que s'il peut traiter les hommes comme des chiens, il faut des ménagements avec les femmes, qui ont la rancune tenace. A un de ses anniversaires, elles faillirent démolir le ministère de la guerre — c'étaient les veuves d'officiers morts à l'ennemi — parce qu'on refusait de leur payer une minime partie des pensions accumulées depuis des années. Ordre fut donné aux troupes de charger : celles-ci ne bougèrent pas. Finalement, le sultan, capon comme toujours, finit par leur faire remettre une somme d'argent sur sa *cassette particulière*, une cassette de prestidigitateur qu'alimentent les *recettes générales* de l'empire.

III

Pathologie bizarre qui rend cet homme déconcertant ! Encore que sa haine de l'élément progressiste ne soit un secret pour personne, il veut qu'on lui attribue des sentiments de tolérance et de libéralisme, et alors qu'il est considéré comme un musulman intransigeant dans les milieux islamiques, il entend passer aux yeux des Européens pour un chef d'État civilisé. A-t-il autorisé la construction d'une église ? vite, il fait bâtir deux mosquées. A-t-il consenti à l'ouverture d'une école ? de nouveaux médressés s'élèvent dans les quartiers turcs. Il est plein de prévenances, de respect pour les *okoumouchs* (1), et l'on n'a jamais vu Abdul-Hamid leur refuser un service : en agissant ainsi il veut flatter les missionnaires, dont il ne peut souffrir l'action humanitaire dans

(1) Prêtres. En réalité, *okoumouch* veut dire : qui a étudié, qui sait.

les provinces de la Turquie. En apparence, il leur témoigne de l'estime : il ne tient pas à provoquer la mauvaise humeur des ambassadeurs. Mais, en catimini, il leur crée toutes sortes de vexations; il va quelquefois plus loin : il charge secrètement un Mazhar-bey d'assassiner le Père Salvator. Et depuis lors la France demande le châtiment du coupable, qui villégiature en Asie, renté par son souverain. La considération dont le peuple entoure les *okoumouchs* a une origine plus naïve : dans un voyage de commerce qu'il fit en Syrie, Abou-Thaleb emmena avec lui Mahomet, son neveu, alors âgé de douze ans. A Bostra, ils demandèrent l'hospitalité dans un monastère; Félix, moine nestorien, les reçut avec cordialité et se lia d'amitié avec eux; il prédit au jeune Mahomet un brillant avenir. En souvenir de ce fraternel accueil du moine Félix à leur prophète, les Turcs ont voué aux religieux chrétiens une affection sincère, et si parfois ils les ont maltraités, c'est qu'ils y ont été contraints par la racaille de Yildiz.

La dissimulation dont use le sultan à l'égard de ceux qu'il tient en suspicion est extrême. *Comediante*... et surtout *tragediante*. Quand il s'agit de mesures violentes à prendre, il n'a jamais recours aux ordres écrits, aux lettres de cachet. Voici comme il procède : il fait mander le personnage dont il veut se débarrasser; une fois en sa présence il commence par le cribler d'amabilités, à voix haute, pour qu'on l'entende des pièces contiguës; puis, à voix basse, il le contrarie, l'accuse de crimes fictifs, déploie toute son astuce pour le mettre hors des gonds; il n'y parvient presque jamais, tant est grande la platitude de ceux qui l'approchent. A un moment donné, à l'officier de service il fait un signe conventionnel, sans proférer une syllabe. Le personnage se retire; l'officier le suit, le prend gentiment par le bras et le conduit, sans explication, comme au temps du Conseil des Dix, à la prison, à l'exil... ou à certaine bouche d'égout par où hommes et ordures roulent dans le Bosphore. Une mère, une épouse, un père ou un ami se plaint-il de la disparition du malheureux et s'adresse-t-il humblement au souverain ? celui-ci joue l'étonnement, fait faire des recherches, s'apitoie sur le sort du disparu et offre aux intéressés ses impériales consolations. Il n'a rien à se reprocher : tout s'est passé correctement.

C'est une vérité banale que le sultan est poltron comme cent taupes quintessenciées en une seule. Les plaisants font observer que cette légende est due à ce que, très sensible à l'air vif, il ne quitte son palais pour se rendre à la mosquée, à une dizaine de pas, qu'après avoir pris certaines précautions... hygiéniques : au lieu de gilet de flanelle, il porte sous sa chemise une cotte de mailles d'une impénétrabilité merveilleuse. Lorsqu'il est obligé d'aller de l'autre côté de l'eau, au Vieux-Sérail, toutes les fenêtres doivent être closes sur son parcours, les pharmacies hermétiquement fermées, les carrefours obstrués par des masses de soldats, les rues désertes. Le vent seul peut circuler librement, et encore s'il ne fait pas preuve de violence.

Un premier jour de Baïram, se trouvant au palais de Dolma-Bagtché pour la cérémonie du baise-main, un mouvement sismique se produisit et quelques morceaux de plâtre, se détachant du plafond, tombèrent sur le nez khalifal. Le monarque invincible dégringola les marches du trône, courut comme un possédé vers la sortie, bousculant courtisans et ambassadeurs. On eut toutes les peines du monde à le convaincre que c'était une petite trépidation bien anodine qui n'aurait pas de suites. Pâle et chancelant, il dut reprendre sa place, et la solennité se continua au milieu de l'impression de dégoût qu'avait provoquée cette scène.

La plupart de ses espions *extérieurs*, chargés de la surveillance des cafés, brasseries, cabarets de nuit, bals publics, sont d'anciens brigands rentrés en grâce. L'un d'eux notamment, le célèbre Mehmed Pehlivan, dont les déprédations, les viols, les assassinats ne se comptent plus (il ne s'était pas gêné pour tout avouer à ses juges), est maintenant l'homme le plus heureux de l'empire, jouit de toutes les impunités, s'intitule « l'ami et le protégé d'Abdul-Hamid », goûte la douceur des bienfaits de son « ami » et s'est attiré l'estime de ses compatriotes. C'est l'exécuteur des ordres mystérieux de son auguste maître en dehors des occultes tragédies de Yildiz-Kiosk. C'est le Rustighello, le Sparafucile des rues et des tavernes. De lui et de ses pareils Hamid ne peut se passer.

La dent que le sultan garde contre les chrétiens, et qui reste réfractaire à toute carie, date du voyage qu'il entreprit à Paris avec son oncle Abdul-Aziz, qui rendait sa visite à

l'impératrice Eugénie. A la cour, hommes et femmes témoignèrent une vive sympathie au prince Mourad, beau cavalier et charmant causeur, tandis que le prince Hamid, ignorant et sournois, restait à l'ombre, se vengeant de l'indifférence des Tuileries en suggérant à son oncle le sultan des idées de haine contre l'*âvropalè* (l'Européen)(1). De là aussi son aversion pour son frère, qu'une aventure galante — qu'il ne nous convient pas de rapporter ici, l'héroïne étant vivante — rendit célèbre du jour au lendemain. Napoléon III, qui savait juger les gens, disait de Mourad : « Dans son intérêt, je souhaiterais qu'il ne régnât jamais sur les Turcs : libéral et généreux comme il est, le fanatisme musulman aura vite fait de le briser. Les traditions exigent plutôt que le trône soit occupé par Hamid. » Ces paroles prophétiques nous furent rapportées, quelques jours avant les massacres, par un aide de camp qui fut de la suite d'Abdul-Aziz.

Désormais tout absorbé par l'œuvre panislamique, Abdul-Hamid, après avoir joué à l'égard des plénipotentiaires la comédie que l'on sait, commença par reléguer la constitution dans l'armoire aux vieilles lunes, écarta du palais tous les fonctionnaires suspects d'européanisme, les remplaça par des créatures à lui, s'entoura de devins, de sorciers, de derviches cartomanciens; incarcéra, bannit ou, plus simplement, supprima tous ceux qui pouvaient imprimer à sa diplomatie une direction « subversive », c'est-à-dire européenne. C'était logique, dans l'ordre d'idées adopté par le Maître absolu. Les concessions qu'il fit aux cheikhs, aux mollahs, aux dérés-beys (2), aux potenticules des lieux saints, furent incalculables. Les vêpres arméniennes se préparaient... En exilant, tout récemment, le fier soldat, le noble patriote qu'était le maréchal Fuad-pacha (3), Abdul-Hamid a accordé une nouvelle faveur — qui ne sera certes pas la dernière — à ses

(1) Dans l'acception turque, le mot *âvropalè* comprend tout ce qui est hostile ou contraire aux doctrines de Mahomet.

(2) Mollahs, espèce de théologiens de bas étage. Dérés-beys, seigneurs féodaux qui commettent toutes sortes de méfaits dans leurs montagnes.

(3) C'est Fuad-pacha qui disait à un diplomate français : « En Orient, voyez-vous, ce que vous devez croire, c'est précisément tout ce qui serait incroyable en Occident. »

amis et protecteurs de la Mecque. Il ne pouvait pardonner au vieux brave d'avoir été l'ami de Canrobert, de Mac-Mahon, de Lamoricière; de lui avoir crié, en pleine audience solennelle, des vérités qui firent s'enfuir blêmes d'épouvante les adulateurs du khalife; de s'être finalement retiré, après avoir donné sa démission, dans sa maison de campagne de Kizil-Toprak (Cadi-Keuy), où il essayait d'oublier ses rancœurs en cultivant ces incomparables rosiers de Van qui ont fait dire à un poète arabe :

Nées d'un sourire du rubis, les roses de Van
Ont pour chevelure les rayons de l'émeraude,
Et le parfum qui s'épand d'elles
Est l'haleine réunie des Hurus.

Si, pendant les journées d'août 1896, Cadi-Keuy fut épargné par les assommeurs, c'est bien grâce à l'intervention de Fuad-pacha. Revêtu de son uniforme de maréchal, il s'avanca vers les hordes d'assassins et leur dit : « Je vous défends de faire un pas de plus. Les Arméniens sont nos frères. Ceux qui se sont rendus coupables seront punis. Mais je ne veux pas qu'on touche aux innocents. Vous avez envie de répandre du sang : c'est très bien; faites comme moi : versez le vôtre pour la patrie, quand l'occasion s'en présentera. Et maintenant, décampez vite! » Ce langage d'honnête homme, le prestige de son nom, sa voix de commandement, en imposèrent tellement aux bandits qu'ils tournèrent les talons, presque honteux.

Ici se place d'elle-même cette réflexion : tous les hommes d'État, tous les chefs d'armée ottomans qui eurent commerce suivi avec des Français sympathisèrent avec les idées de France et aimèrent ce noble pays. C'est encore une des raisons pour lesquelles le sultan interdit à ses sujets de se rendre en France; — ils peuvent tout au plus voyager en Allemagne! Le kaiser lui en exprima sa reconnaissance en allant, seul d'entre les souverains chrétiens, l'embrasser dans ce palais que peuplaient de sinistres fantômes. Il est vrai que le voyage fut très fructueux : c'est l'essentiel en politique. Si l'on peut ajouter foi aux commérages d'antichambre de Yildiz-Kiosk, voici comment, en une conversation qu'il eut à ce sujet avec Guillaume II, le sultan aurait expliqué les tueries : « Pour des motifs moindres, Charles IX ordonna des mas-

sacres dans tout le royaume, et les victimes étaient des Français, tandis que j'ai dû châtier des *étrangers*, des adversaires de la foi musulmane, qui s'étaient avisés d'allumer la révolution dans la capitale, sous mes yeux. Pendant la Commune, ce sont encore des Français qui ont égorgé des Français. N'étais-je pas dans mon droit en faisant ce que j'ai fait ? » En supposant que cette conversation ait été tenue, le sultan aurait pu ajouter ceci, qui est la vérité : « J'ai, bien malgré moi, autorisé des étrangers à ouvrir des écoles, à installer des cafés-concerts, à construire des théâtres, à exploiter des chemins de fer, etc., toutes œuvres de *chéytan efkiar* (1). A Bagdad, au Yémen, à la Mecque, mes braves sujets poussaient les haut cris et disaient que c'était la fin de l'islamisme. Des révoltes éclataient de toutes parts. On m'appelait le sultan ghiaour. Ma réhabilitation s'imposait d'urgence. Il ne me restait plus qu'à prouver, d'une façon éclatante, que je n'avais pas cessé d'être le *khalife*, le serviteur de Mahomet. Je combinai le débarquement de quelques jeunes Arméniens, tous sujets étrangers; de connivence avec le directeur de la Banque ottomane, je les laissai s'introduire dans cet établissement et lancer de vieilles bombes à peine explosibles sur d'inoffensifs passants... et je légitimai ainsi mon acte, qui n'était plus *massacres*, mais *représailles*. L'Islam était satisfait. »

C'est là l'unique préoccupation d'Abdul-Hamid, son véritable état d'âme : ceux qui s'intéressent aux choses d'Orient — et ces choses sont d'un haut intérêt au degré de civilisation où nous sommes — s'en convaincront en étudiant impartialement l'histoire des vingt-six années de règne du sultan.

Cependant, sa conscience d'irréductible musulman ne l'avait pas empêché de faire à l'empereur d'Allemagne, pour s'attirer ses bonnes grâces, une proposition que certains habitués de barrières qualifient d'une expression cinglante. Après avoir fait visiter à son hôte le ravissant parc de Yildiz et étant parvenu à l'entrée du harem, le sultan aurait demandé au puissant Lohengrin s'il voulait pousser plus loin ses investigations. La visite extérieure étant achevée, il l'aurait prié de pénétrer à l'intérieur des appartements secrets pour contempler de plus près les mystérieuses beautés orientales. Le fonctionnaire

(1) Œuvres du diable.

qui nous a raconté ce piquant incident ajoutait que l'empereur eût peut-être satisfait son impériale curiosité, si l'impératrice n'était venue à propos rappeler à son époux qu'il ne pouvait ainsi s'arrêter devant un profane gynécée, lui, le preux qui avait chevauché à travers la Palestine comme au temps des Croisades.

IV

Doué d'une intelligence supérieure, d'une compréhension merveilleuse des faits les plus opposés à la psychologie musulmane, suppléant à l'instruction qui lui manque par une immédiate divination des événements proches, il est persuadé — il doit avoir pour cela ses raisons — que les puissances, belles d'indolence, sont tacitement d'accord pour le laisser agir en maître chez lui, ce qui est un peu son droit, en somme.

Il sait que c'est en pure perte que Bonaparte lui-même s'était entendu avec Alexandre de Russie pour partager la Turquie, que Talleyrand s'en entretenait constamment avec Metternich, mais que toujours des événements survenaient qui changeaient la face des choses. Il sait qu'en France surtout — il a grand souci de l'opinion française, quoi qu'on en dise — le courant politique inauguré par Guizot continue son influence sur les préjugés de la diplomatie actuelle, à savoir « qu'on doit conserver l'empire ottoman » pour le maintien du fameux équilibre européen. Il sait que le cri d'un illustre homme d'État anglais : « Il faut extirper du cœur de l'Europe ce yatagan qui y a été planté dans des siècles de barbarie, » n'est plus considéré que comme une figure de rhétorique bonne tout au plus pour les lycéens. Il sait beaucoup d'autres choses encore...

Et c'est pour cela que, dernièrement, quand la division Caillard quitta la rade de Mételin, ayant obtenu le peu qui était à obtenir, le sultan fit propager dans le peuple ce bruit ridicule mais qui avait une haute portée pour les cerveaux musulmans : « L'invincible padischah a chassé de Mételin les ghiaours frenks. » C'était la réédition de la fumisterie imaginée par lui pour traduire, à son honneur, la retraite des troupes russes en 1878.

« L'Orient aux Orientaux! » C'est l'exclamation qu'on

entend *depuis les massacres* (bizarre phénomène!) dans certains parlements. S'imagine-t-on réellement que le sultan tienne tant que cela à ce que l'Orient appartienne aux Orientaux? Cette supposition a tout l'air d'un paradoxe. Ici, par « Orient » il faut entendre exclusivement « Constantinople ». Si l'invasion de cette ville avait lieu, il serait égal au sultan d'aller vivre à Brousse ou à Koniah, l'antique cité où les empereurs turcs recevaient l'investiture, pourvu qu'*il vive* et qu'*il conserve le khalifat*. Et il conserverait la vie et le khalifat, et ses sujets musulmans se réuniraient autour de lui. Si le peuple ottoman avait la vigueur morale et l'énergie physique voulues, depuis longtemps Abdul-Hamid aurait été déposé, sinon tué. Il connaît son peuple, il le tient, il le tyrannise. Tous deux sont satisfaits. Du reste, il est tellement familiarisé avec l'idée que Constantinople deviendra finalement possession moscovite, qu'il n'a jamais songé — tous ses sujets le savent — à fortifier Cavak (détroit de la mer Noire) : on y a mis, pour en augmenter apparemment le pittoresque, quelques vieux canons à boulets. Tandis qu'à Tchanak-Kalé (détroit des Dardanelles) les ouvrages de défense sont formidables. Ce sont des faits.

Et puis, « l'Orient aux Orientaux! » Voilà qui va bien. Mais, tout en ayant l'air de respecter l'intégrité de l'empire ottoman, certaines puissances ne se font pas scrupule de l'accaparer soit par des conquêtes territoriales, soit par des immixtions industrielles... Il est superflu de mettre les points sur les *i*. Quant à la France, qui a tant fait pour l'Orient, avec un désintéressement dont personne ne lui a tenu compte, elle est en train de perdre tous les avantages qu'elle y avait acquis de plein droit. Et cependant, comme le rappelle justement G. Charmes, « depuis 1830, la France est une grande puissance musulmane, et la plus grande puissance arabe, après la Turquie. » A cette constatation, M. Cilière, gérant du consulat de France à Constantinople, répond mathématiquement par cette note officielle : « ... Beaucoup des plus importantes maisons de commerce de France sont représentées ici par des Allemands ou des Autrichiens... » Il y a mieux : « dans une récente faillite, sur 102 maisons de commerce françaises intéressées, 19 (dix-neuf) seulement étaient représentées par des Français... » C'était bien la peine que déjà, au douzième siècle, le français fût la langue officielle du

royaume de Jérusalem et de l'empire de Constantinople (1)!

Mais, qu'importe ? En dehors de la sphère d'influence d'Abdul-Hamid, — et Abdul-Hamid n'est pas immortel, — la puissance morale de la France en Orient reste intacte. Elle pourra l'utiliser quand elle le voudra. C'est elle qu'on aime là-bas, c'est elle qu'on vénère. « On se dit — pour citer une phrase très juste de M. Vandal — qu'au loin, en Europe, il y a quelque chose de très fort et de très doux, de puissant et de maternel qui s'appelle la France, et que, lorsque la France vient en Orient, ce n'est pas pour conquérir, mais pour délivrer. » Cette pensée soutient les peuples d'Orient, aux longues heures d'épreuves. Et quand, violemment, la mort s'abat sur eux, c'est encore cette pensée que murmure leur dernier souffle. Il n'est pas un opprimé, pas une victime qui dans sa détresse ne tourne ses regards angoissés vers la France.

Le jour des massacres, nous traversions la place de Kara-Keuy, glissant dans les flaques de sang où de maigres chiens lampaient gloutonnement. Sous le gourdin ferré des Turcs fanatisés, les victimes tombaient, avec une rapidité qui avait quelque chose de fantomatique. Tout à côté de nous, un Arménien s'affala, le crâne broyé. Nous entendîmes son dernier cri, — il résonne encore à nos oreilles en une imploration navrante :

— *Francèz, Francèz, nerdé sïn?* Français... ah! Français! où es-tu?...

P. ANMÉGHIAN.

(1) H. SUCHIER, *De l'avènement des Valois.*

Les Miettes de la vie

On a vu l'autre semaine, à la cour d'assises de la Seine, deux inculpés de fabrication de fausse monnaie renvoyés pour leur jugement à une autre session, faute par la cour de pouvoir composer le jury. Parmi les jurés, la plupart étaient malades, l'un n'avait pas été touché par la citation, un autre n'habitait plus le département. Un seul restait aux ordres de la cour. Mais c'était un employé de l'Etat, un fonctionnaire des contributions indirectes dont les fonctions étaient incompatibles avec le mandat de juré. Voilà donc deux citoyens français, citoyens plus ou moins intéressants peut-être, pour avoir été mis en état d'arrestation, mais jouissant tout de même de leurs droits civils et politiques, et qui vont passer un mois ou deux sous les verrous faute de justice... Les difficultés de composer la liste du jury ont toujours été très grandes. Mais il fut un temps où les jurés n'abusaient pas du certificat de maladie délivré par un médecin, pour ne point répondre à la convocation du président de la cour. D'ailleurs il leur en cuisait parfois, et je me souviens, pour ma part, de la fâcheuse aventure qui arriva à certain gros propriétaire d'un département du centre de la France. Il avait été désigné du jury, et, juste, le jour d'ouverture de la session d'assises coïncidait avec le jour où il mettait son vin en bouteilles, moment choisi chaque année avec soin, selon la lune et la température. Donc impossibilité absolue de se rendre au chef-lieu de l'arrondissement, distant d'une quinzaine de kilomètres. Sa décision fut vite prise. Prétextant un malaise quelconque, il se fit délivrer par un médecin un certificat de maladie qu'il envoya au président. Le malheur voulut que ce président connût justement de quels rites notre homme entourait la mise en bouteilles de son vin. Il fit à son tour appeler un médecin et le commit d'office à s'assurer que M. X... était vraiment malade. Le temps de louer un véhicule, de parcourir les quinze kilomètres, et le médecin sonnait à la porte du pseudo-malade. Justement lui-même vint ouvrir : « M. X..., fit le médecin. — C'est moi, monsieur. — Enchanté, monsieur, comment allez-vous ? — Mais très bien, monsieur. — C'est tout ce que je voulais savoir, » repartit le médecin, remontant aussitôt en voiture et laissant ébahi son

interlocuteur. Le soir même, X... était frappé d'une amende de *cinq cents francs*, pour n'avoir pas répondu, sans motif valable, à la citation qui l'avait touché. Il est vrai que son vin avait été mis en bouteilles le jour prescrit par l'almanach.

*
* *

Il existe en Russie une catégorie de gens qui jouissent du rare privilège de voyager par tout l'empire sans rien payer : ce sont les colporteurs aux gages des *sociétés pour la propagation des saints évangiles*... On leur délivre des cartes de circulation et les ballots sacrés ne sont point non plus soumis aux tarifs des bagages. Le règlement relatif à ces immunités a été publié en 1899. Or, ces jours-ci, le ministère des voies de communication en a étendu l'action au chemin de fer transbaïkalien, c'est-à-dire au transmandchourien.

Il paraît que le désir de faire entendre la bonne parole par les oreilles jaunes n'est pas seul entré en ligne de compte dans la décision du ministère des travaux publics. Des agents amateurs de mouvement, curieux d'observer ce qui se passe autour d'eux, pourront ainsi sous le couvert de la propagande religieuse inspecter ces régions d'où Français, Allemands et surtout Américains sont pourchassés avec persévérance. Fait à noter, quand ce sont des amis, des alliés qu'on ne peut décemment expulser, on leur fournit une superbe escorte d'honneur, ainsi que le fait vient de se produire pour le colonel Marchand. Nous avons pris, nous bons naïfs, pour un hommage ce qui n'était au fond qu'une mesure de prudence, la Russie désirant à tout prix empêcher nos officiers d'observer la politique russe dans les régions traversées.

*
* *

Cafés pour dames... Si étonnant que cela semble, ils existent — et vous les connaissez. Ils ne prennent pas le titre de « cafés », évidemment, et d'ailleurs ce n'est pas du café qu'on y boit, mais du thé... Ces endroits discrets et élégants où triomphe l'eau chaude, tous les jours sont plus nombreux à Paris et plus fréquentés. En un mot il est de bon ton d'y paraître.

Pourquoi cette mode nouvelle ? Les raisons sont multiples, en voici quelques-unes :

Tout ce qui gêne ou tout ce qui est contraire à l'élégance des gestes dans la vie de salon est condamné. Et les règles de la civilité, qui peuvent paraître à de grincheux Alcestes souvent tyranniques et illogiques dans leur sévérité, ont leur très juste raison d'être, et n'ont été créées que pour la plus grande commodité des uns et des autres dans les rapports sociaux. Or, - - sans rien exagérer toutefois, — il faut avouer que cette coutume de prendre le thé en visite n'est pas commode. Les hommes ne savent plus que faire de leur chapeau ; ils sont forcés de le déposer à terre pour recevoir la tasse qu'on leur offre, ou de le laisser dans l'antichambre alors qu'il est convenable de le garder à la main, ce qui indique que l'on n'est pas chez soi. Les dames ne savent plus que faire de la quantité de petits objets qu'il est de plus en plus à la mode qu'elles emportent avec elles. D'où profusion de petites tables qui encombrent inutilement un salon et ne sont pas pour l'œil d'un agréable effet. Les gestes, en perdant de leur liberté, perdent de leur grâce, — car malgré toute l'habitude et l'adresse qu'on peut apporter à ce genre d'exercice, il n'en est pas moins gênant de surveiller l'instabilité d'une frêle porcelaine. Enfin, pour tout dire, cette fonction alimentaire est dans un salon la cruelle ennemie de la conversation. Comment raconter une jolie anecdote, ou répondre prestement à un bon mot, quand une soucoupe immobilise l'attention, et quand un petit four emplit la bouche qui devrait parler ?

Et puis, toujours davantage, les femmes de la société ont pris l'habitude de hanter les grands magasins, d'errer dans ces labyrinthes où tout est fait pour tenter les caprices féminins et séduire l'âme coquette des Parisiennes. Or, après des heures de marche dans ces immenses boutiques, après le long énervement du choix à faire, ou cette héroïque résistance à la tentation qui fait de pareils lieux des « jardins de supplice » pour les femmes, elles éprouvent un naturel besoin de se reposer et de réparer un peu leurs forces. C'est alors qu'on les voit entrer dans les « thés » à la mode. Elles se sont donné rendez-vous chez l' « Homme-à-la-tête-Pointue », ou dans telle maison près de l'Opéra, de la Madeleine, de la rue de Rivoli, ou encore dans le « thé » exotique qui a obtenu pendant l'Exposition un si fameux succès, — comme dirait Mascarille — qu'il s'établit à présent dans le centre de Paris.

Elles arrivent toutes, entrent avec leur « patito » chargé des paquets ; elles se retrouvent, bavardent, s'assoient par petits groupes à de petites tables — vite entourées d'ailleurs

par des gentlemen amis qui connaissent leurs habitudes. Et l'on boit du thé, encore du thé, toujours du thé, tout en se bourrant de muffins et de sandwichs. Les marchands de thé se sont vus à la noce durant quelque temps et l'on cite un de ces industriels qui a gagné jusqu'à cent mille francs par an : que d'eau chaude ! Mais aujourd'hui la vogue se porte vers les grands hôtels. Quelques-uns ont installé en effet des halls ou des salons immenses, décorés de tapisseries, scintillants de lumière électrique; et là, dans un confort luxueux, se réunissent « à leurs moments perdus » les aimables désœuvrés de la vie parisienne, gens très occupés puisqu'ils n'ont rien à faire. On ne saurait croire d'ailleurs de quel excellent rapport, sans compter la réclame, est cette vente d'eau chaude pour ces « palaces ». Mais les chiffres indiscrets sont là : et dernièrement, par exemple, en un dimanche, tel illustre hôtel des environs de la Colonne vendait pour quinze cents francs de sandwiches et de tasses de thé, tandis que tel autre, qui trône autour de l'Arc-de-Triomphe, en vendait pour deux mille quatre cents francs dans le même après-midi.

Il faut voir évidemment dans ces habitudes des influences étrangères : celle des modes anglaises, qu'il est de bon ton d'imiter, — et aussi celles des coutumes russes, qui par suite de nos relations avec les Slaves tendent à se répandre parmi nous. C'est ainsi qu'un gros événement politique, comme une alliance, peut se traduire par de minimes changements de la vie quotidienne...

Cette effroyable consommation de thé a aussi des causes physiques : le délabrement des constitutions ne permet même plus l'usage des vins dits « de dames ». Nos aïeules et nos aïeux avaient de plus valeureux estomacs. Eux aussi « goûtaient », mais il ne prenaient pas quelques gouttes d'eau chaude édulcorées par quelques gouttes de crème peut-être peu authentique. Ils avalaient gaillardement quelques doigts de madère et mangeaient de fort bel appétit des « biscuits à la cuiller ». Ce fut très longtemps une mode bien française. On en trouve la trace dans les contes du dix-huitième siècle, — par exemple dans les pimpants dialogues du chevalier de Nerciat, — aussi bien que dans les romans du second Empire. Avant 1870, quand les gens du monde voulaient vers le milieu de l'après-midi se réconforter en bavardant, ils allaient, non pas dans quelque « palace » fantastiquement luxueux, mais simplement chez un boulanger-pâtissier.

A ce propos, un charmant Parisien de cette époque — nous allions dire un vieux Parisien, mais les Parisiens d'alors ne sont jamais vieux — nous contait l'anecdote suivante :

Un jour, un duc très célèbre, si célèbre qu'il était pour les Français le Duc, comme Rome était pour les Latins la Ville, après une course à cheval dans les allées nouvellement tracées du Bois, se sentant affamé, descendit devant l'humble porte d'un boulanger des environs de l'Etoile. Le quartier n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, et encore presque campagnard il ne possédait pas d'hôtel à tasses de thé. Le duc entra donc dans la modeste et propre boutique. Les croissants étaient dorés et appétissants ; la boulangère était jolie et blonde. Le duc croqua d'une dent joyeuse les croissants et regarda d'un œil agréablement surpris la boulangère. Le lendemain il revint avec des amis et, peu à peu, tout en prenant l'habitude de venir croquer les croissants, il prit celle de trouver la boulangère à son goût et de le lui faire entendre de façon assez pressante. Mais la belle blonde, un après-midi qu'il était sans doute un peu trop galant, lui dit :

— Monseigneur — car je sais qui vous êtes — vous me demandez ce que je suis décidée avec raison à ne jamais vous accorder. Moi, je vais vous demander quelque chose à mon tour : il vous sera facile de céder à ma demande, et au lieu de vous permettre une action vilaine, je vous aurai fait faire une bonne action. La boulangère n'a pas beaucoup d'écus, mais elle aime son mari. Elle l'a épousé par amour ; il est travailleur et habile ouvrier, vous ne l'ignorez pas, monseigneur, puisque vous aimez tant nos croissants. Voulez-vous faire notre fortune ? Continuez à venir avec vos amis : ce sera bien vite la mode d'accourir ici, et notre humble boutique ne tardera pas à s'emplir d'une foule élégante.

Le duc était homme d'esprit ; il prisait autant les jolis sentiments que les jolies femmes. Il accueillit de bonne grâce la prière de la boulangère. Il vint et revint en nombreuse et brillante compagnie. Le succès entra sur ses pas et la fortune. Et maintenant encore la « pâtisserie du duc » est une des plus prospères et des plus renommées du quartier de l'Etoile...

Cette anecdote vraie ne semble-t-elle pas quelque conte moral, plus moral que les contes moraux de Marmontel, et ne pourrait-elle pas s'appeler : *la Boulangère du Duc, ou la vertu récompensée?*

La Crise économique et la politique commerciale de l'Allemagne

Les victoires de 1870, on l'a déjà remarqué maintes fois, n'ont pas seulement inauguré pour l'Allemagne une ère politique nouvelle. Elles ont été le point de départ d'une période sans exemple de progrès industriel et commercial. « Ce que l'Angleterre a atteint en un siècle, écrivait naguère un économiste anglais, le nouvel empire l'a obtenu en un quart de siècle. Ce pays s'est tellement transformé que quelqu'un qui ne l'aurait pas visité depuis 1870 ne le reconnaîtrait plus. » Mais voici qu'à la période des vaches grasses a succédé la période des vaches maigres. A la suite du brillant essor dont j'essayais, il y a quelque temps, de tracer une esquisse (1), l'Allemagne subit une crise qui peut être comparée à une sorte de fièvre de croissance déterminée par les excès mêmes de son développement. La plupart des industries se plaignent d'une sorte de malaise dont le contre-coup se fait sentir dans toutes les classes de la population. Ce malaise a sa répercussion sur toutes les branches de l'activité nationale, et les rigueurs de l'hiver accroissent dans les masses populaires les souffrances inquiétantes qu'il entraîne.

I

La cause fondamentale de la crise actuelle est la surproduction. Une partie des usines créées depuis deux ou trois ans,

(1) *L'Essor industriel et commercial du peuple allemand*. Première édition, 1898; troisième édition, 1906.

et montées sur un très grand pied, ne répondaient pas à des besoins réels. Elles avaient immobilisé des capitaux si importants qu'un krach était inévitable. La crise industrielle s'est compliquée d'une crise financière. Sortant outre mesure de leur rôle normal, les maisons de banque allemandes s'étaient lancées dans des entreprises de toute sorte, elles avaient engagé leurs ressources dans des commandites considérables qui ne pouvaient manquer d'alourdir leur marche. La chute retentissante de quelques-unes d'entre elles a été accompagnée d'accidents dramatiques et scandaleux dont la presse a encore exagéré la gravité et qui ont provoqué dans tous le pays une véritable panique. La tempête se calme en ce moment, l'horizon s'éclaircit, un tassement se produit. Mais l'harmonie qui avait été détruite entre la production et les possibilités de consommation sera longue à se rétablir.

Avec leur esprit méthodique et réfléchi, les Allemands cherchent à se rendre compte des causes véritables de leurs souffrances. Ils sentent bien que, le marché intérieur étant presque saturé, il leur faut écouler au dehors la plus grande partie de leur production et découvrir de nouveaux débouchés. L'exportation est devenue pour l'Allemagne d'une nécessité d'autant plus absolue que l'agriculture, en dépit des encouragements qu'elle a reçus et des progrès que lui a fait faire la science, ne peut plus nourrir tous les habitants. Avec des accroissements de population annuels de plus de huit cent mille individus, comment espérer que la culture du sol, dans un pays où il y a beaucoup de mauvaises terres, puisse nourrir tant de bouches nouvelles? Dès maintenant il faut acheter, bon an mal an, pour plus de deux milliards de denrées alimentaires de toute sorte à l'étranger. Ce n'est qu'en vendant sur les marchés du dehors les produits de son industrie que l'Allemagne peut se procurer l'argent nécessaire pour ces achats indispensables (1). C'est en payant ces denrées alimen-

(1) La situation de l'Allemagne ne peut donc se comparer à celle de la France, qui, avec son faible accroissement de natalité, peut arriver à peu près à nourrir tous ses enfants. L'Allemagne ne peut, d'autre part, vivre aussi aisément que nous sur son capital. Elle s'est lancée dans de gigantesques entreprises avec des capitaux manifestement insuffisants, et l'une de ses erreurs a été de capitaliser les actions de ces entreprises à un taux trop élevé.

taires aussi bon marché que possible qu'elle empêche le renchérissement de la vie, qu'elle maintient les prix de revient à un taux qui lui permet de faire aux produits similaires des autres nations une concurrence souvent victorieuse. La prospérité de l'industrie a plus d'importance pour les agriculteurs qu'on ne le croit généralement. Les populations industrielles achètent plus de produits agricoles que les populations agricoles n'achètent de produits industriels. Celles-ci n'ont-elles pas surtout intérêt à ne pas voir augmenter le prix des vêtements, des machines, des outils, des instruments agricoles qu'elles sont forcément obligées de se procurer ? C'est par l'élevage du bétail et par les produits accessoires, lait, beurre, fromage, qu'elles essayent maintenant de faire quelques bénéfices. Elles sentent bien que la culture des céréales ne peut plus aujourd'hui être pour elles rémunératrice.

II

Mais cette politique d'expansion au dehors, cette politique mondiale, *Weltpolitik*, comme on l'appelle, se heurte à de gros obstacles : d'abord au courant protectionniste qui passe actuellement sur le monde. La plupart des grandes nations considèrent aujourd'hui le libre-échange comme une utopie. On ne peut plus s'attendre à voir les divers peuples, libres de toute entrave, suivre leur développement économique naturel ; il faudrait être bien naïf pour s'imaginer qu'on marche vers la réalisation par la liberté de cet équilibre économique du monde qui est l'idéal des libre-échangistes. L'Angleterre elle-même abandonne peu à peu les principes qui lui valurent jadis tant de victoires. Les États-Unis, abrités derrière leurs tarifs quasi prohibitionnistes, ont pu, en 1900, vendre pour 1,020 millions environ de marcs de marchandises à l'Allemagne, qui ne leur en a vendu seulement que pour 439 millions en chiffres ronds. Et c'est à bon droit que les Allemands se montrent inquiets des progrès que font ces formidables *Trusts*, qui, maîtres des prix sur le marché national, peuvent finalement, grâce aux bénéfices qu'ils réalisent aux dépens de leur clientèle américaine, vendre à des prix très bas, parfois même à perte, sur les marchés du dehors.

La politique d'expansion dans laquelle l'Allemagne s'est engagée a eu d'autre part pour effet de précipiter vers l'industrie et le commerce un nombre considérable d'individus. La population agricole de l'Allemagne correspondait encore, vers 1850, à 65 pour 100 du chiffre total des habitants. Elle est aujourd'hui de moins d'un tiers. Cette transformation dans les occupations du peuple allemand est le phénomène le plus caractéristique de l'évolution intérieure du nouvel empire. Elle a « déraciné » une partie des habitants des campagnes, elle a profondément modifié la répartition du travail entre les diverses branches de l'activité nationale. Elle a surtout grisé une foule de gens, et aujourd'hui, à la suite d'une progression constante des importations sur les exportations, l'empire d'Allemagne en est arrivé à un chiffre d'importations de 5 milliards 833 millions de marcs, contre 4 milliards 565 millions seulement aux exportations, différence qui tient surtout à l'invasion croissante de produits agricoles étrangers.

La différence entre les importations et les exportations est parfois un signe de richesse. Mais elle est inquiétante quand elle provient de denrées dont la nation pourrait produire une partie et que le travail étranger obtient le privilège de fournir ! Les produits agricoles ne sont-ils pas en somme les plus rémunérateurs de tous, puisqu'ils sont en grande partie un don de la nature? Et il ne faut pas oublier que les États-Unis ont eu cette année une magnifique récolte : elle a passé de 250 millions d'hectolitres (chiffre de 1900) à 320. L'Allemagne, qui n'a eu qu'une médiocre récolte, devra importer plus de 25 millions d'hectolitres : c'est une situation désolante, surtout pour les agriculteurs qui, n'ayant que peu de blé à vendre, ne peuvent espérer bénéficier d'un relèvement sensible des prix.

N'ont-ils pas raison de dire que, la crise industrielle pouvant encore se prolonger un certain temps, il conviendrait au moins pendant ce temps-là de les défendre, de développer les cultures, de favoriser, fût-ce par quelques mesures factices, les populations rurales, de chercher même à déterminer un retour de tous les ouvriers qui chôment vers le travail des champs? C'est assurément un grave danger pour un pays que d'être, pour la subsistance des deux cinquièmes de ses habitants, à la merci d'autres nations qui, à un moment donné,

pourraient lui couper les vivres. L'Allemagne, en portant tout son effort vers le développement de l'industrie, s'est liée d'une façon trop étroite avec le marché universel, s'est lancée outre mesure dans ce commerce d'exportation qui est toujours si chanceux. La conquête perpétuelle de nouveaux marchés à laquelle elle s'est condamnée ne sera pas indéfiniment possible. Partout on parle déjà d'encombrement. Malgré leur esprit entreprenant, les Allemands n'arriveront sans doute pas à multiplier les relations commerciales et les débouchés dans une mesure suffisante pour écouler l'excédent de leur production. Et la situation est d'autant plus inquiétante pour l'avenir que les conditions avantageuses dans lesquelles travaillaient jadis leurs industriels se sont modifiées. Les salaires ont trop augmenté pour que la différence entre leurs produits et les produits similaires des autres nations puisse rester considérable.

Déjà la concurrence des pays neufs est manifestement défavorable aux nations anciennes comme l'Allemagne, écrasées par les charges du passé et les impôts du présent. De ces pays d'où l'Europe retirait surtout jusqu'ici des matières premières, voici qu'arrivent de plus en plus abondamment sur les marchés du vieux monde des produits manufacturés qui feront chaque jour aux produits européens une concurrence plus terrible. Des peuples qui étaient jusqu'ici des acheteurs ont maintenant la prétention, non seulement de se suffire à eux-mêmes, mais encore de vendre un grand nombre de choses aux Européens. Les clients d'hier vont être bientôt les concurrents de demain : témoin le Japon et l'Inde, pour ne citer que ceux-là (1).

Qu'arrivera-t-il alors si l'Allemagne se voit chassée de ces marchés sur lesquels elle comptait pour l'avenir, si les Américains et peut-être aussi les Russes la supplantent pour quelques-uns des produits qui lui ont valu depuis dix ans le plus de succès, si elle ne peut plus vendre assez pour pouvoir nourrir toute sa population ? L'exemple de l'Angleterre n'est-il pas caractéristique ? L'agriculture anglaise suffisant à peine à nourrir le quart des habitants, l'Angleterre est obligée de faire de prodigieux efforts pour entretenir une flotte formi-

(1) Cf. à ce sujet mon dernier livre : *la France et le marché du monde*. Paris, Larose, 1901.

dable, de façon à ne pas redouter une famine en temps de guerre. Mais l'Angleterre peut faire ce qui est interdit à l'Allemagne, qui n'est pas, par sa position géographique, une puissance insulaire. La transformation d'une nation autrefois essentiellement agricole en nation presque exclusivement industrielle et commerçante a d'ailleurs amené un autre changement. Le peuple anglais s'étant mis à tisser, filer, forger, naviguer, commercer, comme si le genre humain avait pris l'engagement de se laisser à perpétuité approvisionner, vêtir, chauffer, véhiculer par lui, au lieu de recourir à sa propre industrie, il lui a fallu des débouchés à tout prix. Mais il n'a pas suffi de créer une énorme marine marchande, protégée par une formidable marine de guerre. L'inflexible logique n'a pas permis de s'en tenir là. Pour être sûr de trouver des débouchés dans ces contrées lointaines qui s'ouvraient peu à peu à la civilisation, il a été nécessaire de poursuivre une politique de conquête et cette politique se continue sous nos yeux. La nation agricole n'est pas demeurée simplement une nation industrielle et militaire. La force des choses l'a rendue conquérante.

III

On comprend sans peine pourquoi le projet de tarif douanier, dont la première lecture au Reichstag a déjà occupé un nombre de séances exceptionnel, fait naître aujourd'hui chez nos voisins de si vives discussions.

Le gouvernement impérial s'est peu à peu rapproché des agrariens. Le chancelier, M. de Bulow, énergiquement secondé par M. de Posadowsky, secrétaire d'État, a témoigné de son désir de protéger la production nationale, et de ne conclure de traités de commerce que dans la mesure où ceux-ci seront conciliables avec le programme de défense auquel la majorité du Parlement semble fortement attachée. Cette majorité se compose de la presque totalité des conservateurs, de la plupart des membres du centre et d'une fraction importante des nationaux-libéraux. Elle est loin d'ailleurs d'être homogène. Et tandis que les uns déclarent le projet gouvernemental insuffisant et réclament un droit d'au moins 7 marcs 50 par hectolitre de blé, d'autres, tout en se montrant décidés à

défendre l'agriculture nationale, reconnaissent qu'il faut tenir compte des intérêts de l'industrie ; ils estiment surtout qu'il faut se réserver le moyen de conclure de nouveaux traités de commerce dans de bonnes conditions. Les députés du centre, fidèles à la tactique qui leur a souvent réussi, ne se laissent pas seulement guider par des considérations d'ordre objectif; ils veulent aussi se réserver la possibilité de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre. Ils savent bien au surplus que si la plupart de leurs électeurs sont des campagnards, ils ont aussi dans les milieux industriels des amis qu'il faut ménager. Beaucoup sont au fond très sympathiques aux masses ouvrières menacées par un projet qui, s'il était voté sans modifications, entraînerait un renchérissement notable du prix du pain.

En face de la majorité agrarienne se dresse une opposition composée, elle aussi, d'éléments très divers qui s'étendent depuis les socialistes jusqu'aux nationaux-libéraux. Depuis quelques mois, cette opposition a fait beaucoup d'agitation dans le pays. Elle a fait circuler des pétitions et recueilli plus de trois millions et demi de signatures. A en juger par l'accueil que les agitateurs ont reçu, il est permis de penser que la majorité parlementaire actuelle ne s'appuie pas sur la majorité des électeurs. Le dernier voyage que j'ai fait en Allemagne m'a laissé la conviction que le peuple allemand dans son ensemble est hostile au projet gouvernemental. La discussion provoquée par la première lecture s'est terminée par le renvoi du projet à une commission. Les délibérations de cette commission constitueront l'élément principal des débats parlementaires qui s'ouvriront dans quelques semaines. Si la majorité agrarienne demeure inébranlable, il n'est pas douteux qu'elle trouvera devant elle une résistance formidable. Les socialistes d'abord sont décidés à s'opposer par tous les moyens à l'adoption d'une politique qu'un des leurs, le député Singer, a cru pouvoir qualifier de « politique de bandits », qui aurait pour conséquence d'entraîner un relèvement des prix, dont un nombre restreint d'agriculteurs (car le petit propriétaire rural qui vit sur son domaine n'en bénéficierait guère) serait seul à profiter.

D'autres font remarquer que la protection accordée aux produits agricoles, en réduisant les importations de céréales,

causera un préjudice considérable à la marine allemande, diminuera l'activité des ports et entraînera un ralentissement du commerce. Elle aura pour conséquence inévitable un accroissement de malaise pour la plupart des industries. Le moment, ajoute-t-on, est bien mal choisi. C'est aux époques de crise surtout que toute fausse manœuvre, qui pourrait mettre le commerce et l'industrie d'un pays dans un état d'infériorité vis-à-vis de rivaux malintentionnés, aurait de graves conséquences.

L'hostilité au projet gouvernemental sera d'autant plus vive que les députés qui le combattent trouvent dans le sentiment profond des masses populaires un motif de grande confiance. L'expérience a prouvé que, lorsqu'une opposition s'appuie sur un large courant de mécontentement, elle peut se défendre même avec succès contre une majorité. L'agitation par laquelle on trouble aujourd'hui le pays peut d'ailleurs avoir un contre-coup déplorable. Et comme le projet comprend près de mille articles, une obstruction systématique, qui engagerait (le règlement le permet) de longs débats sur chaque article et surtout qui exigerait le vote nominal, pourrait arrêter complètement les délibérations ou au moins les prolonger jusqu'à l'expiration de la période législative actuelle. Les délais pour la dénonciation des traités de commerce actuels seraient expirés ; ce serait à la nation elle-même qu'il appartiendrait de décider et de montrer, par le choix de ses représentants, quelle est la politique commerciale qui a ses préférences.

IV

Il est peu probable qu'on en arrive à cette extrémité. Des concessions réciproques s'imposent. On doit s'attendre à des compromis. Les historiens de l'avenir auront sans doute encore à enregistrer quelques-uns de ces marchandages dont les trente dernières années nous ont offert plusieurs fois le spectacle. Parmi ceux qui déplorent la transformation de l'Allemagne en pays industriel et sont frappés des inconvénients de la politique mondiale, beaucoup reconnaissent que les traités de commerce sont indispensables aujourd'hui pour maintenir

l'activité industrielle du pays. M. de Bulow a tenu à affirmer que le projet gouvernemental n'impliquait nullement l'abandon de la politique des traités.

Mais si l'on ne fait pas quelques concessions, les négociations sur la base du tarif minimum proposé seront certainement très ardues. La Russie, par exemple, se déclare prête à ramener ses droits aux chiffres qu'ils atteignaient en 1891, et même à en établir de plus élevés. Or, si les importations russes en Allemagne ont depuis dix ans passé de 353 millions de marcs à 730, les exportations allemandes en Russie ont passé de 183 millions de marcs à 359! Une reprise de la guerre douanière qui avait mis pendant quelques années tant de froid entre l'Allemagne et la Russie serait néfaste aux deux pays.

La Hongrie, qui exporte beaucoup de blé en Allemagne, ne se montre pas moins irritée. Elle est encore plus inquiète que l'Autriche — qui fait elle-même du protectionnisme à forte dose — de l'orientation qu'on veut donner à la politique commerciale de l'empire. M. de Szell a déclaré catégoriquement que si le projet de tarif passait la conclusion d'un traité de commerce serait impossible pour son pays.

Même crainte en Italie, à tel point que la triple alliance pourrait se trouver compromise.

Les changements de droits auraient aussi pour nous une grande importance. Le nouveau tarif atteindrait nos exportations en Allemagne, notamment au point de vue des graisses animales, des beurres et fromages, des céréales et des fruits, des bestiaux et des chevaux (nous en expédions pour 35 millions), des vins, des ouvrages en bois, des métaux travaillés, des fils et des tissus. L'augmentation serait considérable aussi sur les velours de coton, les tapis de laine, les rideaux, les couvertures, etc. Nous avons bien la clause de la nation la plus favorisée, mais les Allemands se sont ingéniés à créer des catégories qui sont quasi-spéciales à l'industrie française et qui nous empêchent le plus souvent de nous en prévaloir.

Le gouvernement paraît décidé à accepter l'éventualité de beaucoup de récriminations et d'une aggravation du prix de la vie pour les classes laborieuses « afin d'éviter de plus grands maux ». Car il ne s'agit pas seulement d'une question de tarif douanier et de renchérissement du prix. La question

st plus haute. Il s'agit de savoir quelle doit être la contexture sociale du peuple allemand. Dans quel sens faut-il diriger son activité et sa vie économique? Convient-il qu'il s'engage de plus en plus dans la politique mondiale? Cette politique est-elle favorable à son indépendance? N'est-elle pas, au contraire, pour lui une cause de faiblesse? Sans doute, le commerce extérieur a beaucoup augmenté depuis un quart de siècle. Mais cette augmentation continuera-t-elle longtemps? Déjà l'année 1901 marque un sensible recul. Les bénéfices que donnaient la plupart des industries ont diminué à tel point qu'on peut craindre que bientôt quelques-unes d'entre elles n'en donnent plus du tout (1).

La politique mondiale a exercé sur les esprits une séduction dangereuse. On est un peu revenu de l'enthousiasme qu'elle avait d'abord provoqué, et l'on se demande si l'Allemagne ne ferait pas mieux, en prévision des éventualités menaçantes de l'avenir, de chercher à reprendre son indépendance, sa *Selbständigkeit*, et à se dégager des liens trop étroits qui l'unissent aux autres peuples? Ne ferait-elle pas mieux de chercher, par des mesures protectionnistes habilement calculées, à développer ses ressources naturelles de façon à pouvoir, au jour du danger, braver les autres pays? Beaucoup de bons esprits soutiennent même, comme le faisait jadis F. List, que la nation normale est celle qui non seulement peut pourvoir à sa

(1) Il convient toutefois de remarquer que l'Allemagne, grâce aux fortes positions qu'elle a su prendre depuis quinze ou vingt ans sur tous les points importants du globe, continue à faire beaucoup d'affaires et à vendre, surtout dans les pays d'outre-mer, toutes sortes de produits. Il y a là pour son relèvement économique ultérieur un élément considérable dont il faut tenir compte. Ajoutons qu'elle est pourvue d'un magnifique outillage, très moderne, supérieur à l'outillage anglais, et qui est en grande partie amorti. Enfin elle a dans ces dernières années développé son enseignement industriel, commercial, professionnel, avec une intelligence remarquable des nécessités de la vie contemporaine. Elle a aujourd'hui, principalement au point de vue des contremaîtres et des représentants de commerce, voyageurs, courtiers, commissionnaires, etc., un personnel remarquable, une armée de seconde ligne déjà bien aguerrie, qui lui fournira des troupes de réserve précieuses pour les revanches auxquelles elle se prépare.

défense, mais qui peut aussi, grâce au développement simultané de son industrie et de son agriculture, vivre sur ses propres ressources sans dépendre de l'étranger.

Mais tout cela est plus beau en théorie qu'en pratique. Aucun pays ne peut aujourd'hui se suffire complètement lui-même. Les nations de la vieille Europe tendent même de plus en plus à s'éloigner du parfait équilibre préconisé par F. List. Il faut, comme on le disait justement naguère au congrès de Munich, trouver une sorte de moyen terme entre l'état commercial fermé, le *geschlossener Handelsstaat* de Fichte, qui n'est plus possible, et une organisation économique orientée trop exclusivement vers le commerce d'exportation, qui est si chanceux.

Les discussions qui s'engageront cet été devant le *Reichstag* auront, sans nul doute, un grand retentissement. Elles ne touchent pas seulement le peuple allemand, elles intéressent plus ou moins tous les peuples de l'Europe. C'est avec raison que le comte Goluchowski disait un jour que le vingtième siècle serait pour l'Europe le siècle de la lutte pour l'existence sur le terrain de la politique commerciale. Peut-être les nations européennes devront-elles, pour se défendre contre les dangers qui les menacent, contracter, comme il le demandait, une sorte d'« alliance de famille ». Ne conviendrait-il pas que dès maintenant elles cherchent à se prêter un mutuel secours sur ce terrain économique où vont se dérouler quelques-uns des problèmes les plus graves qui s'imposent aux méditations des hommes d'État, à l'aurore du siècle qui vient de s'ouvrir ?

GEORGES BLONDEL,

Professeur à l'École des hautes études commerciales.

Pierre Loti intime

Un beau matin de l'année 1878, le directeur de *l'Illustration* recevait un manuscrit timbré des mers d'Asie et accompagné d'une suite fort curieuse de croquis et d'aquarelles, le tout signé Loti, un nom qui, comme l'envoi, avait des parfums de santal et de laque. Cela s'appelait *Rarahu*, et contait une aventure amoureuse sous des cocotiers, comme dans *Paul et Virginie*. L'auteur se disait officier de marine et avouait l'existence d'un premier volume, *Aziyadé*, passé sous silence par la critique et déjà oublié du public.

Le directeur de *l'Illustration* feuilleta d'un œil distrait le manuscrit, mais regarda attentivement les dessins, qui lui plurent ; Pierre Loti dessinateur devait sauver Pierre Loti romancier. La publication eut un succès extraordinaire ; du jour au lendemain le nom de l'heureux auteur défrayait les chroniques et les conversations mondaines. *Aziyadé* bénéficia, du bruit fait autour de *Rarahu*, et l'édition qui sommeillait dans les sous-sols du libraire s'épuisait en quelques jours. Loti fut tout le premier stupéfait de cet enthousiasme ; timide, discret, aussi peu « gent de lettre » que possible, il se demandait précisément si l'insuccès d'*Aziyadé* n'allait pas lui fermer la porte des éditeurs et des directeurs de journaux. Ignorant la publication du grand journal illustré, — les nouvelles étant rares aux escales, — il eut la plus agréable surprise du monde, à Rochefort, où son arrivée fut pour lui un coup de théâtre. Les lettres, en quelques semaines, s'étaient accumulées par paquets, les amis d'hier et ceux de demain ne voulant pas être en retard ; les coupures de journaux affirmaient l'unanimité de la critique ; les éditeurs attendaient des ordres pour réimprimer ; des concurrents faisaient des offres magnifiques ; on proposait déjà des traités pour des volumes à paraître. L'enseigne de vaisseau Julien Viaud, la veille inconnu, devenait, à vingt-huit ans, célèbre sous le nom désormais fameux de Pierre Loti.

I

Nul effet pourtant n'était moins cherché. L'enseigne de vaisseau n'avait point mis ses dons d'écrivain au service d'un mauvais caractère ou d'une soif de productif scandale ; il avait conté en toute simplicité d'âme un court poème d'amour discrètement teinté d'exotisme et parfumé de senteurs tropi-

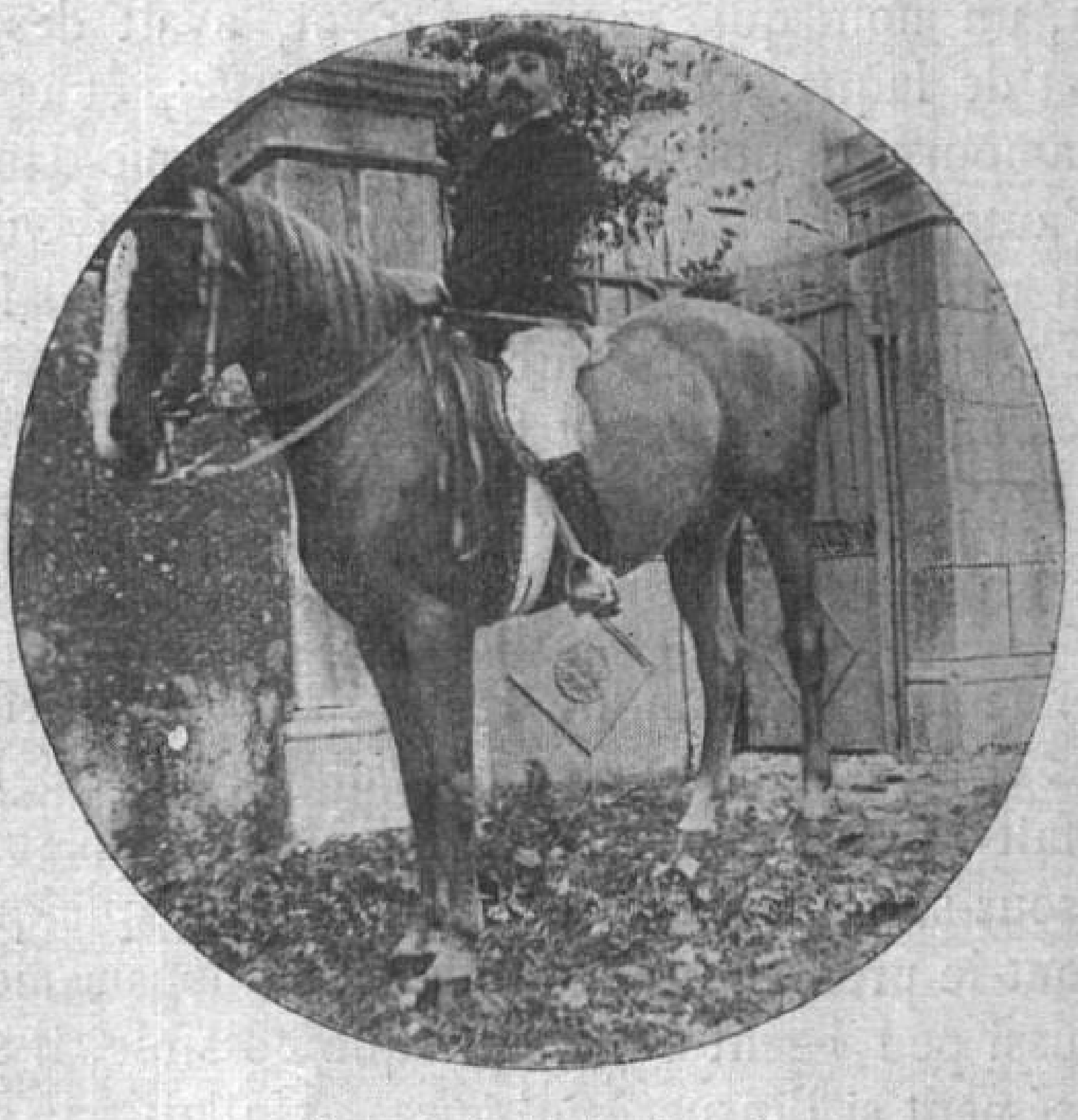

Pierre Loti à cheval.

cales. Ce naturalisme sentimental si délicat, si franchement naïf et vrai, d'une écriture artiste et si nouvelle, devait plaire infiniment. C'était bien là le Bernardin de Saint-Pierre que le dix-neuvième siècle était en droit d'attendre. A cet écrivain qui « venait directement de la nature », comme disait Daudet, s'offraient la fortune et la gloire, ces deux jolies filles qui se plaisent à sourire à ceux qui ne les poursuivent pas.

Mais comment, chez ce timide, le besoin de se produire avait-il soudain pris naissance ? La chose est des plus simples. Doué d'un tempérament d'artiste, amoureux de jolies choses et d'inconnu, l'enseigne Julien Viaud n'aimait point s'attar-

der aux causeries du carré. Plus enclin à la rêverie que ses camarades, il goûtait peu les histoires lestes ou plaisantes qui sont l'inévitable et dernière ressource de tout petit cercle d'hommes appelés à vivre ensemble durant de longs jours. C'est pourquoi, dans le clair-obscur de sa cabine, il recherchait une solitude parfois trop obstinée au gré de ses amis, mais pour lui toujours délicate. Préoccupé de soigner les pauvres fleurs cueillies à la dernière escale, se désolant presque de voir que les orchidées de Singapour seraient mortes avant d'avoir pu être renouvelées à Ceylan, il menait à bord une existence retirée, discrète, qui lui avait fait donner, par ses camarades de bord, ce surnom de *Loti*, en souvenir des fleurs tropicales amoureuses, comme lui, d'ombre et de solitude, et qu'il entourait de soins si minutieux. Écrire n'était pas pour lui une vocation, mais un besoin. Non seulement il trouvait un charme exquis dans cette causerie avec lui-même, une manifestation agréable de son activité; il lui semblait ainsi doublement revivre un passé tout proche et déjà lointain. Ses impressions prenaient la plupart du temps la forme de lettres ; l'insistance d'amis le décida au premier essai de publication. Ce devait être *Aziyadé*.

L'histoire de sa fortune littéraire n'est plus à faire. Les plus éclairés d'entre les critiques lui ont consacré des pages de tout premier ordre, et il n'est pas dans notre rôle, après MM. Larroumet, Brunetière, Salomon, etc., etc., d'analyser et de définir le naturalisme de Pierre Loti. Il l'a d'ailleurs admirablement expliqué lui-même : « Dans tous mes livres il n'y a que trois personnages : Loti, le paysage et l'impression que fait le paysage sur Loti. » Est-il davantage besoin d'insister sur le caractère de monotone mélancolie qui émane de toute son œuvre ? Le pessimisme du siècle a touché ce sentimental de son aile, et cela d'autant plus douloureusement qu'il était plus tendre. Il semble qu'Edgard Poe ait écrit pour lui le fameux poème du *Corbeau*, dont le désespérant refrain frappe d'angoisse et de tristesse : « *Never more ! Never more !* Jamais plus ! Jamais plus ! » Mais si la psychologie de Pierre Loti, par sa simplicité, est d'analyse facile et par cela même connue, sa vie privée l'est beaucoup moins. Ses absences prolongées et sa timidité s'aggravent, en effet, d'une modestie jalouse. Au milieu des célébrités dont nous connaissons les

moindres faits et gestes, dont on nous a révélé le tailleur, le bottier et le menu quotidien, dont les ancêtres et cousins ont été catalogués comme de simples Rougon-Macquart, il demeure seul inconnu, proie difficile du reportage, en butte à des calomnies ridicules dont on est encore à chercher la raison ; les absents n'ont-ils pas toujours tort ? Il nous a donc paru bon, au moment où il revient sur notre vieille terre,

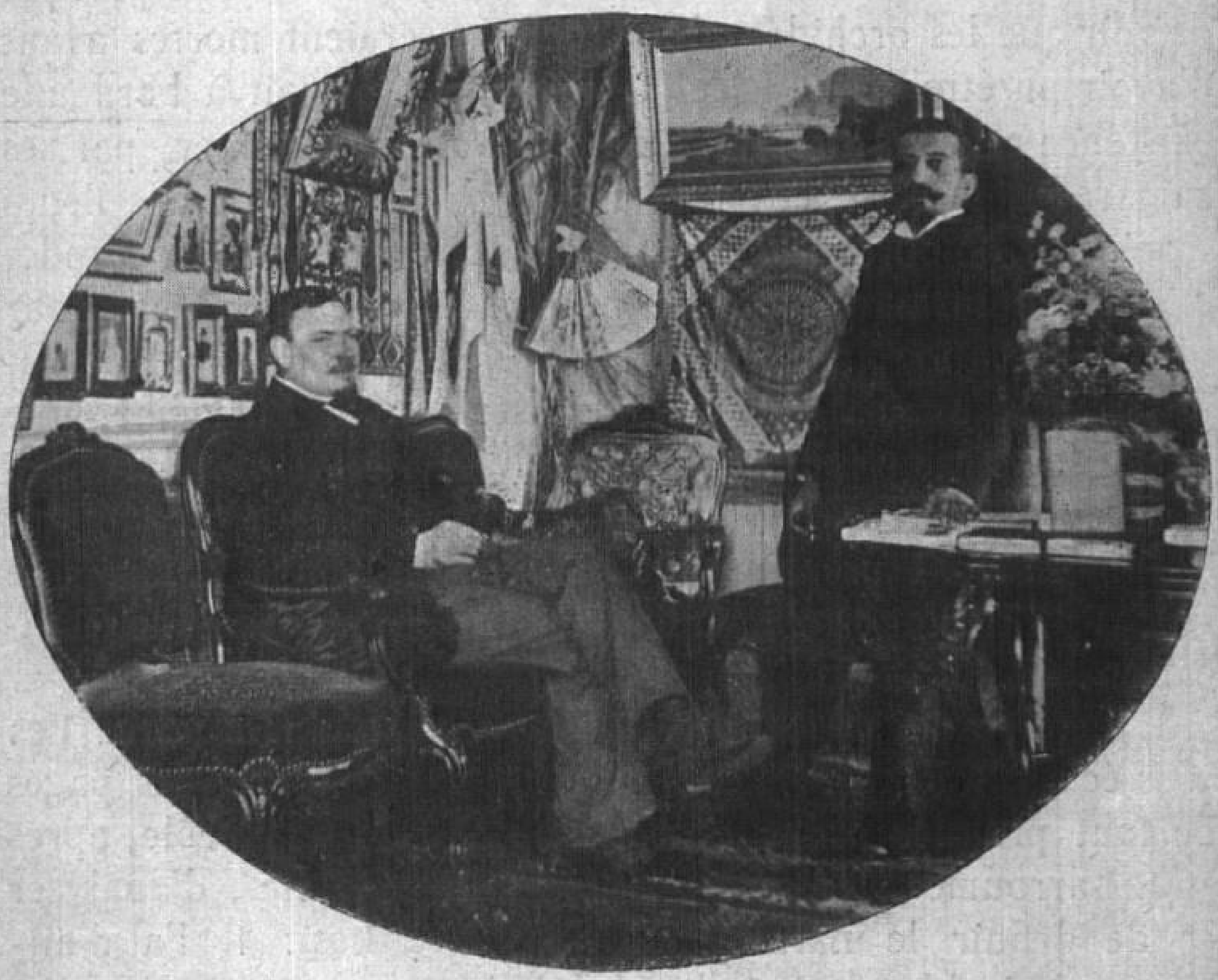

Loti dans son cabinet de travail avec le chansonnier Yann Nibor.

qu'il aime tant, d'écarter cet amas d'insipides racontars et de montrer un Pierre Loti beaucoup moins étrange et beaucoup plus simple qu'on ne le croit généralement.

II

Julien Viaud naquit à Rochefort le 14 janvier 1850. Son enfance se passa dans cette petite ville paisible et charmante, dont il est si souvent question dans ses livres. Enfant délicat, — le petit dernier, — car il avait une sœur plus âgée que lui,

arie, devenue Mme D..., et un frère, Gustave, médecin de a marine, qui mourut en mer à un retour de Cochinchine, il e connut que tard cette liberté et cette vie aventureuse dont l devait se passionner. Choyé par sa mère, une femme admiable de dévouement et de noblesse d'âme; adoré par ses antes et sa sœur, Julien eut une enfance un peu grise, celle e beaucoup d'enfants de la bourgeoisie de province. La etite maison basse de la rue Chanzy, silencieuse et calme, 'était point pour égayer beaucoup ce petit garçon lui-même ranquille et peu rieur. Les roues des cabriolets faisaient rarement résonner le gros pavé rond de cette rue des faubourgs, aux maisons vides, aux fenêtres closes, demeures de marins partis pour de longs mois sur les frégates de l'État.

Son père l'emmenait le jeudi après midi à la promenade, une promenade toujours la même : le tour du jardin de la préfecture maritime, solitaire, très vieux style, un peu sauvage, un mélange de forêt vierge et de parc d'ancien régime. Il était alors vêtu d'un immense manteau lui tombant aux chevilles et d'une casquette à bande de velours dont il était très fier pour ses sept ans.

Julien était doué de façon extraordinaire. Ce garçon-là, disait-on, fait tout ce qu'il veut. Il avait appris le dessin dans l'atelier de sa sœur Marie, elle-même l'élève du peintre Coignet. A l'école de cet excellent maître, Marie Viaud avait acquis une étonnante sûreté de trait dont elle devait faire profiter son frère. Ce goût du dessin le poursuivit toute sa vie. Nous avons parlé en commençant des dessins de *Rarahu* parus dans *l'Illustration* et réédités plus tard en volume. Il faut également mentionner un grand tableau d'autel représentant un saint en prière, vêtu d'une draperie brune et d'un dessous bleu, exécuté pour une église de Constantinople. Ce fut sa façon originale de remercier un prêtre de la paroisse qui lui avait donné des leçons de kopte. C'est le seul tableau à l'huile de Loti qui, croyons-nous, existe, et nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner ici la reproduction.

A côté du dessinateur, Julien Viaud se révéla musicien dès son jeune âge. A six ans il jouait déjà avec une rare perfection, et son jeu est, paraît-il, aujourd'hui encore, quelque chose de tout à fait intéressant et même d'unique. Le grand

écrivain a un toucher d'une extraordinaire délicatesse; i caresse pour ainsi dire le clavier de ses mains longues et fines chargées de bagues. Les rares privilégiés auxquels il a été donné de l'entendre en ont gardé un souvenir étonné.

Il y a quelques années, il s'essaya même au chant ; mais,

Dessin inédit de Pierre Loti.

Saint en prière.

(Tableau peint par Loti pour une église de Constantinople.)

malgré l'avis de Mme de Rute, qui trouvait « la voix de Pierre Loti douce et cadencée », il ne poursuivit pas très loin ses études de vocalises, sa famille l'ayant agréablement plaisanté sur la défectuosité de sa méthode et la déplorable insuffisance de ses cordes vocales.

Dessinateur et musicien précoce, il manifesta également tout jeune ses goûts et ses talents littéraires. Élève irrégulier, mais bon élève, il eut dans ses classes de réels succès de narration française. On ne saurait sur cette première période de sa vie raconter que peu de choses après les souvenirs si complets et si charmants qu'il nous a donnés dans le *Roman d'un enfant*. Qui n'a lu le délicieux morceau où il est parlé « du Bœuf-Apis et du grand Singe noir », professeurs de troisième au lycée; de ce dernier surtout, qui cinglait trop souvent le malheureux écolier de cette apostrophe lapidaire : « Vous me ferez cent lignes, vous le petit sucré là-bas... »

A quinze ans, après la mort de son père, il se rendit à Paris pour préparer, dans une institution, l'examen du *Borda*. Sa vie de marin, à partir de ce jour, nous est trop connue pour y revenir.

On croit généralement que le succès littéraire a détourné le marin de sa première vocation et d'aucuns se sont plu à le qualifier de « marin amateur ». C'est une profonde erreur. Nul plus que lui n'est attaché à son métier, et son titre de capitaine de frégate lui est infiniment plus cher que celui d'académicien. Lorsque le ministre de la marine voulut le mettre à la retraite, il y eut chez lui une émotion et une révolte particulièrement violentes. Il nous souvient l'avoir presque vu pleurer dans ces heures d'attente et d'angoisse.

L'histoire même de cette mise à la retraite est par plus d'un côté piquante et inconnue. L'idée du rajeunissement des cadres venait de Félix Faure, président de la République ; le projet de loi proposé sur son initiative par le ministre de la marine portait que les lieutenants de vaisseau ayant quinze ans de grade seraient mis à la retraite d'office. Or, Loti se trouvait être depuis dix-sept ans lieutenant de vaisseau. On n'avait pas pensé à lui. Un ami personnel de Félix Faure, qui se trouvait être un ami de Loti, se chargea d'aller voir le président pour tâcher d'arranger les choses. Celui-ci, mis au courant des faits, ne voulut pas y croire et fit chercher l'annuaire, qu'il feuilleta. Hélas ! la chose était exacte, Loti se trouvait bien au nombre des lieutenants mis à la retraite. Désolé, et pour réparer le désastreux effet de la mesure prise par lui, Félix Faure promit et fit avoir à Loti la croix d'officier de la Légion d'honneur. Deux mois après, le Conseil d'État,

Dessin inédit de Pierre Loti.

(La cascade de Fataoua.)

lui donnant gain de cause, à lui et à tous ses camarades, le réintégrait dans son grade. Ce fut ainsi qu'en quelques mois, après avoir craint de voir sa carrière brisée, le lieutenant obtint, coup sur coup, la rosette et le grade de capitaine de frégate. C'était bien le moins qui fût dû à ce loyal officier dont s'honore à juste titre la marine française.

L'auteur de *Pêcheur d'Islande*, de *Matelot*, de la *Mort de l'amiral Courbet*, a fait ses preuves. Aux premières nouvelles de la

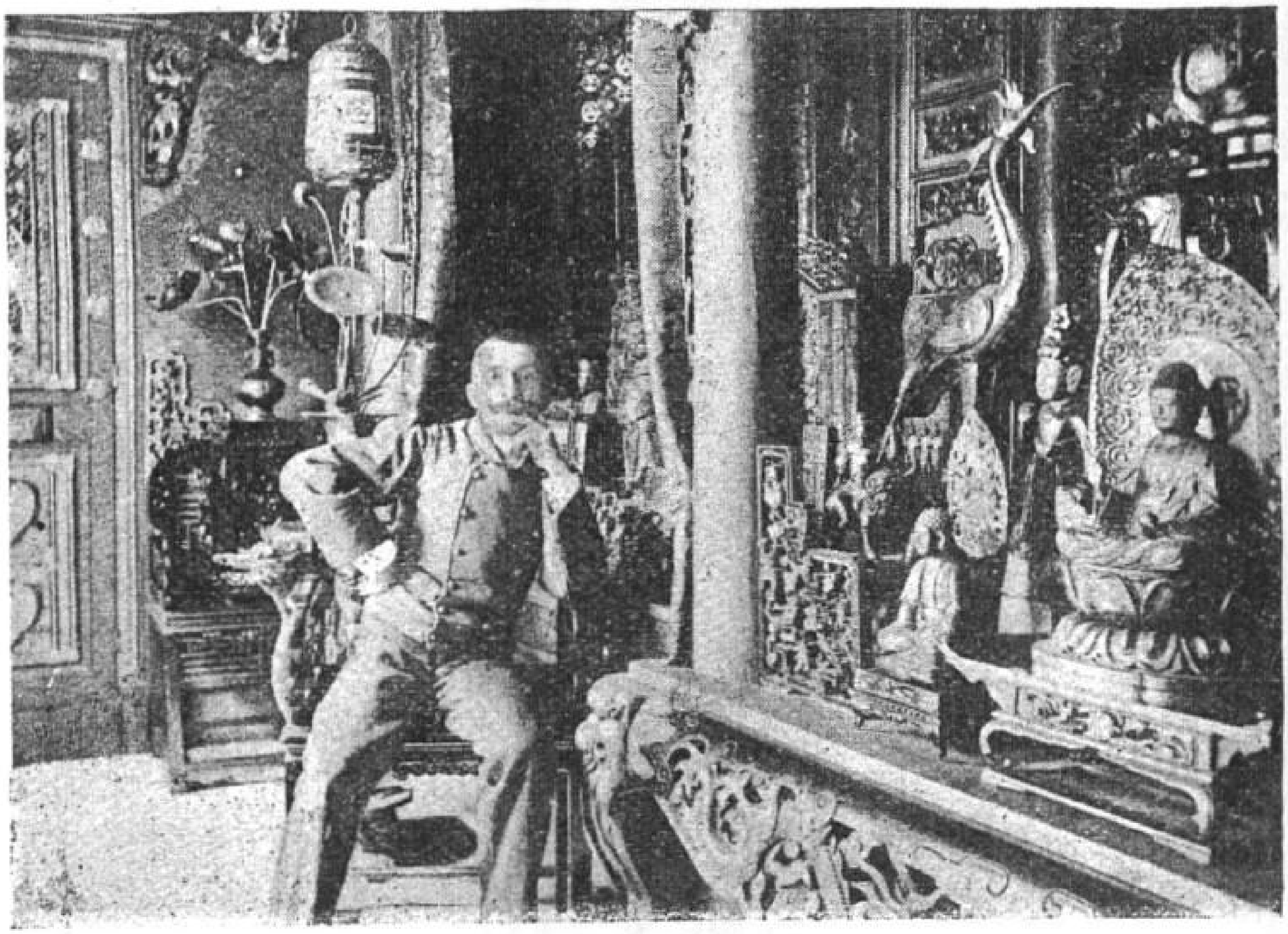

Loti dans son salon chinois.

guerre de Chine, il demanda à repartir et fut choisi par l'amiral Pottier comme aide de camp. Après les longs mois d'une dure campagne, il revient, et les sémaphores signaleront peut-être le vaisseau-amiral à l'heure où paraîtront ces lignes. Puisse le charmant écrivain nous pardonner nos indiscrétions à la faveur de son heureux retour et qu'il nous excuse d'avoir profité de son absence pour visiter sa demeure. Mais ce serait omettre beaucoup que de ne la point décrire.

III

De l'ancien logis familial de la rue Chanzy, Loti a conservé certaines pièces, mais profondément modifié certaines autres.

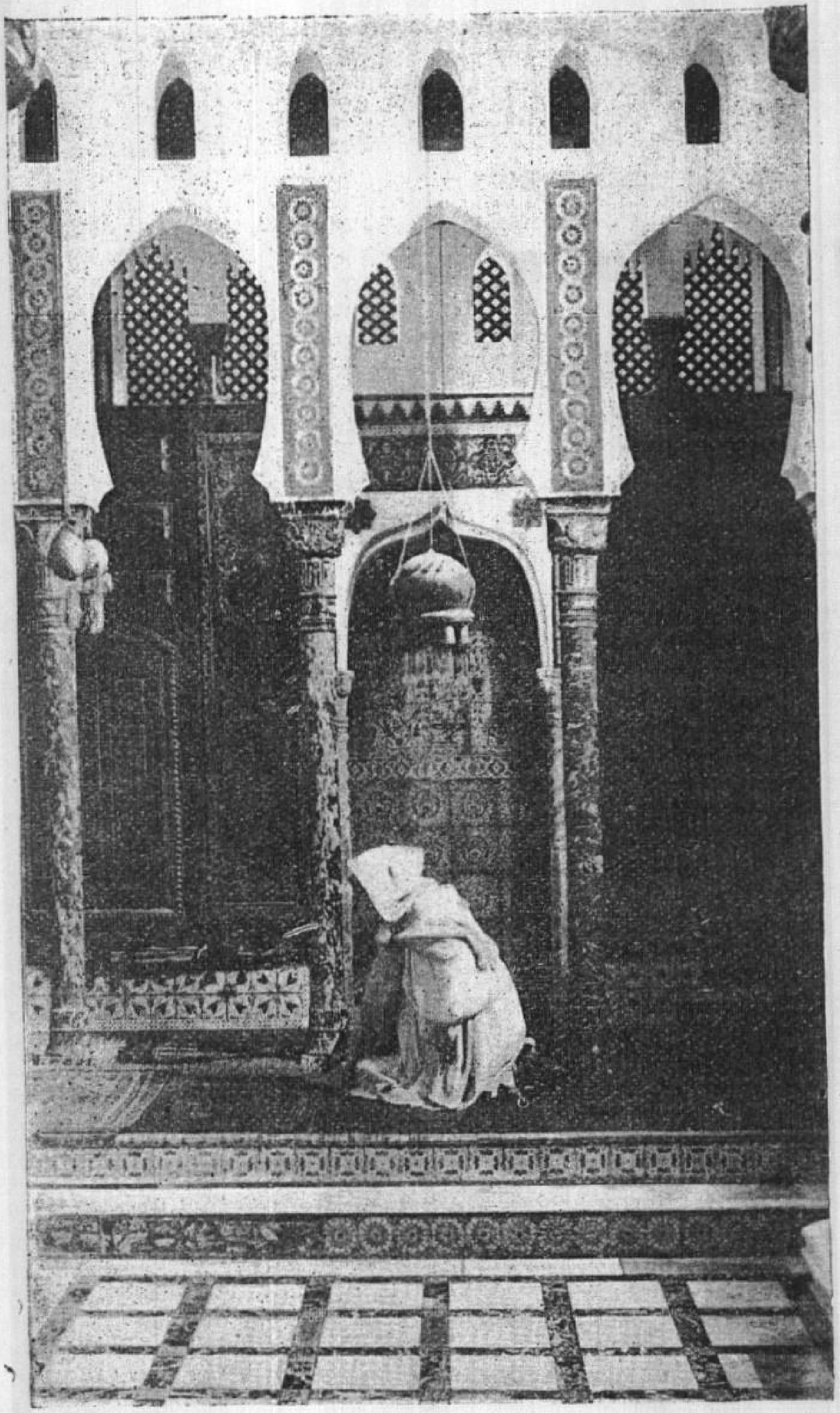

Loti dans la mosquée.

Il a de plus acheté les deux maisons contiguës qui communiquent avec le corps de bâtiment primitif. Les façades sont restées les mêmes, rien ne saurait révéler du dehors les merveilles qui se cachent derrière ces murs gris et sans apparence. Aussi beaucoup d'étrangers prennent-ils pour la maison de Loti un immeuble voisin, d'un goût déplorable, avec des plâtres et un balcon de couleur, qui doit appartenir, très probablement, à un marbrier de cimetière retiré des affaires.

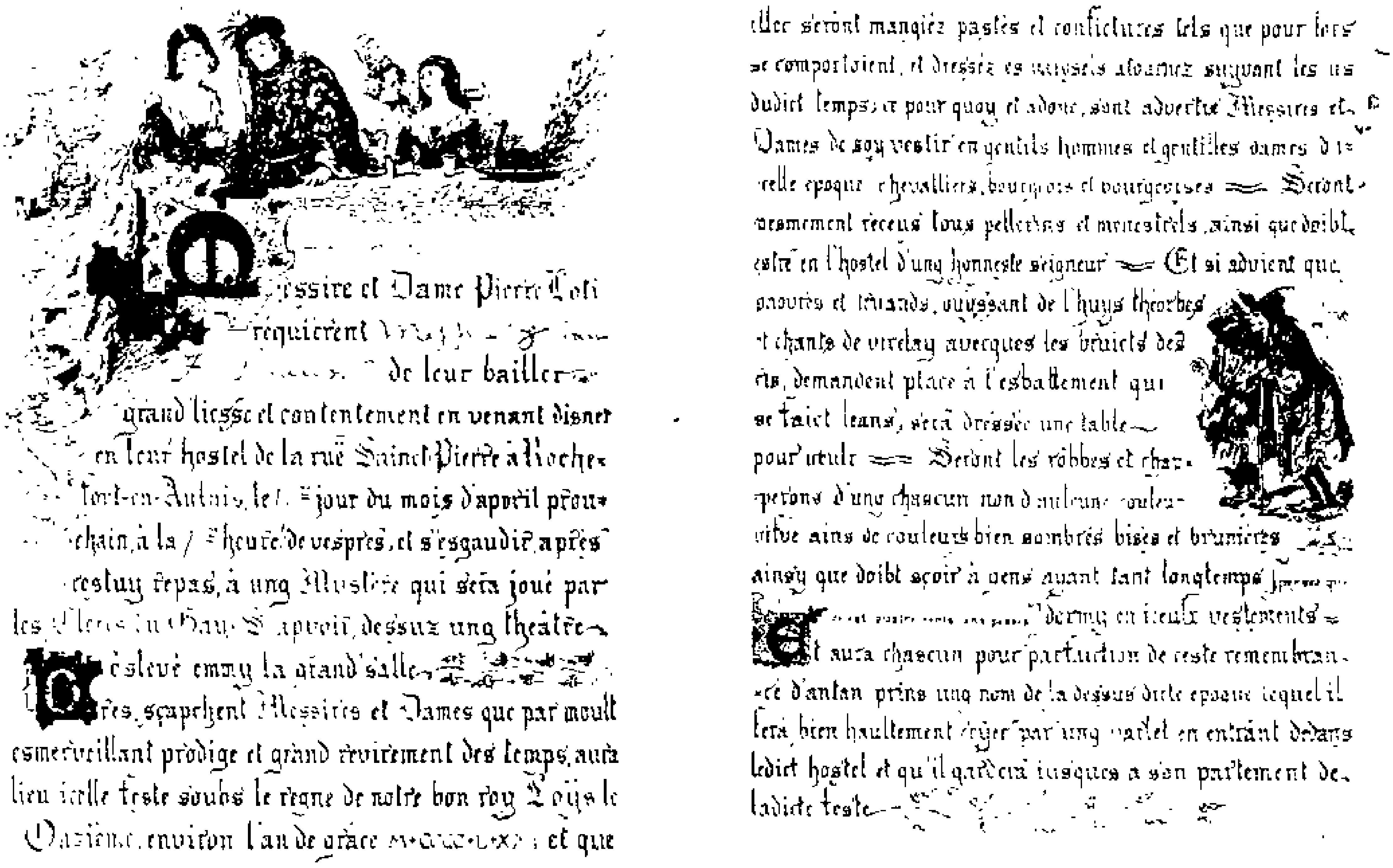
Messire et Dame Pierre Loti requièrent [illegible] de leur bailler grand liesse et contentement en venant disner en leur hostel de la rue Sainct Pierre à Rochefort-en-Aulnis, le [illegible] jour du mois d'apvril prouchain, à la [illegible] heure de vesprés, et s'esgaudir aprés cestuy repas, à ung Mystère qui sera joué par les Clercs du Gay Sçavoir, dessus ung theatre eslevé emmy la grand'salle. Aprés, sçachent Messires et Dames que par moult esmerveillant prodige et grand revirement des temps, aura lieu icelle feste soubs le regne de notre bon roy Loys le Onziesme, environ l'an de grace M·CCCC·LXX ; et que illec seront mangiés pastés et confictures tels que pour lors se comportoient, et dressés es vaisselz d'alors suyvant les us dudict temps ; et pour quoy et adonc, sont advertis Messires et Dames de soy vestir en gentils hommes et gentilles dames d'icelle epoque : chevalliers, bourgeois et bourgeoises. Seront gracieusement receus tous pellerins et menestrels, ainsi que doibt estre en l'hostel d'ung honneste seigneur. Et si advient que pauvres et truands, [illegible] de l'huys theorbes et chants de virelay avecques les bruicts des [illegible], demandent place à l'esbattement qui se faict leans, sera dressée une table pour iceulx. Seront les robbes et chaperons d'ung chascun non d'aulcune couleur vive ains de couleurs bien sombres, bises et brunières, ainsy que doibt seoir à gens ayant tant longtemps [illegible] dormy en iceulx vestements. Et aura chascun pour [illegible] de ceste remembrance d'antan prins ung nom de la dessus dicte epoque, lequel il fera bien haultement crier par ung varlet en entrant dedans ledict hostel et qu'il gardera iusques à son partement de ladicte feste.

Invitation à la fête Louis XI.
(Dessins de Zier.)

Frappons, sans nous tromper, au numéro 142. Un petit couloir sombre, puis à droite, une pièce de réception.

Le premier salon où l'on entre est orné de portraits de famille, d'une grande photographie de Carmen Sylva, reine de Roumanie, avec dédicace, et de deux portraits de Loti en officier de marine. Près de la fenêtre, un magnifique tableau de Raphaël, une *Nativité*, daté de 1515. Sur ce premier salon s'ouvre une courte galerie que le maître de maison a transformée en musée indo-chinois. Tout ce que le Japon et la Chine ont produit comme bronzes, poteries, laques, se trouve là, réuni en un certain désordre qui n'est dû qu'au manque de place. De gros bouddhas dorés scintillent dans l'ombre au

milieu de lotus et d'aroles en métal. C'est dans ce petit musée que Loti a été photographié pour la collection bien connue de

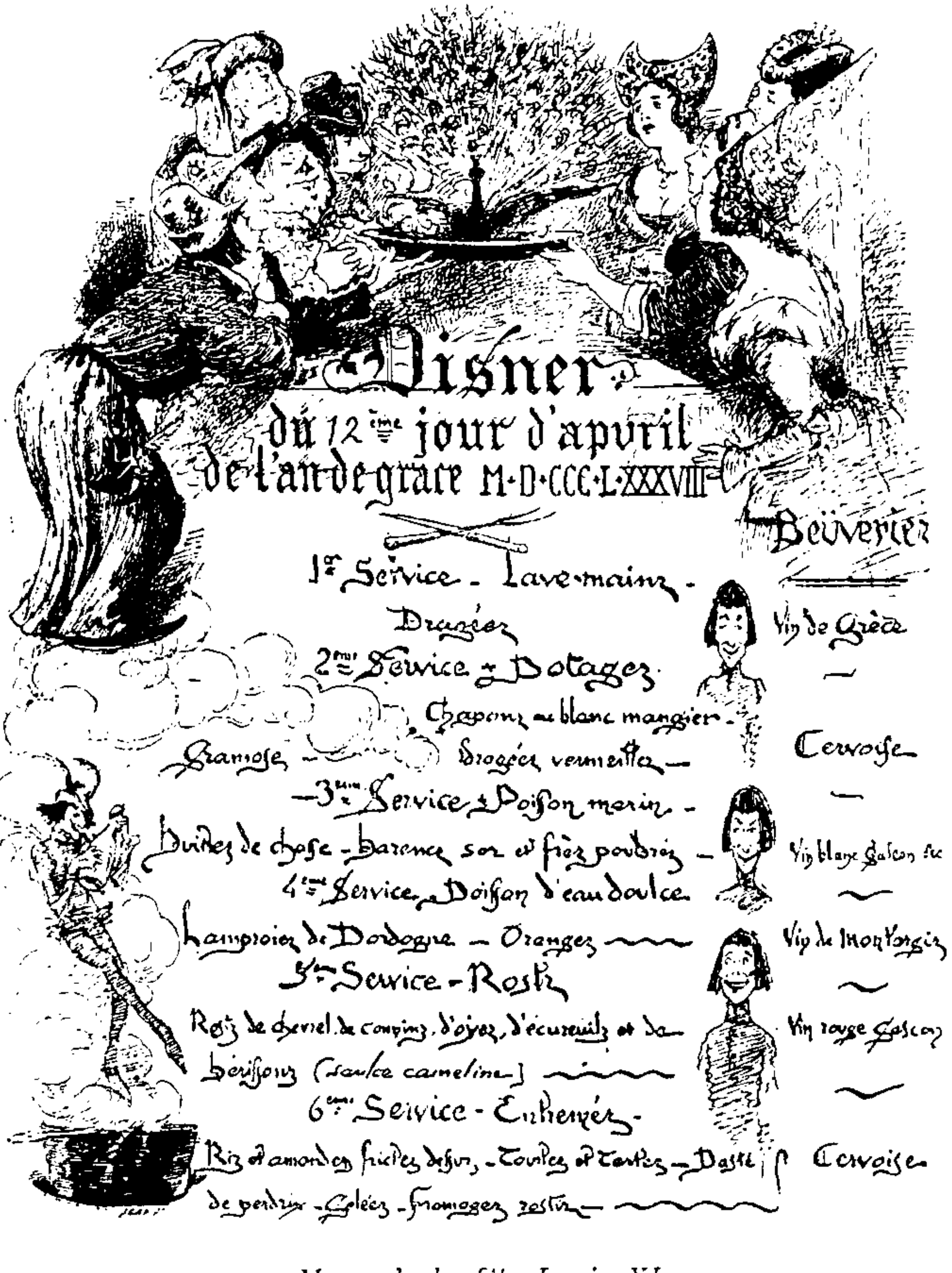

Menu de la fête Louis XI.
(Dessins de ZIER.)

Nos Contemporains chez eux. Le second grand salon, qui fait suite au premier, est de style Louis XVI. C'est là que Mme Loti reçoit. Au-dessus du piano, un portrait de Loti en Maure,

dans un costume étincelant de pierreries, le yatagan au côté. Autour des glaces sont encore les guirlandes de feuillage qui

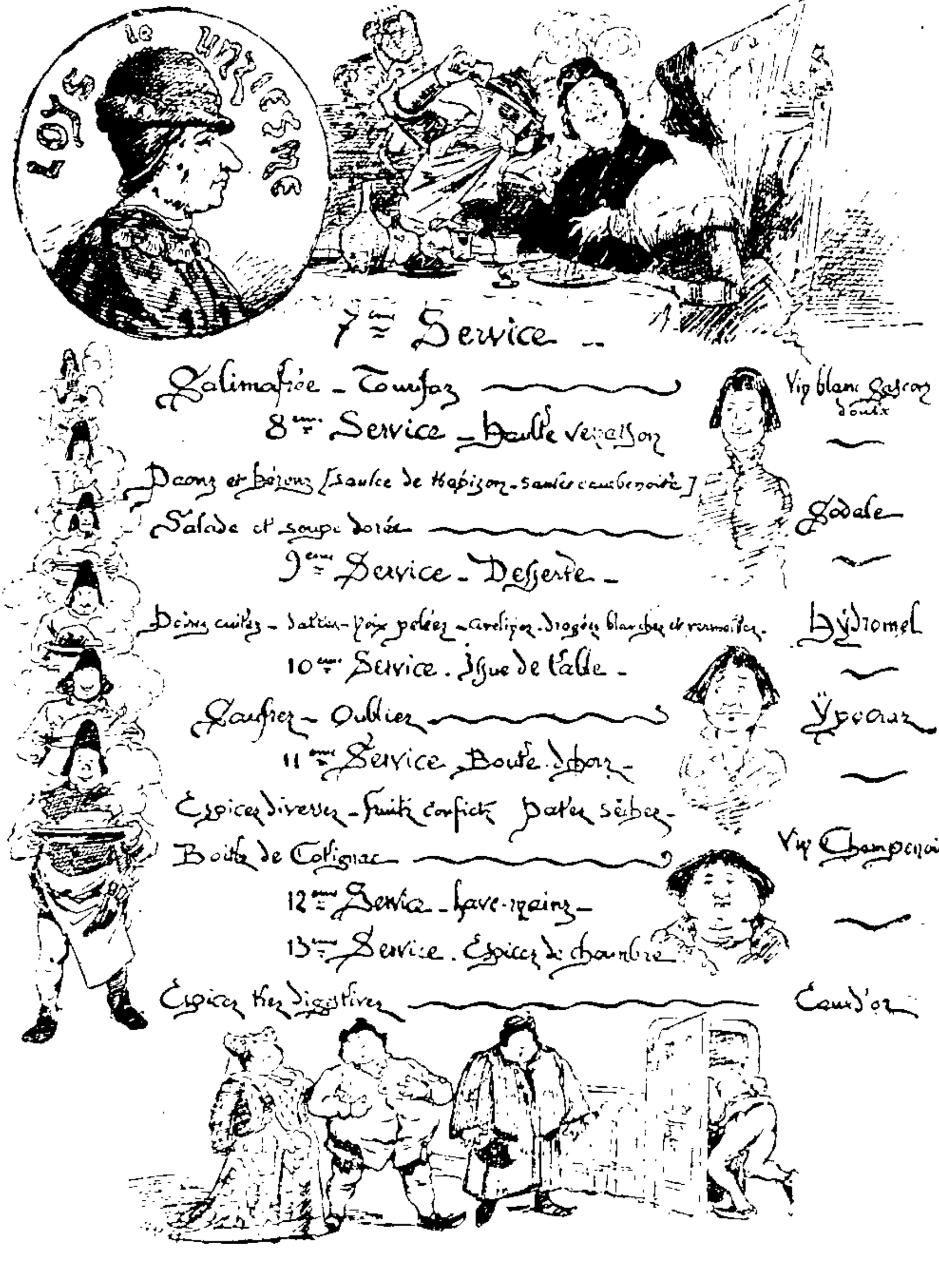

Menu de la fête Louis XI.

(Dessins de ZIER.)

y furent posées lors de la fête donnée en l'honneur de la reine Nathalie de Serbie.

Sur le salon Louis XVI s'ouvre la grande salle à manger

Renaissance, ornée de tapisseries de haute lice qui valent quelque cent mille francs. Sur un dressoir tout un service en argent ciselé et découpé comme une dentelle de Bruges. Un faisan doré pend par les pattes sur le côté de la haute cheminée de bois sculpté, tandis qu'un paon fait la roue sur l'immense table du milieu. Les étendards brodés forment une voûte de soie et donnent à cette salle immense, haute comme une chapelle, une allure imposante et somptueuse. Par un large escalier nous arrivons à la salle gothique, où eut lieu, en 1888, la fameuse fête Louis XI (1). Les fenêtres mêmes de la salle sont de l'époque, puisqu'elles proviennent de l'église de Marennes.

La fête Louis XI eut son heure de célébrité. Mme Adam y fit un toast en vieux français et un baladin pailleté d'or sortit en cabriole du sein d'un volumineux pâté. Les invitations, les menus, les serviteurs, les mets eux-mêmes ne présentaient aucun anachronisme et complétaient cette agréable et coûteuse reconstitution.

Cette fête ne fut pas la seule donnée dans le logis de la rue Chanzy, et il faut rappeler une fête carthaginoise où Mme Rose Caron fut une adorable Salammbô, une fête villageoise pour la pendaison de crémaillère d'une nouvelle salle bretonne, ornée de vieilles poteries, de bahuts rugueux et de filets de pêcheurs. J'ai déjà parlé, enfin, du bal donné en 1899 en l'honneur de la reine Nathalie de Serbie.

Le luxe et la précision de tous ces décors cependant vont s'effacer devant ceux de la mosquée plus récemment construite. Toute pavée de marbre rose et blanc, couverte de tapis somptueux et profonds, scintillante sous la mosaïque or et bleue qui tapisse les murs, blanche, silencieuse, religieuse même, elle ne saurait être décrite que par celui qui, solitaire et triste, vient quelquefois y rêver et s'y souvenir. La mosaïque, les colonnes, les cercueils, les tapis, les étoffes, les armes, le Koran aux arabesques d'or, tout a été rapporté de là-bas, de cet Orient qu'il aime, dont il ne peut se passer, et qu'un jour peut-être il ne pourra plus revoir. Il l'a voulu près de lui, toujours, et à réalisé ce rêve de tout poète et de

(1) Voir *le Figaro* du 19 avril et *le Monde illustré* du 21 avril 1888.

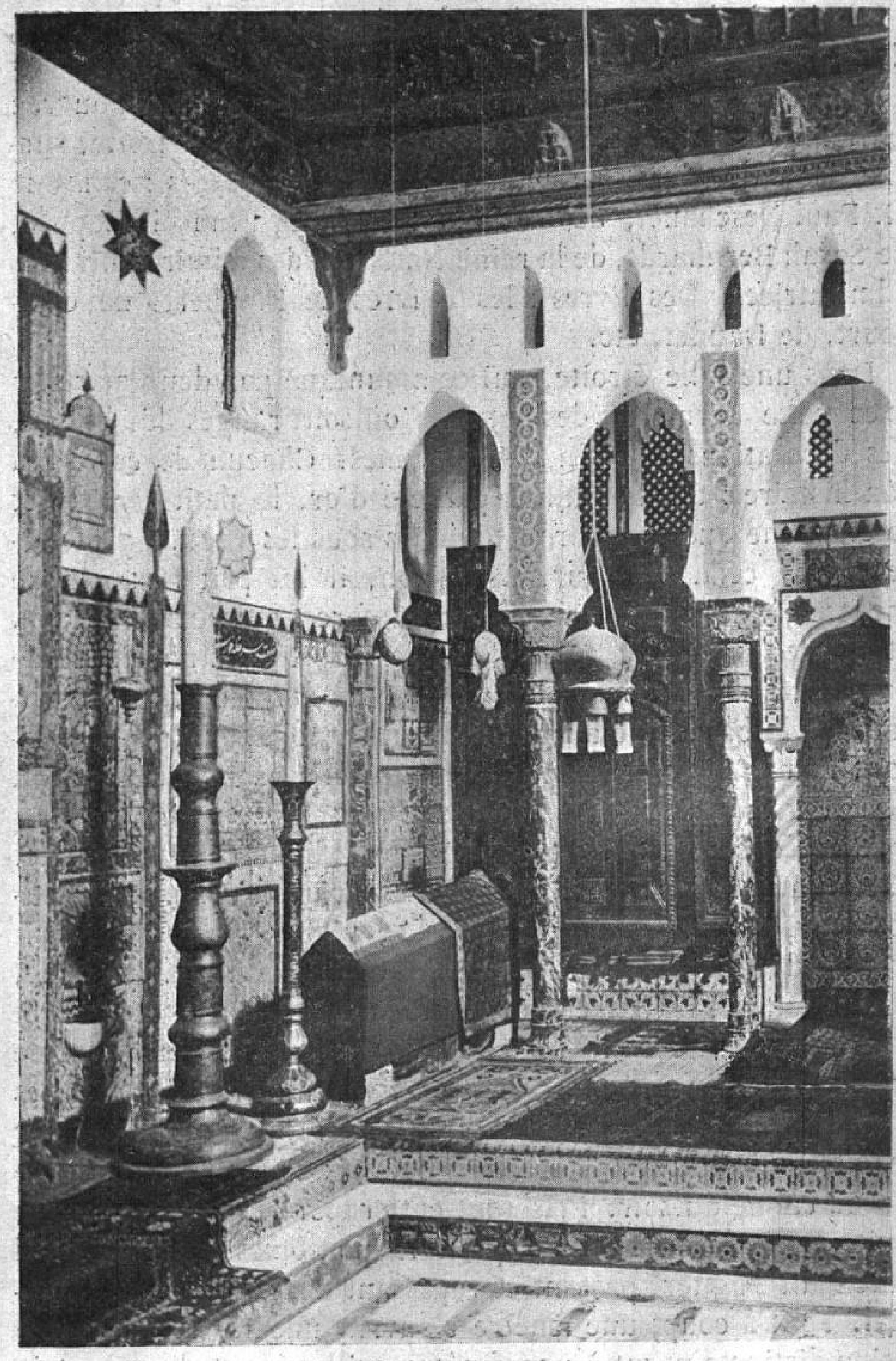

Salon de la mosquée.

tout amoureux de vivre jusqu'au dernier jour dans l'inoubliable décor de la première tendresse.

A côté de la mosquée, deux boudoirs turcs, et dans l'un, dans une niche, un petit portrait : celui d'Aziyadé.

Derrière une tenture une petite porte que personne n'ouvre : celle du cabinet de travail de Loti. La table est étroite, surchargée de papiers, de photographies à dédicaces : celles de M. Paul Deschanel, de Carmen Sylva, de François Coppée, de Sarah Bernhardt, de la reine Nathalie, des admirateurs, des admiratrices. Des livres : les œuvres de Flaubert, de Goncourt, de Daudet, etc.

Dans une salle étroite, qui communique par deux marches avec cette dernière, des vitrines où sont rangés des bijoux, des décorations et enfin des costumes. Chacun de ceux-ci a son histoire : tels le maillot pailleté d'or, le petit cerceau et la cravache que le maître a toujours sous les yeux. Il y a longtemps de cela. Un jour, à Toulon, il lui prit fantaisie de montrer, incognito, au public sa force musculaire et son étonnante adresse. Il alla trouver le directeur d'un cirque de passage, et le soir on vit sur la piste un acrobate inconnu faisant de la barre fixe avec une incomparable maëstria et dressant un caniche noir. Lorsqu'il rappelle ce souvenir, Loti dit volontiers : « Ce fut ma plus belle journée de gloire. »

Voici encore un costume qu'il portait à Constantinople. C'était au moment où il pensait à son roman d'*Aziyadé*. Toujours avide d'impressions neuves et vécues, un soir il s'était fait conduire en barque le long du vieux sérail. L'approche, comme on le sait, en est interdite aux profanes, et souvent une balle, partie de l'ombre, est venue punir le téméraire de sa coupable curiosité. Sournoisement, la barque frôlait les grands murs noirs. Le bruit de petites sandales claquant sur les dalles de marbre, des éclats de voix troublaient seuls le grand calme du soir. Pris tout entier par le charme de cette nuit magnifique, Loti évoquait les fantômes gracieux qu'il entendait s'agiter, passant et repassant dans le gynécée impérial. Tout à coup, une fenêtre s'ouvrit, une forme blanche à peine distincte parut à une fenêtre grillagée, et dans la paix de cette noble vision d'Orient une petite voix flûtée s'éleva, voix bien parisienne, et qui, dans le plus pur français du boulevard, murmura ces mots inattendus : « Cristi ! ce que je

m'embête là dedans !... » Comme on le voit, les costumes de Loti ont leur histoire, et souvent cette histoire est amusante.

Et de tous ces souvenirs s'exhale un parfum un peu triste, celui de joyeux et doux souvenirs qui lentement s'acheminent vers l'irréparable passé. La poésie de l'inoubliable jeunesse est pourtant dans ce petit musée élevé à sa gloire, et nous le quittons avec un peu d'Orient et de soleil dans le cœur...

Demain, peut-être après-demain, un des vieux fiacres qui somnolent au rond-point de la gare le conduira sous les platanes de l'allée vers l'ancienne poterne des remparts ; ce sera sans doute à l'aube ; le ciel rose, la silhouette majestueuse de l'hôpital militaire avec son toit à la Mansard et ses saillies sculpturales, le feront rêver d'un autre siècle, d'un dix-septième ou d'un dix-huitième, élégant raffiné, où les gentilshommes servaient la France par le fer et par la plume, de toute leur âme et de tout leur courage, sans qu'une continuelle ironie ou une persévérante méchanceté s'élevât sur leur route.

P. LASTUREL.

Notre Enquête sur la Question de l'éducation et de l'enseignement[1]

NOTRE CONCOURS — RAPPORT DU JURY

L'empressement mis par nos lectrices et nos lecteurs à répondre à notre appel est la preuve — et certes rien ne pouvait nous être plus agréable — que notre idée réalisait plus d'un désir secret, qu'elle répondait à un besoin. L'initiative de la *Revue hebdomadaire* fut donc heureuse : on en appréciera les fruits.

Plusieurs de nos concurrents ont désiré garder l'anonymat, d'autres nous ont prié de ne pas dévoiler le pseudonyme sous lequel ils se cachent trop modestement. Sans faire entrer les travaux des uns et des autres dans le total général, nous rencontrons d'abord des pères et des mères de famille, soucieux de développer l'intelligence et de former l'âme de leurs enfants, avec quelle sollicitude! — leur accent le dit assez, — mais aussi avec quelle angoisse de ne pas être aveuglés par leur amour!

Puis des élèves de nos classes supérieures, et des étudiants, hier encore sur les bancs de nos lycées et collèges; ils nous apportent la fraîcheur de leurs impressions, ils ont compris la gravité d'un problème éminemment national, il ont cons-

(1) Nos lecteurs nous pardonneront d'avoir employé pour les extraits de cette enquête des caractères un peu fins. Nous y avons été conduits par l'abondance même des textes à citer. Cela est tout à l'honneur des concurrents, mais aussi tout à l'avantage du public qui aura ainsi un document très complet et très impartial sur cette grande question de l'enseignement dont se préoccupent en France tant de bons esprits.

cience des devoirs qui leur incombent déjà, comme hommes et comme citoyens.

Des publicistes, dont l'esprit s'ouvre à toutes les curiosités.

Des militaires, des médecins ou vétérinaires ; leur témoignage, intéressant sur toutes les questions, avait plus de prix chaque fois qu'ils nous disaient les résultats de leurs observations personnelles sur des sujets techniques.

Des professeurs, — ne vous récriez pas : ils ont bien le droit, sinon le devoir, de compter aussi comme chefs de famille; l'Université, loin de s'enlizer, comme le disent quelques-uns, dans une routine surannée, est la première à vouloir être de son temps, soucieuse non pas de suivre, mais de guider le progrès ; n'est-ce point elle qui a posé dans ses revues spéciales les problèmes pour lesquels l'opinion a raison de se passionner? Parfois elle a fourni des armes contre elle-même : on s'en est emparé, sans toujours se rappeler leur provenance (1).

Des instituteurs, des directeurs d'école, également compétents.

Des avocats, — leur abstention n'eût été ni croyable ni souhaitable...

A cette liste manquent, dira-t-on, les industriels, les commerçants et les agriculteurs. Certes, ils seraient sans excuse de ne pas avoir apporté à cette tribune le fruit de leur expérience. Car ce n'est pas seulement à la grandeur intellectuelle de la France que nous travaillons; c'est au développement harmonieux de toutes les forces sociales, et dans la concurrence économique, concurrence acharnée, dont le monde entier est le théâtre en même temps que l'enjeu, leur voix devait se faire entendre aussi haut que toute autre. Personne de nos concurrents ne s'est réclamé, comme d'un titre de noblesse, de cette qualité. Nous voulons espérer pourtant que plusieurs des réponses qui nous sont parvenues émanent de cette catégorie de nos lecteurs; si nous nous trompons, les plus à plaindre sont à coup sûr les abstentionnistes.

Lourde et singulièrement délicate était la tâche du jury. Par la plume de son rapporteur, il croit devoir dire ici les principes qui l'ont guidé, la règle dont il a conscience de ne

(1) Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire. — *L'Enquête sur l'enseignement secondaire*. Paris, Belin, 1899, 168 pages in-8°.

jamais s'être écarté. Il a fait abstraction d'idées préconçues; avec une impartialité qu'il croit entière, il a entendu les dépositions, cherché à comprendre toutes les idées, même les plus absolues, même celles que parfois la passion, la colère, exhalaient dans un cri d'enthousiasme ou dans un cri de révolte; il a pesé la valeur des arguments présentés, écouté les raisons tirées de la psychologie, de la pédagogie, autant que les exemples empruntés à la réalité des faits... Et alors, malgré leur nombre, malgré leur abondance, si variées, si disparates que fussent les opinions, les manuscrits se sont classés suivant un ordre qu'on peut bien affirmer conforme à leur valeur exacte, conforme à l'équité.

Il n'a pas paru possible, pour plusieurs raisons, de publier *in extenso* les travaux des lauréats. Le jury a jugé préférable de citer des extraits nombreux sans assumer la responsabilité des idées émises : il a choisi des pages qui lui semblaient traduire avec le plus de précision, souvent avec un grand bonheur d'expression, les idées du plus grand nombre, dans un camp ou dans l'autre.

Et maintenant, la parole est aux concurrents.

I. — Éducation.

1° L'internat a des adversaires nombreux, mais plus passionnés, plus acharnés encore que nombreux, et la plupart de ceux qui le maudissent finissent par le subir, — la formule revient invariable — comme un « mal nécessaire ».

A entendre ses détracteurs, — ils sont exactement moitié moins nombreux, — il est antinaturel, antisocial. C'est au premier chef une école d'immoralité. Il enlève l'enfant à la famille, à qui il est nécessaire et qui lui est, d'autre part, elle-même nécessaire : père et fils, quand il leur est donné de se rejoindre, s'aperçoivent parfois qu'ils sont devenus étrangers, étrangers d'idée : leur mentalité a cessé d'être la même. L'internat supprime l'influence bienfaisante de la femme. Il tue l'initiative, éteint les énergies, déprime les volontés, dessèche le cœur : véritable machine, l'enfant se lève, mange, travaille, joue et se couche à heures fixes, au commandement. Le milieu est artificiel ; il marque le nouveau venu, ingénu encore, cire molle à recevoir toutes les empreintes, des défauts, des vices

de camarades pervers; il diffère trop du milieu où, devenu homme, l'enfant sera appelé à vivre...

Écoutons ensuite ses défenseurs : l'internat ne mérite pas tout le mal qui s'en dit : ses vertus sont efficaces à combattre ses vices. Il est une école de moralité; il trempe les caractères, donne l'habitude de la règle et d'une discipline. L'enfant n'est jamais tellement claustré qu'il ne revienne puiser au foyer les vertus familiales. La société de camarades étrangers, au milieu de qui il doit se faire sa place, et où il noue pour la vie des amitiés précieuses, le prépare mieux que la vie trop molle, souvent trop dissipée, de la famille, aux luttes que l'avenir lui réserve. Enfin, c'est la meilleure école de la démocratie : chacun a le rang que lui gagnent son mérite et son caractère...

Le colonel Richard démontre que le collège ne commence ni n'achève l'éducation de l'enfant :

En principe, l'éducation doit être faite dans la famille et par la famille; l'instruction doit être faite au dehors par des maitres spéciaux.

L'éducation des enfants est, pour les parents, le devoir le plus impérieux et le plus élevé. Il n'en est pas de plus grand; il n'en est pas qui exige plus de soins attentifs, plus de tact, plus de fermeté, plus de sagesse persévérante; il n'en est pas non plus dont l'accomplissement donne de plus réelles et de plus profondes satisfactions. Le développement de l'âme et la formation du caractère d'un enfant sont une œuvre de patience affectueuse et d'incessante sollicitude que non seulement les parents doivent accomplir, mais que même ils peuvent seuls mener à bien. Comment, en effet, espérer que des maitres, quels que soient leur dévouement et leur sentiment du devoir, aient pour des enfants qui leur sont étrangers, qu'ils garderont quelques années, qu'ils perdront ensuite et que, le plus souvent, ils ne reverront jamais, la continuité des soins, la surveillance toujours en éveil et l'autorité naturelle des parents?

Et M. P.-H. Chaput, de Loudun :

M. Compayré définit l'éducation : « l'ensemble des efforts réfléchis par lesquels on aide la nature dans le développement des facultés *physiques*, *intellectuelles* et *morales* de l'homme en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale (1). »

Préparer l'enfant à son rôle futur, le mettre en état de soutenir vaillamment le perpétuel combat qu'est la vie, en faire, en un mot, un *homme*

(1) *Cours de pédagogie théorique et pratique,* 16e édition, p. 18, par M. G. COMPAYRÉ, recteur de l'Académie de Lyon. (Paris, Delaplace, édit. 1901.)

au sens propre de ce terme, n'est-ce pas, effectivement, la fin que doit poursuivre l'éducateur?

... Durant sept années consécutives, de onze à dix-huit ans, j'ai vécu la vie d'un collégien « pensionnaire ».

... Que le régime de l'internat ait peu de charmes, que la vie familiale soit beaucoup plus agréable, c'est ce que personne ne songe à nier.

... Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit uniquement, et, accordé cet avantage de l'externat, nous devons nous demander si l'enfant peut, au sein de la famille, faire de la vie un complet apprentissage.

La réponse, à mon avis, ne saurait être douteuse. Admettons en effet, contre toute évidence, qu'en dehors des heures de classe communes à l'interne et à l'externe, les parents aient les loisirs, les aptitudes et la persévérance nécessaires pour mener à bonne fin l'œuvre délicate et complexe de l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant qu'ils tiennent à garder le plus possible près d'eux; leur préoccupation constante étant de supprimer les obstacles, d'aplanir les voies dans la mesure du possible, pour permettre au jeune écervelé de faire plus commodément son chemin, et, d'autre part, rien de leurs efforts n'échappant à l'enfant, celui-ci finit par se reposer un peu trop sur la prévoyance paternelle, inconscient de l'énergie et de l'initiative qu'exige la « lutte pour la vie ». De plus, la famille est un groupe qui ne ressemble en rien au milieu social, tandis que l'internat, au contraire, est un « microcosme », un « monde en petit » où se coudoient des hommes en herbe, avec leurs caractères plus ou moins différents, parfois même radicalement opposés; leurs rivalités, leurs petites passions, leurs ambitions souvent exclusives, image réduite mais fidèle du « macrocosme », du monde réel dans lequel le collégien d'hier va se jeter hardiment à la conquête d'une situation, après l'apprentissage qu'il en aura fait durant sept ou huit longues années; du monde où il trouvera, comme au collège, des amis, des rivaux et... des supérieurs.

L'habitude de la discipline, en effet, n'est pas la moins *socialement* utile de celles que contracte l'interne qui, en contact *permanent* avec des maîtres *changeant* d'année en année, finit par voir et respecter, sous la multiplicité et la diversité des individus, la Règle identique, le Devoir impersonnel, la Loi. A ce point de vue donc, l'internat est un acheminement graduel vers l'austère vie militaire, qui est elle-même une excellente préparation à la vie sociale par la nécessité quotidienne où se trouve le soldat de concilier les exigences de l'esprit de solidarité avec ses devoirs individuels, l'initiative personnelle avec l'obéissance passive, les tendances égoïstes, innées à tout être humain, avec le sacrifice de la vie auquel le soldat doit être toujours prêt.

Mais cette vertu éducatrice de l'internat ne saurait me faire passer sous silence les critiques que l'on formule contre le régime actuel de nos établissements d'instruction secondaire. — Le proviseur d'un lycée, dit-

on, ne peut, malgré toute sa bonne volonté, connaître *individuellement* les innombrables élèves dont il a charge d'âme, ni s'occuper avec fruit de l'éducation de *chacun* d'eux. — On oublie que les internes sont groupés par quartiers, par divisions, par études et par classes, et que les maîtres — professeurs et répétiteurs — n'ont ainsi qu'un nombre restreint de caractères à étudier, à informer et à réformer.

D'ailleurs on est bien « revenu » des immenses agglomérations de cinq à six cents jeunes gens de tout âge, et l'on tend aujourd'hui à multiplier et à isoler les bâtiments constituant le même établissement, chacun ayant son autonomie morale, de façon à diminuer le volume de chaque agglomération partielle. C'est ainsi que, par exemple, les élèves du lycée de Bordeaux sont répartis en trois établissements distincts et autonomes : le grand Lycée, Bordeaux-Talence et Bordeaux-Longchamps.

Objecter, enfin, que le régime de l'internat est diamétralement opposé au développement de l'esprit d'initiative et du sentiment de la responsabilité qui font l'homme « moral », c'est méconnaître ou, tout au moins, ignorer la méthode de discipline actuellement en usage dans l'Université. L'élève y est, en effet, considéré et traité comme un être raisonnable, comme une volonté libre, comme un homme, en un mot, *et il le sait.* On s'attache moins à punir une faute qu'à la prévenir, et, dans tous les cas, la punition a un caractère réparateur et non coercitif. On admet, en effet, en principe, qu'il suffit d'habituer l'enfant, dès le début de la vie intellectuelle, à comprendre que son devoir n'est jamais en contradiction avec ses intérêts bien entendus, pour qu'il se soumette de lui-même, spontanément, à la Règle toujours rationnelle, c'est-à-dire motivée par une fin intelligible et morale. Les résultats d'une telle méthode sont, d'ailleurs, excellents et la déduction rationnelle est pleinement confirmée, légitimée par l'expérience quotidienne.

Mais, va-t-on me dire, c'est l'apologie de l'internat que vous nous faites ! Je le reconnais et j'avoue que je ne vois rien de mieux à substituer à cette vieille institution. Et puis, fût-il un mal, — je crois cependant avoir prouvé le contraire, — l'internat serait un mal *nécessaire*, étant le seul moyen pratique, pour la jeunesse rurale, de fréquenter les établissements d'enseignement secondaire.

On a vanté, je le sais, le système anglais qui consiste à confier le jeune homme de la campagne à une famille dont il partage le foyer, l'intimité, suivant ainsi en qualité d'externe les cours et exercices de l'établissement urbain, qui n'a plus de raison, dans ce cas, de s'annexer un internat. — Mais la famille française, sanctuaire jalousement fermé, permettrait-elle cette intrusion d'un élément étranger ? Que les pères qui liront ces lignes s'interrogent avec conscience et se demandent s'ils consentiraient à ouvrir dès demain le foyer domestique, c'est-à-dire à en détruire la délicieuse intimité, au profit d'un inconnu quelconque, quelle que dût être la rémunération d'un tel sacrifice ! Car il ne s'agit pas ici de donner au « pension-

naire » la chambre et la table uniquement, mais la *totalité* des douceurs de la vie familiale que les circonstances ne lui permettent pas de savourer au « home » paternel. — Poser la question me semble aussi la résoudre.

Je n'ignore pas davantage qu'on a tenté de fonder, en France même et tout récemment, quelques établissements d'instruction secondaire où les élèves, *admis en très petit nombre*, trouvent, avec les avantages de l'éducation en commun, — esprit d'émulation, d'association, de solidarité, discernement et culture des amitiés utiles, etc., — la vie de famille *au foyer même du directeur* et la chambre individuelle pour le repos de la nuit. Mais cela est peu pratique, étant peu accessible aux bourses moyennes et, *à fortiori*, aux petites bourses rurales, qui s'accommodent fort bien, au contraire, des prix modérés consentis par nos collèges communaux et pour lesquelles, partant, l'internat, suffisant dans son régime actuel, est pratiquement nécessaire.

Conclurai-je donc que ce régime ne soit pas susceptible de modifications? — Rien de ce qui vit n'est immuable; cela seul ne change plus qui est mort; or l'internat est une institution vivante et, si le progrès y est lent, insensible, il y est aussi constant. La férule, le cachot, les arrêts, le silence absolu sur les rangs alignés et le pas cadencé ont désormais vécu; par une évolution tout interne, d'autres modifications se produiront nécessairement, mais il y aurait témérité à vouloir les hâter, et les prévoir même serait difficile : elles viendront en leur temps et se réaliseront d'elles-mêmes, pour ainsi dire, sous la pression irrésistible des circonstances.

2°-3° L'internat peut être modifié : tout le monde est unanime à le déclarer. A bas ces cloîtres, à bas ces casernes, à bas ces murs qui mesurent à l'enfant la vue du ciel! A la campagne, hors les villes, les internats! Oui, répondent quelques-uns, mais que la famille commence par se réformer elle-même : les lycées construits hors de Paris attendent une clientèle d'internes autre que celle des boursiers dont les peuple l'État, et la clientèle, loin de venir, émigre vers les établissements *intra muros*. — Que les professeurs habitent le lycée même et vivent la vie des élèves. Fort bien, répond-on, mais condamnerez-vous au célibat tout le corps enseignant? — Beaucoup préconisent le mode familial, les habitudes anglaises et allemandes; d'autres acquiescent, mais arguent encore de nos mœurs; et puis, ce régime tutorial a le défaut, si séduisant qu'il soit, de ne pas être accessible à toutes les bourses. — Quelques-uns ne jurent que par M. Demolins, par l'école des Roches, et regrettent l'oubli dans lequel est tombé son livre sur la *Supériorité des Anglo-Saxons* : la raison de cet oubli

serait peut-être à demander à M. Seignobos : « Il y a une telle immoralité intellectuelle dans le succès de presse fait à une production si puérile, si dépourvue de réflexion, de critique et de connaissance, que la *Revue critique* remplira son office en signalant ce scandale aux lecteurs éclairés (1). » Quant à l'école des Roches, le silence s'est fait sur elle ; elle se recueille ; un changement de direction et de personnel permet d'espérer les résultats qui n'ont pas été réalisés du premier coup. — D'autres citent le collège de Normandie, tentative intéressante dont le succès est à souhaiter. Mais toujours les établissements de ce genre ne s'adressent qu'aux familles aisées. — Donnons à l'interne plus grande liberté, — qu'il n'y ait plus de punitions, plus de récompenses ! Faisons du lycée une petite société anarchique ! — multiplions les sorties pour rendre plus fréquents les contacts avec la famille. Construisons un plus grand nombre de lycées et de collèges, et nous diminuerons le nombre des internes d'un même lycée. Égayons la vie scolaire de fêtes, où les parents seront conviés ! Et même, sans tenir compte des nécessités budgétaires, que chaque interne ait sa chambre !

En définitive, c'est l'internat qui trouve le plus de faveur, quand il est possible s'entend ; et à son défaut, l'externat surveillé ou la demi-pension qui assure à l'enfant les avantages de la vie en commun sans l'enlever complètement à la famille.

Unanimement encore le rôle éducateur des maîtres est jugé insuffisant. D'aucuns même, minorité infime, le déclarent nul, et parfois même nient ce que d'autres proclament indéniable, la valeur hautement éducatrice de l'enseignement secondaire. Que de manuscrits où se lisent des phrases comme celle-ci que le jury n'a pu faire siennes : « Les professeurs sont trop savants. Pas n'est besoin de beaucoup savoir pour enseigner ! » Théorie chère aux adversaires de l'Université ! A ceux-là, d'autres opposent l'estime très haute dans laquelle les étrangers tiennent notre enseignement secondaire, au niveau duquel ils essaient de se hausser. L'un réclame des cours de morale ; l'autre estime qu'une leçon, si bien exposée et si bien apprise soit-elle, ne parlera pas au cœur, ne s'imposera pas comme

(1) Voir *Revue critique* du 9 mai 1898.

doit s'imposer le devoir. Plusieurs voudraient que le professeur fût en même temps maître répétiteur, — mais ils songent que lui aussi a des devoirs de famille à remplir ; — ils demandent alors qu'il débute dans la carrière de l'enseignement par celle de maître répétiteur. Une mère de famille anonyme réclame en faveur d'une forte éducation religieuse. « Il serait utile qu'un ministre de la religion des parents vînt plusieurs fois par semaine donner une instruction aux élèves de son culte, communiquât avec eux pendant certaines récréations, leur devînt un appui et un ami ; enfin que, sur ses indications, il fût fait chaque jour une bonne et solide lecture qui, pour les catholiques, pour les protestants et pour les juifs, serait probablement l'Ancien Testament dans trois éditions différentes. » De l'opinion de beaucoup, le répétitorat devrait être une carrière « assez séduisante par son avenir pour que les maîtres puissent s'y consacrer entièrement ». Une telle diversité de propositions rend difficiles les citations.

4° L'éducation physique ne rencontre pas un seul adversaire. Un résumé du problème est présenté par M. Chaput, de Loudun, dans les termes suivants :

> L'homme n'est pas exclusivement un esprit ; il est aussi un corps, et, par suite, l'éducateur doit tenir compte des « facultés physiques » de l'enfant s'il veut atteindre pleinement son but, c'est-à-dire donner à l'élève un corps robuste au service d'un esprit droit : *Mens sana in corpore sano*. On ne saurait nier les progrès réalisés sur ce point depuis vingt années, et il faut bien avouer qu'il n'était que temps de songer à la « bête », qui, dans l'homme, était vraiment trop négligée jadis, au profit de l' « ange » sans doute, mais à coup sûr au préjudice de l'individu tout entier. On est enfin parvenu, grâce à une intelligente « organisation » de l'enseignement de la gymnastique — au sens le plus large de ce mot — et à la création de nombreuses sociétés sportives scolaires, on est parvenu, dis-je, à secouer l'inertie des rhétoriciens discoureurs, des graves philosophes et des sombres candidats aux « grandes écoles », qui consumaient en interminables conversations les deux maigres heures quotidiennes — pas davantage à la vérité — qu'on semblait regretter de ne pouvoir également consacrer au travail intellectuel.
>
> Il est vrai qu'on n'a rien négligé pour arriver à ce résultat, et l'enthousiasme pour les exercices physiques est allé jusqu'à l'institution de concours spéciaux, les « lendits », où les lauréats de la boxe, du bâton, de l'escrime, de la corde à traction, du saut en longueur, en hauteur et à la perche, de la course à pied, de fond ou de vitesse, etc., etc., reçoi-

vent des médailles de bronze, d'argent, de vermeil, d'or même, s'il vous plait, tandis que les sociétés scolaires rivales de gymnastique se disputent, pour les exercices d'ensemble, une coupe d'honneur. N'est-ce pas vraiment aller trop loin? Certes, je suis on ne peut plus partisan de tous les genres de sport, individuel ou collectif, quels qu'ils soient; mais, à mon avis, ces exhibitions périodiques de biceps, de mollets et de thorax sont parfaitement inutiles, je dirai même nuisibles à l'éducation *totale*.

Sous prétexte, en effet, de « s'entraîner » en vue d'un lendit prochain et impatiemment attendu, n'ai-je pas vu les élèves de certains établissements, un ou même deux mois avant la date fixée pour le concours, prendre une, puis deux, puis trois heures par semaine d'abord, et bientôt une et deux heures par jour sur le temps normalement consacré au travail d'étude, et cela sous la direction du professeur de gymnastique, sous l'œil tolérant du proviseur ou du principal, estimant au fond, peut-être, ce procédé très préjudiciable à la préparation des classes, mais obligés de laisser faire pour ne pas déplaire au recteur, partisan officiellement déclaré des exercices physiques?

Ce n'est pas tout encore. Remporter le plus de prix possible devient le but unique de cet entraînement spécial, exclusif : pour cela donc il ne faut dans les « équipes » que des champions aux aptitudes reconnues ou ayant à leur actif de belles « performances »; si bien que les élèves qui n'ont que peu de goût ou que des aptitudes insuffisantes pour les exercices physiques, dont ils auraient cependant grand besoin eux aussi, en sont impitoyablement exclus parce qu'ils constitueraient un « poids mort » et ne sauraient contribuer à moissonner des lauriers. Et voilà comment une institution, excellente dans la pensée des créateurs, va directement contre le but qu'ils se sont ou s'étaient proposé.

Est-ce à dire que l'on doive renoncer aux exercices physiques mis ainsi, et à juste titre, à l'ordre du jour? Non, certes. Si le mieux est ci, comme en beaucoup de choses, l'ennemi du bien; s'il faut se garder de l'excès, s'il est permis d'user mais non d'abuser, je suis d'avis que l'esprit a besoin de se « récréer » — d'où le mot « récréation » — dans les exercices du corps. Mais l'éducateur doit considérer le jeu, sous toutes ses formes, comme une fin en soi, et éviter d'en faire l'objet d'un entraînement exclusif en vue d'une fin plus ou moins avouée, sous peine de laisser entendre qu'il confond « éducation » et « élevage ».

Je ne vois nul inconvénient à ce que l'on consacre les « récréations » — en dehors des heures normalement réservées à l'*enseignement* de la gymnastique sous ses formes multiples — aux exercices libres de la boxe, des mouvements d'assouplissement, des sauts en tous sens, etc., dans les cours mêmes de l'établissement, réservant ainsi les après-midi des jeudis et des dimanches aux longues promenades à pied, aux rallie-papier, aux marches forcées à entraînement progressif, aux passionnantes parties de football, aux excursions en groupe à bicyclette, etc. Rien de

tout cela n'exigerait la moindre modification à « l'emploi du temps », et nos internes trouveraient à ces sorties d'autres charmes que ceux qu'on chercherait vainement dans leurs lentes et ennuyeuses pérégrinations à travers les rues de nos préfectures et chefs-lieux d'arrondissement.

Le Dr Paul Laumet, chirurgien adjoint de l'hôpital (Troyes), élabore un programme d'exercices physiques :

D'abord, les enfants de huit à douze ou treize ans. Il est possible de prendre trois ou quatre fois par semaine, sur les heures d'études, un quart d'heure, qui serait consacré à des exercices physiques. Ces exercices seront tout d'abord des exercices d'assouplissement, tels qu'ils se pratiquent au régiment avant le maniement d'armes. Ce sont également ceux qui sont pratiqués dans les sociétés de gymnastique avant d'en venir à des exercices plus variés et plus spéciaux. Ces exercices seraient rigoureusement surveillés et gradués suivant le développement physique de l'enfant. Peut-être serait-il possible d'ajouter aux exercices ou de les remplacer dans les sections supérieures par le maniement d'haltères de poids léger. En somme, il serait facile de grouper les élèves à la fois suivant l'âge et suivant le développement physique, de manière à bien faire exécuter à chacun des exercices en rapport avec leur développement physique. Ces exercices seraient de préférence pratiqués en plein air et, un point sur lequel on ne saurait trop insister, *rigoureusement surveillés* par des hommes intelligents et au courant des exercices physiques.

Je verrais avec plaisir joindre aux exercices, une ou deux fois par semaine l'été, des promenades à bicyclette menées doucement et sans fatigue.

A partir de douze à treize ans, une partie du temps fixé pour les exercices physiques serait consacrée à l'étude de la boxe, de la boxe française et de la savate. Rien n'est plus propre que ce dernier genre d'exercice à créer et à entretenir la souplesse du corps et l'énergie physique.

Ensuite, pour les jeunes gens de quatorze à dix-huit ans, ces exercices seraient remplacés par l'escrime. Un quart d'heure d'escrime trois fois par semaine, de quatorze à dix-huit ans, suffit amplement à développer la vigueur musculaire et à donner aux jeunes gens les principes de cet art si nécessaire pour entretenir la vigueur physique et intellectuelle de l'homme de cabinet.

Bien entendu, les promenades à bicyclette seront continuées en été.

Je ne prétends pas proscrire les autres exercices physiques. Bien loin de là ! Mais je pense que ceux que je viens d'indiquer sont ceux qui demandent le moins de temps, pour le plus grand bénéfice de la vigueur physique.

C'est aussi un programme rationnel que nous adresse un ancien conseiller général, M. Lefèvre :

En première ligne, vient la marche, l'exercice le plus naturel, le moins fatiguant, et celui qui entretient le mieux les fonctions intestinales.

En deuxième ligne, vient le jeu de paume, soit à la main, comme dans le nord de la France, soit à la raquette, ce qui lui a valu l'expression impropre de foot-ball ; mass-ball serait plus juste.

En troisième ligne, c'est la natation qui développe les muscles de la poitrine et élargit le thorax. Sous ce rapport, on peut dire que les Français sont hydrophobes, à l'encontre des Anglais et des Allemands, qui pratiquent la balnéation sur une vaste échelle.

En quatrième ligne, je recommande l'équitation. L'exercice du cheval est très salutaire et il combat l'obésité. En outre, il prépare les jeunes cavaliers à l'arme de guerre équestre.

Enfin, vient la gymnastique avec ses exercices variés, sauts, courses, marches rapides, haltères. J'émettrai à ce sujet que la gymnastique soit limitée au développement purement physique du corps et non à des assauts, à des tours de force érigés en système et tendant à faire de nos élèves de véritables saltimbanques ou acrobates.

Je terminerai par la vélocipédie, qui développe les muscles tibiaux et appelle le sang vers les régions inférieures. Toutefois on ne saurait la pousser à l'extrême, car elle peut, chez les élèves prédisposés, occasionner des affections du cœur mortelles.

Quant au temps d'application de l'éducation physique, c'est en général après le repas qu'elle doit avoir lieu, et après celui du soir, car elle prépare au sommeil, qui est réparateur. En définitive, elle rend les élèves vigoureux, d'une forte endurance, sains de corps et d'esprit, réalisant le vieil adage des anciens.

5° La question de décentralisation a été mal comprise : pourtant le commentaire était assez explicite.

Un quart des concurrents estime la décentralisation prématurée ; un second quart la repousse et, entre autres arguments, fait valoir les difficultés qu'elle créerait aux familles nomades de fonctionnaires et d'officiers ; le reste, enfin, s'en déclare partisan.

C'est encore à M. Chaput, de Loudun, que nous demandons de présenter la question : c'est que cette fois encore il a rassemblé la plupart des arguments invoqués de part et d'autre :

La question est d'autant plus délicate à résoudre que l'expérience ne permet pas encore d'en entrevoir la solution, trop récentes étant en

France les rares tentatives d'application du principe de la décentralisation en matière d'enseignement et d'éducation. On nous cite comme essai la création des « Universités » régionales ; mais l'exemple ne me paraît pas très heureux, l'autonomie des Universités françaises étant toute nominale et, à vrai dire, imaginaire. Elles ont obtenu, je le sais, la personnalité civile, c'est-à-dire le droit d'acquérir, de posséder, d'aliéner et de recevoir des legs ; mais elles n'en dépendent pas moins immédiatement que jadis de l'État, qui, prenant à sa charge les traitements des professeurs, détient comme par le passé le droit de nommer, déplacer, suspendre et révoquer les dispensateurs de l'instruction supérieure. Nous sommes loin de l'indépendance presque absolue des Universités anglaises ou américaines, qui, dotées par de généreux milliardaires, n'ont nul besoin de solliciter la moindre subvention gouvernementale.

Je sais bien encore que, grâce à des fonds particuliers votés par des municipalités éclairées, certaines Facultés de province ont institué des cours spéciaux *ouverts au public*, à la suite desquels elles délivrent, après examens portant uniquement sur les matières de cet enseignement surtout pratique, professionnel, des certificats extra-universitaires dont les détenteurs peuvent tirer parti dans les milieux industriels, agricoles ou commerciaux ; mais à cela rien ne correspond dans nos établissements d'instruction secondaire. Cela, d'ailleurs, se peut-il?

On m'objecte, cependant, que « le jeune homme du Nord a besoin d'être élevé autrement que celui du Midi » et que « l'on devrait éduquer un enfant en tenant davantage compte du milieu dans lequel il *doit* développer son activité ». Mais, d'une part, l'éducateur n'a-t-il pas toute liberté dans le choix des moyens qu'il juge les plus propres à le seconder dans la réalisation de son œuvre d'information et de réformation des caractères quels qu'ils soient? Les règlements universitaires lui laissent à ce sujet toute initiative, et il ne manque pas d'en user pour le bien de ceux dont il a charge d'âme.

D'autre part, tenir compte, plus qu'on ne le fait aujourd'hui dans l'éducation de l'enfant, « du milieu dans lequel il *doit* plus tard développer son activité, » paraît chose vraiment difficile. Quand, en effet, le proviseur d'un lycée demande au père de famille qui vient lui présenter son fils quels sont ses projets d'avenir pour le nouveau venu, le père répond presque invariablement : « Qu'il soit bachelier d'abord, nous verrons ensuite. » Avant donc que de réformer les institutions, il faudrait, semble-t-il, réformer les mœurs.

On m'objecterait avec plus de raison que, dans nos collèges communaux surtout, il est une certaine catégorie d'élèves dont le chef d'établissement connaît *officiellement*, dès leur entrée, l'intention bien arrêtée de ne pas poursuivre leurs études jusqu'au baccalauréat et de se retirer au bout de quelques années pour prendre la suite des affaires de leurs parents (usine, maison de commerce ou propriétés), ou du moins s'initier

de bonne heure et graduellement à la direction de l'entreprise paternelle. Pour ces élèves, je reconnais que les années consacrées à l'étude des histoires de l'Orient, de la Grèce et de Rome, — du grec et du latin, — ou même de l'anglais et de l'allemand, selon la déplorable méthode contre laquelle on s'élève à bon droit, pourraient être plus utilement employées. On avait jadis créé pour cette intéressante catégorie de jeunes gens l'enseignement « spécial » dont les facultés principales étaient : les sciences mathématiques, physiques et naturelles *appliquées*, les langues étrangères, la comptabilité, le droit civil et la législation commerciale, toutes choses *pratiquement* utiles. Malheureusement, je ne sais pourquoi, on a substitué à cet enseignement, qu'on a trouvé sans doute trop « spécial », trop « pratique », l'enseignement « moderne » actuel, qui, affublé de cette épithète bizarre, n'a pas donné et ne saurait donner de merveilleux résultats, étant trop calqué sur l'enseignement « classique » — à base de grec et de latin — dont il s'est posé en rival, et ne préparant pas plus immédiatement que son aîné aux professions industrielles, agricoles ou commerciales.

Devant l'insuffisance d'un tel enseignement, on a proposé d'adjoindre à chaque collège communal une annexe appropriée aux besoins de la région et qui préparerait la majorité des jeunes gens soit à l'exploitation rationnelle du sol, soit à quelques professions industrielles déterminées, soit enfin à un certain genre de commerce local. L'idée est excellente, mais elle n'est peut-être pas assez mûre pour en hâter la réalisation. C'est dans ce sens, évidemment, que doit se faire la « décentralisation » en matière d'enseignement et d'éducation, mais peut-être serait-il plus simple de supprimer une partie des établissements d'instruction secondaire (collèges communaux actuels), qu'on remplacerait *avantageusement*, je crois, par des écoles d'agriculture, de commerce, d'industrie, d'arts et métiers, d'horlogerie, etc., créées sur le modèle des prototypes déjà réalisés, et qu'il suffirait, à mon avis, de multiplier comme elles le sont en Allemagne, par exemple.

On se plaint souvent, en effet, que les Français ne songent qu'à faire de leurs fils des fonctionnaires ; mais cette tendance n'est pas uniquement imputable aux individus ; elle tient encore et surtout au nombre ridiculement insuffisant des écoles professionnelles, qui, multipliées, éveilleraient des vocations et détourneraient vers des carrières non encombrées les activités, les énergies qui, actuellement, ne sauraient être toutes utilisées, le nombre des candidats aux fonctions publiques s'accroissant d'année en année en proportion inquiétante, alors que reste à peu près stationnaire celui des situations offertes au concours.

A vrai dire, ces écoles devraient être détachées de l'Université et rattachées aux ministères correspondants, comme l'ont été tout récemment les Écoles des arts et métiers, ou même laissées à l'initiative et à l'exploitation privées, comme le sont les Écoles de commerce créées à Paris

et dans quelques villes de province : — Lyon, Bordeaux, le Havre, etc., — sous le patronage des municipalités, l'Université se réservant uniquement de donner à ceux qui la lui demanderaient une certaine culture littéraire, scientifique et esthétique *générale* et la préparation immédiate aux Facultés et grandes écoles.

6° « Dans les écoles, l'hygiène la plus rigoureuse est absolument indispensable, pour la double raison que l'école est une agglomération, et que c'est une agglomération d'enfants, c'est-à-dire d'êtres plus susceptibles que d'autres de contracter des germes de maladie. »

On ne saurait mieux poser le problème : la formule est de M. René Eynard, Prytanée militaire, la Flèche (Sarthe).

Un de nos correspondants déclare que l'hygiène scolaire n'existe pas. Deux autres la déclarent, au contraire, parfaite. Opinions contradictoires et intransigeantes, partant inexactes.

Tous les autres manuscrits examinent les améliorations susceptibles d'être réalisées. Passant la revue de l'emploi du temps, ils suivent l'enfant du dortoir au lavabo, à la salle de bains, en étude et en classe, au réfectoire, à la cour de récréation, au W.-C.; à l'infirmerie, etc.; examinent les modes d'éclairage, de chauffage, le mobilier, sièges et tables, etc. Quelques-uns se préoccupent de combattre la tuberculose, un plus grand nombre de prévenir la myopie. Enfin, nous dit-on, le médecin de l'établissement devrait avoir pour chaque élève une fiche personnelle, où seraient notés fréquemment son poids, sa largeur de poitrine, etc., de façon à conjurer par des moyens appropriés les maladies qui les guettent.

Ce sont les docteurs qu'il convient d'appeler les premiers à cette consultation : par exemple, le Dr Laurent, de Vitrey (Haute-Saône) :

> L'hygiène scolaire tend peu à peu à prendre l'importance qu'elle mérite ; elle fait l'objet d'un enseignement spécial dans les écoles normales ; le grand public commence à s'intéresser aux problèmes qu'elle soulève ; les architectes paraissent se préoccuper de ses règles en construisant ces palais scolaires où leur fantaisie se donne si souvent libre cours. Sans blâmer les dépenses peut-être exagérées qui ont été faites, et cette manie d'édification à outrance que j'accepte avec la résignation atavique du contribuable, il me semble que l'enseignement primaire a été favorisé, sans que les lycées et les collèges aient rien obtenu. Les établissements d'enseignement secondaire ont conservé leurs vieux édifices, leurs hautes

murailles, leurs cours humides, leurs cabinets à la turque, leur mobilier défectueux ; et pourtant ils sont destinés à servir d'habitation de jour et de nuit à l'élite de notre jeunesse, à ce qui constitue la réserve de forces, d'activité et d'intelligence du pays. Il serait à désirer que l'État, que les municipalités voulussent bien s'intéresser un peu plus à l'enseignement secondaire. Sans doute, il n'est pas question de construire partout un nouveau « Collège de Normandie », destiné aux jeunes gens riches ; mais il serait temps d'améliorer ces locaux sans air et sans lumière, de changer ces bancs mal équarris, ces tables étroites taillades de coups de canif.

La myopie fait des progrès sans cesse grandissants ; si on n'y prend garde, elle deviendra un véritable péril national, péril d'autant plus redoutable qu'il frappe la partie la plus laborieuse de la jeunesse des écoles. Le mal provient du mauvais éclairage et des attitudes vicieuses, qui sont favorisées par un mobilier scolaire défectueux. L'œil de l'enfant forcé de surmener ses muscles de l'accommodation subit une fatigue croissante ; puis il survient une déformation acquise, telle que les objets rapprochés seront seuls vus avec netteté, les objets éloignés ne donnant plus qu'une image diffuse et indistincte. Le remède préventif consiste d'abord en un bon éclairage latéral, la lumière la plus vive arrivant du côté gauche, et en une attitude correcte de la tête et du buste.

La question des attitudes vicieuses se rattache étroitement à l'étude du mobilier scolaire. Pour que l'enfant puisse maintenir son corps dans la rectitude sans effort, il faut que la table, que le banc de l'école, favorisent cette position, en tout cas ne la contrarient pas. Malheureusement, les maîtres, les parents ne s'inquiètent que lorsque la myopie est devenue « cécité », et la déviation de la taille, « bosse. » Comme l'écrit le docteur Combes, il n'y a pas de maladie dont on s'inquiète moins que d'une attitude vicieuse ; cela est si vrai que le langage ordinaire lui-même reflète cette nonchalance et cette insouciance surprenantes : ne donne-t-on pas aux formes avancées de ces malformations corporelles des noms aussi vagues et aussi peu nets que possible ? L'enfant, dit-on, se tient mal, il est mal bâti, et il y a déjà de la scoliose.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que ces cas-là ne sont pas rares ; ils paraissent même augmenter en fréquence et en gravité à mesure que grandit le degré d'instruction. En outre, cette affection est d'une importance considérable pour l'avenir de l'enfant, car lorsqu'un corps qui se développe présente une déviation vertébrale, celle-ci ne peut que progresser une fois qu'elle a commencé. Les pères de famille ignorent souvent ces faits ; il est bon de les leur apprendre. Ce qu'il faut bien qu'ils sachent aussi, c'est que cette déformation n'est pas visible, au début du moins ; elle doit être recherchée ; le petit malade ne se plaint jamais, car il ne souffre pas ; ce n'est que dans les cas très avancés que paraissent des troubles respiratoires, digestifs et névralgiques. Tout concourt donc

à laisser les parents dans l'ignorance d'un mal qui devrait être traité dès le début.

On s'accorde maintenant sur la nécessité d'un mobilier scolaire bien compris, de bancs à dossiers, dont le bord antérieur soit suffisamment rapproché de la table, et dont le modèle varie selon l'âge de l'enfant.

L'internat soulève un grand nombre de questions relatives à la nourriture, aux vêtements, à la disproportion trop grande qui existe entre le temps consacré à l'étude et celui des récréations et du repos. Pour ce qui est du *surmenage scolaire*, je n'y crois guère ; les troubles signalés tiennent moins à l'excès de travail qu'à la faiblesse de constitution des jeunes malades. Signalons aussi la fréquence de maladies infectieuses et évitables, surtout de la plus terrible et malheureusement de la plus répandue de toutes, la *tuberculose ;* généralement il y a un temps trop long entre le début de la maladie et le moment où le traitement commence. Il serait à désirer que le médecin du lycée fût chargé de visiter tous les élèves à intervalles fixes ; en outre, les maîtres pourraient apprendre les notions essentielles d'hygiène comme les instituteurs le font.

Et M. Chaput va nous dire ce qui a été fait et ce qu'il reste à faire.

Trop souvent encore, le lycée ou le collège est en pleine ville, au centre d'un quartier compact, et les cours de récréations sont dominées par les murs de maisons à plusieurs étages, quand, par surcroît, elles ne reçoivent pas les fumées d'une cheminée d'usine ou les émanations d'une fabrique adjacente d'engrais chimiques ou de produits plus ou moins pharmaceutiques. Que dire des salles d'étude et de classe de nos vieux bâtiments universitaires? Trop restreintes, mal aérées, peu accessibles à la lumière du soleil, elles sont humides, froides en hiver, trop chaudes en été. Mais je m'empresse de reconnaître que la critique ne porte plus contre les établissements récemment construits, édifiés selon les règles d'une hygiène éclairée ; et l'espoir de voir dans un délai très court — grâce à la louable intervention de l'État et à l'intelligent concours des municipalités intéressées — disparaître ces débris de vieux monastères pour faire place à des monuments vastes, spacieux, aux hautes et larges ouvertures permettant l'aération rapide et complète, me fait passer condamnation sur l'état des choses actuel en voie de devenir historique.

Je constate avec satisfaction que l'on tend à élever les nouveaux lycées et collèges à la campagne, où les élèves — comme à Bordeaux-Talence — sont en pleins champs ou du moins en plein parc dès qu'ils ont franchi la porte de l' « étude » ou de la « classe ». Je louerai de même sans réserve les améliorations apportées dans le matériel d'enseignement et dans le mobilier scolaire, surtout dans les classes enfantines et élémentaires, pour conserver à l'enfant la vue saine et normale et respecter la conformation

naturelle de l'ossature générale, en particulier des épaules et de la cavité thoracique. Je me plais enfin à reconnaître que, grâce à une prophylaxie intelligente, les épidémies deviennent de plus en plus rares dans nos établissements d'enseignement secondaire, et que l'isolement des élèves atteints de maladies contagieuses est désormais possible et rigoureusement pratiqué.

II. — Instruction.

Le débat est posé nettement par le docteur Laurent, de Vitrey :

L'étude du grec et du latin est, à mon humble avis, excellente de tout point ; elle confère une haute culture intellectuelle et morale : malheureusement la plupart des élèves ne sont pas à même de tirer de leur enseignement tout le profit désirable. La faute n'en est pas aux lettres, mais à notre époque : l'enseignement secondaire s'est démocratisé à outrance; les parents de la classe moyenne veulent donner à leurs fils une instruction supérieure et ils sont ensuite les premiers à s'étonner qu'un enseignement qu'ils considèrent comme essentiellement aristocratique ne soit pas plus utilitaire. Il y a là un malentendu qu'il importe de faire cesser dans l'intérêt de tous : réservons l'étude des lettres à ceux qui ont manifesté un goût réel pour la littérature ; quant aux autres, et c'est le plus grand nombre, il est nuisible de les encombrer d'un bagage imposant mais inutilisable ; ils seront des commerçants, des chefs d'atelier, des agriculteurs, des producteurs de richesse directe : il faut leur donner un programme comprenant, comme base, l'étude du français complété par les langues étrangères, et un enseignement scientifique visant surtout les applications. En tout cas, il ne peut être question de supprimer notre vieil enseignement classique ; ce serait abandonner un passé qui est notre gloire, et je ne vois guère que les établissements libres qui pourraient profiter de cette réforme...

Du plus haut intérêt sont également les réflexions que nous adresse Mme Gaston Feugère : « Femme, fille, petite-fille, nièce et proche parente de professeurs qui ont marqué dans les diverses branches de l'enseignement : philosophie, droit, littérature, » elle se dit l'interprète d'hommes que dès l'enfance elle a entendus discuter sur ce grave sujet ; mais elle n'est pas un écho affaibli ; ces idées, elle les a faites siennes après les avoir passées au creuset de l'expérience ; elle les exprime de toute la force de ses convictions, non sans mélancolie :

On commet communément une erreur fondamentale dans la conception même qu'on se fait des études classiques et de leur but, c'est-à-dire que

l'on voit une fin dans ce qui est uniquement le moyen d'y parvenir. On croit que l'objet des études est d'acquérir la science, et que celui qui les achève doit posséder une instruction complète, en sorte que l'élève sorti du collège avec son diplôme de bachelier emporte le brevet d'un savoir incontestable bien et dûment signé par le grand maître de l'Université. Le but du professeur doit être beaucoup moins d'instruire ses élèves que de leur *apprendre à s'instruire*, développer les facultés des jeunes esprits, la réflexion, le raisonnement, le jugement, fixer l'attention, éveiller l'activité, mettre en jeu les ressorts les plus délicats de la pensée, en un mot perfectionner l'outil et apprendre à l'élève à s'en servir : voilà le véritable objet des études, tout est là. Voir autre chose dans l'enseignement classique qu'une gymnastique puissante destinée à équilibrer les facultés intellectuelles, une méthode d'investigation, une clé des sciences qui s'ouvriront plus tard à des recherches approfondies et spéciales, c'est méconnaître sa nature essentielle, en ignorer les réels bienfaits, y introduire la confusion et le désordre.

•

Ce n'est pas seulement en France que s'est posée la question de l'enseignement secondaire : tous les États soucieux de leur avenir intellectuel et économique la débattent vivement. C'est à peine s'il a été fait de rapides allusions à ces débats dont le bruit pourtant a plus d'une fois passé nos frontières. M. Albert Sueur, d'Antony (Seine), s'écrie : « Sous peine de déchéance nationale, nous ne pouvons rayer la langue latine du programme de l'enseignement secondaire. Ce n'est pas à l'heure où des nations pratiques comme les États-Unis commencent à reconnaître, sans d'aussi bonnes raisons que nous, l'utilité du latin qu'il faut renoncer à un enseignement si fécond. »

Mais nous abordons ici le fond même de la question. Au préalable, un peu de statistique : les deux tiers des réponses sont favorables au maintien du latin, mais pour une minorité, pour une élite ; le troisième tiers comprend en fractions égales les adversaires absolus des langues anciennes, qui les biffent radicalement de leurs programmes d'études, et les partisans d'une base latine pour toutes les études indistinctement, même pour celles qui bifurqueraient d'assez bonne heure vers un enseignement court et pratique, ou vers un enseignement scientifique. Quant au grec, il n'a pas rencontré de correspondant qui ait brisé une lance en sa faveur : sans doute plusieurs le maintiennent, de ce nombre, Mme la com-

tesse de Kergariou. Mais aucun ou aucune ne trouve les raisons qui convaincraient leurs adversaires.

M. Chaput, de Loudun, résume en termes judicieux la plupart des arguments invoqués dans les deux camps :

L'étude de ces deux langues anciennes, base de l'enseignement classique actuel, doit-elle être obligatoire? Je répondrai par un *distinguo* très catégorique, selon qu'il s'agit : 1° du latin, ou 2° du grec. J'aurais toutefois une simple remarque à présenter. A mon humble avis, l'étude des langues grecque et latine s'impose évidemment au futur maître; à moins qu'il ne se destine à l'enseignement des sciences. On avait cru jadis qu'à la rigueur les professeurs de français ou de langues vivantes pouvaient, sans préjudice pour leur enseignement, ignorer la langue de Démosthène et celle de Cicéron ; mais la suppression de l'École normale spéciale de Cluny, destinée naguère à former de tels maîtres, et la création récente d'une licence *ès lettres* — donc à base gréco-latine — avec mention « langues vivantes » tendant à remplacer les certificats d'aptitude à l'enseignement des langues étrangères, certificats dont le nombre restreint va toujours décroissant d'année en année et en laisse facilement prévoir la suppression prochaine, tout cela, dis-je, prouve suffisamment et *officiellement* que les promoteurs de ces deux institutions ont reconnu leur erreur première.

Quant à la *nécessité* de la culture gréco-latine pour toutes les carrières libérales autres que le professorat littéraire dans toutes ses spécialités, elle n'est certainement pas évidente *a priori*. Un professeur de sciences ou un magistrat, un officier ou un ingénieur, un avocat ou un médecin, n'ont nullement *besoin* de pouvoir lire *dans le texte* l'*Iliade* ou le *Traité des devoirs* (Cicéron). Allant au-devant d'une objection que je prévois de la part des partisans quand même des études grecques et latines en vue de l'éducation *morale*, je dirai que, pour s'assimiler les sublimes idées et s'inspirer des nobles sentiments que nous puisons dans la lecture des génies de l'antiquité, il n'est *aucunement nécessaire* de lire leurs ouvrages *dans le texte même ;* de bonnes traductions sont largement suffisantes. Je ne tirerai pas non plus un argument en faveur de la même thèse des avantages — incontestables cependant — que procure la connaissance du grec et du latin pour la *science* de l'orthographe française, car on pourrait me répondre que les élèves de nos écoles normales primaires orthographient correctement, tandis qu'il n'est pas rare de voir des « rhétoriciens » commettre des fautes inexcusables parce qu'incompréhensibles. D'ailleurs l'orthographe française est — parfois — si peu rationnelle que l'analyse étymologique, loin d'être toujours un secours, induit souvent en erreur.

Mais ces anomalies, qu'il serait très facile de faire disparaître, étant en petit nombre, n'ont qu'une importance très relative. Nul, au moins, ne

contestera que le français — si l'on excepte les termes scientifiques et techniques immédiatement tirés du grec — dérive de la langue parlée par les soldats de Jules César en Gaule, c'est-à-dire du latin populaire, dont les formes radicales primitives sont identiques aux formes radicales du vocabulaire de Virgile ou de Cicéron. Je ne crois donc pas qu'il soit permis de soutenir qu'un Français puisse *connaître* sa langue maternelle sans avoir fait des études latines au moins élémentaires. Et cela est si vrai qu'on a failli, il y a quelques années, introduire l'étude du latin dans les écoles normales primaires — ce qui, soit dit en passant, eût été inutile — et que le programme actuel de l'enseignement « moderne » comporte, en sixième ou cinquième, l'étude des racines gréco-latines, exercice de mémoire, on en conviendra, plutôt que de jugement.

Donc, bien que la connaissance du latin ne soit pas *pratiquement nécessaire* aux élèves qui se destinent aux carrières dites « libérales », j'estime qu'il ne saurait prétendre au qualificatif « *secondaire* », l'enseignement qui ne comporterait pas l'étude de la langue latine, rien autre, à mon sens, ne le distinguant de l'enseignement primaire ou primaire supérieur de la langue française.

(*A suivre.*)

Échos des Revues

La Peinture bouddhique, par M. G. Chêne. (*La Critique indépendante*, 2. 1902.)

La peinture japonaise nous est peu familière. Les de Goncourt nous firent connaître quelques maîtres : *Hok'Saï* entre autres. *Sesson*, *Malcihi* étaient appréciés dans un certain public. Le musée Guimet possède une petite collection de toiles japonaises. En 1900 le gouvernement japonais fit une assez belle exposition de tableaux originaux des principaux maîtres, enfin tout dernièrement chez Durand-Ruel on put admirer un ensemble d'œuvres de tous les genres et de tous les temps. Dans cet ensemble M. G. Chêne ne retient que les peintures bouddhiques et il nous en expose l'histoire. Sous la religion primitive des Japonais, le *shinto sme*, l'art n'existait qu'en décoration très rudimentaire des habitations, des vêtements, mais l'avènement du bouddhisme au septième siècle marque l'introduction de la peinture. Le tabernacle du temple de *Hôryouji* est le premier monument connu de la peinture japonaise. C'est surtout au douzième siècle, sous les

Foujiwara, que l'art pictural japonais se développe avec l'école de *Kaçouga*, dont les adeptes se servirent d'un dessin très libre et cherchèrent des harmonies légères et élégantes quoique toujours nobles.

Pendant les treizième et quatorzième siècles, le coloris devient plus recherché et les détails se multiplient, les tons rès voyants sont de plus rehaussés avec le camaïeu d'or. Au quinzième siècle, une réaction se produit : à l'art tout décoratif et de couleurs très éclatantes se substitue un art simple et très abstrait avec des dessins sans perspective et des demi-teintes excessivement douces. Après le quinzième siècle, la peinture bouddhique disparaît peu à peu pour faire place à la peinture profane. Les traits distinctifs de cet art en quelque sorte religieux furent un idéalisme et une profondeur d'expression rendus par une peinture excluant les tons vifs, les grands contrastes et les dessins compliqués, cherchant plutôt à susciter le plaisir de l'âme que l'intérêt des yeux.

Créateurs et critiques, par GERONI ZANNE. (*Focentut*, périodique catalaniste, Barcelone, 27. 2. 1902.)

L'auteur attaque cette opinion, qu'il nomme préjugé, que les créateurs sont de mauvais critiques et réciproquement. L'œuvre du génie est, dit-on communément, produite par une inspiration inconsciente : et lorsque le génie veut juger, non seulement les œuvres des autres, mais les siennes propres, il commet de grossières erreurs. M. G. Zanne montre que nombre de grands écrivains, peintres et musiciens, excellèrent en l'un et l'autre genre ; dans la création comme dans la critique ; c'est ainsi que Dante, Gœthe, Leopardi, Schopenhauer, Manzoni, et parmi les contemporains : Mæterlinck, Zola, Huysmans, Bourget, Mirbeau, Wagner -- ajoutons Fromentin — et bien d'autres surent tour à tour produire et juger. Pour montrer qu'une œuvre immense peut être le résultat d'un effort analysé critiquement par son créateur, M. G. Zanne examine les cas si intéressants deWagner et de Zola.

Jean Moréas. poète français, par N. EPISCOPOPOULOS. (*Panathénées* (Athènes), 31. 1. 1902.)

Il y a quelque intérêt à connaître l'opinion des compatriotes du poète Jean Moréas (de son vrai nom Papadiamantopoulos), récemment décoré de la Légion d'honneur.

Le nom de Jean Moréas, dit l'auteur, était connu dès 1890,

date de l'enquête de Hyré sur le symbolisme. Moréas s'était lui-même signalé à l'attention du public français par le manifeste du groupe symboliste paru dans le *Figaro* en 1885. C'est à tort cependant qu'on a voulu le rattacher à ce groupe, car il fut comme Verlaine un indépendant, simplement influencé par l'ambiance symboliste.

La Grèce peut se féliciter d'avoir donné à la France un poète d'un talent si rare, qui sut, tout en s'imprégnant de Ronsard et de la Renaissance française, ajouter au charme raffiné de sa langue ce parfum de pur hellénisme qu'il respira si longtemps dans sa patrie d'origine. Son *Iphigénie*, qui attend son tour à la Comédie française, sera une révélation qui couronnera son œuvre et sa vie.

Dans le même numéro des *Panathénées*, signalons quelques jolis souvenirs de M. *Malacassis* sur le séjour que fit Moréas à Athènes en 1897, au moment du conflit gréco-turc.

Souvenirs de la guerre de Chine, par le lieutenant-colonel Vinal. (*Bulletin du comité de l'Asie française,* 2. 1902.)

Conclusion : Les mouvements révolutionnaires se renouvelleront toutes les fois que la cour se laissera dominer par sa faiblesse naturelle à l'égard des fauteurs de désordres.

L'avenir de la Chine est plus que jamais entre les mains du gouvernement de Pékin, si faible qu'il puisse paraître.

Il suffira de surveiller avec soin les nominations aux hautes charges de l'Etat pour se rendre compte de la sincérité avec laquelle l'impératrice est disposée à prendre des mesures en vue d'éviter le retour des troubles sanglants qui ont failli aboutir au massacre de tous les étrangers et provoquer, sans doute, comme conséquence, le renversement de la dynastie.

Le souverain débarrassera-t-il ses sujets des entraves qui paralysent le commerce de la Chine avec les autres pays? Il est à craindre que ses pensées ne prennent un autre cours.

En occupant de nouveau sa résidence et en voyant les bâtiments vides des objets qui étaient autant de témoignages de la générosité des mandarins, l'empereur Kouang-Su a dû croire que la civilisation des nations de haute culture morale se mesurait à leur goût pour les délicates curiosités de l'art chinois; il a trouvé, sans doute, dans l'orgueil que cette constatation a fait naître en son esprit, une compensation aux regrets provoqués par la perte des richesses artistiques de ses palais.

Peut-être ses idées réformatrices, arrêtées dans leur élan

par le coup d'Etat de 1898, chercheront-elles désormais en dehors de l'Europe les modèles que les libéraux lui conseillaient de suivre. Il tournera vraisemblablement ses regards vers le Japon et il estimera que la dose de progrès actuellement réalisable en Chine ne peut lui être donnée que par une civilisation « de seconde main », adaptée à ses mœurs et à ses traditions.

Le Maroc et les puissances européennes, par M. René Pinon. (*Revue des Deux Mondes,* 15. 2. 1902.)

Après avoir esquissé à grands traits une description de l'empire marocain, si riche par la fécondité de son sol, si mal administré que le sultan est obligé de mobiliser une armée chaque fois qu'il veut lever des impôts parmi les tribus insoumises du *bled-es-siba* (pays du vol) ; après avoir constaté que ce grand pays, situé aux portes de l'Algérie et de l'Espagne, est actuellement l'un des pays les plus inconnus du globe, que tous les explorateurs qui ont tenté de pénétrer dans les régions intérieures n'ont jamais reparu, l'auteur examine la situation commerciale, où l'Angleterre avec l'Allemagne tiennent la première place et où nous n'occupons que la troisième ; puis il envisage la question au point de vue des intérêts que les puissances peuvent avoir à sauvegarder dans cette partie du Maghreb, et éventuellement celle du protectorat.

En premier lieu vient le détroit qui, en tout état de cause, devra être neutralisé ; les ports francs, destinés à assurer la liberté commerciale, et le maintien des tarifs douaniers et enfin la question des frontières.

L'Espagne ne peut pour l'instant songer à assurer seule la tâche de protéger et d'organiser le Maroc ; l'Angleterre ne saurait y prétendre non plus, bien qu'elle cherche par de perfides incitations à entraîner le sultan dans des dépenses et à le rendre son débiteur ; l'Allemagne, malgré les aspirations de ses « coloniaux », semble, pour l'instant, suffisamment occupée de ses récentes conquêtes ; reste donc la France, voisine du Maroc en Algérie, qui a su y aplanir les difficultés religieuses, qui connaît l'esprit des populations musulmanes et dont l'apparition sur les crêtes de l'Atlas causerait si peu de surprise que, l'an dernier déjà, l'on attendait l'entrée de ses soldats « avec plus de curiosité que de crainte », et dont les fonctionnaires s'informaient s'ils « seraient maintenus à leur poste ».

Quoi qu'il en soit, le Maroc n'évitera pas son destin :

l'étranger, qu'il redoute et qu'il éloigne, finira par le pénétrer de toutes parts. « Que la France doive être l'ouvrière de cette transfiguration prochaine, c'est, comme l'ont prédit quelques prophètes berbères, ce qu'Allah à écrit au livre des destinées. »

Le Projet Ribot et les maîtres répétiteurs, par M. Paul Violland. (*La Revue Bleue*, 1. 2. 1902.)

Les décrets des 28 et 29 août 1891 ont établi deux catégories de répétiteurs : 1° les répétiteurs généraux, qui *font* les cours de récréation, les réfectoires, la retenue de promenades, les permanences ; 2° les répétiteurs divisionnaires, attachés aux divisions d'internes, qui *font* le dortoir et les études. On a créé, en 1897, une nouvelle classe de répétiteurs généraux qui devaient participer au service de nuit une fois sur deux et une nouvelle classe de divisionnaires, dits externés, aux mêmes conditions.

Il y a, parmi ces répétiteurs, un assez grand nombre de licenciés, et tous sont astreints à des besognes qui n'exigeraient vraiment pas une instruction aussi étendue. Leur rôle est assez effacé, ils sont surtout des professeurs de silence. Ils ont, à la vérité, la ressource de suivre les cours de l'enseignement supérieur et de se préparer au professorat en prenant leurs grades ; mais si l'on songe qu'ils ont en moyenne seize heures de service par jour, on se demandera où ils prendront le temps nécessaire à leurs propres études.

Le projet en cours, soumis à la commission parlementaire présidée par M. Ribot et qui a l'assentiment du ministre, aura pour effet de faire des répétiteurs « les auxiliaires réels des professeurs » ; ils deviendront de véritables professeurs adjoints et seront désignés pour les fonctions de professeurs titulaires. La réforme supprime en outre la division en deux catégories : elle les fond tous en une seule : les professeurs stagiaires.

Malgré cette amélioration, M. Violland constate que nous n'arrivons pas encore à cette unité dans l'instruction et l'éducation qui fait la force des établissements étrangers et des écoles congréganistes : « Dans l'enseignement libre, dit-il, le maître d'études est quelquefois le plus distingué des professeurs : le Père Dulac a couché pendant dix ans au dortoir. » L'idéal serait donc que tous les professeurs fussent en même temps répétiteurs.

Le Mouvement littéraire dans le Nord, par M. Th. Cussac. (*La Revue provinciale à Toulouse*, 15. 2. 1902.)

Le Midi s'occupe du Nord : c'est une énumération de re-

vues septentrionales que M. Cussac nous présente dans une revue méridionale. La première revue du Nord, *l'Echo des Rosati*, eut une vie éphémère (1886-1889). Dans cette revue, qui paraissait à Arras, les collaborateurs, pour la plupart, n'étaient pas de la région. C'était donc une revue plus ou moins *du Nord*. En 1892 se fonde à Lille *la Revue du Nord*, qui, réussissant, eut aussitôt pour rivale *la Revue septentrionale*. En 1898, *l'Essor* vit un an. Enfin vient *le Beffroi*, fondé par Léon Bocquet et A.-M. Gossez. Seul *le Beffroi* fait toujours entendre ses cloches : Samain, Jules Breton, Gustave Charpentier, Verhaaren, etc., tous du Nord.

Pétersbourg pittoresque, par M. Alexandre Benois. (*Le Monde artiste,* Saint-Pétersbourg, 1. 1902.)

Depuis sa fondation (1702), la capitale de la Russie n'a jamais cessé d'être impopulaire dans les diverses parties de l'empire. Les épithètes ironiques ne lui ont pas manqué : « la mare pourrie », « la ville sans caractère », « le département des bureaucrates », « la caserne », etc. Pourtant, si l'on compare Saint-Pétersbourg à Moscou, on ne peut nier que la nouvelle capitale est infiniment supérieure à l'ancienne au point de vue de l'ordonnance artistique et des monuments qui s'y trouvent. Si l'on excepte le Kremlin, ce chef-d'œuvre d'architecture, la ville ressemble à une grosse sous-préfecture. A Saint-Pétersbourg au contraire les ensembles ont une grandeur majestueuse digne d'une capitale. L'auteur, parlant de Paris, dit qu'il n'est point dans son esprit de comparer les deux villes ; il y a entre elles toute la différence d'un vieux sénateur romain avec une bacchante aux formes souples et fines. Le vieux sénateur romain ne manque pourtant point de noblesse, ajoute-t-il. Mais on est en train d'abîmer la ville. L'influence allemande d'une part introduit dans les façades le faux goût des stucs et des cartons-pâtes ; l'influence russe slavophile cherche à lui rendre un caractère national suranné qui jure avec les perspectives de grande allure qu'on y trouve. Cette ville, qui est un modèle assez parfait de l'influence des dix-septième et dix-huitième siècles européens, risque d'être entièrement changée. L'un des signes à ses yeux les plus frappants de cette décadence est le dédain avec lequel les artistes et les littérateurs traitent la capitale. C'est à eux de la sauver en en gardant au moins le souvenir sur la toile ou dans leurs livres.

Journal du docteur

Prosper Ménière

(MÉMOIRES ANECDOTIQUES
SUR LES SALONS DU SECOND EMPIRE)

(Suite)

12 mars 1856.

J'ai dîné hier chez Mme la marquise de Sainte-Aulaire, en assez petit comité, comme je l'aime et avec beaucoup d'agrément.

Dans les nobles salons du faubourg Saint-Germain, il est impossible de ne pas parler politique; aussi ne s'en est-on fait faute. Les traditions se perdent difficilement sur ce terrain. L'empereur Napoléon Ier trouvait là ses ennemis les plus acharnés, les plus redoutables; on lui faisait une guerre perpétuelle de coups de langue, de coups d'épingle, et sans trêve ni merci; les belles dames de l'ancien monde criblaient d'épigrammes le héros du siècle. On en fait tout autant aujourd'hui à l'egard de son neveu. On ne peut s'imaginer la vivacité des attaques auxquelles est en butte l'autorité impériale, les malices qui pleuvent à l'adresse des Tuileries. L'esprit français brille de son plus vif éclat dans ces escarmouches; notre langue se ploie merveilleusement aux exigences des rancunes nobiliaires; mais je ne garantis pas qu'il subsiste en tout cela le moindre brin de charité chrétienne.

Mme de Sainte-Aulaire nous a raconté, entre autres choses, la petite histoire suivante :

« Comme Mlle Rachel nous a trompées, Mme la duchesse de Broglie et moi ! Figurez-vous, docteur, qu'un soir, chez M. Lebrun, de l'Académie française (1), Mlle Rachel, dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de son succès, nous récita des vers de ses meilleurs rôles, et avec un talent merveilleux. Nous étions charmées, émues, si bien que nous voilà, la duchesse et moi, causant dans un coin du salon avec cette merveille. Si vous saviez quel charme elle mettait dans ses paroles ! « La carrière que je parcours est pleine de « dangers, je le sais; mais avec du courage on peut « s'en tirer. J'espère que Dieu me protégera, car mon « but est de soutenir ma famille, d'assurer l'avenir de « mes parents et de mes sœurs ! » De quel air elle nous disait tout cela ! Nous en pleurions d'attendrissement; nous l'encouragions à bien faire, à persévérer dans ces bons sentiments. Et le lendemain, quand je racontai cette scène si douce à un de nos amis, il se prit à rire aux éclats, se moqua de moi très ouvertement et me raconta combien la perfide s'était agréablement moquée de nous. »

On se préoccupe beaucoup de la maladie du prince Jérôme. On craint une terminaison fatale. Ce personnage est fort inoffensif; il est doux et facile à vivre, aimé de tout son entourage, généreux à l'excès. Sa mort donnerait beaucoup d'importance au prince Napoléon son fils. Celui-ci, devenu premier prince du sang, pourrait bien être un embarras pour tout le monde. Il n'est pas aimé. Sa dureté, son impertinence, son mépris des choses et des hommes, le rendent presque redoutable. Aussi fait-on des vœux pour que le père ne laisse pas son héritage à un fils si peu digne de lui.

14 mars 1856.

Hier soir, chez M. le chancelier, pendant le dîner et pendant la belle soirée qui l'a suivi, j'ai eu de bonnes

(1) Alors directeur de l'Imprimerie nationale. (P. M.)

occasions. J'ai beaucoup écouté, j'ai recueilli des choses utiles à garder, et me voici, au premier instant de loisir, prêt à enregistrer ces souvenirs encore tout récents.

Durant les journées de Février 48, M. le baron James de Rothschild était au chemin de fer du Nord, prêt à monter dans un wagon qui partait pour la frontière. Un de ses amis le prit par le bras et lui dit : « Restez... Si vous partez, vous serez déshonoré. » Le financier resta. On vanta beaucoup son courage, les journaux rouges se servirent de sa présence à Paris pour prouver la sécurité de tous, et ce héros n'eut rien à craindre. Il s'est montré très reconnaissant envers le monsieur qui lui avait donné ce conseil; il lui a fait faire une fortune assez considérable.

A l'époque où Louis XV mourant laissait le trône à son successeur, les courtisans se portaient avec empressement vers la royauté nouvelle. Mme du Barry, abandonnée et méprisée, voulait en vain lutter contre cette cour ingrate. Il arriva qu'une famille, dont un des membres, condamné à mort, allait périr sur un échafaud ignominieux, courut à Versailles et implora la protection de l'ancienne favorite. On s'indignait, devant la jeune reine Marie-Antoinette, de cette démarche faite auprès d'une femme perdue. La reine s'écria : « Ah ! que je les excuse volontiers ! Pour sauver l'un des miens, je me jetterais aux pieds de Zamor. » C'était le petit nègre de Mme du Barry. M. le chancelier, qui a raconté ce trait, le tient de bonne source et dit qu'il peint à merveille la bonté de cœur de cette princesse infortunée. Cette histoire est tout à fait inédite.

Le grand événement qui se prépare aux Tuileries est l'objet des plus singuliers propos, le public ne parle guère d'autre chose, et Dieu sait tout ce qui se dit sur ce chapitre. L'autre jour, M. le baron Paul Dubois, accoucheur de Sa Majesté, l'a fait rire aux éclats en lui racontant l'anecdote suivante :

Chaque matin, M. Dubois fait prendre à l'impératrice une dose de laudanum, destinée à empêcher que

l'accouchement n'arrive avant le vingt mars. Et sur cela l'impératrice dit au docteur : « Vous ne savez pas ce qui se passe ici?... Eh bien, je vais vous l'apprendre, moi... Il y a dans les caves du palais une douzaine de femmes sur le point d'accoucher. Il y aura là plusieurs garçons parmi lesquels on choisira celui qui doit être mon fils. Cependant, il y a une chose qui m'embarrasse... Je pourrais bien, plus tard, avoir un second enfant, et alors, si celui-ci était un garçon, je me verrais dans la nécessité d'étrangler le premier ! »

Toutes ces histoires absurdes amusent beaucoup la dame, qui se porte bien. Un de ces soirs, pourtant, dans son petit cercle, comme elle paraissait un peu soucieuse, quelqu'un lui ayant demandé le pourquoi de cet air, elle répondit : « J'ai peur de ne pas avoir assez de courage quand le moment sera venu. » C'est là un sentiment fort naturel, et il n'est guère de femme qui n'ait de pareilles craintes quand vient le terme de sa grossesse. J'ai déjà noté que, pendant plusieurs jours, la rue Vivienne avait été encombrée par les curieux qui allaient visiter chez la lingère la layette du poupon impérial. On se porte en foule à l'Hôtel-de-Ville pour admirer le berceau en argent que donne la Ville de Paris au futur héritier.

Il y avait dans la bibliothèque de M. le chancelier une magnifique tête, avec le col et un fragment d'épaule, le tout appartenant à quelque statue grecque du meilleur temps de la sculpture antique. Mais le nez de cette déesse avait été brisé, ce qui ne laissait pas que de défigurer un peu cette face, si belle du reste. M. Simart a eu le bon goût de restaurer ce visage charmant, auquel rien ne manque aujourd'hui, et M. Pasquier n'a pas tardé à nous faire admirer ce chef-d'œuvre si bien remis en état.

Que de belles choses il y a dans cette bibliothèque, outre les beaux livres qu'on y compte par milliers ! Un joli bas-relief, copié sur les frises du Parthénon volées par lord Elgin, représente une des nymphes de cette procession des Parthénées, et la demoiselle, enveloppée

d'une robe flottante, offre le plus singulier et le plu complet contraste avec le genre de toilette si fort e honneur aujourd'hui parmi les dames les plus à l mode. On a beaucoup plaisanté sur cette robe, et l chancelier prétendait qu'aussitôt après les couches d l'impératrice les tuniques collantes, à la grecque, se raient mises à l'ordre du jour. Pour ma part, je n demande pas mieux.

— *Le Siècle* s'efforce de prouver que M. de Fallou n'a pas de talent et que son grand-père était épicier Ces absurdités sont de mode aujourd'hui, bien qu'i doive sembler étonnant que cette feuille archilibérale, démocratique et même ultrarouge ait le droit d'épiloguer sur un pareil sujet. En bonne république, la roture de M. de Falloux devrait être un titre de gloire. On a cherché une querelle semblable à M. de Montalembert, qui, suivant *le Siècle*, n'a pas le droit de porter son nom, car il a accepté la fortune d'un parent qui la lui avait léguée à la condition de porter le nom du légataire. Je ne sais à quel point cette accusation est fondée, mais *le Siècle* a fait grand bruit de ces choses.

M. de Montalembert a paru un instant chez M. le duc Pasquier. Il a causé avec le chancelier, avec M. de Falloux. Sa figure blonde et sans relief n'a pas changé depuis l'époque où je lui ai fait visite rue du Bac, dans son hôtel, et depuis le jour où il est venu chez moi. L'académicien Legouvé a également fait une courte visite. Je ne lui ai rien entendu dire de saillant. Un malin personnage a insinué qu'il avait été nommé de l'Académie à cause de son père, tandis que M. de Broglie l'avait été à cause de son fils. Ce propos est fort piquant, mais assez peu juste. Le jeune prince de Broglie a beaucoup de talent, sans contredit, mais son père a joué un assez grand rôle dans nos affaires publiques, il a parlé et écrit assez pour que sa place soit marquée parmi les Quarante. On dit, à la vérité, qu'il y a près de lui un certain M. Doudan qui est pour quelque chose dans les succès du duc. Mais c'est là

un mystère d'intérieur qu'il ne m'appartient pas de tirer au clair.

Pendant que nous admirions la tête grecque si bien restaurée par M. Simart, un amateur d'anatomie faisait remarquer les belles dimensions du crâne et la petitesse relative du visage et surtout de la bouche et du menton. Ces proportions étaient signalées comme caractéristiques de la beauté, de l'intelligence, de l'humanité proprement dite. Un des assistants fit observer que le développement de la mâchoire inférieure, signe de l'animalité, et regardé par les sectateurs de Gall comme l'indice de la fermeté, de la décision, du courage, ne prouvait pas grand'chose; témoin M. Molé, qui offrait un maxillaire inférieur des plus prononcés, et qui n'avait jamais brillé par ces qualités.

M. Molé était tenace dans son indécision; il ne prenait pas volontiers un parti et résistait opiniâtrément aux efforts des personnes qui voulaient l'entraîner vers un but quelconque. Il avait le courage de l'immobilité, mais c'était une vertu passive, disait mon interlocuteur.

L'aïeul de M. Molé avait épousé la fille de Samuel Bernard (1), ce fameux argentier du roi.

J'ai appris depuis que, par suite de la haute position de la famille Molé, le susdit Samuel Bernard n'avait jamais été mis en scène. Sous la monarchie, la censure interdisait toute allusion à cet hébreu, et aujourd'hui encore cette protection du pouvoir est restée traditionnelle.

Il y a bien longtemps que le vieux Bertin aîné disait à un jeune homme, qui écrivait dans le *Journal des Débats* : « Mon enfant, souviens-toi, si tu veux arriver à bien, de ne jamais parler de Samuel Bernard, à cause de M. Molé, et de toujours parler de la comtesse de Chateaubriand, maîtresse de François Ier, à cause

(1) Samuel Bernard, né à Sancerre le 29 octobre 1651, mort à Paris le 18 janvier 1739, et l'un des soixante-trois notables commerçants qui abjurèrent le protestantisme en 1685. Marchand de drap d'or et de joaillerie, il devint ensuite banquier. Louis XIV l'anoblit, avec cette clause qu'il continuerait son commerce sans déroger. Il devint, sous Louis XV, conseiller d'État.

de notre cher vicomte, qui ne descend pas du tout de cette dame, mais qui est flatté de l'homonymie. » Il y a comme cela, dans le métier de journaliste, certaines ficelles fort importantes à connaître et qui expliquent le succès de quelques hommes, assez médiocres d'ailleurs.

Dans une soirée comme celle de jeudi, M. le chancelier éprouve une satisfaction extrême. Les personnes qui viennent chez lui connaissent la faiblesse de son ouïe, lui parlent avec soin; on s'arrange de façon à le tenir au courant de la conversation et il peut y prendre une certaine part. Cela le ravit d'aise; ce commerce intellectuel l'anime et il peut oublier les misères de la vieillesse. Il n'en est pas toujours de même chez Mme de Boigne, où les visiteurs doivent leurs hommages à la dame et s'occupent moins du chancelier. Cependant il faut reconnaître que Mme de Boigne met une complaisance extrême à lui donner l'occasion de causer. Elle lui pose des questions qu'il développe, elle sait à merveille, de sa petite voix si faible et si douce, passer au travers de l'obstacle et arriver jusqu'à cette oreille engourdie par l'âge, et personne ne se fait mieux comprendre qu'elle. Mais, chez M. Pasquier, tout est pour lui.

La belle parole de M. Villemain, si sonore, si accentuée, ébranle agréablement les nerfs acoustiques les plus obtus, la pensée brillante va miroiter dans le cerveau des auditeurs, et M. le chancelier, sollicité par cet excitant, fait sa partie dans ce concert intellectuel, au grand plaisir de ceux qui, comme moi, savent écouter.

Ainsi, nous avons vu un vrai tournoi à armes courtoises entre M. Villemain, M. de Falloux, le chancelier et quelques autres personnages. Il s'agissait de l'Angleterre, qui, suivant M. John Lemoinne, est en train de modifier profondément ses plus vieilles institutions sociales. M. Villemain ne croit pas à ces changements annoncés comme prochains, nécessaires, inévitables. Il croit à la pérennité des préjugés de caste, des privilèges, de ces formes antiques religieusement conservées par l'aristocratie anglaise. Suivant lui, le con-

tact de nos voisins avec nous n'aura qu'un effet passager, sans portée, sans profondeur; ils reviendront bien vite aux vieilleries coutumières. Il s'est trouvé des contradicteurs, mais la thèse soutenue par M. Villemain avec chaleur et talent a paru faire beaucoup d'impression sur tout le monde.

M. de Falloux a dit avec esprit que les Anglais désiraient la guerre, au moins pendant un an encore, afin de montrer ce qu'ils pourraient faire. Ils sont fâchés de voir le rideau tomber sur un tableau qui ne les flatte guère, et ils espèrent prendre une revanche éclatante. Il est certain qu'ils ont fait des préparatifs énormes; ils ont des canons formidables, tout ce qu'il faut pour écraser les ennemis; mais ces belles choses ont le grand tort d'arriver trop tard. Il est connu qu'après la bataille d'Inkermann un officier général anglais a formellement conseillé à lord Raglan de se rembarquer et d'abandonner l'armée française à la miséricorde des Russes et de Dieu. Faut-il rattacher à cet incident le peu de sympathie qui existe entre les officiers français et anglais, tandis que les premiers sont en si bons termes avec les officiers russes, lesquels, d'ailleurs, ne peuvent sentir les officiers anglais?

La prédilection de M. Villemain pour l'Angleterre tient, je pense, à ce que la liberté civile y règne absolument. C'est le régime parlementaire qui plaît à nos anciens ministres constitutionnels. Ils regardent comme le plus bel effort de l'esprit humain ces combinaisons de majorité ou de minorité qui donnent le pouvoir aux orateurs les plus habiles. L'oubli dans lequel on les tient aujourd'hui leur est odieux : c'est la négation des droits de l'esprit... Aussi déplorent-ils le régime actuel, mais on nous permettra de ne pas partager leurs regrets. Les journalistes et les avocats ne composent pas seuls le peuple français; il y a d'autres intérêts en jeu que ceux des académiciens à prétentions ministérielles.

Et cependant c'est un beau spectacle que celui des hommes de génie aux prises avec les difficultés des gouvernements modernes luttant contre le flot popu-

laire, cherchant à diriger les masses dans la meilleure voie, ardents compétiteurs des hautes positions sociales, où la gloire est la récompense du bien qu'on a fait à son pays, à ses concitoyens. Mais que d'erreurs chèrement payées !...

17 mars 1856.

J'ai eu des détails très circonstanciés sur l'accouchement de S. M. l'impératrice. M. P. Dubois a raconté à Mme Dubois, qui me l'a redit, le menu détail de ce grand événement. Je me dispense de l'écrire. Cependant je consigne ici que le travail a duré plus de vingt-cinq heures, qu'il a été fort douloureux, le trône ne mettant pas à l'abri de la sentence prononcée par Dieu même à l'occasion de la désobéissance d'Eve. Donc la pauvre femme a gémi, pleuré, souffert, et l'art a dû intervenir d'abord en calmant les douleurs par un peu de chloroforme, puis par des instruments qui ont achevé ce que la nature ne pouvait accomplir.

Le petit enfant était fort affaibli; il ne respirait pas encore, et là encore les soins d'un habile accoucheur étaient nécessaires. Ainsi s'est heureusement terminé un drame traversé par beaucoup de petits incidents cruels, mais que l'on oublie promptement, quand la mère et son enfant sont en bon état. C'est ce que l'on peut dire aujourd'hui et Dieu veuille que le bien dure longtemps.

M. P. Dubois est pour moi un ami. J'ai été fort heureux du succès obtenu; une grande responsabilité pesait sur lui; l'en voilà débarrassé.

La ville a été brillamment illuminée hier soir. Aujourd'hui, les grâces, les aumônes tombent sur le peuple. La joie du père se mesure à ses largesses; elle est grande, car il est généreux. L'avenir nous apprendra le sort réservé à ce rejeton de la tige impériale. Puisse la fortune de l'empereur rester fidèle à son fils!

— La veille du 2 Décembre, une dame disait à M. de Morny : « On dit que l'on doit balayer la Chambre. De quel côté vous rangez-vous? — Moi, madame, mais du côté du manche! »

— A la naissance du roi de Rome, il y eut des haran-

es adressées à ce poupon par les grands corps de 'Etat. M. Séguier, alors premier président de la cour mpériale, termina son discours par cette phrase :

« Puissiez-vous, monseigneur, vous montrer toujours ussi sourd à la voix des flatteurs que vous l'êtes au- ourd'hui au compliment que j'ai l'honneur de vous dresser ! »

Le même personnage a fait des allocutions non noins originales au comte de Chambord. C'était un sprit bizarre, doué d'un grand bon sens, mais donnant oujours à sa pensée une forme piquante et inattendue.

20 mars 1856.

Un homme considérable et très véridique a raconté ier devant moi l'historiette suivante :

Un jour, au bois de Boulogne, l'empereur et l'impé- atrice se promenaient conjugalement dans les allées resque solitaires qui sont du côté de Longchamps, ers la Seine. Les deux illustres promeneurs rencontrè- rent quelques enfants accompagnés de gouvernantes. Parmi ces bambins, brillait surtout un petit garçon à la mine éveillée, au teint fleuri; il plut tellement à l'impératrice qu'elle s'arrêta, causa avec l'enfant, le caressa et l'embrassa tendrement.

— Et moi, cher enfant, dit l'empereur, veux-tu m'embrasser ?

— Non !

— Pourquoi cela ?

Et comme le petit garçon ne disait rien :

— Sais-tu qui je suis ?

— Tu es l'empereur.

— Que fait ton papa ?

— Il est sénateur.

— Et pourquoi ne veux-tu pas m'embrasser ?

— Parce que papa a dit que tu étais un coquin !

L'empereur laissa là l'enfant en disant :

— Je ne veux pas savoir le nom de ton père.

Voilà un enfant terrible s'il en fut jamais. Donnez donc trente mille francs par an à un personnage qui

vous traite ainsi! Le coup a dû être sensible à l'empereur, mais il a bien agi, noblement, en refusant de punir le père de la naïveté du fils. Un ennemi généreux a beau jeu pour se faire pardonner.

Tout va bien aux Tuileries. Les suites du grand événement sont aussi simples que possible pour la mère et pour son enfant; de sorte que la joie règne en ce royal pourpris.

Le sujet du jour est le discours de réception de M. Legouvé. On lui reproche des négligences, un style un peu trop familier, puis des paradoxes, ingénieusement soutenus à la vérité, mais qui n'en sont pas moins des paradoxes. Le nouvel académicien a blâmé les épigrammes, comme s'il n'en avait pas fait lui-même, et à ce propos on lui a mis presque sous le nez celle-ci, qui est bien de lui :

Sexe qu'on adore et qu'on prône,
Gardez-moi de tout mauvais œil.
Mon père vous a fait un trône,
Faites qu'on me donne un fauteuil!

On composerait un fameux recueil des épigrammes composées par les académiciens contre l'Académie. Il en est une dont les termes ne me reviennent pas, mai dont l'idée est celle-ci. Un zéro ajouté à trente-neuf ne fera jamais quarante. Or, le zéro désigné était un prince du sang royal sous Louis XV. Il fut si fort piqué par ce trait qu'il fit bâtonner l'auteur de ces vers, tant et si bien que celui-ci en mourut.

(A suivre.)

Pour arriver au bonheur

(ROMAN)

(Suite)

Château d'Antignac, octobre 1892.

Je viens de relire ce chapitre de l'*Imitation* que j'avais lu autrefois sans le comprendre :

« L'amour est une grande chose... lui seul rend léger ce qu'il y a de pesant dans la vie... Il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux que l'amour, rien de plus fort, de plus élevé, de plus étendu, de plus agréable ni de meilleur... Celui qui aime vole, court avec joie, il est libre et rien ne le retient... Il se repose au-dessus de toutes choses dans le seul et souverain bien d'où découlent et procèdent tous les autres bien ! »

. . . . . .

Château d'Antignac, octobre 1892.

Robert... mon aimé... Je ne le savais pas, mais j'en avais l'impression depuis que je suis née, depuis toujours, je t'aime... Mon cœur, mon âme, ma vie, sont à toi... Je ne puis pas écrire, je suis trop heureuse.

De cette date, le journal de Madeleine ne chante plus qu'un même air : l'éternel hymne d'amour. Le soir, la jeune femme emplit des pages de cette ivresse débordante qui a besoin de s'épancher. Chaque détail de sa vie est un mouvement de passion reproduisant, heure par heure, le travail qui s'accomplit dans l'âme d'une

femme amoureuse. Les sensations se développent au cours des événements. Tout d'abord, l'emportement sans frein avec de folles tendresses, cette phraséologie du sentiment, puérile seulement pour qui n'a jamais aimé. Puis, une certitude d'amour calme et apaisante, s'exprimant par quelques mots et des silences. Plus tard, l'absorption de soi-même dans l'être aimé, avec une note moins égoïste, plus douce, presque maternelle. Enfin, les terreurs causées par la félicité acquise qu'on a peur de laisser échapper, la préoccupation du riche voulant garder son trésor. Au sommet, dominant tout, Robert, devenu pour Madeleine la divinité de sa vie, celle qui la fait agir, penser, rire et pleurer.

Ces derniers cahiers de confidences seraient d'un faible intérêt dans leur note toujours la même, s'ils ne reproduisaient au jour le jour les mille incidents qui composent le cruel roman de Madeleine. La jeune femme voudrait vivre le présent, rien que le présent, et l'avenir lui paraît si noir...

Après sa scène avec Robert, lorsque, sous la terreur d'un malentendu, elle exige son départ, la jeune femme écrit des pages de larmes qui se terminent par celle-ci :

Paris, janvier 1894.

Malgré tout, je suis plus calme... Mais lui?... Je le veux, il le faut. Que m'importe, à moi?... Peut-il être heureux? C'est tout ce que je désire, et de toutes mes forces je souffrirai pour lui. Pauvre adoré!... Je voudrais te prendre dans mes bras, de mes lèvres adoucir ta peine... Nous eussions dû mourir le jour où tu m'as dit que tu m'aimais... Peu importe, tu peux aller loin, il n'y a plus pour nous ni temps ni distance, nos cœurs sont liés l'un à l'autre, tu es mon sang, je suis ta chose. Un jour viendra où nous quitterons cette terre, où ton âme saura lire la mienne et le passé, où commencera au séjour du ravissement éternel cette infinie jouissance qu'on peut seulement rêver ici-bas...

IX

RAISON CONTRE CŒUR

C'est banal à force d'être vrai : le but atteint ne donne presque jamais la satisfaction promise par le désir. On espère, on travaille, on dirige toutes ses pensées, tous ses efforts, vers un résultat paraissant être, à distance, le maximum de la jouissance. Et ce résultat, une fois obtenu, perd ses charmes... parfois même devient pénible amertume.

M. de Tarieux, pendant ses années de jeunesse et de folie, lorsqu'il luttait contre la domination paternelle, le besoin d'argent, les débuts de carrière, avait, en ses moments de lassitude, rêvé une idéale existence : l'indépendance absolue, sans aucune chaîne faite de respects ou de sentiments, un revenu assez élevé pour avoir le confortable conforme à ses goûts et à ses habitudes, enfin une situation administrative toute en devanture, donnant peu de travail et une grande considération. Si jamais il réalisait son rêve, il serait heureux, composerait ce personnage inventé par les romanciers : ce Parisien sceptique, égoïste, jouisseur, assistant en spectateur au burlesque de la vie de ce monde, sans jamais y prendre part, connaissant les hommes et les choses assez pour profiter des uns et des autres.

Heureusement, ce rôle bien inutile dans une société est, en réalité, négatif et vide, difficile à jouer longtemps. Il exige un tempérament spécial, le plus fort s'en fatigue. M. de Tarieux en fit l'expérience à ses dépens. Le jour où, ayant, selon l'expression moderne, réalisé père et mère, obtenu une situation stable au Conseil d'Etat et secoué les obligations matrimoniales, il se trouva riche et libre, l'existence lui parut sans intérêt, sans but; s'il n'avait aucune difficulté, aucun chagrin, il n'avait aucun plaisir. Les émotions du jeu étaient contraires à sa règle de conduite, comme trop dispendieuses; il avait fait le facile calcul de la rente cer-

taine payée par le joueur à l'insatiable cagnotte. Les plaisirs de la table lui étaient interdits par l'état de son estomac; il était même blasé sur les distractions féminines dont il avait abusé. Peu à peu ses anciens camarades disparaissaient : les uns emportés par le torrent vers des existences plus basses, celles dépensées au loin, par delà des océans; d'autres étaient rentrés dans la ligne droite, le train-train bourgeois si séduisant après certaines fatigues et à un certain âge. M. de Tarieux voyait la solitude se faire autour de lui. Son idéale existence réalisée comportait un mortel ennui.

Toujours pratique, M. de Tarieux, après avoir minutieusement étudié son cas, en vint à une conclusion : le terrain sur lequel il s'était volontairement placé était trop étroit, indigne de lui; il se sentait capable de mieux faire et voulait autre chose... Longtemps il chercha le remède; la logique du raisonnement le fit aboutir à l'ambition. Il se prit à songer aux grandes entreprises, aux luttes politiques, à envier ceux disposant d'une puissance financière, d'une réputation, d'une influence; ceux ayant un nom connu du public, jouant un premier rôle sur la scène du monde. Pourquoi ne pas essayer?... Il avait un bon point de départ : de l'expérience, des idées larges, exemptes de scrupules, un manque total de convictions lui permettant de choisir son courant. Il trouverait dans le succès des satisfactions sans cesse renouvelées. Il chercha les moyens, les discuta les uns après les autres. Avant d'entrer en campagne, il fallait faire un plan, établir fortement sa position, se bien armer, chercher des auxiliaires. Il en vint à penser à l'utilité de la femme... Ah! s'il pouvait maintenant choisir sur le grand marché parisien!... Non pas une de ces femmes voulant trouver dans le mariage le pot-au-feu, le tête-à-tête et les enfants; ni une de ces détraquées amoureuses du plaisir, du café-concert et des aventures; mais une associée, une femme de tête, ambitieuse et comprenant la vie et son époque. Hélas! un divorce... mauvais début. Si les statistiques constatent le développement prodigieux de cette nouvelle institution,

elle n'est pas encore entrée en France dans les habitudes d'un certain milieu social.

Vers cette époque, M. de Tarieux apprit par une conversation de cercle que sa femme, rentrée dans le monde, y avait un gros succès. A son extrême surprise, il entendit appeler Madeleine : « la belle Mme de Tarieux, » et cela par des gens sachant voir de loin les astres naissants. Un soir, assis au coin de son feu, roulant en son esprit ses beaux projets, s'enthousiasmant pour les résultats, M. de Tarieux eut une idée nouvelle... Tout d'abord elle le fit sourire par son extravagance, peu à peu elle s'imposa et prit forme. « Après tout, pourquoi pas?... il y a peut-être de l'étoffe dans cette petite. »

Il lui venait la pensée qu'il pourrait utiliser pour ses projets sa femme, à lui, — la belle Mme de Tarieux.

« Pourquoi pas?... »

Ils n'étaient pas séparés judiciairement; avec un peu d'habileté il lui serait probablement possible de reprendre la vie commune. N'avait-il pas été, en somme, ardemment sollicité par la famille... A tout péché miséricorde... La vieille comtesse devait toujours souffrir de cette situation irrégulière, la considérer comme une tache pour la famille... Enfin, Madeleine ne serait-elle pas heureuse de pardonner?... Le rôle d'une jolie femme séparée n'est pas facile. Il ferait comprendre qu'il n'avait pas l'intention d'être un maître trop exigeant... Mais oui, en somme, rien de plus flatteur pour elle. Il devait appuyer sur cette note-là, elle faisait une conquête... c'était une aventure permise par les lois, même divines. N'était-ce pas séduisant, pour une femme, d'amener à ses pieds son mari par la seule force de ses beaux yeux?... Le passé était bien un peu gênant... Peu de chose, cela; la femme a des trésors d'indulgence en réserve quand elle se croit maîtresse de l'avenir...

Aussitôt conçu, le plan fut étudié sous toutes ses faces et M. de Tarieux se décida à agir; il concentra ses efforts vers ce seul but. Avec une prudence et une patience dignes d'une meilleure cause, il construisit

des travaux d'approche, retourna dans le monde, le vrai, celui qui pose ses habitués, et s'efforça de se créer des alliés dans l'entourage de sa femme, afin de se ménager des intelligences dans la place. La charmante vicomtesse de Violle lui parut désignée comme pacificatrice. Il se fit présenter à elle, et dans une seconde visite, faite à son jour, un peu avant l'heure du public, il laissa, par quelques phrases, percer son secret désir, juste assez pour donner à Mme de Violle l'idée de ce rapprochement deviné par le flair du fameux de Reaucourt. La vicomtesse aimait Madeleine et n'aurait pas été fâchée de jouer un rôle dans une grosse affaire parisienne, aussi romanesque qu'extraordinaire. Elle essaya d'aborder, par des lointains, le sujet avec Madeleine et n'eut aucun succès; Mme de Tarieux savait se taire et, à la moindre allusion, prendre cet air inviolable qui fait changer les conversations. Mme de Violle n'osa pousser plus loin et, voulant cependant faire quelque chose, résolut de réunir dans son salon le mari et la femme, comptant, pour simplifier les choses, sur le hasard, ce grand bâtisseur.

M. de Tarieux n'eut garde de manquer l'occasion qui lui était offerte; il voulait se rendre compte lui-même du progrès fait par sa femme, savoir si la rumeur publique était exacte, s'il y avait vraiment l'étoffe d'une personnalité dans celle qu'il avait jugée seulement une bonne enfant, un peu niaise à force d'innocence. Il fut surpris; c'était mieux encore qu'il ne pouvait espérer. Il observa sans se faire voir, en homme sachant l'importance des détails. Mme de Tarieux était maintenant beaucoup plus jolie qu'autrefois, avait acquis cet aplomb, cette assurance ignorés de la jeune fille française. Elle était dans sa tenue et ses manières l'élégance même, savait à perfection évoluer dans un salon et paraissait y trouver grand plaisir. La tête était haute, le regard ferme et droit.

M. de Tarieux, satisfait, ne put s'empêcher de songer à cette autre réunion : ce grand bal chez la baronne Samuel, où avait eu lieu la présentation. Il avait réussi une première fois, pourquoi ne réussirait-il pas une

seconde?... En rentrant à pied chez lui, il trouva le cigare qu'il fumait meilleur qu'à l'ordinaire; il était content, heureux, sûr du succès.

Pendant que Robert faisait son triste voyage à Antignac, pensant à Madeleine chaque heure, M. de Tarieux prenait un parti, se décidait à une grave démarche.

Robert avait quitté la rue Cambon depuis cinq minutes à peine et l'excellent M. Reval était encore plongé dans le plus profond de ses réflexions, lorsque Joseph entra portant une carte sur un plateau.

« La vie n'est qu'une grande comédie, murmura M. Reval en regardant la carte. M. de Tarieux à présent... Ils ont failli se rencontrer. Que peut-il me vouloir, celui-là? J'ai gardé un bien mauvais souvenir de notre dernière rencontre. Enfin!... »

— Faites entrer, dit M. Reval.

M. de Tarieux se présenta sans la moindre gêne, en homme sûr de lui et ne craignant pas les situations délicates. Il salua M. Reval, qui lui indiquait du geste un siège, et parut attendre que le valet de chambre eût fermé la porte.

— Je le sais, monsieur, dit M. de Tarieux, ma démarche va vous paraître un peu extraordinaire; j'espère que vous voudrez bien l'excuser en raison du sujet qui m'amène. Depuis notre dernière entrevue chez moi, vous vous en souvenez, je pense, bien des mois ont passé, et, je vous l'avoue franchement, j'ai le regret de la façon dont j'ai répondu à vos ouvertures. J'ai été très léger, coupable même; je vous fais mes excuses en vous demandant si vous seriez disposé à reprendre la conversation interrompue par ma faute.

Cela était dit d'un ton grave et avec une apparence de vraie franchise, bien faite pour plaire à M. Reval, qui, sévère à l'entrée de M. de Tarieux, était devenu bienveillant. M. Reval voyait s'éclaircir un horizon si sombre un instant avant, et, le sourire sur les lèvres, heureux au fond de l'âme, il tendit sa main largement ouverte au mari de Madeleine et lui dit de sa voix la plus paternelle :

— Ça dépend de vous; mon âge me rend indulgent et je n'ai pas l'intention de vous tenir rigueur de la façon un peu... cavalière dont vous m'avez reçu. Je suis tout disposé à ouvrir de nouvelles négociations. Cependant, je m'empresse de vous le dire, les choses ont bien changé, notre petite Madeleine est devenue une femme avec laquelle il faut compter. Je ne sais pas trop si une réconciliation serait facile aujourd'hui. A ce propos je ne suis pas fâché de connaître enfin, au moins pour les besoins de la cause, le mot de l'énigme. En somme, pourquoi êtes-vous séparés? accentua M. Reval en se rapprochant de M. de Tarieux.

Ce dernier, très sérieux, parut hésiter un instant et répondit :

— Certainement, monsieur, j'ai toute confiance en votre discrétion; votre affection pour Mme de Tarieux en serait le meilleur garant. Mais pensez-vous qu'il soit nécessaire de dévoiler un secret, en réalité ne m'appartenant pas? Puisque nous cherchons à oublier le passé, à le considérer comme non existant, il me paraît plus sage de n'en pas parler... C'est sans importance, d'ailleurs... Vous le savez, au jour du mariage, une femme est une sensitive, son éducation la prépare si mal... il faut très peu de chose pour l'émouvoir plus que de raison... aux grands effets les petites causes... Tenez, monsieur, laissons cel .

M. Reval, très disposé à se laisser convaincre, crut comprendre. Un malentendu, pensait-il, c'est évident. Quelque histoire de femme... Une lettre anonyme, peut-être. La comtesse a élevé sa fille adoptive dans des principes si rigides... Madeleine était prête à considérer comme une monstruosité une peccadille... même dans le passé.

— Enfin, dit M. Reval revenant à la conversation, tout cela est pourtant fâcheux et je ne peux m'empêcher, cher monsieur, de vous en rendre responsable. Il fallait, avant tout, éviter un scandale, demander assistance à la mère de Madeleine ou à moi. « Tout est bien qui finit bien » est un proverbe absurde. Les mauvaises langues ont inventé des histoires, ont créé une

légende, et vous savez combien il est difficile de lutter contre une légende. Je ne veux pas vous faire une longue morale, mais permettez-moi de vous le dire, jeune homme, vous avez bien mal manœuvré.

— Oui, c'est vrai, répondit M. de Tarieux, je le reconnais. Aussi, je tiens à prendre ma revanche. Ce n'est pas impossible, il me semble. Quel est en ce moment l'état d'esprit de Mme de Tarieux?

M. Reval réfléchit.

— A vrai dire, je n'en sais rien. Madeleine, dans toute cette affaire, a témoigné d'une énergie surprenante; elle a fait face au public sans la moindre hésitation. Au fond de l'âme elle vous garde, je crois, une profonde rancune.

— C'est possible, interrompit M. de Tarieux, mais enfin?...

— Oh! je ne dis pas qu'il faille désespérer; «une ferme volonté trouve toujours un moyen,» dit le proverbe anglais. Mon expérience me fait croire que dans ce monde tout s'arrange. Cette situation de Madeleine vis-à-vis de vous est inadmissible. D'abord, je suis convaincu qu'elle en souffre, c'est un esprit trop droit pour ne pas avoir un profond regret d'une position fausse; puis, vous avez dans la place des alliés, moi d'abord et très certainement la comtesse... En y réfléchissant, avec du temps... de la patience...

— C'est aussi mon avis, répondit M. de Tarieux avec un fin sourire; je vous suis très reconnaissant, monsieur, de votre obligeance à m'aider dans une aussi désagréable affaire.

M. Reval, grave, répondit lentement :

— Quand vous me connaîtrez mieux, monsieur, vous saurez mon habitude de ne pas cacher ce que je pense. Je vous l'avouerai franchement, je ne vais pas agir par sympathie pour vous, mais pour le bien de Madeleine... Si le mariage était à refaire, je tenterais même l'impossible pour l'empêcher... j'ai mes raisons pour cela.

— Ça ne fait rien, dit M. de Tarieux presque gaiement, si le passé est contre moi, j'ai l'avenir pour vous

faire changer d'opinion à mon égard. En somme, pour parler d'une façon pratique, quel serait, à votre avis, le chemin à suivre pour reconquérir, cette fois pour de bon, le cœur de ma femme?

— Le cœur... grommela M. Reval, vous en parlez un peu légèrement; il vaudrait mieux s'adresser à la raison, ce serait moins prétentieux. Enfin... il faut réfléchir, c'est une question à étudier. Revenez dans quelques jours, nous en causerons.

— Parfaitement, dit M. de Tarieux en se levant, et mille fois merci. Je ne puis pas avoir un meilleur auxiliaire, j'en suis sûr, et j'ai bon espoir.

«Ça va bien, ça va bien, se disait un moment après M. Reval en se frottant les mains. Robert part et le Tarieux se met à notre disposition; c'est un coup du ciel. Cependant la justice divine se prépare à recevoir un fameux choc : Robert vaut cent fois l'autre, et le pauvre enfant va souffrir, risquer sa vie, peut-être, tandis que le mari, à cheval sur les droits que lui donne la société, deviendra possesseur de la plus charmante femme qui soit au monde. Et les circonstances m'obligent à prêter la main, que dis-je, à travailler de toutes mes forces à cette injustice... C'est évident, il faut faire des concessions au milieu dans lequel on vit, ou habiter une île déserte. Le sentiment... parbleu! c'est une belle chose, en peinture et en poésie surtout. Quoi qu'on fasse, la raison, la bonne et saine raison, basée sur les convenances, triomphera toujours. Je ne désespère pas de faire comprendre cela à Madeleine, elle a maintenant une certaine expérience du monde, elle sait le respect qu'on lui doit... Pauvre Robert!...

Robert, sa résolution prise, était revenu chez sa mère, et, dès ce jour, la tristesse parut être entrée dans cet intérieur aux dehors si heureux. Il parlait de reprendre du service actif, et la comtesse, plongée dans de nouvelles angoisses, était malheureuse jusqu'au fond de l'âme et dissimulait son chagrin. Elle ne voulait en rien entraver la carrière de son fils, et chaque

fois qu'il partait elle était reprise des mêmes craintes : elle ne le reverrait plus, elle mourrait sans qu'il fût auprès d'elle pour lui fermer les yeux... peut-être lui-même viendrait-il à succomber ! Cette pensée lui donnait, à chaque nouveau départ, de folles terreurs. Robert avait fait son sacrifice, mais en lui le ressort de la vie était brisé. Le soir, après avoir passé une heure entre sa mère et Madeleine, s'efforçant de soutenir la conversation, de causer de banalités, de paraître même joyeux, il sentait brusquement les larmes lui venir aux yeux, il se sauvait chez lui. Là, il souffrait de longs moments un cruel supplice. Avoir fait un si beau rêve, pour tomber si bas... avoir entrevu la félicité du ciel, pour se réveiller sur terre plus malheureux, plus découragé. C'était fini, pas un remède à son mal, pas un coin de bleu au plus lointain de l'horizon. Madeleine ne l'aimait pas... Et par une de ces inexplicables contradictions, si fréquentes chez les esprits malades, au présent, à l'avenir, Robert ne pensait pour ainsi dire plus, le souvenir du passé seul avivait sa blessure. Madeleine n'était plus, à ses yeux, le diamant pur créé par son amour, l'ange dont les blanches ailes formaient son univers, mais une femme ayant quelques jours appartenu à un autre. Une sorte de jalousie rétrospective le torturait; Madeleine s'était mariée, était partie avec son mari, l'avait aimé peut-être, ne fût-ce qu'une heure... Comment oublier ces choses !... Aurait-il pu, dans son aveuglement coupable, ignorer le passé? Son amour, à lui, était entier, unique, premier... Tandis que le sien...

Il n'est pas de désespérance plus grande que celle causée par la perte d'une illusion dominant une vie d'homme. Très loin, un idéal a paru, comme un point lumineux perçant l'obscurité; tout de suite on s'y est attaché de corps et de pensée, comme un marin à l'étoile qui soudain dans la nuit indique le chemin. Cet idéal s'est approché, a pris forme, accusant les contours enfantés par le désir; on l'a saisi, on l'a étreint, on a ressenti ce ravissement suprême de l'âme épanouie... Puis, on a vu peu à peu les formes bien-

aimées se fondre, changer de couleur, le point lumineux pâlir, s'éloigner et disparaître. Alors, le regret mortel qui vous accable est moins cet éloignement, cette perte, que l'illusion brisée. On croyait... cela n'était pas. Cette croyance morte domine toutes autres souffrances.

Madeleine, elle aussi, avait le cœur blessé, un flot d'idées confuses bourdonnait dans sa tête. « Sûrement la vieille Marion avait raison, Robert ne pouvait se faire à cette existence, un amour en lisière ne lui suffisait pas. Elle aimait mieux le voir partir, elle saurait attendre. » Maintenant cette vie nouvelle ne lui faisait pas peur. Elle songeait par instants à cette explication où tous deux avaient su si bien se tromper, et cette scène lui faisait mal. Accuser Robert, la pensée ne lui en était même pas venue; c'est elle qui devait avoir tort. Elle le voulait satisfait et heureux, elle n'avait aucun autre désir. Elle s'éveillait au matin pleine de trouble, mais l'équilibre parfait de sa nature saine et forte reprenait vite le dessus, elle retrouvait son calme dans la certitude de bien faire. Cela était resté inébranlable, elle s'y reposait divinement.

Dans ce concert de sanglots rentrés, la gaieté bruyante de M. Reval donnait, par son contraste, la note la plus lugubre. Lui seul, pensait-il, tenait en main le moyen infaillible de tout remettre à sa place, et il ne pouvait s'empêcher de rire à ce grand drame qui finirait en comédie. « La comtesse pleure... elle a pleuré chaque fois que son fils est parti. Robert est de bonne foi en se croyant le plus malheureux des hommes... Après quelques semaines à la mer, son amour manquant d'aliment prendra une teinte plus douce... Parbleu, il est amoureux... qui ne l'a pas été à son âge? Qui ne le serait pas en vivant côte à côte avec une perfection comme Madeleine? Chez les gens d'une bonne santé, l'amour est un simple accident. Quant à Madeleine... — ici, M. Reval était moins affirmatif; — avec les femmes on n'est jamais sûr de rien, le plus malin peut s'y tromper; on lui parlera raison un peu plus tard, laissons partir le cousin. »

M. Reval revit M. de Tarieux et lui fit part de ses projets.

— Je crois, mon cher monsieur, que le moment n'est pas favorable. Robert d'Antignac va s'embarquer, tout le monde se désole, attendez un peu que les choses s'éclaircissent.

— Vous avez peut-être raison, répondit M. de Tarieux, préparons le terrain; c'est à vous de faire le premier pas, j'attends votre signal pour paraître.

— Très bien, très bien, dit M. Reval en se frottant les mains, selon son habitude.

Et, mis en confiance, il se livra. Les d'Antignac étaient d'excellentes gens en vérité, d'excellentes gens, mais des sentimentaux. L'officier de marine, un caractère d'un autre âge; la vieille comtesse, une femme parfaite, mais d'idées un peu étroites; quant à la jeune femme, il ne pouvait rien en dire, il ne lui connaissait pas un défaut.

— Quel enthousiasme! exclama M. de Tarieux; vous aussi, monsieur, êtes d'un autre âge, le chevalier fidèle et désintéressé. C'est superbe!

L'époque où Robert devait embarquer approchait. Là-bas, dans la rade de Brest, on armait un bâtiment destiné à la côte d'Afrique. Le malentendu entre les deux cousins persistait, chacun voulant se sacrifier à l'autre, sans le comprendre. Le plan de M. Reval paraissait avoir des chances de réussite, un moment viendrait où tout s'arrangerait à la satisfaction générale.

Sur un simple incident, les événements se précipitèrent.

Ce soir-là, Robert n'avait pas dîné chez sa mère, et Madeleine, maintenant bien souvent fatiguée et souffrante, s'était retirée dans sa chambre, laissant au grand salon la comtesse et M. Reval en tête à tête. Seule avec son vieil ami et confident, Mme d'Antignac n'avait plus besoin de dissimuler... Elle était si malheureuse du départ de son fils! Elle avait cru, un temps, qu'il renoncerait à la marine ou, au moins, à ces lointaines campagnes, si longues, si dangereuses.

Elle ne pouvait s'empêcher de songer à la dernière, dont Robert avait failli ne pas revenir.

— La marine est peut-être une belle carrière, mon cousin, dit-elle en soupirant, mais un marin ne devrait pas avoir de mère... et il se condamne à ne jamais avoir de femme. Enfin, il ne faut pas être égoïste en ce monde, tant d'autres supportent leur croix avec courage, ajouta-t-elle en regardant une grande photographie de Madeleine placée sur une petite table auprès d'elle.

— Voyons, ma cousine, dit affectueusement M. Reval, il ne faut pas voir les choses plus sombres qu'elles ne sont. Ce grand garçon ne peut pas passer sa vie sur le pavé de Paris à ne rien faire, ou à vous regarder tricoter des bas pour vos pauvres. Robert adore son métier ; souvenez-vous de ses lettres joyeuses et débordantes d'enthousiasme; il aime à voyager, c'est son goût. Et puis je ne comprends pas pourquoi il serait obligé de ne pas se marier, l'officier de marine ne reste jamais vieux garçon. Ça viendra plus tard. Tout vient à point à qui sait attendre.

— Oui, interrompit tristement Mme d'Antignac, votre proverbe est bon pour les jeunes gens. Moi, suis-je capable d'attendre? Je vais m'en aller de ce monde laissant mes deux enfants isolés, sans qu'un avenir puisse s'ouvrir pour eux; il y a bien là de quoi me causer du chagrin.

— Mais enfin, dit M. Reval, vous parlez toujours de votre âge, on vous croirait centenaire. Sapristi! ça n'est pas très agréable pour moi. Si nous comptons bien, je suis peut-être votre aîné... et je n'ai pas envie de mourir, je vous assure.

— Quel heureux caractère vous avez, répondit en souriant la comtesse. J'ai beau faire, je n'ai aucune raison d'être gaie... avouez-le.

— Eh bien, non, je ne l'avoue pas, dit vivement M. Reval en se redressant dans son fauteuil. Je prétends, au contraire, que tout va très bien en ce moment.

— Je ne comprends pas.

— Oui, je le répète, ça va très bien. Quand on est

raisonnable et qu'on a de la patience, tout s'arrange ici-bas. Ainsi, je ne voulais vous en rien dire, mais je ne puis vous voir si larmoyante et je me décide. Il s'agit de Madeleine.

— Quoi? dit la comtesse surprise et un peu effrayée.

— Oh! rien de fâcheux, au contraire, répondit M. Reval, heureux de la bonne nouvelle qu'il allait annoncer.

— Mais enfin, quoi?

— M. de Tarieux est venu à résipiscence. Il regrette le passé, sa faute, tout enfin, et se déclare prêt à faire des excuses, à demander pardon, à être à l'avenir le modèle des maris. Voilà, j'espère une bonne nouvelle.

— M. de Tarieux, dit la comtesse troublée. Ah! je ne sais pas pourquoi je n'ai pas grande confiance en celui-là. Si la joie doit nous venir de ce côté, j'ai peur qu'elle ne soit encore bien loin.

— Ça, ma cousine, c'est le plus noir et le plus injuste pessimisme. J'en conviens, à première vue, c'est un peu étrange, mais je vais vous expliquer.

Et, à son aise dans cette complication sentimentale et mondaine, M. Reval entra dans les détails. Il raconta les visites de M. de Tarieux, son état d'esprit, ses explications, interpréta son silence, expliqua les avantages multiples d'un rapprochement entre les époux, plaida avec feu la réconciliation, qu'il finissait par voir simple, facile, comme une chose toute naturelle.

— Merci, mon cousin, répondit la comtesse sérieuse, je vous suis bien reconnaissante, je vous assure, de tout l'intérêt que vous nous portez. Je crains cependant que votre affection pour Madeleine ne vous empêche cette fois de voir juste. En théorie, vous seriez probablement dans le vrai, s'il était possible d'effacer complètement le passé, de revenir de quelques années en arrière. C'est le cas, il me semble, de se servir d'un argument que vous m'avez bien souvent opposé dans nos discussions : pensez-vous qu'il soit possible de traiter cette affaire avec la seule raison? N'y a-t-il pas là

aussi une question de cœur? Il faut compter avec Madeleine, et, pour ma part, je n'ose pas. Vous la connaissez comme moi; lui faire reprendre sa place d'épouse auprès de M. de Tarieux sera problème difficile que je ne me charge pas de résoudre.

— Bien entendu, interrompit M. Reval, j'ai prévu les objections; je pense que la chose demandera du temps, que nous trouverons des obstacles; mais Madeleine est sérieuse, et elle saura me comprendre, j'espère.

— Enfin, je veux bien me tromper. En somme, ce serait peut-être mieux pour tout le monde; essayez; je vous conseille la prudence, par exemple.

Madeleine, avant de se coucher, était venue chercher un livre dans le petit salon, et à travers la portière qui la séparait de la pièce voisine elle entendit parler d'elle. Elle allait se retirer discrètement, sans faire de bruit, lorsqu'on prononça le nom de M. de Tarieux. Une force irrésistible, dont elle ne pouvait se rendre compte, l'obligea à rester. Toute droite, appuyée au mur, elle ne perdit pas un mot de la conversation. Après, elle eut à peine la force de rentrer dans sa chambre, tant l'émotion la brisait.

«Encore M. de Tarieux!... On en parlait autour d'elle, et on supposait qu'elle était capable de le revoir, de retourner auprès de lui. Un dégoût lui venait... Ah! combien elle était reconnaissante à sa chère mère d'avoir émis un doute. C'est vrai... ils ne savaient rien, eux... ils pouvaient même l'accuser d'une inconséquence, d'un caprice, ou comme M. Reval forger des histoires. Mais lui... cet homme dont elle portait le nom... comment pouvait-il avoir assez de bassesse pour faire une pareille démarche? Il la jugeait donc bien misérable, sans cœur, sans fierté, sans honneur. N'y avait-il donc pas des juges et des bourreaux pour punir une pareille infamie?» Et dans cet état d'exaltation elle se demandait si tout cela n'était pas un mauvais rêve.

Alors l'idée de Robert lui revint à l'esprit. Un horrible doute la saisit : «Savait-il que M. de Tarieux

voulait de force la reprendre, attendait une occasion pour réclamer la place à laquelle il croyait avoir droit? Savait-il qu'autour d'elle on se disposait à soutenir son mortel ennemi?... Oh! non, cela était impossible, Robert ne partirait pas dans un pareil moment, il ne le pouvait pas... Quelle folie! Certainement il ne savait rien. Ne s'étaient-ils pas juré mutuellement de s'aimer leur vie entière. Robert pouvait s'impatienter, souffrir du rôle qui lui était imposé, mais vouloir la livrer à un autre... cela jamais!... Elle en était sûre.»

Un peu calmée, elle se coucha pour réfléchir plus à l'aise, puis après des heures elle s'endormit.

Le lendemain, Madeleine se réveilla l'âme troublée; elle avait peur, sentait sa position devenir plus difficile, voyait le danger et ne savait comment y échapper. Elle sortit pour cette promenade matinale que le médecin lui avait imposée, «pour calmer ses nerfs,» disait-il.

A son retour, la vieille Marion lui dit :

— M. Robert est venu, il a vu Mme la comtesse, et, en partant, il m'a chargée de vous remettre ce mot d'écrit. Il ne peut pas revenir aujourd'hui.

— Merci, Marion.

«Que peut avoir à me dire Robert?»

Madeleine déchira nerveusement l'enveloppe et lut :

«Ma bien chère Madeleine,

«J'ai tort, je le sais, mais c'est plus fort que moi, je ne puis pas partir sans te dire ce que j'ai sur le cœur. J'ai reçu mon ordre d'embarquement, je dois être avant la fin de la semaine à Brest.»

Madeleine se laissa tomber sur une chaise, essuyant ses larmes, qui l'empêchaient de lire... puis elle continua :

«J'ai été bien coupable, je t'en demande pardon. Je n'aurais pas dû, à mon retour, penser à toi, puisque je n'en avais pas le droit. Mon excuse est mon ignorance de la vie et... mon amour. J'ai compris ma faute, je ne puis te condamner à une existence de solitude et de

chagrin; il faut être fou comme je le suis pour pouvoir vivre d'une seule pensée. Aujourd'hui, victime des événements, je courbe la tête, mon sacrifice est fait. Le mal est d'ailleurs sans remède. Quel que soit l'inconnu que puisse renfermer l'avenir, il ne détruira pas le passé : des heures de ta vie ont appartenu à un autre... Je pars, Madeleine, avec le seul et unique désir de te savoir heureuse.

« ROBERT. »

« Que veut-il dire? » pensa la jeune femme, troublée jusqu'au fond de l'âme. Elle chercha à reprendre ses esprits, lut et relut cette lettre, d'abord pour elle une énigme; elle en pesa les mots, et peu à peu son instinct de femme lui fit découvrir la vérité tout entière. Elle eut une vision précise et exacte de l'état d'âme de Robert. Eh quoi! il partait à cause d'elle!... Il la croyait désireuse d'une existence autre, capable d'oublier son amour; il avait fait le sacrifice de l'avenir, croyant à une barrière insurmontable dans le passé... Mais... il l'adorait. Ce qu'elle avait jugé de la lassitude était une période plus triste de sa passion. Il partait pour la laisser libre, pour se sacrifier. Au fond, Madeleine se sentait délicieusement heureuse, car tout disparaissait devant cette certitude d'un amour entier, absolu.

« Oui, dit-elle à mi-voix, tu penses que mon cœur n'est pas le tien, que je suis indigne de toi, mon adoré, et le passé te fait peur, te fait mal, tu souffres par moi. Ça, je ne le veux pas. »

Et relevant la tête :

« Que m'importe, maintenant, l'affront qui m'a été fait; que m'importent les projets de M. Reval, les idées de M. de Tarieux, le qu'en-dira-t-on du monde, ma fierté et mon amour-propre? Je ne veux pas que Robert souffre... On saura tout... Ma raison cède, mon cœur triomphe... Je ne veux pas que Robert souffre. »

X

PAGES BLANCHES

Madeleine passa à réfléchir tout un jour de sombres tristesses, de noires songeries; elle voyait son cas bien mauvais, désespéré peut-être. Une femme méconnue, victime d'une injustice, peut dans sa fierté se porter aux pires excès. Heureusement il y a dans la vie morale, comme dans la vie physique, des héroïsmes. En face du danger qui menaçait son amour, Madeleine, dont l'âme avait été disciplinée par une saine éducation, retrouva l'équilibre de ses facultés, son calme et sa droite raison. Avec une lucidité d'esprit parfaite, elle comprit que le temps des hésitations était passé... Il fallait agir. Elle prit dans un petit meuble, fermé à double clef, son journal, son cher confident, en fit un paquet et le cacheta soigneusement. Puis, elle écrivit deux courts billets.

Le premier à Robert.

« Robert, lis cette nuit ces gros cahiers; tu me connaîtras mieux après. Tu y trouveras des pages blanches; viens demain à dix heures, je te dirai ce qu'elles doivent contenir.

« MADELEINE. »

Le second à M. Reval.

« Mon bon cousin, j'ai besoin de vous demain à dix heures, venez.

« MADELEINE. »

Elle chargea Marion de porter, après son dîner, ces deux lettres à leur adresse.

— Si tu ne trouves pas M. Reval, tu donneras cette lettre à Joseph en lui recommandant de la remettre ce

soir même. Si Robert n'est pas chez lui, tu entreras et tu placeras bien en évidence ce paquet et cette enveloppe.

— Qu'est-ce que c'est encore, tout ça? dit Marion en branlant la tête... Vous vous rendrez malade, bien sûr. Si ça a du bon sens, de se mettre dans des états pareils... Vous croyez que je ne vois rien?

— Non, Marion, ne te tourmente pas, répondit la jeune femme, fais ce que je te dis.

Et sur un hochement de tête de la vieille bonne, elle ajouta nerveusement :

— Vois-tu ces lettres et ce paquet? S'ils vont bien à leur adresse, demain je serai vengée de M. de Tarieux.

— Vengée de M. de Tarieux! exclama Marion en se redressant et les larmes aux yeux... Bien vrai?... Ah! si le bon Dieu n'existait pas, il y a longtemps que je vous aurais débarrassée de cet homme, pauvre chère âme! Ils auront vos lettres ce soir, c'est moi qui m'en charge, et je vous promets un fameux cierge.

— Pas un mot à personne, n'est-ce pas, Marion?

— Oui, oui, c'est convenu... Ah! cet homme!... Enfin, je me comprends.

G. SAUVIN.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Le directeur-gérant : P. MAINGUET. Paris. Typ. Plon-Nourrit et Cie. — 3225.

Quelques réflexions sur la Littérature moderne

Un de mes amis, dont j'apprécie le goût délicat, me remit l'année dernière un roman allemand de von Polenz, *le Paysan (Bütner bauer)*, en me le recommandant. Je le lus et je fus étonné qu'une telle œuvre, parue il y a trois ans, demeurât presque inconnue.

I

Ce roman n'est point une de ces contrefaçons d'art qu'on produit de nos jours en si grande quantité, mais une véritable œuvre artistique. Elle n'est point de celles qui ne donnent aucun intérêt à la description des faits et des personnages, artificiellement liés par les auteurs, simplement parce que, possédant la technique nécessaire, ils ont envie d'écrire un nouveau roman; elle n'est point non plus une de ces thèses sur un thème donné qui, sous la forme du drame ou du roman, font également aujourd'hui figure, devant le public, d'œuvre d'art; enfin, elle n'est point de ces productions appelées « décadentes », qui plaisent particulièrement aux lecteurs modernes, parce que, rappelant les élucubrations d'un aliéné, elles sont comme une sorte de rébus agréable à deviner, en même temps qu'elles permettent au lecteur de se croire un raffiné.

Le Paysan n'appartient donc à aucun de ces genres, mais il est une véritable œuvre d'art où l'auteur exprime ce qu'il veut dire, simplement parce qu'il aime son sujet, qu'il traduit sa pensée, non au moyen de

raisonnements ou d'allégories obscures, mais uniquement par des images poétiques, par la description de personnages et de faits simples, ordinaires, liés entre eux par un sentiment esthétique intérieur; il n'y a pas trace de ces images fantastiques, extraordinaires et incompréhensibles réunies sans lien intérieur.

Ce roman n'est pas seulement une véritable œuvre d'art; il est encore une belle œuvre, remplissant au plus haut degré les trois conditions principales de toute bonne production artistique.

D'abord, le sujet en est d'une réelle importance : il touche à la vie paysanne, c'est-à-dire à cette majorité des hommes qui forme la base de toute organisation sociale, et qui traverse aujourd'hui, en Allemagne comme dans tous les pays européens, une période si pénible grâce à la transformation des antiques groupements. — Il est à remarquer que simultanément avec *le Paysan* de Polenz parut un roman français écrit sur le même thème, et qui n'est pas sans valeur, bien que d'une touche moins artistique : *la Terre qui meurt*, de René Bazin.

Ensuite, le roman allemand est écrit avec maîtrise, dans une langue excellente, puissante surtout, quand l'auteur fait parler à ces mâles travailleurs le *platt-deutsch* (1).

Enfin, toute l'œuvre est pleine d'amour pour les personnages que l'auteur met en scène.

Voici, par exemple, un des chapitres où est décrit un mari qui, après avoir passé la nuit à boire avec des camarades, rentre chez lui et frappe à la porte. Sa femme regarde par la croisée, le reconnaît, l'accable d'injures et ne se presse pas de lui ouvrir la porte. Quand elle s'y décide enfin, le mari, en pénétrant dans la maison, veut entrer dans la chambre principale, où dorment les enfants. Mais la femme le repousse, ne voulant pas que ces enfants voient leur père ivre. Il se débat. D'ordinaire très doux, il s'irrite tout à coup. — Le motif de cette irritation? C'est que sa femme lui

(1) Idiome du pays plat.

avait pris la veille dans sa poche et avait caché de l'argent qu'il avait reçu de ses maîtres. — Il se jette sur elle, la saisit par les cheveux et lui réclame l'argent.

— Je ne te le donnerai pas; pour rien au monde je ne te le donnerais! répond-elle à chaque réclamation, et tout en cherchant à se dégager.

Alors, au comble de la fureur, il la frappe partout.

— Je mourrai, mais je ne te le rendrai pas! crie-t-elle toujours.

— Tu le donneras.

D'un coup, il la jette à terre et tombe lui-même sur elle en réclamant toujours son argent.

Ne recevant plus de réponse et affolé par l'alcool, il est sur le point de l'étrangler. Mais à la vue du sang qui découle des cheveux de la femme et se répand sur son front et sur son nez, il s'arrête. Il s'effraye de ce qu'il vient de faire, lâche la malheureuse et, titubant, il se traîne jusqu'au bord du lit, où il roule

La scène est effrayante de vérité. Mais l'auteur aime ses personnages, et il ajoute un détail qui soudain éclaire tout d'un tel rayon lumineux que le lecteur a non seulement pitié de ces gens, mais encore éprouve de la sympathie pour eux, malgré leur grossièreté et leur cruauté.

La femme meurtrie revient à elle, se relève, essuie du pan de sa jupe sa tête ensanglantée, se tâte, et, ouvrant la porte de la chambre des enfants, elle s'efforce de les rassurer; puis, cherchant des yeux son mari, elle l'aperçoit sur le lit, la tête pendante et congestionnée. Elle s'approche, lui soulève avec précaution la tête, la dépose sur l'oreiller, et seulement après elle songe à remettre de l'ordre à ses propres vêtements, tout en retirant de sa tête une poignée de cheveux arrachés.

De nombreuses pages de dissertations ne diront pas ce que fait comprendre ce petit détail. Du coup, le lecteur aperçoit, et la conscience, transmise par la tradition, du devoir de l'épouse, et la satisfaction d'avoir triomphé en ne rendant pas l'argent nécessaire, qui n'est pas à elle, mais à la famille, et le pardon pour les coups

reçus, et la pitié, et le souvenir de l'amour, sinon l'amour lui-même, pour le mari, père de ses enfants.

Mais ce n'est pas tout. Ce détail, en éclairant la vie intérieure de cette femme et de ce mari, nous révèle en même temps l'existence de millions de couples pareils qui ont vécu et qui vivent aujourd'hui; il nous inspire non seulement de l'estime et de l'affection pour ces gens qui plient sous le faix, mais il nous fait songer aussi au pourquoi de l'oubli, de la négligence et de l'ignorance où croupissent ces hommes si robustes de corps et d'âme, avec un tel fonds de vie bonne et aimante.

Et ces tableaux, d'un art réel, relevés par l'amour avec lequel ils sont peints, se rencontrent dans chaque chapitre du volume.

C'est là certainement une belle œuvre d'art; tous ceux qui la liront en conviendront. Et cependant ce roman, paru il y a trois ans, traduit et publié chez nous dans le *Messager de l'Europe*, a passé complètement inaperçu en Russie comme en Allemagne.

II

Or, j'ai questionné sur cet ouvrage quelques littérateurs allemands rencontrés ces derniers temps; ils ont bien entendu le nom de Polenz, mais n'ont pas lu son roman; cependant ils connaissent les derniers romans de Zola, les nouvelles de Kipling, les drames d'Ibsen, d'Annunzio et même de Maeterlinck.

Il y a une vingtaine d'années, Matthew Arnold a écrit une excellente étude sur la mission de la critique; à son avis, cette mission consiste à discerner, dans tout ce qui a été écrit partout et en tous temps, ce qui s'y trouve de plus important et de meilleur, afin d'y attirer l'attention des lecteurs.

A notre époque d'encombrement de journaux, revues, livres, et de réclame à outrance, une pareille critique semble non seulement nécessaire, mais l'avenir même de la culture intellectuelle des classes instruites du monde européen en dépend.

Toute surproduction est nuisible, mais plus fâcheuse encore est la surproduction des objets qui ne sont pas un but, mais un moyen, et quand ce moyen est considéré comme un but.

Les chevaux et les voitures, comme moyens de transport; les vêtements et les maisons, comme moyens de s'abriter contre les intempéries; la bonne nourriture, comme moyen de soutenir les forces de l'organisme, sont choses très utiles. Mais dès que les hommes commencent à considérer la possession de ces moyens comme un but, trouvant une satisfaction à augmenter la quantité des chevaux, des maisons, des vêtements, de la nourriture, ces objets cessent d'être utiles pour devenir nuisibles.

C'est ce qui est arrivé pour le livre dans la classe aisée de notre société européenne. Incontestablement utile aux masses peu instruites, le livre est devenu depuis longtemps le principal instrument de l'ignorance, et non de l'instruction, dans la classe aisée.

Il est facile de s'en convaincre. Les livres, les revues, les journaux surtout, sont devenus de nos jours des entreprises financières dont le succès exige un grand nombre de consommateurs. Les intérêts et les goûts de la majorité des consommateurs sont toujours bas et grossiers; et pour que les produits de la presse aient du succès, il faut qu'ils répondent à ce que demande le plus grand nombre, c'est-à-dire traitent d'intérêts bas et répondent à des goûts grossiers. La presse satisfait complètement à ces exigences; cela lui est facile, car, parmi ses manœuvres, il en est beaucoup plus qui ont les intérêts bas et les goûts grossiers de la foule, qu'il n'y a d'écrivains ayant des intérêts élevés et des goûts distingués. Et étant donnés les procédés commerciaux des journaux, revues et livres, la large rétribution attribuée aux écrivains pour les produits qui répondent aux exigences de la masse, on constate cette effroyable inondation de papier noirci qui augmente de plus en plus et qui, par sa seule quantité, — sans parler de la nocivité de son contenu, — est un grand obstacle au développement intellectuel.

Si, de nos jours, on donnait à un jeune homme du peuple, désireux de s'instruire, la libre disposition de tous les livres, revues, journaux, et l'indépendance complète dans le choix de ses lectures, il y a toutes probabilités qu'en lisant assidûment chaque jour pendant dix ans il n'aurait lu que des ouvrages stupides ou immoraux. Il lui serait aussi difficile de tomber sur un beau livre que de trouver un grain marqué dans un boisseau de pois. Le pire, c'est qu'à force de mauvaises lectures il dépravera de plus en plus son goût et son jugement; de sorte que si, par hasard, il rencontrait une œuvre excellente il ne la comprendrait pas ou s'en ferait une opinion fausse.

De plus, grâce au hasard ou à l'habileté de la réclame, certains romans médiocres — tel, par exemple, *The Christian*, de Hall Caine, faux dans le fond et inartistique dans la forme, et qui cependant fut vendu à des millions d'exemplaires — acquièrent une célébrité injustifiée, à l'instar de certains produits de parfumerie bien lancés. Or, cette célébrité fait qu'un livre insignifiant et souvent nuisible s'impose à un nombre de lecteurs croissant de plus en plus, faisant boule de neige. De même, comme la boule de neige, dans la tête de la majorité, croissent le chaos des conceptions et l'impossibilité absolue de comprendre les mérites d'une véritable œuvre littéraire. C'est pourquoi, avec l'extension des produits de la presse, leur valeur baisse de plus en plus et la masse du public prétendu cultivé se plonge davantage dans une ignorance prétentieuse et, par suite, incorrigible.

III

Durant mes cinquante années de vie littéraire, j'ai constaté cet abaissement frappant du goût et du bon sens du public lettré. On peut le suivre dans toutes les branches de la littérature; mais je ne veux signaler

que quelques exemples des plus saillants et que je connais le mieux.

Ainsi, dans la poésie russe, la gloire de Pouchkine et de Lermontov (Tutchev est ordinairement oublié) passe d'abord aux poètes fort douteux comme Maïkov, Polonsky, Fett; puis à Nekrassov, entièrement dépourvu du don poétique; puis à l'artificiel et prosaïque rimeur Alexis Tolstoï, puis au monotone et faible Nadson, puis à Apoukhtine, qui manque totalement de talent; enfin tout se brouille, et apparaissent des versificateurs dont le nom est légion, qui ignorent même la poésie et ne comprennent pas ce qu'ils écrivent, ni pourquoi ils écrivent.

Un autre exemple nous est fourni par les prosateurs anglais : du grand Dickens, on est descendu d'abord à George Eliott, puis à Tackeray; de Tackeray à Trolopp; puis commencent déjà les élaborations de Rudiard Kypling, Holken, Hagard, etc.

L'exemple de la littérature américaine est plus frappant encore : après la fameuse pléiade des Emerson, Toreau, Loyel, Witter, etc., tout s'arrête soudain, et apparaissent de belles éditions, magnifiquement illustrées, qui accompagnent les récits et les romans impossibles à lire, tellement ils sont vides de sens.

A notre époque, l'ignorance de la foule cultivée est arrivée au point où les véritables grands penseurs, poètes, prosateurs, autant de l'antiquité que du dix-neuvième siècle, sont considérés comme usés et ne satisfaisant plus aux goûts élevés et raffinés des hommes nouveaux. On parle d'eux tous avec mépris ou avec un sourire de condescendance. Le dernier mot de la philosophie est aujourd'hui la phraséologie immorale, grossière, prétentieuse et incohérente de Nietzsche; la poésie transcendante est un amoncellement artificiel et sans équilibre de mots liés par le rythme et la rime de la poésie décadente; sur la scène, on monte des pièces dont le sens reste obscur, même pour l'auteur, et des romans sans le moindre caractère artistique sont répandus à des millions d'exemplaires sous l'étiquette d'œuvre d'art.

— Que dois-je lire pour compléter mon instruction? demande un jeune homme ou une jeune fille à la fin de ses études supérieures.

Cette question est posée également par l'homme du peuple qui a appris à lire et qui cherche à s'instruire.

IV

Pour répondre à ces questions, il ne suffit pas d'enquêter naïvement auprès des célébrités pour savoir quels sont les cent ouvrages qu'elles considèrent comme les meilleurs.

Il n'est pas plus rationnel de diviser, comme on le fait dans notre société européenne, — et on le reconnaît tacitement, — tous les écrivains par rangs : génies, grands talents, simples talents, ou plus simplement bons. Ces divisions, loin de concourir à la découverte de la véritable valeur littéraire et du bon ouvrage parmi le flot des mauvais, sont un obstacle de plus. Sans parler de ce que cette division par catégories est souvent fausse et n'est maintenue que par la consécration du temps, elle est nuisible, car les écrivains classés au premier rang ont produit aussi des choses médiocres et les auteurs du dernier rang, des œuvres excellentes. En ajoutant foi à cette classification des écrivains, où il est présumé que tout est bon chez l'auteur de premier rang et mauvais chez celui qui est classé dernier ou est encore inconnu, on perd la possibilité de connaître des ouvrages vraiment utiles à l'instruction.

Seule, la vraie critique peut répondre à la question la plus importante de notre temps, posée par un jeune homme de la classe cultivée ou un homme du peuple. Il ne s'agit point de la critique qui existe aujourd'hui, qui s'est donné pour mission de louer des ouvrages universellement connus; la critique qui invente des théories philosophiques et esthétiques nébuleuses pour justifier cette renommée, la critique qui s'occupe de

railler plus ou moins spirituellement les productions médiocres ou du parti adverse; il s'agit encore moins de la critique qui s'est développée et continue à fleurir chez nous, celle qui cherche à définir, d'après le type créé par certains auteurs, la vie de toute la société, ou bien fait valoir, *à propos* de littérature, ses thèses économiques et politiques.

Répondre à cette importante question : Que doit-on lire parmi tout ce qui a été écrit? la vraie critique seulement le peut, celle qui, comme le dit Matthew Arnold, se donne pour but de mettre en avant et d'indiquer ce qu'il y a de meilleur dans les auteurs anciens et modernes.

C'est de cette critique honnête, n'appartenant à aucun parti, comprenant et aimant l'art, que dépend l'avenir. Si son autorité devient plus puissante que celle de la réclame payée, elle pourra, à mon avis, sauver les dernières étincelles de l'intellectualité qui subsistent dans notre société européenne, qualifiée de cultivée. Alors peut-être elle pourra renaître, comme elle renaquit à la fin du moyen âge, et elle se répandra dans les masses populaires, privées actuellement de toute lumière.

L'ignorance dans le public du beau roman de Polenz, de même que de bien d'autres œuvres excellentes enfouies dans l'océan de papier noirci, d'une part; les éloges nombreux dont on gratifie des ouvrages insignifiants, voire même détestables, répandus à profusion, d'autre part, ont fait naître chez moi ces pensées, et je profite de l'occasion, qui peut-être ne se représentera plus, pour les exprimer en ces quelques lignes.

LÉON TOLSTOI.

(*Traduit du russe* par E. HALPÉRINE-KAMINSKY.)

Petit Bulletin

« On a tout dit depuis six mille ans... » et le cercle de nos idées est si restreint que l'homme en fait incessamment le tour. Ce qui nous dérobe la monotonie du fond, c'est la seule variabilité de la forme. Et peut-être faut-il qu'il en soit ainsi; cela laisse l'illusion du progrès et cache le retour fatal au point de départ. Prenez telle théorie moderne que vous voudrez, si neuve et si brillante qu'elle vous semble; soulevez de l'ongle la mince couche de vernis qui la recouvre, et vous verrez réapparaître les anciens linéaments dans leur immuable netteté.

Remarquez, par exemple, ce qui vient de se passer pour le repos hebdomadaire. Vers 1872 ou 1873, Mgr Dupanloup supplia la Chambre d'accorder aux travailleurs le repos dominical. Tout en invoquant, naturellement, des raisons de dogme, il s'appuyait sur l'hygiène, et soutenait que la trêve périodique du travail était basée non seulement sur des préceptes théocratiques, mais encore sur la nécessité, pour l'homme, d'interrompre de temps à autre la lutte, afin de réparer ses forces et de se préparer à de nouveaux combats.

La gauche tout entière de la Chambre s'insurgea avec une énergie farouche contre les arguments de l'évêque. — Eh ! quoi, allait-on faire table rase de la liberté individuelle? Et s'il me plaît, à moi, de travailler ! Pourquoi cet attentat aux immortels principes ? Voter une pareille loi serait soumettre le pays au joug des prêtres et faire revivre les plus tristes jours de notre histoire ! — Malgré une bonne défense de la droite, la proposition fut donc repoussée à une forte majorité.

Puis trente années passèrent là-dessus, les belles raisons invoquées jadis contre le repos du dimanche devinrent peu à peu désuètes, et c'est la gauche maintenant qui, ayant repris pour son compte les idées de Mgr Dupanloup, les a fait adopter aux applaudissements frénétiques des partis avancés de l'Assemblée. Les grands principes qui sonnaient si fort et si victorieusement naguère ont été relégués aux magasins de la vieille ferblanterie, et les dissertations philosophiques qui avaient servi à combattre la loi en 1873 ont servi cette fois, tel le sabre de M. Prudhomme, à en assurer le triomphe. Oh! évidemment la forme a changé, il ne s'agit plus du repos dominical; cette épithète subversive a été soigneusement remplacée par celle d' « hebdomadaire ». Le *distinguo* est ici puéril, car à gauche comme à droite chacun est parfaitement convaincu que, le jour de repos, quel que soit le qualificatif dont on l'affuble, sera forcément le dimanche. C'est là d'ailleurs le seul point sur lequel on s'est trouvé d'accord; en effet, rien de plus confus que ce débat *in extremis*.

Cela avait cependant assez bien commencé. M. Zévaès, qui a des lectures, invoqua tour à tour l'intérêt national et les intérêts primordiaux de l'humanité. « A quoi servirait d'assurer par la loi l'éducation physique de l'enfant s'il était permis de le briser, adulte, par un travail excessif?... Il y a une sorte de minimum au-dessous duquel il est interdit de laisser descendre les conditions de travail des majeurs et des mineurs. C'est ce que les historiens du trade-unionisme anglais, Sydney et Béatrice Welff, ont appelé d'un mot saisissant : le minimum national. » S'appuyant ensuite sur le dogme nouveau, je veux dire la science, l'orateur cita Hœgler, de Bâle, et Massey, des Etats-Unis. Ce dernier déclare que, par les observances du repos hebdomadaire, on prolonge la vie en moyenne de sept années

sur cinquante. L'Anglais Hill affirme, de son côté, que le repos est aussi nécessaire au corps humain que l'huile à la machine; et le docteur Garnier, chez nous, établit qu'au bout de dix ans les employés qui ne se reposent pas sont usés, dans une proportion de 30 pour 100, et obligés d'abandonner leur profession.

Comme on le voit, c'est toujours au nom de dogmes que l'on s'agite; ce ne sont plus ceux de Mgr Dupanloup, sans doute, mais ce sont des dogmes tout de même. On n'utilise plus les formules théocratiques, mais c'est au nom de la sociologie que l'on édicte des pénalités et que l'on attente à la liberté individuelle.

Ce que sera la loi, il est assez difficile de le dire avant qu'elle ait passé par le crible du Sénat. Elle fonctionne déjà partiellement en Allemagne depuis dix ans. Sans parler de l'Angleterre, on s'en trouve fort bien, paraît-il, en Suisse, en Norvège, en Suède, en Belgique. Nous pouvons être, au surplus, sans inquiétude; si l'instrument nouveau est tant soit peu gênant, nul doute qu'on ne le mette rapidement au rebut. Notre peuple est ainsi fait qu'on lui impose difficilement un joug qu'il entend ne pas subir. Si l'on prend les édits de l'ancienne monarchie, on verra combien nombreux étaient ceux qui restaient sans effet. On ne protestait pas, on ne se révoltait pas, mais on n'en tenait nul compte. Un nouvel édit suivait le premier, aussi parfaitement inutile; et, en résumé, les prescriptions successives se trouvaient ainsi annihilées par la seule force d'inertie des opposants. Combien est-il de lois qui n'existent chez nous qu'à l'état virtuel et ne sont appliquées que par intermittences ! La loi sur la déclaration des maladies infectieuse, pour ne citer qu'un exemple, encore observée à Paris, est, en province, presque abandonnée.

Mais, pour revenir à notre manque d'ingéniosité dans le domaine des idées, il faut encore observer que des

dispenses seront accordées à certaines catégories d'industries. Jadis, c'était le curé qui se faisait juge de ces accommodements avec le dogme. Ici, le maire remplacera le curé; on lui laisse toute facilité pour accorder les autorisations de travailler à tel ou tel de ses administrés, — j'allais dire paroissiens. Bref, ce que l'Eglise avait fait, ce contre quoi on s'est tant insurgé, la démocratie le reprend pour son compte : ce sont les vieilles idées théocratiques défroquées et habillées sur un nouveau patron laïque. Pour ma part, je n'y vois nul inconvénient; mais était-ce la peine, vraiment, de tant clamer contre la « tyrannie religieuse » pour démarquer ses procédés et agir exactement comme elle?

F. H.

La Kermesse électorale

AVANT ET APRÈS LE SCRUTIN

LES VICISSITUDES DES ÉLUS

Bientôt s'ouvrira, dans toute la France, la grande foire aux promesses et aux engagements ; des orchestres variés joueront les plus beaux airs des répertoires électoraux, valses légères ou sombres morceaux d'opéra, et le peuple dansera, sous la lumière de lampions, tricolores pour le moins, à côté de tonneaux ouverts, comme la République, à toutes les bonnes volontés.

Dans les réunions publiques, on parlera, avec du miel, des pauvres, des opprimés, des veuves et des orphelins. Ce sera la grande fête des petits et des humbles, ce sera à qui les étreindra dans une belle embrassade de rhétorique. Durant cette période héroïque, on va découvrir de nouveau la misère, on va l'admirer, cette belle misère, et les glorieux sans-culottes étaleront avec orgueil leur nudité.

De portes en portes, les candidats, la main sur le cœur, iront, soumis et apeurés, rééditer les classiques protestations de « bonne volonté », d'« infatigable dévouement ». Aux murs des villes, déguisés sous des couleurs gaies, se déroulera, en farandoles tapageuses, le carnaval des professions de foi. Et le peuple, le bon peuple qui ne sait pas encore lire entre les lignes, bien que l'instruction soit gratuite et obligatoire, n'aurait donc qu'à choisir, entre tous les candidats, l'homme aux plus belles phrases, si son libre arbitre ne subissait pas quelques pressions extérieures.

Du haut de la tribune, on nous a appris que la corruption électorale sévissait parfois sur le suffrage universel. Et, à force de la flageller d'un verbe vengeur, cette corruption électorale, on a fini par nous convaincre qu'elle jouait un rôle considérable. Ce sont surtout les vaincus qui la dénoncent avec horreur.

I

Mais encore faudrait-il définir où commence la corruption électorale et où elle finit, si les esprits chagrins n'étaient pas là pour répondre qu'elle ne finit jamais : elle continue. Elle échapperait, d'autre part, à toute appréciation positive, car certains députés à l'estomac fragile vont jusqu'à prétendre qu'elle commence au verre de vin, ce gai rayon de soleil de la terre de France. Et pourtant, il n'est pas un élu parmi les plus honnêtes qui n'ait vidé son verre à la « prospérité de ces vaillantes populations » dont il sollicite les suffrages; il n'est pas un candidat qui ne renforce la sonorité de ses périodes oratoires par la gaie détonation des bouchons.

De telles pratiques, répréhensibles peut-être au point de vue de la stricte morale, ont au moins le mérite de jeter une note claire dans la vie uniformément sombre des villages : d'ailleurs, du contact des coupes ne jaillit pas nécessairement la communion des idées, et les censeurs les plus sévères y trouveront une justification patriotique dans la crise viticole qui sévit chez nous avec tant d'intensité.

Le grand fauteur de la corruption, le seul, c'est l'argent, qui, dans les luttes politiques, a la réputation de jouer un certain rôle. Il paraît, en effet, — ce sont toujours les battus qui l'affirment, — qu'en période électorale les consciences tarifées sont de vente courante. Ces affirmations se trouvent corroborées par d'intéressantes histoires, dont la tribune de la Chambre amplifie souvent les échos (1).

En 1898, on racontait qu'un grand industriel, piqué de la tarentule politique, avait semé 1,500,000 francs pour récolter un siège au Parlement. Le chiffre était peut-être exagéré, mais, quand les gens du Nord s'offrent des « galéjades », la

(1) Pour tout ce qui a trait aux fraudes, à la corruption électorale, consulter l'*Officiel*. Le grave organe de la République française enregistre des faits souvent bouffons. Relire à ce sujet les comptes rendus des séances où se discute la validité des pouvoirs, on y verra aisément que nous nous sommes bornés à relever au hasard les traits signalés à la tribune, sans même avoir eu besoin de choisir.

Canebière en demeure humiliée. Le député n'eut d'ailleurs aucun mal à mettre les rieurs de son côté en donnant la preuve écrite qu'il n'avait soudoyé personne. Il connaissait trop la dignité du corps électoral pour lui faire des offres blessantes. Des électeurs peut-être, des amis à coup sûr, lui avaient demandé *par lettre* de menus services, et sa générosité s'était tout simplement bornée à répandre une rosée bienfaisante sur les solliciteurs dont les requêtes en proclamaient l'impérieuse nécessité. Lui seul en pouvait dire le nombre! Était-il donc défendu d'obliger ses amis en temps d'élection?

Un autre honorable promettait à ses électeurs un lac — un vrai lac — avec des cascades; il bâtissait un pont, une gare aux marchandises, et son succès assurait le remboursement des obligations de Panama! Où trouver la force d'âme nécessaire pour résister à l'enjôlement d'un homme qui mêlait si judicieusement l'agréable et l'utile?

La création de fermes-écoles, l'installation de la lumière électrique, les montres, les coupons d'étoffes, les lots de vêtements distribués avec intelligence, savent aussi maintenir le zèle des électeurs à la hauteur d'une certaine politique. Dans une ville du Midi, on garde la mémoire d'une pluie d'or qu'un opulent candidat laissa tomber sur la foule surprise. Mais ces fantaisies de millionnaire ne sont pas permises aux bourses modestes, qui se confinent dans des largesses moins ruineuses. Leurs procédés de réclame rentrent dans le domaine de la banalité courante, témoin la distribution à Paris, pendant les élections de 1889, d'épingles en faux argent, à l'effigie du général Boulanger.

Cette duperie sur la qualité du métal a du moins le mérite de nous permettre de savourer tout à l'aise l'idée exquise d'un grand propriétaire octroyant aux pouliches des paysans les faveurs recherchées des étalons de ses haras. A côté de cet épisode sentimental, combien nous paraîtra fade l'odyssée du candidat, adversaire intraitable de la corruption, mais qui, sonnant de maison en maison, oubliait cent sous dans la main des enfants pour les encourager au bien, c'est-à-dire à bien voter plus tard!

Les candidats pauvres qui ne peuvent s'offrir une propagande par le fait se trouveraient donc victimes de leur infériorité pécuniaire; mais, nés malins, leur habileté chercha

l'exploitation d'autres ruses. Ce sont les pressions morales.

Pour les exercer, rien de plus facile. A l'aide d'une promesse sérieuse, on se rend maître des commerçants de l'arrondissement, puis on les prie de couper tout crédit aux fortes têtes qui s'obstinent à vouloir voter pour le mauvais candidat. Le mauvais, c'est toujours l'autre. Il n'est pas une ménagère qui, sous la menace du boucher ou du boulanger de supprimer livre et crédit, ne remette promptement « son homme » dans la bonne voie. Avec les fournisseurs, les procédés restent les mêmes, et leur clientèle, ordinairement plus scrupuleuse, considère comme un devoir de les mettre dans l'alternative de choisir entre la faillite ou leur conscience.

Les particuliers ne sont pas les seuls à utiliser la « pression » pour obtenir un vote favorable à leurs intérêts. Les gouvernements, quels qu'ils soient, ne se font pas faute d'agir dans le même sens avec un doigté plus ou moins délicat.

Bien que M. Delbet ait durement qualifié la « pression » d' « attentat à la pudeur du suffrage universel », les ministres n'en continuent pas moins à embrigader leurs fonctionnaires, du plus humble au plus élevé. Voici, à titre d'exemple, l'extrait d'une lettre écrite, le 11 septembre 1889, par le ministre de l'agriculture aux subordonnés de son département. Elle est de tous les âges ; elle sera de tous les temps :

Je vous invite à rappeler à tous les agents de votre personnel qu'ils auraient une notion bien inexacte de leurs obligations envers le gouvernement s'ils se croyaient à l'abri de tout reproche en observant dans la lutte qui va s'ouvrir une simple neutralité passive ou indifférente.

A la même époque, le ministre des finances s'exprimait en ces termes, dans une circulaire à ses agents :

A diverses reprises, mes prédécesseurs ont rappelé aux fonctionnaires de l'administration des finances qu'en dehors de leurs obligations professionnelles ils ont le devoir de seconder l'action gouvernementale, et qu'ils ne rempliraient pas toute leur mission s'ils se bornaient à l'accomplissement pur et simple de leur tâche administrative.

On a dit à la tribune que la « pression » gouvernementale s'étend des fonctionnaires jusqu'aux indigents inscrits au bureau de bienfaisance, menacés de se voir couper les vivres s'ils ne votent pas pour le candidat agréable. Sous l'œil inquisitorial des agents électoraux, certaines municipalités trop

zélées font même conduire au scrutin, par rangs de quatre, les vieillards hospitalisés. S'ils sont d'âge à se rappeler les plébiscites impériaux et leurs votes dans les casernes, ils observent avec une douce philosophie que, seuls à travers les temps, restent ironiquement immuables la politique et les politiciens.

Un autre genre de pression morale, qui n'est pas à la portée de gouvernements, se trouve très répandu chez les particuliers, qui l'utilisent avec succès. Ce procédé peu recommandable consiste à disqualifier un homme gênant.

Combien de fois avons-nous entendu ce son de guitare : « Tant que X... restera au pouvoir, jamais le tsar ne viendra en France ; » ou bien : « M. Z... n'a pas fait son devoir de patriote en 1870 ! » Nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer, de l'entregent des candidats qui se forgent de pareilles armes ou de la crédulité naïve des électeurs qui les prennent au sérieux. Il est vrai que tout le monde n'a pas l'honneur de pouvoir se déclarer cousin d'un empereur ou l'artisan de l'alliance franco-russe : cette raison, si vous le voulez, servira d'excuse aux aspirants députés qui perdent, dans la vivacité de la lutte, la notion de la juste mesure.

Aujourd'hui, les hommes de vertu veulent ennoblir la foule en enserrant ses fantaisies électorales dans l'etau de pénalités sévères. Ennemis d'une douce gaieté, ils restent insensibles aux jolies scènes de la comédie électorale, et, perdus dans leur austérité, ils refusent de comprendre que si les campagnes de propagande deviennent lugubres, les électeurs, déjà sceptiques, finiront, dans leur ennui, par ne plus croire à rien.

II

Mais à côté des promesses illusoires ou des largesses immodérées, des candidats, pauvres d'argent peut-être, mais plus riches d'idées, ont promis au suffrage universel la réalisation des réformes qu'il espérait. Ce sont là, en quelque sorte, des promesses utilitaires ; ont-elles été tenues ? Je n'aurai pas l'impertinence de discuter ce point d'interrogation, mais je mettrai sous les yeux du public les listes des promesses faites de 1881 à 1893, et lui-même conclura. Elles ont été soigneuse-

ment groupées dans les tableaux suivants, avec, en regard, le nombre des candidats qui se sont engagés à les appuyer devant la Chambre :

	1881	1885	1889	1893
Revision de la Constitution	331	86	346	202
Liberté d'association	151	104	46	94
Séparation des Églises et de l'État	163	184	117	149
Simplification de la procédure. — Réforme des frais de justice	53	218	148	190
Décentralisation administrative	126	76	69	105
Instruction primaire gratuite, laïque et obligatoire	239	90	32	152
Service militaire obligatoire et égal pour tous.	178	82	99	188
Réduction du service militaire à deux ans	100	»	»	37
Réforme de l'impôt	100	160	164	293
Suppression des octrois	32	45	45	108
Impôt sur le revenu, sur le capital ou sur les deux	66	180	69	187
Développement des voies de communication.	31	»	63	121
Revision et abaissement des tarifs de chemins de fer	24	117	100	96
Organisation du crédit agricole	12	102	61	210
Assurances agricoles	»	»	»	67
Développement des institutions de prévoyance	19	103	211	425
Développement des associations syndicales et des sociétés coopératives	57	»	33	106
Responsabilité des patrons en matière d'accidents	9	26	36	109
Organisation du crédit du travail	14	42	20	62
Suppression des privilèges et des monopoles.	13	»	23	58

De la lecture de ces listes, on aurait tort de déduire que les candidats, dans les programmes électoraux, se soucient seulement des grandes questions précises; ils abordent aussi les questions vagues, les questions personnelles et d'autres questions encore tout aussi petites. Ils forment, ces programmes électoraux, comme la complainte monotone des candidats. Ils ont parfois cent couplets que pourrait dévider sans dérogation un orgue de Barbarie. Mais le couplet final est toujours le plus beau; c'est le couplet psychologique qui synthétise l'état d'âme du postulant.

J'ai voulu, moi aussi, élever mon cœur à la hauteur des luttes qui se préparent, et j'ai relu les six cents professions de foi de la dernière campagne, qui, par un soin pieux de la Chambre, ont été réunies en un précieux volume qu'on vend — *sic transit...* — au poids sur les quais.

Les soirées que j'ai passées, l'échine ployée vers le gros livre, ont été, pour moi, comme une veillée d'armes dans laquelle j'ai senti s'accroître ma foi dans l'avenir et ma confiance dans le présent.

Pendant ces nuits blanches, j'ai subi des heures de noire tristesse, si j'ose écrire cette antithèse, car certains députés ont des pensées sombres et un style amer; mais j'ai entendu sonner des heures de gaieté franche et honnête, parce que nous avons, quoi qu'en pensent de mauvais esprits, tant en France qu'à l'étranger, des représentants tout à fait joyeux. D'autres plus érudits que moi se seraient efforcés de diviser les dernières promesses électorales par catégories savantes de questions fiscales ou politiques; moi, j'ai préféré les ordonner selon les états psychologiques du candidat; et je suis arrivé aux classifications suivantes, que j'appuierai par des exemples : les ironistes, les indépendants, les tragiques, les lyriques, les dévoués, les modestes, les stables.

Je ne trouve qu'un ironiste, tant la matière a paru grave à tous les concurrents. Ce député unique est M. Florent, représentant d'une circonscription de Lyon, qui s'écrie :

Le peuple est souverain... de nom; il est roi de France... maître... pas même de son pain. Il est le premier souverain qui ait faim depuis Charles VII. Souverain !!! quelle dérision !... La propriété de l'arme qui défend, du sol qui nourrit, du vote qui dispose, tels doivent être les attributs d'une véritable souveraineté populaire.

Le peuple, avec sa soi-disant souveraineté, n'a rien ! Si : le vote, qu'on rend dérisoire par la misère et le mensonge bourgeois.

1848 a donné au prolétaire le vote sans l'arme, au soldat l'arme sans le vote. Quant au sol? Ni à l'un ni à l'autre. Au bourgeois, tout. C'est lui le souverain, il est tout; seul il a le moyen de vivre, de tirer l'épée, de faire la loi. Minorité rapace, il maîtrise la majorité. Quel qu'il soit, le bourgeois mandataire est un tyran.

M. Mesureur, député de la Seine, ouvre la seconde série. M. Mesureur, qui eut la rare fortune d'arriver à la célébrité pour un mot qui jamais ne tomba de ses lèvres, termine sa

profession de foi par une note de critique et d'amertume qui nous invite à réfléchir :

Le gouvernement a trop oublié, depuis deux ans, que cette union intime de la nation avec son armée nous permettait d'avoir une politique extérieure plus ferme et plus fière. Vive la République!

M. Mesureur est le premier que je citerai d'une liste que j'ai intitulée liste des indépendants, parce qu'elle comprend les députés dont l'état psychologique ne saurait être déterminé par les catégories générales ordinairement établies.

M. Armand Viellard, de Belfort, me semble être dans le même cas, pour s'être décerné la qualité de « républicain sans épithète et sans arrière-pensée ». M. Antide Boyer, de Marseille, montre, selon mon avis, une excessive originalité en réclamant encore la liberté de la presse. M. Joseph Prudhomme, que j'aime beaucoup, ajouterait, s'il était mon collaborateur : qu'il ne faut pourtant pas confondre la liberté avec la licence.

Je désire, en passant en revue ce fier bataillon des indépendants, applaudir les métaphores de M. Merlou, d'Auxerre :

Le vieil esprit français, celui qui s'est toujours levé dans ce pays aux heures difficiles et dangereuses, saura de nouveau dissiper les obscurités et chasser les nuages ; à l'horizon rasséréné resplendira cette vérité consolante et certaine, que le lendemain de la République, c'est la Liberté, c'est la Justice, c'est la Solidarité.

A côté des indépendants, prennent place les innovateurs : tel le Dr Robert, des Basses-Alpes, qui finit son acte de foi de la manière suivante :

En un mot, enfin, à chacun selon son droit : « aux riches, l'impôt ; aux paysans, le sol, un fusil et du travail; à la France, le respect de tous. Paysans, campagnards, vous êtes les maîtres! Commandez! Je suis candidat! En avant! »

D'autres cris, également farouches, retentissent dans les professions de foi : « La Bretagne aux Bretons! » poussé par M. de l'Estourbeillon; « Les Alpes aux Alpins! » par M. Pavie (d'Embrun).

Et M. Emmanuel Arène déclare :

Il y a vingt ans déjà depuis que j'ai l'âge d'homme, que je sers de mon mieux notre pays de Corse. Je l'ai défendu dans la presse, je l'ai défendu à la tribune, je l'ai défendu sur le terrain.

C'est à faire frémir. Et combien, à côté de ces violences, est charmant cet aveu de M. Dubochet, à Nantes : « Mon programme est, avant tout, un programme d'affaires. » On se sent renaître, et on a envie, au lieu de lire Homère, de parcourir la cote de la Bourse.

Mais voici une sombre image du désert qui traverse ma quiétude : « La France a *soif de pain*, d'union, de concorde, » affirme à ses électeurs l'amiral Rieunier...

Chez quelques-uns de nos élus, le couplet final prend une bonne allure de vieille chanson locale : « Votre vieux député fait encore appel une fois à vos libres suffrages, » ronronne M. Étienne, à Oran; et le Dr Bourgeois, à la Roche-sur-Yon, avec cette variante : « Votre vieux député attend, une fois encore, avec confiance, votre jugement. »

MM. Lannes de Montebello, à Reims, et Eliez-Évrard, à Avesnes, se proclament fils de la Révolution. Ils sont donc républicains de vieille date, ils sont même républicains de fondation; pourtant, il y a un député qui se reconnaît républicain d'une date plus ancienne encore : c'est M. Delaune (de Lille); il est, dit-il, « républicain de la veille. » Cela signifie-t-il de la veille de la Révolution?

Le mélodrame joue un rôle trop important dans l'éducation de la foule pour qu'on ne retrouve pas son influence dans les manifestations électorales; je vais donc maintenant vous présenter mon lot de députés tragiques.

Le citoyen Fournière parle des armes empoisonnées d'un certain parti.

Le citoyen Millevoye a vu des journaux payés sur « les fonds des reptiles ».

Le citoyen Zévaès apostrophe nos gouvernants, qui ont pris « les instructions du Pape, ont déshonoré le drapeau de la Révolution et les marins de la République dans les eaux de Kiel, derrière le kaiser de Berlin et dans les mers de la Grèce ».

Le citoyen Galley, de Saint-Étienne, dit que « l'heure est peut-être grave ».

Le citoyen Bachimont, de Nogent-sur-Seine, se lamente :

J'espérais qu'une partie au moins des réformes promises seraient réalisées ; mais, au lieu de s'appuyer sur les hommes de bonne volonté et de

progrès qui voulaient, comme nous, des réformes, et qui ont manifesté cette volonté par leurs votes, le gouvernement est allé à la réaction, au risque de faire sombrer la République.

Le Dr Hugon tonitrue : « La République est en danger » (à Saint-Flour), et oublie d'ajouter : « De l'audace! encore de l'audace! » Certains oublis sont irréparables. Mais plus loin il révèle aux électeurs leur puissance : « Vous êtes les maîtres, grâce au bulletin de vote. » Dans une autre partie de cette petite étude, M. Florent avait constaté le contraire. Lequel des deux nous trompe? Lyon et Saint-Flour ne sont sans doute pas situés sous la même latitude morale.

M. Léon Vacher, de Tulle, est effrayant :

Je me rends à votre appel.

J'avais pris le parti de rester au dehors de la lutte politique ; mais les lettres qui me sont parvenues de tous les points de la circonscription, la misère croissante du pays, le mécontentement qui règne partout, me décident à reprendre mon poste de combat et à soutenir vos revendications.

La dernière Chambre a fait preuve de la plus complète impuissance. Après avoir abusivement prorogé son mandat de huit mois, elle s'est séparée sans avoir rien fait pour le peuple.

Il n'en pouvait pas être autrement ; elle s'est mise à la remorque d'un ministère qui, de parti pris, a repoussé le concours d'une fraction importante du parti républicain pour se faire l'allié des monarchistes. Cette alliance, qui étonne et inquiète justement tous les vrais républicains, a rendu impossible toute réforme démocratique.

Le pessimisme de M. Daniel Wilson est à décourager les plus résolus : « L'heure est difficile, décisive; attaqués sur tous les points, les principes mêmes de la société civile, née de 1789, sont en butte à un retour offensif et menaçant de toutes les haines réactionnaires coalisées. »

M. Fernand Rabier ne voit pas non plus la situation d'un bon œil :

Vous comprendrez aussi que le vrai danger pour la République serait de ne pas tenir les promesses faites en son nom et de s'endormir dans l'inaction. Vous vous prononcerez une fois de plus pour la République réformatrice.

Vive la République !

A Nevers, on croit, avec Alfred Massé, qu' « un nouveau Seize-Mai se prépare », tout comme dans le Midi, avec

M. Camille Pelletan. M. Lesage, de Saint-Amand, est aussi de cet avis.

M. Guyot-Dessaigne, à l'instar de M. Henri Brisson, conseille aux électeurs de « déjouer la violence et la ruse, et d'écarter de leur main souveraine les perfides ».

M. Mirman a de beaux accès de colère, de lyrisme et d'espoir :

CITOYENS, d'abord la patrie ! il faut en maintenir le sentiment très haut au-dessus de nos luttes de partis ; c'est l'indispensable ressort moral de la nation. — RÉPUBLICAINS, j'ai lutté contre la réaction brutale de M. Casimir-Perier, hypocrite sous Méline. — OUVRIERS, j'ai toujours répondu à vos appels, j'ai mis la question sociale au-dessus des questions de politique pure. — EMPLOYÉS DE CHEMINS DE FER, je me suis scrupuleusement attaché à la défense de vos revendications. — PETITS COMMERÇANTS, j'ai soutenu votre cause contre le privilège des grands magasins. — FONCTIONNAIRES, j'ai défendu de toute mon énergie votre indépendance et votre dignité. — MUTUALISTES, en toutes circonstances j'ai soutenu vos efforts et aidé au développemeut de votre belle œuvre de prévoyance. — AGRICULTEURS, je ne vous ai pas sacrifiés ; j'ai voté tous les dégrèvements d'impôt foncier, je vous ai défendus contre la spéculation. — CONTRIBUABLES, par la suppression des sinécures, des dépenses inutiles, par le contrôle sévère, etc., je veux les dépenses vraiment efficaces.

Vous tous, HONNÊTES GENS, j'ai dénoncé et poursuivi les coquins, les grandes compagnies qui fraudent, etc., etc.

Le terrible chasseur de Vincennes n'est pas l'homme qui glisse sur l'emploi de son mandat. M. Mirman, au surplus, est un sympathique, et ses électeurs se laissent toujours prendre par son éloquence.

Si les violents, de quelque nuance que soit leur oriflamme, nous peignent en noir l'horizon national, il y a toute une série de braves gens qui contemplent la vie, fût-elle politique, sans aigreur ; et, lorsqu'ils s'adressent au suffrage universel, ils le font avec lyrisme, avec politesse ou avec résignation.

Dans la ville de Mende, M. le député Paulin Daudé m'apparaît comme une sorte d'Orphée ; il a des proclamations qui chantent. Écoutez ce doux murmure :

Chers Paysans et chers Ouvriers de la Lozère,

Je connais les nobles cœurs qui battent au fond de vos mâles poi-

trines. Vous êtes le nombre; vous êtes le droit; vous êtes la force. Pourquoi vous laissez-vous opprimer?

Assez de divisions! assez de discordes! assez de Panamas! assez d'injustices! assez de trahisons!

Notre foi est la même; nos espérances les mêmes; nos besoins les mêmes. Soyons unis sur le terrain de la patrie lozérienne.

La France aux Français!

La Lozère aux Lozériens!

Voilà ma devise.

Comptez sur moi, comme je compte sur vous.

Vive la Lozère!

Vive la France!

M. Poincaré, ancien ministre, sait mettre son patriotisme dans le cadre d'un joli paysage :

Dans notre arrondissement, d'où nous pouvons, du haut des côtes de la Meuse, apercevoir la plaine de Metz, il y a des sentiments qu'il n'est pas besoin d'exprimer et que nous avons tous au fond du cœur.

M. Castelin, député de Laon, place également l'autorité de sa pensée dans une enveloppe qui s'envole :

Et, dominant toutes les questions :

La défense du sol national, que l'agriculture féconde en son infatigable labeur; la défense de la terre de France contre les ennemis du dedans et du dehors : les tripoteurs qui nous pillent, les espions qui nous livrent, les étrangers qui guettent la Picardie et la Champagne, après le viol de la Lorraine et de l'Alsace.

M. Jules Roche, lui-même, ami des chiffres sévères, condescend à faire comme nous de la littérature :

Cette œuvre de défense sociale et de relèvement national, mes amis m'ont demandé de la continuer au Parlement, au nom de la circonscription d'Annonay, au nom de ce cher pays où, depuis tant d'années, s'endorment les miens. Je suis prêt.

Voici encore un exemple de l'attention qu'apportent la plupart de nos candidats à soigner leur final :

A vous de décider du sort de cette circonscription...

Si vous me faites l'honneur de m'accorder vos suffrages, sans m'attarder à de stériles querelles politiques, je me rangerai parmi ces députés laborieux qui s'appliquent à des lois sages, libérales et utiles, sans

autres soucis que de bien servir les intérêts de leurs commettants et ceux de la patrie. Vive la France ! Vive la République !

Fernand GAUTRET,
Officier d'Académie,
Maire des Sables-d'Olonne,
Candidat républicain.

M. Gaston Menier possède, quand il veut s'en donner la peine, un agréable talent sur la lyre électorale. Chut ! écoutez :

Républicain de la première heure, je resterai toute ma vie fidèle aux traditions de mon père, votre ancien député, et si vous voulez bien m'honorer de vos suffrages, je chercherai toujours à développer le travail qui crée la richesse, et j'apporterai au triomphe des idées républicaines et à la défense de vos intérêts toute mon expérience des affaires et mon dévouement absolu aux principes démocratiques.

Vive la République !

Je vous en prie, gardez encore un peu de votre attention pour la poésie de M. Joseph Monsservin, ancien procureur de la République, député de Rodez :

Mes chers Compatriotes,

C'est pour la sauvegarde de vos libertés, pour la sauvegarde de cette scrupuleuse honnêteté aveyronnaise de tradition chez vos représentants, c'est pour la défense de vos intérêts que j'entre dans la lutte.

Sublime mission que de servir le peuple ! C'est à lui que je consacrerai toute mon énergie, toutes mes forces, mon dévouement le plus absolu. Vive la France ! Vive la République !

Dans cette catégorie de députés optimistes, on compte des gens vraiment conciliants ; ainsi, M. Émile Chenel, de Vire, annonce avec une indulgence souriante « qu'il respecte le patron et aime l'ouvrier ». La question sociale n'est-elle pas tranchée par ces mots ? On dit avec dédain : « Des mots ! Des mots ! » Pourtant rien n'est plus précieux que les mots ; en sachant les employer, on met tout le monde d'accord.

Ai-je eu tort de vous annoncer que mes députés roses étaient délicieux ? Tenez, à Foix, estimez-vous que la population n'est pas fière d'avoir entendu les paroles qui suivent, et qui venaient d'une telle part ?

Des intérêts particuliers de l'arrondissement de Foix et de ses habitants, ai-je besoin de vous parler ? Nos adversaires eux-mêmes reconnais-

sent que je les ai toujours défendus avec ardeur et, souvent, avec succès. Je ne négligerai rien pour que, dans quatre ans, on puisse me rendre le même témoignage, m'attachant principalement à obtenir une modification de la législation forestière qui donne à nos populationspastorales, pour le pacage de leurs troupeaux, des facilités parfaitement conciliables, quoi qu'on en dise, avec la conservation des terrains en montagne.

Que d'autres vous annoncent des miracles : par respect pour vous, qu'il serait indigne de tromper ; par respect pour moi, je ne les imiterai point. Vous savez que je me suis toujours piqué de tenir plus que je n'avais promis. Ce que j'ai fait vous répond de ce que je puis faire encore.

DELCASSÉ,
Ancien Ministre, Député sortant.

De M. Delcassé lui-même, un homme qui cause avec des rois et des empereurs, et qui, tous les quatre ans, daigne parler des moutons et des prairies! Devant la majesté du suffrage universel, toutes les gloires se courbent jusqu'aux génuflexions.

Si vous avez quelquefois pénétré dans une réunion publique, où étaient surtout assemblés des gens du commun, vous avez entendu siffler, comme des balles, de l'auditoire à la tribune, quelques-unes de ces épithètes un peu vives, qui sont la menue mitraille des joutes d'éloquence; mais je crois bien que, si vous assistiez à une réunion tenue par M. Paul Deschanel, rien d'aussi trivial n'effleurerait vos oreilles.

Le président de la Chambre est non seulement un homme courtois envers toutes les personnes qui peuvent lui rendre des services, mais encore un candidat aimable avec le suffrage universel. Il n'est ni sombre, ni gai, ni noir, ni rose, ni lyrique, ni pathétique ; il est affable, tellement affable que, lorsqu'il s'adresse à ses électeurs, il écrit : « Mes chers concitoyens et amis. »

Le mariage de ces mots est une innovation, et M. Paul Deschanel est le seul qui, aux dernières élections, l'ait celébré.

D'autres qui paraissent aussi très conciliants, ce sont : M. de Salignac-Fénelon (Lure), qui dit à ses électeurs :

Que le plus modeste d'entre vous ne craigne pas de s'adresser à moi ; c'est à lui que je réserverai toujours le plus fraternel accueil.

M. le prince d'Arenberg (Bourges) :

Vous me l'accorderez (votre confiance) pour que je continue à vous

servir avec toutes mes forces et avec tout mon dévouement, car vous servir est ma seule et mon unique ambition.

M. Paul Dussausoy (Boulogne) :

Si vous me renommez, je demeurerai sans parti pris, sans esprit de coterie, animé d'un seul désir, celui d'être utile à tous.

M. Loyer (Lille) :

En ce qui concerne vos intérêts privés, vous pouvez être assurés que vous me trouverez toujours prêt à vous rendre service dans la mesure qui appartient à un représentant du peuple et avec toute l'énergie d'un homme qui n'a d'autre ambition que d'être utile à ses concitoyens.

M. Jules Dansette (Lille) :

Je me suis efforcé de rendre à tous, amis et adversaires, les services personnels qu'ils m'ont demandés.

M. Brun (Mauriac) :

Ma situation à Paris, les relations étendues qu'elle m'a créées dans le monde des affaires, dans le monde administratif et parlementaire, peuvent me mettre en mesure de rendre de nombreux services à mes compatriotes.

Quelques députés, sûrs de leur fief, économisent à la fois le papier et leur temps en ne livrant à la curiosité publique que de brèves professions de foi. De même les leaders, sans toutefois le prendre de haut avec le suffrage, apportent une certaine solennité dans leurs déclarations :

Vous n'attendez pas de moi une profession de foi qui ne vous apprendrait rien, dit M. Méline, et qui n'ajouterait rien à la puissance des liens qui m'unissent à vous; vous me connaissez trop pour que j'aie besoin de vous dire ce que je ferai demain, si vous voulez bien me renouveler une fois encore le témoignage de votre confiance.

M. Charles Dupuy, moins réservé que M. Méline, moins ancien aussi, ouvre un peu plus la fenêtre de sa politique; mais tout ce qu'il dit est imprégné de dignité; M. Léon Bourgeois également tient en respect le suffrage universel. D'ailleurs tous les chefs de parti, qui ont passé par le ministère, font des discours-professions de foi qui ont encore une odeur de tribune et ne sont plus du tout réunion publique.

M. Alexandre Ribot se montre encore plus bref que les

précédents. Sa profession de foi, que j'ai sous les yeux, se compose de vingt-trois lignes et son programme est contenu dans trois d'entre elles.

Mais je n'ai pas encore fini mon examen ; j'ai gardé pour la bonne joie dernière des lecteurs ceux de nos députés que je qualifierai de modestes. On y verra des noms connus, non des moindres ; je dis non des moindres au hasard, car j'ignore si, dans dix ans, on se souviendra qu'ils ont existé.

Voici donc un personnage dont le nom est assez répandu, M. Caillaux, qui se peint dans ces termes :

Né dans la Sarthe, ayant toujours vécu au milieu de vous autant que me l'a permis l'exercice de mes fonctions administratives, je crois connaître vos besoins, qui sont les miens, puisque les propriétés que je possède ou que je posséderai dans l'avenir lient mes intérêts aux vôtres.

Mes chers concitoyens, en votant pour moi, vous voterez pour un homme jeune, dégagé des vieilles idées, affranchi des formules surannées et dont tout le programme peut se résumer en quelques mots : ordre et progrès dans la République.

M. Napoléon Magne (Périgueux) a signé cette chose qui est assez jolie :

Pendant plus de douze ans, sans y être obligé, je suis resté sous les drapeaux, et je n'ai quitté l'armée que pour me consacrer au pays d'une façon plus efficace.

III

La dernière catégorie est peu nombreuse, elle se compose des candidats stables, c'est-à-dire de ceux qui souhaitent ou qui saluent la stabilité ministérielle.

M. Haussmann la salue :

Je suis heureux de voir la stabilité ministérielle entrer dans les mœurs parlementaires ; seule elle peut permettre à la République de réaliser les améliorations nécessaires et les réformes utiles ; seule elle peut assurer la marche des affaires et donner confiance au pays, qui n'aura plus à craindre ni réaction, ni révolution.

M. Brune, de Saint-Malo, tout aussi raisonnable que l'honorable préopinant, « estime que la stabilité ministérielle doit être l'objet des préoccupations de la nouvelle Chambre, si elle veut entrer résolument dans la voie des réformes à accomplir. »

Ces messieurs ont été, si je ne m'abuse, servis à souhait. Il faut les louer de leur désintéressement, car un portefeuille ministériel, pour celui qui le porte, représente une indemnité de 60,000 francs. Un nombre considérable de députés, dont je n'enumérerai pas les noms, sont donc plutôt partisans de l'instabilité qui offre à chacun de si belles espérances.

M. Leygues, député de Villeneuve-sur-Lot, et actuellement ministre de l'instruction publique, a, au contraire, affirmé devant ses électeurs sa foi en la stabilité ministérielle :

> Je suis partisan, a-t-il dit, de la stabilité ministérielle, qui seule peut permettre de poursuivre au dedans la réalisation des réformes nécessaires et de fortifier au dehors notre prestige et nos alliances.

On accuse généralement de légèreté les promesses ou les opinions électorales; on ne pourra pas reprocher à M. Leygues d'avoir manqué sur ce point à ses engagements. Il était, en effet, piquant de le relever, car, depuis trois ans, le député de Villeneuve-sur-Lot, assis au ministère, « a poursuivi au dedans la réalisation des réformes nécessaires et a fortifié au dehors notre prestige et nos alliances. »

Dans cet exposé, qui a embrassé toute notre vie nationale, nous avons vu que les candidats, pour triompher, appellent au secours de leur cause les promesses vaines ou fallacieuses, la terreur des foules pour une réaction quelconque, sa reconnaissance pour les services rendus, sa convoitise des services à demander. Ils évoquent le spectre du Seize-Mai, les fantômes de Brumaire et de Décembre. Tour à tour orateurs, magiciens ou simplement prestidigitateurs, ils jouent tous leurs atouts contre la concurrence dans l'âpre lutte pour le bien du peuple et le salut public; mais ils ne dédaignent pas non plus de faire agir les moindres titres sur l'esprit du badaud.

A Paris, les députés, grands distributeurs de croix, de palmes, de bureaux de tabac, semblent mépriser ce qu'ils abandonnent à la populace avide; mais, à l'époque électorale, simples candidats prosternés devant le suffrage universel, ils se parent même de leurs plus petits avantages.

J'ai recueilli les noms des députés qui, sur les professions de foi, sont suivis de titres autres que les grades dans la Légion d'honneur :

M. Laferre, propriétaire à Colombier, professeur à l'Uni-

versité, officier d'académie, candidat de l'Union radicale socialiste et socialiste ;

M. Delmas, maire et conseiller général de Meymac, officier d'académie, membre du conseil départemental, député sortant ;

M. Eugène Mando, cultivateur, candidat républicain, conseiller général, vice-président de la Société hippique de Loudéac, président du sous-comité de l'arrondissement pour l'Exposition universelle de 1900.

MM. Émile Cère, Torgnol, Olive, Gueneau, se targuent de leur titre d'officier de l'instruction publique.

M. Delmas se vante de ses palmes.

M. Marcel Habert rappelle qu'il a été « rapporteur de la loi sur la chasse ».

D'autres s'ornent de titres plus nombreux, ainsi :

M. Aimond, qui signe, ingénieur, ancien élève de l'École polytechnique, maire de Saint-Leu-Taverny, vice-président de la Société d'instruction démocratique du canton de Montmorency, président de la Société nationale de sauvetage ;

M. Henri Meyer, docteur en droit, juge d'instruction au Tribunal de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général de l'Isère, maire de la Côte-Saint-André, président des syndicats des agriculteurs et viticulteurs du canton de la Côte-Saint-André et de la plaine de la Bièvre, propriétaire-agriculteur et viticulteur ;

M. Ternaux-Compans, conseiller général du canton de Norvion-Porcien, conseiller municipal de Mesmont, ancien conseiller d'ambassade en Russie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la médaille militaire, grand officier de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, membre de la Société des agriculteurs de France.

Mais à côté de tous ces titres un peu éblouissants, j'aime à citer comme contraste la simple qualification d'ouvrier peintre prise à Lyon par M. Bonard, député sortant.

IV

APRÈS LE SCRUTIN

La lutte est terminée. Pendant que les vainqueurs, aux dehors modestes, attribuent intérieurement à leurs seuls

mérites la cause de leur succès, les vaincus, abandonnés par leurs propres troupes, qui passent souvent à l'ennemi, restent sur le champ de bataille. Effondrés sous le poids de la défaite, à peine conservent-ils le vague espoir des grasses sinécures entrevues, infirmeries nationales où de solides appointements pansent les blessures de l'amour-propre.

Et pourtant, a-t-on jamais répondu à cette question paradoxale : quels sont les plus malheureux candidats, ceux qui réussissent ou ceux qui échouent?

Aux premiers jours du triomphe, l'ivresse des acclamations, des flatteries populaires, les hommages rendus au triomphateur, le coiffent d'une auréole de béatitude. Mais les lendemains de fêtes sont toujours douloureux, alors que, les rêves de grandeur dissipés, l'élu se trouve aux prises avec les ambiantes réalités. Il s'est couché, maître du suffrage universel; il se réveille, esclave du moindre cabaretier, qui connaît l'étendue de ses droits électoraux.

Au contraire, ceux qui manquent le coche parlementaire, nouveaux Cincinnatus, retournent à leurs champs, où ils goûtent le discret parfum des bonheurs intimes. Ce sont les sages.

Pour l'élu, il n'est plus ni tranquillité, ni bonheur. Toutes les pensées de son cerveau, tous les instants de sa vie, appartiennent non pas à un parti, non pas au pays, non pas à la République, mais à chaque électeur individuellement; le suffrage universel a nommé des domestiques pour faire ses courses, et docilement, chaque matin, nos six cents députés se hâtent sur les pavés de Paris.

Si l'énergie d'une race se mesure à ses aptitudes commerciales, il faudrait croire que nous en sommes tout à fait dépourvus grâce au microbe du fonctionnarisme, ce phylloxera des initiatives françaises. D'un bout à l'autre du pays, le même frisson de convoitise pousse les femmes et les hommes à l'assaut des carrières administratives.

Sans doute, il existe des concours qui ouvrent les portes des sanctuaires, mais le « coup de pouce obligatoire » levant les derniers obstacles nécessite la chaude intervention des élus, qui se trouvent ainsi criblés de sollicitations.

Leurs vicissitudes commencent dès l'heure matinale du premier courrier : ce sont les amis de là-bas — inconnus souvent,

mais amis quand même — qui, dans de longues pages, distillent l'ambition de leur vie. Les uns veulent être facteurs, les autres gardes champêtres ou « n'importe quoi », balayeurs municipaux ou porteurs de contraintes; les jeunes filles s'en mêlent aussi. Jadis, elles rêvaient d'amour et de mariage, maintenant elles songent aux Postes et Télégraphes.

Avec une patience digne d'un meilleur emploi, le député lit tout, répond à tout. Chaque solliciteur nécessite trois lettres : l'accusé de réception, l'envoi au ministère de sa requête avec une lettre de recommandation, et enfin l'avis du résultat obtenu. Souvent même, à cette corvée épistolaire s'ajoute une course au ministère intéressé pour corriger la banalité des épîtres de recommandation, dont l'influence est devenue médiocre.

Cette correspondance journalière avec les patriotes réclamant leur part du gâteau national absorbe les minutes précieuses de nos représentants, qui ne peuvent suffire à la tâche. Ils s'adjoignent alors un secrétaire généreusement rétribué — de cinq à dix louis par mois — pour quelques heures de présence. Seuls, les futurs ministrables peuvent s'offrir le luxe gratuit d'un secrétaire, rémunéré en espérances, mais qui devient chef ou sous-chef de cabinet lorsque le jeu de bascule parlementaire laisse tomber un portefeuille dans les mains du « patron ». Après quelques mois de stage, on le case en quelque encoignure budgétaire où il commence à vivre en se faisant oublier.

Les députés pauvres ignorent les bienfaits d'une collaboration aussi peu coûteuse, mais ils rachètent cette infériorité à l'aide de stratagèmes ingénieux. L'un d'eux a fait emplette d'une machine à écrire, après avoir embauché un dactylographe de seize ans, et, pour simplifier le travail, notre malin député a inventé toute une série de formules répondant aux besoins de la correspondance banale échangée avec les solliciteurs. Sur chaque lettre reçue, il inscrit donc le numéro du cliché convenable que le dactylographe, automatiquement pianote, avec une notable économie de temps et d'argent.

Mais, direz-vous, pourquoi le député ne met-il pas lui-même sa correspondance à jour? Qu'il fasse ça *ou* autre chose !

Hélas! les conjonctions sont vastes comme le monde : le

malheureux doit faire « ça » *et* autre chose. L'électeur, en effet, prétend obtenir tout de son droit de suffrage; s'il n'est rien, il veut être fonctionnaire; s'il est fonctionnaire, il demande de l'avancement, des changements de résidence ou la croix.

« Ils sont insatiables, nous disait un député avec toutes les marques d'un profond découragement, mais les plus terribles sont les magistrats, solliciteurs à jet continu. » Or, la correspondance est réservée au menu fretin des électeurs, mais les personnages qui s'attribuent quelque autorité témoignent d'autres exigences : il leur faut des démarches ou des courses qui sont de deux natures : les officielles et les privées.

Les premières, qui ont une importance capitale dans la vie de la nation, se traduisent par des sollicitations personnelles dans les ministères où, deux fois par semaine, les mêmes jours, aux mêmes heures, les ministres reçoivent les membres du Parlement. Sous les yeux des huissiers majestueux et narquois, les antichambres se remplissent : poignées de mains, sourires; tout le monde est en pays de connaissance. Au ministère de l'Intérieur, bras dessus, bras dessous, on potine dans les coins, on se chuchote des confidences, on y blague même un peu les maîtres du jour; les parlementaires aux âmes inquiètes, les nerveux s'abordent avec mystère; ils se tâtent, s'interrogent pour savoir où fixer la fantaisie vagabonde de leurs prochains votes.

A l'Instruction publique, des artistes, des littérateurs ou des musiciens, promènent leur gaieté au milieu des groupes de politiciens. Comme au théâtre, on s'y repasse des traditions joyeuses et l'on cite le cas d'un député qui, une année, appuya soixante-sept demandes de palmes académiques. C'est un record. Ici, le « patron » est du midi : l'accent y retrouve un parfum de terroir.

Chez le garde des Sceaux, l'atmosphère est plus triste. Les députés prennent un air de circonstance qui s'harmonise avec la raideur professionnelle de la Justice, les voix sont pâles, la marche calculée; on se croirait dans une chambre de malade d'où l'on a hâte de sortir.

A l'Agriculture, au Commerce, aux Travaux publics, aux Colonies, peu de monde. Les questions qui s'y traitent nécessitent un effort, recrutent peu d'adeptes en France, et puis les places y sont si rares ou si loin! Il faut revenir à la Marine

ou à la Guerre pour retrouver l'encombrement des Finances et admirer la crânerie des parlementaires montant à l'abordage ou à l'assaut.

Plaignons-les cependant, car dans une même matinée ces pionniers infatigables, aux ordres de leur clientèle, sont souvent obligés de « faire » tous les ministères. Une telle corvée est assez pénible pour qu'un de ces martyrs du suffrage universel ait eu l'idée d'élaborer un projet gigantesque dont la simplicité même empêchera l'exécution. Il s'agit, en plein cœur de Paris, d'abattre tout un quartier : sur cet immense espace, on bâtirait, côte à côte, tous les ministères actuellement semés sur les deux rives de la Seine. Ainsi, les électeurs seraient mieux servis et plus vite. Et puis, nous n'aurions plus le lamentable spectacle d'un député français attendant, comme tout le monde, un omnibus. La représentation nationale y gagnerait en prestige et en dignité.

Une autre solution plus radicale consisterait à interdire aux élus l'accès des ministères : « Alors, répond le suffrage universel, à quoi donc serviraient les élus ? »

Et le suffrage universel a peut-être raison.

Pour comprendre la nature de la seconde catégorie des courses infligées aux députés, il suffit de jeter un coup d'œil indiscret sur leur correspondance :

— Si vous passez du côté de l'avenue de Reuilly, mandait un électeur à son élu, poussez donc jusqu'à la rue... Là, vous demanderez où se trouve l'épicerie... Vous examinerez l'apparence de la maison et vous vous informerez de la solvabilité de son propriétaire, car il est entré en rapport d'affaires avec moi et me prie de lui accorder un crédit assez fort. Je ne le connais pas...

— On parle beaucoup chez nous des établissements de... qui vont prochainement lancer une émission. X... m'a dit qu'il y aurait de l'argent à gagner à la hausse prochaine de ces titres-là. Mais X... « blague » tout le temps ; si vous étiez bien aimable, vous m'enverriez des renseignements sur cette affaire.

— Voulez-vous bien aller trouver de ma part M..., que vous avez déjà vu, et vous lui direz que s'il ne m'envoie pas d'argent dans les quarante-huit heures, je me verrai forcé d'agir énergiquement.

— Monsieur le député, il paraît que le beurre se vend bien à Paris : ma femme voudrait que vous lui donniez des adresses de clients qui paieraient bien...

Arrêtons là les citations. Si les électeurs font de la Chambre

un bureau de renseignements, c'est qu'ils ont plus de confiance en leurs élus que dans les agences spéciales. Ces sentiments les honorent les uns et les autres.

Malheureusement, le corps électoral ne connaît pas de limites à ses exigences : il demande des courses dans les grands magasins où les députés commissionnaires achètent des parapluies qui ne leur seront jamais remboursés ; les femmes implorent des documents sur le chapeau d'aujourd'hui, sur les modes de demain, sur le corset que lance la maison X... Chargé de ces délicates commissions qui sortent un peu de sa compétence, le député se marie pour y satisfaire, à moins qu'il ne trouve une amie dont le concours soit assez dévoué pour assumer d'aussi redoutables charges.

Bref, nos mandataires sont des maîtres-jacques qui pousseraient le scrupule jusqu'à présider au choix des nourrices si on les chargeait d'une telle commission pour donner à la France un enfant vigoureux de plus.

Voici notre député rentré chez lui, brisé de fatigue ou d'énervement : au moins pourra-t-il reposer ses membres fourbus ou ébaucher quelques travaux utiles. Vain espoir ! Les amis de là-bas, arrivés à Paris, ont besoin d'un renseignement ; ils convoitent un déjeuner ; puis, ce sont les délégations chargées de souhaits et qui remportent une petite subvention pour une œuvre locale à laquelle la politique s'intéresse. Il y a les pompiers, les fanfares, les compagnies d'archers, les trompettes qui sollicitent des subsides en étourdissant le patient du récit des potins locaux. La pompe ne souffle plus, l'abreuvoir « fuit », la bannière de l'orphéon est usée. C'est la fête du pays, le 14 Juillet où les « banqueteurs » font parade de leur patriotisme avant le feu d'artifice offert par M. le député !

Ainsi s'écoule la vie négative à laquelle la plupart des députés sont obligés de se contraindre. Y échappent seuls les leaders de la Chambre qui s'occupent des questions d'ordre général. Le public les tient en mince estime ; il préfère aux grands hommes le candidat bon enfant, serviable, à la main grande ouverte, qui défendra leurs intérêts personnels et locaux devant lesquels s'effacent les questions plus hautes de la vie politique et sociale.

Ces sentiments si naturels qui se font naïvement jour dans

toutes les manifestations de l'égoïsme humain resteront, pour les députés, la cause de leurs vicissitudes perpétuelles. Et vraiment, toutes les misères et les ennuis qu'elles suscitent sont-ils compensés par des avantages honorifiques ou pécuniaires ?

L'honneur est minime : il a pour symbole une écharpe tricolore et une plaque de métal. L'argent ? L'indemnité parlementaire de 9,000 francs n'a jamais, que nous sachions, apporté la moindre perturbation sur le marché de nos rentes. Lorsque le représentant du peuple a versé ses 15 francs de retenue mensuelle pour la buvette et les chemins de fer, il lui reste net 735 francs, dont le plus maigre boursier ne se contenterait pas pour ses menus plaisirs.

En outre, les frais d'élection atteignent assez souvent le chiffre respectable de 25,000 francs qu'il faut amortir en quatre années. Si le député a dû recourir à l'emprunt pour faire face aux prodigalités de sa campagne électorale, les échéances de remboursement, augmentées des frais de correspondance et des subventions, lui laissent à peine la libre disposition de dix ou quinze louis pour faire honneur à son mandat. A qui, maintenant, laissera-t-on entendre que la France est assez riche pour payer sa gloire ?

Devant ce tableau d'une existence si chargée de couleurs sombres, n'ayons pas la cruauté d'un sourire : que notre dernier mot soit un témoignage d'admiration à l'adresse des candidats téméraires qui marchent crânement à la torture électorale pour apprendre à leurs dépens qu'il vaut mieux n'être rien que si peu de chose.

PAUL POTTIER.

Les Miettes de la vie

Une revue russe s'est avisée de rechercher le nombre des éditions des œuvres de Tolstoï. La liste qu'elle en publie est forcément incomplète ; elle n'en est pas moins intéressante à plusieurs points de vue : elle indique, en effet, que ce sont les livres du maître les moins connus qui se sont le plus vendus ; elle montre, en outre, que le tirage de certains ouvrages de Tolstoï a dépassé — et de beaucoup — celui des romans contemporains les plus populaires.

C'est ainsi que les livres fameux du grand écrivain, *Anna Karénine* et *La Guerre et la paix*, n'ont eu qu'un succès relatif quand on le compare à celui qu'ont obtenu les opuscules que Tolstoï a dédiés à la jeunesse. Le *Premier Livre de lecture pour les enfants* et le *Nouvel Alphabet* se sont vendus, l'un à 400,000 exemplaires, l'autre à 800,000. *Maître et serviteur*, *Le Prisonnier du Caucase*, ont eu l'un et l'autre 600 éditions. *La Puissance des ténèbres*, *Résurrection*, *le Siège de Sébastopol*, une petite pièce de théâtre dont le titre est *le Premier Distillateur* et deux ouvrages de propagande intitulés *Dieu voit la vérité* et *Ce qui fait vivre les hommes*, ont atteint chacun le cent cinquantième mille.

La dixième édition russe de ses œuvres complètes en quinze volumes in-octavo a rapporté à Tolstoï près de 80,000 francs, ce qui est certes un fort joli denier pour une édition qui ne coûte pas moins de 80 francs. Ajoutons que les livres du maître ont été traduits à peu près dans toutes les langues. C'est ainsi qu'à lui seul, le *Bristish Museum*, dans la section des *Rossia*, possède 200 traductions en allemand, 150 en français, 120 en anglais, et d'assez nombreuses en persan, tartare, japonais, et hindoustani.

*
* *

On sait peut-être qu'en Angleterre il n'y a pas, comme en France, une loi limitant le choix des prénoms aux saints du calendrier et aux personnages illustres de l'antiquité. Ainsi,

depuis le commencement de cette année, les fêtes du couronnement d'Edouard VII, qui auront lieu dans le courant du mois de juin prochain, ont fait éclore toute une floraison de prénoms des plus curieux.

C'est ainsi que nombreux sont les parents qui, pour témoigner de leur profond loyalisme, ont appelé leurs fils *Coronius* et leurs filles *Corona*. Il en est que choque cette désinence latine, quelque peu pédantesque ; aussi préfèrent-ils appeler leurs héritiers présomptifs *Edal*, mot qui comprend les deux premières syllabes des noms du roi Edouard et de la reine Alexandra. D'autres enfin, poussant plus loin encore leur ferveur dynastique, baptisent leurs petites filles du prénom de *Louvima*, qui est formé des premières syllabes des noms des trois filles du couple royal anglais : *Lou*ise, *Vi*ctoria, *Ma*ud.

Gageons que dans quelque cinquante ans, les plus brillantes et les mieux conservées des Coronia et des Louvima d'aujourd'hui regretteront bien amèrement le choix de leurs parents. Elles se verront ainsi dans l'impossibilité de cacher leur âge à leurs soupirants, car leur prénom indiquera qu'elles sont venues au monde l'année du couronnement d'Edouard VII.

*
* *

Baudelaire, que l'on parle de statufier, — tout arrive, — eut, à une certaine époque, la velléité d'entrer dans le journalisme politique. Un de ses amis, Arthur Ponroy, lui proposa de collaborer à un journal quotidien que son père, avoué dans l'Indre, voulait fonder à Châteauroux, pour la défense des intérêts conservateurs. La place de rédacteur en chef était à prendre ; Baudelaire l'accepta et partit pour Châteauroux.

Dès son arrivée, un grand repas fut donné en son honneur. Il y avait là les principaux actionnaires du journal, de riches et bons bourgeois, un peu prudhommesques. Baudelaire ne desserra par les dents. Au dessert, un convive s'étonna de ce mutisme :

— Mais, monsieur Baudelaire, vous ne dites rien ?

Le mystificateur répondit :

— Messieurs, je n'ai rien à dire. Ne suis-je pas venu ici pour être le domestique de vos intelligences ?

Le lendemain, il épouvanta l'imprimeuse du journal, une

vieille veuve, en lui demandant où était « l'eau-de-vie de la rédaction ». Il épouvanta bien davantage, le surlendemain, les braves abonnés du *Journal de Châteauroux*.

Son premier article commençait ainsi : « Lorsque Marat, cet homme doux, et Robespierre, cet homme propre, demandaient, celui-là trois cent mille têtes, celui-ci la permanence de la guillotine, ils obéissaient à l'inéluctable logique de leur système. » Bien que la conclusion fût d'un autoritarisme à la Joseph de Maistre, tout le monde se montra scandalisé, — et le pauvre Baudelaire ne fit pas long feu à Châteauroux.

D'autre part, sa vie irrégulière n'était pas pour lui attirer la sympathie des pères de famille qui présidaient aux destinées du journal. Il avait amené de Paris une actrice qu'il fit passer pour sa femme. Le secret fut découvert, et lorsqu'on lui donna congé, le président du conseil d'administration de son journal, un notaire qui avait lu Casimir Delavigne, lui lança cette mercuriale :

— Monsieur, vous nous avez trompés. Mme Baudelaire n'est pas votre femme, c'est votre « favorite ».

A quoi Baudelaire riposta :

— Monsieur, la « favorite » d'un poète peut quelquefois valoir la femme d'un notaire.

Ce fut sa flèche du Parthe. Le soir même, il repartait pour Paris.

*
* *

Avant que la mémoire de Cecil Rhodes ne soit tombée tout à fait dans l'oubli, donnons encore sur lui quelques notes.

Etait-il d'une si pauvre origine qu'on l'a dit? Volontiers le grand brasseur d'affaires laissait dire autour de lui qu'il était parti de rien ; en réalité, si l'héritage paternel ne comptait guère à côté des quelque quatre cents millions qu'il a laissés, du moins Cecil Rhodes était-il entré dans la lutte avec une fortune assez rondelette.

Dans les premières années du dix-huitième siècle, un fermier, nommé William Rhodes, dont on ignore l'origine, vint s'établir à Bloomsburg, près de Londres, et dirigea avec succès une importante exploitation agricole. Samuel Rhodes, un de ses descendants, se fit industriel. Il avait découvert, non pas une mine de diamants, mais plus simplement une

couche de terre glaise propre à fabriquer des tuiles et des briques. Son usine devint bientôt la plus importante des environs de Londres. Il fit fortune et acheta le vaste domaine de Dalston qui resta toujours dans la famille. Cecil Rhodes était copropriétaire des trois cinquièmes de ce bien patrimonial.

Un des petits-fils du fabricant de briques, le Révérend William Rhodes, devint vicaire à Bishop's Stortford, dans le comté de Hertford. De ses deux mariages, le Révérend eut neuf enfants, parmi lesquels Cecil Rhodes. Evidemment l'éducation de sa nombreuse famille ne fut pas sans causer quelques brèches à la fortune du pasteur, néanmoins ses ressources étaient encore suffisantes, puisqu'il put faire face aux frais des études de Cecil Rhodes à l'Université l'Oxford. On sait que ces frais ne sont pas inférieurs à 5 ou 6,000 francs par an.

Cecil était l'enfant de prédilection du père ; c'était l'élu qu'il avait choisi pour lui succéder dans la carrière ecclésiastique. Il s'était attaché spécialement à l'éducation de cet enfant chéri, et l'étrange mysticisme que l'on a signalé chez le financier n'a-t-il peut-être pas d'autres origine que les leçons du pasteur. A quoi tiennent les destinées? Si Cecil Rhodes n'avait pas été reconnu phtisique, il n'eût pas interrompu brusquement ses études pour aller au Cap rejoindre son frère. Il fût devenu probablement une des lumières de l'Eglise anglicane, et combien cela eût mieux valu pour l'humanité ! Que d'existences humaines préservées ! que de milliards épargnés aux contribuables anglais !

*
* *

Le « Napoléon du Cap » était à la fois brusque et aimable, et sa largesse à prodiguer son argent était légendaire dans tout le pays. Il était souvent sollicité par ses voisins, et parfois même par des gens qu'il connaissait à peine, et il fallait une bien mauvaise humeur de sa part pour qu'il refusât un service.

Il y avait notamment près de Grottschen, sa résidence du Cap, une école de filles dont les directrices avaient fréquemment recours à l'obligeance de leur riche voisin.

Un jour, elles lui demandèrent quatre livres pour acheter un âne. Cecil Rhodes donna quatre livres. Quelque temps

après, l'âne mourait. Cecil Rhodes donna de nouveau quatre livres. Or le second âne vint à trépasser à son tour. Encore quatre livres ; mais le troisième ne survécut pas davantage.

— Ah ! mais non ! en voilà assez ! fit cette fois Cecil Rhodes. Tenez, voici vingt livres, et achetez un âne qui ne meure plus !

Autre trait.

Il y a trois ans, passa au Cap un Suisse qui, selon l'expression boulevardière, « tapa » Cecil Rhodes de cent livres sous prétexte de rentrer en Europe. Cecil Rhodes prêta la somme, car il avait beaucoup connu le voyageur pendant son séjour. Mais quelques semaines après, quelle ne fut pas sa stupéfaction de rencontrer le même Suisse dans les rues de Capetown.

— Tiens, vous n'êtes pas parti ?

— Non, voici : le soir où vous avez eu l'obligeance de me prêter le prix du voyage, je suis entré au club de X... et j'ai tout perdu.

— Perdu ? Et qui vous a gagné ? des Européens ?

— Non, des gens du pays.

— Alors, il n'y a pas de mal ! L'argent restera en Afrique.

Et brusquement, dans Adeley-Street, Cecil Rhodes quitte le Suisse et entre dans les bureaux de la « Castle Line », faisant le service du Cap à Southampton. Il en ressort dix minutes après, tenant en main un billet de cabine sur le pont, et s'adressant au voyageur :

— Tenez, voici votre passage pour l'Europe. Je vous ai pris la meilleure place. Mais dépêchez-vous, car le bateau part demain. Puis soudain :

— Excusez-moi de ne pas vous avoir donné l'argent à vous-même : vous l'auriez encore joué et peut-être cette fois des Européens l'auraient emporté ! Et c'eût été perdu pour l'Afrique !

Et de cette façon il expédia en Europe le « tapeur » ahuri.

En chemin de fer mandchourien

IMPRESSIONS DE VOYAGE (1)

Partis de la gare de Grodekovo, tête de ligne du chemin de fer mandchourien, nous étions à la queue d'un train immense composé de trente wagons de marchandises et de plates-formes chargées de rails, de machines démontées, bref, de tout un matériel d'exploitation de voie ferrée. Les voyageurs « propres » se sont placés dans les wagons de quatrième classe, qui ne sont autres que des voitures de marchandises transformées et fort heureusement munies de bancs et de poêles. D'autres, moins privilégiés, se sont entassés tant bien que mal dans des wagons de marchandises, tandis qu'une foule d'ouvriers russes et chinois ont pris place tout bonnement sur les plates-formes, malgré la pluie pénétrante d'automne qui arrose copieusement la Mandchourie.

Mon compagnon et moi, nous avons eu la chance d'être placés dans l'unique wagon de deuxième classe muni de sièges rembourrés, avec un conducteur spécial. Il est vrai que le vent soufflait sans pitié par les portières dont les vitres brisées étaient remplacées par des lambeaux de vieux sacs et que les coussins des sièges étaient noirs de fumée ; mais ici, au moins, chacun avait un banc pour s'allonger. Dans les autres wagons, les voyageurs, entassés comme des harengs, passaient des nuits blanches à chercher sans cesse une meilleure place et à échanger au besoin force bourrades et coups de poings.

(1) Au moment où l'on parle tant de la Mandchourie, nos lecteurs nous sauront gré de leur donner les impressions d'un Russe qui a circulé sur le transmandchourien. On verra combien l'organisation de cette ligne, appelée à un si grand avenir, est encore rudimentaire. Un voyage en chemin de fer à travers la Mandchourie est la chose la plus étonnante qui soit ; c'est ce que montrent ces notes auxquelles nous avons cru devoir laisser toute leur saveur exotique.

Il faut avouer que, personnellement, je ne me suis pas décidé à ce voyage sans certaines appréhensions. Les renseignements que j'ai recueillis à Vladivostok sur la Mandchourie déconcertaient par leur caractère problématique et contradictoire.

— Faites attention, disaient les uns, les Mandchouriens n'aiment pas la plaisanterie. On pourra fort bien vous descendre en pleine steppe et vous y laisser.

— Prenez garde qu'on ne vous roue de coups, insinuaient les autres. A Kharbine, on rosse tout le monde. Il n'y a pas longtemps, on a failli rosser même le président du club.

Un ingénieur qui m'a fait avoir un billet pour Kharbine affirmait également que pour voyager sans ennuis il fallait — surtout pour les étrangers — avoir des protections presque surnaturelles, et mon compagnon était, comme par malheur, de nationalité américaine. Pour comble, la veille du départ, il est arrivé d'une des plus proches stations une nouvelle sensationnelle : les Khounhouses (brigands chinois) auraient attaqué soit un train, soit un poste de cosaques, et il y aurait eu des dizaines de tués et de blessés. L'enquête a démontré, en réalité, qu'il ne s'agissait pas de brigands, mais d'ouvriers chinois. Ceux-ci, irrités contre leur entrepreneur, se sont cruellement vengés sur sa famille ; néanmoins l'impression est restée sanglante et lugubre.

Presque en même temps, un des journaux locaux a fait paraître une lettre d'un officier qui a été surpris par l'inondation entre Kharbine et Port-Arthur ; il a passé dix-sept jours en wagonnet, dans l'eau jusqu'aux genoux. Entre autres détails, cette lettre donnait des nouvelles étonnantes sur l'état de choses en Mandchourie, et concluait en adjurant les citoyens sibériens de ne pas s'aventurer dans ce trou abominable. Aussi, en partant de Vladivostok, nous n'étions rien moins que rassurés sur les résultats de notre entreprise. Ce n'est qu'à Grodekovo que nous avons pris courage en voyant la foule hétérogène de nos futurs compagnons de route.

I

La première place du train était occupée, comme de juste, par un général, mais un général civil, je me hâte de le dire.

C'était le chef de la douane. J'ai eu l'occasion de le voir encore à Vladivostok où la nouvelle douane prétendait mettre la main sur les collections ethnographiques que j'avais emportées. L'administration, dans son ardeur de néophyte, ne voulait-elle pas, entre autres objets, imposer ses tarifs prohibitifs à un grand canot esquimau tendu de peau de morse? Comme ce canot venait du nord, on lui appliquait tout bonnement le tarif des articles de cuir en provenance de Varsovie. J'ai eu beau raisonner, expliquer que toutes mes collections ont été importées du territoire russe, tout cela n'a point touché l'inflexible général qui, avec une douce insistance, exigeait toujours le certificat d'origine. Mais les autorités locales eussent été bien en peine de me le fournir, puisque, sur les côtes sauvages de la terre de Tchouktchi, il n'existe aucun bureaucrate capable de fournir la moindre pièce officielle.

La douane de Vladivostok a pris en général l'habitude d'exiger, pour les marchandises russes les plus authentiques expédiées de Saint-Pétersbourg ou d'Odessa, « un certificat d'origine, » outre les factures et les connaissements. Pas de certificat, pas de franchise : on n'a qu'à payer ou à réexpédier ses colis. Ainsi fut retenue une caisse de caractères russes appartenant à une imprimerie et un ballot de laptis (1) russes des plus authentiques. Même un chargement de poisson salé, amené des bouches de l'Amour par les pêcheurs, a été renvoyé au grand détriment des propriétaires.

Au fond du wagon, le voyageur le plus intéressant était un homme de haute stature, taillé en Hercule, récemment nommé juge de paix et sous-préfet dans un district au delà du Baïkal. Il amenait sa femme, sa petite fille et seize énormes caisses de bagages qui remplissaient jusqu'à la moindre petite place libre de la voiture.

— On m'a nommé en automne, gémissait-il ; on m'a donné un délai de quarante-cinq jours pour arriver à ma destination, et voilà que la communication sur l'Amour est supprimée. Il ne me reste qu'à voler sur les ailes de l'air. Comment faire, mon Dieu, comment faire?

Très actif, comme il sied à un représentant de l'autorité, il montait et descendait ses paquets de 100 kilos avec un entrain

(1) Chaussures de tille.

peu commun ; il s'aidait au besoin des dents, et même, dans les cas critiques, s'encourageait par des « hourrahs » sonores qui ahurissaient les timides porteurs chinois.

Il y avait encore un fonctionnaire de Vladivostok, partant en congé après six ans de service, pauvre figure usée et triste, encadrée de grosses boucles blondes. Une vague dame mandchourienne allait seule, sans bagages, à Kharbine, et de là, si Dieu lui venait en aide, jusqu'à Port-Arthur ; tout de suite elle se mit sous la protection de deux officiers qui allaient dans la même direction qu'elle. Il y avait encore un sergent de cosaques au grand nez, à l'expression de lassitude sournoise sur son maigre visage ; il était couvert d'un manteau de bure et d'un bonnet d'astrakan. Ce sous-officier est resté toute la journée sur un petit banc, près de la fenêtre, n'exprimant aucune prétention à une place meilleure. La petite dame avait pour tout bagage un vieil exemplaire de la *Clef des songes*, de Martyn Zadyka ; l'exemplaire fatigué était précieusement serré dans son réticule.

— On dort tant en voyage, disait-elle posément, et l'on rêve toutes sortes de choses. Au moins, je sais ce que signifie chaque rêve ; et ainsi, le temps passe plus vite.

Bientôt, le livre dont on avait ri d'abord commença à jouer un rôle considérable dans la vie commune du wagon. A peine endormie, la dame se réveille :

— J'ai rêvé que deux chats blancs mangeaient dans le même plat.

Le plus jeune des officiers prend la *Clef* : le mot de l'énigme est amour. Une demi-heure plus tard, l'aîné des officiers s'assoupit à son tour et, en se réveillant, cherche à expliquer son rêve d'après l'interprète. Le vieux Martyn répond : bombance. Et tout le monde de rire.

Dans les autres wagons, les fonctionnaires du chemin de fer étaient mêlés avec des militaires et avec quelques mandchouriens civils d'un genre tout particulier. Les fonctionnaires se tenaient orgueilleusement à l'écart, ne se voyaient qu'entre eux et ne parlaient au public que de haut, laissant à peine sortir les mots entre les dents. C'étaient tous des jeunes gens élégants, en uniformes neufs, aux cols d'une blancheur éclatante malgré la fumée. A chaque arrêt, ils sautaient les premiers sur les quais et se mettaient à parler longuement et mys-

térieusement avec les chefs de gare. Toujours très renseignés sur les causes de l'arrêt, ils étaient seuls à même de dire si l'on repartirait bientôt. Les Mandchouriens civils se ressemblaient tous : rougeauds, figures éventées, moustache épaisse, taillée comme à coups de hache, vêtus de courtes tuniques ou bien de dolmans d'une coupe extraordinaire, chaussés de bottes énormes : ils gardaient le silence la plupart du temps et sifflaient de l'eau-de-vie partout où cela était possible.

Parmi les officiers, on remarquait surtout un petit lieutenant jeune, imberbe, de Kharbine. Il avait avec lui sa femme, sa belle-mère et même sa belle-sœur ; son voyage durait depuis quinze jours. Parti de Kharbine à Khabarovsk par Vladivostok pour gagner le chemin de fer transsibérien par l'Amour, selon la manière russe, il n'avait pas jugé nécessaire de demander des renseignements et était monté tout simplement en bateau à vapeur avec toute sa suite. C'est seulement une demi-heure avant le départ du bateau qu'il avait appris que ce dernier n'irait pas plus loin que Blagovestchensk. De Blagovestchensk à Strétensk, la gare la plus proche de chemin de fer transsibérien, il y a 1,500 kilomètres, et la communication en traîneau ne s'ouvre qu'au mois du novembre. Bon gré, mal gré, le pauvre officier s'était vu obligé de débarquer dare-dare et de revenir en chemin de fer à Kharbine. Les trois dames étaient, bien entendu, très indignées, surtout la belle-mère; mais le malheureux lieutenant était bien trop abattu par ses malheurs ou trop habitué à des scènes pareilles pour accorder la moindre attention aux reproches de la vieille dame.

— Imaginez-vous, s'écriait-il sans cesse, parti de Kharbine, je reviens de nouveau à Kharbine. Non, c'est incroyable ; vous ne pouvez vous figurer...

Tous ces voyageurs sont d'ailleurs bien plus malheureux que nous. Déjà à la deuxième station, après Grodekovo, on les a fait descendre, sous prétexte de changement de voiture; puis, après les avoir laissés deux heures sous une pluie battante, on les a fait remonter dans les mêmes wagons, parce qu'il ne s'en trouvait pas d'autres. On leur joue des tours pareils toutes les nuits et finalement, à quelque méchante station, on a détaché leur wagon et on les a laissés en route.

II

Le début de notre voyage a été marqué par un malheur. Les étincelles, parties du tuyau de la locomotive dépourvue de cloche, ont mis le feu aux marchandises chargées sur la plate-forme d'avant. Naturellement le train a stoppé, mais si maladroitement, que deux des wagons du milieu, bondés de voyageurs, se sont trouvés sur un pont traversant une petite rivière à une hauteur considérable. Les voyageurs se sont alarmés. A toutes les portières apparaissent des têtes de femmes affolées ; je ne supposais même pas qu'il y avait tant de femmes dans le train. Dans l'intérieur des wagons, on entend les enfants pleurer. Du marchepied de l'un des wagons restés sur le pont sont jetés deux ou trois paquets qui tombent droit dans l'eau sale. Mais les employés du train, accourus à l'endroit de l'incendie, se sont mis à jurer d'une façon si énergique, que le public immédiatement s'est calmé.

— Où donc vous pressez-vous, damnées que vous êtes ? vociféraient-ils en s'adressant aux femmes. Vous voyez bien qu'il n'y a rien. On n'a pas encore sifflé *le Sauteur*.

— Qu'est-ce que c'est que *le Sauteur ?* demandai-je.

— C'est un sifflement spécial pour les catastrophes, m'explique un voisin en plaisantant. Lorsque la locomotive siffle *le Sauteur*, — quelque chose comme « sauve qui peut », — le public doit sauter sur le remblai.

Cependant, en avant, l'incendie toujours grandissait. Les Chinois, qui ont été forcés de venir en aide de tous les points du train, jettent des caisses flamboyantes à gauche et à droite, et bientôt de chaque côté de la voie s'est formé un amas de matériaux fumant et brûlant comme un bûcher immense. Surpris, je demande pourquoi on ne disperse pas les marchandises. Mais l'employé insouciant auquel je me suis adressé me jette à la hâte, sans interrompre sa course :

— Au diable les marchandises !... Que nous importe ?... Elles sont aux particuliers, pas au chemin de fer.

Cet incendie forme un tableau sinistre, mais magnifique. La nuit noire et pluvieuse de toutes parts nous enveloppe d'un sombre linceul ; en bas, sous le pont, nous entendions

la plainte du mince filet d'eau courante ; en avant, les flammes, soulevées par le vent, projetaient leurs sinistres lueurs ; enfin, à gauche et à droite, sur l'herbe sèche, serpentaient deux bandes rouges, larges et alertes : c'était un commencement d'incendie qui devait envahir derrière nous les basses vallées herbeuses traversées par le remblai. Des incendies de ce genre se voient des deux côtés du chemin de fer mandchourien, presque sur toute son étendue, parce que l'herbe d'automne est sèche comme l'amadou et s'enflamme à la moindre imprudence. Quelques jours après, nous étions tellement habitués aux incendies, que nous ne faisions plus attention aux serpents de fumée qui se tordaient sur les extrémités des champs brûlés et brillaient par moments, auprès du remblai même, d'une flamme d'un rouge pourpre.

La plupart du temps, le feu se borne à détruire l'herbe de l'année précédente ; cependant j'ai vu, deux fois, des meules flamboyantes et des tourbillons épais s'élevant des broussailles poussées au pied des montagnes couvertes d'une superbe forêt de pins. Il est vrai que dans cette partie de la Mandchourie on ne manque pas de bois, et les incendies de forêts n'inquiètent encore personne.

La plate-forme endommagée, enfin dégagée des marchandises, nous sommes repartis en laissant derrière nous des bûchers de caisses en flammes et l'incendie de la steppe. J'étais intrigué du sort étrange de ces marchandises, laissées en plein désert, sans garde, en proie à l'incendie ; mais, à Kharbine, j'ai appris les curieux détails suivants.

Le transport des marchandises est autorisé sur toute la ligne, mais pas pour tous les commerçants : il y a si peu de wagons qu'on est obligé de faire choix entre les expéditeurs. Les marchandises sont expédiées naturellement sans aucune garantie et aux risques et périls de celui qui envoie. Malgré cela les expéditions sont toujours trop nombreuses et le chemin de fer a gagné, rien que pour les marchandises, 89,000 roubles (1) en un mois. Quelques commerçants m'ont décrit l'étrange odyssée que subit chaque chargement de marchandises avant d'arriver à destination.

Pour avoir le droit d'expédier, il faut obtenir un ordre

(1) Environ 265,000 francs.

d'après lequel on met à votre disposition un wagon ou une plate-forme, — s'il y en a de libres, bien entendu; — mais cet ordre ne garantit le transport que jusqu'à la prochaine station.

— A peine avez-vous fait deux stations, — raconte un commerçant de Kharbine, — premier arrêt, bon ! S'il n'y avait que cela ! Nous savons bien qu'en Mandchourie on n'est jamais pressé... On attend donc une heure, deux heures, puis trois heures, enfin toute la nuit. Au matin passe *le tapeur*; pour nous, c'est l'homme le plus nuisible. Figurez-vous un individu qui se glisse sous le wagon et se met à taper avec son marteau sur les roues et les rails. Pendant qu'il tape, le train se prépare à partir et notre plate-forme est détachée. Pour quelle raison ? — Parce que notre plate-forme est malade ; il faut la soigner. — Malade ? Ah ! diable. Allons vite chez le chef de gare : — N'y a-t-il pas d'autres plates-formes ? Naturellement, il n'y en a jamais de rechange. Il ne vous reste qu'à vous gratter la nuque et qu'à demander où est *le médecin*. Aussitôt se présente le fameux tapeur. Après marchandage, le traitement de la plate-forme est payé et le voyage continue jusqu'à nouvelle « maladie ».

— Qui donc est ce médecin ? demandai-je; est-ce le tapeur ?

— Oh, mais non; il n'est rien, ce pauvre tapeur, répond mon interlocuteur avec mépris. Lui, il n'est qu'infirmier, un graisseur quelconque ou bien un serrurier de chemin de fer. Ce n'est pas lui qui fait la loi. Il y a toute une bande de médecins d'un genre particulier.

Pour éviter ces soi-disant médecins, certains commerçants font enregistrer leurs marchandises au nom des fonctionnaires du chemin de fer qui souvent n'existent que dans l'imagination des expéditeurs; mais même ce moyen ne réussit pas toujours. On m'a raconté une drôle d'aventure, arrivée à un expéditeur qui a fait enregistrer ses marchandises au nom de *l'ingénieur* K..., un nom quelconque, le premier qui lui est venu à l'esprit. A une des stations sa plate-forme est détachée.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— C'est ici que demeure l'ingénieur K...

Il est probable que le commerçant a entendu tant de noms mandchouriens qu'il a dit le nom d'un personnage réel au lieu d'un nom de fantaisie.

— Et il est tout de même avantageux d'expédier les marchandises en chemin de fer, malgré tous ces ennuis? demandai-je.

— Avez-vous des provisions avec vous? riposte le commerçant, répondant à ma demande par une question.

J'ai avoué que nous n'en avions pas beaucoup.

— Eh bien, vous verrez bientôt par vous-même s'il est avantageux de vendre en Mandchourie, répond-il d'un ton légèrement railleur.

En effet, au delà de Cicikar, nous payons 2 roubles (5 fr. 35) une petite livre de beurre, et 4 francs une bouteille de mauvaise bière. Ainsi nous avons compris comment sont remboursées les pertes occasionnées par l'impossibilité d'assurer les marchandises qui se détériorent en voyage.

Sur la ligne Port-Arthur-Kharbine, le trafic commercial est plus régulier. Après la création de la douane à Vladivostok, les petits commerçants chinois ont commencé à déménager à Port-Arthur, pour éviter les formalités dont la douane est si prodigue. Quel sera ce trafic sur le chemin de fer mandchourien, lorsque s'établira une exploitation régulière? Cela est difficile à dire pour le moment; pourtant il paraît qu'une maison chinoise a demandé déjà dix mille wagons pour le transport du riz, et jusqu'à un certain point ce fait peut servir d'indication.

Notre voyage ultérieur à Kharbine s'est passé sans incidents. Le jour, nous avancions doucement à la vitesse de huit à dix kilomètres à l'heure, avec, à chaque station, des arrêts d'une demi-heure, quelquefois d'une demi-journée. Le soir, à la tombée de la nuit, nous nous arrêtions pour coucher, comme si nous allions en diligence.

Le pays qui entoure le remblai a un caractère montagneux, il est d'apparence très fertile, mais les fanses (maisons) chinoises ne se rencontrent pas souvent. La partie méridionale de la Mandchourie, entre Port-Arthur et Kharbine, est bien peuplée; mais dans la partie centrale, la population est rare et même la plupart des habitants se sont dispersés après la guerre. En revanche, les stations de chemin de fer sont de vrais bourgs avec parfois une population très nombreuse. Les maisons, avec leurs murs neufs et leurs toits métalliques aux couleurs écarlates, ont un aspect étrange.

Partout sautent aux yeux des enseignes d'un genre bizarre, spécialement mandchourien : « Commerce de saucissons et d'accordéons de la maison Salman Salmanovitch et C^ie^, d'Odessa » ; « Hôtel Liban, de première classe ; l'on reçoit des visiteurs. »

De temps en temps on voit des affiches annonçant aux amateurs du chemin de fer quelques spectacles, ou bien la tournée de Volossojar, « le premier magicien et prestidigitateur du monde sublunaire. » C'est à croire que, pour la passion du théâtre, la Mandchourie dépasse l'Espagne.

La nourriture laisse d'ailleurs parfaitement à désirer, malgré tous ces hôtels ; il arrive souvent qu'on ne trouve même pas de pain à acheter à la station. Nous nous nourrissions principalement de faisans, aussi nombreux dans cette partie de la Mandchourie que les poules. Les Chinois en apportaient par bottes de dix et les vendaient un rouble la botte. En route, les faisans traversent la voie vingt fois par jour, devant le train même, ou bien perchent sur les arbres et regardent avec une grande attention le monstre de fer qui passe en grondant.

L'eau bouillie pour le thé nous était fournie, dans une théière de fer-blanc, par notre conducteur, un vieux cosaque. Sa théière est aussi vieille que lui et pareillement sale. Le Cosaque affirmait qu'il voyageait en chemin de fer mandchourien depuis dix-huit ans, et malgré toutes nos objections, il s'obstinait dans ses contes et ne voulait pas démordre de ses affirmations. Il nous traitait d'ailleurs avec rigueur et ne nous donnait jamais d'eau pour la toilette avant midi.

A la gare de Mododsiany, nous avons rencontré un train magnifique se dirigeant sur Grodekovo ; il était occupé par les dieux de la Mandchourie. Il y avait non seulement des wagons-lits, mais même une belle salle à manger et une cuisine. Nous avons passé la nuit à Mododsiany avec ce train aristocratique. Les grands dieux ont donné un souper avec des vins et des toasts, et les petits dieux, ainsi que le public, se promenaient sur les quais et regardaient à travers les portières.

Trois ou quatre fois nous avons gravi les lacets que l'on désigne sous le nom de « culs-de-sac » et qui servent provisoirement à franchir les montagnes. Les « culs-de-sacs » sont une série de zigzags escarpés montant l'un au-dessus de

l'autre et sur lesquels le train rampe lentement et doucement jusqu'au sommet des pics. D'un cul-de-sac à l'autre il faut passer sous un angle aigu, et la montée est souvent si raide que l'on a du mal à comprendre comment une locomotive peut traîner si haut tous les wagons.

Dans quelque temps ils seront remplacés par un tunnel de trois kilomètres, dont les travaux sont déjà commencés. Il faut avouer que, du sommet de chaque rampe, s'ouvre une vue magnifique sur les vallées et sur les zigzags fantaisistes de la voie.

Le soir de la deuxième journée, le train s'approche de la gare de Hantahesa ; mais il s'avance d'une drôle de façon, presque en sautant ; la locomotive s'est abîmée et ne fonctionne plus que du cylindre gauche, parce que le couvercle du cylindre droit a sauté. Enfin, un dernier saut et l'arrêt ; les bagages sont précipités par terre, les voyageurs se heurtent le front. Le public met rapidement pied à terre et court vers la locomotive. Nous sommes tous très intrigués de son sort, car il n'existe pas de machine de rechange, et si notre cheval de fer se met à boiter, nous risquons de prolonger notre arrêt indéfiniment.

Trois serruriers travaillent auprès de la pauvre estropiée, en tapant sur les roues avec les inévitables marteaux.

— Qu'est-ce qu'il y a ? demande-t-on anxieusement de tous les côtés.

— Il n'y a rien, répond sèchement l'ingénieur qui dirige les travaux de réparation. Faites circuler le public, ajoute-t-il, par-dessus l'épaule, tandis qu'il secoue la tête avec mépris.

Nous regardons instinctivement autour de nous. Nulle part on ne voit de garde ni à pied, ni à cheval, donc personne ne bouge ; mais nous avons compté sans les ressources de la technique du chemin de fer. Voici que d'un train qui vient d'arriver se détache une énorme locomotive, qui grommelant et soufflant s'avance directement sur l'insolent public. Devant un argument aussi persuasif, il ne restait plus qu'à se retirer dans les wagons.

— Peu importe, puisque de toutes façons il faut coucher ici, nous consolent les trois serruriers aplatis sous la locomotive avariée ; quant à demain, qui vivra verra.

III

Coucher, soit, nous voulons bien; seulement il serait bon auparavant de prendre un peu de thé. Les deux compartiments du wagon, le plébéien et l'aristocratique, entrent en pourparlers diplomatiques pour savoir qui usera le premier du droit de faire bouillir de l'eau dans la fameuse théière. Chaque compartiment soutient sa priorité, mais le conducteur a son opinion personnelle sur la question.

Il fait tranquillement rôtir un faisan sur le poêle, occupe tout le fourneau et ne veut rien entendre.

— Laissez-moi manger, à la fin, gronde-t-il en ouvrant largement les deux portes de son compartiment.

Une fumée épouvantable se répand dans le wagon. Nous ouvrons rapidement les portières dans notre compartiment; mais le général craint les courants d'air. Il tousse, éternue et finalement se met à protester.

— Ferme la porte, ordonne-t-il d'une voix stridente, mais mal assurée. Tu me feras mourir.

— Qu'est-ce que ça fait? répond le conducteur froidement; *un de plus, jamais de trop.*

Il retire son rôti du feu, et après avoir jeté vers le compartiment du général un regard aussi énigmatique que ses paroles, il se met à faire bouillir l'eau, en tournant démonstrativement le bec de la théière de notre côté. Il est évident que nous prendrons le thé avant le général.

La soirée s'écoule lentement, personne n'a envie de dormir.

— Ici on descend les voyageurs qui n'ont pas de billets, annonce subitement le fonctionnaire aux boucles blondes.

Sans doute, cette remarque n'est qu'un fragment d'un souvenir personnel, parce qu'il est en voyage depuis dix jours.

— Oh! mon Dieu! s'étire un des officiers, si l'on nous descendait, nous aussi! Au moins je me serais dégourdi les bras, car mes muscles ont bien faibli.

— Te rappelles-tu le café chantant, la semaine passée? dit soudain un autre voyageur à un de ses amis. Vous ne croirez jamais cela, ajouta-t-il en riant à ses voisins. Nous étions en train de boire avec des amis. Voilà que le garçon apporte la note. « Comment, tu oses... » Pan! un coup de

poing sur la figure. Le gérant accourt au bruit. « Excusez, s'il vous plaît, Excellence, il y a erreur, car nous savons parfaitement que ces messieurs payent sans attendre la note... » Pan ! lui aussi reçoit un coup de poing sur le nez. Je me suis tellement mis en colère que mon voisin de table lui-même a reçu une gifle, et pourtant il y avait à peine dix minutes que nous avions trinqué ensemble.

On commence une série de racontars sur les rixes en Mandchourie.

— Chez nous, à N..., dit le sergent de cosaques, il y avait deux amis qui habitaient la même maison. Drôles de gens ! Le soir, ils fraternisent en trinquant, s'enivrent comme des grives, et le matin au réveil, se mettent à s'injurier. L'un dit : « Tu es un ivrogne ; » l'autre répond : « Ivrogne toi-même. » Aussitôt ils s'arment de revolvers et les voilà qui tirent l'un sur l'autre, sans même se lever du lit. Tous deux couchés, ils se fusillent tant que dure leur provision de cartouches.

— Comment se fait-il donc qu'ils ne se soient pas blessés l'un l'autre ? demande quelqu'un surpris.

— Mais ils visaient les pieds du lit, riposte naïvement le sergent. C'est l'ennui qui fait ça, tout simplement... Que voulez-vous ?...

— C'est vrai, confirme le plus âgé des officiers. En 1897, nous faisions des études en Mandchourie pour le tracé de la ligne de chemin de fer. Ayant fini les recherches, nous sommes restés dans un village chinois en attendant que le gros du détachement vînt nous rejoindre, et l'attente a duré juste trois mois. Ah ! ce qu'on s'ennuyait ! Une méchante bicoque pour tout logement ; un froid de chien, rien à se mettre sous les dents et rien à faire. Point de livres, et de la boue, de la boue jusqu'aux oreilles. Par hasard, nous avions deux jeux de cartes qui nous ont servi pour faire un millier de robres de whist. Les images se sont complètement effacées. Nous étions même obligés de les coller sur du carton... Et puis, on a fini par se disputer ; l'un dit un mot, et un autre en dit vingt pour le contredire. Au whist, nous ne faisions que de nous injurier les uns les autres, et à la fin nous en sommes arrivés à échanger des coups de poing. Heureusement tout le monde est tombé malade de la fièvre typhoïde. C'est alors que notre détachement est arrivé.

— Et tout cela à cause des khounhouses, dit soudainement le sergent de cosaques.

Je cherche vainement un lien entre mille robres de whist et les brigands chinois.

— Mais parfaitement, à cause des khounhouses, insiste le sergent, avec une expression de colère contenue. Ils ont assassiné dernièrement un ingénieur, près de cette station même.

Il faisait allusion à l'ingénieur Chapochnikoff, qui a été assassiné le 27 septembre près de la station de Hantahesa.

— Je regrette bien Chapochnikoff, dit un officier. Il était tout jeune, à peine sorti de l'école. Nous avons passé ensemble huit jours dans un village. Très remuant ! Il lui fallait des explications sur tout ce qu'il apercevait. « Très curieuse, votre Mandchourie, » disait-il. Pas curieuse pour lui maintenant.

— A vrai dire, ils ne visaient pas Chapochnikoff, explique le sergent. Il y avait avec lui, dans la voiture, un autre ingénieur, un vieux Mandchourien, et il avait sur lui 12,000 roubles. Eh bien, après quelques coups de fusil tirés de la forêt, Chapochnikoff et un ouvrier sont tombés ; les autres ont sauté par terre et se sont cachés sous un pont. Par bonheur, un train de marchandises approchait, et les khounhouses n'ont pas osé attaquer tout un train.

— Oh ! que c'est horrible, gémit la petite dame en fermant les yeux. A-t-on pris les brigands ?

— Je ne sais pas, répond le sergent d'un ton indifférent. Il paraît qu'on en a pris quelques-uns.

— Et qu'est-ce qu'on en a fait ? demandai-je.

— Parbleu ! on les a pendus. Est-ce que ces chiens méritent la pitié ? Nous avons pour principe : « Tu es ami de l'ordre, ou bien tu es brigand. » Pour ces derniers, il n'y a pas de pitié ; aussitôt pris, aussitôt pendus, sans autre procédure. On ne peut même pas les laisser blessés ; s'ils ne sont pas achevés, ils trouveront le moyen de vous loger une balle dans le ventre...

N. TAN.

(*Traduit du russe* par le Dr BERDITCHEVSKY.)

Notre Enquête
sur
la question de l'éducation et de l'enseignement

NOTRE CONCOURS — RAPPORT DU JURY

(Suite et fin)

Les études grecques et latines ne sont-elles pas commencées trop tôt? Comme pour la question précédente, deux tiers des suffrages disent oui, un tiers répond négativement. Les belligérants conservent leur position.

Les méthodes pourraient-elles être modifiées? Dans quel sens? Sur cette question qui est double, il est matériellement impossible de dénombrer les réponses. Chacun a son système, pas toujours coordonné dans toutes ses parties, tant il est vrai qu'il est plus facile de faire table rase que de rebâtir. Les plus modérés préconisent l'amélioration d'un système séculaire qui a, disent-ils, fait ses preuves : que vient-on nous parler de faillite? Les plus radicaux condamnent sans appel et suppriment d'un trait de plume l'enseignement secondaire. N'est-ce pas à un résultat identique qu'aboutiraient, sans le vouloir, les partisans de réformes peu mûries? « Qu'un règlement général, écrit un père de famille, mette un frein aux innovations par trop fantaisistes des utopistes! » Fréquemment les concurrents prennent pour base le projet sur lequel la commission d'enquête parlementaire, présidée par M. Ribot et le ministre de l'Instruction publique, M. Leygues, se sont mis d'accord, le projet que la Chambre des députés vient de voter dans son ensemble, sans prétendre en faire un texte législatif, et dont la section permanente du Conseil supérieur

prépare la mise en œuvre. Le jury était tenté parfois de partager l'opinion de M. E. C... (d'Auxerre) : « Ceci est l'affaire des professionnels. »

2° — Durée des études : la proportion des réponses reste immuable ; deux tiers des suffrages disent oui, un tiers dit non.

En revanche, les voix se déplacent sur la question des programmes : et presque unanimement on les déclare trop chargés. Bien rares ceux qui écrivent comme M. Aubin, d'Ajaccio :

« Il ne s'agit pas pour un jeune homme de connaître ces programmes à fond, mais d'avoir les premiers principes et des aperçus généraux qui lui permettent en sortant du collège de pousser ses études dans la direction qui lui plaît. »

Sur la façon de les alléger, de nouveau les systèmes se heurtent, les plus divers. Ici, l'on réclame des classes de cinquante-cinq minutes; ce qui n'est pas répondre, semble-t-il. L'un supprime la classe de philosophie, dont un autre demande le maintien avec de solides raisons. Celui-ci voudrait remplacer l'histoire ancienne par l'histoire contemporaine; mais celui-là riposte par les raisons qu'invoquait récemment M. Ferchaud, inspecteur primaire :

« Les faits anciens ont un caractère de simplicité que ne possèdent pas les événements récents. La perspective historique nous permet de les voir dans les grandes lignes, sans les détails qui les défiguraient aux yeux des contemporains. Les civilisations anciennes ont vécu sur deux ou trois grandes idées; elles n'en sont que plus faciles à comprendre. Il arrive que la complexité des civilisations modernes embarrasse et déroute l'historien lui-même ; il ne faut pas s'étonner qu'elle accable l'esprit de nos écoliers. Les jeunes enfants vivent par les sens et l'imagination. Or, la « vieille histoire » est plus pittoresque que l'histoire des siècles récents, ou plutôt le pittoresque nous en apparaît plus nettement, grâce à l'éloignement des temps. Quoi qu'on puisse dire, on fera difficilement croire aux maîtres de nos écoles primaires, que l'histoire qui parle des exploits d'un Roland ou d'un Bayard n'est pas, par excellence, l'histoire des jeunes enfants. »

La solution est peut-être de ne jamais oublier, comme on le fait parfois, le but vers lequel doit tendre l'enseignement

secondaire : écoutons encore Mme Gaston Feugère, et les souvenirs du passé qu'elle évoque :

Au début, des notions simples, claires, nettes, intelligibles au premier âge, leur avaient été présentées. Passant du connu à l'inconnu, sous l'influence de cette maxime : « Peu et bon, » qui est celle des meilleurs maîtres, ils progressaient sans surcharge, sans lassitude, sans ennui.

On n'apprenait pas tout à la fois, on eût craint à bon droit d'apporter aux jeunes cerveaux la confusion et le désordre. Une sage gradation dans les matières d'enseignement amenait chacune à son temps dans une exacte relation du degré d'âge et de maturité de l'élève. N'étant point tenu de tout savoir, ou du moins de le paraître aux examens de fin d'études, celui-ci ne se sentait pas comprimé dans les liens étroits du programme, mais à travers les mailles d'un réseau large et souple il respirait à l'aise et se développait dans le sens de ses aptitudes naturelles. Tout en lui infusant « des clartés de tout », le système d'enseignement laissait le champ libre à ses préférences, admettant que, son choix fixé sur un point spécial, il négligeât quelque peu les autres pour se donner plus exclusivement à un même ordre de connaissances. On obtenait ainsi des individualités originales et fortes, sachant bien ce qu'elles savaient, donnant leurs fruits selon l'essence et l'espèce auxquelles chacune appartenait. A présent, en soumettant au même pétrissage toutes les intelligences pour les faire entrer dans le moule uniforme où se confectionne le bachelier, on n'obtient qu'un produit artificiel, insignifiant, sans vie et sans caractère propre, une copie en plâtre plus ou moins réussie, qui se pulvérise et s'émiette au premier choc, incapable de résister à l'inclémence des saisons, ni aux outrages du temps.

Plus de fond et moins de surface, n'est-ce pas ce qu'il faudrait demander à l'enseignement actuel? Moins d'annonces pompeuses, moins de bruyantes réclames, de théories et de discours, moins d'innovations et de versatilité dans les programmes, moins parler et mieux faire.

3° — « Ouvrons toutes grandes les portes de l'enseignement à l'outil : c'est la fortune de la France. » (*Soyons nous-mêmes.*) « N'oublions pas que la main est un organe intellectuel. » (Docteur Moret, à Courlon, Yonne.) Et M. Hippolyte Buffenoir invoque Jean-Jacques, Gœthe, Victor Hugo. Un étudiant demande même que le travail soit rétribué.

Tout beau! répond, aux deux tiers des partisans de l'enseignement manuel, — toujours même proportion, — le tiers qui fait opposition. Tout beau! Comme vous, nous voulons développer l'enseignement manuel : mais, dans nos lycées et collèges? Halte-là! Vous qui demandez un allégement des programmes, vous tombez dans l'erreur que vous

reprochez aux spécialistes; comme eux vous réclamez une niche à votre saint. — Mais ce n'est pas la même chose! — Pardon! En compensation de cette surcharge, proposez une suppression équivalente : la journée n'est que de vingt-quatre heures!

Et voici une mère de famille qui réclame pour les arts d'agrément. Encore et toujours l'enseignement encyclopédique!

Aussi bien, laissons la parole à M. Chaput, de Loudun :

A lire le simple alinéa consacré à cette question spéciale aux pages 19 et 20 du n° 5 de la *Revue hebdomadaire*, je serais tenté de me déclarer partisan de l'introduction des travaux manuels dans l'enseignement secondaire, tant leur vertu éducatrice est mise en évidence. Mais comment trouver le temps nécessaire à l'apprentissage d'un métier quelconque, alors qu'on s'élève déjà contre l'excessive longueur des études et le « surchargement » des programmes? Je ne m'attarderai pas à me demander si, de nos jours, de nouveaux émigrés — à Dieu ne plaise, que nous revivions les temps si troublés de 1793! — trouveraient dans l'apprentissage qu'ils auraient fait au collège, de la menuiserie, de la forge ou de la serrurerie, des moyens suffisants d'existence; pour ma part, j'en doute fort. D'ailleurs, ces petites difficultés, « avec lesquelles le mécanicien est aux prises à chaque minute, et dont la solution immédiate s'impose », ne sont-elles pas toujours identiques pour le même corps de métier, et l'ouvrier n'a-t-il pas appris *dès le début* à les vaincre ou à les tourner, de sorte que, dans toutes les autres circonstances de la vie, il n'aura pas plus d'expérience, d'initiative ou d'habileté que l'homme qui n'a reçu qu'une éducation toute libérale?

Peut-être m'objectera-t-on que si les travaux manuels étaient introduits dans l'enseignement secondaire, tel élève qui se croit né pour être avocat ou médecin pourrait découvrir en lui l'étoffe d'un excellent ébéniste ou, nouveau Perrault, d'un génial architecte! Je n'en disconviens pas absolument, mais ce ne serait évidemment que de très rares exceptions qui ne suffiraient pas, à mon avis, à légitimer une telle innovation. Laissons donc les travaux manuels à l'enseignement primaire supérieur, qui prépare plus directement aux écoles professionnelles, et qui, dans un avenir prochain, aura pour ainsi dire le monopole de cette préparation, et réservons à l'enseignement secondaire la mission de dispenser l'éducation libérale.

4° — Enseignement moderne. Il s'est rencontré un de nos lecteurs pour ignorer ce qu'on désigne sous ce nom!

Adversaires et partisans se distribuent en camps numériquement égaux, à une unité près. Ceux-ci le déclarent de tout

point excellent, et même éminemment pratique, ce qui frise le paradoxe. Il ne vaut rien, répondent ceux-là ; c'est une parodie, une contrefaçon de l'enseignement classique. Rendez-nous un enseignement dont les principes soient ceux de l'enseignement spécial créé par Victor Duruy.

Les langues vivantes ? Elles seront apprises pour être parlées, c'est la conception du jour. Personne n'est plus tenté, comme il y a quelques années, de leur reconnaître une valeur éducative égale à celle des langues mortes. Mais comme il est impossible qu'un élève sorte du lycée, sachant parler une langue étrangère, les séjours à l'étranger, les voyages, sont le complément indispensable de l'enseignement reçu.

M. Albert Sueur, d'Antony, demande si une école ou un collège étranger ne pourrait, pendant un laps de temps déterminé, recevoir un certain nombre de nos élèves, tandis qu'il nous enverrait un nombre égal des siens. « Je ne sais si ce moyen a été proposé. » Oui, il l'est dans d'autres manuscrits, mais n'est pas trouvé aussi simple. Les élèves français trouveront-ils dans ce collège étranger des programmes, des méthodes correspondantes ? C'est peu probable. Mais alors, pour le bénéfice cherché et trouvé, l'enfant ne sera-t-il pas mis dans l'alternative ou de sauter une classe — et le préjudice est notable — ou de se trouver en retard sur les camarades qu'il a pour un moment désertés ?

La méthode Gouin a un partisan convaincu ; toutes les autres, y compris la méthode Berlitz, sont un chaos. Le même correspondant fait des vœux pour qu'un accord se fasse entre les gouvernements sur la méthode internationale de l'*Esperanto*.

5° — La question n'a guère passionné les concurrents : la plupart la passent sous silence. Pour un qui dit non, six répondent : « Oui, les enfants entrent trop tôt dans les établissements d'enseignement secondaire. »

Ne devraient-ils pas avoir fourni auparavant toutes les étapes de l'enseignement primaire ? Ce point n'a pas été toujours bien élucidé. Primaire n'est point, dans la langue administrative, synonyme d'élémentaire. C'est une vérité qui tombe sous le sens de dire que l'instruction pèchera par la base, si les premières études manquent de solidité.

Ceux-là répondent de façon précise, qui proposent la sup-

pression des classes enfantines, dans les lycées et collèges. M. Marisel, de Paris, est catégorique : « Elles font double emploi avec les classes primaires communales. L'instruction primaire, reçue dans les écoles du gouvernement, est obligatoire pour tous, quelle que soit la classe sociale à laquelle appartient l'enfant. » La théorie pourra bien paraître attentatoire à la liberté des familles.

Tout au contraire, M. Chaput souhaite que les enfants « destinés aux études secondaires soient mis au collège, au lycée, le plus tôt possible, sans passer même, autant que faire se peut, par l'école primaire. Ils parcourraient en effet, dans les classes enfantines et élémentaires de ces établissements d'enseignement secondaire, toutes les étapes de l'enseignement primaire, jusqu'au certificat d'études actuel, et jouiraient en outre de l'avantage, considérable à mon sens, de passer sans transition brusque, sans hiatus, sans s'en apercevoir, donc sans efforts, de l'instruction primaire à l'instruction secondaire, ces deux degrés d'enseignement s'inspirant au collège d'une méthode unique. »

Essayer de faire sur ce point un classement des manuscrits serait altérer les résultats du concours.

III. — Examens

Ici la statistique recouvre ses droits. Sur cent suffrages qui acceptent le maintien du baccalauréat, — beaucoup avec plus de résignation que d'enthousiasme, avec des restrictions, des modifications, — cinquante se déclarent adversaires résolus.

Nous voudrions citer et le colonel Richard (Condrieu), et le docteur Laumet (de Troyes), bien d'autres encore. Ils nous excuseront de recourir une fois de plus au travail si consciencieusement étudié de M. Chaput : après la revue des arguments pour ou contre, il prend parti et présente ses idées personnelles, qu'il nous pardonnera d'écourter.

Il semble que l'on puisse diviser en trois catégories les « critiques » qui ont émis une opinion sur la question du baccalauréat :

1° Les adversaires intransigeants de cette « institution néfaste » estiment qu'elle a trop vécu et qu'elle doit être purement et simplement

supprimée, les Facultés ou Écoles restant seules juges de la culture à exiger de ceux qui veulent y entrer;

2° D'autres, moins radicaux, pensent que le diplôme actuel serait avantageusement remplacé par un « certificat de fin d'études » délivré au sortir du lycée ou du collège, *mais sans examen spécial,* au double examen du baccalauréat étant substituées, dans le cours même des études, des épreuves annuelles dites « de passage », portant exclusivement sur la partie du programme total étudiée durant l'année scolaire écoulée;

3° Enfin les partisans du baccalauréat jugent que cette institution, en tant qu'examen de fin d'études et moyen de contrôle, *peut* et *doit* être maintenue, sauf à y introduire, tant dans la matière que dans la forme, certaines modifications grâce auxquelles les critiques ordinairement formulées par ses adversaires ne porteraient plus. — Je m'empresse de dire que je me range dans cette dernière catégorie, et mes raisons ressortiront très nettement de l'exposition et de la discussion des opinions adverses.

Parmi les irréconciliables ennemis du baccalauréat, les uns affirment que la préoccupation de l'examen final enlève toute initiative aux maîtres d'une part, et que, d'autre part, la plupart des élèves, se désintéressant de l'étude des facultés qui n'ont pas de sanction aux épreuves écrites de la première et de la deuxième partie, n'ont plus, somme toute, la culture générale dont le diplôme prétend être la garantie suffisante. D'autres regrettent que cette préparation *uniforme* en vue de la conquête de la misérable « peau d'âne » qu'il faut d'abord « décrocher » avant de songer même à prendre des inscriptions près d'une Faculté ou à essayer du concours d'entrée à une grande École, coule toutes les intelligences dans le même moule, au risque d'annihiler des aptitudes réelles pour telle ou telle spécialité. Que de jeunes gens, ajoute-t-on, victimes du baccalauréat, auraient fait d'intègres magistrats, d'habiles chirurgiens ou d'excellents ingénieurs, et ont été condamnés à renoncer à leurs projets d'avenir parce qu'ils éprouvaient un insurmontable dégoût pour la version grecque! — Au contraire, mais toujours dans le même but, on aime à rappeler les tristes odyssées de quelques « forts en thème » ou même d'ex-lauréats du Concours général.

Or, mon expérience personnelle me permet d'affirmer qu'il n'est pas vrai que le professeur soit ainsi hypnotisé par le spectre du baccalauréat: il sait parfaitement que dans le cours fait pour lui-même, envisagé comme fin en soi, le plus médiocre élève trouvera plus de choses que n'en exigera l'examinateur réputé le plus difficile à satisfaire. — En second lieu, que quelques élèves négligent volontairement l'étude de certaines « facultés » parce qu'elles ne sont pas inscrites aux épreuves écrites ou même orales du baccalauréat, il n'y a rien là qui doive surprendre, alors qu'on en voit se désintéresser même de matières sur lesquelles ils savent cependant

devoir être interrogés, espérant compenser cette insuffisance par la préparation spéciale d'une partie du programme plus à leur goût qui doit, dans leur pensée, leur assurer une note fort au-dessus de la moyenne. Quel sera donc, je le demande, le bagage intellectuel de tels élèves si, tout examen étant supprimé, les études secondaires n'avaient plus de sanction immédiate ?

Le diplôme du baccalauréat actuel, dit-on encore, est un certificat de médiocrité qui ne témoigne d'aucune aptitude spéciale et que l'on peut « décrocher » par quelques trimestres d'une préparation intensive et d'un entraînement particulier dont certaines maisons, bien connues des Facultés, se font une lucrative spécialité.

Cette double critique est plus fondée que les précédentes ; mais elle n'est pas suffisante, à mon avis, pour légitimer la suppression radicale du baccalauréat ; elle témoigne uniquement que des modifications doivent être apportées à l'organisation des études d'abord, puis des examens. J'y reviendrai donc dans l'exposition de mon propre projet.

Enfin supposons, pour un instant, le baccalauréat purement et simplement supprimé, et les Facultés et grandes Écoles laissées seules juges de la culture à exiger des jeunes gens qui voudraient recevoir leur enseignement. Ne voit-on pas que les candidats à ces divers établissements d'enseignement supérieur, au lieu de subir, comme actuellement, des examens purement *spéciaux*, puisque les diplômes dont la justification est obligatoire pour être admis à concourir témoignent pour chaque candidat d'une culture *générale* suffisante, ne voit-on pas, dis-je, que ces candidats auront à subir, outre ces épreuves spéciales, des épreuves générales par lesquelles le jury d'admission tiendra à se convaincre qu'ils ont reçu ce fonds général élémentaire sans lequel le savant le plus « spécialisé » est un esprit incomplet? Ce sera, sous un autre nom et sous une autre forme, le baccalauréat actuel, reculé mais non supprimé.

Et puis, — car pourquoi ne prendrai-je pas l'offensive à mon tour ? — que nos adversaires soient logiques et acceptent loyalement toutes les conséquences qui découlent rationnellement de leurs principes. Ils reprochent au baccalauréat d'être une barrière artificielle à l'entrée des carrières libérales, et ils maintiennent des examens spéciaux ou des concours et des limites d'âge qu'ils imposent impitoyablement aux candidats à nos grandes Écoles ! Pourquoi donc ne pas rendre *libre*, *absolument*, l'accès de toutes les Facultés et Écoles qui n'auraient qu'à s'assurer, en fin de compte, par des examens très sérieux, en cours d'études ou au terme de la scolarité, que les futurs médecins, magistrats, officiers, ingénieurs, etc., sont parfaitement aptes à remplir les fonctions auxquelles ils se sont préparés ?

Alors, va-t-on m'objecter, le premier venu pourrait ainsi faire ses études de droit ou de médecine, ou concourir pour entrer à l'École des mines ou des ponts et chaussées? — Et pourquoi non? — Mais, insiste-

t-on, ce serait l'encombrement, l'engorgement de toutes les carrières libérales ! — J'attendais cette objection, *la seule* — d'ordre pratique plutôt que rationnelle — que l'on puisse adresser à une telle conception. On s'élève déjà depuis longtemps contre le nombre toujours croissant des candidats aux Écoles du gouvernement et des étudiants inscrits dans nos diverses Facultés ; que serait-ce donc si les inscriptions étaient libres et les concours ouverts à tout venant? Le baccalauréat, c'est le premier « crible » qui élimine une foule de futurs candidats aux grandes Écoles ou d'aspirants aux différents doctorats, et, comme tel, il a autant de droits à l'existence que les examens ou concours postérieurs qui le supposent.

Voilà ce qu'ont bien compris ceux des adversaires du baccalauréat que j'ai rangés dans la deuxième catégorie. Mais estimant le double examen actuel insuffisant en tant que sanction des études secondaires, ils veulent lui substituer des examens de passage après chaque année scolaire, lesquels, reconnus suffisants, donneraient droit à un « certificat de fin d'études secondaires ».

Et d'abord, disent-ils, ne semble-t-il pas très difficile et peu équitable de juger du travail de six ou sept années par des compositions écrites et des interrogations orales dont la durée totale n'atteint pas vingt-quatre heures, et qui ne portent que sur une partie des facultés étudiées? Ne conviendrait-il pas et ne suffirait-il pas, continue-t-on, — pour ne pas étendre démesurément le programme du baccalauréat déjà si chargé, — de faire subir à chaque élève, à la fin de chaque classe, un examen spécial portant sur la totalité des matières vues dans l'année écoulée; de ne lui permettre de passer dans la classe immédiatement supérieure que si cet examen de fin d'année eût été suffisant; et, ses études terminées, de lui délivrer, si le total des points obtenus à ces divers examens atteignait un minimum prévu, mais sans autre forme de procès, un diplôme qui lui conférerait des droits déterminés?

A vrai dire, je ne vois pas la nécessité de ces examens annuels. Après une année de contact permanent, le professeur connaît la valeur exacte de chacun de ses élèves et un examen ne lui apprendrait rien. Il suffirait donc, à mon avis, que l'élève eût un *carnet unique de scolarité* sur lequel, à la fin de chaque année scolaire, *dès la sixième,* les professeurs dont il aurait suivi l'enseignement inscriraient, en l'évaluant en nombres (de 0 à 20 par exemple), et au besoin en l'éclairant par de courtes observations, la note que chacun d'eux croirait devoir lui donner. A la fin de la dernière année, si le total des points obtenus durant toute la scolarité — c'est-à-dire de la sixième inclusivement à la classe de philosophie également incluse — s'élevait à un minimum uniformément fixé pour tous les établissements d'enseignement secondaire, l'élève recevrait, sans autre formalité, « *un diplôme* de fin d'études » qui lui conférerait des droits déterminés. Au-dessous de ce minimum, l'élève pourrait recevoir, si le

total des points obtenus dépassait une limite inférieure officiellement fixée, un simple « certificat » qui ne lui conférerait aucun des droits attachés au « diplôme » ci-dessus, mais qui attesterait toutefois qu'il aurait fait ses études secondaires dans des conditions plus que médiocres quoique insuffisantes, et dont il pourrait tirer parti le cas échéant.

Quelle que soit la simplicité de ce système, son application ne serait pas cependant sans soulever des difficultés. — En premier lieu, le niveau des études peut évidemment n'être pas identique dans tous les établissements similaires, ou même, dans un établissement donné, varier d'année en année. Le diplôme de fin d'études ne saurait donc avoir qu'une valeur très relative et peu uniforme. D'autre part, ne serait-il pas à craindre que, grâce à des complaisances coupables, certains élèves notoirement indignes n'obtinssent ce diplôme? La seule possibilité de la chose est déjà un signe de l'insuffisance de cette organisation. Enfin le diplôme de fin d'études serait-il *de plein droit* accordé aux élèves formés par les établissements « libres », laïques ou congréganistes, peu importe, sur la simple présentation du « carnet de scolarité »? Ce serait, pour l'Université, renoncer à son droit légitime de contrôle.

Il faut donc, — et telle sera ma solution définitive, — tout en conservant les précieux avantages du « carnet de scolarité » dont j'ai parlé ci-dessus et qui existe déjà en germe dans le « livret scolaire » actuel, qu'on n'a qu'à *étendre* à toutes les classes secondaires dès la sixième inclusivement et à déclarer *obligatoire* au lieu d'en laisser la présentation facultative comme elle l'est de nos jours, il faut, dis-je, *maintenir un examen final*, unique moyen de contrôle, aussi bien pour les élèves des établissements universitaires que pour leurs camarades des établissements « libres ». Le carnet de scolarité devient ainsi une garantie pour le bon élève et une source officielle de renseignements pour l'examinateur, à condition, bien entendu, qu'il soit consciencieusement établi, ce qui — les rapports annuels des doyens des Facultés des lettres et des sciences en témoignent malheureusement trop — n'est pas suffisamment général, même en ce qui concerne les établissements universitaires.

Le docteur Laurent, de Vitrey (Haute-Saône), est l'ennemi du baccalauréat.

Il me paraît, dit-il, favoriser la multiplication des déclassés, des prolétaires intellectuels. Les parents se figurent que, muni d'un diplôme reluisant, conféré par l'État, leur fils va conquérir rapidement honneurs et richesse; le jeune bachelier espère que son titre va le mettre hors pair; il est surpris d'apprendre qu'il lui faudra travailler encore; s'il échoue, il ne reprendra pas l'humble labeur de ses parents, il croirait déchoir.

Nous avons tenu à citer cette opinion, parce qu'elle est

vérifiée par le témoignage d'un concurrent, victime du « malfaiteur social ».

IV. — Comparaison avec l'étranger

Nombre de nos correspondants se sont récusés, comme insuffisamment informés. Combien nous préférons cet aveu aux affirmations tranchantes des ignorants! Une opinion n'est pas une impression. Et c'est parler pour ne rien dire ou pour commettre des erreurs que de comparer la France à l'Allemagne, si l'on ne sait que celle-ci possède des types très variés d'établissements : gymnases classiques avec langues anciennes, gymnases classiques avec langues vivantes, gymnases pratiques avec latin, écoles pratiques sans latin. Quant à ceux que leurs séjours à l'étranger, leurs voyages, ou seulement des informations tantôt livresques, tantôt verbales, ont mis à même de se faire une opinion, toujours ils ont apporté la plus grande réserve : ils se sont efforcés d'établir la juste balance des infériorités et des supériorités respectives. Les deux termes de comparaison les plus usités sont l'Allemagne et l'Angleterre, celle-là plus encore que celle-ci.

Le docteur Laurent, de Vitrey, écrit :

On a fait grand bruit de la supériorité anglo-saxonne et de la décadence des races latines. Sommes-nous à ce point dégénérés et nos méthodes d'éducation sont-elles si défectueuses ? Je ne le crois pas.

En Angleterre, tout est sacrifié aux exercices physiques : la plupart des jeunes Anglais reçoivent seulement une instruction primaire supérieure et quittent l'école à seize ans; l'année scolaire comprend cinq mois de vacances, et la journée de travail cinq heures de récréation; les jeunes gens qui reçoivent un enseignement secondaire ne travaillent pas davantage; ils peuvent choisir parmi les sports les plus coûteux, car l'argent ne leur manque pas et les parents dépensent sans compter pour leur éducation physique; ils deviennent des athlètes et leur instruction n'en souffre pas, car elle est à peu près nulle; c'est là justement le point faible de la méthode, et les protestations véhémentes de M. Kipling contre les sports s'expliquent suffisamment.

Nos jeunes Français seraient certainement vaincus par leurs rivaux d'Oxford dans les matchs, mais combien ils leur sont supérieurs au point de vue de l'instruction! Il faut reconnaître toutefois que les Anglais possèdent à un haut degré des qualités d'activité et d'initiative; à seize ans, ils sont aux prises avec les difficultés professionnelles; ils gagnent leur vie à l'âge où nos fils sont encore sur les bancs de l'école.

Que sera la France de demain, cette France reconstituée, modernisée par les nouvelles méthodes d'éducation et d'enseignement? Il va être bientôt question d'abréger la durée des études classiques, de mieux enseigner les langues vivantes, d'enseigner la science appliquée; espérons que toutes ces réformes vont rajeunir notre vieille Université. Qu'elle fasse de nos fils des hommes de volonté, de sens pratique; cela est nécessaire de nos jours; mais que l'égoïsme et l'intérêt ne soient pas le mobile exclusif de leur activité, comme on l'a reproché si souvent aux Anglais.

Restons fidèles aux traditions de notre race, ne cherchons pas à trop imiter nos voisins; la patrie des Bonvalot, des Marchand n'a pas dégénéré. Si nous voulons être grands, soyons nous-mêmes.

M. Paul Desdemaines-Hugon, de Bordeaux, fournit un commentaire à retenir sur un des points touchés ci-dessus :

Les Anglais ne pensent qu'à leurs jeux, ne causent que de cela avec leurs professeurs; le directeur n'a de récompenses que pour le bon joueur, celui qui fait gagner l'équipe de l'école. A plusieurs reprises, j'ai lu dans les journaux anglais des annonces comme celle-ci : « Au collège de X..., on prendrait comme boursiers deux enfants sachant bien jouer le cricket. » — Dans les avis de vacances de places qu'envoient les agents scolaires aux professeurs cherchant des situations, on trouve chaque jour des annonces comme celle-ci : « M. Y... demande un professeur fort au football et au cricket, et qui puisse prendre charge des jeux. Il doit pouvoir enseigner le français, le latin, les éléments des sciences, le piano et le dessin. Appointements : 125 francs par trimestre, logé. »

Un anonyme de Fourmies, à la devise « *Sursum corda* », s'efforce d'établir, chose délicate, le bilan de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France.

La comparaison avec l'étranger des méthodes d'enseignement présente une certaine difficulté, due aux différences d'organisation. En Angleterre, par exemple, l'enseignement presque tout entier est laissé à l'initiative privée. Il est certain que dans ce pays-là (*grammar schools*, *public schools*, *high schools*), l'enseignement secondaire est donné à une quantité moindre de jeunes gens qu'en France. On évalue, en effet, à quarante mille seulement le nombre des enfants qui reçoivent une instruction secondaire, laquelle reste un apanage réservé aux riches. Les matières enseignées dans les établissements d'instruction sont, en Angleterre, à peu près les mêmes que dans les établissements similaires de France, seulement on y accorde plus de temps aux exercices physiques. Quant à la répartition du travail, elle diffère selon les écoles. Dans certaines écoles, le travail du matin va de sept heures à neuf heures. Après un quart d'heure de repos, le travail est repris jusqu'à onze heures;

ensuite vient le lunch. De onze heures et demie à une heure et demie, travail ; à une heure et demie, dîner, et le reste de l'après-midi est consacré au jeu. Ce système a donné de bons résultats partout où il a été employé. Malheureusement, l'enseignement porte trop sur l'étude des classiques. Quant aux méthodes, elles ont pour but principal de développer le caractère et le sentiment de la responsabilité. L'habitude qu'ont les grands élèves de se faire servir par les petits (*fuggini*) et l'emploi des châtiments corporels sont toujours en honneur. Le grand développement donné aux exercices physiques, joint aux habitudes précédemment indiquées, porte le jeune homme à la violence, à la grossièreté même, si rien ne vient réagir contre ces dispositions du caractère. Au rebours de ce qui a lieu chez nous, le physique l'emporte sur le moral. Le jour où nous saurons allier savamment ce qu'il y a de bon dans le système anglais avec ce qui est excellent dans les méthodes françaises, nous n'aurons rien à envier à nos voisins, au contraire. Actuellement même, le jeune homme français de dix-huit ans est supérieur, au point de vue intellectuel, à l'anglais d'âge correspondant. Nos voisins sont restés, en effet, attachés aux vieilles méthodes et aux vieux livres. (En géométrie, on n'a rien fait de mieux, par exemple, que l'ouvrage d'Euclide.) Mêmes principes arriérés en ce qui concerne l'histoire du moyen âge, l'économie politique, la philosophie. En littérature, le professeur ne s'attache pas assez à éveiller le goût, le sens critique de l'élève, au cours d'une étude de textes. Aussi, chauvinisme à part, je conclus, pour ce qui est de la comparaison de notre enseignement avec l'enseignement anglais, qu'à l'heure actuelle, le jeune élève d'outre-Manche est inférieur à l'élève français.

La comparaison avec l'Allemagne n'est pas moins suggestive. Au point de vue des méthodes, les Allemands ne nous sont point inférieurs. Les ouvrages d'enseignement, les livres de classe, notamment ceux qui ont trait à l'enseignement des langues vivantes, ainsi que les dictionnaires encyclopédiques de la maison Toussaint, sont remarquables. L'enseignement vraiment moderne et pratique a pris son essor, depuis longtemps, dans le pays qui nous occupe. A côté des Universités (Heidelberg, Bonn, Gœttingue) et des Gymnasia, où l'enseignement est classique, nous trouvons les Realschulen (écoles professionnelles et d'enseignement moderne) ainsi que les Gewerbeschulen, où l'enseignement est orienté dans un sens pratique, commercial ou industriel. Les méthodes sont supérieures à celles que les Anglais emploient et peut-être même préférables aux nôtres. On s'occupe davantage de l'éducation des maîtres, qu'on n'abandonne pas à eux-mêmes, après la délivrance des diplômes : on crée à leur intention des sociétés ayant pour objet le perfectionnement des méthodes. Pour les élèves, on organise des jeux, des excursions, des fêtes. Tout cet ensemble forme une méthode ayant pour but l'éducation du jeune Allemand, dans le sens le plus large du mot.

Quant aux procédés scolaires, ils se rapprochent des nôtres, avec une

certaine supériorité, au point de vue pratique. J'ai rencontré dans ce pays beaucoup d'Allemands de condition ordinaire, avec qui je pouvais causer littérature étrangère, sciences, langues vivantes, théâtre, musique, etc. Tout cela indique un niveau intellectuel assez élevé. J'ai constaté avec envie que l'on avait su remédier aux inconvénients de l'internat, par l'un des procédés que je préconisais au début de ce travail. Dans beaucoup d'endroits, les enfants sont placés dans des familles qui, moyennant une honnête rétribution, remplacent la famille naturelle de l'élève, dont le père est toujours en voyage ou qui ne peut, de par ses affaires, avoir constamment l'œil sur ses enfants.

On accorde donc, en Allemagne, une plus grande part à l'instruction générale, laquelle n'est ni exclusivement classique, ni exclusivement pratique, mais conçue de manière à pouvoir répondre à toutes les nécessités de la vie. Enfin, on ne néglige pas l'éducation des élèves, ce qu'on fait quelquefois chez nous, et on ne néglige pas non plus l'éducation professionnelle du maître, ce qui est en France la règle générale.

Pour clore ces citations, M. Chaput :

On a, ces dernières années, tant vanté la supériorité des peuples anglo-saxons sur les nations de race latine, que peu s'en faut que nous ne soyons devenus « inférieurs par persuasion ». Quoi qu'on en ait dit, je persiste néanmoins à penser que, aussi bien au point de vue moral et intellectuel que physique, le jeune Français n'est nullement inférieur à l'Anglais ou à l'Allemand du même âge et appartenant au même milieu social...

Les Anglo-Saxons ont plus que nous l'esprit de solidarité et le goût inné de l'association, et ils estiment que telle est l'une des principales causes de la redoutable puissance industrielle et commerciale anglaise ou allemande sur le marché universel. Il faut donc modifier l'éducation morale et professionnelle de nos futurs commerçants et industriels dans le sens de la collectivité du travail et de l'association des forces productrices. — Il n'est pas moins unanimement constaté que l'Anglais, comme l'Allemand, est à la fois plus hardi et plus entreprenant, plus persévérant et plus tenace que nous. Enfin, tandis que dans tout Français il y a, dit-on, un aspirant fonctionnaire, la majorité des jeunes gens, chez nos voisins, se destinent au commerce et à l'industrie, n'hésitant pas à s'expatrier, alors que nos goûts sédentaires et la peur de la nostalgie nous attachent à notre foyer.

De tout cela il résulte que si le jeune Français est, de l'avis de tous, au moins l'égal de l'Anglais et du Germain sous le triple rapport de la culture littéraire, scientifique et esthétique, il n'a pas été jusqu'ici suffisamment préparé à la vie *pratique*. Mais l'avance dont jouissent sur ce point — momentanément, je l'espère — nos voisins d'outre-Manche ou transvosgiens, tient beaucoup moins, à mon avis, aux méthodes d'édu-

cation qu'à un concours de circonstances auxquelles ils doivent nécessairement s'adapter dans l'impuissance où ils sont de s'en affranchir. Le paupérisme de la classe ouvrière allemande ou anglaise, entretenu par le taux modique du salaire et le nombre relativement considérable des enfants dans la famille prolétaire, et l'insuffisance des capitaux détenus par la société bourgeoise, expliquent l'orientation presque exclusive des jeunes étrangers de condition inférieure et moyenne vers le commerce et l'industrie et aussi leur expatriement volontaire.

Il faut avouer, toutefois, que l'organisation de l'enseignement chez nos voisins favorise admirablement cette direction des activités et leur exode. Chez eux le « gymnase » (lycée) et la « realschule » (école pratique préparatoire aux carrières industrielles et commerciales) donnent deux enseignements radicalement distincts, dont le premier est réservé aux jeunes gens auxquels leur situation de fortune permet d'aspirer aux professions libérales. C'est précisément de cette organisation que je me suis inspiré dans l'ébauche du plan d'études que j'ai proposé au cours de ce travail, en montrant la nécessité et la possibilité d'unifier l'enseignement secondaire (par le suppression du type appelé « moderne ») et de remplacer la plupart de nos collèges communaux par des écoles professionnelles de commerce ou d'industrie sur le modèle de celles qui existent actuellement et dont les résultats, officiellement constatés, sont simplement excellents.

Parlerai-je de l'éducation physique dans cette rapide comparaison avec l'étranger? Je n'en dirai qu'un mot : j'estime qu'il serait vraiment regrettable de voir les élèves de nos lycées et les étudiants de nos Facultés suivre des régimes plus ou moins rationnels mais, à coup sûr, incommodes et ridicules, pour devenir de redoutables boxeurs ou de vigoureux rameurs. Les épreuves de la caserne et les grandes manœuvres annuelles prouvent incontestablement que nos jeunes intellectuels ont suffisamment de muscles et d'endurance et qu'ils n'ont pas besoin du traditionnel « rosbeef » anglais pour être capables de grandes choses. « Ne forçons point notre talent, nous ne ferions rien avec grâce, » a dit notre immortel La Fontaine. Prenons un peu de l'« utilitarisme » anglais et du « sens pratique » allemand, mais ne renonçons pas à la grâce exquise et au bon goût universel que nos rivaux nous envient vainement et qui sont pour nous un genre incontesté de supériorité.

Nous avons épuisé la série des réponses au questionnaire, et le dernier numéro de la *Revue* a publié le palmarès des prix et des mentions. Il reste au jury un agréable devoir, celui de remercier toutes celles de nos lectrices, tous ceux de nos lecteurs qui ont répondu avec tant de bonne grâce à notre appel; aux remerciements il joint ses félicitations les plus chaleureuses pour les lauréats; il n'oublie pas ceux qui méri-

teraient de l'être si les récompenses n'avaient été fixées par un règlement immuable, et leur adresse l'expression de ses regrets.

Le jury n'avait certes pas prévu qu'un anonyme, homme d'esprit autant que de savoir, l'obligerait à décerner une mention hors concours. Sans désigner l'auteur, celui-ci n'a-t-il pas copié, en réponse au questionnaire, une suite de citations, vues élevées et éloquentes, piquantes satires et saynètes, vérités brillantes et paradoxales fusées... dans quel auteur? Dans Diderot? A un siècle de distance, elles sont d'actualité. Nos lecteurs, s'ils sont curieux, les trouveront dans l'ouvrage qu'a édité, chez Calmann-Lévy, un fin érudit, un chercheur heureux, M. Maurice Tourneux, sous le titre : *Diderot et Catherine II*. M. Tourneux a découvert à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg le carnet où le philosophe résumait ses conversations avec l'impératrice. Éducation, instruction, programmes, livres scolaires, langues étrangères, discipline, jeux de plein air, etc., tout s'y rencontre, et jaillit d'une verve abondante, étincelante. Par cette facétieuse supercherie, notre correspondant a-t-il voulu nous rappeler que ces questions d'éducation, agitées depuis longtemps, le seraient encore longtemps après nous et que les idées, en germe aux siècles précédents, n'avaient donné ni toute leur floraison, ni toute la récolte promise?

Concluons : il en est temps. De notre concours se dégagent clairement des indications d'ordre général, qu'il importe de résumer.

Éducation physique, éducation morale, instruction : telle est la mission, triple, mais une pourtant, de notre enseignement secondaire.

Il doit rester conforme au génie national, mais il doit concilier l'idéal d'humanité que nous avons hérité directement de l'antiquité et romaine et grecque, avec les nécessités économiques des États modernes : il maintiendra dans le monde notre grandeur morale, il développera notre grandeur matérielle.

Donc, l'enseignement secondaire sera double.

Un enseignement classique, gréco-latin, commençant de bonne heure et se prolongeant tard : sa durée fait sa première vertu. Il ne comporte pas de cycles : s'il était scindé,

il ne répondrait plus à sa définition même. Il sera réservé à une minorité, et, proclamons-le sans peur, à une élite. Cette élite élèvera vers elle notre démocratie, au lieu que celle-ci, emportée par nous ne savons quels sentiments de jalousie ou de haine, se fasse niveleuse d'esprits.

A côté, sans comparaison, sans concurrence ni rivalité possible, un enseignement franchement orienté vers la préparation à la vie pratique : réel, technique, vivant et souple, lié le plus intimement qu'il se pourra aux intérêts locaux et régionaux. Il comprendra deux cycles : le premier libère l'enfant vers quatorze ou quinze ans, l'ayant muni d'un bagage élémentaire, mais complet; le second se poursuit jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Pour les sujets que signaleront leur goût, leur travail, leur intelligence, leur vocation en un mot, un passage sera ménagé vers les classes supérieures de l'enseignement classique, et de l'humble école primaire, l'ascension se fera vers les hautes carrières scientifiques.

Ces deux types répondent exactement et aux vœux des familles et aux besoins de la France. Tous deux seront, par leurs méthodes, secondaires : « Le meilleur fruit de l'enseignement secondaire n'est pas tant la somme de savoir acquis que l'aptitude à en acquérir davantage, c'est-à-dire le goût de l'étude, la méthode de travail, la faculté de comprendre, de s'assimiler ou même de découvrir (Léon Bourgeois). » L'esprit des programmes sera de « créer entre les lettres et les sciences un accord étroit; d'instituer ce qu'on appelle l'éducation harmonique, c'est-à-dire l'éducation qui embrasse l'universalité des connaissances et qui repose sur l'égale culture de toutes les facultés (O. Gréard) ».

Tels sont les principes que la raison commande et que confirme l'expérience. Pour l'application, écartons toutes les incompétences, gardons-nous surtout des politiciens. Ayons confiance en l'Université : elle saura se réformer elle-même.

XXX.

Les Idées au théâtre

L'HISTOIRE SUR LA SCÈNE
L'IRONIE AU THÉATRE

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (Gémier) : *le Quatorze Juillet*, drame en quatre actes de M. Romain Rolland.

THÉATRE DU GYMNASE : *l'Archiduc Paul*, pièce en trois actes de M. Abel Hermant.

I

Et d'abord, je tiens à adresser mes plus sincères éloges à M. Gémier, directeur de la Renaissance, puisque c'est la première fois que je parle de lui. Il mérite un chef-d'œuvre, et il l'aura tôt ou tard. Il y a plus de justice qu'on ne croit dans les choses de ce monde, et toute foi sincère finit par trouver sa récompense. Or la foi de M. Gémier dans la beauté de l'art dramatique est un réconfortant. Elle prouve que le théâtre, en France, n'est pas près de sombrer tout entier dans la honte des exhibitions pornographiques et la grossièreté des lourds mélodrames. Malgré toutes les Messalines et les Messalinettes, toutes les grandes et petites Théodoras, toutes les revues aux maillots collants et les vaudevilles aux niaiseries malsaines; malgré toutes les réclames accumulées par d'irresponsables courriéristes autour des spectacles qualifiés d' « éminemment parisiens », il y a quelque part des directeurs qui, sans désir de lucre, et quelquefois même en dépit de leurs intérêts les plus immédiats, essaient de porter devant le public des œuvres d'inspiration forte et de large souffle, et préfèrent manifestement la gloire à l'argent. M. Gémier est de ceux-là. Il a, semble-t-il, autour de lui des artistes qui sont dévoués à sa tentative, et, dans le public, des amis connus et inconnus qui sont passionnés pour son succès. Et c'est justice. Dans tout ce qu'il essaie, outre son talent incomparable d'acteur et ses qualités originales de metteur en scène, il y a le souci de trouver une œuvre, plus qu'une pièce de rapport.

Une fois, il est tombé sur *la Vie publique* d'Émile Fabre, qui

est bien près d'être un chef-d'œuvre, et qui est une des comédies les plus fortes du répertoire contemporain. Et certes, Émile Fabre ne fait que commencer, ce qui nous donne les plus grands espoirs.

Aujourd'hui, avec *le Quatorze Juillet* de M. Romain Rolland, M. Gémier fait un effort considérable. Quel que soit le sort de cette œuvre nouvelle devant le grand public et devant l'opinion de l'avenir, il y a là une conception si haute, un désir si manifeste de créer quelque chose de grand et de puissant au-dessus de la turpitude et de la banalité du théâtre contemporain, qu'on ne peut que se réjouir de la tentative accomplie et lui souhaiter le plus durable succès.

Est-ce un chef-d'œuvre? Pas encore, car il y a des défauts et des inégalités dramatiques par trop visibles. Mais c'est quelque chose de fort et d'altier, et il y a la marque d'une individualité virile. M. Romain Rolland a essayé d'apporter vivante, sur la scène, l'histoire, dans ce qu'elle a de plus tumultueux et de plus passionnant. Il a pris une date de la Révolution française et a voulu faire revivre le passé avec tout son souffle et toute sa couleur, et aussi toutes ses idées.

Ce n'est pas la première œuvre tentée dans ce genre par M. Romain Rolland; ce qui prouve qu'il ne travaille pas au hasard d'un sujet trouvé au cours de ses lectures, mais qu'il procède avec un plan déterminé d'avance et une idée synthétique.

Il a déjà donné trois pièces sur la Révolution : *les Loups*, peinture d'une ville assiégée; *le Triomphe de la Raison*, large fresque des mouvements populaires, et *Danton*, qui est une série de portraits au relief énergique.

Dans tous ses drames, M. Romain Rolland travaille d'après une esthétique dramatique conçue de toutes pièces, et lui-même nous explique son procédé :

« Ressusciter les forces du passé, ranimer ses puissances d'action, et non offrir à la curiosité de quelques amateurs une froide miniature, plus soucieuse de la mode et du costume que de l'être des héros. La foi de l'art n'est pas le rêve, mais la vie. L'action doit surgir du spectacle de l'action. »

Tel est l'idéal de M. Romain Rolland. Félicitons-le d'abord, sans réserve, d'avoir un idéal. Voyons maintenant, en toute sincérité, ce que le sien produit au théâtre.

II

Cette fois, il a pris pour thème *le Quatorze Juillet*, et c'est bien le 14 juillet lui-même qui est en scène, c'est-à-dire le tumulte d'une foule d'abord en émeute et puis en révolution.

Ce drame est divisé en trois actes, ou plutôt peint en trois larges tableaux.

Le premier tableau se passe le matin du 12 juillet au Palais-Royal. Quand la toile se lève, nous voyons tout d'abord le multiple personnage qui ne cessera d'être le seul héros de la pièce : la foule. Devant nous défilent, se mêlent, s'en vont, reviennent, parlent, crient, chantent les cent et cent êtres divers dont se compose un peuple en émoi. Femmes du peuple, filles coquettes, ouvriers, soldats, aristocrates, rumeurs sourdes, colères, joies, revirements subits, mobilité de l'âme populaire, tout vibre et retentit en un mouvement sans fin qui est un chef-d'œuvre de synthèse dramatique et de mise en scène.

Quelques figures pourtant se détachent : Camille Desmoulins, le caporal Lazare Hoche, Robespierre, Marat, et la fameuse actrice du Théâtre-Français Louise Contat. Mais ces personnages, si importants dans le grand drame révolutionnaire, ne sont, au début, qu'au second plan. Le vrai protagoniste, c'est le peuple, et c'est lui qui à la fin de l'acte crie : « A la Bastille ! »

Au second acte, ou plutôt au second tableau, nous sommes donc devant la Bastille. Encore et toujours la foule. Une barricade, des barricadiers, des soldats, un homme du peuple en haillons qui symbolise les rêves des miséreux, un aristocrate qui passe, et tout le brouhaha d'une émeute. Pourtant, une vague scène d'idylle entre Camille Desmoulins et Lucile. Mais elle est sans importance et mise là par une concession au goût théâtral.

Au troisième acte, nous sommes dans la Bastille. Gouverneur et soldats discutent, hésitent, délibèrent, et finalement se rendent. Le peuple entre avec des cris de triomphe, et, la Bastille étant prise, la pièce est finie.

Il est impossible de rendre par n'importe quelle analyse le mouvement constant de ces trois actes, le grouillement de la foule, les tumultes du multiforme héros. Comme puissance de vie et réalisation de mise en scène, c'est parfait, et je ne crois pas qu'on puisse jamais faire mieux.

Mais y a-t-il, je ne dirai pas une *pièce*, — ce mot ne signifie plus rien en l'espèce, tant on en a fait abus, — mais y a-t-il, dirai-je, *œuvre dramatique?* Voilà ce que je me permettrai de discuter en essayant d'exposer des raisons.

III

Je ne m'attarderai pas à chicaner l'auteur sur le parti pris par trop marqué qu'il apporte en son sujet. J'aimerais mieux, en principe, que l'auteur dramatique fût impartial et essayât de comprendre l'histoire comme s'il vivait mille ans après. Mais la passion personnelle n'est pas un obstacle à la grandeur. Eschyle n'était pas partial dans *les Perses*, ni Aristophane dans *les Nuées*, ni même Shakespeare dans *Henri V*. Cela ne les a pas empêchés d'écrire trois admirables chefs-d'œuvre. Quoi que pense l'auteur, il est le maître absolu de sa pensée, et tout ce qu'on lui demande, c'est de l'incarner en des personnages si vivants qu'il nous force, pendant que nous les écoutons, à penser comme eux et comme lui.

Or, il n'en est pas ainsi dans *le Quatorze Juillet*. Pourquoi ? Justement parce qu'il n'a fait vivre avec relief aucun personnage, et qu'il insuffle à tous, tour à tour, sa propre et toujours pareille déclamation.

Visiblement, il a voulu supprimer le héros-individu, pour y substituer le héros-foule.

Historiquement, il a peut-être raison. Et il est certain que, pour quiconque a le sens large de l'histoire, la polyphonie des peuples y domine souvent la voix des individus.

Mais l'histoire, conçue ainsi, peut-elle entrer dans le cadre étroit d'une œuvre dramatique ? Je ne le crois pas. M. Romain Rolland — comparaison dont il n'a pas à être blessé — a commis, avec l'histoire, la même erreur que Victor Hugo avec la légende. Si l'on n'a pas tout à fait oublié ce que je disais, ici même, à propos des *Burgraves*, on peut voir que

l'auteur du *Quatorze Juillet* a péché, comme le grand poète, par l'excès d'une belle ambition. Comme Hugo, M. Rolland a été tenté par la splendeur de l'épopée, et il a voulu la transporter sur la scène, et, comme Hugo, il a crevé le cadre étroit du théâtre et dissipé l'intérêt, qui doit être concentré.

La condition essentielle du théâtre est l'incarnation solide de héros bien vivants sur qui se porte l'intérêt haletant du spectateur. Il ne faut jamais oublier que le théâtre est un art rapide, et que toute hésitation, toute dispersion, toute attente y est un ennui. Le lecteur peut embrasser des foules et des siècles ; l'auditeur doit voir évoluer des êtres déterminés en un temps très court. Faites, si vous le voulez, gronder au fond de la scène une rumeur d'épopée ; mais que toujours le personnage principal attire et maîtrise les esprits intéressés. Sinon, il y a confusion et trouble.

Prenons, par exemple, le maître du drame historique, Shakespeare. Certes, dans *Jules César*, il fait vivre la foule. Mais jamais les héros ne cessent de nous tenir dans leurs mains de fer. Quand Antoine harangue le peuple romain, le peuple crie, et hurle, et menace ; mais c'est bien Antoine qui parle, et nous savons que le sort de Rome s'incarne en lui.

Quand Corneille fait revivre la lutte de Rome naissante et d'Albe agonisante, nous ne cessons pas un instant de songer à cette guerre farouche entre les deux peuples ; mais jamais non plus nous ne perdons de vue les familles des Curiaces et des Horaces, et leurs passions, et leurs douleurs, et leurs colères d'êtres humains. Et de même dans Racine, la grande lutte de Jéhovah contre Baal retentit par les voix de Joad et d'Athalie.

Que subsisterait-il d'*Henri V*, de *Polyeucte* et d'*Esther* si les auteurs s'étaient contentés de mettre en conflit sur la scène Anglais et Français, chrétiens et païens, Juifs et Assyriens, sans laisser surgir de la foule aucun caractère dominateur ? Peut-être resterait-il de curieuses épopées dramatiques. Les lettrés les liraient peut-être, mais les théâtres ne les auraient pas jouées longtemps.

Je crois donc que M. Romain Rolland a fait, comme poète dramatique, une erreur de composition. Mais c'est l'erreur d'une belle intelligence, et il y a dans l'excès de son effort une noblesse dont il sied de le louer. Son œuvre imparfaite ou

incomplète est d'un écrivain austère et d'un penseur vigoureux. Je ne me flatte pas que mes humbles critiques puissent avoir quelque influence. Mais si d'autres que moi lui ont donné les mêmes conseils désintéressés, et s'il veut bien les suivre, je suis certain qu'il a tout ce qu'il faut pour écrire un vrai chef-d'œuvre, et je le lui souhaite ainsi qu'à M. Gémier.

IV

Je me suis, pour ma part, extrêmement diverti à la pièce de M. Abel Hermant. Elle est d'abord d'une langue parfaite, claire, souple, précise, pittoresque quand il le faut, nerveuse au besoin, toujours adéquate à la situation. Et par ce temps de petit nègre, de batignollais et de belge, un peu de bon français fait toujours un sensible plaisir.

Et puis, l'anecdote m'a amusé. Je ne sais pas si elle est vraie ou pas vraie. Je n'ai pas suffisamment fréquenté les rois pour connaître le fond de leur âme et leurs conversations d'après dîner; mais, en dépit d'une irrévérence par trop marquée, j'ai trouvé le sujet férocement philosophique.

Ces rois et fils de rois, qui ne redoutent rien autant que le pouvoir, qui veulent bien jouir de leur fortune et de leurs prérogatives princières, mais qui essaient d'échapper à la mission de gouverner et au souci des affaires publiques, ah ! qu'ils sont bien vraisemblables aujourd'hui, qu'ils sont bien d'une époque où tout le monde manifeste en faveur de ses droits et crie à la persécution quand on lui parle de ses devoirs!

M. Abel Hermant a su faire ressortir ce vice moral, lèpre rongeuse de notre siècle, avec une légèreté, une impertinence, une « rosserie », qui semblent avoir déconcerté le public, mais qui, je l'avoue, m'ont fort intéressé.

Je reconnais pourtant que la pièce n'était pas de celles qui devaient soulever un succès unanime. J'essaierai tout à l'heure d'en déterminer les raisons.

Le premier acte nous transporte au légendaire royaume d'Illyrie, pays commode où l'on peut mettre tour à tour toutes les souverainetés d'Europe.

Le roi est vieux, gâteux et près de la mort. Son fils l'archiduc Sylvère renonce au trône, et l'héritage du royaume va

tomber sur les épaules de l'archiduc Paul, héros de la pièce. Cet archiduc est un de ces princes fêtards comme Saint-Pétersbourg nous en envoie une équipe charmante, et que Niet a si spirituellement croqués dans *la Russie d'aujourd'hui*. Pour l'archiduc Paul, une seule chose compte au monde : Paris et ses plaisirs. Or, s'il est roi, adieu la fête ! Adieu le Moulin-Rouge et les Folies-Bergère ! Un trône ? Ah ! quelle tuile ! Et le bon archiduc dit, en propres termes, « zut » à sa mission royale, et décide qu'il va y échapper. Il fait appeler son fidèle aide de camp et sa vieille gouvernante, tous deux dévoués jusqu'à la mort, et leur signifie qu'on va, à l'instant même, quitter l'Illyrie. On partira sur un yacht. On s'arrangera pour le faire échouer contre un rocher, après en être sorti, bien entendu, et on fera courir le bruit que l'archiduc est mort. Plus de trône, plus de protocole, plus de soucis, et vive le gai Paris !

Ce plan réussit à merveille, si bien que, sous le nom de Paul Leroy, l'archiduc Paul arrive à Cannes, où il assiste à un service funèbre en son honneur. Bien pleuré, bien défunt, ignoré par tous, il se rend à Paris, et, au second acte, nous le retrouvons dans les coulisses du Nouveau Cirque.

L'archiduc est amoureux d'une écuyère de haute école et veut être aimé pour lui-même. Il fait si bien, se montre si sincère, si empressé, si séduisant, si grand seigneur, que Lisbeth, l'écuyère, amoureuse à son tour, ne voulant pas se donner comme maîtresse, consent à devenir Mme Paul Leroy. Va donc pour le mariage ! Cette bourgeoise aventure enchante le prince pseudo-défunt.

Au troisième acte, donc, nous sommes à Nice, après la célébration du mariage civil. Comment s'est fait le mariage ? Avec quels papiers ? Devant quel magistrat ? Ne cherchez pas. Nous sommes au théâtre. Mais, crac ! voici arriver la reine du premier acte, à la recherche de son beau-frère, car le roi est au point de mourir, et il faut un héritier au royaume d'Illyrie.

Coup de théâtre ! En apprenant que celui qu'elle a épousé est en réalité un prince de sang royal et qu'il s'est moqué d'elle en se donnant un nom bourgeois, l'écuyère Lisbeth entre dans une violente colère, se calme, se refuse et court s'enfermer à verrous dans la chambre nuptiale, au seuil de laquelle l'archiduc, tout penaud, voit se dissiper son rêve d'amour.

Il se console comme il peut avec une certaine Mme Séraphin, personnage épisodique, et, finalement, accepte le trône qui va lui échoir par la mort de son frère. La scène où il est proclamé roi par un vieux courtisan en pantoufles, une vieille gouvernante en « bigoudis », un mouchard en pyjama, et sa belle-sœur en robe de chambre, est une des ironies les plus irrévérencieuses et les plus amusantes que j'aie jamais vues sur une scène de théâtre. La toile tombe au moment où l'archiduc Paul, sentant monter vers lui, à travers les paroles de ses premiers courtisans, les adulations prochaines de tout un peuple, s'écrie, en parodiant un mot célèbre : « Je sens que je deviens Dieu ! »

Tel est le thème essentiel de cette pièce étrange et curieuse pleine de vérité et de fantaisie, de réalisme et de caricature, de bouffonnerie et de subtile philosophie.

Je n'en ai donné que la sèche carcasse. J'estime en principe que les lecteurs de la *Revue hebdomadaire* ont déjà demandé aux comptes rendus publiés le lendemain de la première l'analyse détaillée des scènes et la description des personnages secondaires. Dans cet article forcément tardif, j'aime mieux m'attacher à étudier les idées qui se dégagent de l'œuvre jouée, et à chercher les raisons de l'impression produite sur le public.

V

Or, je le répète, la pièce, qui m'a paru agréable, pour les raisons que j'ai plus haut énumérées, et qui m'a semblé amuser quelques-uns de mes voisins, n'a pas été unanimement goûtée par le public. J'assistais à la deuxième représentation, et déjà des spectateurs manifestaient, à certaines scènes, une surprise mal dissimulée, et, tout en prenant plaisir aux détails exquis de la comédie, n'en suivaient la trame qu'avec difficulté.

D'abord la pièce est mal montée et mal jouée. Hormis M. Huguenet, qui est hors pair dans le rôle de l'archiduc, et Mme d'Harcourt dans le personnage de la souveraine, tout le reste est médiocre.

Mais le principal défaut de *l'Archiduc Paul*, en tant qu'œuvre dramatique, c'est de ne pas être une œuvre de première con-

ception. Non seulement la comédie est tirée d'un roman, mais encore elle est la suite d'une autre comédie, et qui portait comme titre *la Carrière*.

Il se trouve que, pour bien comprendre le caractère du principal personnage, l'archiduc Paul, il importe d'avoir déjà assisté à une représentation de *la Carrière* et d'avoir aussi lu le roman paru dans *la Vie parisienne*.

On ne saurait trop sévèrement reprocher à nos auteurs contemporains cette regrettable habitude qu'ils ont tous prise — les meilleurs comme les pires, les Anatole France et les Abel Hermant comme les Montépin et les Jules Mary — de tirer deux récoltes du même terrain, et de greffer le drame sur le roman. Ce travers est si général aujourd'hui qu'on ne saurait en faire grief à personne en particulier. C'est toute une coutume à changer; et je souhaite sincèrement, quelque estime ou amitié que je puisse avoir pour certains auteurs, que tous subissent, de ce chef, des échecs retentissants, afin de dégoûter à jamais les romanciers du théâtre, et les faiseurs de théâtre d'aller chercher des sujets dans les romans. J'espère que le public parisien, le plus moutonnier et le plus facile public d'Europe, finira lui-même par sentir des frissons de révolte dans son âme aveulie par un demi-siècle d'esprit boulevardier, et qu'il se décidera à siffler résolument et par principe toute œuvre de théâtre qui n'aura pas été conçue directement pour le théâtre. La seule exception acceptable est pour l'opéra, car on ne peut empêcher un musicien de prendre inspiration dans des œuvres littéraires.

Passe encore pour les fabricants de mélos et de feuilletons populaires. L'industrie de ces messieurs n'ayant absolument rien de commun avec la littérature ni avec l'art dramatique, ils peuvent, tant qu'ils veulent, traiter tour à tour leur sujet en roman, puis en drame, puis en pantomime, puis en féerie, puis en revue des Folies-Bergère, et pour finir en cinématographe avec conférence de M. X... et musique de M. Z...

Mais qu'un écrivain véritable se livre lui-même à pareille « industrie », voilà qui me révolte et contre quoi j'entends protester. Industrie ! il n'y a pas d'autre mot, en effet. Quand M. Anatole France transporte *le Lys rouge* sur la scène ; quand M. Émile Zola dépeçait son *Assommoir* avec M. Busnach ; quand Alphonse Daudet tailladait en cinq actes son *Nabab* ou

son *Numa Roumestan;* quand Victor Hugo en personne osait toucher à sa *Notre-Dame* ou à ses *Misérables*, et enfin quand M. Abel Hermant tire une comédie de *la Carrière* ou de *l'Archiduc Paul*, quelque sympathie, quelque estime, quelque admiration que l'on puisse avoir pour ces écrivains de vrai talent ou de puissant génie, il faut leur crier la vérité, et la vérité, c'est qu'ils font une œuvre mauvaise et, je dirai plus, honteuse et indigne d'un beau cerveau.

Mauvaise et honteuse, je l'affirme, car ce n'est plus faire acte de *créateur*, c'est faire fonction d'*homme de lettres*, la plus servile et la plus vulgaire qui soit au monde, quand elle n'est pas relevée par le haut souci de la création poétique.

Or, toute création est une, et jamais ne peut être double.

Si votre création vous est apparue sous forme de drame, faites-en tout de suite un drame, car toute autre forme sera défectueuse. Si elle a surgi sous forme de roman ou de poème, elle doit rester roman ou poème, par la même raison. L'homme qui, ayant parachevé sous une forme la création née de son cerveau, lui donne une autre forme par esprit de gloriole ou de lucre, déshonore et avilit la splendide mission poétique en la ravalant aux spéculations purement matérielles d'une industrie de rapport.

Ce reproche n'est donc pas pour M. Abel Hermant seul; il le partage, hélas! avec tous nos écrivains contemporains, et la part qui lui en revient, de ce fait, est fort minime. Mais il est temps qu'on réagisse et qu'on proclame que la littérature ne doit pas plus être un commerce que le sacerdoce, la justice ou la science.

VI

Mais, outre ce défaut d'ordre purement moral et qui, au demeurant, ne touche que médiocrement le gros public, fort peu soucieux de la dignité littéraire, les pièces tirées des romans en présentent un autre, et celui-là frappe davantage auteurs et spectateurs, car il a pour conséquence l'insuccès constant des œuvres de ce genre.

L'esprit qui vivifie un poème ou un roman n'est pas le même que celui qui anime une œuvre dramatique. Et ce qui

fait le charme ou l'attrait des premiers jette de la confusion et de l'incertitude dans le drame ou la comédie.

Le poème, prose ou vers, emprunte ses beautés principales à la recherche de la description, à l'analyse détaillée des caractères, à l'ampleur des réflexions philosophiques ou morales ; ou bien à la subtilité de l'observation, à la finesse des peintures, à la grâce des mœurs et à l'ironie, ce piment suprême de l'esprit.

Or, tout cela, que devient-il au théâtre ? Rien. Couleur, analyse, subtilité, nuances, ironie surtout, tout s'envole et s'évapore, et, d'un édifice qui était parfait, il nous reste une charpente grossière avec, çà et là, des pans de murs aux fines ciselures ou des colonnades somptueuses à moitié renversées.

Prenons, par exemple, l'œuvre de M. Abel Hermant. Son charme délicat est fait d'une ironie dans laquelle l'auteur de *la Carrière* est passé maître.

Cette ironie est si naturelle, si complète, si constante, que la lecture de ses ouvrages est un plaisir renouvelé de ligne en ligne.

Et c'est pour cela que, pour ma part, j'ai pris tant de plaisir à *l'Archiduc Paul*, et, avec moi, tous ceux qui avaient lu ses livres. Je retrouvais son ironie à chaque coin de scène. Elle était dans les mots, dans les situations, dans les personnages, dans tout. La dernière scène, à ce seul point de vue, est un chef-d'œuvre.

Mais neuf sur dix des spectateurs, à partir de la seconde représentation, ne font pas ce travail de recomposition par lequel nous complétions la comédie avec les souvenirs des livres de l'auteur. L'ironie échappe aux foules. Charme incomparable des livres, elle est, à la scène, un peu déconcertante. Parions que la plupart du public n'a pas senti tout l'esprit qu'il y avait dans la scène dernière, et n'y a vu qu'une situation de vaudeville.

M. Abel Hermant est donc victime de sa propre faute, comme le sont tous les auteurs qui veulent, deux fois, conquérir les faveurs du public. Mais il garde cette consolation, et elle est suffisante, que, si sa pièce n'a pas un long succès, ses livres restent et resteront pour le charme de leur style et pour cette même ironie que le théâtre n'admet pas.

JEAN CARRÈRE.

Sur l'âme noire

UNE LÉGENDE CONGOLAISE

LES PROPOS DE MOUZOTCHÉ

On parle souvent de l'âme noire. A la vérité, cette âme est peu connue encore. Et même, ne disparaîtra-t-elle pas avant qu'on ait pu la bien connaître? Il est permis de se le demander. Les nations conquérantes songent plus à la conquête des territoires qu'à la conquête des esprits. L'Afrique fétichiste attire des militaires, des explorateurs, des commerçants. On y rencontre peu de savants, d'artistes, de psychologues. Là-bas, semble-t-il, l'action prime tout, et peut-être doit-il en être ainsi.

Pour l'observateur, cependant, que de choses à découvrir dans le continent mystérieux! Qu'ils y songent, ceux qu'ont lassés les spectacles d'ici, au demeurant toujours pareils, malgré toute l'ingéniosité que les écrivains apportent dans leur transposition.

L'âme noire, c'est un peu l'âme de nos premiers parents. Elle est fruste, elle est grossière; mais sa fraîcheur est sans pareille. A l'approcher, on se sent humble, mais on se retrempe aux sources mêmes de la sensibilité humaine. Singulière antithèse, ce contact rend à la fois moins fier et plus viril.

I

Si l'âme même des nègres fétichistes n'a point encore été analysée dans son entier, nous avons du moins quelques données précises sur leurs religions. Chez la plupart d'entre eux, on trouve la croyance à un Être suprême, créateur de toutes choses. Parfois, cet Être supérieur est une conception abstraite, métaphysique; il est plus souvent quelque chose de matériel, de visible. Alors, le même mot sert à désigner la

divinité et sa forme. Parmi les travaux les plus remarquables sur ces questions, il convient de citer ceux de M. le Dr Bernhauer, de Dresde.

Les *Edeeyahs* de Fernando-Pô croient à un dieu qu'ils appellent *Roupi*; pour les *Yombas*, ce dieu est *Oloroun*, maître et roi du ciel. Chez les *Duallas* du fleuve Cameroun, un même mot désigne le grand esprit et le soleil. Les *Akras* appellent *Jougmaa* à la fois l'Être suprême et la pluie. *Jankkupong*, c'est, chez les *Akwapim*, à la fois la divinité et le temps. Chez les *Makouas*, dieu, le ciel et les nuages s'appellent du même nom. Les *Ibas* adorent *Tchakkou*, créateur de tous les hommes, noirs et blancs. *Tchakkou* a un œil et une oreille dans le ciel, un œil et une oreille sur la terre. Il voit et entend tout. Il ne dort jamais. Les bons seuls le verront après leur mort, tandis que les méchants iront en enfer. *Tchakkou* habite une grande ville, dans le pays d'Ibo. Il y rend ses oracles, et sa voix sort de dessous terre.

A la Côte d'Or, le dieu ou le ciel, c'est *Njongmo*, qui est éternel, qui a tout créé, qui dispense à la terre le soleil et la pluie. Les nuages sont le voile de *Njongmo*; les étoiles, ses bijoux. *Njongmo* transmet ses ordres aux hommes par les *Wongs*, ou esprits de l'air.

Plusieurs des peuplades que nous venons de citer croient en outre à un être supérieur mauvais et à une foule de divinités moins puissantes, mais qu'il faut craindre de mécontenter. Les forces de la nature sont divinisées. Le Niger, par exemple, est un dieu mâle; ses affluents sont ses femmes. Certains animaux, tels que les grands carnassiers, les serpents, les singes, sont l'objet d'un respect superstitieux. Les *Akras* pensent que les singes sont des hommes défigurés à l'époque de la création. Au Dahomey, l'éléphant est presque un dieu. Il est permis de le tuer, mais on doit ensuite se purifier selon des rites spéciaux et solennels. J'ai entendu des noirs du Congo me dire en me montrant un singe :

— Lui aussi, c'est un homme. Seulement, lui plus malin, ne parle pas; car le blanc le ferait travailler s'il savait qu'il a la parole.

Selon les nègres, des sorciers ou des esprits puissants peuvent prendre la forme d'un animal. Les âmes des morts revêtent parfois cette forme. Enfin, les animaux qui dévorent des

hommes vivants avalent et s'approprient les âmes de ces hommes.

Il reste à dire un mot des fétiches de bois, de pierre, de peaux d'animaux, de végétaux mêlés. Contrairement à l'opinion communément admise, ce n'est pas, croyons-nous, à ces objets mêmes que s'adresse la vénération du noir, mais bien à l'esprit qui y est contenu momentanément. Il y a des fétiches en quelque sorte *désaffectés*, ayant perdu leur caractère surna-

Fétiche congolais.

turel et sacré. Ce sont ceux-là que le noir vend volontiers aux Européens recueillant des collections d'objets indigènes, tandis qu'à aucun prix il ne consent à se défaire des autres fétiches.

En parcourant, au Congo français, une région où la civilisation européenne n'a encore pénétré sous aucune forme, nous avons plus d'une fois essayé de saisir sur le vif quelque trait de mœurs, de noter quelque légende locale. L'entreprise n'est point sans difficulté. D'abord, en présence de l'Européen, le noir, soit qu'il ait peur ou qu'il pose, n'est plus lui-même. Il faut, pour l'entendre parler sans contrainte, beau-

coup de temps et de patience. En outre, le mécanisme de l'association des idées, encore rudimentaire chez lui, fonctionne très mal ; au moment où l'on s'y attend le moins, le narrateur s'interrompt, sautille d'un sujet à un autre, perd le fil de son discours, ou bien se tait soudain, ayant perdu toute confiance. C'est après de longs mois que nous fut acquise celle de Mouzotché, le vieux chef du village de Lissouandji, de la tribu des Bakounis. Nous devînmes son ami,

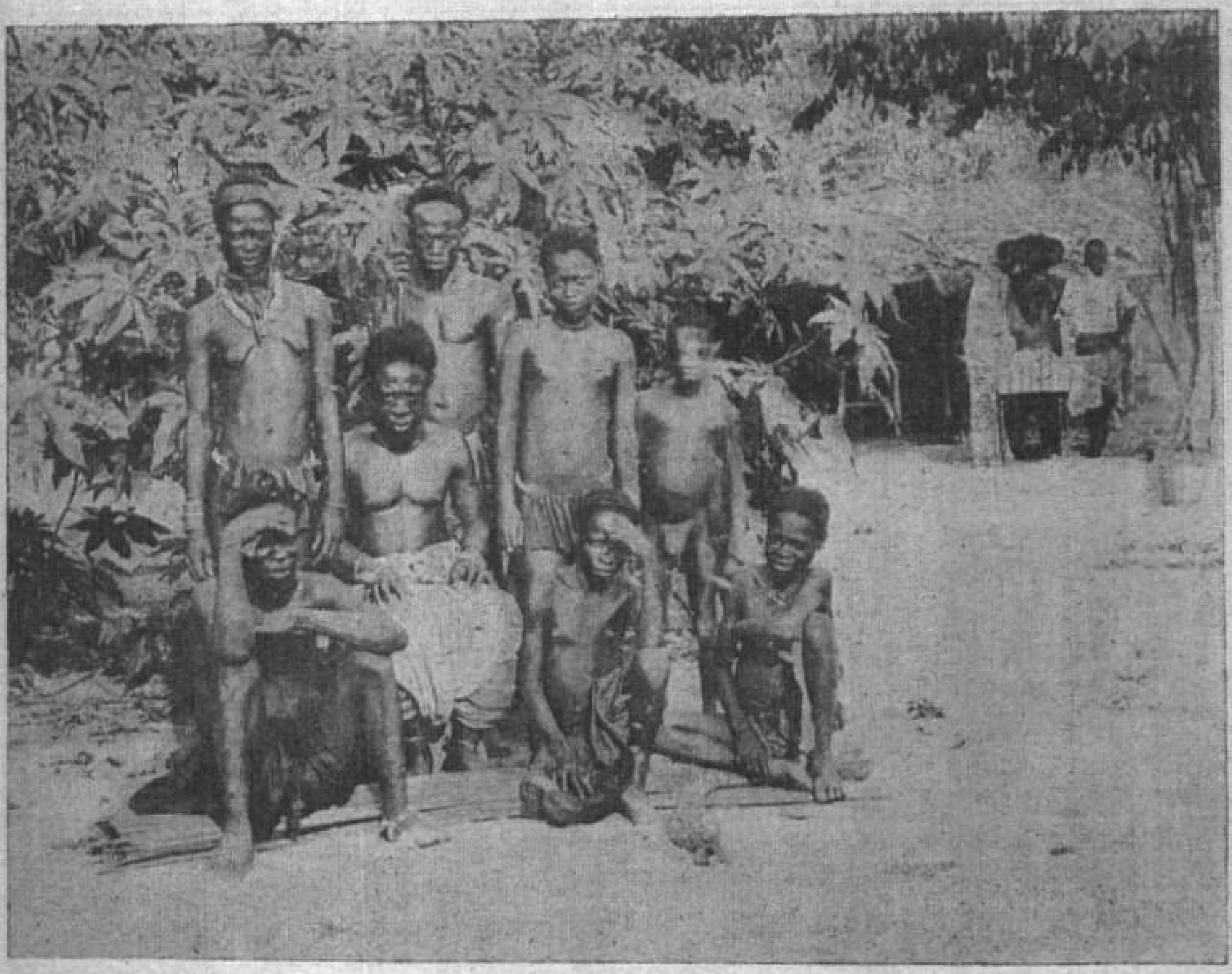

Mouzotché avec sa femme et ses enfants.

celui de ses femmes et de ses enfants. Alors, sa langue se délia. Chaque fois que, revenant d'une excursion, nous campions dans son village avec notre caravane, notre hôte parlait, parlait interminablement, dévidant les histoires qui grouillaient dans son cerveau de petit enfant. Voici, scrupuleusement transcrits, quelques-uns de ses propos, que les autres noirs, debout, immobiles, écoutaient avec respect.

II

« Il y a longtemps, longtemps, avant la naissance de mon père, de mon grand-père, de son père à lui, et bien plus

avant encore, aussi loin que tu peux penser, la *mvoula* (saison des pluies) fut terriblement mauvaise. On eût dit que les Puissances mystérieuses avaient soulevé la mer pour la laisser retomber sur la terre.

Dans la grande forêt du Mayombe, où la lune chaque nuit choisit capricieusement la cime d'un grand arbre pour y dormir, sans que les sorciers les plus fameux aient pu nous dire comment elle se tient debout, tour à tour visible et voilée,

Mouzotché racontant ses légendes.

mais toujours présente ; dans la forêt, dont les rochers et les arbres ont la parole, les vents de toutes parts accourus se livraient un furieux combat. Leurs fusils, mille fois plus gros que les canons des blancs, faisaient un bruit terrible et lançaient de tous côtés des flammes éblouissantes. Les pleurs que les vents versaient en pansant leurs blessures formaient des torrents si larges et si impétueux que des rochers non moins gros que cette case où tu t'abrites avec tous tes porteurs et tes caisses de cadeaux roulaient jusque dans la plaine. Et je ne mens pas, puisque demain, en poursuivant ta route, tu verras ces rochers.

Tous les arbres, toutes les plantes, toutes les graines dont se nourrissent les oiseaux avaient jonché le sol, pourrissant dans cette boue gluante dont le souffle empoisonné donne la mort aux hommes.

Devant une telle misère, la poule, la pintade et la perdrix tinrent conseil.

— Mes sœurs, dit la pintade, la famine nous menace. Il faut que, sans tarder, l'une de nous aille quérir un peu de

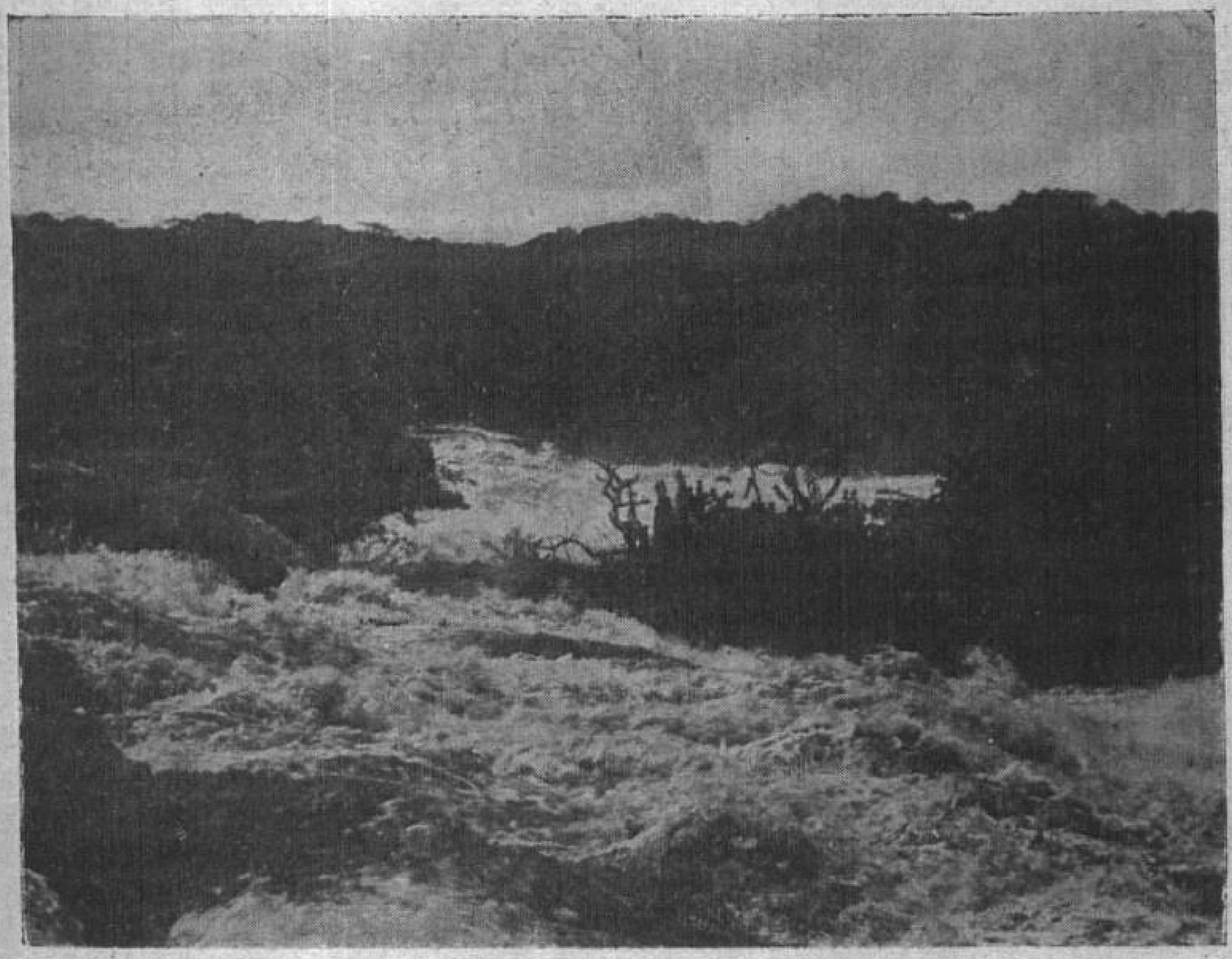

Une tempête dans la grande forêt du Mayombe.

nourriture, dont nous ferons ensuite trois parts égales, pour subsister jusqu'à la récolte prochaine.

Le sort désigna la poule, qui partit aussitôt.

Avant d'atteindre le prochain village, elle marcha un jour et une nuit. Mais elle n'eut point à regretter sa peine, car le chef et les habitants de ce village étaient riches. Elle y trouva, répandus en abondance autour des cases, des débris de manioc et des grains de maïs que dédaignaient les hommes, les femmes, les enfants, les esclaves et même les porteurs des caravanes, toujours avides de nourriture, lorsqu'*ils cheminent*

des mois entiers pour aller chez les Baïakas échanger leur sel contre des boules de caoutchouc.

Donc, ni les femmes qui pétrissaient le manioc, pilaient dans les mortiers le tabac à priser ou cuisaient les herbes assaisonnées d'huile de palme, ni les hommes qui fumaient du chanvre, étendus sur les nattes, ne songèrent à chasser la poule. Elle se régala tout à son aise, et son bien-être était

Rives du Niari-Kouilou (région Bakoussi).

si grand qu'elle en oublia d'abord ses deux sœurs. Un peu plus tard, elle se dit :

— Ma foi, je ne retournerai pas. Les gens de ce pays sont de braves gens. Personne ne me cherche noise. D'ailleurs, je me sens en humeur de couver ; d'ici la prochaine lune, ces huit œufs auront des pattes et un bec bien ouvert. J'entends déjà les cris de mes petits ; rien que d'y penser, mon cœur tressaille ; je dois veiller sur eux jusqu'à ce qu'ils soient capables de manger et de se défendre seuls. Mes sœurs, elles, sont nubiles (*n'doumba*), et partant en âge de prendre une résolution. Non, certes, je ne repartirai pas. Que chacun se débrouille, après tout !

Ne voyant pas revenir la poule, la pintade et la perdrix pensèrent :

— Notre pauvre sœur a péri en voulant nous sauver. Fassent les fétiches protecteurs que son âme revive dans le Paradis, le pays des blancs (*m'poutou*).

Alors, ayant accouplé deux campanules épargnées par la tempête, la pintade et la perdrix les frappèrent en signe de

Une factorerie à Loango.

deuil ; en même temps, par des chants, elles rappelaient les circonstances où la défunte avait fait paraître de la vertu.

Ce pieux devoir accompli, la perdrix dit à la pintade :

— Reste ici, ma sœur, à l'abri du danger. C'est moi qui vais maintenant me dévouer pour notre salut commun.

Elle ne disait pas, mais elle pensait en outre :

— Partant de suite, j'aurai l'avantage de manger plus tôt.

Lorsqu'elle eut mangé tout son soûl dans la plaine, sous la voûte sombre que forment les herbes entre-croisées, la perdrix s'endormit, s'éveilla à l'aube, mangea encore, et ainsi de suite pendant plusieurs jours. Sur le point de rentrer, elle

songea que la pintade lui demanderait compte de ce retard ; ne serait-il pas bien difficile de lui fournir une bonne raison ? Et, finalement, elle fit comme la poule sans plus s'inquiéter de ce qu'il adviendrait.

Demeurée seule, la pintade s'attrista une seconde fois, car pour elle la mort de ses deux sœurs ne faisait aucun doute. Elle pleura tellement que ses paupières en saignèrent et l'on eût dit que les *chiques* les avaient rongées à vif.

Bien qu'exténuée, elle ne négligea pas d'accoupler deux campanules et de les frapper du bec, en donnant d'une voix affaiblie les éloges mérités à la mémoire de la pauvre perdrix ; car il faut avant toutes choses, et quelle que soit la situation, observer les rites et les coutumes des anciens.

Cependant, le soin de sa propre existence lui fit remettre à plus tard celui d'enterrer les mortes. S'étant traînée clopin-clopant jusqu'à la lisière de la forêt, elle découvrit un endroit où les orages, moins violents, avaient seulement secoué les plantes et fait tomber leurs graines sur le gazon. Elle mangea. Mais comme, réconfortée, elle se disposait à aller ensevelir ses sœurs, les oiseaux voyageurs et porteurs de nouvelles lui apprirent la vanité de ses larmes. Alors, elle se remit à manger.

Depuis, les trois sœurs ont vécu séparées, et c'est pourquoi tu trouves les poules au village, les perdrix dans la plaine, les pintades dans la brousse. »

III

On ne manquera pas d'observer que la morale se dégageant de la légende naïve de Mouzotché est surtout utilitaire et égoïste. Respect des anciennes coutumes, même lorsqu'il n'en saisit pas très bien le sens, souci de sa propre conservation, telles sont à peu près, chez un vieux nègre fétichiste, sage et estimé de ses voisins, les deux idées maîtresses. Le bien, le juste, considérés dans leur essence, il ne les conçoit guère. Le bien, c'est ce qui flatte ses instincts ; le mal, ce qui les contrarie. Or, dans cette Afrique de l'ouest, où la terre généreuse livre ses plus beaux fruits en échange du moindre effort, où le climat amollissant déconseille l'action, le bonheur

consiste, pour l'indigène, à manger beaucoup, à travailler le moins possible.

Après avoir parlé, Mouzotché fait une pause. Il gifle sa cuisse piquée par un moustique, il écrase du pouce un morceau de charbon ardent sur sa pipe et reprend :

« Vous vous faites de nous, pauvres noirs, une idée médiocre. Je le sais bien, les blancs, race particulièrement chérie par *N'Zambi*, créateur et maître de toutes choses, nous sont supérieurs dans tous les arts.

Ne crois pas cependant que notre pays ait toujours été aussi misérable que tu le vois à cette heure.

Nous eûmes, autrefois, des cérémonies somptueuses, des fêtes imposantes, et il fut, je te l'assure, un temps où la gloire des armes ne nous était pas refusée.

Que n'as-tu assisté à un *n'fangaré!* Que n'as-tu vu accourir les tribus, sous la conduite de leurs *mambomas* (chefs), pour rendre hommage au roi de Loango et lui offrir des présents! L'œil le plus exercé n'eût pu les dénombrer. Il y avait surtout dans les costumes et les armes une diversité surprenante. Les uns portaient des arcs, des flèches et de larges couteaux. D'autres, complètement nus, tenaient seulement un bouclier dont ils défiaient le soleil, la pluie et la mort. D'autres enfin, plus téméraires encore, ne portaient aucune arme, se bornant à peindre leur corps de diverses couleurs, avec des figures, des serpents et d'autres monstres dont l'assemblage, déterminé par une science profonde, rend invulnérable.

C'est en cette occasion que le roi paraissait dans le véritable éclat de sa majesté. Le front ceint d'un diadème de plumes multicolores, il portait sur lui toutes les pierreries de son trésor. D'une main il tenait son bouclier, et de l'autre sa lance. Une centaine de jeunes filles choisies parmi les plus belles étaient occupées à l'éventer et à éloigner de lui la poussière que cette multitude ne manquait pas de soulever. A la droite du roi se tenait le *masâfi*, ministre du trésor et de la bouche chargé de vérifier et de recevoir les dons; à sa gauche, le *matchi n'gandan n'koulou*, chargé d'indiquer à chaque dignitaire la place qu'il devait occuper sur les nattes rangées en demi-cercle devant le trône et de veiller à ce que les *m'dongos* (esclaves) ne se mêlassent pas aux *n'foumous* (hommes libres).

Les présents reçus, on entonnait le chant sacré, qui se conserve encore dans la mémoire des anciens :

Qui pourra jamais découvrir un souverain tel que le nôtre?
Qui oserait mesurer ses forces avec les armées formidables de notre roi?
Que notre roi vive à jamais!
Que notre roi soit plus élevé, plus intangible que le soleil et les étoiles!
Que ses ennemis soient exterminés et confondus!...

Le son des instruments se mêlait aux voix des troupes, le tam-tam retentissait sous les mains vigoureuses des jeunes hommes; la mer invisible, rompant de son effort ininterrompu les sables de la côte, grondait au loin, et toute l'armée, ivre d'enthousiasme, de chaleur et de cris, donnait un simulacre de bataille. On accordait des distinctions aux vainqueurs, puis un banquet magnifique, où abondaient le mouton rôti et le vin de palme, les arachides grillées, les bananes, le manioc, terminait la fête... »

Mouzotché se tait. Il s'écoute penser.

Après un instant de méditation :

— Maintenant, conclut-il en courbant la tête sous le poids de ses souvenirs, maintenant, il paraît que les blancs sont nos maîtres. Peux-tu me dire ce qu'ils feront de nous?

— Non, mon pauvre Mouzotché, je ne sais pas.

Alors lui, moitié narquois, moitié sérieux, étend sa large main vers la plaine immense où grouille la vie :

— Qu'importe, après tout? murmure-t-il comme se parlant à lui-même; la bonne terre n'est-elle pas toujours là pour nourrir ses enfants? Et après... après, blancs comme noirs, vainqueurs et vaincus, nous n'emporterons rien avec nous. Oui, c'est dépouillé de tout que l'on entre dans le royaume d'où l'on ne revient plus...

LÉON PAQUIER.

Journal du docteur

Prosper Ménière

(MÉMOIRES ANECDOTIQUES
SUR LES SALONS DU SECOND EMPIRE)

(Suite)

21 mars 1856.

Quatre à cinq cent mille Français des deux sexes ont reçu un prospectus en faveur du *Cours familier de littérature* de M. de Lamartine. Cette feuille envoyée à tout l'univers contient l'appel le plus pressant, le plus touchant, à la pitié des amis des Lettres, des admirateurs du grand poète. Jamais on n'a tendu la main avec une expression plus poignante, jamais accents plus pathétiques n'ont ébranlé les cœurs, et si le public n'envoie pas des millions à cet illustre solliciteur, il faut désespérer de la charité humaine. Eh bien, le morceau si émouvant se terminait par ces mots : « Le mendiant vous demande l'aumône ! » Il paraît que la famille et les amis les plus intimes ont trouvé l'expression trop forte. Il y a eu de grands débats à propos de ces paroles, auxquelles tenait le poète. M. et Mme de Marcellus se sont jetés à ses pieds et ont enfin obtenu la suppression de cette phrase. Elle était vraiment superflue. L'idée est assez clairement exprimée dans vingt endroits de cette première livraison, pour se dispenser de la reproduire textuellement. Chacun voit assez la main qui se tend vers le public, décharnée, vide, attendant l'obole arrachée à la pitié.

C'est vraiment une chose terrible ! On ne comprend pas qu'un homme en vienne à ce point d'humilité; les dé-

tresses les plus grandes ne comportent pas cette abnégation de toute dignité. Il est à craindre que cet excès d'abaissement ne soit en pure perte. L'article si touchant de Jules Janin a produit cinq cents abonnés, mais la foule ne va pas rue de la Ville-l'Evêque. La pluie d'or qu'on y attendait n'y tombe pas; cette pétition suprême restera sans résultat. Les annonces absorbent une grande partie des recettes, les prospectus envoyés en nombre prodigieux coûtent fort cher. M. de Lamartine a, paraît-il, envoyé en Amérique un agent chargé de provoquer des abonnements nombreux, mais il a fallu donner trente mille francs à ce monsieur qui va travailler au succès dans le nouveau monde.

Un de nos amis, qui est allé hier rue de la Ville-l'Evêque, a trouvé toute la famille dans les larmes, consternée : Mme de Lamartine, au lit, malade; la belle Valentine, cette nièce charmante que j'ai eu l'occasion de rencontrer, abîmée de douleur. Un coup de sonnette semble toujours apporter vingt francs, mais trop souvent c'est celui d'un créancier. Comment cela finira-t-il? On sait que M. de Lamartine a eu, de son patrimoine et par des héritages successifs, plus de deux millions; les ouvrages qu'il a publiés lui en ont rapporté plus de quatre; il a reçu de ses amis au moins un million en pur don, et si l'on joint à cela tout ce qu'il a emprunté, on arrive à penser que cet homme a englouti plus de dix millions de francs. C'est un étrange problème à résoudre que celui de l'emploi de cet argent. Personne n'en sait rien, et M. de Lamartine moins que personne. On dit que son voyage en Orient lui a coûté deux millions. Mais les éditeurs racontent à qui veut l'entendre que *les Girondins* lui ont rapporté deux cent cinquante mille francs; l'*Histoire de Turquie*, presque autant; les *Méditations*, *Jocelyn* et autres poésies ont été payés des sommes énormes; *Raphaël* et quelques autres romans modernes ont coûté fort cher au libraire Perrotin... Fabuleux a été le produit de cette plume infatigable. Malgré tout il faut être indulgent au dissipateur; cette destinée si éclatante, si malheureuse, attache.

On a dit assez méchamment que M. de Lamartine était un grand Alexandre Dumas; l'un dans les nuages, l'autre dans la boue, mais tous deux frappés du même aveuglement; incapables de se conduire, jetant à tous les vents du ciel leur esprit et leur argent, dépourvus du plus vulgaire bon sens, qui consiste à savoir que deux et deux font quatre. Cela n'est pas aussi rare qu'on pourrait le penser. Ainsi Horace Vernet, il y a plus de quarante ans, achetait, moyennant soixante mille francs, une maison qu'il n'a jamais payée. Il a touché bien des centaines de mille francs depuis cette époque, mais il ne lui a jamais été loisible d'acquitter cette dette; il n'a jamais éprouvé le besoin de se débarrasser de ce fardeau; il a payé les intérêts, pas toujours, et très probablement il ne possède pas aujourd'hui un capital disponible suffisant pour éteindre cette créance qui le ronge.

Tout à l'heure, en comparant Lamartine et Dumas, il aurait été juste de tenir compte de la différence des débuts; l'un a reçu de sa famille une grande fortune, l'autre n'a pas eu un sol de patrimoine; le premier, élevé dans le luxe, n'a jamais manqué de rien; le second, enfant du hasard, a connu la misère et les privations. Les premiers vingt francs qu'il a empruntés, il les doit sans doute encore; il les devra toujours. La récolte abondante qu'il a faite a été dispersée par le vent du caprice, semblable à la paille qu'oublie le moissonneur dans un coin du champ qu'il vient de faucher. Inutile de dire que ces sortes de caractères ne sont pas exclusivement caractères de littérateurs. Je connais des médecins, des avocats, logés à pareille enseigne, favorisés du public, gorgés d'or, et qui trouvent moyen de vivre couverts de dettes; insoucieux de l'avenir, prodigues du temps, de la renommée, ne comptant jamais, comme si le Pactole ne pouvait cesser de couler chez eux, pour eux.

Médisances :

Madeleine Brohan, si belle et si charmante, et dont les débuts au Théâtre-Français ont été si brillants, a

voulu se marier, ce qui n'est pas un crime assurément. Mais elle a eu le tort de se mal marier, et aujourd'hui, après des scènes violentes, elle est dans un couvent. Un gros procès en séparation va initier le public à des détails d'intérieur peu édifiants.

23 mars 1856.

Recueilli quelques notes aujourd'hui sur le Congrès dont tout le monde parle (1).

Il comprend d'abord un personnage fort incommode, lord Cowley, l'ambassadeur ordinaire de la reine Victoria. Il lui a été adjoint lord Clarendon, ministre des affaires étrangères de son pays. Lord Cowley, presque annihilé par cette adjonction, a témoigné de l'humeur; il a soulevé bien des questions de préséance; il a pointillé sur l'étiquette, et l'on a eu bien de la peine à lui assigner sa place légitime et sa part d'influence dans les délibérations du Congrès. Mais les deux principaux membres de cette assemblée sont le comte Orloff et le comte Buol : l'un envoyé de Saint-Pétersbourg et l'autre de Vienne. Ces messieurs sont en hostilité permanente; il y a entre eux un perpétuel échange de mauvais procédés, de récriminations aigres, de réticences presque injurieuses. Aussi le président du Congrès, M. Walewski, a-t-il fort à faire pour les tenir l'un et l'autre dans des rapports convenables. Tout récemment, M. Orloff a été fort irrité et sur le point de demander ses passeports pour quitter Paris. M. Buol a soulevé un incident à propos des forteresses de la ligne du Caucase, dont il voulait la démolition. Cette affaire a failli brouiller les cartes. C'est bien assez de raser le fort de Nicolas, grand crève-cœur pour la Russie. Aussi M. Orloff a-t-il fait une sortie terrible contre le plénipotentiaire autrichien. Il faut savoir que, depuis son arrivée à Paris, M. Orloff ne s'est pas présenté chez la princesse de Liéven, par la raison que cette dame et M. de Kisseleff sont les vraies causes de la guerre avec

(1) Le Congrès de Paris où furent réglées les questions qui avaient provoqué la guerre de Crimée.

la Russie. L'empereur Nicolas recevait de ces deux personnes des rapports tels qu'il a marché en avant contre la Turquie.

Mme de Liéven prétendait que notre maître était incapable de faire la guerre, qu'il serait assassiné, et qu'il n'y avait rien à craindre de notre côté. En conséquence, le tsar a poussé sa pointe, et l'on sait le reste. La cour de Saint-Pétersbourg est fort irritée contre les anciens conseillers intimes de Nicolas. Aussi M. Orloff tient-il rigueur à la vieille Egérie de M. Guizot. D'un autre côté, M. le comte Buol fait la cour la plus assidue à Mme de Liéven, il voit tous les jours M. Guizot et c'est une cause nouvelle de dissidence violente entre les deux ennemis politiques. Quand donc M. Buol a élevé la prétention de démolir les forts du Caucase, le plénipotentiaire russe a bondi comme un lion, il a voulu quitter Paris, et l'empereur, averti par M. Walewski, a eu beaucoup de peine à retenir le Moscovite blessé.

Tout récemment, chez le garde des sceaux, ces deux personnages se sont trouvés nez à nez, l'un sortant, l'autre entrant. M. Buol s'est coiffé en enfonçant son tricorne jusqu'aux yeux et regardant de travers le Russe, qui s'est borné à hausser les épaules avec un air de pitié. Voilà tout ce que je sais sur le Congrès.

28 mars 1856.

Il me revient un souvenir concernant M. Pasquier. Ayant exposé sa théorie sur les changements d'opinion, il a dit : « Après la destruction du Parlement, en 1790, je restai loin de tout emploi jusqu'en 1806. On me poussa vers les affaires, je ne m'y sentais pas porté; cependant les offres que l'on me faisait étaient séduisantes, et je cédai. Je tenais beaucoup à l'ancien régime; mais enfin seize ans de retraite, cela pouvait compter, et, en acceptant un emploi dans un ordre politique tout nouveau, j'avais l'assentiment de tout le monde et de ma conscience. Depuis, les diverses révolutions ont toujours eu entre elles un certain degré de parenté. Il ne s'agissait pas d'un système absolument

neuf, excepté en 1848. Par conséquent, les hommes politiques pouvaient passer de l'un à l'autre sans grande difficulté, quand ils ne se trouvaient pas dans les deux catégories que j'ai indiquées. »

31 mars 1856.

Ainsi le canon est devenu muet, et c'est tant mieux, car il a fait assez de sourds; ainsi la guerre cruelle va céder la place aux arts de la paix, et la vie des hommes ne sera plus sacrifiée aux vanités des puissants de la terre.

Le 30 mars 1856 est un jour mémorable, et, qui le croirait? l'empereur avait oublié ce que rappelle ce quantième. Le 30 mars 1814, Paris capitulait, l'armée ennemie était au cœur de la France, les alliés étaient sur le point de défiler sur les boulevards. Quel changement singulier! Les mêmes vainqueurs d'autrefois viennent presque demander la paix au vainqueur d'aujourd'hui. La revanche est complète et la France actuelle porte haut une tête qu'humilia si fort autrefois l'Europe coalisée.

Hier matin, au déjeuner, l'empereur annonçait à M. Dubois que la paix allait être signée par le Congrès. Le docteur fit observer quel anniversaire était le 30 mars, et l'empereur avoua qu'il ne s'en était pas souvenu. Mme Dubois, que j'ai vue dans l'après-midi, m'a montré un biscaïen recueilli vers la barrière de Clichy par le vieux père Dubois. Sur ce projectile, on a fait graver une inscription commémorative.

Le canon a retenti hier, mais en signe de réjouissance. On a mis des drapeaux partout, et, le soir, l'illumination a été splendide. Evidemment, le public y mettait de la bonne volonté. Ces sortes de questions, toutes gouvernementales qu'elles soient, appartenant à la haute politique, ont un côté très populaire. C'est la nation qui fournit les hommes. Aussi chacun manifeste son opinion, comme s'il s'agissait d'une affaire personnelle.

La ville était très animée hier. Je me suis promené,

j'ai flâné par ce beau soleil; j'étais curieux de voir comment on accueillait la grande nouvelle. Les ministres l'avaient annoncée samedi au Sénat et au Corps législatif, et, ce soir, au Théâtre-Lyrique, où j'étais allé voir *la Fanchonnette*, chacun s'entretenait de ce dénouement si désiré. L'opéra-comique m'a beaucoup amusé. La veille, j'étais allé entendre la première représentation de *Cervantes;* succès médiocre.

8 avril 1856.

M. Ary Scheffer, peintre éminent, est un de ces esprits rêveurs que l'on comprend et que l'on aime. Il suffit de voir ses tableaux pour deviner son caractère dominant : une tristesse douce et passionnée, une concentration d'idées profondes et graves, une sorte d'aspiration vers l'infini. Ami intime de la famille du roi Louis-Philippe, il avait donné tous ses soins à l'éducation artistique de la princesse Marie, et quand, plus tard, la reine, frappée dans ce qu'elle avait de plus cher, demandait des consolations à tout ce qu'il y a de grand et de bon ici-bas et là-haut, Ary Scheffer fit pour cette infortunée reine des tableaux où son génie a brillé d'un éclat sans pareil. Eh bien, ce même homme qui a le pouvoir de s'abstraire dans une méditation extatique possède à un haut point la verve plaisante et sarcastique de certains artistes; il est moqueur achevé. Il saisit les ridicules avec un talent admirable; il raconte avec un entrain charmant de petites scènes dont le mérite principal est dans le geste, dans l'accent, dans cet air de visage qui anime le récit et lui donne son véritable cachet.

Mais il faut, pour jouir d'Ary Scheffer, bien des circonstances favorables : une société choisie, des intimes ou des familiers. Encore, dans ce cercle, ne doit-il se rencontrer aucun personnage qui déplaise à l'artiste, car alors il est muet comme une carpe. Si tout est propice, le caractère se développe, la gaieté interne vient effleurer la peau, l'œil prend sa petite flamme, feu follet qui se promène entre les cils rapprochés par le

rire, et alors les plus drôles histoires coulent de source.

— M. Delacroix, un de ses amis et le favori des amateurs de couleur, un peintre fantaisiste, mais puissant, hardi novateur en effets de lumière, en dessin tourmenté, M. Delacroix est encore un de ces hommes doués d'une rare intelligence qu'on a du plaisir à voir et à entendre. Au temps de leur jeunesse, c'est-à-dire vers les derniers temps de la Restauration, A. Scheffer et Delacroix, tous deux en proie à cette fièvre de libéralisme qui agitait les esprits, rêvaient la liberté, conspiraient plus ou moins sourdement et se faisaient affilier à ces ventes du carbonarisme qui inquiétaient si fort le pouvoir royal. Tout ce qui était jeune, tout homme occupé d'arts, de science, de professions libérales, se lançait dans l'opposition; on se faisait franc-maçon, carbonaro; on jurait haine aux tyrans, on promettait d'obéir aveuglément aux comités directeurs, qui prescrivaient de sanglants sacrifices. Les hommes placés à la tête de ces sociétés secrètes ont fait à leur profit la révolution de 1830; ils sont arrivés au pouvoir sous le roi Louis-Philippe.

Mais me voici bien loin de M. Delacroix. Vers 1828, le susdit était affilié à une société de carbonari. Il arriva un jour que la *vente* (on nomme ainsi le comité directeur) donna ordre au n° 37 de partir immédiatement pour La Rochelle afin de poignarder je ne sais quel personnage accusé de royalisme. M. Delacroix était précisément ce fameux numéro, et quand son Frère vint lui annoncer la nouvelle de cet ordre impérieux, le carbonaro, tout ébahi, se sentit défaillir et donna les preuves les moins équivoques de l'horreur que lui causait cette mission sanguinaire. «Ah! mais pardon, gémissait-il, je suis fait pour peindre les *belles* actions et non pour les commettre!» Il fallut renoncer à cette grande occasion de montrer son héroïsme. Mais les Frères et amis remplacèrent le défaillant, qui fut seulement tenu de mettre en gage son argenterie, sa montre, etc., afin de donner quelque argent à ceux qui devaient le remplacer. Notez que la victime de ces anthropophages vit encore et n'eut rien à démêler avec

la sainte vehme. M. Ary Scheffer, racontant cette tragique aventure en présence de ce bon Delacroix, est fort amusant.

19 avril 1856.

Béranger, le poète, est une figure intéressante à étudier. Peu d'hommes de notre époque étant aussi populaires, les détails intimes qui le concernent ont de la valeur. Les biographes sauront bien trouver l'histoire de sa vie publique, la date de ses publications, le nombre infini d'éditions achetées par la foule attentive; mais les faits qui se rapportent plus particulièrement à sa vie privée, à son caractère, à ses mœurs, ceux-là sont bons à recueillir. Or, hier soir, j'ai pu causer longtemps avec un homme qui connaît M. Béranger depuis plus de vingt ans, qui a, comme on dit, ses grandes et petites entrées chez le poète et qui sait mieux que personne le juger justement, avec preuves à l'appui. J'ai donc voulu consigner ici ces détails, qui me paraissent dignes d'intérêt.

M. Béranger a longtemps habité Passy. C'est là qu'il s'est lié d'amitié avec le maire de cette grande commune de la banlieue, M. Frédéric Possoz, un de ces hommes de bien que tout le monde aime, estime; un de ces caractères obligeants, droits, affectueux, que chacun connaît et apprécie. Depuis plus de vingt ans, M. Possoz, dans ses fonctions de maire et de membre du conseil général de la Seine, a rendu d'immenses services à Passy et à ses habitants. Il a subi, comme tant d'autres fonctionnaires publics, les vicissitudes de la politique; mais personne n'a cessé de rendre justice à ses qualités éminentes, à son esprit de justice, à son désintéressement, et les plus solides amitiés lui sont restées, après comme avant les périls de 1848.

Quand M. Béranger vint habiter Passy, les premiers rapports qui s'établirent entre lui et le maire le furent à l'occasion du bal des pauvres que la commune donne chaque année. On se présenta chez le poète pour obtenir sa souscription; il donna dix francs; mais le lende-

main il se présenta chez le maire et le pria d'accepter cinquante francs. Un peu plus tard, au commencement de l'hiver, il pria M. Possoz de l'inscrire pour cinquante francs par mois, afin de secourir les personnes malheureuses non inscrites au bureau de charité. M. Possoz s'aperçut bientôt que le poète n'en continuait pas moins de donner, même à ceux que le maire secourait. Celui-ci s'en plaignit, en lui faisant observer le double emploi, mais Béranger lui dit qu'il était impossible de résister à l'aspect de tant de souffrances. Et notez que cet homme excellent mettait comme condition expresse à ses dons qu'on les tiendrait secrets.

Il lui arriva un jour, après des pertes d'argent assez considérables, de se trouver forcé de restreindre ses dépenses, de quitter Paris, Passy, et d'aller chercher en province une vie plus économique. Il se rendit à Tours, où il trouva ce qu'il lui fallait. En apprenant cette nouvelle, un honorable habitant de Passy, M. le comte de Las-Cases, vint trouver Possoz et le pria d'offrir, de sa part, à Béranger une somme assez considérable. Le cher maire entreprit cette négociation, la mena avec tous les ménagements possibles, mais sans succès, bien que le poète se montrât fort touché de la générosité de M. de Las-Cases. Pendant qu'il vivait à Tours dans cette obscurité volontaire, un Polonais, père d'une nombreuse famille, sollicita sa pitié et en obtint des secours assez importants, et quand le poète revint à Paris, le Polonais et ses six enfants déménagèrent bien vite et suivirent le bienfaiteur. Celui-ci, fort embarrassé, s'adressa à un homme assez puissant pour l'aider à les soutenir. Le père reçut un emploi, qui fit vivre cette smalah. On pourrait raconter bien des traits de ce genre.

A cette époque déjà si loin de nous, il y avait une feuille de l'opposition — j'ai oublié son nom — rédigée par un publiciste à grand fracas, M. Cauchois-Lemaire (1). L'autorité ayant défendu de vendre ce

(1) Cauchois-Lemaire, qui mourut en 1861, à l'âge de soixante-douze ans, dirigea, sous la Restauration, plusieurs journaux : d'a-

journal sur la voie publique, il arriva ceci : un matin, le journal paraît avec un article dans lequel on reproche au maire de Passy d'avoir fait arrêter un des porteurs de la feuille et de l'avoir livré aux gendarmes après des violences, etc. L'article est envoyé à Possoz, qui, furieux, se rend au bureau, fait passer sa carte à M. Cauchois-Lemaire en disant que, quand on savait insulter, il fallait savoir répondre, etc. Propos violents, présage de duel... Enfin, le rédacteur arrive et montre à Possoz un article dans lequel il rétracte son accusation. « Vous le voyez, monsieur, le mal va être réparé... Je n'ai pas attendu votre réclamation... J'ai reçu de Béranger la lettre que voici : « Mon cher ami, « j'apprends que tu as attaqué M. Possoz, maire de « Passy. Je ne sais à quel sujet; je n'ai pas lu ton « article; je n'ai pas vu M. Possoz. Mais je te prie de « démentir tout ce que tu as pu dire de mal sur lui. « Je réponds personnellement de M. Possoz, il est inca- « pable de rien faire qui puisse lui attirer un repro- « che, etc. » L'affaire est dès lors terminée, la satisfaction complète. Possoz, courant chez Béranger, veut le remercier de son intervention. « Ne me remerciez pas, c'est à Cauchois-Lemaire que j'ai rendu service. »

En vieillissant, Béranger n'a plus voulu avoir de ménage, il a songé à se mettre dans une maison de santé, afin de ne plus s'occuper de ces détails d'intérieur fatigants pour lui et plus encore pour la dame

bord le *Journal de la Littérature et des Arts*, dont il fit *le Nain jaune;* puis les *Fantaisies,* et enfin, sous un nom d'emprunt, le *Journal des Arts et de la Politique.* Trois feuilles d'opposition hardie, qui furent vite supprimées. La vivacité de sa polémique attira même à Cauchois-Lemaire une menace de poursuites judiciaires qui le détermina à passer la frontière. Hors de France, l'ardeur de sa plume inquiéta le gouvernement des Pays-Bas, où il se réfugia. Il rentra en France, mais sans désarmer. Il encourut bientôt deux condamnations successives à l'emprisonnement. Inutile de dire qu'il fut de ceux qui protestèrent contre les ordonnances de 1830. Louis-Philippe lui offrit une pension de six mille francs, qu'il refusa, sans doute pour se réserver la liberté d'attaquer le nouveau régime ; — à quoi il ne manqua, dans *le Bon Sens,* dont il devint rédacteur en chef. Il mourut cependant fonctionnaire de la monarchie de Juillet, chef de section aux Archives royales.

qui lui sert de compagne assidue. Elle a bien soixante-douze à soixante-quinze ans; tout juste l'âge du poète. Aussi se placèrent-ils l'un et l'autre dans une maison de ce genre, qui se trouvait avenue de Chateaubriand, en haut des Champs-Elysées. L'établissement, n'ayant pas prospéré, fut transporté rue d'Enfer, et le vieux couple se laissa déménager avec le mobilier. Mais il ne put s'accommoder longtemps du régime, et aujourd'hui M. Béranger habite rue de Vendôme, n° 5, au Marais. Et comme, tout récemment, je ne sais quel journal littéraire a cru devoir critiquer la vie privée du poète, celui-ci a répondu par la voie de la presse que, quand de vieux amis comptaient, à eux deux, cent cinquante ans (la dame se nomme Judith), on devait bien leur accorder la faveur de se consoler mutuellement des ennuis de la vieillesse et ne pas leur envier le peu de plaisir qu'il leur restait à goûter.

— On m'a raconté une visite faite au poète par Mgr l'archevêque de Paris. Le prélat fut reçu avec une extrême déférence. Il dit à Béranger : « J'ai lu vos chansons. — Quoi, toutes, Monseigneur? — Je les ai lues, vous dis-je. — J'espère que vous en aurez passé quelques-unes; il y en a sur lesquelles il faut jeter un coin du manteau. » Et comme il y avait sur la cheminée un buste de Lamennais, le prélat le regardait toujours. Béranger lui dit : « Ah! Monseigneur, si vous saviez tout ce que j'ai fait pour le ramener dans la bonne voie! — Vous, Béranger? Hélas! vous n'avez pas fait autant que moi, et vous n'avez pas mieux réussi! — Monseigneur, c'était un homme à l'esprit guerroyant. Si l'on eût attaqué la religion, il l'eût défendue; mais son caractère belliqueux l'a armé contre vous uniquement par besoin de combattre. »

Un jour, l'Académie française eut la pensée de donner un de ses fauteuils à Béranger. Mais l'usage veut qu'on demande cette place, que l'on fasse des visites aux trente-neuf immortels. Or, jamais notre poète n'eût pu se résoudre à cette formalité. On lui proposa de déclarer seulement qu'il accepterait; on voulait bien le dispenser de toute autre démarche. Il refusa néanmoins

avec autant de bonhomie que de finesse, et les académiciens qui avaient eu cette pensée échouèrent complètement.

Son principal éditeur, Perrotin, un excellent homme, fort délicat, très généreux, fait au poète une sorte de pension viagère qui suffit à ses besoins et assure à sa vieillesse une existence tranquille. M. Béranger le dit à qui veut l'entendre; la reconnaissance ne pèse pas à sa belle âme. J'ai une lettre écrite de Tours par le poète à son cher libraire, dans laquelle il parle de la générosité filiale de celui-ci.

— J'ai vu dernièrement un missionnaire français qui catéchise dans l'île de la Trinidad, colonie anglaise. Il dit que les catholiques romains et les protestants vivent là-bas en bonne intelligence; les premiers reçoivent même un subside de la reine d'Angleterre. La tolérance est parfaite entre ces messieurs qui évangélisent concurremment les peuples de cette île et du continent voisin. Nous ne nous entendons pas si bien que cela en France. Nous nous anathématisons mutuellement, comme au dix-septième siècle, et je ne vois pas que nous ayons fait le moindre progrès en charité. Les hommes croient-ils vraiment être frères?

(A suivre.)

Pour arriver au bonheur

(ROMAN)

(Suite et fin)

M. Reval était chez lui. «Que pouvait bien lui vouloir Madeleine de si bonne heure?...»

Il interrogea Marion :

— Comment, ma pauvre Marion, vous courez Paris le soir ! Je ne vous savais pas si courageuse...

— On est courageuse quand il faut, répondit la vieille. Mademoiselle voulait être sûre que monsieur viendrait.

— Enfin, qu'est-ce qu'il y a ?

— Je ne sais pas, répondit Marion, avec un sourire discret.

— Oui, toujours muette comme la tombe, vous auriez peut-être mieux fait d'être un peu plus bavarde avec nous, dit M. Reval moitié fâché.

— Possible, monsieur, mais c'est pas mon affaire, j'ai juré à mademoiselle de ne rien dire et je ne sais rien.

— Bien entendu, dit M. Reval affectueusement, vous êtes une brave femme tout de même. Vous direz à Madeleine qu'elle peut compter sur moi, je serai à son rendez-vous.

Marion se rendit alors chez Robert. Elle y allait souvent, aimant à mettre de l'ordre dans les tiroirs de l'officier, à visiter son linge comme au temps où il était enfant. Le valet de chambre lui ouvrit, elle entra directement au salon; le jeune homme devant la cheminée brûlait des papiers.

— Comment !... c'est toi, Marion, dit Robert surpris et presque effrayé. Est-ce qu'il y a quelque chose de nouveau à la maison ?

— Non, monsieur Robert, mademoiselle m'a chargée de vous porter ceci.

— Ah ! bien, dit Robert un peu troublé.

La vieille femme éclata en sanglots.

— Allons bon, te voilà encore à pleurer, dit Robert avec une brusquerie voulue. Chaque fois que je pars, on dirait que tu m'accompagnes au cimetière. Tu ne peux pas être plus raisonnable, à ton âge ?

— Non, monsieur Robert, cette fois, c'est parce que je suis heureuse, au contraire, dit Marion souriant dans ses larmes.

— Heureuse ?... Et de quoi ? Il y a longtemps que ça ne t'est arrivé.

— Ah ! voilà... vous ne savez pas comme je vous aime tous les deux, moi, exclama Marion avec tout son cœur. Je vous ai vus naître, vous êtes mes enfants, je n'ai pas autre chose dans ce monde. Et je ne suis pas si bête que j'en ai l'air. Bonne sainte Vierge, je sais tout, moi... notre Madeleine, elle vous aime encore plus que vous ne l'aimez, allez...

— Comment ! Que dis-tu ? exclama Robert en se levant brusquement et en prenant les mains de Marion... Tu sais, toi ?...

— Mais oui... Et cet autre ? Ce que je me suis retenue pour ne pas lui arracher les yeux quand il faisait l'aimable avant le mariage ! Il me semblait qu'il allait nous la voler. Je me disais, moi : « C'est Robert qui devrait être là. » Mais la pauvre Marion ne compte pas ; une vieille radoteuse, et voilà tout.

— Non, Marion, non, dit Robert affectueusement, nous savons bien que tu nous aimes tous... Calme-toi, ajouta-t-il tristement ; que veux-tu ?... c'est fait.

— Mais non...

— Comment ?

— Mademoiselle m'a dit : « Porte ça à Robert ; demain je serai vengée de M. de Tarieux. » Et quand mademoiselle dit quelque chose, vous savez...

— Qu'est-ce que c'est donc, interrompit Robert en ouvrant la lettre de Madeleine.

— Je vous laisse, monsieur Robert. Bonne chance, dit Marion en se retirant.

Robert, le billet de Madeleine à la main, ne pouvait se décider à lire, ses pensées se perdaient. «Elle vous aime plus que vous ne l'aimez...» Comme les apparences trompent!... Puis il lut et comprit. Il déchira vivement le paquet soigneusement cacheté, prit le cahier portant le n° 1 et, accoudé sur son bureau, la tête dans les mains, parcourut avidement ces pages d'une écriture qu'il connaissait si bien.

Il n'est pas de jouissance plus intense que la certitude de savoir l'exact sentiment de la femme que l'on aime. Dans les protestations et les serments il y a toujours une part d'ivresse, un mot attire d'autres mots, les expressions dépassent la pensée. Après, sur la réflexion, on peut croire avoir vu des teintes trop vives, des couleurs trop brillantes, parfois même on doute. Au contraire, lorsqu'on a sous les yeux, en blanc et noir, l'expression même de ces serments et de ces tendresses, qu'on peut les lire et relire vingt fois, les quitter et les retrouver, ils semblent plus vifs, plus vrais encore. Lettre d'amour peut être mortel poison ou liqueur divine.

Il serait impossible de décrire les sensations par lesquelles passa Robert à la lecture du journal de Madeleine. Il la retrouvait là tout entière, dans l'intimité de son être, plus elle-même; non comme il la voyait chaque jour, mais comme son imagination la lui faisait voir. C'était son rêve matérialisé; il constatait ce raffinement de cœur et de sentiment qu'il avait accordé à Madeleine, sans en rien savoir... Et à chaque page il lisait son nom et encore son nom, où aboutissaient tous les actes, toutes les pensées. Elle l'aimait, sans le savoir, depuis sa plus tendre enfance. Il pouvait suivre, par le détail, la progression du sentiment à mesure que l'enfant devenait une jeune fille, et la jeune fille une femme. Il trouvait mille faits de leurs premiers ans, que sa mémoire, à lui, conservait précieusement; de mi-

nuscules incidents auxquels il avait attaché une si grande importance, des détails de jeunesse si heureuse. Ces souvenirs, il croyait les posséder seul : il les lisait dans le journal de Madeleine, tous enveloppés dans une infinie tendresse, ce merveilleux voile fait d'amour vierge, donnant à tout cette teinte d'indéfinissable beauté qui pénètre par les yeux jusqu'au plus profond de l'être. Avec quelles délices il se laissait envahir par cette évocation du passé!... Ce fut d'abord le ciel tout bleu.

Bientôt, hélas! un nuage vint l'obscurcir. «Elle vivait, pensa Robert, d'un seul amour... et les lois de ce monde ont pu la donner à un autre!...»

Lorsqu'il arriva aux feuillets relatant le mariage, Robert ne put dominer sa douleur. Après... il compta vingt pages blanches; aucune n'était pour lui d'un intérêt plus poignant. «Que s'était-il passé alors?» Il ne voulait pas y penser, et se prit à relire des notes plus anciennes, celles claires, lumineuses, où brillait un pur soleil... Malgré lui il arriva une seconde fois à ces pages blanches que son imagination meurtrie se refusait à remplir. Et de longues heures il n'eut pas le courage de continuer. Là était le fait brutal que le mystère ne pouvait parvenir à cacher.

Puis, à sa grande surprise, quand ses regards troublés se décidèrent à aller plus loin, il ne trouva pas une allusion au passé, pas un regret exprimé, rien.

Les détails de son arrivée étaient minutieusement racontés. Elle l'avait revu, son chagrin s'était fondu, son amour s'exhalait en un chant de triomphe transformé un jour en extase. Oh!... ces pages d'amour vrai où l'âme déborde, où l'émotion est à la fois douce, pénétrante, joyeuse; où les passions humaines se divinisent; ces pages d'un hymne d'allégresse, que la femme folle de son cœur sait mieux écrire que le plus habile poète!...

Madeleine racontait ce qu'il avait dit, ce qu'il avait fait; tout était pour elle matière à joie nouvelle. Pas un moment d'hésitation, pas la moindre trace de lassitude, une confiance absolue dans l'amour lui-même,

une quiétude complète, coupée seulement de préoccupations au sujet de «l'aimé». Plus loin, des exclamations de dévouement : «Etait-elle digne de lui?...» «Que pouvait-elle faire pour lui?» Lui, rien que lui toujours lui.

«Je l'ai accusée de froideur, pensait Robert tristement, suis-je assez coupable!... Oui, la vieille Marion a raison, son amour vaut mieux que le mien...»

La nuit entière, sans penser au repos, Robert resta en communion d'âme avec Madeleine, feuilletant à loisir ses années passées, qui toutes lui appartenaient. A chaque ligne, il se voyait vénéré presque à l'égal d'une divinité. Malheureusement parfois il retombait aussi sur le vide de ces vingt pages qui l'emplissaient d'angoisses...

La lampe s'était éteinte faute d'huile, les dernières bougies jetaient tristement leur dernière flamme, lorsque le jour passa à travers les rideaux. Robert ouvrit toute grande la fenêtre et aspira à pleins poumons la fraîcheur des premières heures du matin; il resta là, le regard perdu dans un horizon lointain, et ses yeux vinrent à fixer la charrette d'un maraîcher passant au tournant de la rue; après, il s'intéressa à deux femmes qui, d'un mouvement mécanique, faisaient aller et venir leur balai à long manche sur les trottoirs secs. Couvertes de haillons, un mouchoir de couleur sur la tête, elles semblaient misérables. Pourquoi Robert prit-il deux pièces d'or qu'il plia dans un papier et laissa tomber aux pieds de ces femmes, lorsqu'elles passèrent sous sa fenêtre?...

Il revint au journal de Madeleine, la tête rafraîchie, l'esprit plus libre. Dans un moment il saurait tout... son supplice serait fini; elle-même lui dirait ces choses... qu'il savait déjà; elle-même raconterait ces heures qui avaient appartenu à M. de Tarieux; elle-même bâtirait de ses mains cette barrière qui les séparerait à jamais... Ni lui ni elle ne pourraient oublier.

Le temps passait... Robert enferma précieusement les cahiers écrits par Madeleine; ils seraient pour lui dans ses lointains voyages son bréviaire d'amour. Pour

réparer les fatigues de la nuit, il prit un bain d'eau glacée et fit une toilette minutieuse, puis il sortit. A son premier pas dans la rue, il eut un léger éblouissement; il avait vécu en quelques heures un monde nouveau, un amas de sensations violentes. Peu à peu, il redevenait lui-même; il marchait frais et dispos, la tête haute, le corps droit, ayant pris sur son banc de quart l'habitude de perdre bien des nuits.

— Alors, vous ne savez pas pourquoi Madeleine m'a demandé de venir? disait M. Reval à la comtesse quand Robert entra.

— Te voilà, toi aussi, dit Mme d'Antignac gaiement en embrassant son fils.

— Où est Madeleine, demanda Robert?

— Est-ce que vous avez un rendez-vous? dit en riant M. Reval. Les femmes n'en font jamais d'autres. Nous sommes convoqués pour la même heure, c'est un meeting.

— Non, dit Madeleine, qui arrivait en ce moment, un conseil de famille seulement.

Personne n'osa répondre, tant la jeune femme semblait grave et solennelle. Tous comprirent qu'un sérieux événement se préparait. Madeleine, pâle, les yeux brûlants, avait dans la voix une assurance bien extraordinaire pour elle.

— Qu'est-ce donc?... dit la comtesse effrayée.

— Je vais vous le dire... asseyez-vous tous les trois, j'ai à vous parler un peu longuement.

Après une minute d'un silence troublant, Madeleine continua d'une voix ferme :

— Je me trouve dans des circonstances exceptionnelles, et j'ai voulu vous les expliquer, vous demander conseil.

Robert savait seul ce dont il s'agissait; il tremblait maintenant, craignant ces détails qu'il voulait depuis si longtemps.

— Ma chère mère, vous avez eu un grand chagrin, cela est vrai, vous avez été veuve, mais la vie ne vous a peut-être jamais imposé un moment très difficile,

vous a laissé ignorer ces obstacles qui ne peuvent se briser. Vous, mon cher cousin, continua-t-elle en s'adressant à M. Reval, vous avez eu l'heureux privilège d'une raison assez solide pour pouvoir envisager chaque chose sous son côté pratique et utilitaire, vous avez donc cru que mon malheur était du nombre de ceux qu'un remède peut guérir. Vous avez cherché ce remède, — ne vous en défendez pas, je le sais, et même je vous en remercie. — Vous aurez donc peut-être tous deux de la peine à me comprendre; aussi, ma bonne mère, mon cher cousin, pour m'accuser de faiblesse et d'exagération, veuillez attendre...

Certes, je ne suis pas coupable de mon mariage, — ni vous non plus, je m'empresse de le dire, vous pensiez bien faire, — cependant, dans la brusque séparation qui a suivi, vous avez été disposé à me blâmer. M. de Tarieux, puisqu'il faut prononcer son nom, en cherchant à provoquer une réconciliation, augmente même l'apparence de mes torts. J'étais prête à me laisser accuser, j'avais ma conscience pour moi. Mais, continua la jeune femme à voix plus basse et en rougissant, je ne pouvais pas. Il faut me pardonner, ma mère, j'ai pour vous un secret.

— Quel secret ?...

— J'aime Robert...

— Pauvres enfants, murmura la comtesse en serrant Madeleine dans ses bras.

M. Reval regardait Robert, qui baissait la tête.

— Laissez-moi aller jusqu'au bout, dit Madeleine en se dégageant de l'étreinte maternelle.

D'une voix ferme, mais les yeux obstinément fixés par terre, elle raconta son calvaire :

— Les choses ont changé. M. de Tarieux a cherché à se rapprocher de moi, à vous faire croire qu'un jour je pourrais revenir à lui. Robert l'aurait su, en aurait souffert cruellement ; je ne peux me résigner à cela. Il m'a donc paru nécessaire que vous sachiez tout. Malgré ma honte, malgré mes répugnances, je me suis résignée à vous dire ce que je m'étais juré de ne jamais révéler à personne.

Vous vous souvenez de mon mariage, du jour de la cérémonie... M. de Tarieux avait été correct, je le reconnais. Moi, j'ai pu remuer, parler ; de fait, je n'existais plus, l'événement m'avait absorbée à ce point de me transformer en une machine sans pensées... Plusieurs jours avant, j'avais pris de bonnes résolutions, je voulais être la digne femme de celui qui me donnait son nom... j'étais si habituée à me laisser conduire... Nous sommes partis de Paris pour Fontainebleau; ici tous les souvenirs me sont présents, je n'ai pas oublié le détail d'une minute.

Jusqu'à ce moment, Robert avait fait bonne contenance. A ces mots, il se renversa dans son fauteuil et ferma les yeux.

— M. de Tarieux, continua Madeleine, fut pendant le voyage très empressé. « Vous devez être fatiguée, » me dit-il en dépliant une couverture pour me faire un coussin. Il s'assit auprès de moi, me parla de notre mariage, de la cérémonie religieuse. Il avait remarqué toutes les personnes présentes, me cita des noms, fit même des observations sur certaines toilettes. J'admirais son sang-froid, répondant par oui et non; au fond, ne me trouvant pas à l'aise et surtout pensant à vous trois... Nous arrivâmes à Fontainebleau; nous nous rendîmes à l'hôtel où M. de Tarieux avait arrêté deux chambres. Il fit porter dans l'une mes bagages et m'engagea à réparer ma toilette avant de descendre à la salle à manger. Il ouvrit lui-même mon beau nécessaire de voyage, qui servait pour la première fois, puis se retira; un moment après, il vint me chercher pour dîner. Nous étions assis seuls à une petite table dans la salle commune, M. de Tarieux fit tous les frais de la conversation. Je ne pouvais m'empêcher de trouver extraordinaire son aisance, sa tranquillité, et je me jugeais bête, ridicule; mais c'était plus fort que moi, jamais mon mari ne m'avait paru autant un indifférent, un étranger, presque un inconnu.

M. de Tarieux fit servir plusieurs plats décorés de noms bizarres, ouvrir plusieurs bouteilles aux étiquettes variées; il m'eût été impossible de faire passer

une goutte d'eau dans ma gorge. Mon trouble augmentait à chaque minute; il me venait même comme une révolte. Eh quoi, c'était donc là le mariage?... Une voix criait au fond de mon cœur : « Mais cet homme, tu ne le connais pas, il n'est rien pour toi... » J'avais peur.

Après le dîner, M. de Tarieux me demanda l'autorisation de fumer un cigare. Je me rendais compte que son impression ne pouvait guère être bonne, je ne trouvais rien à lui répondre. Cependant, il ne semblait pas s'en apercevoir. A huit heures et demie, il me dit : « Je pense que vous devez être fatiguée, après une pareille journée; quand vous aurez envie de vous retirer, ne vous gênez pas. » Je profitai de l'offre et lui dis adieu. Il me tendit la main, elle me donna une impression de froid. La femme de chambre de l'hôtel vint m'offrir ses services, je n'osai pas les refuser; elle ouvrit mes malles, prépara mon lit et m'aida à passer un peignoir. Restée seule dans ma chambre, je fus prise d'épouvante, comme dans l'attente d'une catastrophe. Je ne pouvais bouger du siège sur lequel j'étais assise. La pièce était grande et, malgré les deux candélabres allumés, les coins étaient sombres; je me sentais toute petite, je tremblais. Ah! je me souviens de ces heures, continua Madeleine en frissonnant; la pendule était arrêtée, je n'avais pas de montre, mais j'entendais chaque quart d'heure sonner à une horloge voisine. Une multitude de pensées m'assiégeaient, pensées confuses, indistinctes, troublées. Comme je regrettais la maison, ma chambre de jeune fille!... Peu à peu, tous les bruits de l'hôtel avaient cessé; on n'entendait plus les pas assourdis par le tapis des corridors, ni les portes s'ouvrir et se fermer. J'étais toujours à la même place, prise de terreurs folles. Je me souviens avoir entendu sonner trois heures, mes yeux étaient encore ouverts. Enfin, probablement brisée par l'émotion et la longueur du jour, je m'endormis...

Un coup frappé à ma porte me réveilla. Il faisait grand soleil, un instant je n'eus pas conscience de l'endroit où j'étais; on frappa de nouveau; je répondis

machinalement : « Entrez. » Ce fut Marion qui se précipita dans la chambre. Avec quel plaisir je la serrai dans mes bras; elle avait pris à Paris le premier train, tant il lui tardait de me revoir. Un grand moment nous pleurâmes ensemble. Puis, très surprise, elle regarda autour d'elle : mon lit n'était pas défait, j'étais tout habillée, j'avais passé la nuit dans un fauteuil...

Pendant ce long récit, ni la comtesse ni M. Reval n'avaient bougé. Robert, peu à peu, s'était redressé. Une pensée lui était venue, lui avait fait affluer le sang au cœur. Ce mari n'avait-il donc jamais existé!... Il allait se précipiter vers Madeleine, quand M. Reval, qui le suivait des yeux, prévoyant son mouvement, lui mit la main sur l'épaule et lui dit vivement à voix basse:

— Robert... attendez.

— Ah! tout était bien changé, continua la jeune femme, regardant fixement en face d'elle comme si les choses qu'elle décrivait étaient sous ses yeux, je n'étais plus seule. Marion auprès de moi, je retrouvais mes esprits. La pauvre femme m'obligea à me coucher, sonna pour demander une bonne tasse de tilleul, son unique remède, comme vous savez. Un moment après, la femme de chambre entra portant un plateau.

— Le monsieur qui est parti il y a un moment, dit-elle, a laissé cette lettre pour madame.

Une lettre pour moi... de M. de Tarieux! Marion voulait à tout prix m'empêcher de la lire. « J'avais bien le temps, disait-elle, lorsque j'aurais dormi. » Et elle parlait, elle parlait, comme pour éloigner mon attention. Elle voulait me prendre la lettre des mains; je résistais, et cependant je n'osais l'ouvrir. Quelle grave affaire pouvait avoir obligé mon mari à me laisser le lendemain de notre mariage?... Cette lettre, continua Madeleine en tirant de son corsage une enveloppe froissée, la voici. Vous, mon cher cousin Reval, lisez-la; moi, je ne puis pas...

La jeune femme, se laissant tomber sur le canapé, s'appuya tendrement sur l'épaule de sa mère, à la manière d'une enfant.

Personne n'osait parler; on sentait que là était la

solution du problème tant désirée par tous. M. Reval s'approcha de la fenêtre pour mieux voir, ajusta lentement son lorgnon.

— Lisez tout haut, murmura la jeune femme.

Et M. Reval lut :

« Mademoiselle,

« Veuillez, avant de m'accuser, examiner ma défense. Mon père a toujours été très sévère, très injuste à mon égard, et, en mourant, il a déclaré dans son testament que je ne pourrais entrer en possession de sa fortune que le jour où je serais marié, et cela avec le consentement de ma mère. Vous ignorez, mademoiselle, les difficultés financières de l'existence d'un jeune homme à Paris; elles sont, je vous assure, tellement grandes et nombreuses qu'à la longue elles lassent. J'ai essayé de résister à la volonté de mon père, je n'ai pas pu. Des embarras de tous genres m'ont obligé à passer par les conditions qui m'avaient été imposées. Je vous ai épousée... Cependant, je ne me sens aucune des qualités nécessaires pour vous rendre heureuse. Nous n'avons ni les mêmes goûts, ni les mêmes idées, ni les mêmes habitudes. Avant peu, j'en suis certain, nous serions obligés de nous séparer. J'ai donc pensé que le mieux était de reprendre chacun notre liberté dès le premier jour. »

— Le lâche... interrompit violemment Robert en s'avançant au milieu du salon, les poings fermés.

— Lisez, lisez, dit doucement Madeleine, que sa mère tenait dans ses bras.

M. Reval essuya son lorgnon humide et, la voix un peu tremblante, continua :

« Nous sommes victimes des circonstances, mademoiselle, et votre regret ne sera pas plus grand que le mien. Vous pouvez être certaine que jamais personne au monde ne saura ce qui s'est passé entre nous. Votre dot est restée chez le notaire; je pars pour un voyage au Canada, et mon avoué à l'ordre d'accepter un divorce, ou momentanément une séparation, sous le pré-

texte que vous voudrez imaginer. Je suis convaincu qu'après réflexion vous saurez apprécier la correction de ma conduite, et si quelque jour vous croyez nécessaire de confier votre cas à une personne expérimentée, elle ne manquera pas de vous dire qu'il y a même un certain mérite de ma part de n'avoir pas profité, au moins une heure, de mes droits d'époux. Adieu.»

— Pouah! le misérable, dit M. Reval en jetant la lettre sur un meuble.

Puis il se retourna... La mère et la fille se tenaient embrassées, mêlant leurs sanglots; Robert, au contraire, droit, pâle, les yeux secs, avait dans son regard cette expression qui fait peur.

— Voilà un individu qui ignorait mon existence, dit Robert lentement et d'une voix âpre; aujourd'hui même il l'apprendra.

— Robert! exclama la comtesse en se précipitant vers son fils, tu veux te battre?

— Me battre? répondit le jeune homme avec énergie, allons donc!... quand on rencontre un animal venimeux, on lui met le pied sur la tête et on l'écrase.

Madeleine s'était levée. Elle prit les mains du jeune homme dans les siennes et, fixant sur lui ses grands yeux, lui parla doucement :

— Et moi, Robert, tu m'oublies donc?... Crois-tu que je n'ai pas assez souffert?... Viens... assieds-toi près de moi, je n'ai pas fini, je veux tout dire.

Robert ne pouvait résister à Madeleine. Ces tristes jours racontés faisaient de la jeune femme sa maîtresse et sa reine.

— Après avoir lu cette lettre, reprit Madeleine, la voix plus calme, j'ai eu une attaque de nerfs, un délire violent me faisant perdre les sens et la pensée. Marion m'a dit depuis qu'elle avait eu peur pour ma raison. Après, moi aussi, j'ai voulu me venger; j'ai cherché le moyen le plus cruel de punir le coupable, et mon esprit malade imagina mille tortures. Efforts inutiles; l'infâme avait bien tout prévu; pieds et poings liés, j'étais condamnée à rester muette. Mariée et abandonnée, je devais, avant tout, sauver mon honneur, à

moi; votre honneur, à vous. Pour cela, il fallait cacher l'injure qui nous était faite; il y avait assez d'une victime, je ne voulais pas que notre mère et toi, Robert, puissiez souffrir de ma blessure. Parfois, je cherchais à me consoler par mon abandon lui-même; je n'avais plus la crainte que mon mari m'imposât sa présence. Hélas! malgré moi, je voyais l'avenir dans toute sa tristesse. C'était une fin, il fallait se résigner. Dieu m'est témoin, j'ai fait tout pour ça, mais j'en étais incapable, je souffrais trop. Heureusement, tu es venu; tu sais le reste, continua Madeleine en enveloppant Robert d'un regard d'infinie tendresse.

Dans le salon, maintenant, personne ne disait mot; la comtesse, Madeleine et Robert étaient accablés sous le poids de leurs émotions trop vives, tandis que M. Reval, très agité, se promenait de long en large.

— Voyons, dit ce dernier, d'une voix joyeuse, en s'arrêtant tout à coup, le drame est fini, n'est-ce pas? Il n'y a pas de sixième acte? Eh bien, ne pleurez plus, passons à un exercice plus gai. Tu vas voir, Madeleine, que le cousin Reval mérite ce qualificatif de pratique que tu lui as décerné tout à l'heure, et que l'homme pratique peut parfois avoir du bon. Nous sommes enfin parvenus à une situation parfaitement nette et claire, et j'avoue franchement que je ne pouvais l'espérer meilleure.

— Mon cher cousin... dit la comtesse avec un accent de reproche.

— Mais oui, je le répète, je ne pouvais l'espérer meilleure. D'abord le Tarieux, il est entendu que nous n'en parlerons plus.

— Ah! par exemple!... exclama Robert...

Madeleine lui mit la main sur la bouche pour l'empêcher de continuer.

— C'est entendu, insista M. Reval, nous avons été joués par une canaille; c'est un être abject, raison de plus, nous le supprimons. Le mariage n'a jamais existé; il y a eu maldonne, voilà tout. Si tu m'avais raconté

ton histoire, ma chère Madeleine, il y a beau temps que ton affaire serait arrangée.

— Comment, arrangée? dit la comtesse surprise.

— Ma chère cousine, dit M. Reval lentement, comme se complaisant dans un triomphe certain, bien que vous pensiez connaître votre religion, bien que vous passiez vos jours dans les saints livres et les saints lieux, vous ignorez probablement qu'un mariage peut être cassé en cour de Rome.

— Cassé?... dirent ensemble Madeleine et Robert.

— Mais oui, insista M. Reval en souriant, cassé en cour de Rome, un mariage *non consommatus;* je sais mieux ma théologie que vous tous.

— Et alors?... dit la comtesse anxieuse.

— Alors, ma chère cousine, c'est bien simple, nous avons fait un mauvais rêve : M. de Tarieux n'a jamais existé, Madeleine est toujours la jeune fille d'autrefois, elle adore Robert, Robert l'idolâtre... Et, dit M. Reval, solennel, en s'inclinant devant la comtesse, j'ai l'honneur de vous demander, pour M. le comte Robert d'Antignac, la main de votre nièce et pupille, Mlle Madeleine d'Espel.

Voilà comment parfois les drames finissent en comédie, continua M. Reval gaiement en poussant Madeleine dans les bras de Robert; je me charge de tout, ça ne sera pas long. Je vais de ce pas chez un avoué, de là à la nonciature, après à Rome s'il le faut. Allons, mes enfants, venez m'embrasser; le vieux cousin est encore bon à quelque chose.

XI

BONHEUR

M. Reval montra, dans cette circonstance, les résultats que peuvent atteindre un cœur dévoué et une activité intelligente. Il passait son temps au Palais pour pousser les procédures et mettait en œuvre toutes les influences afin d'obtenir, le plus rapidement pos-

sible, la décision des autorités ecclésiastiques. Chaque jour, il se dépensait sans compter, écrivant vingt lettres, faisant dix visites et montant chez Mme d'Antignac pour lui rendre compte de ses démarches. Grâce à ses nombreux amis, à son savoir-faire, M. Reval trouva moyen de dénouer dans un minimum de temps les liens civils et religieux qui unissaient si mal M. et Mme de Tarieux. Le divorce fut prononcé par le tribunal de la Seine, le mariage cassé en cour de Rome. Madeleine était libre.

Les fiancés, accompagnés de Mme d'Antignac, de M. Reval et de la fidèle Marion, partirent pour l'Italie. Ah! comme il fut gai et heureux, ce voyage!... Tous les cœurs, pénétrés d'un même sentiment, battaient à l'unisson. Qu'il fut beau, ce jour où dans une petite chapelle de Rome, loin des importuns et des chroniqueurs, Madeleine et Robert, dans le rayonnement de leur joie, marchèrent à l'autel! Devant leurs seuls témoins, ils répétèrent en présence du prêtre leur serment d'amour. Ce n'était plus une simple formalité imposée par les usages, ils se consacraient l'un à l'autre pour la vie, dans la plénitude de leur liberté d'homme et de femme, accomplissant ainsi, à la satisfaction la plus parfaite de leur être moral et physique, un acte d'une singulière grandeur, plus émouvant dans sa simplicité que la plus brillante et la plus imposante des cérémonies. C'était le but atteint, le résultat obtenu, et dès ce moment Robert et Madeleine vécurent et respirèrent au milieu de cette nuée d'or dont l'imagination du poète entoure les plus belles amours.

De Rome, tout le monde partit pour Antignac. Les nouveaux mariés avaient décidé de se fixer à la campagne, dans la vieille demeure familiale. Ils voulaient s'isoler, rester loin de Paris, rompre avec leurs anciennes connaissances. Non pas qu'ils eussent peur du regard interrogateur de l'indifférent, ni de leur histoire chuchotée dans un coin du salon; ils étaient sûrs de leur conscience et vivaient dans cet égoïsme bienveillant qui sourit aux médisances et aux calomnies; mais ils voulaient rattacher au présent le fil des souvenirs

passés, effacer les pages de tristesse, retrouver enfin cet Antignac où toujours ils avaient été heureux.

Le curé du village, mis au courant des événements, approuva tout et se chargea des explications à donner au public. Il le fit avec une si profonde connaissance du pays et de ses paroissiens que le mariage de Robert et de sa cousine parut chose naturelle. Il annonça d'ailleurs l'installation définitive des châtelains au village, un véritable bienfait pour tous : des travaux faciles et rémunérateurs pour l'ouvrier et le paysan, des largesses pour le pauvre.

Aussitôt son arrivée, Robert commença les réparations nécessaires pour faire du vieux château une confortable résidence d'hiver. Avec Madeleine, il passait les journées à étudier des plans, des devis; à surveiller les travaux, à diriger les ouvriers, tandis que la comtesse couvait des yeux ses enfants. M. Reval, maintenant membre de la famille, et indispensable à tous, ne parlait plus de partir. Il fit même venir de Paris ses meubles et organisa, dans une aile du château, un appartement à sa convenance. Le roman de Robert et de Madeleine avait produit une curieuse impression sur l'état moral du vieux garçon. Un amour aussi vrai, aussi rare à notre époque, avait ébranlé ses anciennes idées de doux scepticisme; ses théories modifiées eussent même beaucoup amusé ses anciens amis du cercle. Son unique préoccupation était de chercher à prouver à sa vieille amie la comtesse que ses principes nouveaux étaient en parfait accord avec ceux qu'il affichait autrefois. C'était plaisir de les entendre discuter tous les deux.

— Enfin pourquoi ne pas avouer, mon cousin, que vous avez modifié votre manière de voir sur l'univers et ses habitants? Il n'y a pas de honte à ça, disait la comtesse doucement.

— Mais jamais, répondait M. Reval en se redressant.

Et il se défendait avec chaleur, par une suite de paradoxes spécieux, tant et si bien que la comtesse, pour lui faire plaisir, avait toujours l'air de se laisser

convaincre... quitte à recommencer la discussion le lendemain.

D'ailleurs, M. Reval ne pouvait rester inactif, et déjà, le soir, il entretenait ses cousins de ses futurs projets.

— Il y a tant à faire dans les campagnes, disait-il d'un ton convaincu.

Et il discourait sur les syndicats agricoles, les nouveaux modes de culture, la réglementation des heures de travail, les retraites ouvrières, voulant communiquer à Robert et au curé son enthousiasme pour les questions sociales.

En somme, tous ces gens heureux vivaient à Antignac une vie heureuse.

Un jour de juin, Madeleine se réveilla de grand matin; elle se leva, courut à la fenêtre, l'ouvrit toute grande et, comme surprise devant un paysage si familier cependant, elle appela Robert :

— Viens donc ici, regarde, c'est si beau !...

Tous deux, pressés l'un contre l'autre, admiraient à pleins yeux.

L'air pur et frais entraîne avec lui ces mille parfums, ces douces senteurs qui embaument les premières heures d'un beau jour. Au plus loin de l'horizon, une vapeur légère se fond dans les rayons du soleil levant, qui peu à peu rend aux couleurs leur vivacité éteinte par les ombres de la nuit. La vallée et les coteaux se dessinent en des lignes gracieuses et le ciel, tout grand, sans un nuage, couvre de son bleu la campagne étalant la richesse de ses récoltes mûres. Par des sentiers à peine tracés dans les champs en culture, de petits groupes de paysans se rendent au travail à pas lourds, leurs outils sur le dos. Il se dégage de cette naissance du jour une reposante impression de calme profond. On n'entend d'autre bruit que les aboiements d'un chien, poussant sur le coteau voisin un troupeau de bœufs au pâturage.

— Comme c'est beau, répéta Madeleine en pressant les mains de Robert, regarde... Veux-tu me donner un grand plaisir?

— Tout ce que tu voudras, ma chérie.

— Nous allons nous habiller vite et faire un pèlerinage à notre prairie.

Un moment après, tous deux gaiement descendaient la côte.

La prairie!... C'était le lieu de prédilection. Là leur amour était né, s'était épanoui. La prairie était associée à leurs émotions les plus tendres.

— Quel dommage que nous ne soyons pas au siècle passé, dit Madeleine toujours enfant dans sa joie.

— Et pourquoi?...

— Nous aurions fait bâtir sur les bords du ruisseau un temple à notre divinité la plus chère. J'en ai vu quelque part le dessin : un tout petit édifice de marbre rose, élevé de quelques marches; devant, quatre colonnes soutiennent un frontispice d'où s'échappe un ravissant Cupidon tenant des flèches à la main.

— Et tu aurais mis à l'intérieur?...

— Toi, répondit Madeleine en riant.

— Folle!... dit Robert riant aussi. Sur un autel probablement, assis sur mes talons. Joli tableau... une véritable pagode avec son magot.

— Comment une pagode... avec son magot, dit Madeleine en regardant Robert avec une moue charmante.

En passant, ils donnèrent un regard à la fontaine, dont l'eau filtrait comme autrefois à travers les pierres, puis, tournant au sentier qui longe la haie, ils firent quelques pas et vinrent s'asseoir sur cette souche conservée là pieusement. Rien n'avait changé autour d'eux : ni le vert du pré, avec ses fleurettes multicolores; ni le fouillis de ronces, ni les gros arbres découronnés, ni le clair du ruisseau, ni les oiseaux voltigeant de branche en branche.

Ils n'avaient pas besoin de parler, leurs pensées étaient aux mêmes souvenirs pleins de douceur et de charme.

— Enfin... murmura Madeleine, tu ne m'as jamais bien expliqué à quoi tu pensais le jour où je t'ai trouvé ici, caché dans l'herbe, tu sais, le fameux jour...

Je m'en doute un peu, ajouta-t-elle doucement, mais je voudrais te l'entendre dire.

— Je venais de découvrir que je t'aimais, dit Robert en serrant Madeleine sur son cœur.

— Alors, méchant, dit la jeune femme en se dégageant, tu ne sais pas pourquoi je t'ai amené ici ce matin?

— Mais non, tu désirais venir, cela me suffit.

— Tu as donc oublié?... C'est aujourd'hui notre anniversaire.

— Notre anniversaire!... Quel anniversaire?

— Voilà, je vais t'expliquer. Je voulais savoir exactement quel jour nous étions ici ensemble pour la première fois. Je me suis souvenue que la veille l'évêque était venu au village pour la confirmation; ça m'a frappée, c'était la première fois que je voyais un évêque. J'ai fait rechercher la date dans les archives de l'église et j'ai pu établir l'acte de naissance de notre amour. Chaque année, à pareille heure, nous viendrons ici pour nous dire à nouveau que Dieu est bon, que la vie est belle, que l'amour est le bien suprême. Et... tu me donneras un baiser comme celui-ci, dit Madeleine en tendant ses lèvres à Robert.

La prairie les reprenait entiers, leurs cœurs ne formaient qu'un, s'épanouissant au contact de la beauté de cette nature qui avait servi de cadre aux crises les plus décisives de leur vie, cadre bien simple, facile à trouver au tournant de chaque sentier, mais dont les proportions et les teintes se confondaient avec les plus intimes aspirations de leur tendresse. De ce milieu où ils avaient vécu, souvent en réalité, plus souvent encore en rêve, s'exhalait une poésie que les mots ne peuvent rendre, cette poésie pensée par le cœur, dite par les yeux. Ils s'aimaient de toute leur âme, de tout leur être.

Après un long moment de cette infinie jouissance, Robert et Madeleine, avec une tranquillité parfaite, en vinrent, pour la première fois, à parler de leurs chagrins passés. Cela, sans la moindre amertume. Que leur importaient maintenant les années d'épreuves, les tristesses et les larmes? Au contraire, les obstacles et

les barrières renversées formaient comme une ombre sur laquelle la félicité présente se détachait en traits plus nets et plus vifs. Elle est si facile, la philosophie de l'être heureux! de celui qui se sent ferme et droit, sûr du présent, confiant dans l'avenir.

— Comme tu as souffert, mon pauvre Robert, disait Madeleine, amoureusement appuyée sur son mari. Que veux-tu... ça devait arriver... c'était écrit. Nous avons joué une comédie du bon vieux temps : après avoir pleuré quatre actes, au cinquième, nous nageons dans la joie.

— Oui, ma chérie, répondit Robert tendrement, nous avons été les vrais acteurs d'une vraie comédie. Mais, dans des circonstances difficiles, tu as eu le courage et la force de remplir ton devoir, et nous sommes aujourd'hui plus heureux qu'on ne peut l'être sur cette terre. Cela prouve simplement, ajouta Robert d'une voix grave, qu'il faut marcher tout droit pour arriver au bonheur.

G. SAUVIN.

Le directeur-gérant : P. MAINGUET. — PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie. 3256.

La Tour d'Auvergne et ses amis

D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

Tout ce qui touche à l'héroïque soldat, *au grand homme de bien* que fut La Tour d'Auvergne ; tout ce qui peut servir à mettre en lumière les actes de sa vie encore ignorés et à mieux apprécier ceux que nous connaissons déjà appartient à l'histoire.

On sait déjà, par ses biographes, qu'il pratiquait l'amitié, non cette amitié vulgaire qui, selon l'expression de Cicéron, n'est qu'« un moyen de se procurer par autrui ce dont on est privé soi-même », mais l'amitié vraie, faite de loyauté, de désintéressement et de générosité ; « celle en laquelle — dit Montaigne — on négocie du fin fond de son courage » : les lettres que l'on va lire nous en apportent de nouveaux et précieux témoignages. Elles sont adressées au baron de Belfort, qui avait servi avec lui comme capitaine au régiment d'Angoumois et lui avait confié l'éducation de son fils aîné, Alexandre, sous-lieutenant (plus tard lieutenant) au même régiment (1). Jamais homme n'observa plus scrupuleusement que La Tour d'Auvergne les devoirs qu'impose à l'amitié une mission aussi délicate. Heureux père à qui il était donné d'avoir un tel maître pour former son fils ! Heureux aussi ce fils qui, au seuil de sa carrière, trouvait un pareil mentor !

Les mêmes lettres ajoutent une page des plus intéressantes à celles que nous possédons déjà sur les projets formés par La Tour d'Auvergne pour servir à l'étranger, particulièrement en Espagne. Comment un patriote de cette

(1) Ces lettres nous ont été communiquées par le baron de Belfort, petit-fils du baron de Belfort, le compagnon d'armes de La Tour d'Auvergne.

trempe — dira-t-on peut-être — pouvait-il se laisser aller à offrir son épée à un prince étranger ? C'est dans l'organisation et les militaires du temps qu'il faut en chercher l'explication.

Comme l'a très bien fait ressortir M. Babeau dans ses études sur la vie militaire sous l'ancien régime, il n'y avait pas alors, à proprement parler, de haines nationales. La légitime ambition de se perfectionner par la pratique dans la science de la guerre, l'esprit belliqueux (tout à fait distinct de l'esprit militaire) qui a, de tout temps, poussé les Français à rechercher les occasions d'acquérir de la gloire, l'excessive lenteur de l'avancement (La Tour d'Auvergne en est un exemple) (1), enfin la monotonie déprimante du service de garnison, tels sont les principaux motifs qui déterminaient un certain nombre d'officiers à abandonner momentanément ou définitivement l'armée française pour une autre. C'est ainsi qu'aux dix-septième et dix-huitième siècles nombre d'officiers de tout grade qui n'étaient ni des révoltés, ni des mécontents, encore moins des déserteurs ou des aventuriers, mais qui s'accommodaient mal des loisirs de la paix, passèrent au service d'une puissance étrangère. Pour ne citer qu'un exemple, le général de Saint-Germain, avant d'être le ministre de la guerre de Louis XVI, avait servi en Allemagne et en Danemark. De leur côté, les officiers étrangers (en dehors de ceux qui appartenaient à des corps de troupes levés par capitulation) venaient prendre du service en France. Tel le comte de Lowendahl, d'origine danoise, qui servit successivement les Impériaux, les Saxons et les Russes, et gagna le bâton de maréchal de France sur la brèche de Berg-op-Zoom ; tel encore le maréchal Luckner, qui était Bavarois et avait guerroyé sous Frédéric II.

Lorsqu'en 1781 La Tour d'Auvergne faisait d'incessantes démarches pour aller servir en Espagne sous le duc de Crillon (2), il exprimait clairement son intention de se livrer

(1) La Tour d'Auvergne, entré au service comme mousquetaire en 1767, fut nommé sous-lieutenant au régiment d'Angoumois la même année, lieutenant en 1771 et capitaine en 1784; il avait alors quarante et un ans.

(2) Le duc de Crillon avait quitté le service de la France après

à une étude plus réfléchie de son métier et de s'attacher, par là, de plus en plus, à la pratique de ses devoirs; dans l'espoir d'obtenir cette faveur, il disait : « Une succession d'application et d'efforts me vaudra peut-être, un jour, la récompense que l'on accorde à ceux qui ont acquis quelque connaissance de leur état. *qui est de les mettre à l'épreuve.* » A cette époque, il partit pour l'île de Minorque, sans autorisation régulière, mais croyant de bonne foi, après avoir consulté sur sa situation un officier général attaché au ministère de la guerre, qu'il pouvait s'y rendre officieusement avec un congé de semestre.

Après un séjour dans l'île d'environ trois mois, pendant lequel il déploya sous Mahon une brillante valeur à la tête des volontaires du duc de Crillon, il fut rappelé (au commencement de 1782) à Strasbourg (où le régiment d'Angoumois tenait garnison) par le ministre de la guerre, sous la menace de perdre son emploi. On verra, par les lettres que nous reproduisons plus loin, qu'il n'en poursuivit pas moins l'exécution de son projet de servir dans l'armée espagnole. Il échoua, d'ailleurs, dans cette nouvelle tentative, ce dont son cœur, extrêmement sensible à l'injustice, ressentit une douloureuse impression (1).

Dans la dernière en date (1792) des lettres ci-après, adressées au baron de Belfort, à propos des officiers du

la guerre de Sept ans. Appelé au commandement en chef des armées espagnoles, il s'empara, en 1782, avec l'aide des Français, de l'île de Minorque, qui appartenait aux Anglais.

(1) L'Espagne ne fut pas l'unique objectif de La Tour d'Auvergne. Dès 1778, il avait demandé à combattre en Amérique sous La Fayette. Une lettre du 21 avril 1783, dont le destinataire n'est indiqué que par son titre de Monseigneur (très probablement le duc de Bouillon), prouve qu'il nourrissait le dessein de servir en Turquie. Nous ignorons malheureusement ce qu'est devenue cette lettre, assez curieuse, qui a figuré, il y a quelques années, dans le catalogue de la vente d'autographes de M. Dubrunfant; elle contenait le passage suivant : « La nature m'a doué d'une constitution forte et robuste, et ma volonté est extrême. Je parle la langue allemande et l'écris, ainsi que plusieurs langues de l'Europe. J'ai déjà des notions de la langue ottomane, dont j'ai appris les éléments à Marseille, en 1776, d'un interprète nommé Lomaca, lorsque je songeais à aller à l'armée du Danube. »

régiment d'Angoumois qui avaient émigré et de ceux qui paraissaient disposés, comme Alexandre de Belfort, à imiter leur exemple, La Tour d'Auvergne fait une admirable profession de foi patriotique. On ne trouvera, croyons-nous, dans aucune des lettres déjà publiées, son opinion personnelle sur cette question exprimée avec autant de force et de noblesse.

Les quelques notes sommaires dont nous accompagnons les lettres suivantes n'ont pour but que d'en faciliter l'intelligence au lecteur entrant de plain-pied dans le sujet. Il nous a été donné de pouvoir identifier, à l'aide des documents que possèdent les Archives du ministère de la guerre, presque tous les noms d'officiers cités par La Tour d'Auvergne.

Strasbourg, le 25 décembre 1782 (1).

Vous aimer, mon cher Belfort, vous désirer tout le bonheur imaginable, est un sentiment qui occupera mon cœur jusqu'à la mort. C'est avec un plaisir sensible que je vous en renouvelle ici l'espérance, à ce renouvellement d'année. Mes idées se tournent souvent vers vous, et c'est pour sentir combien votre privation est pénible pour moi, n'ayant désormais au régiment aucun ami dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur comme je l'ai fait avec vous depuis que nous vivons ensemble.

Je n'ai encore reçu aucune réponse au sujet de ce que je vous communiquai quelques jours avant votre départ; je commence à désespérer du succès des démarches du commandeur de R... pour moi; il est sans doute une destinée que rien ne saurait vaincre, et j'en fais la trop cruelle expérience (2). Je persiste, cepen-

(1) Lettre adressée au baron de Belfort, capitaine au régiment d'Angoumois, à son château de Bouillac, près de Figeac en Quercy, où il était en congé de semestre.

Bouillac Roquefort de Belfort (François-Louis), né à Figeac en 1743, capitaine commandant la compagnie colonelle en 1779, retraité le 14 mars 1789, mort le 28 avril 1808.

(2) A sa rentrée d'Espagne en France, en janvier 1782, La Tour d'Auvergne comptait encore sur l'appui des ducs de Bouillon et d

dant, à ne pas quitter Strasbourg jusqu'à ce que je n'aie eu des nouvelles d'Avignon, bonnes ou mauvaises. Voilà, en deux mots, l'état de mes affaires (1).

Alexandre (2) a dû vous faire part que M. Favier, son maître de fortification, ayant eu quelques démêlés avec M. de La Pré, ils ont fini par ne plus se voir. Votre fils n'a souffert de cette mésintelligence que cinq à six jours, M. de La Pré ayant remplacé M. Favier par M. Fleuret, excellent maître, pensionné de l'Ecole militaire; il paraît même que le genre de travail de ce dernier plaît plus à Alexandre que celui de M. Favier. M. de La Pré me témoigne depuis longtemps être content de votre fils, et je crois que la verte leçon que vous lui avez donnée dans votre dernière lettre aura fait sur lui, à tous les égards, beaucoup d'impression, et surtout pour le rendre attentif à surveiller ses petites affaires. Vous lui avez promis une montre, et il me tracasse tous les jours pour lui en acheter une. M. de Chazelles (3), qui le désire aussi, veut absolument terminer cette affaire, et je crois que vous ne refuserez pas cette faveur à votre fils qui le mérite, je vous l'assure,

Crillon pour être autorisé à prendre part au siège de Gibraltar. Dans le courant de la même année, il avait été prévenu par le commandeur de Rozan (désigné dans la lettre ci-dessus par l'initiale de son nom), qui était auprès du duc de Crillon, que ce dernier n'avait rien obtenu du maréchal de Ségur, ministre de la guerre; en outre, le commandeur de Rozan s'était offert à lui faciliter les moyens d'entrer dans l'armée espagnole. Les démarches que La Tour d'Auvergne dit n'avoir pas réussi se rapportent probablement à cette proposition. On sait que les Espagnols et les Français furent obligés de lever le siège de Gibraltar en octobre 1782.

(1) La Tour d'Auvergne était à la veille de profiter d'un congé de semestre.

Le régiment d'Angoumois avait été en garnison à Avignon en 1774.

(2) De Belfort (Marie-Jacques-Alexandre), né le 30 novembre 1762, cadet-gentilhomme le 8 avril 1779, sous-lieutenant le 18 septembre 1780, lieutenant le 30 septembre 1789, plus tard lieutenant de grenadiers.

(3) De Chazelles (Jacques), lieutenant-colonel, devint lieutenant de roi à Belfort en 1783.

à part le malheur auquel vous croyez que sa négligence a donné lieu quand ses habits lui ont été volés (1).

Nous n'avons rien, absolument, au régiment, de nouveau; le travail n'a pas encore paru, et Dumas (2) me mande que son frère lui a écrit de Paris qu'il ne prévoyait pas que la nomination des emplois vacants fût faite avant février ou mars. On assure que Bogeron (3) demande aussi sa retraite, mais je ne vous garantis pas cette nouvelle comme positive. Legrand (4) lui a écrit deux lettres pour connaître ses intentions, mais il n'en a reçu aucune réponse. Lasalle est toujours à Paris (5). M. de Boyer (6) est venu passer son semestre à Strasbourg; il est devenu d'une telle surdité qu'il n'entend plus qu'au moyen d'un cornet; il n'a pas été compris dans la dernière promotion pour le grade de brigadier. Je crois que son projet est de se retirer bientôt, emportant chez lui beaucoup de fatigues de services et beaucoup d'ingratitude.

(1) Cadet à dix-sept ans, sous-lieutenant à dix-huit, Alexandre de Belfort était âgé alors de vingt-deux ans. On se rappelle que le prince de Montbarey, le premier des ministres de la guerre de Louis XVI, avait fixé à quinze ans la limite inférieure d'âge pour l'obtention du brevet de sous-lieutenant. Les sous-lieutenants ne touchaient pas de solde.

A Strasbourg, comme dans d'autres villes de garnison importantes, on trouvait, auprès des régiments, des professeurs pour les jeunes gens qui faisaient leur apprentissage du métier militaire. Peut-être aussi s'était-il établi dans cette ville une institution particulière copiée sur les collèges militaires, comme celle qui existait à Colmar.

(2) Dumas de La Motte (Anne-Joseph, chevalier), lieutenant de grenadiers, capitaine en 2e le 22 mai 1783.

(3) Dufoussat de Bogeron (Pierre), capitaine retraité le 13 avril 1783.

(4) Le Grand (Georges-Alexandre-Michel), capitaine, se retire en 1784.

(5) De Lasalle de Cézeau (François), capitaine au régiment d'Angoumois depuis 1769, colonel du même régiment et général de brigade en 1793. La Tour d'Auvergne se distingua à côté de lui dans la campagne des Pyrénées-Orientales, en 1793.

(6) Nous n'avons pu identifier ce nom.

Adieu, mon cher Belfort, je vous embrasse avec les sentiments du meilleur et du plus affectionné de vos amis.

Signé : LA TOUR D'AUVERGNE CORRET.

Veuillez, je vous prie, offrir à Mme de Belfort l'hommage de mon respect et celui de mes vœux dans le renouvellement d'année.

Vous savez que la princesse Christine (1) est morte depuis environ trois semaines ou un mois.

Le régiment perd une quantité d'hommes prodigieuse depuis quelque temps, et nous ne faisons que très peu de recrues (2).

Le *Scipion*, vaisseau sur lequel étaient embarqués Dumontel (3), Chazelles (4) et Legrand, a échoué dans la baie de Samana (5), poursuivi par deux vaisseaux anglais contre lesquels il s'est battu plusieurs heures. Ce combat fait beaucoup d'honneur à M. Grimoard, capitaine de ce vaisseau; il a perdu quinze hommes de son équipage et quarante-trois ont été blessés, du nombre desquels se trouvent six officiers qu'on ne nomme pas. Dieu veuille que tout notre monde revienne sauf de ce combat maritime (6) !

Nous n'avons aucune nouvelle de nos autres camarades qui se trouvent actuellement sous les ordres du

(1) Nous ne pouvons dire de quelle princesse il est question.

(2) L'état des finances empêchait le maréchal de Ségur de tenir plus de 50,000 hommes sur le pied de guerre ; il en résultait que le recrutement des corps était généralement négligé.

(3) De Montel (Le Brun des Chards), capitaine, retraité le 27 février 1785.

(4) De Chazelles (François), sous-lieutenant, lieutenant en 1783.

(5) Baie de Haïti, au nord-est de l'île.

Le *Scipion* avait à son bord un détachement du régiment d'Angoumois.

(6) Dans une lettre du 25 janvier 1783 (publiée à tort sous la date du 25 janvier 1785), La Tour d'Auvergne se plaint de ce que M. « de Grimoard », dans sa relation du combat, n'ait pas fait mention des officiers et des soldats du régiment d'Angoumois tués et blessés à son bord,

marquis de Vaudreuil (1); il est à présumer qu'ils nous rejoindront au printemps prochain. Adieu encore une fois. Donnez-moi de vos nouvelles, je vous prie, quand vous serez un peu dehors du tourbillon de vos affaires.

Perpignan, le 24 décembre 1785 (2).

Je ne veux pas, mon cher Belfort, laisser échapper une seule occasion de me rappeler à votre souvenir, et de vous donner des preuves de mon tendre attachement qui est aussi vrai qu'il sera durable, quelque part où le sort me fixe. L'intérêt touchant que vous avez toujours pris à mon sort, et qui a été une de mes plus douces consolations dans mes malheurs, m'engage à vous faire part qu'il est possible que ma position change enfin de face. Vous verrez, par les copies de lettres que je vous envoie du prince et du duc de Crillon, s'il m'est permis de concevoir de l'espoir ou non (3).

J'ai obtenu d'une manière bien flatteuse l'agrément du prince pour suivre mes projets en Espagne; je tiens d'ailleurs, pour ma conduite en ce pays, un plan des plus sages de la main de M. de Frémeur (4), et j'espère qu'en le suivant, je ne puis que réussir et obtenir un heureux succès de mon voyage, qu'il me mande d'ail-

(1) Le marquis Rigaud de Vaudreuil commandait, en Amérique, l'escadre d'arrière-garde de la flotte du comte de Grasse qui perdit, le 12 avril 1782, la bataille des Saintes contre l'amiral anglais Rodney. La Tour d'Auvergne semble ignorer cette défaite, qui remontait cependant à plus de huit mois.

(2) Lettre de La Tour d'Auvergne au baron de Belfort.

(3) Nous reproduisons, à la suite de cette lettre, deux lettres du duc de Crillon dont La Tour d'Auvergne envoya les copies de sa main au baron de Belfort : la première est adressée au comte de Florida-Blanca, premier ministre du roi d'Espagne; la seconde, à La Tour d'Auvergne. Nous ne possédons pas celle qui émanait du prince (duc de Bouillon).

(4) La Tour d'Auvergne prononce le nom de M. de Frémeur, dans une lettre (déjà publiée) du 19 février 1782, parmi ceux des personnages qui, à cette époque, usèrent de leur influence pour obtenir du ministre son retour à Mahon.

leurs approuver beaucoup. J'attends aussi une lettre de particulière recommandation pour le ministre de la guerre, M. de Leveno, que j'ai connu à Mahon intendant de l'armée espagnole. Cette lettre m'a été promise par son ami le plus intime, M. de Boussière, ancien intendant de l'armée française à Minorque. J'attends cette lettre par le premier courrier. On m'a fait aussi espérer une lettre ministérielle pour l'ambassadeur de France à Madrid (1), sans laquelle je n'ai pas voulu partir. J'ai, de plus, insisté à ne pas me relâcher des satisfactions convenables que j'avais lieu d'attendre des bureaux touchant ma dénomination de La Tour d'Auvergne sur ma commission de capitaine (2), et on m'a promis de revenir sur cette affaire, et de m'accorder tout ce que je suis en droit d'attendre.

Je commence à espérer, mon cher Belfort, que ma constance me fera recueillir des fruits, un peu tardifs à la vérité, mais qui ne laisseront pas d'opérer peut-être une grande différence dans mon sort à venir. J'ai tenu ferme jusqu'ici pour ne pas marchander de ma place avec personne, ayant voulu, avant tout, avoir gain de cause et satisfaction de tous mes griefs, autant que possible (3). C'est en connaissant tous les obstacles que j'ai eu à surmonter, que vous apprécierez peut-être le mérite de la confiance de votre ami. Ne m'adressez pas votre réponse ici, elle me trouverait sûrement parti. Attendez que je vous écrive d'Espagne, de Valence ou de Madrid.

Rien de nouveau au régiment; beaucoup d'inquiétude de la part des intéressés à jouir de mon rang, sur la détermination que je prendrai, et beaucoup de persé-

(1) Paul-François de Quélen, comte de La Vauguyon, fils et père de deux lieutenants généraux; le second fut aide de camp de Murat.

(2) On sait que le duc de Bouillon avait autorisé Corret (lettres patentes de mai 1780) à ajouter à son nom celui de La Tour d'Auvergne.

(3) La vénalité des grades existait encore; cependant, depuis 1776, la finance, dans chaque grade, devait être éteinte en quatre mutations.

vérance de ma part à ne rien donner à connaître de mes projets. L'accord passé entre les lieutenants et qu'ils ont souscrit en faveur de tous ceux des capitaines qui se retireraient dans l'année, me met fort à mon aise et ne m'oblige à aucune ouverture avant de savoir ce que j'ai à espérer ou non de la cour d'Espagne.

En m'éloignant, mon cher Belfort, des personnes qui me sont si chères dans ma patrie, je sens que je ne m'en séparerai pas; mon cœur restera toujours tout entier auprès du prince qui m'a comblé de tant de bontés, d'une sœur à laquelle je suis tendrement attaché (1), et de vous, mon digne ami, qui m'avez, dans tous les temps, témoigné tant d'attachement.

Conservez-moi toujours vos précieux sentiments, et ne doutez jamais de ceux avec lesquels je veux vivre et mourir le plus affectionné et le plus dévoué de vos amis.

Signé : LA TOUR D'AUVERGNE CORRET.

Je fais, mon cher Belfort, des vœux pour votre bonheur et pour celui de tout ce qui vous appartient, que je désire être aussi exaucés que ceux que vous avez faits dans tous les temps pour moi et dont je commence à ressentir les heureux effets.

Je vous prie de garder la copie que je vous envoie des lettres de MM. les ducs de Bouillon et de Crillon; vous aurez peut-être un jour, en mon absence, occasion d'en faire usage en ma faveur. Je vous dirai, du reste, que j'ai été bien aise que quelqu'uns *(sic)* de MM. de Forêt vissent les originaux de ces lettres, et je les ai, en conséquence, lues et laissé lire à Brueys (2) et à Taschereau (3).

(1) La sœur de La Tour d'Auvergne, Marie-Anne-Michelle Corret, avait épousé un avocat de Guingamp, M. Limon du Timeur.

(2) Brueys, baron d'Aygalliers (Gabriel-François), major, retraité le 29 décembre 1785.

(3) Taschereau de Linières (Charles-Antoine), capitaine en 2e, du 10 juillet 1784.

On donne pour certain que d'Aigailliers (1) a été nommé par le prince de Monaco gouverneur de la Principauté, et qu'il a, en conséquence, demandé sa retraite. On assure de plus qu'il est remplacé par le capitaine commandant de chasseurs du régiment du Perche; ne me citez pas, mais je tiens ceci d'assez bonne part pour que vous y puissiez faire quelque fondement. Montardret (2) n'a pas encore rejoint, il se dit toujours très malade et hors d'état de se rendre, pour le moment, au régiment.

Le travail du régiment n'est point encore fait. Rien n'indique que Montaran (3) se soit désisté entièrement de ses prétentions. Taschereau a gagné dernièrement à la loterie 1,100 à 1,200 livres. C'est la cinquième ou sixième fois qu'il gagne, mais à la vérité de plus petites sommes. Ballet, sergent-major de ma compagnie, a encore gagné 1,800 livres (4). Nous avons ici une troupe de comédie assez passable, mais elle ne joue que l'Opéra. D'Alain (5) vient d'épouser à Carcassonne une jeune fille de quatorze ans. Il nous arrive peu de recrues; il ne nous déserte plus personne, mais, en revanche, nous en perdons beaucoup par mort. Nous vivons assez bien avec le régiment de Vexin; leur corps d'officiers est superbe, mais notre régiment est aussi bien que le leur (6).

(1) Brueys d'Aigalliers (François), lieutenant en 1er, capitaine en 2e en 1786.

(2) La Chairlière de Montardret, capitaine de grenadiers, mort en 1786.

(3) Ranchin de Montaran (Auguste-Népomucène-Hyppolite), capitaine.

(4) La loterie royale datait de 1709; elle fut perfectionnée au cours du dix-huitième siècle. A l'époque qui nous occupe, cette déplorable institution était florissante; on jouait avec frénésie; supprimée de 1793 à 1797, elle a vécu jusqu'en 1839.

(5) D'Halhuin (?), lieutenant en 2e.

(6) Nous ne saurions dire si l'esprit de corps régnait au régiment d'Angoumois, mais, sans aucun doute, La Tour d'Auvergne en était pénétré, pour son compte, à un haut degré. On sent qu'en plus de la satisfaction qu'il procurait à son ami en le tenant au

Recevez mille compliments de la part de tous nos Messieurs; embrassez Alexandre de ma part et Ladevèze (1) quand vous le verrez.

Monsieur le Comte (2),

M. La Tour d'Auvergne Corret vous présentera cette lettre. Il descend de mâle en mâle, en droite ligne, d'un fils naturel du prince de Bouillon et de Sedan, père du grand Turenne, dont nous l'avons tous reconnu à Mahon, digne, par son courage, d'être le petit-neveu.

Le duc actuel de Bouillon La Tour d'Auvergne se fait honneur de le reconnaître pour tel, et me le recommande journellement avec la même vivacité qu'il me le recommanda lorsqu'il vint vous (3) trouver à Mahon comme volontaire. Quant à moi, je prends le plus vif intérêt, comme homme de bien par sa probité et ses vertus sociales, comme général par sa valeur et ses talents militaires, et, enfin, comme attaché à l'Espagne par le bien qui peut résulter un jour à l'Etat et à la nation d'augmenter toujours le nombre des hommes illustres qu'elle renferme dans son sein. Mes lettres écrites de Mahon sur son compte à Votre Excellence, et toute l'armée vous en diront davantage, et j'ai idée que M. de Leveno, aujourd'hui ministre de la guerre, et qui l'a connu à Minorque, se souviendra de la brillante réputation

courant de tout ce qui se passait au régiment, il prenait plaisir à cette petite chronique familiale.

(1) Pezet de La Devèze, lieutenant en 2e; il était de Figeac, comme le baron de Belfort.

(2) Lettre du duc de Crillon-Mahon au comte de Florida-Blanca (non datée, mais accompagnée d'une lettre du duc à La Tour d'Auvergne, reproduite ci-après, et portant la date du 28 novembre 1785). Don José Monino, comte de Florida-Blanca fut, à quelques égards, le Colbert de l'Espagne sous le règne de Charles III.

(3) On lit bien *vous* dans l'original. Nous serions tenté de croire qu'il y a là un *lapsus calami*, et qu'il faut *me* au lieu de *vous*; c'est, en effet, le duc de Crillon que La Tour d'Auvergne vint rejoindre à Mahon.

que M. de La Tour d'Auvergne s'y était acquise extraordinairement par-dessus tous les volontaires, ce qui serait bien le cas aussi de faire quelque chose d'extraordinaire en sa faveur.

Je n'ai jamais employé de recommandation aussi bien fondée que celle-ci qui aurait été la première que j'eusse faite auprès du roi, dans le temps, si des ordres supérieurs et absolus n'avaient pas forcé M. de La Tour d'Auvergne à nous quitter pour rentrer en France. Il vous expliquera les malheurs dont l'excès de sa bonne volonté et son amour pour la gloire furent la cause, dont j'ai su et connu tous les détails, comme je fus aussi témoin de son scrupule et de sa soumission aux ordres qu'il reçut.

Je ne finirais pas si je voulais vous exprimer tous les motifs qui me font prendre à lui le plus vif intérêt; vos sentiments vous inspireront encore mieux celui que je vous prie d'y prendre.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'attachement que de respect, de Votre Excellence, monsieur le comte, votre très honoré et obéissant serviteur.

Signé : duc DE CRILLON.

28 novembre 1785 (1).

Voilà, enfin, mon cher et brave ami, la lettre que je vous ai procurée pour M. le comte de Florida-Blanca. Ce ministre a dans son cœur toutes les qualités du vôtre, et serait sûrement tout aussi brave que vous l'êtes si son métier l'avait appelé comme vous à celui de la guerre. Magistrat ferme et éclairé, plein de justice et d'honneur, il a porté le même caractère de vertu et d'attachement à son pays et à son roi partout où il a été employé et conservé sa vertu première et intacte dans le premier ministère d'un grand royaume. C'est mon meilleur ami, et je le regarde comme mon père.

(1) Lettre du duc de Crillon à La Tour d'Auvergne, accompagnant la précédente.

Regardez-le de même, vous en avez le droit, mon cher de La Tour d'Auvergne, comme mon fils et mon ami que j'embrasse de tout cœur.

Signé : duc DE CRILLON.

Perpignan, le 10 septembre 1786 (1).

J'ai toujours différé, mon cher Belfort, de vous écrire, dans l'attente d'avoir à vous annoncer que j'avais enfin reçu l'agrément de ma cour pour porter la distinction que le roi d'Espagne m'a accordée (2); mais, ne voyant aucun terme à mes maux, et ne recevant aucune nouvelle de M. le duc de Vauguyon ni des bureaux au sujet de mon affaire, je prends le parti de vous adresser cette lettre pour ne pas vous tenir plus longtemps en suspens sur ce qui me regarde. Je soutiens mon sort de mon mieux au milieu de contrariétés de toute espèce que j'éprouve sans pouvoir me plaindre ni soulager mon cœur qu'avec mes amis. Quand on est poursuivi avec tant d'acharnement par des ennemis secrets et puissants, le parti le plus prudent est de dévorer ses peines et de se taire; toute autre conduite pourrait être d'une dangereuse conséquence; ainsi, je ne puis montrer que de la sensibilité et de la résignation (3).

(1) Lettre de La Tour d'Auvergne au baron de Belfort.

(2) La croix de l'ordre de Charles III, fondé en 1771 par ce souverain.

(3) Nous ne pouvons nous livrer qu'à des conjectures sur la nature des contrariétés auxquelles La Tour d'Auvergne fait allusion. Cependant, le début de sa lettre semble indiquer qu'il avait à se plaindre du retard apporté par les bureaux de la Guerre à l'envoi de l'autorisation de porter la croix qui lui avait été donnée le 5 mai 1786 par le roi d'Espagne. Toujours est-il que cette autorisation ne lui fut accordée que le 13 février 1788. Nous ignorons si la croix de Charles III conférait alors des privilèges incompatibles avec la situation d'officier français.

La Tour d'Auvergne ayant demandé à n'accepter que la croix, sans la pension qui y était attachée (on trouve aux archives du ministère de la guerre une pièce fort intéressante établissant qu'il

Soyez tranquille sur le sort de votre fils, il se conduit bien; je l'ai établi aux leçons de mathématiques de Martelli où il reste près de deux heures; un maître de violon et un maître de danse occupent deux autres heures de son temps. Je veux aussi qu'il apprenne encore quelques mois à faire des armes. Rien ne développe autant le corps souple d'un jeune homme et ne le fortifie comme cet exercice; il est exact à ses devoirs militaires, un peu négligent pour lui, particulièrement pour sa tête qu'il ne peigne pas assez souvent. Je le fais aller dans le beau monde et faire la partie des dames, et le conseille afin qu'il puisse se mettre en état de faire les parties de sociétés; l'habitude qu'il en contractera de bonne heure l'éloignera pour toujours des tripots et des jeux qu'on y joue (1). Il ne peut que profiter beaucoup dans la maison de Mme Brunet qui est une femme d'esprit qui parle bien sa langue et qui a beaucoup d'usage du monde. Il va aussi chez les dames vos voisines (2). Je le soutiens et l'entretiens beaucoup dans le goût qu'il a pour la bonne compagnie, et le force à aller voir fort souvent des capitaines du régiment, afin de se concilier de plus en plus leur amitié. Je vous assure qu'il est très aimé et qu'il le mérite; je le tance vertement à la moindre petite faute et ne lui passe absolument rien. Quoiqu'il me soit très attaché, je m'aperçois bien qu'il me craint au moins autant que vous. Soyez tranquille sur la manière dont il emploiera et dépensera son argent; il ne fera pas usage d'un écu que je n'en sache l'emploi. Pour intéresser particulièrement M. Martelli à son instruction, vous ferez bien, dans le temps et quand vous lui écrirez, de lui laisser entrevoir que vous ne serez pas ingrat de ses soins; un

a sollicité cette exception en sa faveur), rencontrait peut-être aussi quelques difficultés à obtenir de la cour d'Espagne qu'il fût dérogé, sous ce rapport, aux statuts de l'Ordre.

(1) Dans les garnisons, les officiers se livraient au jeu avec passion. Malgré les ordonnances, on pratiquait souvent les jeux interdits.

(2) Il s'agit évidemment de dames qui habitaient dans le voisinage du baron de Belfort.

petit cadeau de bas de soie ou autre chose semblable fera un excellent effet.

Votre fils demande que vous régliez le temps où sa pension doit commencer. Pour qu'il soit au courant, il faudrait que ce fût au moins à dater du 1er août, en lui accordant de plus, et une fois payée, une somme quelconque pour se fournir les objets indispensables dont il vous a parlé dans sa dernière lettre. Donnez-moi là-dessus vos ordres, et, sans toucher à vos appointements, je ferai face à tout. Reposez-vous sur moi comme sur vous-même de la conduite de votre fils, et soyez persuadé que je vous en rendrai bon compte.

Je n'ai encore aucun projet déterminé pour jouir ou ne pas profiter de mon semestre; je crois, cependant, à vue de pays, que je le passerai au régiment. Nous n'avons aucune nouvelle de notre changement de garnison, et je crois qu'il n'y aura aucun mouvement cet hiver.

M. le maréchal (1) est attendu dans les premiers jours de novembre, l'intendant dans une huitaine de jours, ainsi que Mgr l'évêque (2). Ranchin n'a pas joint au 1er d'octobre; on ne compte plus sur lui. Tous vos Messieurs se portent bien et vous envoient bien des choses; aucun d'eux ne le fait d'aussi bon cœur que votre ami et camarade.

Signé : LA TOUR D'AUVERGNE CORRET.

Faites agréer, je vous prie, mes plus respectueuses obéissances à Mme de Belfort; bien des compliments à Glatigny (3).

Vous n'avez pour le moment à recommander autre chose à votre fils que d'être un peu plus soigneux sur lui, de ne pas s'efforcer quand il va à la chasse, ce qui finirait par lui être très contraire. Je crois que je finirai

(1) Le maréchal duc de Noailles, gouverneur général du Roussillon et gouverneur particulier de Perpignan.

(2) Jean-Gabriel Dagay, évêque de Perpignan, depuis suffragant de Narbonne (1783).

(3) De Glatigny (Jean-Jacques-René), lieutenant en 1er.

par lui inspirer le goût du travail et de l'application; ses maîtres lui enlèveront aussi le reste de son indolence. Il me demande des livres, et je vois avec plaisir ce goût naissant pour l'étude. Votre fils vous donnera un peu de la satisfaction, et je n'en doute pas, il a de l'esprit, de la réflexion et du bon sens; tout cela demande d'être entretenu.

Bayonne, le 15 juin 1792 (1).

Je m'empresse, mon cher Belfort, de vous tranquilliser sur le sort de votre fils; sa santé est bonne. Je lui ai communiqué l'article de votre lettre qui le regardait. Ses dispositions paraissent être toujours les mêmes, celles que plusieurs de ces messieurs se sont réciproquement communiquées et qui ont déjà conduit plusieurs d'entre eux à nous quitter (2).

Comme vous ne m'avez jamais rien écrit qui parût tendre à lui faire renoncer à l'idée de suivre les errements de ces messieurs, et que c'eût peut-être été contrarier vos propres vues que de lui en parler, je ne me suis permis de lui donner, dans cette circonstance, aucun conseil; ce serait bien à vous à lui prescrire, en pareil cas, un plan de conduite, en vous appuyant de l'autorité qu'un père a sur son fils, et je suis bien sûr qu'il mettrait à profit vos avis. Les miens auraient l'air suspects, mon opinion étant, dans les circonstances présentes, bien différente de la sienne.

Je suis bien décidé, pour mon propre compte, à garder mon poste jusqu'à la fin des inquiétudes publiques, comme le soldat fidèle garde celui qui lui est confié. Je ne violerai certainement jamais la foi que j'ai donnée, mon serment d'être fidèle à mon roi et à ma patrie (3). Je crois que le plus mauvais de tous les partis serait

(1) Lettre de La Tour d'Auvergne au baron de Belfort.

La Tour d'Auvergne était capitaine de grenadiers depuis le 5 février. Depuis le 1er janvier 1791, le régiment d'Angoumois était devenu le régiment nº 80.

(2) La Tour d'Auvergne fait allusion ici au courant qui avait déjà entraîné un certain nombre d'officiers vers l'émigration.

(3) La formule du serment imposé aux officiers a souvent varié. A l'époque qui nous occupe, La Tour d'Auvergne devait avoir déjà

celui qui ne nous laisserait que la honte et le repenti après avoir donné le plus grand de tous les scandal

Au reste, comme les opinions sont libres, je ne blâm celle de personne, mais, encore une fois, il m'est impos sible de me jouer de la foi d'un serment publiquemen et librement donné; j'y tiendrai au risque de tout c qui pourrait m'arriver de plus funeste. Je désire qu vous reconnaissiez à de pareils sentiments votre ancie ami digne de l'être (1).

Signé : LA TOUR D'AUVERGNE CORRET.

Cette belle lettre clôt la série de celles que nous appo tons en contribution à l'histoire de La Tour d'Auvergne. L déclaration de principe par laquelle elle se termine, loi d'être, dans la bouche du capitaine de grenadiers d'Ango mois, une formule de convention et de parade, lui servit d règle constante dans sa vie; on peut dire qu'il y conform tous ses actes. Fidèle à la religion du serment, il vécut e soldat pour la patrie, rien que pour la patrie!

Général BOURELLY.

prêté trois serments différents : ceux que prescrivaient l'ordonnanc du 27 avril 1759, le décret de l'Assemblée nationale du 22 jui 1791 et la loi du 23 septembre 1791.

Le premier débutait ainsi : « Vous jurez et promettez à Dieu d bien et loyalement servir le Roi envers et contre tous, sans aucun réserve ni exception, » et finissait par ces mots : « Vous le jur et promettez; » l'officier répondait : « Je le jure et le promets.

On prêtait le second sous la forme suivante : « Je jure d'e ployer les armes mises en mes mains à la défense de la patrie, et maintenir, contre tous les ennemis du dedans et du dehors, Constitution décrétée par l'Assemblée nationale; de mourir plut que de souffrir l'invasion du territoire français par des troup étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en cons quence des décrets de l'Assemblée nationale. »

La formule du troisième était : « Je jure d'être fidèle à la natio à la Loi et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constit tion, et d'exécuter et de faire exécuter les règlements militaires.

(1) Avec quelle délicatesse et quelle loyauté La Tour d'Auverg évite de préjuger le sentiment de son ami sur cette délicate questio

Petit Bulletin

La mésaventure des officiers australiens qui payèrent de leur vie l'interprétation trop large des instructions du sirdar Kitchener a fait penser aux condottieri de jadis. Inexacte d'ailleurs, la comparaison est tout au désavantage des anciens capitaines d'aventure. Ces Australiens, aussi bien que les bandes à la solde de Plummer et de Balden-Powell, rappellent tout au plus les Apaches de Ménilmontant. Véritables escarpes, pillards, meurtriers, les soldats à la plume rouge qui opèrent au Transvaal sont presque aussi redoutés des troupes régulières anglaises que des Boers. Un témoin nous racontait leur entrée à Bloemfontein : aux sons des fanfares triomphales se mêlaient les cris discordants d'animaux variés, volatiles, petits cochons, etc., dérobés et emportés par ces vauriens, cependant qu'à tous les carrefours s'étalait — ô ironie ! — la proclamation du généralissime menaçant de la loi martiale tout homme coupable de vol.

En réalité, si les vrais soldats d'aventure existent encore, c'est en Italie qu'il les faut aller chercher, et les événements qui s'apprêtent donnent assez d'actualité au sujet pour qu'on en puisse parler.

Il y a quelque temps, le *Secolo* de Milan annonçait que le corps des volontaires de Menotti Garibaldi venait d'être réorganisé sur des bases nouvelles. Ce corps est celui qui alla combattre en Grèce lors du conflit turco-grec. Formé à quatre bataillons, il joua au cours de la campagne un rôle fort honorable. A Larissa, notamment, il eut à soutenir le choc des réguliers turcs et empêcha la retraite de se changer en déroute. Depuis, les cadres sont restés formés, les soldats sont prêts ; on a seulement augmenté l'effectif des bataillons, qui de quatre viennent d'être portés à six. Contre qui cette fois sera dirigée la petite phalange de Menotti? C'est

ce qu'on se demande en Italie et ailleurs. En tout cas, Menotti et ses officiers sont bien les descendants des condottieri, qui n'ont d'ailleurs presque jamais cessé d'exister en Italie.

On sait ce que furent ces chefs. Durant dix siècles, la Péninsule fut en proie aux bouleversements. A l'idée antique succéda la domination byzantine; puis survinrent les Francs, ensuite les Germains. Le régime féodal, un instant prépondérant, fut enfin remplacé par les Communes, et sur tout le territoire italien on peut voir — tels les vestiges trouvés dans les couches superposées des terrains géologiques — les traces de chacune de ces dominations. A Rome, ce sont les temples transformés en basiliques; à Aquilée se voit encore l'empreinte des Barbares; Ravenne témoigne de la revanche de l'Orient contre l'Occident. Et les vieilles tours normandes de Lucera, avec les noms des chevaliers du duc d'Anjou sur les portes, rappellent le passage de nos aïeux, tandis que se dresse encore à Naples l'antique palais des Hœnstauffen.

Durant de longs siècles, cette terre bénie fut donc secouée par l'anarchie, et l'homme, sans cesse menacé dans sa vie et ses biens, était peu à peu retourné à l'état de nature. La force physique primait tout, les appétits se heurtaient dans une mêlée incessante, et forcément l'individualisme, entraînant avec lui l'esprit d'aventure, devait naître de ce chaos. Des hommes, qui n'avaient pour appui que leur épée, pour droit que leur audace, s'associèrent pour marcher à la conquête du pouvoir. Les uns se recommandaient du Pape, les autres de l'Empereur, — ces deux moitiés de Dieu. Plus tard, on les vit à la solde des Communes. Ces condottieri, qu'on ne saurait faire passer pour des petits saints, eurent cependant une influence civilisatrice incontestable. Fils de leurs œuvres, ils surent toujours rendre hommage au génie et accueillir avec déférence les artistes et les poètes, dont la flamme divine auréolait le front.

Parmi ceux qui laissèrent les plus fortes traces dans l'histoire, faut-il citer Jean Galéas Visconti, Gattema-

lata, le chat tacheté; Pandolfo Malatesta, la mauvaise tête; Piccino, le tout petit; Giovanni Acuto, Jean le pointu; Carmagnola et, au seizième siècle, ce Jean des Bandes noires dont M. Pierre Gauthiez nous a si admirablement conté l'histoire?

Atavisme ou nécessités de la politique, l'Italie fut toujours la terre d'élection des condottieri, et nous en retrouvons des spécimens jusqu'au dix-neuvième siècle. Garibaldi, au fond, fut-il autre chose qu'un soldat d'aventure? Son fils Menotti est le seul qui continue les traditions paternelles. Agé de cinquante-cinq ans, brave, intelligent, grand viveur, il offre bien le type des anciens capitaines. De même que ses prédécesseurs, Guelfes ou Gibelins, s'appuyaient sur le Pape ou l'Empereur, lui se recommande de l'autorité du Roi.

Il y a quelques jours, à l'annonce de la réorganisation de ses compagnies de volontaires, un rédacteur du *Resto del Carlino* est allé lui demander à quelle besogne il préparait ses bataillons. L'avisé politique éluda la question, mais il fit grand éloge de la Tripolitaine, l'ancienne Cyrénaïque des Romains, si fertile autrefois. Ce malheureux pays, excédé du joug des Turcs, sans cesse torturé par la famine, est prêt à subir toute domination qui le délivrerait du musulman. Est-ce vers la Tripolitaine que le roi va lancer la nouvelle compagnie d'aventure? L'hypothèse est assez plausible, L'occupation de cette province serait la revanche de nos conquêtes en Tunisie. Grâce à elle, les Italiens deviendraient maîtres des hinterlands jusqu'au Tchad. De plus, en ce moment, la situation de la maison de Savoie, si brillante naguère, est plutôt médiocre. Le peuple est malheureux, surtout dans le midi. Le déboisement des forêts, la sotte politique économique du règne précédent et la *Mafia*, cette association mystérieuse, imitée des sociétés secrètes qui ont toujours tenu dans les mailles serrées de leur filet les habitants de la Péninsule, augmentent chaque jour la misère du pays. Avec le ministère Zanardelli, le nouveau roi, s'appuyant sur le peuple, a entrepris quelques grandes réformes. Des sociétés de vente et de production ont

été créées, le mouvement mutualiste encouragé. Malgré cela, le royaume est travaillé par des éléments d'agitation dont on voudrait bien se débarrasser. L'émigration, qui constituait comme une soupape de sûreté, s'est ralentie forcément à la suite des vexations qu'ont eu à subir presque partout les ouvriers italiens.

Or, pour canaliser l'exode des énergies trop bruyantes qui inquiètent la dynastie, il ne faut pas songer à l'Erythrée; le peuple n'en veut plus entendre parler. Il est donc fort possible que les bataillons de Menotti soient destinés à la Tripolitaine... A moins qu'ils ne soient envoyés en Albanie, où l'on fait beaucoup parler la poudre depuis quelque temps. Les Italiens ont des visées sur ce territoire; ils soutiennent qu'il est peuplé de Celtes venus de l'Ombrie et de l'Etrurie ; et ils ajoutent que les dix ou quinze colonies importantes d'Albanais implantés dans le royaume lui donnent des droits sur cette province turque, encore si peu connue. Le mariage du roi avec la fille du prince de Monténégro n'est pas pour diminuer ces prétentions, encore que basées sur des considérations de race tout au moins hypothétiques.

Est-ce donc vers l'Albanie que va se lancer Menotti Garibaldi avec sa troupe? C'est ce que l'avenir nous apprendra. En tout cas, la survivance des compagnies d'aventure et des condottieri au seuil du vingtième siècle nous a paru chose assez curieuse pour en dire quelques mots.

F. H.

La Question de Figuig et la frontière marocaine

Le 12 février dernier, le général Cauchemez, chef de la mission française, et Si-Mohammed-el-Guebbas, chef de la mission marocaine, ont fait botte à botte une entrée solennelle dans les ksour de Figuig ; la diffa leur fut offerte le jour même au centre des palmeraies.

L'événement est d'importance : un regard en arrière sur le passé va nous permettre d'en saisir le sens et la portée.

Par un bonheur bien rare, il se rencontre que le gouvernement est le premier à nous fournir, nombreux et détaillés, les documents inédits, et pour une fois les rapports, les mémoires de nos officiers n'ont pas été s'enfouir, se perdre dans les cartons officiels : sur l'ordre du gouverneur général de l'Algérie — c'était alors M. Jules Cambon — ils ont été réunis par M. de La Martinière, directeur du service des affaires indigènes, et par M. Lacroix, alors capitaine d'infanterie hors cadre, chef de bureau arabe, détaché aux affaires indigènes. Au total quatre forts volumes in-4° et un atlas de pièces, de cartes qualifiées de confidentielles ; on ne s'étonnera nullement qu'ils ne figurent pas dans le commerce, il n'en a été tiré que deux cents exemplaires, dont chacun porte un numéro matricule. A la lumière ainsi projetée sur notre politique africaine, essayons d'éclairer à notre tour l'opinion du lecteur.

I

Au Sahara, l'homme est l'esclave de la nature : climat et sol imposent au tempérament de l'habitant, à ses mœurs, à la vie sociale comme à la vie politique, à l'agriculture comme à l'industrie et au commerce, une tyrannie dont il est impossible de s'affranchir. Avant toutes choses, il importe donc d'esquisser à grands traits la géographie.

Maroc, Algérie, Tunisie, sont les divisions politiques d'une même région naturelle dont l'ensemble reçoit de l'Atlas son unité : c'est la Berbérie, le Magreb des Arabes, l'île de l'Occident, — Djezirat-el-Magreb, — circonscrite de trois côtés par la mer, océan Atlantique et Méditerranée, et du quatrième par cette autre mer de roches et de sables qu'est le Sahara. L'Atlas dessine la structure en bandes longitudinales qui se déploient suivant une orientation générale S.-W., N.-E. De la zone des cultures, Sahels et Tell, il est superflu de parler ici : aussi bien n'est-ce pas là que se débattent et se règlent les questions actuelles ; c'est plus au sud, vers les hauts plateaux de l'Oranie et vers le Sahara.

Les hauts plateaux sont la région des steppes : résultat non pas d'une érosion, mais bien d'un remplissage, on les dénommerait mieux, si l'on ne considérait que leur origine, hautes plaines. Qu'on se figure d'immenses ondulations, très amples ; ni collines, ni vallées ; pas de rochers, pas de pierres, pas d'arbres. Nés au Maroc, les hauts plateaux déroulent dans la province d'Oran leur gigantesque écharpe sur une largeur N.-S. de 250 kilomètres environ et à une altitude plus forte ici que partout ailleurs, de 1,100, 1,200 mètres. L'élément essentiel, c'est le climat ; la sécheresse est la cause de fortes amplitudes thermométriques : en hiver, la neige couvre communément le sol, et le froid fait descendre, à Méchéria par exemple, la colonne mercurielle jusqu'à huit et douze degrés au-dessous du point de glace ; en été, le soleil darde ses rayons implacables ; et quand le siroco se met de la partie, on relève jusqu'à 40 degrés, à l'ombre s'entend. Désolé lors des mois les plus chauds, le steppe reverdit avec les pluies qui tombent entre novembre et avril. A perte de vue, deux plantes, toujours les mêmes, monotonie désespérante : le chih, qui préfère les fonds de limon, et sur les parties plus sèches, l'alfa. L'alfa domine ; sorte de jonc vivace, que les naturalistes baptisent scientifiquement du nom de *stipa tenacissima*, il vient par grosses touffes : un lièvre surpris au gîte, un vol d'outardes ou de gangas, voilà les seules distractions du cavalier qui passe. Du moins l'exploitation est-elle fort rémunératrice ; bottelé, comprimé sur place, l'alfa fournit dans les seuls ports oranais plus de 300,000 quintaux à l'exportation et sert à fabriquer surtout du papier. Avec le bulbe, les indigènes nourrissent

leurs chevaux et leurs chameaux; le mouton ne s'attaque qu'aux plantes éphémères qui poussent dans l'intervalle des touffes.

Renflés sur les bords, au nord vers l'Atlas tellien, au sud vers l'Atlas saharien, les hauts plateaux se creusent en dépressions que les dépôts quaternaires ont imparfaitement remblayées, sans issue, pas plus vers la mer que vers le désert. Là sont les chotts, nappes d'eau saumâtre, bas-fonds salins, vaseux, que le soleil d'été asséchera, pour faire miroiter à leur place les cristaux de sel et de gypse. Le chott Tigri n'est plus déjà sur l'axe des plateaux. Mais sur la frontière imaginaire entre l'Algérie et le pseudo-Maroc, s'étale le chott el Gharbi : les falaises qui coupent verticalement ses bords s'ouvrent pour laisser passage aux oueds. Pas plus que le chott n'est un lac, l'oued n'est une rivière : le lit, à sec d'ordinaire, est fait de sable et de cailloux avec, par places, des flaques d'eau. Viennent les pluies, qui sont sous ces climats des abats formidables, le lit s'emplit et s'enfle; les eaux torrentielles ravinent et coupent net les berges. L'influence de ces chotts est, sur la vie des nomades, prépondérante : ils les attirent par leurs points d'eau — chaque matin, au lever du soleil, on abreuve les troupeaux aux puits, aux oglats — et par les pâturages salins, dont les moutons sont avides. Mais ces pâturages sont intermittents : les hauts plateaux ne peuvent être qu'un terrain de parcours, terrain commun aux tribus que le traité de 1845 a réparties entre la France et le Maroc.

L'Atlas hérisse le front sud des hauts plateaux; il est la barrière du désert. Au Maroc il a dressé ses plus hautes cimes, le Djebel-Aïachi, jusqu'à 3,500 mètres. Vers l'Algérie, d'un côté les plaines sont rayées par un réseau de ravines et d'oueds disposés comme les mailles d'un filet, les chebka; de l'autre, c'est-à-dire au sud, les avant-monts, d'une extension de plus en plus grande, d'un altitude généralement inférieure à 2,000 mètres, alignent une série de crêtes souvent couronnées de forêts; les flancs décharnés, calcinés, sont à l'état de squelette. Gréseux ou calcaires, les chaînons, longs et minces, séparent des vallées en couloir qui se succèdent depuis les environs de Figuig jusque vers Laghouat et que dominent des tables tranchées en falaises, les gour, témoins subsistants d'une formidable érosion. Pour s'échapper vers le sud, les oueds entail-

lent la montagne de gorges formidables, kheneg, taillées à vif, si étroites qu'elles se réduisent souvent au seul lit du torrent ; tels l'oued Namous, l'oued Zousfana. Par là, aux pluies d'automne, descendent, de la région des chotts, nomades et troupeaux ; ils y remonteront dès que le printemps commencera à tarir les puits. De la même manière transhument les moutons, qui des plaines du bas Languedoc et de la Crau grimpent à la belle saison vers les drailles cévenoles et vers les hauts pâturages des Alpes dauphinoises.

Mistral a chanté le grand désordre des agnelets, des brebis, des boucs, des béliers, des chèvres et des ânes qui dans un nuage de poussière par centaines dévalent des hauts monts; troupe bêlante, vagabonde et cabriolante que conduit le berger aux genoux boutonnés de guêtres de peau. Mais combien plus pittoresque et plus complet est le déplacement, le déménagement d'une tribu! Et qui n'a dans les yeux le tableau qu'en a tracé Fromentin ?

En tête, une fanfare d'aigres cornemuses et de tambourins. Puis la file étroite, interminable, des bêtes et des gens. Un peloton escorte l'étendard aux trois couleurs, rouge, vert et jaune, avec trois boules de cuivre et le croissant à l'extrémité de la hampe. Les cavaliers armés en guerre, parés comme pour un carrousel, ont le burnous rabattu sur les yeux, le kaïk relevé jusqu'au nez ; d'autres portent le chapeau de paille conique, ou bien de hauts kolbaks sans bord, en toison d'autruche. Superbement ils paradent sur des chevaux habillés de soie, aux brides d'orfèvrerie splendide, aux étriers damasquinés ; chevaux noirs à reflets bleus de pigeon, chevaux couleur de roseau, chevaux écarlates comme le premier sang d'une blessure, chevaux gris foncé et gris clair... Leurs mouvements font bruire les menus grelots des caparaçons. Voici maintenant les chameaux fins et musclés, qui balancent les atatiches, les litières ou corbeilles aux couleurs éclatantes. Derrière, le brun bataillon des chameaux de charge : sur leur bosse s'entasse un mobilier étrange, tente, batterie de cuisine, plats de kouskoussou, bassins de cuivre, outres noires, coffres, tellis au ventre arrondi, rayés de jaune et de brun ; pêle-mêle, des douzaines de poulets liés ensemble par les pattes, et qui battent des ailes en jetant des cris de détresse ; de jeunes garçons ; de petits enfants tout nus suspendus à l'ex-

musulman par son université, mosquées et minarets, par le nombre et la science de ses tholba, Figuig est blotti là, bien loin, à 550 ou 600 kilomètres d'Oran et d'Arzeu, dans un large pli de l'Atlas qui le domine au nord de ses escarpements. Le sol, à 700 mètres d'altitude environ, est incliné, en un plan régulier, que déchirent çà et là quelques ressauts, vers une vraie rivière, l'oued Hallouf, la rivière des Sangliers. Sortie d'une gorge, elle se tord plus bas et disparaît dans une autre.

Figuig est la porte ouverte sur l'espace sans fin : sur les Hamada, ces champs de pierres et de gros cailloux, nus, désolés, terribles, où les caravanes précipitent l'allure; sur l'immense plaine d'épandage que rayent les lits desséchés des oueds, avec leurs puits, leurs daïas et leurs redirs; sur l'Erg, la grande mer silencieuse, dont les vagues immobiles et lisses sont faites de sable fauve, aux reflets oranges ou roses, et portent une végétation d'arbustes épineux, de drinn surtout, la plante désertique par excellence; — la porte ouverte enfin sur la terre sans ombre, sur le ciel sans nuage, sur le domaine du silence, de la soif et de la peur, sur le grand désert, d'un mot sur le Sahara.

Son enceinte s'étire en un quadrilatère irrégulier et peut mesurer, sans compter les redans, 17 kilomètres de tour. Le mur de pisé, percé des trous où les maçons posèrent les perches de leur échafaudage, garni de créneaux, renforcé encore de tours également crénelées, est précédé, là où manque le rocher, de fossés, dont les ronces sont bonnes tout au plus à écarter les maraudeurs. La défense n'est pas bien redoutable : une artillerie européenne en aurait vite raison, mais, une fois la brèche ouverte, commenceraient les difficultés.

Dans son clos de 1,300 hectares, Figuig ne contient pas moins de huit ksour, autant de cités distinctes, tous ou à peu près entourés de murailles élevées, aux rares portes, aux ruelles étroites, divisés en quartiers qui souvent eux-mêmes sont clos : les deux Hammam, les El-Maïz supérieur et inférieur, Oulad-Sliman, El-Oudaghir, El-Abid, enfin vers l'angle S.-W. Zenaga, le plus gros bourg. Les habitants, dont le nombre est évalué à 10,000 au moins, à 17,000 au plus, sont de race berbère : ils passent pour avoir de beaux traits et noble stature; les cheveux blonds et les yeux bleus ne sont pas rares.

Chaque ksar, chaque quartier parfois a sa mosquée, — celle d'El-Maïz est la plus réputée; — son cloître à arcades, d'où jaillit en général le source fécondante; sa zaouïa, sorte de couvent, doté de son personnel; ses riches marabouts ou bien ses marabouts misérables, qui, n'ayant qu'un méchant gourbi et leur chapelet, vivent de la charité publique; ses disciples, les khouans, qui s'en vont au loin quêter aumônes et offrandes — la ziara — sa clientèle enfin de nomades et de séden-taires.

En dehors du ksar, mais dans l'enceinte totale, s'étend la forêt, entendez la palmeraie : 200,000 palmiers-dattiers. Sous leur ombre protectrice s'étagent les cultures; d'abord les arbres fruitiers : orangers, citronniers, rouges grenadiers, figuiers, et la vigne enlace ses pampres de l'un à l'autre; puis au-dessous, plus humbles, les cultures maraîchères : navets, oignons, piments, etc. C'est l'oasis dont Pline décrivait le type en sa langue concise : *Palmæ ibi prægrandi subditur olea, huic ficus, fico punica illic vitis; sub vite seritur frumentum... omniaque aliena umbra aluntur*. De céréales, orge et blé, on n'en récolte ici que fort peu, et encore est-ce dans les petites oasis en bordure de l'oued Hallouf, sur des terres qui ne se labourent pas, mais se piochent seulement.

Là réside la plus sérieuse défense de Figuig : murs, ruelles, canaux avec leurs tabliers de bois, sentes boueuses, hérissées encore de figuiers de Barbarie, d'aloès et de ronces... Souvenons-nous de Zaatcha !

Cultivateurs avant tout, les ksouriens sont encore artisans : l'industrie est celle de tous les ksour sahariens : les habitants, et le plus souvent les femmes, tissent des vêtements arabes : burnous, haïks, etc., dont les nomades leur vendent la matière première. Zenaga passe pour fabriquer des broderies estimées soie sur cuir.

Misérables ressources en définitive ! Aussi les Figuigiens émigrent-ils : ils vont se louer dans le nord, jusque dans le Tell, où ils se sont fait une réputation, acquise ou usurpée, de maçons et de mineurs.

Politiquement, chacun des ksour a son organisation indépendante, autonome, d'un caractère démocratique. Un conseil est élu, qui nomme à son tour un chef, un receveur trésorier et un juge. Plusieurs fois par an, autant qu'il est nécessaire,

une assemblée générale de tous les ksouriens, la djemaa, se tient dans une clairière de la forêt, qui par convention est neutre. Précaution qui n'est pas vaine! Car les Figuigiens ont un caractère indomptable ; leur histoire n'est qu'une suite de querelles, de vols, de meurtres, de palmiers coupés... Un ksar est divisé souvent en plusieurs factions ennemies, les çofs, qui se liguent d'un ksar à l'autre : une vendetta de tous les instants, sauvage, tenace, rancunière, arme familles contre familles, cités contre cités. Seuls les Oulad-Sliman sont réputés gens calmes; pacifiques aussi, mais par force, sont ceux d'El-Abid, dont le ksar ouvert est commandé ici par El-Oudar'ir et là par Zenaga. Ajoutez à cette anarchie, qui est pour eux l'ordre, les coups de main que tentent par intervalles des nomades ennemis. L'état de guerre est là-bas constant. Tel notre moyen âge avant la trêve de Dieu.

Sous ce ciel embrasé, l'objet éternel des querelles, c'est l'eau. A l'eau, plus qu'à la terre, s'associe l'idée de propriété. Et si Zenaga prime ses voisins, c'est que dans une lutte épique il a usurpé sur El-Oudaghir la plus grosse des sources de l'oasis, l'Aïn-Zaddert, qui à gros bouillons débite, dit-on, 200 litres à la seconde. Le capitaine de Castries a rapporté l'épisode : « Les Zenaga creusent un canal souterrain pour capter la source, mais les Oudaghir l'isolent par un fossé transversal; alors les Zenaga descendent leur mine sous le fossé, et un beau jour « une formidable explosion ébranle l'oasis, tuant tout ce qui était à proximité. Remis de leur stupeur, les Oudaghir courent aux armes, mais les Zenaga vainqueurs restèrent maîtres de Zaddert. Ils y firent construire un bordj, où depuis ils entretiennent en permanence quarante fantassins armés de fusils et de tromblons. »

C'est encore le capitaine de Castries qui nous fournit sur la distribution des eaux d'intéressants détails : la relation de J. Schaudt les confirme. Le droit s'achète de disposer du tiers de la source deux fois par mois pendant une heure : c'est la kharrouba, et la mesure « s'obtient en faisant flotter dans un bassin un récipient d'un litre et demi dont le fond est percé d'un trou excessivement petit. Quand le récipient est rempli, le seraif, le distributeur, compte une kharrouba et coupe l'eau ». Le propriétaire l'a recueillie dans ses réservoirs.

Sédentaires et nomades sont par obligation solidaires les

uns des autres, solidarité que rend manifeste la tenue périodique d'un marché dans les ksour.

Le ksar ne se suffit pas à lui-même. Chaque année aux mêmes époques, des caravanes viennent, qui le ravitaillent en laine, en moutons, en viande sèche, en blé, en denrées de tout genre : graisse, beurre, huile, sucre, sel, etc., et qui en échange emportent surtout des dattes : on sait que la datte, fraîche ou sèche, est l'alimentation par excellence; elle se réduit en farine; on en exprime un sirop, le miel de datte; on peut même, en la distillant, obtenir une eau-de-vie qu'on dit excellente. En temps ordinaire, des nomades, toujours les mêmes, gravitent autour du ksar, qui est leur centre, leur foyer d'attraction officiel : eux ausssi échangent les laines et les grains qu'ils ont récoltés au hasard d'une semaille, contre les tissus. Le ksar est leur lieu d'emmagasinement, leur entrepôt : ils y ensilotent, suivant le terme consacré.

Centre économique, le ksar est, ne l'oublions pas, un centre religieux et partant politique. Au marché se colportent, s'échangent les nouvelles; de bouche en bouche, elles circulent, dénaturées, grossies par le fanatisme ou simplement par l'imagination crédule et orgueilleuse de ces grands enfants que sont les Arabes. Là s'entretient et s'avive la haine du roumi, là se forgent les réputations maraboutiques et les réputations guerrières. Que le ksar compte parmi ses clientes une tribu se réclamant d'un grand saint, comme les Oulad-Sidi-Cheikh, ou bien un personnage qui s'est fait une réputation de saint par ses pratiques charlatanesques, par ses talents de prestidigitation, de ventriloquie comme Bou-Amama, l'homme au turban, le voilà auréolé du prestige religieux : il possède l'autorité la plus forte qui soit, car elle est de nature théocratique.

III

Ces conditions de vie sur les hauts plateaux et au désert, ces liens sociaux entre sédentaires et nomades, ces zones de parcours traditionnels, ces lieux d'emmagasinement, nous les ignorions; à plus forte raison n'avions-nous pas su en démêler l'inextricable enchevêtrement. Le désert était, croyions-nous, sans eau et, par suite, inhabitable quand nous signâmes

Les Hamian-Djemba, fraction des Hamian, étaient si bien Algériens que d'eux-mêmes ils vinrent se placer sous notre autorité : nous les avons accueillis, non point comme tribu, c'eût été violer le traité, mais en tant qu'individus et par groupes, conformément à l'article 7 : « Tout individu qui se réfugiera d'un État dans l'autre ne sera pas rendu au gouvernement qu'il aura quitté par celui auprès duquel il se sera réfugié, tant qu'il voudra y rester. » Et depuis 1882, date à

Le Djebel-Beni-Smir, au nord de Figuig.

Point près duquel ont été assassinés les capitaines Crescin et de Gratien.

laquelle les Djemba sont devenus Français par ce moyen, jamais le sultan n'a soulevé la question de leur nationalité.

Le traité donnait les Amour au Maroc ; mais eux aussi étaient Algériens ; le fait était incontestable. Ils nomadisaient dans la région qui s'étend de l'oued Zousfana à Asla, laquelle nous était attribuée ; ils ensilotaient dans les ksour déclarés nôtres, Tiout, Aïn-Sefra, S'fissifa ; ils étaient en outre les serviteurs religieux et politiques d'El-Abiod-Sidi-Cheikh et de la Zaouia de Tiout, également cédés à la France. En 1847, lors de l'occupation des ksour, les Amour vinrent à nous sans que le Maroc songeât à protester. Il est vrai que ce ne fut pas pour

longtemps : ils firent défection, puis de nouveau se soumirent; leur conduite variait avec leur intérêt du moment. A partir de 1882, ils finirent par filer clandestinement du cercle d'Aïn-Sefra et se réclamèrent du Maroc. Depuis lors ils n'ont cessé de commettre incursions, pillages sur nos terres et nos gens. Leur refuge d'adoption est le Djebel-Smir, au N.-E. de Figuig.

Les Cheurfa avaient, de même que les Amour, leurs intérêts chez nous : comme eux, ils firent cause commune avec Bou-Amama. En 1894, comme leur caïd s'obstinait à demeurer contre leur gré fidèle à la France, ils le nouèrent avec des cordes et disparurent pour rejoindre les Oulad-Sidi-Cheikh-Gharaba.

Algériens aussi étaient — et cette fois sont demeurés — les Oulad-Sidi-Tadj, en raison de leur habitat et de leur zone de parcours, c'est-à-dire les alentours des Moghar. Propriétaires d'oasis qui bordent le chemin de fer de Djenien-bou-Rezg, ils semblent ne désirer autre chose que vivre pacifiquement.

Enfin les Oulad-Sidi-Cheikh-el-Gharaba étaient, eux encore, toujours pour des raisons identiques, Algériens : le traité les dévolut au Maroc.

Mêmes étrangetés, mêmes anomalies, mêmes erreurs en ce qui concerne les ksour. Remarquons tout d'abord que mention ne fut pas faite de ksour qui visiblement étaient algériens, enclavés qu'ils sont entre ceux qui nous étaient attribués : par exemple, les deux Arba et les deux Moghar, que nous avons occupés, sans violer l'esprit du traité.

Figuig au Maroc ! En réalité Figuig ne dépendait de personne. Sans doute les Turcs n'avaient pas tenté d'y installer leur autorité, — et la raison parut suffisante à nos plénipotentiaires, — mais c'est que les Turcs ne s'étaient jamais souciés d'enfoncer leur domination dans l'intérieur, en Algérie non plus qu'en Tripolitaine; et de ce côté, s'ils mirent un jour, tardivement, garnison dans Ghadamès et Ghat, ce fut devant les progrès de notre pénétration saharienne, ce fut à la suggestion de l'Angleterre : voilà pour les Turcs. Voici pour le Maroc : l'empereur avait bien fait deux tentatives pour s'emparer de Figuig, l'une en 1679, l'autre en 1806, mais toutes deux avaient échoué,— si bien que Figuig n'avait jamais subi la loi ni de Fez, ni d'Alger.

Singulier traité que le traité de 1845 ! Il nous donnait plu-

sieurs ksour et en oubliait d'autres, leurs voisins. Il nous concédait certains territoires, mais nous refusait les habitants. D'une tribu française il détachait une fraction qu'il attribuait, contre l'intérêt de celle-ci, au Maroc. Il négligeait de déterminer la nationalité de tribus : les Oulad-Djerir et les Douimenia n'étaient pas qualifiés de Marocains, n'étant pas même nommés, mais nous prîmes l'habitude de ne pas les considérer comme Français.

IV

Un mot encore sur la question de la Moulouïa. Aussi loin qu'on remonte dans le passé, la Moulouïa apparaît comme la frontière historique. Salluste la désigne comme la séparation des royaumes de Bocchus et de Jugurtha; sous les Romains, elle délimita les deux Maurétanies, la Tingitane, annexe de l'Espagne, la Césarienne gouvernée par le proconsul d'Afrique. Arrivent les Arabes : c'est elle encore qui borne vers l'ouest le royaume de Tlemcen. De Salluste, par Pomponius Mela, par Pline, par Ptolémée, par l'itinéraire d'Antonin, par Strabon, la tradition se poursuit ininterrompue jusqu'à Léon l'Africain. A partir du dixième siècle, les souverains du Ponant, le Maroc actuel, font effort pour déborder au delà; les kalifes ommiades d'Espagne fondent Oudjda en 994 : ils veulent fermer les abords de la trouée qui de Tlemcen conduit droit à Fez, ils entendent se réserver les routes du Sahara. Alors c'est une lutte constante : la frontière oscille. Lorsque Fez recule, Tlemcen avance. Le jour où la dynastie des Beni-Zian est à Tlemcen remplacée par les Turcs, les combattants changent, mais non le combat. Les Turcs gardent Oudjda jusqu'en 1795. Puis les tribus du territoire contesté vivent à peu près indépendantes et l'usage commence à s'établir de regarder l'oued Kiss comme frontière commune : c'est elle que nous acceptâmes, sans discuter, en 1845.

Berbrugger était donc fondé à écrire en 1860, dans *la Revue africaine :* « Un fait qui persiste pendant vingt siècles doit avoir une puissante raison d'être, et il constitue certainement un droit respectable que ne sauraient prescrire quelques usurpations récentes, arrachées à la faiblesse d'un gouvernement (les Turcs) qui tombait en décrépitude, et à l'ignorance, bien naturelle au début, du pouvoir qui lui a succédé. »

Cette puissante raison d'être, cherchons-la dans la topographie. Descendue des plus hautes cimes de l'Atlas, la Moulouïa est, jusque dans son cours moyen, une rivière permanente; puis, malgré ses pertes, elle n'est jamais rivière morte. Par sa vallée, par ses affluents, on atteint facilement, sans avoir à cheminer sur les hauts plateaux, les cols qui donnent accès au Sahara : de la mer on gagne directement l'autre versant, le Tafilelt par l'oued Zis, le Touat par l'oued Guir. C'est par cette voie que toujours se ravitaillent nos dissidents, surtout depuis que Melilla a été déclaré par l'Espagne port franc; par là, tout le long de la frontière, leur arrivent les produits européens, qui concurrencent ceux de France et de l'Algérie; par là leur parviennent armes à tir rapide et munitions.

La contrée est si peu sous l'autorité du Maroc que les rares Européens qui s'y sont aventurés au péril de leur vie ont pu écrire, comme Jacob Schaudt : « Il n'y a là ni gouvernement, ni justice; il n'y règne que le droit du plus fort... Quiconque est soupçonné dépendre du gouvernement marocain est pillé ou tué impunément. »

En France, personne, pensons-nous, n'aurait l'idée de revendiquer une modification de frontière qui réparerait la faute de 1845. Mais la France a le devoir impérieux d'établir le bilan de ses droits : le jour, que certes elle n'appelle pas de ses vœux, où la question du Maroc, une des plus graves de notre politique étrangère, viendrait à s'ouvrir, nous aurions à les faire valoir, à les faire respecter. L'opinion publique ne saurait être trop mise en éveil, trop éclairée. Que tous nos atlas n'imitent-ils celui de M. Henri Mager? En caractères bien lisibles, il inscrit le long de la Moulouïa : *frontière historique de l'Algérie*, et en travers du bassin tout entier : *dépendances historiques de l'Algérie*. A l'imiter, nos cartographes n'encourraient certes pas l'accusation qu'on a bien pu lancer légitimement contre nos voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin : leurs truquages sont calculés pour servir les intérêts de la politique et du commerce national : nous ferions, quant à nous, œuvre de bonne foi, de vérité et de science.

MAURICE FALLEX.

(La fin à la prochaine livraison.)

Les Miettes de la vie

Il est à peu près décidé que la statue de Gavarni s'élèvera sur la place Saint-Georges. Le lieu était, d'ailleurs, tout indiqué.

C'est au mois de novembre 1837 que Gavarni vint s'établir rue Fontaine-Saint-Georges, n° 1, dans un grand appartement, au premier étage, faisant l'angle de deux rues sur lesquelles il prenait jour par treize fenêtres.

L'ingéniosité inventive du locataire s'y était pleinement déployée, et avait donné à ce logement quelque chose de la maison arrangée, plus tard, rue d'Arras, par Foucault, le physicien membre de l'Institut, maison que les amis du savant appelaient *une maison de précision*.

C'était dans cet appartement, machiné comme un théâtre, des portes rentrantes, une combinaison de couloirs, pour refuser l'importun, recevoir un intime ; un tas de petites mécaniques pour ouvrir la porte de sa chambre du fond de son lit et fermer les persiennes sans ouvrir la fenêtre. Bref, le mécanicien qu'était Gavarni, toujours un peu attiré par les ressorts de la magie blanche et la mécanique de l'escamotage, avait imaginé pour son logis toute une série de trucs qui en faisaient un intérieur à la Robert-Houdin. Dans cet appartement, Gavarni recevait le soir cinq ou six amis dont la causerie le reposait du travail de la journée.

Parmi ceux qui fréquentaient le logis de l'artiste se remarquait entre tous le romancier de *la Comédie humaine*, qui vint y lire ses premiers essais. Une sympathie ne pouvait manquer de s'établir entre ces deux peintres, chacun à leur manière, des travers et ridicules de leur temps. Tandis que Balzac brossait ses toiles à larges fresques, Gavarni burinait à l'eau-forte ces types légendaires qui vivent encore dans notre souvenir. Et, à propos des légendes de Gavarni, peut-être sera-t-on curieux d'en connaître la genèse.

Contrairement à l'opinion communément répandue, il nous semble utile d'établir ici que toutes ses légendes sont bien de lui. Il mettait de l'amour-propre, une sorte de vanité satisfaite à les créer. S'il lui en venait aux oreilles, — et il en entendait souvent de charmantes, — il ne les employait pas,

il se contentait de les raconter ; c'est dire qu'il n'eut jamais de collaborateur.

Un petit journal ayant publié que ses légendes lui étaient fournies par Théophile Gautier et Alphonse Karr, Gavarni s'en défendit énergiquement : « La vérité tout entière là-dessus, se plaisait-il à dire, la voici : il n'y a que deux légendes dans mon œuvre qui ne soient pas de moi :

« Une est de Karr. Ce sont deux étudiants faisant leur toilette ; au bas, Karr a écrit : « Oreste et Pylade seraient vo-« lontiers morts l'un pour l'autre ; mais ils se seraient brouil-« lés s'ils n'avaient eu qu'une cuvette et un pot à l'eau. »

« Une autre est de Forgues ; c'est, autant que je me souviens, une femme masquée et assise dans un de mes carnavals. Il a mis à peu près :

Toi qui t'en vas au bal Chicard,
Tu rêves Don Juan, tu trouves Chicandard.

« Puis Philipon, qui a dérangé quelques mots de mes légendes des *Coulisses*. Et c'est tout. »

Quelqu'un lui ayant demandé comment lui venaient ses légendes :

« Toutes seules, répondit l'artiste ; j'attaque ma pierre sans penser à ma légende, et ce sont mes personnages qui me la disent... Quelquefois ils me demandent du temps. »

Et, montrant des pierres lithographiques adossées au mur :

« En voilà qui ne m'ont pas encore parlé. Ceux-là finissent souvent par me dicter mes meilleures, mes plus cocasses légendes. Quand je fais mon dessin en vue d'une légende faite, j'ai beaucoup de mal, je me fatigue, et cela vient toujours moins bien. *Les légendes poussent dans mon crayon, sans que je les prévoie ou que j'y aie pensé avant.* »

L'enfantement du génie, quel inépuisable sujet de méditation !...

*
* *

A propos d'élections. On ne saurait imaginer jusqu'où peut aller, dans le domaine de l'invention et de la rouerie. l'ingéniosité des candidats. A ce point de vue, certains de nos « élus » sont tout simplement des hommes de génie. Les fraudes ont existé de tout temps et sous tous les régimes, et dans cet ordre d'idées tous les partis peuvent, comme on dit, en prendre pour leur grade. Mais l'art — car c'en est un —

de falsifier les bulletins trouve à chaque nouveau scrutin comme un renouveau de pittoresque.

Il est des trucs qui sont devenus classiques : celui, par exemple, qui consiste à faire voter les absents, dont on remet les cartes électorales à des hommes sûrs ; et, grâce au même procédé, les défunts de date récente dont le nom n'a pas encore été rayé des listes ; puis le « coup » de la rixe simulée, à la suite de laquelle on fait évacuer la salle de vote, ce qui permet l'introduction dans l'urne de paquets de bulletins au nom du candidat préféré.

Certains procédés sont particulièrement employés dans les petites communes où tout le monde se connaît et où les opinions de chaque habitant se savent facilement. En voici un assez usité : la loi porte que les bulletins de vote ne doivent être revêtus d'aucun signe extérieur apparent. Il s'agit donc de donner aux bulletins des électeurs hostiles ce signe extérieur prohibé. Une tache, une maculature suffisent. Aussi a-t-on vu un « scrutateur » clouer un morceau de lard sous la table devant laquelle il présidait au vote ; à l'arrivée de tout électeur suspect, l'homme astucieux passant la main sous la table se graissait légèrement la patte avant de prendre le bulletin qu'il devait déposer dans l'urne, certain de le rendre nul par ce simple attouchement. Un autre se mettait dans le même but une goutte d'huile dans l'oreille où il introduisait le petit doigt au moment voulu. On peut encore percer le bulletin d'un petit trou : c'est un signe extérieur. Il y a quelques années, l'élection d'un sénateur fut violemment attaquée parce que cette élection avait été faite à une seule voix de majorité et que c'était un bulletin troué qui avait assuré l'élection.

L'ingéniosité des falsificateurs s'exerce même sur les votes les plus restreints. C'est ainsi que dans une commune du Midi, se passa la petite scène suivante :

Il s'agissait de nommer le maire. Le conseil municipal comprenait juste dix républicains et dix réactionnaires. Il y eut, naturellement, plusieurs tours de scrutin sans aucun résultat. Enfin, au cinquième tour, on trouva dans l'urne vingt et un bulletins pour vingt votants. Alors, le maire sortant qui présidait la séance, prit gravement la parole :

— Messieurs, il y a vingt et un bulletins et nous ne sommes que vingt votants. En cet état de choses, la loi ordonne qu'une voix doit être retirée à chacun des concurrents en présence. Je suis donc élu par dix voix contre neuf !

Le tour n'est-il pas charmant ?

*
* *

Avec les prochains beaux jours, on va reparler de voyages et d'excursions, et aussi de la lenteur des trains qui ne permettent pas d'arriver aussi vite que le désir près des lacs enchanteurs, au pied des montagnes ardues ou aux bords de la mer bleue. Et l'on se plaint toujours, sans en avoir aucune preuve du reste, que nous sommes très en retard sur les nations étrangères. Or, c'est justement le contraire qui est vrai ; à l'heure qu'il est, c'est la France qui détient le record de la vitesse pour l'Europe, et ses trains ne sont battus que par un ou deux « confrères » américains des lignes New-York-Chicago. A noter que notre remarque ne s'inspire d'aucune sympathie intéressée pour les grandes compagnies, nous voulons simplement montrer que nous avons tort de décrier systématiquement ce qui se fait chez nous.

Ainsi le train le plus *vite* de toute l'Europe est actuellement le Sud-Express durant son parcours sur le réseau du Midi. Quittant Hendaye, à la frontière espagnole, à 11 h. 45 du matin, il joint la gare de Bordeaux Saint-Jean à 3 h. 6, couvrant ainsi 233 kilomètres en 3 h. 21, y compris quatre arrêts de dix minutes à eux quatre et les ralentissements obligés par l'arrivée et le démarrage. Tout de suite après le Sud-Express, vient l'un des rapides de la Compagnie du Nord, sur la ligne Paris-Calais. Partant de Paris à 9 h. 35 du matin, ce train parcourt les 298 kilomètres qui séparent la gare du Nord de la gare maritime de Calais en 3 h. 40. Mais il ne compte qu'un arrêt de quatre minutes à Abbeville afin de renouveler la provision d'eau de la locomotive.

Nos autres chemins de fer s'approchent beaucoup de ces vitesses jusqu'ici exceptionnelles. Le rapide de Bordeaux, du réseau Paris-Orléans, va de Paris-Orsay à Saint-Pierre-des-Corps (Tours), soit 235 kilomètres en 3 h. 10, y compris deux arrêts, et accomplit les 585 kilomètres qui séparent les rives de la Seine de celles de la Garonne en 7 h. 29 minutes, soit une vitesse de plus de 80 kilomètres à l'heure, en comprenant les cinq arrêts du trajet. Sur le même réseau, le train Sud-Express, dont nous avons signalé plus haut la marche exceptionnelle sur les voies de la Compagnie du Midi, parcourt ces même 585 kilomètres en 7 h. 2 seulement.

L'administration des chemins de fer de l'Etat fait circuler, entre Paris-Montparnasse et Niort, un rapide qui a le désagrément de ne marcher que cinq fois par semaine mais qui

accomplit les 415 kilomètres du parcours avec deux seuls arrêts à Chartres et à Thouars, en 5 h. 55 minutes, soit à la vitesse moyenne de 70 kilomètres à l'heure, vitesse considérable si l'on tient compte de certaines parties de la ligne, des plus difficiles. Il n'est pas jusqu'au Paris-Lyon qui n'ait accéléré la marche de ses trains rapides. Le train rapide de Nice, mis en circulation entre Paris et cette dernière ville pendant l'hiver, abat les 868 kilomètres qui séparent Paris de Marseille, seulement en 11 h. 56, soit 72 kilomètres à l'heure environ. Sur l'Est, l'Orient-Express va de Paris à Nancy à la vitesse moyenne de 75 kilomètres, mais les rapides ordinaires ne dépassent guère 66 kilomètres à l'heure. L'Ouest enfin, qui nous transporte le plus souvent, franchit la distance de Paris au Havre, soit 228 kilomètres, en trois heures juste, soit 76 kilomètres à l'heure, avec un seul arrêt à Rouen.

Ces quelques chiffres, si arides qu'ils soient, ont leur intérêt. Si les réseaux du Midi, du Nord et de l'Orléans, dépassent de beaucoup les autres, pour la vitesse de leurs trains rapides, on peut voir que les autres compagnies ont fait ces dernières années un effort réel pour abréger le temps de leur parcours. Pour cela, outre l'augmentation de la vitesse, bien des arrêts ont été supprimés. Le Nord va de Paris à Calais sans autre arrêt que quatre minutes nécessitées pour l'approvisionnement d'eau de la locomotive, qui ne change pas durant tout le parcours. L'Etat emploie, à son rapide Niort-Paris, la même locomotive pour les 415 kilomètres du trajet. L'Est avait essayé, pendant l'Exposition, d'aller de Paris à Nancy et à Belfort (353 et 443 kilomètres) sans aucun arrêt. L'essai n'a pas été sans doute concluant, car les arrêts ont été depuis rétablis.

Et si quelque amateur de statistique veut maintenant savoir quelle est la ligne où il passe le plus de trains dans une journée, qu'il apprenne que c'est la ligne de Paris-Saint-Lazare à Auteuil, entre la station de l'avenue Henri-Martin et celle de Courcelles-Levallois. Sur cette section commune aux trains d'Auteuil, de Petite Ceinture, de Ceinture-Nord et des Invalides, circulent, dans les deux sens, environ 730 trains de voyageurs entre cinq heures du matin et minuit, soit un train toutes les deux minutes, à peu près. Qu'il sache aussi que la gare Saint-Lazare expédie ou reçoit le même nombre de trains (à peu près 740) en vingt-quatre heures, et que la gare du Nord est, ensuite, la plus occupée des gares de Paris.

A travers l'Histoire

Pierre CALMETTES, *Choiseul et Voltaire, d'après les lettres inédites du duc de Choiseul à Voltaire*. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902. In-12.

A. WALISZEWSKI, *la Dernière des Romanov, Élisabeth Ire, impératrice de Russie (1741-1762)*. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1902. In-8°.

Ch. GODARD, *Les Pouvoirs des intendants sous Louis XIV, de 1661 à 1715*. Paris, L. Larose, 1901. In-8°.

I

Sur le chemin qui mène de la jolie petite ville d'Amboise à la forêt voisine, tout à l'extrémité du faubourg de Saint-Denis-Hors, à gauche, on voit l'entrée d'un modeste cimetière. Le promeneur qui a le loisir d'errer dans les allées solitaires et bien tenues de ce « champ des morts » aperçoit dans un coin une tombe couverte d'herbe, surmontée d'un tronçon de colonne brisée, sans une inscription, sans un mot. C'est là que repose le corps de haut et puissant seigneur Étienne-François, comte de Stainville, duc de Choiseul. Ses contemporains le tinrent pour le plus grand homme d'État du monde : aujourd'hui, il n'a même plus un nom sur le peu de terre qui le recouvre.

A un quart de lieue de là, se trouve l'emplacement de son ancien château de Chanteloup, fastueuse résidence où, après sa disgrâce, vint le voir en pèlerinage tout ce que la France comptait de plus distingué. Il ne reste plus une pierre de ce château. Le parterre de fleurs est un champ d'avoine. Quelques ceps de vigne tordus s'élèvent là où, dans les magnifiques salons dorés, la société la plus brillante du dix-huitième siècle entourait l'aimable Mme de Choiseul ; les grandes allées du parc seules demeurent, tristes et abandonnées, quelques-unes avec des grilles, derniers restes d'un passé perdu. Un grand canal séché, analogue, par ses dimensions, à celui de Versailles, étend ses berges à demi ruinées et son fond de vase

ancienne entre les arbres silencieux de la forêt. Une vieille pagode chinoise croulante, fantaisie bizarre du maître du lieu, dresse encore sur le ciel la ligne capricieuse de ses arêtes découpées. C'est tout ce qui survit de Chanteloup. Il n'y a plus que les gardes-chasse qui se rappellent ce vocable éteint.

Et cependant, M. de Choiseul a été un des grands seigneurs les plus spirituellement vivants de cette société du règne de Louis XV. Il en a été le représentant le plus exquis, avec tout ce qu'elle avait d'intelligence vive, de politesse choisie, de manières parfaites, d'esprit souple, d'élégances raffinées et de cynisme corrompu. Il a été le vrai Français du moment par ses qualités les meilleures et ses défauts les plus détestables. Son temps s'est vu en lui et l'a aimé éperdument. Nous devrions bien le connaître. Comme sa demeure a disparu et sa tombe est oubliée, son souvenir s'est effacé. Nous soupçonnons ce qu'il a été plus que nous ne le savons de science sûre. Les historiens étudient en lui la partie grave de sa vie, les ministères, les guerres, diplomatie, action coloniale, marine; les érudits publient ses correspondances officielles de Rome ou d'ailleurs, sérieux documents impersonnels, très froids, qui ne révèlent rien de l'homme. Les mémoires publiés sous son nom sont douteux. Mais de ce seigneur élégant, ironique et léger, de sa pensée et de sa tournure d'esprit intime, nous ne pouvions rien savoir que par les lettres particulières dans lesquelles un abandon suffisant nous mît à même d'approcher de cette nature très fine. M. Pierre Calmettes nous en apporte une quarantaine d'inédites qui éclairent avec beaucoup de vivacité cette figure si intéressante. Il faut l'en remercier.

De même qu'en regardant quelque portrait du duc, on ne sait trop que penser de cette petite tête rougeaude, un peu bouffie, ni jolie, ni belle, ni repoussante, aux yeux moqueurs mais pas méchants, au sourire gouailleur et bon à la fois, de même le sentiment demeure perplexe devant le mélange étrange que trahissent ces lettres. On y voit un esprit trop clair, trop gai et fin, large, ouvert, bienveillant, d'un jugement sain et juste, très français d'ailleurs et d'une fierté nationale émouvante; un être trop charmant, facile, éclairé et d'une complaisance aimable, pour qu'il n'attire pas notre sympathie; mais aussi, on y voit tant de légèreté et d'imprudence,

de cynisme et de brutalité grossière, d'impertinence hautaine, amusante, il est vrai, par l'élégance du laisser aller dédaigneux, tant de scepticisme, et sur certaines questions d'État une insouciance si surprenante, qu'on ne sait que résoudre. Lorsqu'il défend la France contre Frédéric II, il y met un cœur qui nous touche; mais lorsqu'il apprend à Voltaire la perte du Canada par ces simples mots : « Nous avons perdu Montréal et, par conséquent, tout le Canada. Si vous comptiez sur nous pour les fourrures de cet hiver, je vous avertis que c'est en Angleterre qu'il faut vous adresser. Adieu, » on est déconcerté.

Cette correspondance avec Voltaire a duré deux ans, de 1759 à 1761. Le sujet en intéresse à un haut degré l'histoire générale. Choiseul, sachant Voltaire en relations suivies avec le roi de Prusse Frédéric II, a tâché de correspondre indirectement avec ce dernier, par l'intermédiaire du « solitaire » de Ferney, afin de lui communiquer ses propres idées, quand il y avait lieu, et savoir surtout les siennes. C'est le moment de la guerre de Sept ans. Les hostilités pèsent sur la France qui a hâte de terminer un conflit ruineux. Choiseul tente de suggérer au roi de Prusse d'en venir à la paix. Il n'a pas réussi. Mais le spectacle de ces trois hommes si éminemment intelligents, Frédéric, Voltaire, Choiseul, avec des aptitudes si diverses, tous les trois aux prises, est un spectacle de premier choix, et par endroits, presque « dramatique ».

Ils se détestent cordialement, ces deux hommes d'État français et prussien; ils se méprisent surtout. M. de Choiseul a de Frédéric le sentiment qu'il est « la plus vilaine âme qui ait jamais existé »! — « Un polisson! » Le roi de Prusse professe pour la cour de France, Louis XV le « bien-aimé », son monde de maîtresses, ses courtisans futiles et vains, son gouvernement qui « change perpétuellement » et ne sait pas ce qu'il veut, une opinion outrageante mêlée de colère. Sous le couvert de Voltaire, ils s'adressent tous deux — sachant que leurs lettres sont communiquées de part et d'autre — les injures les plus furieuses. Le tableau est impressionnant, parce qu'ils s'expriment tous deux en une bonne langue, qu'il y a dans ce qu'ils disent un accent de sincérité vraie, chez Frédéric d'exaspération, chez Choiseul de dignité douloureuse, et que lorsqu'on songe qu'au-dessous de ces dirigeants, leurs impres-

sions se traduisent pratiquement sur les champs de bataille par des misères sans nombre, le dialogue prend un relief saisissant.

Ils se méconnaissent tous deux. Choiseul traite la valeur du roi comme rien. Il a raison au point de vue de l'homme; l'histoire après lui, ne fait pas grand cas des sentiments d'honneur, de moralité et de conscience de ce « maître fourbe ». Mais comme politique et général, il se trompe. Le roi vaut plus qu'il ne le croit. De son côté, Frédéric ignore « votre M. de Choiseul »; il n'en veut qu'à la cour de Louis XV qu'il met plus bas que terre. Il tient le duc pour un de ces pâles fantoches de ministres qui se suivent sans discontinuer au ministère; il se trompe aussi. Apreté violente de l'insulte chez Frédéric, riposte plus calme, plus sereine, mais sèche et absolue chez Choiseul, leur conversation en apprend davantage sur la guerre de Sept ans que les longs traités dogmatiques. Elle donne à cette histoire, que la multiplicité contradictoire des faits et la gravité des historiens ont rendue ennuyeusement aride, une vie intense. Il semble qu'on soulève l'épiderme desséché par cent cinquante ans de mort pour retrouver la chair rouge, les artères et le sang.

M. de Choiseul y gagne, à tout prendre. Si on le trouve bien imprudent et léger de confier à cœur ouvert tant de pensées sérieuses à Voltaire qui, quelquefois en bêta, trop fier de jouer un rôle politique, compromet son correspondant en livrant à Berlin ce qu'il devrait cacher ; si on lui trouve trop d'abandon insouciant, on ne peut pas ne pas reconnaître quel esprit éclairé, souple, juste, plein de modération et de bon sens il était. Malheureusement, il avait en brillant ce qu'il perdait en largeur et en puissance, et pour être homme d'État, pour manier et remuer hommes et faits, il faut de l'envergure : il n'en avait pas.

Nous ne savons plus quel contemporain raconte qu'un jour, Louis XV étant en carrosse avec M. de Choiseul, lui dit : « Mon cousin, savez-vous ce que me coûte cet équipage? — Sire, je me fais fort de vous avoir le pareil pour 6,000 livres. — Eh bien, il m'en coûte, à moi, 32,000! » Et le duc de s'indigner de ce gaspillage et de jurer qu'il veut y mettre ordre. « Bah, fit le prince après un instant de réflexion, vous dites cela; ils l'ont tous dit avant vous; vous ne ferez pas mieux que les autres! »

M. le duc de Choiseul n'a pas beaucoup mieux fait que les autres.

II

Dans une curieuse lettre datée du 14 janvier 1760, il écrit : « J'ai la réputation d'avoir eu de l'ambition et je n'en ai pas l'ombre; je hais les affaires à mort, j'aime mon plaisir comme si j'avais vingt ans; je m'embarrasse fort peu de l'argent et la fortune la plus médiocre qui me ferait vivre me serait suffisante. » Un ministre qui a horreur des affaires, qui n'adore que s'amuser en faisant des dettes, n'avait pas ce qu'il fallait pour dominer l'Europe, à ce moment moins que jamais, où il avait affaire à forte partie : Frédéric II, le gouvernement anglais, l'impératrice Marie-Thérèse et Élisabeth de Russie. Il se méprenait sur le compte du roi de Prusse; il ne paraissait pas mieux informé sur les autres. « Je ne connais pas assez l'impératrice de Russie, » dit-il quelque part.

Et nous non plus, à ce que vient nous dire M. A. Waliszewski; et M. Waliszewski nous apporte un gros volume sur la fille de Pierre le Grand, destiné à dissiper toutes nos illusions mensongères.

Nous avions d'Élisabeth une impression d'ensemble plutôt assez favorable. Soloviev, Weidemayer et M. Vandal nous avaient laissé l'idée, après tout, d'un règne assez fort, non sans grandeur, offrant de bons côtés, de salutaires intentions et des fondations durables. Le coup d'État du 18 décembre 1742, par lequel la vigoureuse princesse avait jeté bas de son trône le jeune empereur Ivan VI, pour l'enfermer entre quatre murs à Schlusselbourg et prendre sa place, donnait bien, pour le moins, la sensation d'une personne hardie, capable de concevoir un dessein osé et de l'exécuter avec suite. Elle volait l'empire. Ne commet pas un aussi grand crime qui veut. Il y faut quelque peu de tête et d'énergie. Le reste du règne semblait prospère et mené intelligemment. Le souci d'écarter les Allemands pour admettre l'influence française indiquait une politique raisonnée. Les conquêtes faites, sur la Suède, d'une partie de la Finlande, en Asie des pays turkmènes, montraient le dessein de ne pas laisser sommeiller les idées de Pierre le Grand. Le soin d'engager de plus en plus l'empire moscovite

dans le mouvement politique de l'Europe occidentale, par le traité d'alliance avec l'Autriche; la part importante, sinon prépondérante, prise dans la guerre de Sept ans à la lutte contre le madré roi de Prusse, témoignaient d'une conscience assez précise de l'avenir en ce sens de la puissance slave. A l'intérieur, il y avait des traces de progrès réel : la suppression des douanes intérieures, la suppression de la peine de mort qui indiquait une tendance à l'adoucissement des mœurs et une avance de civilisation — si c'en est une — que d'autres peuples beaucoup plus éduqués n'ont pas encore atteinte; l'organisation des banques, la création d'une université à Moscou, d'une académie des beaux-arts, la culture de ces mêmes arts par la construction de monuments commandés à des artistes tels que Rastrelli, etc. Que savons-nous? De loin, à vue de pays, le « gros » du règne, comparé à beaucoup d'autres, sollicitait pour la souveraine un peu d'estime et de sympathie. On voulait bien, à la rigueur, en pensant à quelques épisodes particuliers, que l'humeur d'Élisabeth fût un peu fantasque. Quel grand personnage d'une cour autocrate ne serait pas exempt d'une originalité désordonnée? Pierre le Grand n'était-il pas bizarre? Cela diminuait-il son action heureuse? On jugeait alors que l'entourage des ministres suppléait à ce qu'avait d'insuffisant ou d'inégal la pensée de la souveraine, et on pensait que les Rasoumowsky, les Chouvalov, les Bestoujev, n'étaient point des gens sans mérite.

M. Waliszewski vient renverser toutes nos idées.

Le portrait qu'il nous trace d'Élisabeth est un portrait au noir poussé avec rigueur, aux hachures fortes et aux ombres énormes. La princesse est une manière de demi-sauvage affamée de plaisirs, de danses et de toilettes (elle laisse à sa mort quinze mille robes, dit-il, ce qui fait qu'elle a commandé deux robes par jour pendant tout son règne; on frémit de l'essayage qu'un pareil total représente). Elle est paresseuse, peu instruite, ignorante, coquette comme pas une, passant des heures à se faire peindre et maquiller, à tout âge, surtout à mesure qu'elle avance. Personne futile et légère, elle est par surcroît brutale jusqu'à la cruauté. Elle désignera la belle Mme Lapoukhine, dont elle est jalouse, au bourreau, parce que celle-ci a porté dans un bal la même rose que la souveraine. — Voilà

une fleur qui a coûté cher à une femme ! — Et elle se divertit à regarder incognito knouter les uns et les autres.

Dans l'intérieur, c'est une espèce de monstre ; elle jure et bâtonne ses femmes de chambre ; d'une dévotion superstitieuse et inintelligente, sa religion comporte des détails stupides. Pour le cynisme des mœurs, il va de soi. Lorsqu'elle juge le moment venu de « couronner la flamme », d'ailleurs trop intéressée pour être sincère, de cet imprudent et léger ambassadeur français qu'est La Chétardie, elle choisit un couvent comme autel.

Aux affaires, nulle application. Elle paraît n'y rien entendre ou très peu. Toute aux plaisirs, dansant la nuit, dormant le jour, elle n'a jamais le temps de rien signer et de rien finir. Mobile, active, vraie fille de Pierre le Grand par son besoin de mouvement qu'elle transforme en dissipation, constamment en l'air, allant, venant, évaporée, oubliant tout, ne pensant à rien, irrésolue, vaine, elle est, comme chef de service, tout à fait un vrai désastre.

Nous avons suivi et résumé le portrait que trace M. Waliszewski. Il n'est pas flatteur. Cela ressemble terriblement à un réquisitoire.

L'entourage, au moins, rachète-t-il les « imperfections » de la souveraine ? Tout compte fait, il paraît que ce n'est qu'une collection « de gredins et de brutes ». Le chancelier Bestoujev est un malhonnête homme ; Chouvalov, qui serait le moins antipathique de tous, peut-être, n'est pas recommandable. Tous volent, trompent, se font impudemment payer par l'étranger, intriguent bassement. C'est un ramassis de vilaines gens ; il n'y a pas un homme propre dans la troupe. Nul ne se trouve mériter un éloge que des réserves plus fortes ne détruisent.

Le reste de la Russie est à la hauteur de son gouvernement. Nous passons en revue tous les chefs de l'armée ; ce ne sont que des « idiots et des imbéciles ». La société est dans un état horrible de barbarie et de brigandage. Le clergé est corrompu, les mœurs sociales lamentables. M. Waliszewski s'étend sur le cas d'une Daria Nicoalaïevna qui avait tué cent trente-huit personnes. Il est vrai que ce gibier de cour d'assises est une folle, une criminelle comme on en peut voir dans les annales judiciaires de tous les pays, et de la France même à ce moment-là.

Les finances sont en désordre, dans le plus pur gaspillage. On n'a que des dettes et le Trésor n'a jamais un kopeck. C'est la misère.

Mais, dira-t-on, si tout est à ce point détestable et ignominieux en Russie, comment le pays a-t-il pu faire figure au dehors comme il l'a fait? C'est, répond M. Waliszewski, « par la force immanente de l'énergie vitale qui groupait autour du trône les intelligences, les énergies et les volontés, maintenant le principe essentiel de pouvoir et d'action. » Voilà qui est bien supraphysique! Ce serait l'âme russe! Une âme très digne dans de diables de corps! Nous voulons bien un peu le croire. M. Waliszewski montre, par exemple, que les belles batailles gagnées contre Frédéric II — c'est une des parties les plus intéressantes du livre, avec le récit des affaires de La Chétardie sur lesquelles M. Waliszewski complète ou rectifie, en certains détails, le livre de M. Vandal — l'ont été par ce superbe soldat russe, calme, résistant, infrangible, se faisant tuer sur son fusil qu'il baise, insouciant aux manœuvres habiles de l'ennemi, ou à celles, déraisonnées, de ses propres généraux; immobile là où il est, tirant jusqu'à ce que l'adversaire, incapable de venir à bout d'une pareille masse que rien n'entame, ni mouvements tournants, ni feux combinés, s'en aille exaspéré et battu, après s'être brisé sur ce mur.

Pour le surplus, elle laisse rêveur. Si M. Waliszewski admet qu'Élisabeth a été populaire, il ne donne pas beaucoup le moyen de savoir pourquoi; s'il reconnaît que son règne a été civilisateur et humanisant, il fait plutôt penser qu'il a été corrupteur et dépravant. S'il avoue que la souveraine s'est appliquée à ne pas amoindrir l'héritage de puissance et de gloire militaire que lui a légué son père Pierre le Grand, il fait juger que le soldat russe y a mis bon ordre tout seul.

M. Waliszewski est merveilleusement documenté et instruit sur tout ce qui touche l'empire slave; mais, quand on ferme son livre, on a un peu peur qu'il n'aime pas beaucoup les Russes. Il reste dans l'esprit un doute sur le choix non tendancieux des documents et l'inaltérable impartialité de l'auteur.

III

Au sortir de cette société slave un peu informe où l'on voit — d'après ce livre — un monde chaotique, demi-oriental s'agiter en un désordre obscur, on a quelque satisfaction à retrouver plus d'air et de lumière dans une organisation sociale en formation, déjà façonnée, d'autant plus intéressante qu'il s'agit de celle de la France, et offrant cet attrait piquant de nous montrer notre état actuel en élaboration à deux cents ans de distance. Le volume de M. Ch. Godard nous le fournit.

Le respectable M. de Tocqueville avait le premier attaqué cette légende qui nous fait croire que, depuis 1789, le peuple français est tout entièrement métamorphosé, et que la Révolution est un fossé au delà duquel on se trouve en pays inconnu. Plus nous irons, plus les travaux des érudits attesteront que des formes extérieures ont été modifiées, mais que le fond, les tendances, l'esprit, sont demeurés identiques. La continuité de l'âme française sous le pittoresque des attributs superficiels modifiés est même une des joies de l'historien qui les constate.

De toutes les inventions napoléoniennes, celle des préfets paraît la plus originale, comme nouveauté au moins. C'est elle qui a fait cette administration départementale solide, susceptible de permettre à Paris toutes les révolutions désirables sans risques de troubles dans le reste de l'État.

L'ancien régime a connu aux préfets des prédécesseurs qui leur ressemblent d'une façon surprenante.

Les antiques provinces du royaume de France se trouvaient, au dix-septième et au dix-huitième siècles, divisées en circonscriptions administratives spéciales, moins inégales d'étendue que les provinces, qu'on appelait des généralités. La généralité est administrée par un « intendant » qui a sous ses ordres, en nombre inégal, des subdélégués. La circonscription d'un subdélégué se dit « subdélégation ». Or, premier fait curieux, les ministres de Louis XIV, dans leur correspondance avec les intendants, disent de leur généralité « votre département » et d'une subdélégation « cet arrondissement ».

L'intendant, fonctionnaire choisi dans la bourgeoisie, est la créature du ministre qui le place, le change, le révoque avec une aisance parfaite. De 1665 à 1700, Rouen a vu quinze intendants; Limoges, seize; Poitiers, dix : une moyenne d'un peu plus d'un en deux ans. Nos préfets ne sont pas plus stables ni moins. L'intendant a ordinairement un traitement de 12,000 livres, mais la valeur des postes est très variable. Celui de Perpignan touche 6,000 livres et celui de Paris 40,000. Rapprochez d'aujourd'hui. Près de lui, il y a un secrétaire payé par l'État 1,200 livres et des commis nombreux divisés en bureaux qui se partagent la multiplicité des affaires, par matières, dont l'intendant doit s'occuper. Il n'en est pas autrement de nos jours. Des huissiers font le service de l'hôtel de l'intendance. En plus de nos préfets, l'intendant a, pour faire exécuter ses ordres, des gardes habillés de drap bleu couvert de galons d'or, et portant un hoqueton, casaque brodée : les gardes de la prévôté de l'hôtel. Plus chiche de permissions qu'aujourd'hui, le gouvernement de Louis XIV n'accorde aux intendants que trois semaines de congé en trois ans. Quand ils ne sont pas révoqués, les braves gens peuvent devenir conseillers d'État.

Leurs attributions sont immenses, infinies, universelles. Il serait plus facile de dire ce qu'ils n'ont pas à faire que ce qu'ils font. On a le vif sentiment, en dépouillant leurs correspondances, que les Français — côté des sujets aussi bien que côté gouvernemental — en ce temps, ont l'invincible conception que l'État est une providence devant tout prévoir, tout conseiller, tout contrôler, tout aider. Depuis la province qui veut creuser un canal jusqu'à la moindre bourgade qui désire refaire le mur de son cimetière, il faut que l'intendant donne son avis sur le moindre geste, en réfère au ministre et attende la solution de Versailles. C'est la centralisation poussée à un degré de tutelle moins réglementé peut-être qu'aujourd'hui, plus inégal après tout et incertain, mais aussi formel et inéluctable. Elle est plus générale aussi. De nos jours, magistrats et officiers sont les maîtres dans leurs attributions. Sous le grand roi, tout se confond. L'intendant, à titre de policier, se trouve juger quelques brigands exceptionnels, les pendre ou les envoyer aux galères. Il met ordre aux nombreuses exactions de petites justices de seigneurs féodaux dont les juges se lais-

saient enivrer par les plaideurs dans les cabarets, afin d'obtenir de plus favorables sentences, et met ordre à celles-ci. De même il surveille le tirage au sort, la levée des milices, règle les étapes et les logements des troupes, a l'œil sur tout ce qui concerne les réquisitions; il lui arrive d'être plus officier qu'il ne voudrait l'être. Ses relations avec les autorités militaires comme celles avec les cours et tribunaux — parlements, présidiaux — ne sont pas toujours cordiales. Il faut que le ministre l'appuie.

Comme chef de la police, il commande directement la fameuse maréchaussée, composée pour toute la France d'un grand prévôt des maréchaux, — la prévôté est l'ancienne police de l'armée, d'où le nom de « maréchaux » et de maréchaussée, — de vingt-sept prévôts généraux, de trente-six prévôts provinciaux, lesquels ont le grade de lieutenant et ont près d'eux les exempts, assimilés aux sous-lieutenants et au-dessous, leurs hommes, les archers, cavaliers à casaque bleue et à bandoulière jaune, ancêtres de nos gendarmes, qui ont gardé leurs couleurs.

Dans les pays où il y a des États, antiques assemblées délibérantes qui eussent pu devenir, étendues et régularisées, des assemblées provinciales normales, avant nos conseils généraux, l'intendant assiste aux séances et discute. Il a beaucoup de mal avec les fortes têtes; rien n'a changé. Il avait la ressource perdue depuis, de chasser les opposants ou de les prier de rester chez eux.

Il n'est pas un article, en dehors, auquel il ne touche de près ou de loin. Il a la police des cultes et revoit la comptabilité des fabriques. Il a la tutelle des villes dont il dirige et corrige les élections des municipalités, voyant leurs finances, veillant aux dettes, prescrivant lui-même la construction de casernes, d'hôpitaux, de quais. Il surveille la levée des impôts, inspecte les registres des receveurs particuliers et généraux. Pour ce qui est de l'agriculture, il dresse des statistiques, réglemente en vue des épizooties, répartit des étalons, se préoccupe des récoltes des blés, écrit des rapports, prend des mesures. En matière de travaux publics, il imagine et fait faire les chemins, les ponts, les canaux, que des entrepreneurs exécutent sous la direction du service des ingénieurs des ponts et chaussées — le mot et la chose existent du temps de

Louis XIV, avec onze inspecteurs généraux et un ingénieur particulier par province. — Il surveille le service des postes, organise des bureaux de charité, que nous appelons aujourd'hui bureaux de bienfaisance, et invente des ateliers publics pour employer les ouvriers sans travail.

Que restera-t-il à Napoléon, qu'à continuer toutes ces traditions en y mettant un peu d'ordre? Elles existent en principe dès la fin du dix-septième siècle. C'est notre administration moderne avec plus de complexité peut-être et de fouillis, avec autant de centralisation et d'omnipotence. Il n'y a rien à inventer.

Le livre de M. Godard est bien composé. Il est un peu monotone. Les idées principales de son livre se trouvaient déjà contenues dans les publications antérieures de Depping, de MM. de Boislisle, Monin et autres. Nous eussions préféré qu'il prît un des intendants du temps et qu'il montrât par une biographie l'application des faits que nous savons d'ailleurs. La matière ne manque pas. Louis Le Blanc, intendant de Rouen de 1675 à 1682, a laissé des masses de papiers inédits sur son administration — il n'est pas le seul — qui eussent pu prêter à un travail plus orignal. C'est dans cette voie qu'il faudra aujourd'hui se diriger, plutôt qu'à reprendre des synthèses connues et indécises.

LOUIS BATIFFOL.

POESIES

AU JARDIN PRINTANIER...

Au jardin printanier, l'escalier gris et vieil
A de l'herbe qui pousse entre ses pierres chaudes ;
Sur les lierres foncés il pleut des émeraudes,
L'ombre d'un merle au vol traverse le soleil.

Les oiseaux alignés et ronds comme des boules
Chantent. Je touche au doigt les bourgeons en trem-
[blant...
O! que doux est midi sur mon cœur violent
Où plonge le poignard du cri lointain des foules!...

ŒILLETS

L'odeur des œillets épicés
Transporte notre âme attentive,
En une vaine tentative,
Vers les étés de nos passés...

Avec ce flot de souvenance,
Œillets, œillets, ah! rendez-nous
Ces jardins verts de notre enfance
Restés dans votre poivre doux!

RÉVEIL

Que l'engourdissement des choses et des êtres
Tressaille d'un frisson précurseur de réveil!
Sous chaque porte brûle un filet de soleil,
Le beau ciel bleu de mars entre par les fenêtres.

Allons avec nos doigts tachés d'encre au jardin,
Mêler nos cœurs troublés à la terre inquiète;
Si l'air y est resté sans parfum, dès demain,
Tout le printemps tiendra dans une violette.

Les gazons n'ont encor de fleurs ni de bourdons,
Mais de l'herbe est poussée entre les pierres sèches,
Et, tendrement pliés, quelques cotylédons
Crèvent le sol épais avec leurs têtes fraîches.

Déjà, chaque bourgeon goudronné s'est ouvert;
Un sourd travail émeut le plus dur épiderme;
Les vieux marrons tombés risquent un mince germe
Plein de précaution et rampant comme un ver.

Je songe sur la pierre où je me suis assise;
Le printemps est miré dans mes yeux matinaux;
Autour de mon repos, la saison indécise
Fait de tous les côtés piailler les oiseaux;

Le beau temps délicat chauffe ma gorge nue
Où repose ma voix, douce comme un pigeon.
Je sens avec mon cœur, au fond de l'étendue,
Le pauvre cœur humain claquer comme un bourgeon..

Hélas !... l'air déjà tiède où le printemps progresse,
Où les sens sont surpris d'un premier abandon,
N'aura-t-il pas un peu de paix et de pardon
Pour tout ce qui sanglote au monde de détresse?...

L'IMMORTALITÉ

Grands morts ensevelis, dieux de notre incroyance,
Nos yeux n'iront jamais pleurer sur vos tombeaux.
La terre n'ouvre pas pour vous le noir repos
Où toute foule étend son insignifiance.

Vos ombres n'iront point s'abreuver au léthé
Où vont les rois du monde oublier leurs royaumes,
Car nos mains chercheront toujours vos larges paumes
Vivantes de la chair de l'immortalité.

La fin de votre corps ne laisse pas d'absence :
Vous dont les cœurs fixés ne sont plus décevants,
Vous êtes moins passés que nous, jeunes vivants,
Qui sommes les défunts de notre adolescence.

Ah! pour ceux qui voudront y rêver ou pleurer,
Puisse un jour mon épaule être ainsi maternelle,
Lorsque viendra le temps funéraire où j'irai
Joindre ma vaine forme à la terre éternelle!

LUCIE DELARUE-MARDRUS.

L'Expulsée[1]

(NOUVELLE)

I

Un coup de sonnette retentit dans le vestibule.

Je me hâtai d'aller ouvrir : c'était peut-être un client, hôte plutôt rare chez moi aux heures de consultation, et je fus quelque peu décontenancé à la vue d'une fillette qui atteignait à peine au bouton de la porte. A en juger par son costume, c'était une enfant appartenant à la classe ouvrière : une jupe qui descendait jusqu'aux chevilles, de gros souliers, un tablier en cretonne grenat et les deux nattes nouées d'un bout de percaline blanche. Je n'avais pas eu le temps de tirer le verrou que déjà elle était devant moi, telle une apparition sortie de dessous terre.

Dans le vestibule un peu sombre elle eut de la peine à se reconnaître et tournait de tous les côtés avec des mouvements si agiles et si gracieux qu'elle me charma et m'amusa à la fois.

— Il fait si noir ici... dit-elle. Etes-vous monsieur le docteur?

(1) Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication d'un nouveau roman de notre très distingué collaborateur, M. André Lichtenberger, l'auteur délicat de tant d'œuvres si appréciées du public.

Nous publions aujourd'hui une nouvelle de Mme Sophie Kowerska, traduite pour nos lectrices par Mlle de Zabiello. Les persécutions qu'ont à subir les enfants polonais dans les écoles allemandes donnent à cette histoire, exacte dans le fond, un vif attrait d'actualité. En la lisant, on pourra juger de la sincérité de ces bons pharisiens allemands et anglais qui, tout en persécutant les Polonais ou en traquant les Boers, ont tant crié naguère contre l'injustice des Français.

— Oui, mon enfant, que me veux-tu? Viens par ici, si tu n'aimes pas l'obscurité.

Je la fis entrer dans mon cabinet et j'aperçus une figure rondelette et rose, avec un petit nez retroussé, des yeux brillants comme des étincelles, deux fossettes, vrais nids de sourires, une bouche mignonne, rouge comme une groseille. Je m'assis dans mon fauteuil et attirai l'enfant qui regardait curieuse autour d'elle.

— Tu n'es pas malade? j'espère.

Mon observation lui parut si drôle qu'elle éclata de rire, d'un rire franc et gai qui faisait palpiter sa gorge comme le gosier d'un oiseau égrenant ses trilles. Je me mis à rire aussi sans savoir pourquoi.

— Je vois bien que tu n'es pas malade; autrement tu ne serais pas si joyeuse.

— Je suis venue, monsieur le docteur, répliqua-t-elle délibérément, parce que voyez-vous... papa est furieux quand il n'a rien à lire... Il ne reçoit plus son journal... Maman a dit hier à la mère Mathieu que papa allait au cabaret parce qu'il s'ennuyait chez lui... Depuis qu'il ne trouve plus son journal sur la table en rentrant, il est mécontent de tout...

— Qui est-ce donc, ton papa?

— Un ouvrier de la fabrique. Nous recevions un journal de Posen, mais maintenant on renvoie ceux qui ont des journaux polonais... Alors je suis venue...

— Où donc demeurez-vous?

Ici, dans la même maison que vous, à l'étage au-dessus.

— C'est ton papa qui t'a envoyée?

— Oh non! C'est nous qui avons décidé ça, maman et moi... Le facteur vient chez vous, il vous apporte pour sûr un journal. A peine étiez-vous installé que la mère Mathieu nous a dit : « Ce monsieur qui habite au-dessous de vous, c'est un médecin et un Polonais. »

— Ainsi tu désires un journal pour ton papa?

— Mais oui!

— Volontiers. Et toï, que me donneras-tu en retour?

Elle me regarda de ses yeux pétillants et resta un moment pensive, puis soudain elle s'écria très fière :

— J'ai un chat gris ! je vous le donnerai.

— Qu'ai-je à faire d'un chat gris? Je veux que tu m'embrasses. Comment t'appelles-tu ?

— Dorotka.

Dès ce moment, une grande amitié s'établit entre nous. La petite venait tous les jours chercher le journal, et si elle trouvait mon cabinet vide de clients — ce qui arrivait fréquemment — elle s'y installait en maîtresse souveraine. Elle m'appelait : « Mon bon monsieur », trouvait toujours quelque chose pour l'amuser et la faire rire, et se comportait de façon à laisser croire que tout ce qui se trouvait chez moi lui appartenait. Mais elle le faisait si gentiment, avec tant de tact, qu'elle ne m'importuna jamais. D'ailleurs, dès qu'elle me voyait préoccupé, ou en train de travailler, elle disparaissait comme une souris.

Cette petite ne pouvait rester en place, et quand on l'y forçait, elle en souffrait comme un oiseau pris au piège. S'il m'arrivait de la prendre sur mes genoux et que, par politesse, elle n'osât en descendre, tout son corps frémissait d'impatience. Elle avait besoin de mouvement et de liberté. Sa manière d'entrer et de s'éclipser, lorsque j'avais une consultation, semblait le passage d'une hirondelle. Son esprit était aussi vif que son imagination impressionnable.

Un jour qu'elle feuilletait un livre sur mon bureau, un squelette frappa sa vue, elle pâlit en s'écriant :

— C'est la mort !

Tout son corps tremblait et ses yeux grands ouverts exprimaient une telle épouvante que je me vis obligé de la prendre dans mes bras et de la calmer par de douces paroles.

Je savais l'histoire de sa famille. Sa mère était morte en lui donnant le jour et son père s'était remarié. L'explosion d'une chaudière lui ayant coûté la vie, la « maman actuelle » de Dorotka — comme elle appelait sa belle-mère — avait épousé un ouvrier, Jean Zawislak, dont elle eut trois enfants que l'orpheline berçait, soignait et gardait.

Dorotka se donnait des petits airs importants de

personne extrêmement occupée. Que n'avait-elle pas à faire! Balayer l'izba et le grenier, tricoter des bas de laine pour sa «maman d'aujourd'hui», puiser l'eau à la fontaine. J'ai pu constater par moi-même que c'était là un travail fatigant. Les fenêtres de ma chambre à coucher donnaient sur la cour et je voyais la fillette s'accrocher au bras de la pompe, bondir et rebondir avec lui, et cela avec une agilité étonnante. Quand elle était enfin parvenue à faire couler un mince filet d'eau et que sa cruche se trouvait remplie, elle la soulevait avec effort et, penchée d'un côté, le bras tendu de l'autre pour conserver l'équilibre, elle courait de toutes ses petites jambes jusqu'à la porte. Là elle posait son fardeau pour reprendre haleine un moment et entonnait son air favori. Je ne saisissais pas les couplets, mais j'ai retenu le refrain qui revenait sans cesse :

. . . . . Un joli petit poulet
Courait, voltigeait dans le jardinet.

J'entr'ouvrais quelquefois la croisée pour lui dire bonjour, et si j'étais témoin de ses gestes d'acrobate, elle riait avec ce délicieux frémissement de gorge qui faisait songer à un oiseau heureux de chanter et de vivre.

— Cette cruche est lourde pour toi, lui dis-je un jour qu'elle était venue chercher le journal.

— Que non, répondit-elle. Quand mon bras fléchit, je me repose, et voilà!

Une fois elle entra chez moi en coup de vent, refusant de s'arrêter, car sa mère était malade, et il lui fallait la remplacer.

Je savais que le médecin est le bienvenu dans une famille d'ouvriers où la maladie a fait son apparition. Aussi, dès que mes clients — peu nombreux, d'ailleurs — furent partis, je montai chez les parents adoptifs de Dorotka.

Dès l'abord je fus agréablement surpris par la propreté qui régnait chez ces pauvres gens. La batterie de cuisine luisait, rangée sur la planche; les enfants étaient bien lavés, les lits bien faits et la literie de la

malade bien blanche, encore qu'en grosse toile. Dorotka, assise sur un escabeau, chantait à tue-tête.

. . . . . Un joli petit poulet
Courait, voltigeait dans le jardinet.

D'un pied elle faisait marcher un berceau à bascule et se balançait de tout son corps au gré de son va-et-vient, tandis que ses petits doigts tricotaient énergiquement un bas de grosse laine.

Toute à ses occupations, qu'elle accomplissait gravement avec une sorte de passion, elle ne remarqua pas mon entrée. Ce n'est qu'en entendant ma voix qu'elle se leva avec son cri familier : «Mon bon monsieur!»

Je m'approchai de la malade et me mis à parler de mon amitié pour Dorotka. La brave femme en fut touchée; je le remarquai à l'expression de ses grands yeux ternes pleins de douceur et de résignation.

Dorotka continuait à chanter pour endormir un bébé qui pleurait, lorsque soudain le coucou de la vieille pendule sortit de sa boîte et fit retentir sept fois son cri. Un changement subit s'opéra dans la physionomie de la malade; ses yeux parcoururent l'izba avec anxiété et s'arrêtèrent sur les enfants... Dorotka se leva vivement, alluma une lampe, qu'elle mit sur la table, replia le journal à côté, approcha une chaise, et recula la bercelonnette dans le coin le plus sombre de la pièce. Deux marmots qui jouaient aux quilles au milieu de l'izba commencèrent à ramasser hâtivement leurs jouets et allèrent se blottir dans une espèce d'alcôve, entre un grand four et la muraille. Le vieux matou lui-même, qui sommeillait sur un banc, sauta à terre pris de terreur, et se réfugia sous une armoire.

Un pas pesant se fit entendre dans l'escalier; un homme de haute stature, large d'épaules, vêtu en ouvrier, entra dans l'izba. Son visage sévère respirait une dureté implacable. Il ne m'avait pas aperçu en entrant, bien qu'il eût jeté sur le lit un regard de mépris, mais à la vue d'un enfant qui s'était avancé pour ramasser une quille oubliée, il cria impérieusement :

— A votre place.

Un silence de mort se fit. Même le bébé qui pleurait se tut; quoique Dorotka eût cessé de balancer la barcelonnette.

— Mon ami, balbutia timidement la femme, monsieur le docteur...

— Quoi! cria-t-il. Je n'ai pas d'argent pour payer les docteurs.

J'abandonnai la main de la malade, dont j'examinais le pouls, et me levai. Il m'aperçut et se troubla quelque peu... La femme ajouta avec précipitation :

— Monsieur le docteur a bien voulu venir lui-même... je ne l'ai pas envoyé chercher... Dorotka était allée prendre le journal...

Je tendis la main au maître de céans.

— J'espère que tout ira bien. A vrai dire, ce n'est pas d'un médecin que votre épouse a besoin. Je suis venu en voisin... en ami de Dorotka.

Il haussa les épaules.

— Ce sont elles qui pillent vos journaux, riposta-t-il d'un ton bourru, et elles m'ont raconté que vous n'en aviez pas besoin.

— En effet. Dès que je les ai lus, je les abandonne.

— Que diable ai-je à faire d'un journal? Quand un ouvrier a passé sa journée à suer, qu'il soupe et qu'il aille se coucher, c'est son droit de bête de somme. Ce n'est pas son affaire de passer des nuits à lire et à brûler du pétrole.

D'un formidable coup de poing il ébranla la table.

Je répliquai d'un ton conciliant :

— Un ouvrier est aussi bien citoyen de son pays qu'un autre.

Il éclata d'un rire amer.

— Est citoyen celui qui a de l'argent et de la force! L'Allemand est citoyen de ce pays, car tout lui est permis. Beaux citoyens que vous et moi, qui pouvons être chassés à tous les diables sans que personne prenne notre parti! Que chacun de nous s'abonne à une gazette allemande et qu'il oublie au plus vite sa religion et sa langue!... Tant pis pour les rédacteurs de

Posen qui se croient de force à tenter l'impossible!... Excusez-moi, mais j'ai faim.

Dorotka venait de mettre sur la table une terrine de pommes de terre au lard, une bouteille de bière et un verre. L'homme s'assit, l'air renfrogné, et se mit à manger.

— Votre femme a besoin d'un prompt secours, observai-je, il faut aller chercher...

— Quel ennui que ces femmes! interrompit-il. Où diable avais-je la tête quand je me suis marié! Pas moyen de manger tranquillement.

— Mangez! répondis-je, j'allais justement faire un tour de promenade, je ferai la commission.

Il me reconduisit jusqu'à la porte, s'efforçant de paraître calme; mais un orage grondait en lui.

La nuit, un violent coup de sonnette me réveilla. Je m'habillai à la hâte, allumai une bougie et j'ouvris : Dorotka était là, pâle, tremblante, à peine vêtue.

— Maman est très malade! s'écria-t-elle. La dame qui la soigne vous prie de venir.

J'escaladai l'escalier quatre à quatre. Mes soins étaient en effet indispensables. Heureusement, je parvins à sauver la mère de famille. Son mari était absent, il ne rentra que fort tard, le juron à la bouche.

— Vous n'avez pas encore éteint la lampe! cria-t-il. Vous ne pouvez donc pas souffrir sans lumière? En voilà, une grande dame!

Les soins que réclamait l'état de la malade m'absorbaient tellement que je n'avais pas pris garde à ce butor. Mais le danger étant conjuré, je jetai un regard sur lui. Il se tenait au pied du lit, sa figure était ruisselante de larmes. Il se sauva en voyant que j'avais remarqué son émotion.

Plusieurs jours de suite je vins voir la malheureuse. Elle m'inspirait une pitié profonde et à tout prix j'entendais la protéger contre les emportements de ce mari brutal exaspéré par la débilité et l'impotence de sa malheureuse femme, et dont l'âme sauvage s'affranchissait de tout frein quand il avait affaire aux faibles. Mon indignation contre lui était à son comble; mais le

regard suppliant de la pauvre femme arrêtait les mots sur mes lèvres. Elle essayait même, en son absence, de l'excuser.

— Si vous saviez, monsieur, il n'est pas méchant, il n'a de mauvais que la langue... voyez-vous, c'est son caractère, plus il aime, plus il gronde.

Durant tout ce temps, Dorotka faisait mon admiration. Ses petits pieds trottinaient sans cesse par l'izba. Elle rangeait, essuyait, lavait, s'occupait des enfants. Pour mettre les casseroles sur le fourneau et pour faire les lits, elle était obligée de monter sur un escabeau. Mais c'était surtout en servant son père adoptif qu'elle était drôle. Ses mouvements se faisaient plus agiles encore; elle semblait lire dans ses yeux et deviner ses pensées. Il n'avait qu'à jeter un coup d'œil pour voir apparaître devant lui un plat ou un bock de bière. Lorsqu'il sortait, elle l'attendait à la porte, chargée de son pardessus et de sa canne, coiffée de sa casquette qu'elle lui tendait au dernier moment; et tout cela avec bonne humeur, et sur les lèvres un rire prêt à fuser. Il lui arrivait même de se laisser aller à de francs accès d'hilarité en présence de cet homme terrible, ce qui stupéfiait les autres petits, toujours blottis derrière le poêle quand le père était à la maison. Par moments leurs petites figures apparaissaient — tels les becs d'une nichée d'oiseaux enfouis dans leur nid — et disparaissaient aussitôt apeurées. Le père parti, ils bondissaient bruyamment de leur cachette et Dorotka faisait la maman, leur recommandait de rester tranquilles, puisque leur vraie maman était malade. Celle-ci allant de mieux en mieux, je lui permis bientôt de se lever.

Le soir, je vins prendre de ses nouvelles. Elle était assise, l'air fatigué, la face pâle et amaigrie. Son mari lisait le journal. Il quitta l'izba avant moi, mais je le trouvai m'attendant à ma porte.

— J'ai voulu vous parler, monsieur le docteur, dit-il de sa voix rauque, saccadée, dont la rudesse semblait cacher la tendresse ou l'inquiétude; n'a-t-elle pas quitté le lit un peu trop vite?

Je fis semblant de ne pas comprendre et ripostai durement :

— Qui donc?

— Mais... ma femme.

— Ne croyez pas, répliquai-je sur le même ton, que je l'aie fait à cause de votre brutalité et de votre méchanceté. Si je lui ai permis de se lever, c'est que tout danger est écarté.

— Elle s'est plainte de moi à vous? interrogea-t-il en serrant les poings.

— Au contraire, elle prend votre parti, fis-je, afin de conjurer l'orage. Elle jure que vous êtes le meilleur des pères et des maris, mais je vois bien que son amour l'aveugle. Vous êtes le pire des hommes.

Il me jeta un regard furieux.

— Tant mieux si je suis mauvais, et je vous conseille de ne pas vous mêler de mes affaires.

— Ce ne sont pas que vos affaires, c'est aussi celles des faibles que vous opprimez. Tout le monde a le droit de prendre leur parti, selon ses forces et ses moyens, quand même ce ne serait que pour dire un mot de vérité à leur tyran!

Il eut un rire strident.

— Ah! la femme et les enfants sont malheureux! Et moi, je suis heureux, libre!... On ne m'opprime pas, moi! on ne me tyrannise pas!

Il se détourna pour rentrer chez lui, monta quelques marches, puis s'arrêta subitement.

— Vous ne savez donc pas qu'un homme, malmené, provoqué, brusqué, peut devenir une brute, en attendant de devenir un énergumène... Essayez de travailler dans une usine, au milieu des Allemands, serrez les dents du matin au soir, pour ne pas leur cracher en face votre indignation, et vous m'en direz des nouvelles. Une malheureuse bête de somme, tranquille et patiente, si elle est rouée de coups sans relâche, finit par se cabrer et devient vicieuse. Attendez un peu et vous verrez! Vous êtes jeune, vous vous croyez fort, mais vous n'êtes qu'au début. Ces maudits Prussiens vous harcèleront; ils tendront des pièges sous vos pas et

vous trébucherez et vous vous briserez les reins. Croyez-moi, vous n'arriverez à rien, sinon à devenir méchant, à moins que vous soyez un lâche qui renie son Dieu et sa patrie!

Debout, à quelques marches au-dessus de moi, sa haute stature m'apparut plus énorme encore dans cet étroit corridor mal éclairé par un quinquet fumeux. Les paroles semblaient tomber d'en haut avec une ironie si amère, une foi de fataliste si aveugle, qu'elles me remuèrent jusqu'au plus profond de mon âme.

L'ouvrier s'en alla de son pas pesant et je répétais : Vous deviendrez un méchant, un lâche, ou un misérable qui renie son Dieu et sa patrie...

Je crus entendre prononcer une sentence et ne secouai l'impression pénible que rentré chez moi. Alors mon indignation contre le père adoptif de Dorotka se teinta d'un peu de pitié...

II

La fillette avait repris ses visites. Elle venait régulièrement chercher le journal et passait quelques instants avec moi. C'était mon unique distraction dans cette bourgade étrangère où je ne connaissais âme qui vive. Son babil m'amusait. Sans elle, j'aurais peut-être désappris le rire. C'était la gaieté qui faisait irruption dans mon logis solitaire; aussi je fus stupéfait pour tout de bon en la voyant arriver un jour, toute préoccupée et taciturne.

— Qu'as-tu donc? demandai-je, serait-il arrivé quelque malheur à ton minet gris?

— Je vais vous le dire, mon bon monsieur, car je n'en peux plus... Hier soir, après avoir fait ma prière, je me couchai... Papa croyant que je dormais, se mit à causer avec maman. Un employé lui avait dit qu'il fallait me renvoyer... m'expulser à l'étranger...

Je me mis à rire de tout mon cœur.

— T'expulser?... Oh! quel personnage important! Tu vois que c'est mal aux petites filles d'écouter ce que

disent les parents. Tu n'as pas bien compris. Les Allemands ne font pas la guerre aux enfants et ne les ôtent pas à leurs mères. Je suis persuadé que tu as rêvé.

— Mais puisqu'ils ont dit que mon «vrai papa» était de là-bas et que moi...

— Laisse donc! Je puis t'affirmer que personne ne s'inquiète de toi.

— Bien vrai? interrogea-t-elle en me regardant en face d'un œil investigateur.

— Certainement, mon enfant, c'est impossible.

— Je l'ai bien pensé aussi, s'écria-t-elle en oubliant son chagrin de toute la journée. Je ne leur fais pas de mal, et puis, où irais-je sans maman?... Si vous saviez, monsieur, quelle désolation c'était chez la mère Françoise quand on l'expulsa!... Le logement était vide : ni lit, ni chaises, ni vaisselle, rien. On avait tout vendu, sauf quelques paquets de hardes jetés dans un coin. J'y suis allée avec maman. La mère Françoise et ses enfants, assis sur leurs paquets, pleuraient; oh! comme ils pleuraient tous!... Ils ne voyaient même pas les voisins, qui entraient et qui sortaient, tant ils se lamentaient fort!... Et le monde qui venait pleurait aussi... Seulement les trois fils du menuisier allemand riaient à se tordre. La mère Françoise était inconsolable de la Roussotte, une vache qui beuglait tant, à ce qu'il paraît, quand on l'emmena de l'étable, que tous les enfants pleurèrent encore davantage.

Elle contait ces détails, les yeux tout grands ouverts, sa petite figure crispée par l'angoisse. Je trouvai bon d'attirer son attention sur d'autres sujets.

— J'ai acheté hier des bonbons pour une petite bouche toujours prête à rire, dis-je en ouvrant mon bureau.

Elle s'envola de mes genoux comme un oiseau pour fureter dans le tiroir, et les appréhensions sinistres firent aussitôt place à la réalité délicieuse.

L'enfant partie, je me mis à réfléchir sur cette étrange inconséquence de l'esprit humain qui, non content des calamités tangibles, en forge d'imaginaires la plupart

du temps. Comment diable les Zawislak, effarés par l'extradition des Polonais, sujets autrichiens ou russes, s'étaient-ils imaginé qu'une fillette de huit ans pouvait tomber sous le coup de la loi commune?

Nous eûmes bientôt oublié cet incident, Dorotka et moi. La petite, tranquillisée, devint gaie comme par le passé, et l'hiver qui s'avançait la rendait toute joyeuse. Elle aimait les couches duvetées de neige et sautillait de joie en me confiant qu'elle avait au grenier un tout petit traîneau, fabriqué par Stach, le fils d'un ami de son père, ouvrier comme lui, et qu'elle allait voyager dans ce traîneau. Stach le lui avait promis.

— Mon bon monsieur! Vous viendrez voir ça, c'est un jeu admirable!

L'hiver arriva, et la neige tomba abondante, à la grande joie des enfants. Les vieilles gens prétendaient n'en avoir jamais vu autant.

Dorotka et Stach, vilain gamin aux yeux louches, fabriquèrent un bonhomme de neige en face de ma fenêtre. Que d'entrain et de gaieté! C'était plaisir de les voir avec leurs joues roses et pleines! Pour compléter le chef-d'œuvre, Dorotka mit dans sa face informe deux charbons en guise d'yeux. Alors son contentement n'eut plus de bornes, elle exécuta une sarabande autour de cette statue grossière en poussant des cris de joie. Dieu! que cette petite était heureuse de vivre! Dans ce pâle soleil de décembre, elle débordait de vigueur et de santé!

Un soir, en rentrant chez moi, — c'était vers la mi-janvier, — j'aperçus dans le coin de l'escalier quelque chose de confus qui remuait. Intrigué, j'approchai. A ce moment, une voix bien connue poussa un cri déchirant.

— Dorotka! m'écriai-je à mon tour.

— C'est vous, monsieur! J'ai pensé que c'était... que c'était...

D'un bond, elle fut près de moi, tremblante, effarée, s'accrochant à mon manteau.

— Qu'as-tu donc? Mais, pour Dieu, qu'as-tu?

— Chut! chut! on nous entendra.

— Qui?... Qu'as-tu, mon enfant? Mais tu vas prendre froid.

— Chut! chut! répétait-elle en promenant des yeux hagards; mon bon monsieur, silence!

— Viens avec moi, dis-je, sérieux, je vais te ramener à ta mère.

Sa peur redoubla. Elle voulut se sauver, farouche; on eût dit qu'elle était folle.

Je l'empêchai de sortir, et, la prenant dans mes bras, je me mis à monter l'escalier. La pauvrette se dégageait en pleurant et répétait, inconsciente : Chut! chut!

Pour ne pas effrayer la mère, en train d'allaiter un bébé, et voyant que la petite avait besoin de mes soins, je la portai chez moi. A la vue du cabinet bien connu, elle se calma et se serra contre moi en nouant nerveusement ses bras autour de mon cou. Tout son corps tremblait, secoué de sanglots convulsifs.

Je voulus lui faire boire un peu d'eau à défaut d'un calmant, mais il n'y eut pas moyen de la décider. Cependant ses pleurs s'apaisaient peu à peu. Le bruit de pas d'hommes à l'étage supérieur réveilla ses terreurs.

— Ils viennent! Ils viennent! cria-t-elle.

Le mouvement qui l'attachait à moi avait quelque chose d'instinctif et de sauvage, je suffoquais presque sous l'étreinte de ses petits bras. L'idée me vint que son tuteur l'avait frappée dans un accès de colère et qu'elle craignait de le voir revenir à la charge.

— Calme-toi! je ne laisserai entrer personne et je te protégerai contre tout le monde.

Blottie contre moi avec désespoir, elle attachait sur la porte un regard affolé. Les pas d'hommes continuèrent à descendre pesants, puis s'éloignèrent.

J'essayai de la distraire, je lui contai des histoires qui — autrefois — eussent provoqué un rire fou. Elle m'entendait, je crois, mais son visage ne se rassérénait pas; de temps à autre, une secousse nerveuse ébranlait tout son corps; ses bras se serraient davantage autour de moi. Au coup de sonnette qui retentit à ma porte, elle eut une crise. C'était sa mère qui la cherchait et venait chez moi. La pauvre femme, les yeux

rougis par les larmes, se tordait les bras et se lamentait :

— Que ferai-je, malheureuse ! On veut me reprendre l'enfant... l'expulser à l'étranger... Si je n'avais qu'elle, je la suivrais, mais le moyen avec mes quatre petits ! N'y a-t-il plus de justice en ce bas monde ? Dieu nous aurait-il oubliés ? Et le Saint-Père à Rome sait-il les misères qu'on nous fait subir ?

Dorotka rivait sur sa mère des yeux hagards.

— Tranquillisez-vous, madame. Il n'y a pas de gouvernement assez barbare pour arracher aux parents une pauvre fillette comme celle-ci. La police locale a agi sans discernement, comme une machine. Nous nous adresserons aux autorités... Vous verrez que vos craintes sont puériles : l'Allemand, après tout, est un peuple civilisé !...

— On a dit cependant qu'il fallait la renvoyer avant le 1er mars...

— Eh bien, nous avons encore six semaines. D'ici là, l'affaire peut être portée devant le Sénat.

Un rayon d'espérance illumina les yeux de la pauvre femme.

— L'Allemand est méchant, il hait le Polonais, c'est vrai ; pourtant il croit à Dieu, à un Dieu protestant, mais c'est tout de même un Dieu... Il aura peur qu'il ne nous venge sur ses enfants. Et j'ai élevé cette petiote dès son plus jeune âge, et je l'ai soignée comme une enfant à moi ! Je n'ai rien à me reprocher à son égard. Oh ! que deviendrais-je maintenant sans elle !... Avec quatre bambins tout petits ! C'est mon bras droit, cette enfant-là ; c'est elle qui monte l'eau, qui berce le bébé, elle sait même l'emmailloter. C'est elle qui balaye, qui range... Tout le monde en raffole... même mon mari, qui ne lui est rien.

— Laissez-moi en causer avec votre mari. Nous nous entendrons sur les démarches à faire pour que Dorotka nous reste.

Je regardai la petite. L'expression de sa physionomie disait qu'elle nous comprenait ; mais ses yeux brillaient de fièvre et ses joues étaient brûlantes.

La femme dit en soupirant :

— Viens, pauvrette, on a sans doute besoin de nous là-haut, et tu sais comme j'ai à faire aujourd'hui.

Dorotka partit en trébuchant, tant les pleurs l'avaient épuisée.

Le soir, dès que je perçus le pas lourd de Jean, qui revenait de la fabrique, j'ouvris ma porte et l'invitai à entrer.

— Mon souper sera froid, riposta-t-il, bourru; on a une faim de loup quand on a travaillé toute la journée.

— Nous trouverons bien quelque chose à nous mettre sous la dent, répliquai-je... et nous bavarderons en vidant un bock de bière.

Je le fis asseoir à table et servis rapidement du fromage, de la saucisse, du pain et une bouteille de bière.

— Vous ne savez pas? — dis-je en lui présentant au plus vite un bock, de peur que la faim ne l'exaspérât — que la police a envoyé un ordre concernant Dorotka. Elle doit partir avant le 1er mars.

Il pâlit et me regarda d'un air ébahi.

— Eh bien! ne l'avais-je pas dit! s'écria-t-il au bout d'une minute, avec une espèce de triomphe. Je l'avais bien deviné la première fois, que la police était venue prendre des renseignements sur la fillette. Ma femme n'en voulait rien croire. C'est bien fait! continua-t-il en s'échauffant. Qu'avait-elle besoin d'épouser un étranger!... De s'attacher à l'enfant d'autrui... Ça m'est bien égal, à moi; une fillette de moins; un embarras de moins. Nous n'aurons pas autant de marmots à élever, voilà tout!

— Vous laisseriez expulser une enfant de huit ans?

— Que voulez-vous que j'y fasse? Faut-il que j'aille me trimballer dans leurs administrations et leur lécher les pieds? Qu'ils tourmentent, qu'ils écrasent jusqu'au dernier Polonais! C'est leur métier!... Nos enfants, qu'est-ce que cela leur fait? Plus vite ils les auront achevés, plus ils seront contents. Vous autres bourgeois, qui avez de l'argent et de l'instruction, qui êtes libres d'aller où bon vous semble, vous ne savez pas quelle vie on nous fait ici, dans le grand-duché de Posen! On nous crache à la face et nous ne devons pas

broncher. On nous dévisage comme des fauves, avec haine et mépris, nous devons sourire. On insulte notre patrie, nous devons écouter sans rien entendre. On nous calomnie, on débite des mensonges, on nous accuse de complots, d'intrigues, d'attaques et quelque innocent qu'on soit, on ne peut ni se défendre, ni se disculper, ni même protester... Ce que le poing vous démange, lorsqu'on entend cent fois par jour outrager tous les Polonais! Mais prenez garde de le laisser voir, car vous n'auriez plus une bouchée de pain à donner à votre femme et à vos enfants!

De ce poing qui le démangeait, il frappa la table de toutes ses forces. Je tressaillis, les assiettes tintèrent.

— C'est bien fait, oui, c'est bien fait! A quoi bon la patrie, la langue maternelle...

— Bon! interrompis-je, mais il ne s'agit pas de cela. Nous parlions de Dorotka. Vous êtes son tuteur, il est de votre devoir de la protéger contre les fantaisies policières. Je vois bien que le sort de la petite est le moindre de vos soucis...

— Oui! s'écria-t-il, je m'en soucie comme de ça!

Il lança un jet de salive au milieu de la pièce, riva ses yeux au broc placé devant lui et s'abîma dans ses pensées. Sa figure ravagée passait du chagrin à la douleur.

— La convoitise de l'Allemand ressemble à la voracité du loup. Dès qu'il voit une chose, il la lui faut, continua-t-il d'une voix sourde, après une longue pause. Tu as élevé un enfant, — l'enfant d'un autre, — mais quoi?... Tu l'as choyé, il te le rend comme s'il était la chair de ta chair. Tu élèves la voix contre lui... il ne t'en veut pas; il comprend que ce n'est pas la colère, mais le chagrin, qui déborde, et il sourit avec confiance... C'est ta consolation; eh bien, on t'en privera... Mais attendez!...

Il se leva brusquement et sortit en claquant la porte. Le lendemain, il fit des démarches pour garder la petite. La femme, de son côté, accompagnée de Dorotka, se rendit à la police; elle pleura, baisa les mains du commissaire et le supplia de ne pas la séparer de son

enfant d'adoption. La pauvre créature s'évertuait à parler son meilleur allemand, mais le commissaire répliqua qu'il ne comprenait rien à ce charabia. Quand il vit la fillette s'accrocher désespérément à la jupe de sa mère et cacher dans ses plis sa figure noyée de larmes, il bougonna :

— Ces maudites mères polonaises enseignent à leur marmaille à la mamelle que tout Allemand est un loup-garou.

Enfin Jean, qui s'exprimait mieux que sa femme, finit par obtenir la promesse que le commissaire en appellerait à ses supérieurs et présenterait sa requête. Bien que je fusse persuadé que l'enfant resterait, j'éprouvais par instants une angoisse involontaire, et j'attendais avec impatience le 1er mars pour jouir d'une pleine sécurité.

La nervosité de la fillette me causait aussi des appréhensions. Quoiqu'elle eût repris ses occupations et ses jeux, ce n'étaient, pour ainsi dire, que des moments d'oubli et des échappées de bonne humeur. Au moindre bruit elle s'arrêtait, secouée d'un tremblement, et jetait des regards inquiets autour d'elle, comme si elle craignait d'être attaquée à l'improviste. Les ténèbres l'affolaient. S'il lui arrivait de rester quelque temps chez moi en venant chercher le journal, elle pâlissait à la vue d'un escalier sans lumière. Il fallait la reconduire chez elle. Les questions qu'elle m'adressait de temps à autre trahissaient une préoccupation constante. Elle s'interrompait au milieu de ses jeux, levait sur moi des yeux perçants et interrogateurs.

— Est-ce que l'empereur n'a pas d'enfants?

— Si, il a des enfants.

— Il a des enfants?... Alors il ne les aime pas...

Y a-t-il des gens qui n'aiment pas les enfants?

— Au contraire, il les aime beaucoup.

— Alors, il sait que les enfants ne peuvent rester seuls.

— Oui, chérie, et il ne permettrait pas qu'on leur fît du tort dans son empire.

Ou bien encore :

— Votre revolver est-il chargé, celui qui est dans votre tiroir?...

— Il est toujours chargé.

— Combien de méchantes gens pourrait-on tuer avec?

— Nous n'avons pas de méchantes gens ici.

— Mais ceux qui emmènent les enfants?

— Oh! ceux-là, je saurais les mettre à la raison. Ils s'en iraient les mains vides.

— Mon bon monsieur, papa vous donnerait un coup de main : il est si fort! Personne ne peut en venir à bout... Il paraît bien méchant pour nous, mais c'est seulement en apparence... parfois même il me caresse les cheveux quand personne ne le voit.

— Alors tu aimes ton papa?

— Pourquoi ne l'aimerais-je pas?

D'autres fois elle rêvait aux cachettes introuvables, aux fées qui, se plaçant auprès d'un enfant, le rendraient invisible. Avec cela ses joues pâlissaient et son agitation allait grandissant. Hantée par une peur indicible, elle était toujours sur le qui-vive, s'attendant à voir surgir à toute heure le spectre terrible d'un gendarme.

III

L'hiver sévissait rigoureux, et le bonhomme de neige placé devant ma fenêtre, les yeux tournés de mon côté, avait pris la consistance d'un bloc de glace.

— Un enfant mourrait si on l'emmenait par un froid pareil? interrogea Dorotka un jour que la bise soufflait avec plus de violence qu'à l'ordinaire.

Décidément, c'était une obsession dont rien ne la pouvait distraire, ni prière, ni raisonnement, ni menace.

Un jour, vers la mi-février, pendant que les ouvriers se trouvaient à l'usine et que Dorotka pompait l'eau à la fontaine, je montai chez la femme Zawislak pour savoir où en était l'affaire et l'avertir qu'il fallait éviter à l'enfant toute rencontre avec la police.

— Hélas! que voulez-vous que je fasse? répondit-

elle. Mon mari y est allé, on lui a répondu que les ordres ne leur avaient pas encore été communiqués.

— On pourrait peut-être présenter un certificat du médecin attestant que la santé de Dorotka ne lui permet pas d'entreprendre un voyage... En attendant, on aviserait.

— Que voulez-vous que je vous dise? Peut-être qu'un certificat ferait son effet... Vous savez mieux que moi ce qu'il faut faire...

— Avez-vous remarqué que la petite maigrit et qu'elle a perdu sa bonne humeur?

— Je le crois bien! Elle n'a plus d'appétit, et elle est toujours dans les transes.

Je rédigeai le certificat selon la formule prescrite par la loi, et la femme Zawislak le porta au commissariat. On refusa de l'accepter. Pour être valable, il fallait qu'il fût délivré par un médecin de nationalité allemande. Il y en avait un dans la bourgade. Nous n'étions que deux, et mon confrère avait la réputation d'un honnête homme. Je me rendis chez lui et lui contai la chose. J'insistai sur la crise nerveuse dont j'avais été témoin à la première venue des gendarmes. Le docteur Rödler m'écouta avec beaucoup d'attention et répliqua avec flegme :

— C'est impossible, ce n'est qu'un excès de zèle, — qui témoigne en faveur de la police; — mais puisque la fillette est mineure... Il n'est pas étonnant que ses tuteurs, gens sans instruction, se soient inquiétés; mais vous, un savant... C'est tout bonnement ridicule.

— Délivrez-moi, je vous prie, un certificat pour tranquilliser l'enfant et ses braves gens de tuteurs...

— Hum!... s'ils le demandent... je veux bien... cependant il faut que je la voie... quoique ce soit inutile, s'il ne s'agit que de la défense légale de l'enfant... mais vous autres Polonais, vous exagérez toujours.

— Je suis persuadé qu'on ne la forcera pas à partir, mais j'ai peur d'une seconde descente de la police. Elle pourrait effrayer la petite et la mère, qui allaite un bébé.

— Mais c'est de toute impossibilité... Il y a eu un malentendu... La fillette n'a que huit ans, dites-vous?

— Huit ans, oui.

— Hé bien, c'est clair comme le jour, il y a eu malentendu.

Je renouvelai mes instances. Il consentit à m'accompagner et entra, plein de gravité, dans la pauvre mansarde, sous les combles.

Aux premiers mots prononcés en allemand, Dorotka fut saisie d'effroi. Elle nous comprenait mal et s'imaginait que nous complotions contre elle. Le docteur Rödler l'examina scrupuleusement, avec un calme et un sérieux imperturbables.

— L'enfant se porte bien, déclara-t-il; elle est un peu trop impressionnable, quelque peu énervée, mais ce n'est pas une maladie, cela... Je ne peux donc pas faire une fausse déclaration... Impressionnabilité, nervosité, poltronnerie, ce n'est pas un état pathologique.

Il refusa les honoraires que lui présentait la femme Zawislak, nous salua d'une grave inclinaison de tête et partit. Le lendemain, je me rendis au commissariat. Le magistrat griffonnait un rapport et semblait très occupé. Le regard qu'il me lança n'était rien moins qu'amical.

— Que désirez-vous?

— Je viens pour l'affaire de la fille de feu Mathieu Krawczyk... une enfant de huit ans qui a reçu l'ordre de quitter le grand-duché de Posen avant le 1er mars.

— Etes-vous son tuteur?

— Je suis le médecin de sa famille.

— Envoyez son tuteur... il n'est pas de mon devoir de répondre aux questions de tous les curieux.

Et il se replongea dans ses paperasses. Vexé de constater l'inutilité de mes démarches, mais craignant de nuire à Dorotka par mon zèle, je m'en allai sans insister davantage. Chemin faisant, je rencontrai la femme de Jean toute préoccupée. Elle me raconta que, la veille, son mari s'était disputé avec un Allemand. Il s'agissait d'un discours du chancelier. La pauvre créature ne savait pas quel était ce discours, « pour sûr quelque discours allemand; » mais les ouvriers, eux, causèrent à coups de poing. Le sergent de ville s'en était mêlé et

Jean fut condamné à une amende. Le policier avait même demandé si Dorotka avait quitté le grand-duché de Posen. Jean riposta qu'au-dessus du gendarme et du commissaire il y avait le conseiller provincial; au-dessus du conseiller provincial, le président à Posen, et le ministre, et le Parlement, et qu'il saurait arriver jusqu'à eux.

— Tout cela finira mal, conclut-elle. Il a eu tort de les agacer. L'Allemand est rancunier et vindicatif; comment un pauvre homme pourrait-il avoir le dessus? Hélas! l'Allemand est sans pitié, comme la mort! Dorotka eut vent de la dispute du tuteur avec le gendarme et s'en trouva plus agitée. Le moindre bruit l'alarmait et ses regards effarés se portaient de tous les côtés. Ensuite elle se signait : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » La mère Mathieu lui avait dit que tout danger était conjuré quand on faisait le signe de la croix.

— Dis-moi quelle idée tu te fais de ce danger?

— Il me semble qu'on m'emmène; alors tout frissonne en moi, fit-elle... La mère Mathieu m'a dit que chaque enfant a son ange gardien.

— Certainement.

— Et il n'a pas autre chose à faire que de veiller à ce qu'il n'arrive pas de mal à l'enfant?

— Oui, il veille sur lui nuit et jour.

— Est-il plus fort qu'un gendarme?

— Que deux.

— Et quand il y en a trois?

— Il est plus fort que toute une armée.

— Alors il empêchera de prendre un enfant à sa mère?...

Je ne savais que dire. Il n'y avait pas moyen de la détourner de son idée fixe. La femme Zawislak me dit que son mari avait adressé une pétition, mais qu'il était plus emporté que jamais; malheur à celui qui tomberait sous ses griffes!

IV

Un soleil printanier souriait et chauffait, surpris de la quantité inouïe de neige qu'il avait à fondre. Il la mangeait petit à petit, faisait couler des larmes noires au bonhomme planté sous mes fenêtres, et creusant dans sa face informe des plis profonds, il lui donnait une expression tragique. Ce soleil clair et radieux attirait au dehors. Au moment où je m'apprêtais à faire mon tour de promenade, des pas résonnèrent dans l'escalier. Un pressentiment m'étreignit. J'entr'ouvris la porte, et je vis deux gendarmes monter sous les combles.

Je m'élançai sur leurs pas et entrai chez Zawislak en même temps qu'eux. La femme allaitait son dernier né, Dorotka balayait l'izba. A la vue des gendarmes, elle s'arrêta raide, tremblant de tout son corps.

— C'est bien elle? interrogea le gendarme en allemand, et désignant la fillette d'un geste.

Ce geste la fit bondir comme un chevreau blessé. Avec un cri perçant, elle se cacha sous la table, se serra contre la muraille, comme si elle voulait s'y enfoncer; et ses yeux, fous d'épouvante, s'attachaient hypnotisés sur le policier. A chaque pas qu'il faisait vers elle elle répondait par un cri de plus en plus déchirant, par des paroles de plus en plus incohérentes, sur l'ange gardien, l'hiver et les enfants de l'empereur. La figure du policier exprimait l'étonnement et l'impatience.

— La sotte créature! Qu'a-t-elle à crier?

Et il la saisit par le bras.

L'enfant tomba à terre, l'écume à la bouche... ses membres gigotaient... Elle eut une attaque soudaine.

J'écartai le gendarme.

— Qu'a-t-elle donc? demanda-t-il stupéfait.

— Vous le voyez, des convulsions... Vous voulez donc la tuer?... Ce n'est qu'une enfant de huit ans. Est-ce généreux à un soldat de s'acharner sur une

pauvrette?... Mais elle peut mourir de cette crise!

— Est-ce ma faute? répondit le gendarme. Je ne fais que mon devoir.

— Sortez au plus vite! m'écriai-je. Qu'elle ne vous aperçoive pas en revenant à elle... Il n'y a pas de devoir qui exige la vie d'un petit être malade et inoffensif.

Les gendarmes se dirigèrent vers la porte.

— Il faut faire un rapport, dit l'un. L'enfant est petite et malade, c'est vrai, mais la loi est formelle.

Au bout de quelques minutes, les soubresauts de Dorotka se calmèrent, la crise était passée. Revenue à elle, la fillette ne se souvenait de rien, son visage avait repris sa sérénité, seulement elle était fatiguée et ses yeux se fermaient.

Je la couchai sur un lit. Elle s'endormit d'un sommeil agité et reposa quelques heures.

Assis à son chevet, j'attendais son réveil pour lui faire prendre une potion. Soudain, elle sursauta et, ouvrant des yeux pleins d'épouvante, se prit à crier et à parler sans suite.

Pour la calmer, je l'entourai de mes bras, la dorlotai, lui parlai... elle n'entendait ni ne comprenait rien... Un spectacle terrible, visible pour elle seule, attirait sa vue... son corps palpitait comme celui d'un pauvre oiseau étreint par le vautour.

Avec l'aide de la femme de Jean, je lui versai une potion dans la bouche. Mais la force dont il fallut user pour lui faire avaler le médicament lui sembla sans doute une nouvelle violence des gendarmes prussiens. Elle eut une seconde crise accompagnée de fièvre et de délire, qui se termina par une prostration inquiétante.

La femme de Jean pleurait silencieusement pour ne pas éveiller la malade, trempait une serviette dans de l'eau glacée et lui appliquait des compresses, mais les autres petits réclamaient ses soins : le bébé, qu'elle nourrissait d'un lait tourné par l'émotion, s'agitait et vagissait, les autres criaient famine.

Jean rentra sombre comme à l'ordinaire. Il s'ap-

procha du lit, contempla la fillette qui haletait fiévreusement et un éclair passa dans ses yeux, mais il ne dit mot. La femme lui ayant murmuré que la maladie s'était emparée de Dorotka à la vue des gendarmes, il grinça des dents, alluma sa pipe et sortit. La mère Mathieu vint prendre des nouvelles.

Avec la présomption des braves commères qui se croient infaillibles, elle nomma imperturbablement la maladie et désigna la plante qu'il fallait écraser sous une pierre pour amener la guérison. Je la priai d'aller en mon nom chercher le docteur Rödler.

Jeune, au début de ma carrière, alarmé de certains symptômes que je ne m'expliquais pas, j'attendais mon collègue comme un sauveur. Hélas! il était parti chez un malade à la campagne!... Ma carte, accompagnée d'un appel pressant, fut remise à sa bonne.

Dorotka était donc entre mes mains. Je fis pour la pauvrette tout ce que je pus; je ne la quittai ni jour ni nuit, réclamant désespérément à la science quelque moyen de guérison; mais la maladie l'emportait... Si au moins mes paroles avaient pu arriver jusqu'à l'esprit de l'enfant! si j'avais pu ôter de sa vue le spectacle qui l'affolait! Au seuil de la carrière qui m'attirait dès mon enfance, je me heurtais à l'inconnu redoutable pour le médecin, et, malgré mon désir passionné d'y voir clair, je marchais dans les ténèbres.

Plus calme aujourd'hui, repassant mes impressions, je vois mieux les multiples phénomènes de la maladie; mais alors — compliquée de tous ces symptômes nerveux — elle se présentait à moi hérissée d'énigmes à faire éclater ma pauvre tête.

J'ai fait tout ce que j'ai pu, je ne me suis pas épargné... et je l'ai vue se raidir dans mes bras. Elle n'eut pas la force de résister à la dernière crise... La mort détendit ses traits crispés, calma ses membres secoués convulsivement... Les yeux seuls restaient ouverts avec une expression de terreur indicible, et je fermai ses paupières avec l'idée que je lui cachais le spectacle horrible qui l'a tuée.

Je remis le pauvre petit corps inerte à la mère, qui

sanglotait, et à la vieille Mathieu, qui pérorait; mais, la gorge serrée, je ne pouvais détacher mon regard du visage de la pauvrette, qui se rassérénait de plus en plus, de ses petites lèvres closes et dont le sourire à jamais s'était envolé...

A ce moment, arriva le docteur Rödler. Il entra, flegmatique et grave.

— Je n'ai pu venir plus tôt...

— Tout est fini, interrompis-je. L'enfant est morte.

— Vous m'aviez écrit que l'effroi...

— Oui, l'effroi a ébranlé ses nerfs. A la vue des gendarmes, elle eut une première crise.

— Comment? Des gendarmes?

— Ils se présentèrent la veille de l'expiration du délai pour rappeler la date de l'expulsion.

— C'est impossible! protesta le flegmatique Allemand d'un air conciliant, c'est tout à fait impossible! Un malentendu, rien qu'un malentendu... Vous autres Polonais, vous avez tellement l'habitude d'exagérer!

Je ne répliquai point et jetai un coup d'œil sur Dorotka inanimée. Pauvre, pauvre chérie! si sa mort pouvait n'être qu'un malentendu!... Mais, hélas! c'était un fait, une réalité implacable et si lourde!

Le lendemain, parée de ses habits de fête, une couronne de pervenches sur les cheveux et des rubans roses autour de sa mignonne figure, elle était couchée dans sa bière en bois blanc, dont le couvercle, barré d'une croix noire, était là contre le mur.

Les yeux de la femme de Jean, gonflés de pleurs, s'attachaient aux traits rigides de la morte. Les mains jointes, les bras au ciel, elle méditait sur son malheur. A ma vue elle éclata en sanglots.

— Misère de moi! Que deviendrai-je sans cette pauvre orpheline? gémissait-elle. Quel mal leur avait-elle fait pour la tuer ainsi! Etait-elle gaie, la chérie! N'a-t-elle pas été heureuse chez nous? L'a-t-on jamais grondée? Ne l'a-t-on pas aimée?... Oh! misère de nous!

Je m'agenouillai pour faire ma prière selon l'usage. Ce n'est qu'après l'avoir achevée que je remarquai la présence de Zawislak. Il se tenait derrière le poêle,

dans le coin, qui d'ordinaire, quand il était là, servait de cachette aux enfants.

La figure tournée vers le mur, il ne laissait voir que son dos, mais son attitude trahissait sa souffrance. Sur ce dos voûté, les plis de la vieille redingote semblaient accentuer l'accablement du malheureux. J'avoue que cette douleur contenue m'émut plus profondément que les lamentations bruyantes de la femme. Je m'approchai du bébé au berceau pour l'examiner; mais je fus distrait par le bruit de la porte qui s'ouvrait. Une fois de plus, elle laissa passer le gendarme.

A la vue du catafalque dressé au milieu de la pièce, de la femme en pleurs, sa figure exprima la surprise.

— La fillette... la fillette? interrogea-t-il troublé.

La voix du policier et son langage allemand blessèrent Jean au cœur. Son dos voûté se redressa, sa tête se releva fière et ses yeux lancèrent des éclairs. Ses mains serraient le dossier d'une chaise d'un mouvement de rage inconsciente.

— Va dire au commissaire, grinça-t-il d'une voix étranglée par la fureur, qu'il est fait selon son désir... selon la loi prussienne... La voilà expulsée... Expulsée, la joie de ma maison... Le soutien d'une mère chargée de quatre petits.

Une douleur si profonde vibrait dans ses paroles que je m'attendais à le voir éclater en pleurs... Mais l'indignation arrêta ses larmes.

— Et maintenant, hors d'ici! cria-t-il avec une violence qui nous fit trembler. Vous êtes avides de nos larmes, mais la Mort est entrée chez moi; devant elle, tout doit plier, même une caboche de Prussien!... allons, oust! sinon, je la brise avec cette chaise!

Le gendarme s'esquiva.

Quand il fut dehors, un sanglot déchirant secoua la vaste poitrine du géant terrassé.

Dorotka restait tranquille. Ni la vue du gendarme, ni le cri de son père ne l'émurent plus. Elle était déjà «expulsée»... loin de nous!...

SOPHIE KOWERSK

Le Roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS) (1)

I

ENLÈVEMENT DE MADAME DE MONNIER A PONTARLIER (1776)

A la suite d'une scène violente avec le baron de Villeneuve-Mouans, Mirabeau, qui, en 1774, avait été enfermé par lettre de cachet dans le château d'If, fut, chacun le sait, transporté, l'année suivante, au fort de Joux, près Pontarlier. Grâce à la liberté dont il jouissait de descendre en ville, il put être invité, lors des fêtes données à l'occasion du sacre de Louis XVI, à un repas offert par M. de Saint-Mauris, gouverneur du fort, et c'est là qu'il fit la connaissance de la marquise de Monnier.

Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffey, née à Dijon le 9 janvier 1754, était le cinquième et dernier enfant de Gilles-Germain Richard de Ruffey, président à la Chambre des comptes de Dijon, et d'Anne-Claude de La Forêt de Montfort.

M. de Ruffey était un esprit distingué : à la mort du président Bouhier, en 1752, il recueillit en son hôtel les membres de la Société littéraire fondée par celui-ci, et en fit une véritable académie où les sciences n'étaient pas moins représentées

(1) Arch. de M. Gabriel-Lucas DE MONTIGNY : *Lettres de Mme de Monnier à Mirabeau, etc.; Souvenirs du docteur Ysabeau.* — Arch. du greffe du tribunal civil et de la mairie de Gien, etc. ; Cf. Lucas DE MONTIGNY, *Mémoires de Mirabeau;* DE LOMÉNIE, *les Mirabeau,* t. III.

que les lettres, où fréquentaient des hommes célèbres tels que Buffon, le président de Brosses, Daubenton, etc. Elle se fondit, quelque temps après, avec l'Académie de Dijon.

Ami de Voltaire depuis 1754, il ne cessa de correspondre avec lui jusqu'à sa mort. Le président de Brosses nous a laissé, dans une lettre adressée, en 1758, au philosophe de Ferney, un joli croquis du ménage de Ruffey ; le mari est, à l'entendre, « un Mécène dijonnais fort galant homme, plein de connaissances, aimant les vers avec passion, *même les siens* ; sa femme, un peu timide dans le grand monde, toute douée qu'elle soit de l'enjouement le plus spirituel, est d'une gentillesse inépuisable dans la conversation (1). »

Sophie avait, au point de vue intellectuel, de qui tenir.

Ses deux frères étaient : Frédéric-Henry Richard de Ruffey, président de chambre au Parlement de Bourgogne, et Charles Richard de Ruffey, comte de Vesvrotte, président à la Chambre des comptes de Dijon ; ses deux sœurs : Marie-Thérèse, mariée à M. de Siffrédy, et Victorine, chanoinesse, ensuite prieure et comtesse de Salles.

Comme celle-ci, Sophie fut élevée au chapitre de Salles, près Vitteaux, où elle entra à l'âge de huit ans, et où elle vécut d'autant plus heureuse que, de son propre aveu, elle y faisait « toutes ses volontés ». Elle songeait même à s'y fixer, quand, à l'âge de quinze ans, ses parents la firent rentrer au domicile paternel.

Cette velléité de prendre le voile n'était point vocation chez elle, mais appréhension de se voir contraindre à un mariage antipathique. On eût dit qu'elle lisait dans l'avenir, car ses craintes ne tardèrent point à se réaliser.

Pour un homme d'esprit, pour une femme de bon sens, M. et Mme de Ruffey firent preuve d'un inexplicable aveuglement le jour où, leur fille ayant atteint sa dix-septième année, ils résolurent de la marier, non avec un homme dont l'âge et le caractère répondissent aux siens, mais avec Claude-François, marquis de Monnier, seigneur de Nans, Courvière, Mamirolles et autres lieux, premier président honoraire de la Cour des comptes de Dôle.

(1) Voir *Voltaire et le président de Brosses*, par J.-T. Foisset (1858, in-8°).

Quo justior, eo ditior, était la devise des Ruffey. Est-ce la grande fortune de M. de Monnier, est-ce son titre de marquis, son rang dans la magistrature, qui la leur firent oublier? Le « Mécène dijonnais » n'était assurément point un avare : la construction, à ses frais, du Jardin botanique de Dijon, le refus d'une succession importante qu'il abandonna au frère du défunt, le don, en 1765, de son riche médaillier à l'Académie de Dijon, en offrent la preuve. Mais peut-être cette générosité, ce désintéressement mêmes l'avaient-ils appauvri; il est certain qu'il ne donna à sa fille qu'une dot de 40,000 livres. On peut en conclure que les revenus de M. de Monnier contribuèrent pour une bonne part à la décision des Ruffey.

Il semble, d'ailleurs, que l'infortunée Sophie fût destinée à devenir l'épouse d'un vieillard : elle raconte qu'on avait d'abord voulu la marier à Buffon, alors âgé d'une soixantaine d'années, dont la femme était morte en 1769, et qui habitait le château de Montbard, à une lieue de celui de Montfort, appartenant à la grand'mère maternelle de Sophie.

Il est très possible, en effet, que l'idée de cette union ait germé dans l'esprit de Mme de Ruffey, car elle profitait de ses séjours à Montfort pour conduire quelquefois sa fille chez l'auteur de l'*Histoire naturelle*. Mais aucune négociation ne paraît avoir été entamée. Il est d'ailleurs douteux que Buffon, demeuré inconsolable de la mort de sa femme, née de Saint-Belin, et probablement parente de l'amie de Sophie dont il sera parlé ci-après, s'y fût prêté (1).

Quoi qu'il en soit, le mariage fut célébré le 1er juillet 1771, au château de Trouhans, propriété des Ruffey. Il égaya fort Voltaire, qui, le 8 juillet, écrivit au père, dans une lettre dont celui-ci lui garda quelque temps rancune : « Je ne savais pas, mon cher président, que M. le Monier (*sic*) fût un jeune homme à marier. Je lui en fais mon compliment, et je le trouve très heureux d'épouser mademoiselle votre fille. Je leur souhaite, à tous deux, toute la prospérité possible ! »

Le marquis était veuf : de sa première femme, Antoinette d'Arvisenet, fille d'un président à la Cour des comptes, il n'avait eu qu'une fille, Jeanne-Antoinette-Gabrielle, née en

(1) Voir NADAULT DE BUFFON, *Lettres inédites de Buffon* (2 vol. in-8°, 1860).

1744, mariée à Jacques-Marie Lebœuf de Valdahon, mousquetaire, plus tard colonel de cavalerie, qui l'avait séduite. C'est pour se venger de ce mariage, contracté malgré lui après des débats judiciaires scandaleux, et dans l'espoir de priver sa fille et son gendre de son héritage, en faisant souche de postérité, que le marquis entreprit de convoler en secondes noces.

Aucune pression, il faut le reconnaître, ne fut exercée sur Sophie ; mais quelle peut être l'expérience d'une jeune fille de dix-sept ans ? Les raisons qui la décidèrent furent — c'est elle qui nous l'apprend — la monotonie de son existence à la maison paternelle et la perspective d'attirer et de retenir auprès d'elle une amie d'enfance à laquelle elle était tendrement attachée, Mlle de Saint-Belin. On voit poindre ici ce besoin impérieux d'affection, ce penchant au sacrifice pour l'être aimé, dont elle donnera tant de preuves dans la suite. A peine est-il nécessaire d'ajouter qu'elle ignorait alors le honteux calcul dont elle avait été l'objet de la part de son mari.

La présence de la jeune femme anima l'intérieur de M. de Monnier, homme avare (c'est sous ce jour, du moins, que le peint Sophie), austère, et ne se plaisant que dans la société d'ecclésiastiques. Les dîners, les réceptions se succédèrent, à la vive satisfaction des Pontissaliens, sinon à celle du marquis, auquel ce changement d'habitudes était pénible, et qui, ne comprenant rien au besoin de mouvement dont sa jeune femme était possédée, la qualifiait de « dératée ». Elle parut sur une scène théâtrale par elle improvisée, dans le rôle de *Zaïre*, à côté d'un *Orosmane*, M. de Sandone, pour lequel elle ne laissa point de sentir quelque inclination. Moins innocent eût pu devenir son goût pour M. de Montperreux, officier d'artillerie, si Mirabeau, survenant tout à coup, n'eût emporté d'assaut la place dont ce militaire avait commencé le siège. C'était, d'ailleurs, un homme de mauvaise éducation, qui, après l'avoir compromise par l'indiscrétion de ses propos, ne craignit point de lui écrire des lettres insolentes quand il eut entrevu son échec, et se fit tant prier pour lui rendre des lettres et un portrait qu'elle avait eu l'imprudence de lui confier, que Mirabeau se disposait, paraît-il, à les lui faire restituer de force quand il s'exécuta.

Nous n'entrerons point dans le détail du début de leurs relations, qui est très connu. Rappelons seulement que Mira-

beau poussa l'audace au point de s'introduire secrètement dans la maison de M. de Monnier et d'y rester enfermé plusieurs jours. A l'ordinaire, la victime fut la dernière personne informée de ce qui se passait dans son logis.

C'est en janvier 1776 que se produisaient ces scandales : ils continuèrent jusque vers la fin du mois suivant, où l'arrestation de leur auteur et sa réintégration au fort de Joux venaient d'être décidées, quand il prévint les ordres de M. de Saint-Mauris en prenant la fuite.

Il n'alla pas loin : Sophie venait, en effet, d'après ses instructions, d'obtenir de son mari l'autorisation de se rendre chez sa mère, à Dijon, voyage au cours duquel il se proposait de l'enlever. Mais, averti par ses gens, M. de Monnier la fit escorter de telle manière que le projet échoua et qu'elle parvint sans incident à Dijon, où son amant la rejoignit peu de jours après.

Effrayés de la responsabilité qui leur incombait, M. et Mme de Ruffey exercèrent sur elle une surveillance étroite. Toute la famille s'en mêla. La chanoinesse sa sœur prit, notamment, des précautions incroyables pour empêcher l'événement redouté, c'est-à-dire sa réunion avec Mirabeau, dont il était d'autant plus aisé de prévoir les desseins qu'il ne les cachait guère.

On ne tarda point à surprendre leurs rendez-vous : craignant alors de nouveaux scandales, les Ruffey demandèrent l'arrestation du comte. Consigné dans son logement, il continua à voir Sophie, et ce n'est qu'au bout de vingt jours que l'autorité se décida à l'enfermer au château.

Il y demeure jusqu'au 25 mai, jour où il s'échappe et gagne les Verrières suisses, à trois lieues de Pontarlier. Vainement Sophie, revenue dans cette dernière ville, s'efforce-t-elle, avec l'aide d'un contrebandier nommé Jeanret, auquel Mirabeau avait rendu service, de le rejoindre le 29, sous un costume masculin. Elle en est empêchée par la chanoinesse, qui l'a suivie chez M. de Monnier.

Nouvelle tentative d'évasion le 2 juin, nouvel échec. Les correspondances, les plans d'enlèvement n'en continuent pas moins, mais, instruite par l'expérience, elle les prépare de plus longue main. Chaque jour, elle s'assied plusieurs heures dans le jardin, sous prétexte de lecture, en réalité afin d'ac-

coutumer son mari à la laisser seule. Elle se procure des habits de paysanne pour les mettre par-dessus les siens et sortir de la ville sans être reconnue. Il est entendu que, le moment venu, elle rejoindra le chevalier de Mâcon, aventurier dont Mirabeau a fait la connaissance à Dijon, dont il s'est fait aider dans une précédente tentative, et qui l'accompagnera à pied jusqu'aux Verrières.

Elle tremble, cependant, car son père, voyant l'inanité de ses efforts, est allé à Paris solliciter un nouvel ordre pour faire arrêter Mirabeau ! Son frère, le président de Vesvrotte, est venu retrouver la chanoinesse chez M. de Monnier, sous le prétexte assez significatif de le défendre contre les voleurs, en réalité — c'est Mme de Ruffey qui l'écrit à sa fille — « pour empêcher toutes les folies dont elle est capable ». La chanoinesse se répand en menaces contre ceux qu'elle soupçonne de se faire les complices de Sophie, notamment contre Mlle Goton Barbaud, fille d'un procureur du roi à Pontarlier, amie de Mme de Monnier, qui reçoit pour elle les lettres de son amant et les lui transmet, — et contre Jeanret, auquel elle promet la corde. En outre, dans l'espoir d'indisposer sa fille contre Mirabeau, Mme de Ruffey lui écrit qu'il se moque d'elle, qu'il a montré sa correspondance à « nombre d'amis », que ceux-ci l'ont trouvée « fort bête » et ont déclaré qu'une « forcenée » en pouvait seule être l'auteur. Elle lui ouvre, en terminant, la perspective de la Salpêtrière.

Loin de lui en imposer, cette attitude des Ruffey paraît, au contraire, de bon augure à Sophie : elle y voit la crainte de ne pouvoir la faire reprendre, au cas où elle viendrait à s'enfuir. Sa seule appréhension est l'arrestation de son amant. Aussi s'élève-t-elle contre l'imprudence qu'il a commise de répondre aux accusations injurieuses de son frère le président de Vesvrotte, accusations qui l'ont plongé dans une rage folle. Elle le prie aussi de ralentir le zèle du chevalier de Mâcon, qui, renouvelant une faute précédemment commise, lui envoie, des Verrières, exprès sur exprès, et risque de tout faire échouer. Il doit, le moment de partir arrivé, se borner à lui écrire que « la marchandise est prête », et à lui faire tenir la lettre par une personne de confiance.

Elle l'assure, d'ailleurs, que les efforts de sa famille pour la détourner de lui sont superflus, qu'elle méprise les insinua-

Mirabeau à trente ans.

(Buste exécuté par Lucas de Montigny. Appartient à M. le comte O'Mahony.)

tions de son frère, dont la fausseté lui est démontrée ; qu'elle a placé en lui toute sa confiance, qu'elle est toute à lui : « Je lis, écrit-elle, le soir, tous tes serments ; je les répète après toi. Oui, je jure d'être à toi, de n'être qu'à toi, que rien au monde n'altérera l'amour que j'ai juré. Je te l'ai dit mille fois, je ne survivrai ni à toi ni à ton amour. Ne crains rien ; quelques pièges qu'ils puissent me tendre, je n'y donnerai pas. Je leur ai déjà dit que je verrais écrit par toi que tu ne m'aimes plus, que ce serait cacheté de notre chiffre, entouré de toutes les marques qui pourraient me le faire reconnaître, je croirais que ce serait un écriture contrefaite, tant je suis sûre de toi, tant je compte sur tes serments, sur ton amour ! »

Datée du 24 juin, cette lettre lui est adressée à Thonon, en Savoie, chez un bijoutier qui le loge sous le nom de comte de Montchevrey. Il changeait souvent de nom et de résidence, afin de dépister la police lancée à sa poursuite, tantôt passant en Suisse, tantôt franchissant la frontière et se rendant d'abord à Lyon, puis en Provence, où lui donnait asile Briançon, l'amant de sa sœur, Mme de Cabris, qui s'était décidée à seconder l'enlèvement, après l'avoir combattu.

Les lettres de son ami subissent des retards qui plongent Sophie dans l'inquiétude. Rien ne presse cependant, car c'est seulement à Nans — où le marquis de Monnier possède un petit château dans lequel il doit se rendre en août — qu'on pourra, de nouveau, essayer de mettre les projets de fuite à exécution.

Le plan est celui-ci : Mirabeau enverra, des Verrières suisses, un homme sûr, habillé en marchand, qui arrivera à Nans avec une voiture, entrera dans la cour de l'habitation, sous prétexte de vendre de la mousseline, et remettra à Sophie un billet indiquant l'endroit où Mirabeau l'attend. Elle le rejoindra à l'heure fixée, et la voiture les conduira en Suisse.

A ce projet, qui brille par la simplicité, Sophie oppose quelques objections relatives d'abord à la mousseline, dont elle ne veut point « parce que le marquis n'aime pas qu'on fasse entrer tous ceux qui vendent des choses chères ». Il faut que le marchand place sur son véhicule deux grandes malles, dont l'une renfermera des articles à la mode, tels que *soupirs étouffés*, *plaintes indiscrètes*, de la couleur des *cheveux de la reine*, et dont l'autre ne contiendra que « deux petits oreillers de plume ».

« Il entrera, dit-elle, parlera fort haut, ou fera claquer son fouet pour que je l'entende et sorte. » Puis, tout en lui montrant des nouveautés et en « s'opiniâtrant » à les vendre, il lui glissera un billet dans lequel rendez-vous lui sera donné au village de Crozet, près Migette, à une lieue de Nans.

Elle ne peut fixer d'heure sans connaître la somme de liberté dont elle jouira, mais la nuit lui paraît préférable. Si Mirabeau ne vient pas en personne, il devra envoyer un homme de confiance — Jeanret, par exemple — pour l'aider à effectuer le trajet, qu'en l'état de trouble où elle se trouvera elle ne peut songer à accomplir seule.

S'il vient — ce qu'il ne doit point faire dans le cas où les risques seraient trop grands — il s'enveloppera la tête « comme pour une fluxion », la verra un moment, l'embrassera et, sans s'attarder aux abords du château, ira l'attendre, vers onze heures du soir, à l'extrémité du verger, où elle le rejoindra, vêtue en homme, costume qu'elle porte à la campagne, les jours de fête exceptés. Prenant alors « son frère cadet » en croupe de son cheval, il le conduira à la voiture qui les mènera en Suisse.

Le départ de nuit lui permettrait d'emporter une montre, une boîte et un étui en or, qu'elle serait obligée de laisser.

Cette dernière phrase nous fournit l'occasion d'examiner l'accusation qui a pesé sur elle, comme sur Mirabeau, d'avoir dérobé certains objets, surtout de l'argent, au marquis de Monnier.

On la voit expédier, par l'intermédiaire de son amie Mlle Barbaud, différents paquets à Mme de Cabris, alors à Lyon. C'étaient des papiers, des « hardes », des dentelles, des bijoux. La correspondance de cette dernière fournit, à ce sujet, des données positives : « J'attends le paquet que vous m'annonciez, écrit-elle à Sophie le 29 juillet ; vous pouvez en envoyer autant que vous voudrez à la même adresse... Je crois que vous ferez bien de vous presser; vous m'entendez (1) ? » Ces derniers mots font, naturellement, allusion à sa fuite de Pontarlier.

(1) Une lettre de Sophie, en date du 5 juillet 1777, nous apprend qu'il y avait des perles dans ce paquet. Elle regrette de ne plus les posséder et de ne pouvoir les vendre.

Ce n'est pas tout : au cours de l'enquête qui précéda le jugement de 1777, des témoins déposèrent que Sophie se levait la nuit, prenait des clés dans la culotte de son mari et ouvrait son secrétaire pour y puiser de l'argent. Aussi Mme de Ruffey, à laquelle rien de ce qui se passait dans l'intérieur de M. de Monnier n'était inconnu, l'avait-elle invité à changer les serrures de ses tiroirs.

D'autres assurèrent tenir du marquis en personne que sa femme lui avait dérobé 30,000 livres. Chiffre inexact, car, dans sa requête à fin de citation de témoins, M. de Monnier n'accuse qu'un préjudice de 12,000 livres en or, soustraites, dit-il, à l'instigation de Mirabeau, auquel son père refusait des subsides.

On ne peut se fier que dans une certaine mesure aux déclarations des témoins, dont beaucoup, terrorisés par les suites de leur complicité dans l'enlèvement, ou soudoyés par les Valdahon, ne déposèrent point librement. Mme de Ruffey reconnaissait elle-même l'inexactitude de certaines allégations et Mirabeau les regardait comme un puissant moyen de faire annuler le jugement qui l'avait condamné. Il ne faut cependant rien exagérer, et certaines dépositions, dont la sincérité ne saurait être mise en doute, sont d'une concordance significative.

D'ailleurs, dans le résumé que Sophie en envoie à Mirabeau, elle se contente de déclarer que l'une est un mensonge, l'autre une bêtise. Ce n'est point là, comme le fait justement remarquer M. de Loménie, « le cri de l'innocence persécutée ! » Ajoutons que, lorsque sa mère lui parle de ces choses, elle lui répond par un silence aussi prudent que contraire à ses habitudes. Mirabeau l'imitera devant le tribunal.

Nous ne passerons point en revue les différentes preuves qu'on a données de ces larcins ; notre héros en a d'ailleurs implicitement reconnu l'existence, en répétant à maintes reprises qu'il avait coûté fort cher à sa maîtresse ; il ne le cache point à Boucher : « Je n'ai jamais, lui écrit-il, fait de sacrifice à cette amante, qui m'a tout sacrifié, et si nous comptions, je lui devrais plus de mille louis (1) ! » *Habemus*

(1) *Lettres écrites du donjon de Vincennes,* III, 121. — Cf. III, 103. (Ed. de 1792, in-12.)

confitentem reum! Il est clair que Sophie n'a pu prendre ces louis ailleurs que dans la bourse de M. de Monnier!

Mirabeau ne fut point seul à profiter des largesses de sa femme : citons encore M. de Montperreux, un brutal qui, pour se venger de la préférence accordée à son rival, écrivait à Sophie des lettres contenant « les choses les plus piquantes et les plus insultantes, en y joignant des menaces ». « Quel droit, continuait-elle, en s'adressant au procureur du roi Michaud, a-t-il sur moi pour en agir ainsi? Un portrait et quelques lettres que je rachèterais au prix de mon sang sont tous les avantages que je lui ai donnés sur moi! » Les témoins déclarèrent qu'elle lui avait remis un jour cent louis. « C'est, lui écrit Mme de Ruffey, une grande conviction de mauvaise conduite! » Elle avoue à Mirabeau qu'elle le tutoyait et lui donnait de l'argent « du marquis » (1). Et pourtant, chose singulière, il est à peu près certain que cet homme ne fut jamais son amant (2). C'était, chez elle, inconséquence, légèreté, rien de plus!

Revenons maintenant au marquis de Monnier, que nous avons quitté au moment où Sophie s'apprêtait à fuir. Restée en correspondance avec lui, Mme de Ruffey l'adjurait de se faire délivrer une lettre de cachet qui lui permît de mettre sa femme dans un couvent, et l'engageait surtout à ne point aller à Nans, d'où l'évasion serait trop aisée, insistant sur la responsabilité qu'il assumerait s'il persistait à s'y rendre ; dans ce cas, elle l'engageait à garnir de barreaux la fenêtre de Sophie : « Apparemment, remarque celle-ci, après avoir reçu communication de la lettre de sa mère, qu'on se propose de me mettre en cage! L'aimable famille! »

Vains efforts! Le marquis voyait les choses sous un angle particulier, et l'on ne considère point sans stupéfaction ce vieillard, sur le bord de l'abîme, se refuser, tant par faiblesse

(1) Voici ce qu'au sujet de Montperreux elle écrit à Mirabeau le 1er mai 1780 : « Ses lettres peuvent prouver qu'il me devait soixante-dix louis, *cela de l'argent du marquis*. » Les mots en italiques sont chiffrés.

(2) « Non, de Montperreux ne m'a point eue! » écrit-elle, *en chiffres*, à Mirabeau, auquel cet homme inspirait une jalousie rétrospective dont il ne pouvait se défendre (juillet 1780).

que par orgueil, à prendre la moindre précaution pour sauver son nom du déshonneur ! Ce n'était point la première fois que Mme de Ruffey lui parlait d'une lettre de cachet ; il s'était même engagé à en demander une ; mais il avait ensuite changé d'avis, sous prétexte que sa femme lui avait affirmé qu'elle se poignarderait s'il le faisait, qu'elle était capable de tenir parole, et qu'il ne le voulait point.

C'était d'un bon cœur, sans doute, mais l'infortuné ne

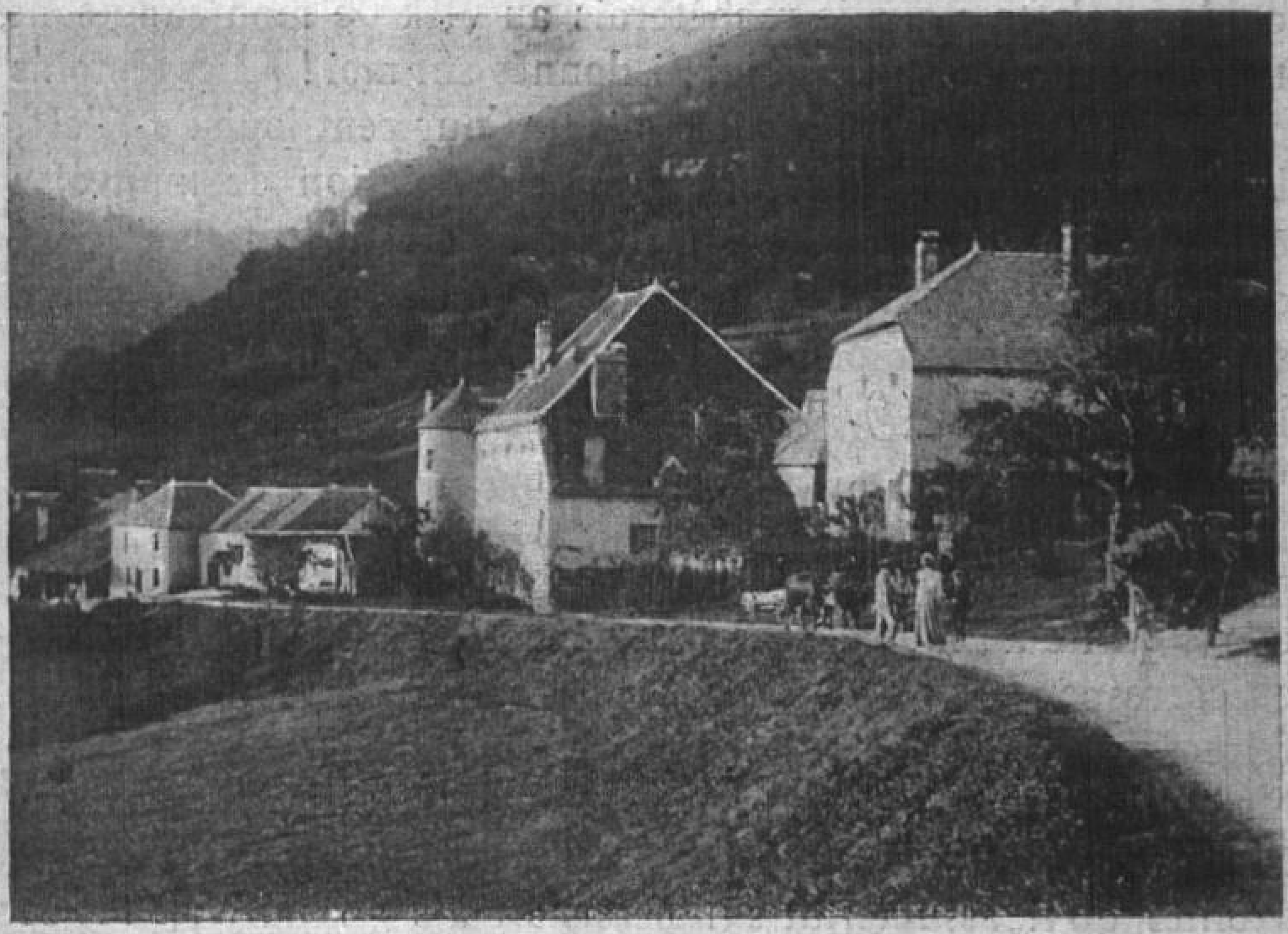

Le château de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs).

s'apercevait point qu'en esquivant une responsabilité il en assumait une autre plus grave encore !

Au reste, il dit « qu'il n'a pas peur », et qu'il partira ; que Nans est plus sûr que Pontarlier, étant à huit kilomètres plus loin de la frontière ; qu'il croit sa femme repentante de ses fautes « énormes », mais que, si Mme de Ruffey l'avait gardée quand il l'en avait priée, tout cela ne serait pas arrivé ; « qu'au surplus il l'avertit qu'il ne sera responsable de rien et ne fera aucune démarche pour la ravoir, en cas de fuite, devenant, par là, trop *indigne* de lui ; que la chanoinesse avait approuvé ce voyage ; qu'il ne mettrait point de barreaux et ne changerait rien à sa façon d'agir. »

Après avoir reçu de M. de Monnier communication de la lettre de sa mère, Sophie offre adroitement de ne pas aller à la campagne, appuie sur l'inconvenance des menaces de Mme de Ruffey, se déclare résolue à ne plus se laisser surveiller par sa famille, et prédit à son mari l'arrivée de nouvelles lettres, de nouveaux avis. « Non, répond-il ; en tout cas votre sort est dans vos mains ! »

Mme de Ruffey ne se tient point pour battue, elle se propose d'envoyer à Nans M. et Mme de Siffrédy, son gendre et sa fille. Sophie l'apprend sans émoi, leur appartement devant être situé aux antipodes du sien. Leur présence, il est vrai, empêchera un départ de jour, car « si l'on s'apercevait de quelque chose, *il est brave*, et serait du nombre des poursuivants », mais tout se passera la nuit. Quant au marquis, il se bornera, sans doute, à avertir la maréchaussée.

Ses inquiétudes portent sur un autre point : M. de Monnier vient d'intercepter un paquet, — celui dont il est question plus haut. Interrogée sur sa destination, elle a été prise au dépourvu et n'a trouvé qu'un mensonge médiocre. Mirabeau, qui ne se serait point troublé pour si peu, indique à Sophie la réponse qu'elle eût dû faire : « Oui, mon ami, objecte-t-elle, si j'avais eu assez de sang-froid pour répondre au marquis tout ce que tu me dis, dans le moment de l'événement du paquet, cela l'aurait certainement persuadé, mais je suis encore tout étonnée d'avoir pu trouver une raison passable, car personne ne perd la tête plus aisément que moi, quand je suis surprise ! » Elle a dû se contenter d'arracher l'adresse écrite de sa main. « Il la conservait apparemment, dit-elle, parce qu'elle était de mon écriture. Que de bonté à lui ! » Il a l'habitude d'être trompé ; c'est sa fille qui la lui a fait prendre. « Il le sera toute sa vie ! »

Les Pontissaliens, informés de l'incident du paquet, ne manquèrent point d'enchérir sur la vérité : le bruit courut que Mirabeau était dans les environs, qu'on l'avait vu passer à Besançon et qu'une catastrophe était imminente. Tout n'était point faux dans ce récit.

Sophie voyait avec joie approcher la mi-août, époque où elle devait partir pour Nans. Sa situation lui était d'autant plus pénible que, par une tournure de son esprit, elle s'exagérait ses maux, voyait des espions partout et les croyait tantôt à

la solde du marquis, tantôt à celle des Valdahon ou des Ruffey. C'était une vraie « névrosée », comme on dirait aujourd'hui.

Un jour, tandis qu'elle se rend aux Capucins, où, pour donner le change sur ses projets, elle joue la dévotion, se confessant, communiant même, de manière à faire croire à une « conversion » dans laquelle le marquis « donne à plein », elle croit s'apercevoir qu'une demoiselle Boissard la suit. Cette personne entre derrière elle dans l'église et en sort sur ses pas.

Furieuse, Mme de Monnier, après l'avoir félicitée de « si bien faire les commissions », flétrit énergiquement sa conduite. Rentrée ensuite chez elle, elle conte tout au marquis. « Il prétend que j'ai eu tort, écrit-elle à Mirabeau ; cela se peut, mais je me suis satisfaite ! »

La duplicité, l'avarice de son mari est son refrain habituel. Elle le qualifie « le plus faux des hommes », déclare qu'il « caresse en poignardant », et ne se gêne point pour le lui dire. Aussi vantait-il sa franchise !

Elle lui reproche son esprit taquin, sa faiblesse intellectuelle et d'autres choses mieux faites encore pour calmer la jalousie de son amant. Elle lui jure « de ne rien souffrir », c'est-à-dire de repousser les obsessions dont elle peut être l'objet. « Il faudra bien, dit-elle, que M. le marquis prenne son parti sur l'article du célibat. Il n'est jamais si pressant pour le rompre que le jour où nous avons des scènes ! » C'était alors une série de plaintes ; il s'écriait « qu'elle ne l'aimait plus »! La seule concession qu'elle lui fît était le partage de sa chambre.

Sophie était-elle aussi malheureuse qu'elle le prétendait ? Matériellement, non, car aucune des commodités de l'existence ne lui était refusée : trois servantes attachées à son service, des promenades à cheval, des comédies, des « assemblées », des dîners, enfin, occupaient tellement son temps que, la correspondance aidant, elle avouait trouver à peine celui de lire *les Nuits* d'Young, un de ses auteurs favoris. Le marquis lui demandait quelquefois de faire sa partie de whist ou de reversis, mais rien de plus.

Sa mère, en lui rappelant que, de son propre aveu, elle avait été satisfaite des dix-huit premiers mois de son mariage

expliquait le changement survenu en elle par sa négligence des devoirs religieux et par de « coupables amusements ». Son caractère n'y avait point gagné. Elle était devenue, selon Mme de Ruffey, « méchante, menteuse, fausse et coquette! »

Sophie répondait que, malgré sa résolution de « s'attacher à ses devoirs », elle n'en avait jamais senti, depuis son mariage, que le fardeau ; qu'elle était sans cesse querellée, ne voyait personne (ce qui était faux), ne sortait que de deux à sept heures de l'après-midi ; que, le reste du temps, elle jouait aux cartes avec le marquis, dont il lui fallait par surcroît supporter l'humeur jalouse, et auquel M. de Sandone lui-même n'avait pas laissé d'inspirer de l'inquiétude. « Il est vrai, ajoute-t-elle, qu'il ne pouvait en concevoir de l'abbé Cornu (1) ! »

En réalité, la seule chose dont Sophie eût à se plaindre était l'âge de son mari. Le mal était, hélas ! sans remède, et c'est pour avoir cherché ce remède qu'elle se perdit. Elle proclamait son droit à l'amour, ne faisait mystère à personne de sa liaison avec le comte, et quand ses frères, intrigués par certains détails relatifs à ses rapports avec Mirabeau, lui posaient des questions indiscrètes, elle s'empressait de satisfaire leur curiosité.

La surveillance dont elle était l'objet lui pesait d'autant plus qu'elle déjouait tous ses plans d'évasion et l'obligeait à se demander, non sans anxiété, s'il lui serait jamais donné de rejoindre son amant. Son caractère s'aigrissait, elle prenait en grippe ceux qui l'approchaient, ne s'intéressait plus à rien, maudissait les distractions qui lui étaient offertes. « La dissipation forcée, écrit-elle, le monde que je suis obligée de voir, est un de mes tourments. Je sortis de chez Regnard pour venir lire ma lettre. J'y retournai le cœur bien gros. On me fit faire un reversis. Les larmes me sortaient des yeux en jouant. Le marquis rentra de bonne heure. Je le suivis pour pleurer à mon aise et t'écrire. »

Et ailleurs : « J'ai des maux de tête continuels. Ils ne guérissent qu'en lisant de tes lettres. Je le dis comme toi :

(1) Jean-François Cornu, premier vicaire des Granges-Narboz, prêtre âgé, sans doute, et qui figura parmi les témoins appelés à l'enquête de 1777.

vivons ensemble, ou mourons ! Je n'y tiendrais pas seulement trois mois ! »

Idées sombres, qui reviennent sans cesse sous sa plume, et se manifestent encore lorsqu'elle le remercie d'avoir trouvé « un bien joli moyen pour mourir ensemble ». Ils le mettront en pratique, pour peu qu'on les y force. « Eh oui, mon enfant, dit-elle, il faut que cela finisse, car je n'y tiens plus ! Ta santé, la mienne, n'y résisteront pas ! Je le répète : Gabriel ou la mort ! »

Pour comble d'infortune, ce Gabriel tant aimé, loin de chercher à lui rendre un calme dont elle a si grand besoin, se montre ombrageux et jaloux : une visite jugée inopportune, une lettre reçue et non communiquée, tout lui est prétexte à reproches, et à reproches parfois très vifs. Ils n'avaient pas besoin de l'être pour la bouleverser. « Tu ne me grondais pas, lui écrit-elle, à propos d'un soupçon mal fondé, mais tu avais l'air affligé, et il ne faut pas que je te voie l'être beaucoup pour que je me désespère ! » D'autres fois, il la querelle sur la brièveté de ses lettres. « Dirai-je que tu as mis de l'humeur dans tes reproches ? écrit-elle. Tu as compté les lignes, tu épilogues sur tous les mots ! Tu me fais du chagrin, mon ami, et un gros chagrin ! Et puis, tu me dis que je te préfère, peut-étre, la société, les plaisirs ! Dieux ! si tu pouvais juger de l'ennui que me donne tout ce qui n'a pas rapport à toi ! J'aime que tu me dises tout, mais tu ne devrais pas avoir de telles idées ! »

Ses idées ! Il semble que, plus le terme approche, plus elles deviennent noires ! Quatre jours avant de partir, elle reçoit de lui une lettre de menaces aussi brutales qu'injustifiées. Pour la première fois, elle ose lui faire observer qu'il va trop loin ; mais la révolte n'a que la durée d'un éclair, l'amour reprend immédiatement le dessus. « Je ne sais pas, dit-elle, ce que tu entends par les *jours d'affaires*, et je te prie de me l'expliquer. Comme je ne peux pas entendre aisément de toi des choses dures, tu voudras bien parler plus clairement... Hélas ! que ne me laisses-tu mourir avec la certitude de ton amour et ton estime ! Cette mort eût été douce, auprès de ce que je souffre !... Il en est temps encore, rends-moi ton cœur ! Mais je ne l'ai pas perdu ; mon ami m'aime, il m'aimera toujours ! »

On jugera de la nervosité du comte par ce qu'il osait écrire à celle qu'en d'autres temps il appelait « sa douce marquise » :

« Je proteste à Sophie que, si elle va chez les D..., elle ne me reverra de sa vie ! M. de M... (Montperreux) a, sans doute, des moyens de faire la paix, sur lesquels il compte ! »

« Je ne puis passer à Aix : tous ces détails sont mes affaires ! »

« Si Sophie va chez les Siffrédy, elle peut se dispenser de tous ces embarras, et pleurer sur son amant ! »

— « O Gabriel, dit-elle en terminant sa lettre, comment as-tu eu le courage de m'écrire tout cela ? Toi qui, un moment avant, parles de ma sensibilité ! »

Bien qu'il soit fixé sur le fond des choses, le souvenir de M. de Montperreux le hante. Un rien, d'ailleurs, par exemple un livre où il est parlé de l'inconstance des femmes, suffit pour le mettre aux champs ; Sophie le rassure doucement en ces termes : « Ton cœur ne te dit-il qu'on ne peut pas ne pas être constant quand on a un époux ou une épouse qui nous aime, et qui mérite notre tendresse ? » Qu'il jette ce livre, s'il y trouve des sujets d'affliction ! mais qu'il ne demande plus à son amie — c'est lui faire injure — si, dans le cas où il serait repris et réemprisonné, un simple « commerce de lettres » lui suffirait. « Gabriel, gémit-elle, que t'ai-je donc fait pour autoriser une telle question ? » Elle voyait le même caractère blessant dans certains avis. « O Gabriel, écrit-elle en mai 1776, est-ce bien toi qui me fais cette recommandation ? Explique-moi aussi cette phrase qui me coûte des larmes ; tu parlais de M. de V... « qui t'a outragée avant moi » ! O mon ami, sans doute tu n'y as pas mis le sens que j'y trouve ! »

Il peut compter sur sa fidélité, mais elle veut être payée de retour. Elle était moins exigeante autrefois, croyant des concessions nécessaires sur cet article ; mais sa manière de voir avait changé. « Il est vrai qu'autrefois je ne pensais pas comme à présent, quand tu me juras de n'avoir jamais d'autre femme. Je regardais comme nécessaire à ta santé que tu eusses des filles, et je m'accoutumais à l'idée des infidélités du corps, parce que je les croyais inévitables ; mais, actuellement, c'est tout autre chose, elles me mettraient au désespoir ! »

La pauvre Sophie allait bientôt se trouver obligée de reprendre sa tolérance d'antan !

La lenteur et la difficulté des correspondances:étaient telles qu'au 20 août les dernières nouvelles reçues de Mirabeau remontaient au 9. A la première date, elle croyait encore l'enlèvement destiné à se faire à Nans. Non que le lieu lui parût favorable ! Combien, au contraire, n'eût-elle point préféré partir de Pontarlier ! Prévoyant un changement de plan, elle lui avait adressé le sien ; il fallait « passer en chaise, et avoir, derrière, une grande malle recouverte avec de la toile cirée ». Cette malle, deux crochets devaient la tenir ouverte, et pour permettre de la remplir de ce qu'on ne pourrait emporter autrement. « B... (Briançon) serait venu ici avec l'abbé (*sic*). Il m'aurait écrit un billet. Je passais à l'auberge. Il fallait que ce fût *Aux treize Cantons*, parce qu'il y a une porte de derrière. La malle faite, tu partais pour les Verrières, et là, le danger est passé. Voilà mon projet ! Réfléchis-y. Quand j'aurai lu le tien, je le trouverai peut-être meilleur (1) ! »

Mirabeau se souvint-il de ces lettres quand, le 23, renonçant provisoirement à Nans, il résolut de tenter d'abord l'aventure à Pontarlier ? Toujours est-il que son projet fut d'y envoyer Briançon ; mais le caractère de cet homme, aussi ondoyant que celui de Mme de Cabris, l'avait déjà porté à abandonner le comte pendant une querelle avec des bateliers du Rhône. Sa conduite ne devait point se démentir en Suisse, où, en route pour les Verrières, il fut ou feignit d'être effrayé par une troupe d' « archers » et quitta Mirabeau, qui dut continuer seul. Il fallut le remplacer par le contrebandier Jeanret, qui, abstraction faite de son bavardage, était un homme précieux, connaissant les chemins de traverse, la distribution de la maison de M. de Monnier et les habitants de Pontarlier, chez l'un desquels il comptait se procurer une échelle. Sous le coup d'un mandat d'amener qui l'obligeait à se cacher, il présentait, du moins, l'avantage de retenir sa langue ; il eut, dans une église, avec Sophie, plusieurs entrevues à la suite desquelle les événements se précipitèrent.

Dans la soirée du 23, Mirabeau est aux Verrières. Le 24,

(1) Lettres du 1er et du 20 août.

à neuf heures du soir, Mme de Monnier, qui, dans la matinée, a reçu un billet de son amant, profite du moment où, selon l'usage, les serviteurs, assemblés autour de son mari, font la prière, pour revêtir des habits d'homme, jeter par-dessus une jupe d'indienne et un manteau, gagner le jardin, franchir le mur au moyen d'une échelle passée par Jeanret, et se faire conduire par lui jusqu'à un cheval de selle, tenu par un affidé, sur la route de Suisse. Là, elle monte en selle, se dirige sur la frontière, y trouve Mirabeau, et gagne avec lui l'auberge dans laquelle il est descendu (1).

Ils y restent, narguant les recherches de la maréchaussée, jusqu'au 15 septembre, époque à laquelle ils prennent le chemin de la Hollande par Berne, Soleure et Bâle, et vont se fixer à Amsterdam.

Les huit mois qu'ils y vécurent eussent été parfaitement heureux sans les difficultés de la vie matérielle, que jamais Sophie n'oublia. « Il est sûr, lui écrira-t-elle en 1780, que nous avions, à Amsterdam, bien des choses qui nuisaient à notre bonheur paisible et parfait. Je hais les dettes à un point incroyable. J'aime mieux me passer que de devoir... »

Ils s'y attendaient : bien avant leur départ de France, ils s'étaient entretenus des moyens de gagner leur vie à l'étranger. Toujours confiant, Mirabeau rêvait une existence confortable pour son amie, qui s'efforçait de le ramener à la réalité et de lui rappeler la simplicité de ses goûts. « Tu t'occupes, lui écrivait-elle le 6 juillet 1776, de ce que je serai bien servie ! Bon ami, tu penses à tout, mais je t'assure que personne ne se passe plus aisément de service que moi ! »

Plus exigeante pour son amant, elle se proposait de lui faire faire, avec des fourrures emportées, un vêtement pour les grandes circonstances ; elle y renonce, en présence de ses objections. « Nous vendrons donc la martre aussi, puisque tu ne veux pas que je te la fasse mettre sur un habit couleur de rose. Ah ! ne craignons pas la misère ! Tant de gens vivent sans avoir autant de ressources ! »

La perspective du travail — même du travail manuel — ne les effrayait point. « Tu me mandais, une fois, que tu te ferais

(1) Voir Georges LELOIR, *Mirabeau à Pontarlier*. (Pontarlier, 1886.)

maître de langues, de danse et de peinture, et que nous avions des bras ! Sans doute, mon époux pense encore de même. Il n'est pas changé. Mon ami, il n'est rien que je ne fisse pour me réunir à toi ! »

Logés au Calverstrand, chez le tailleur Lequesne, un vrai « fripon », dont la maison était « effroyable », ils s'y trouvaient mieux, ensemble, qu'ils ne l'eussent fait, séparés, dans un palais somptueux. Grâce à son savoir, à son activité, Mirabeau trouvait du travail chez les libraires. Sophie lui servait de secrétaire et donnait, en outre, des leçons d'italien. « Quand les retrouverons-nous, lui écrira-t-elle plus tard, ces moments si précieux et que nous croyions ne devoir jamais perdre ? Combien ne nous en a-t-on pas fait échapper, combien de fois ne t'es-tu pas arraché de mes bras pour ton travail, pour des occupations bien peu agréables ! Mais tout l'était pour toi, quand il s'agissait de Sophie, de travailler pour Sophie ! Cher amour, ah ! tu es bien le modèle des vrais amants ! »

Non que, parfois, quelques nuages n'obscurcissent ce ciel pur, mais ils s'envolaient vite ! Affilié aux francs-maçons, Mirabeau prenait prétexte de leurs séances pour rentrer tard, oubliant son amie, qui l'attendait le cœur serré. « Songe, lui écrit-elle à Vincennes, à propos d'une femme dont elle était jalouse, que lorsque, à Amsterdam, j'étais affectée quand tu allais chez des maritornes que j'étais sûre que tu ne touchais pas même, à plus forte raison puis-je l'être en ce moment ! » Reconnaissons qu'à un amant de cette trempe il était difficile de demander une fidélité à toute épreuve !

Cette existence paisible, en somme, eût pu durer longtemps sans l'indiscrétion du libraire Fauche, de Neuchâtel, auquel Mirabeau eut l'imprudence de donner son adresse, et qui parla.

Informé par lui de la retraite de sa femme, le marquis de Monnier, obéissant à un sentiment chrétien, lui envoya un domestique de confiance, nommé Sage, avec des lettres et de l'argent. « Je ne voulus pas le voir, affirme Sophie, sa condition étant que je quitterais celui auquel on m'a arrachée ! »

De son côté, la marquise de Mirabeau proposait de faire intervenir, auprès du marquis de Monnier, un parent de celui-ci

(du moins elle le croyait tel), le marquis de Bussy. Dictée par Mirabeau, la réponse porte que Sophie ne rentrera qu'aux conditions suivantes : anéantissement de la procédure, conservation de sa dot et de son douaire, allocation d'une pension de mille écus, choix, par elle, d'un couvent d'où elle pourra sortir le jour, garantie de liberté entière après la mort du marquis de Monnier.

Mirabeau citera, plus tard, cette lettre comme preuve qu'il n'a jamais voulu « garder Mme de Monnier malgré sa famille(1) ». On en déduit que, les leçons et les travaux de librairie rapportant peu, les ressources emportées de France se trouvant épuisées, la réflexion et, par suite, la sagesse étant venues avec le temps, il désirait déjà le retour de Sophie à Pontarlier, retour qu'il conseillera positivement dans la suite.

Un jour, il se prend de querelle avec un inconnu qui se donne pour officier de cavalerie, mais qu'il soupçonne, non sans raison, d'être à sa recherche. S'imaginant que cet homme n'en veut qu'à lui, il commence par se cacher, mais se constitue prisonnier dès qu'il apprend l'arrestation de Sophie.

Le prétendu lieutenant se nommait Debruguières. C'était bien, comme l'avait deviné Mirabeau, un agent de la police dépêché, non à la requête du marquis de Monnier, mais à celle du marquis de Mirabeau, d'accord avec les Ruffey. Le comte avait jadis échappé à ses recherches en Provence. Plus heureux, cette fois, il exhiba une lettre de cachet, appuyée d'un ordre des États généraux, et fit écrouer les jeunes gens dans une prison de la ville, en attendant le payement de leurs dettes, qui s'élevaient à plus de 9,000 livres, et dont le duc de La Vauguyon, ambassadeur de France, avança le montant pour le marquis de Mirabeau. Le duc se rendit même auprès d'eux et, pris de compassion pour le sort de la jeune femme, écrivit au lieutenant général de police Le Noir pour dire qu'elle paraissait « sentir tous ses torts », et conseiller l'indulgence à son égard.

Escortés de Debruguières, nos amants prirent la direction de la France, après lui avoir remis tout l'argent qu'ils possé-

(1) Voir DE LOMÉNIE, *Mémoires de Mirabeau aux États généraux de Hollande*. (*Nouvelle Revue*, 1893, t. IV, p. 487.)

daient, soit trente-cinq louis, qui, les frais de voyage déduits, furent déposés, à Paris, dans les bureaux de la police, avec deux montres, une canne, une épée, des pistolets, une bague donnée par Sophie, des boucles d'or, des dentelles et d'autres objets. Dans leur précipitation, ils oublièrent deux liasses de papiers contenant « les preuves de leurs éternels sentiments, leurs résolutions, tout ce qu'ils pensaient », sans compter des livres, des effets et un portrait du comte. Tout cela leur fut expédié quelques semaines après.

L'année suivante, Mirabeau, pour charmer l'ennui de la solitude, tracera le plan d'un drame dont l'action se déroulera en Hollande, et dans lequel figurera la « catastrophe » de leurs amours. « Pour conserver l'unité d'action nécessaire à la vraisemblance, écrit-il à Sophie le 28 juillet 1778, je suis forcé de me borner à ce qui s'est passé en Hollande. Cependant, je ne veux pas me refuser le plaisir d'y mettre en action ta mère et, s'il est possible, ton père, peut-être aussi Saint-Mauris. Cela me paraît cependant bien difficile, mais je m'efforcerai tant que j'en viendrai à bout. Tu sens quel plaisir ce sera pour moi de peindre, et d'après nature, nos ennemis les plus odieux, et de retracer, par un monument durable, ce moment de notre séparation, moment vraiment affreux, mais bien précieux pour nos cœurs, puisqu'il est celui où nous nous sommes donné les preuves les moins équivoques de la plus tendre passion et du plus profond dévouement! »

Longtemps encore, en effet, Sophie parlera des derniers jours passés ensemble, et surtout des dernières nuits!

Arrêtés le 14 mai, Mirabeau et sa compagne arrivèrent à Paris quelques jours plus tard, par une chaleur accablante qui, jointe au déchirement de la séparation, les éprouva cruellement. Descendus chez Debruguières, ils se séparèrent le lendemain. Au moment des adieux, le comte fut pris d'une hémorragie et, en embrassant son amie, emplit de sang sa « calèche ». — « Je t'ai rendue bien malheureuse! » s'écria-t-il. Trop troublée pour répondre, et se sentant prête à défaillir, elle s'éloigna sans se retourner. Cependant, sa première lettre

relèvera le propos et demandera si ses récentes douleurs peuvent se comparer avec le bonheur qu'il lui a donné !

L'ordre d'arrestation portait que Mme de Monnier serait enfermée à Sainte-Pélagie. Mais sur sa protestation, appuyée des lettres du duc de La Vauguyon, de Debruguières et même, ensuite, de M. et Mme de Ruffey, le lieutenant général de police Le Noir consentit, en raison de son rang et de son état de grossesse, à la faire entrer dans la maison de discipline de Mlle Douay, placée sous la surveillanee de la police, et située rue de Bellefond, quartier Montmartre, en attendant son transport, après ses couches (1), au couvent des Saintes-Claires de Gien, le 18 juin 1778.

Quant à Mirabeau, il avait été conduit, le 7 juin 1777, au donjon de Vincennes.

PAUL COTTIN.

(A suivre.)

(1) C'est, en réalité, à la Nouvelle-France, au château du comte de Charolais, acquis ensuite par Mlle Douay, que se firent les couches de Mme de Monnier.

A propos des retraites ouvrières

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS
ET CAISSES PATRONALES DE RETRAITES

I

Le dix-neuvième siècle, avant d'aller se perdre dans l'infini des temps, a roulé avec lui bien des cailloux et des sables inutiles, bien des détritus, mais il n'en a pas moins fécondé de vastes territoires et fait pousser de belles moissons d'idées.

Le droit au travail pour les adultes, le droit au repos pour la vieillesse, sont les deux grands principes qu'il nous a transmis, et dans tous les pays les législateurs se sont préoccupés d'en assurer l'application.

Chez nous, les améliorations sociales sont poursuivies, semble-t-il, avec quelque incohérence ; et il se produit ce fait que l'État en apparence le plus démocratique de l'Europe marche, dans bien des questions de sociologie, à la remorque des États monarchiques.

Et cependant il faudra bien, bon gré, mal gré, qu'on en vienne à la fonder, cette caisse des retraites. Un homme a travaillé toute sa vie ; soldat, il a servi son pays, puis il a pris femme et fondé un foyer, il a élevé des enfants, augmentant ainsi la fortune publique ; lui-même, champion obscur de la lutte industrielle, n'a jamais cessé une minute de combattre. Or, devenu vieux, voici que la société le repousse.

Le patron ne peut garder des blessés ou des infirmes dans le rang, l'âpre concurrence lui interdisant de s'encombrer de non-valeurs. Si son industrie est trop peu importante pour qu'il ait pu organiser une caisse patronale, une première fois, il donne un secours, la seconde encore, mais à la longue il se lasse, et voilà un miséreux de plus. N'était la vieille Charité qui a pansé et pansera encore plus d'une blessure, n'étaient les œuvres de solidarité sociale, l'homme qui s'est incons-

ciemment dévoué pour la collectivité, qui a travaillé pour elle, crèverait lamentablement de faim. Cela est-il juste? Non; et il n'est personne, à l'heure présente, qui ne se soit ému à l'idée de la perpétuation d'une pareille iniquité.

Assurer à l'ouvrier un morceau de pain sur ses vieux jours, ne pas le laisser à la charge de sa famille, Dieu sait dans quelles conditions! ne pas le réduire à la mendicité, ou au bureau de bienfaisance, ou à l'asile, — voilà donc une idée humanitaire à laquelle chacun de nous souscrirait des deux mains. Elle est tellement dans l'air que, spontanément, bon nombre de patrons et de chefs d'industrie ont essayé de la réaliser par les caisses patronales de retraites dont nous aurons à nous occuper dans un instant. C'est d'elle que s'est inspiré le gouvernement en soumettant à la Chambre un projet de loi sur les retraites ouvrières, M. Guieysse rapporteur. Ce n'est pas du reste la première fois que l'attention de nos législateurs se trouve attirée sur cette question de solidarité sociale. En 1879, nous voyons déjà Martin Nadaud et Charles Floquet inviter la Chambre à nommer une commission chargée de préparer « un projet de loi relatif à la création d'une caisse de retraites en faveur des vieux ouvriers de l'industrie et de l'agriculture ». Dans la suite, cette idée prend corps, et en 1891 nous trouvons le projet de loi présenté par Carnot, Constans et Rouvier. Depuis, motions, projets de résolution, projets de loi se sont succédé sans jamais aboutir, pas plus que n'aboutit le projet Guieysse autour duquel on a fait tant de bruit. Mais la question se posera forcément devant la prochaine Chambre. Aussi bien, l'étude qui suit n'a d'autre prétention que de faire connaître à nos lecteurs les termes d'un problème dont il est inutile de souligner l'importance.

Les dispositions du projet Guieysse sont fort simples. Son but est de donner une rente de 360 francs en moyenne à tout ouvrier ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans ou à tout ouvrier devenu, avant cet âge, incapable de travailler à la suite d'une maladie chronique. Pour avoir les capitaux nécessaires à la constitution de ces rentes, le projet établit l'*obligation*, pour l'ouvrier comme pour le patron, de verser chaque semaine une petite somme aux caisses de l'État. Ces versements sont de cinq ou de dix centimes par journée de travail, suivant que l'ouvrier gagne moins ou plus de deux francs par jour

Une somme pareille est versée par le patron pour chaque ouvrier qu'il emploie. Il verse en outre vingt centimes par journée de travail de chaque ouvrier de nationalité étrangère qu'il occupe.

Comme les petits cours d'eau arrivent à faire des rivières et les rivières des fleuves, les modestes centimes de l'ouvrier et du patron sont destinés à constituer des sommes considérables à la fin de l'année. D'après les évaluations de M. Guieysse, le nombre d'ouvriers qui seraient englobés par cette assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse serait de sept millions. Leurs versements, joints à ceux des patrons, fourniraient alors une recette de près de 202 *millions de francs par an*. Cette fortune serait gérée par vingt caisses régionales d'assurances et de retraites qui recevraient les versements, établiraient le montant des rentes, les verseraient aux ayants droit, etc.

Telles sont les grandes lignes du projet auquel M. Guieysse a attaché son nom. Il est calqué sur la loi allemande qui, *depuis bientôt vingt ans*, fonctionne sans accroc chez nos voisins d'outre-Rhin et leur a rendu des services considérables. Est-il téméraire d'en conclure que le projet français n'est pas chimérique et peut réaliser une idée chère à nous tous? Pourquoi donc a-t-il été attaqué avec une violence inouïe, aussi bien par les conservateurs que par les socialistes révolutionnaires? C'est que, comme toujours, la politique s'en est mêlée, et, comme toujours, elle a manqué de sincérité. Contre le projet, elle a invoqué avant tout les droits sacrés de la liberté — argument spécieux — et, ce qui paraît plus sérieux, les intérêts de notre industrie et de notre commerce déjà peu brillants. Voyons ce que valent ces deux arguments.

II

C'est surtout le principe de l'*obligation*, l'assurance *obligatoire*, de par l'État, qui chiffonne les partisans de l'absolue liberté. « Pourquoi, disent-ils, *obliger* l'ouvrier à s'assurer contre l'invalidité et la vieillesse? N'avons-nous pas les sociétés de secours mutuels qui s'occupent de leurs membres malades, vieux ou infirmes? Institution séculaire, prospère et bienfaisante, elle est accessible à l'ouvrier ayant souci du lendemain.

De quel droit encore l'État veut-il contraindre le patron à une philanthropie qui n'est pas toujours dans ses idées ni dans ses moyens. Du reste, le patron a assez témoigné de ses sympathies pour l'ouvrier en fondant, à lui seul ou aidé de ses ouvriers, les caisses patronales de retraites qui servent des pensions aux ouvriers usés par le travail. Pourquoi dès lors vouloir réglementer, régimenter, embrigader dans un fonctionnarisme gouvernemental ces institutions de solidarité et de paix sociales qui ne demandent qu'à vivre et à se développer librement? »

Si nous voulions discuter ici les limites de l'intervention de l'État dans la vie privée du citoyen, cela nous conduirait loin. Mais le Français qui voudrait bien regarder un peu autour de lui verrait que depuis des siècles il est tenu en laisse comme un simple toutou. Il ne peut faire brûler une allumette ni allumer une cigarette qui ne portent l'estampille de l'État. Le vin qu'il boit, le bifteck qu'il mange, le café qu'il savoure, la liqueur qu'il déguste, ont été examinés, inspectés, pesés, jaugés par des fonctionnaires agissant au nom du gouvernement. Veut-il, dans sa maison à lui, avoir un chien? il faut qu'il en prévienne le gouvernement. Il ne peut bâtir un mur ni démolir une masure sans une permission officielle. Nous pourrions allonger la liste de ces exemples; ce que nous venons de dire suffit pour juger l'argument tiré de la liberté violée.

Mais, ces considérations mises de côté, allons droit aux sociétés de secours mutuels ou aux caisses patronales de retraites. C'est pour nous le meilleur moyen de connaître le prestige dont jouit chez nous l'assurance *facultative* qu'on oppose, comme nous venons de le voir, à l'assurance obligatoire.

Un document paru il y a quelque temps dans une publication officielle (1) nous apprend qu'au 31 décembre 1898 il existait en France 11.825 sociétés de secours mutuels groupant 1,909,479 membres, hommes, femmes et enfants. Comparativement avec l'année précédente, il y avait augmentation de 470 sociétés et de 104,887 membres. Le total des recettes (en 1898) a été de 28,987,019 francs, celui des dépenses, de 23,572,970 francs.

(1) *Bulletin de l'office du travail*, 1902, n° 1, p. 14.

Pour ceux qui ont entendu parler des sociétés de secours mutuels sans savoir trop de quoi il s'agit, les chiffres cités plus haut paraîtront éminemment suggestifs. Deux millions de mutualistes et vingt-neuf millions de recettes, c'est quelque chose, diront-ils! C'est en effet quelque chose, puisque ces sociétés assurent à leurs membres une *rente de vieillesse de* 75 *francs par an* en moyenne. Mais on voudra bien nous concéder qu'avec 5 fr. 20 par mois il est difficile de trouver à se loger et à se nourrir tous les jours, même dans un coin perdu de province.

D'un autre côté, le peu d'extension des sociétés de secours mutuels en France apparaît clairement quand on envisage la situation de ces mêmes sociétés à l'étranger. Voici à ce sujet quelques renseignements puisés dans l'excellent livre de M. Skarzynski (1).

La Belgique a vu quadrupler depuis quatre ans le nombre de ses sociétés mutuelles. Elles sont aujourd'hui près de 3,000 officiellement reconnues (à part les sociétés libres), et réunissent 400,000 membres. Il y a environ 1,500 sociétés en Suisse, groupant 260,000 membres. Aux Pays-Bas, on compte environ 900,000 mutualistes répartis entre 1,500 sociétés. Aux États-Unis, le nombre de mutualistes atteint près de 5,000,000. Mais n'oublions pas qu'en tous ces pays, et plus particulièrement chez les Anglo-Saxons, l'assurance sur la vie à des sociétés privées est chose courante non seulement dans la petite bourgeoisie, mais même dans la classe ouvrière. Tout cela suffit pour ne pas s'extasier sur la sphère d'action des sociétés de secours mutuels françaises.

Il y a autre chose encore. Quiconque a été en contact avec nos sociétés de secours mutuels sait que l'ouvrier proprement dit, le journalier, le prolétaire qui gagne cinq ou six francs par jour pour lui et toute sa famille, n'en fait généralement pas partie. Les mutualistes français se recrutent parmi les ouvriers aisés, les contremaîtres, les boutiquiers, les petits commerçants, les petits industriels, les fonctionnaires, les petits rentiers, dont l'esprit d'économie et de prévoyance est bien connu et ne va pas sans une certaine aisance.

Les raisons pour lesquelles la grande masse des ouvriers

(1) *Le Progrès social à la fin du XIX^e siècle.* Paris, 1901.

ignore les sociétés de secours mutuels sont difficiles à établir. Ce n'est certes pas le taux de la cotisation, il est fort modeste, puisqu'il atteint à peine 23 francs par an. Peut-être faut-il incriminer la somme de 20 ou 25 francs qu'on exige comme droit d'entrée, laquelle somme ne se trouve pas toujours disponible dans le modeste ménage de l'ouvrier. Quoi qu'il en soit, la conclusion qui s'impose, c'est que l'on ne doit pas compter sur l'assurance facultative pour assurer l'avenir de l'ouvrier vieilli au labeur quotidien. Force nous est donc d'accepter, dans ces conditions, le principe de l'assurance obligatoire.

III

C'est encore la conclusion à laquelle on arrive quand on étudie sans parti pris les caisses patronales de retraites. C'est une institution fort intéressante, mais probablement à peine connue de nos lecteurs. Nous allons donc en dire deux mots en utilisant les données fournies par une enquête officielle récente (1).

Les caisses patronales de retraites sont des caisses de retraites fondées par les chefs d'entreprise, c'est-à-dire par les patrons en faveur de leurs ouvriers. En principe, ces caisses, destinées à assurer une pension aux vieux ouvriers, devaient être alimentées par des versements du patron et des ouvriers. Nous verrons dans un instant jusqu'à quel point ce principe a été respecté, et nous pourrons apprécier de nouveau le prestige dont l'assurance facultative jouit chez nos ouvriers.

Le mouvement en faveur de ces caisses patronales avait commencé depuis longtemps dans l'industrie minière, et toutes les mines importantes possédaient un service de pensions, quand la loi du 29 juin 1894 a rendu obligatoire un régime ancien qui s'était déjà librement généralisé. L'industrie métallurgique, à cause de sa connexité avec l'industrie minière, a imité celle-ci, et les caisses de retraites y sont aujourd'hui nombreuses. L'industrie chimique, l'industrie céramique, l'industrie textile, suivirent l'exemple et se mon-

(1) *Les Caisses patronales de retraites des établissements industriels*. Paris, 1898. (Rapport au ministre du commerce et de l'industrie.)

trèrent favorables à ces idées humanitaires d'assistance sociale. Il est inutile d'ajouter que ces institutions patronales se rencontrent presque exclusivement dans les établissements de première importance, lesquels sont relativement rares.

L'enquête, qui s'est limitée aux établissements industriels, nous apprend que ceux-ci sont en France au nombre de 296,797. Or, sur ce nombre, combien y en a-t-il qui possèdent des caisses patronales? Juste 229 groupant 115,896 ouvriers ou ouvrières, sur les 2,673,000 qu'emploie l'industrie! Remarquez que ce chiffre est encore trop élevé, car il comprend les ouvriers des manufactures de l'État, qui n'ont rien à voir avec l'industrie privée. Si bien que, lorsqu'on fait cette défalcation, on trouve que les ouvriers intéressés dans les caisses patronales sont seulement au nombre de 98,656. Autrement dit, les caisses patronales n'existent que dans 0.08 pour 100 des établissements (pas même un établissement sur 100) et ne groupent que 3.71 pour 100 (à peine un ouvrier sur 25) des ouvriers employés dans l'industrie. Cela permet déjà de nous faire une idée de l'attraction que l'assurance facultative exerce, aussi bien sur le patron que sur l'ouvrier.

Mais il y a encore le fonctionnement de ces caisses. Or, voici ce que nous apprend à ce sujet l'enquête officielle dont les sympathies, inutile de le dire, vont tout droit à ces institutions.

Les chefs d'entreprise, nous dit ce document, se sont bornés, dans la plupart des cas, à établir un règlement des retraites, ne comptant que sur la prospérité de l'entreprise pour assurer l'exécution des engagements qu'ils assumaient de ce fait. La caisse de retraites se réduit alors à une forme de participation aux bénéfices, mais dont les garanties deviennent illusoires dès que la prospérité de l'industrie vient à être compromise. Telle est la situation de la grande majorité des caisses autonomes. Subventionnée totalement ou partiellement par le patron, avec une organisation financière défectueuse, vivant à peu près au jour le jour, la caisse ne tient pas souvent ses engagements, et fréquemment aussi elle n'existe que de nom.

La situation est meilleure dans les caisses où les chefs d'entreprise s'adressent à la Caisse nationale des retraites et font des versements sur livret individuel au nom de chaque ouvrier,

Dans ces cas, l'institution se réduit à des allocations régulières dont le but principal est d'encourager l'ouvrier à faire de son côté des versements.

L'intention est excellente. Mais dans quelle mesure l'ouvrier répond-il à cette incitation, pour ne pas dire à cette invitation ? Sur les 229 caisses qu'on compte en France, 23 seulement avec 12,000 participants reçoivent des versements des ouvriers ! Et encore ce chiffre comprend-il les sociétés de secours mutuels avec lesquelles il est impossible de faire le départ nécessaire. Dans 44 caisses avec 34,299 participants, le patron a déclaré purement et simplement prendre à sa charge toutes les dépenses des pensions, sans autres explications.

Ces faits se passent de tout commentaire. Aussi, laissons au lecteur le soin d'en tirer la conclusion et de dire si, oui ou non, nous pouvons compter, en France, sur l'assurance facultative pour mettre le vieil ouvrier à l'abri de la misère.

IV

Beaucoup plus sérieux est l'argument que les adversaires de l'assurance tirent des intérêts du commerce et de l'industrie. Nous avons vu que le projet Guieysse évalue à 200 millions de francs les recettes annuelles que doit fournir l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse. C'est donc une dépense annuelle de 100 millions qu'on imposera aux chefs d'industrie. Pourront-ils supporter cette charge ?

Pour répondre à cette question, dont la gravité n'échappe à personne, nous n'avons qu'à voir comment les choses se sont passées en Allemagne, où l'assurance obligatoire existe, dans des conditions très analogues, depuis 1889. M. le Dr R. Romme a pu étudier ce point dans un travail (1) sur les assurances ouvrières en Allemagne. On me permettra de reproduire ici les faits cités par cet auteur :

« En 1898, la maison Krupp a dépensé pour les assurances de ses ouvriers la somme de 937,109 marks (2). Mais il n'existe qu'une seule maison Krupp en Allemagne, et, si l'on prend les établissements industriels de moindre importance,

(1) *Revue de Paris*, 15 septembre 1900.
(2) Un mark équivaut, on le sait, à 1 fr. 25.

les sommes dépensées de ce chef diminuent considérablement. Les chiffres que Greissl, l'économiste bien connu, indique pour les fabriques et établissements les plus importants varient entre 7,000 et 76,000 marks par an. Pour la petite industrie, cette charge est au maximum de 65 marks par établissement. Dans l'industrie moyenne, la dépense de chaque établissement ne dépasse pas 650 marks. En moyenne, on évalue à 15 francs par an et par ouvrier la somme que les assurances ouvrières coûtent au patron. La charge est donc moins grande qu'on ne l'a dit, et l'essor continu de l'industrie et du commerce allemands le prouve suffisamment.

« On aurait pu craindre que, poussés par la concurrence, les patrons ne fissent retomber cette charge sur les ouvriers en diminuant les salaires. Cette éventualité ne s'est pas produite, grâce, certainement, au développement prodigieux de l'industrie allemande. D'après les statistiques officielles, le salaire moyen, qui était de 612 marks en 1888, est monté à 735 marks en 1898. D'autres faits montrent aussi que la situation économique de l'ouvrier s'est améliorée dans l'espace de ces derniers vingt ans. Ainsi, la consommation de sucre et de thé a doublé, celle de riz et de cacao a quadruplé. En 1880, la consommation de viande et de charcuterie était de 29 kilos. par tête; en 1898, elle monte à 41 kilos. En 1880, on comptait dans les caisses d'épargne de Prusse 725,477 dépôts de moins de 60 marks; en 1897, le nombre de ces dépôts était de 2,164,621. »

Certainement, les faits fort suggestifs que nous venons de citer ne suffisent pas pour juger définitivement la question. La seule chose qu'on puisse dire, c'est que « la surcharge de l'industrie » se présente sous un aspect moins effrayant qu'on ne le suppose. Et, en tout cas, la question des retraites pour la vieillesse est de celles qui ne peuvent être éludées plus longtemps sans péril. La Chambre nouvelle, qui aura à voter la loi, ne marche pas dans l'inconnu, l'exemple de l'Allemagne est là pour rassurer les plus timorés. Donc, assez de paroles, assez de discours et de disputes, qu'on agisse. Il ne faut pas l'oublier, la constitution des retraites pour les travailleurs est loin d'être une solution complète du grand problème social, mais elle en est un élément préparatoire et essentiel.

R. GÉRARD.

Échos des Revues

Les Musées professionnels, par M. Julien Fouqué. (*Revue politique et parlementaire,* 10. 3. 1902.)

L'auteur, en flânant à travers les galeries de l'Exposition de 1900, s'est amusé à lire les étiquettes portant les noms des acheteurs des objets vendus; il a été frappé du nombre et de la variété des achats faits par les musées d'art et d'industrie de l'étranger, surtout par ceux de l'Allemagne, de la Suède et de la Norvège, de la Russie et du Danemark.

Ces observations l'ont amené à rechercher quels services peuvent rendre ces musées d'industrie, fort peu nombreux en France, et très répandus chez nos voisins.

Il n'y a pas de plus puissant attrait pour les ouvriers d'un corps de métier que les exhibitions qui réunissent sous leurs yeux, d'une part, les matières premières employées dans leur profession et, d'autre part, les instruments-outils et machines qui servent à la fabrication, les dessins, tableaux, graphiques représentant les procédés de la main-d'œuvre. Ces expositions développent, aussi bien chez le producteur que chez l'acheteur, le sentiment et l'amour du beau.

M. Fouqué cite quelques exemples de ces expositions permanentes : les musées de South-Kensington, Bethnal-Green, Sheffield en Angleterre; les écoles techniques de Saint-Gall, Bâle, Fribourg, Winterthur, en Suisse; Berlin, Dresde, Dusseldorf, Plauen, Carlsruhe, en Allemagne, auxquelles sont annexés des musées. Il compare ces institutions aux tentatives qui ont été faites dans le même but en France, notamment à Amiens, Roubaix, Calais, Saint-Quentin, Troyes, le Puy, et conclut en disant que les exemples du dehors prouvent que nous pourrions atteindre des résultats au moins équivalents puisque, en aucun pays, les expositions universelles, qui, en somme, ne sont que des musées éphémères d'art industriel, n'ont eu d'aussi grand succès qu'en France, où l'Europe entière est venue prendre des leçons et s'approvisionner de modèles pour ses écoles et ses musées professionnels.

Autour de la comédie dantesque, par Mlle Lucie Félix-Faure. (*Revue des Deux Mondes,* 1. 3. 1902.)

Ce Florentin du moyen âge est un homme réel, correct, vivant, et tout homme de chaque temps saura se reconnaître

en lui mieux que dans la plus générale des abstractions. Avant d'être créateur, Dante s'imprégna de la culture de son temps et de son milieu ; son œuvre est une *somme poétique* qui incarne le génie de son époque. Il fut poète avant d'être philosophe ; les influences mystiques de l'Ombrie ont imbibé de fraîcheur et de parfum les sommets de son œuvre, qui résume tous les souffles du moyen âge.

Mlle Lucie Faure a développé cette pensée avant d'analyser l'œuvre de Dante Alighieri et de passer en revue tous les éléments qu'il a combinés, soudés ou fondus à la flamme de sa vie intérieure. Au grand étonnement des savants de l'époque, il se forgea lui-même la langue dont il composa cette œuvre, expliquant que « le latin aurait été de bénéfice à peu de personnes, tandis que le vulgaire pourra servir à beaucoup ».

Le Dante n'estimait pas que la haute philosophie fût au-dessus de l'intelligence féminine ; il comptait parmi les avantages de la langue vulgaire celui de rendre sa pensée facilement accessible aux femmes ; il les croyait douées de cette « noblesse d'âme » qui n'avait pour lui rien de commun avec la noblesse du rang ou la lignée et qui se caractérisait par l'aptitude à la philosophie.

La Politique extérieure de l'Italie en 1901, par M. Louis Jadot. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 15. 3. 1902.)

Vraisemblablement la triple alliance sera renouvelée, mais l'Italie ne voudra plus signer qu'une convention constituant une affirmation exclusive du désir de maintenir la paix et le *statu quo* en Europe, sans aucune adjonction dirigée contre telle ou telle puissance. L'Italie vient d'affirmer nettement sa personnalité, de se proclamer majeure et libre. Libre de conclure à sa guise toutes conventions qui ne portent pas atteinte au *statu quo* visé par le traité d'alliance, libre de vivre en bonne intelligence avec ceux dont il lui semble que rien ne la sépare. Jusqu'ici timide, soumise aux conseillers intéressés, aux « honnêtes courtiers », elle déclare maintenant savoir se diriger toute seule. M. de Bulow a parlé, à propos des récentes déclarations de M. Prinetti, du mari qui ne doit pas empêcher sa femme de danser une valse de plus avec un autre, car elle lui reviendra après la danse. Oui, mais il se réserve sûrement de lui faire une scène au retour du bal : or l'Italie ne l'entend plus ainsi. On peut dès maintenant être sûr que c'est de cette volonté de s'affirmer que

découlera, quelle qu'elle soit, l'attitude de l'Italie à l'égard de ses alliés.

Tout vient d'ailleurs l'encourager dans cette voie. Pour rester dans le domaine des comparaisons chères à M. de Bulow, elle a un peu le succès d'une jeune fille à son premier bal. C'est l'empereur Guillaume qui envoie au maire de Rome une statue de Gœthe ; c'est M. Chamberlain qui consent à faire des sacrifices d'amour-propre (et certes ce n'est pas peu dire) et qui, en se souvenant à propos que les Italiens sont ses chers alliés, abroge, pour leur être agréable, la proclamation réglant à Malte l'usage de l'anglais et de l'italien. Ne sont-ce pas là des symptômes significatifs et de nature à affermir les hommes d'Etat italiens dans la voie où ils sont entrés?

L'Armée militaire russe en 1901, par le capitaine PAINVIN. *(Revue du Cercle militaire,* 22. 2. 1902.)

On s'est plus spécialement occupé dans ces dernières années du sort des officiers. La question de leur mariage a été ainsi résolue : ils doivent avoir vingt-trois ans révolus, deux ans au moins de grade, et un traitement minima de 3,204 francs. Les officiers peuvent avoir deux mois de congé par an avec solde et quatre mois en demi-solde en cas de convalescence. Le traitement des médecins militaires a été augmenté. On s'est également préoccupé du sort des hommes. Suivant en cela l'exemple d'un certain nombre de régiments français, les chefs de corps ont fait organiser à l'intérieur des casernes des salles de jeux et de lecture. Les cadres de la cavalerie ont été transformés, les garnisons d'artillerie des forteresses frontières renforcées. On a créé un nouveau corps de cadets et dédoublé les classes d'instruction de l'intendance. D'après les derniers essais de mobilisation, on peut dire que la Russie compte à l'heure actuelle 1,070,000 hommes de l'active, 2,900,000 hommes de la réserve, ce qui donne un total de 3,970,000 hommes disponibles en temps de guerre.

Journal du docteur

Prosper Ménière

(MÉMOIRES ANECDOTIQUES
SUR LES SALONS DU SECOND EMPIRE)

(Suite)

18 juillet 1856.

J'ai pris hier un petit cabriolet découvert pour me promener, après dîner, au bois de Boulogne. J'étais avec Jules Janin. Le cocher s'est placé assez lestement sur son siège, et, comme nous lui faisions je ne sais quelle recommandation, il nous a dit : « Soyez tranquilles, messieurs, je vais vous mener vivement. Mes quatre-vingts ans passés ne me gênent pas beaucoup. — Comment, vous avez quatre-vingts ans? — Certes, je suis un ancien mameluk... J'ai fait la campagne d'Egypte, j'ai vu empaler l'Arabe qui a assassiné Kléber, etc. »

Ce brave homme est encore vert et assez droit; il a un visage excellent. Il avait gagné de l'argent, mais tout a été perdu dans une faillite de banquier. Il a sa place aux Invalides, mais il préfère travailler. Il est de la Légion d'honneur, et c'est à lui qu'est arrivé ce fait singulier : un monsieur qu'il venait de conduire refuse de le payer suivant le tarif, s'emportant, lui prodiguant les gros mots, bien mieux, en venant aux

gestes, le frappant de sa canne. Alors, le cocher lui dit : « Monsieur, vous avez tort, et je vous prie de réfléchir aux suites. Je suis soldat, décoré. Vous me devez une réparation, et je l'aurai, mais payez-moi d'abord. » Cette affaire eut des suites assez graves pour le bourgeois brutal, qui fut blessé.

Un journal de ce matin annonce la mort d'un certain Bohain, personnage fort connu parmi les gens d'un certain monde. Voici l'histoire singulière de Bohain. Son père, ancien commissaire-priseur, avait amassé une assez jolie fortune. Sa veuve et son fils pouvaient vivre très facilement avec quelques centaines de mille francs, mais le jeune homme avait une tête un peu chaude, beaucoup d'audace et un grand besoin de fortune. Devenu maître de son bien, il entreprit de gagner beaucoup d'argent, et pour ses débuts il acheta, sous Charles X, *le Figaro*, journal très piquant, très hostile à la Restauration, et bientôt, grâce à quelques rédacteurs spirituels et malins, cette petite feuille eut un grand nombre d'abonnés.

Elle donnait de gros bénéfices à son propriétaire. Mais la révolution de Juillet étant venue, l'ennemi étant tué, *le Figaro* n'eut plus autant de lecteurs, et le nouveau ministère, voulant récompenser un auxiliaire utile, nomma Bohain préfet de la Charente. Mais on peut être parfait journaliste et médiocre fonctionnaire. Bohain était un assez mauvais administrateur; à la suite de quelques difficultés, il fut révoqué de ses fonctions et courut dès lors après la fortune. Il avait une sagacité singulière pour se créer des ressources, pour deviner les affaires lucratives. Il fut, avec son ami Dutacq, mort aussi tout récemment, le créateur de la presse à bon marché. Il donna les journaux à moitié prix, se rattrapant par les annonces et par l'immense publicité. Mais, toujours pressé par quelque circonstance, il vendait une affaire en train; elle devenait une source de richesses pour l'acheteur et il avait, lui, bientôt dissipé le prix de la vente. Il a ainsi amorcé une foule de lignes qui ont servi à prendre de gros poissons, mais, quand le poisson mordait, était accroché,

Bohain avait cédé l'instrument à un pêcheur habile.

En 1848, il se réfugia en Angleterre pour y créer un journal français qui réussit assez bien (comme le *Galignani's Messenger*, journal anglais, imprimé à Paris). Il ne put s'entendre avec sa femme et voulut faire un procès contre elle, il dépensa énormément d'argent pour cette poursuite judiciaire. Quand il allait obtenir gain de cause, il y eut réconciliation et Bohain fut obligé d'aller lui-même en prison pour payer les dettes contractées en cette occasion. Bien d'autres anicroches lui sont survenues depuis, et ce pauvre diable, qui a frisé de près la fortune, qui a eu vingt fois un million, est mort insolvable dans quelque coin ignoré des Batignolles. Singulière destinée et qui résume assez bien le genre de vie d'une grande partie de la bohème moderne.

29 juillet 1856.

Hier soir, après deux heures passées en bonne et nombreuse compagnie, je ramenais à son logis, dans *ma voiture*, un personnage célèbre sous plusieurs rapports, Me Crémieux, ex-membre de l'ex-gouvernement provisoire, ancien ministre de la justice, et nous devisions de choses et d'autres, protégés par notre tête-à-tête, sous la voûte d'un ciel étoilé, bien étendus sur des coussins élastiques et prêts l'un et l'autre à nous faire des concessions mutuelles. La politique est toujours à l'ordre du jour entre gens d'un métier différent. Il ne pouvait me parler médecine; moi, je n'avais garde de parler procès; si bien que le gouvernement de la chose publique était de droit la pâture de notre loisir. Aussi ne nous en sommes-nous pas privés, et voici, en bref, le résultat de cette longue conférence.

Il faut dire, pour l'intelligence du sujet, que Me Crémieux est naturellement enclin à parler du gouvernement provisoire. On peut avec lui partir des quatre points cardinaux de la conversation avec certitude presque absolue de venir aboutir au susdit gouvernement. Or, je ne sais à quel propos, le mot «histoire»

ayant été prononcé, Me Crémieux m'a dit : « Je ne crois plus à l'histoire, pas même à celle de la Révolution, si voisine cependant, depuis que j'ai vu tout ce que l'on a écrit sur la révolution de 48, sur le gouvernement provisoire. Tout cela est d'hier, et il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que l'on a écrit sur des événements contemporains, dont les auteurs principaux sont presque tous vivants. Ainsi Lamartine a fait un roman absurde et faux. Il m'avait dit un jour : « Je veux vous « lire tout ce qui vous concerne, vous verrez quel beau « rôle je vous fais jouer; venez demain. » J'y vais! tout était déjà à l'imprimerie, et quand j'ai lu cette histoire, je n'y ai pas trouvé un mot de vrai. Il prétend que j'étais aux Tuileries quand le roi Louis-Philippe a abdiqué, que Mme la duchesse d'Orléans s'est jetée aux genoux du roi, et c'est une pure invention. Mme la duchesse d'Orléans n'est sortie de son pavillon que quand tout a été terminé; c'est Dupin qui est allé la chercher pour la conduire à la Chambre; je ne m'en suis pas mêlé le moins du monde. Et quand j'ai reproché à Lamartine ces fausseté, il m'a dit encore : « Quel beau rôle je vous fais jouer!... » C'est pitoyable! »

J'ai demandé alors si aucun des membres du gouvernement provisoire n'avait songé à laisser un écrit renfermant enfin la vérité sur ce chapitre si singulier de notre histoire. « Oui, Arago avait fait ce travail, mais on ne sait ce qu'il est devenu. Il n'est pas entre les mains de la famille, et c'est bien dommage, car il m'a dit qu'il avait raconté le tout avec une exactitude scrupuleuse. Garnier-Pagès a aussi fait une sorte de mémoire explicatif et justificatif, mais il l'a fait à son point de vue, cela n'a pas la hauteur nécessaire, c'est son apologie à lui; aussi ne doit-on y avoir que peu de confiance. Il dit d'ailleurs des choses inexactes. Par exemple, il avance que nous avions désigné Pagnerre pour le ministère de l'intérieur; ce qui est faux. Pagnerre, brave garçon, était le secrétaire du gouvernement provisoire, mais il n'avait pas l'étoffe nécessaire pour être ministre. Nous ne l'avions mis près de nous

qu'à la recommandation de Garnier-Pagès, son ami, et c'est lui qui a rêvé ce ministère impossible. Ledru-Rollin seul était capable de tenir à un poste aussi difficile. J'étais à la Justice, et j'avais déjà bien assez de peine à maintenir ce côté de nos affaires.

« Ah! c'est une chose bien singulière! Pendant quarante ans j'ai nourri une idée qui était celle de tous les hommes de quelque valeur en France, j'ai vu cette idée triomper... et puis, elle est tombée, elle s'est évanouie... et, aujourd'hui, je vois qu'il faut renoncer à cette croyance de toute ma vie, je vois que la France, qui paraissait si jalouse de liberté, d'égalité, se passe parfaitement de ces belles choses, conquises à si grand'peine par un demi-siècle de luttes. Certes, le roi Louis-Philippe n'était ni un sot, ni un malhonnête homme; il partageait nos idées, il marchait dans le même sens que nous... En voulez-vous la preuve? Quand nous avons été au pouvoir, on a réuni dans un grand conseil les généraux les plus habiles, les plus expérimentés, afin de savoir en quel état se trouvait l'armée, car nous pouvions être forcés, d'un moment à l'autre, de tirer l'épée. Eh bien, nous eûmes la certitude que nous ne pouvions pas réunir un effectif de soixante-dix mille hommes, que nous n'avions pas quinze mille chevaux disponibles, et quand arriva le chapitre des finances, il fut démontré que le Trésor ne possédait pas de ressources suffisantes pour marcher jusqu'au mois de mars 1849. Voilà quel était le bilan de la France. Aussi fallut-il songer à la paix. Vous voyez que le roi Louis-Philippe ne comptait pas sur l'armée. Il ne s'appuyait que sur la bourgeoisie, sur la classe moyenne; il croyait à la garde nationale, le malheureux, et c'est par là que tout a croulé sous lui... »

J'interrompis :

— Oui, à cette époque, la France avait perdu toute prépondérance en Europe; il lui arrivait anicroches, avanies, son crédit s'effaçait et la ruine était au bout de tout cela, parce que les journaux démoralisaient l'esprit public, parce que la Chambre sapait le pouvoir et que le gouvernement parlementaire portait en

lui des ennemis mortels : la liberté de parler et d'écrire.

— Vous pourriez bien ne pas avoir tort, docteur, ou du moins l'événement a justifié cette opinion, mais ces mêmes causes existaient plus puissantes encore, plus terribles, contre le gouvernement provisoire; aussi avons-nous succombé bien plus rapidement. Et quand la présidence fut donnée à Louis-Napoléon, il apparut très clairement que le pouvoir absolu nous absorberait, et cela n'a pas manqué.

— Le nouveau souverain de la France sait son métier; il veut se conserver, et il a le moyen d'y parvenir. Il a pour lui une armée puissante et dévouée, et, de plus, Paris est organisé de telle façon qu'il en est le maître absolu. Il ne s'agit pas de régner à l'ancienne méthode, de chercher le prestige du droit divin, non, il faut la force, et il l'a. Voyez la ville en ce moment percée de grandes voies où manœuvreraient des escadrons de cavalerie, des bataillons de ligne, des artilleurs en foule, et tâchez de relever des barricades. Il y a dans le Louvre une caserne immense, à l'Hôtel-de-Ville, une vraie bastille; en plusieurs autres lieux, des forteresses imprenables; il est bien garanti. Mais ce qui le protège encore mieux, c'est la fermeté, c'est le courage, c'est cette vie au dehors, cette liberté d'allures qui prouve qu'il n'a pas peur. On ne tire pas sur lui parce que cela ne servirait de rien; il affronte les balles et se promène tranquillement au milieu de la foule; aussi la foule le respecte et l'admire.

— Oh! il est bien habile. L'autre jour, on le disait très malade, fou même, et précisément alors paraissait dans le *Moniteur* un article évidemment de lui, appréciant avec une parfaite justesse les affaires d'Espagne, et cela juste au moment où, à la Chambre des Communes, on interpellait lord Palmerston sur nos projets d'intervention dans la Péninsule. On ne peut pas se montrer plus à propos. Et huit jours auparavant, n'a-t-il pas publié dans le *Moniteur* ce beau travail sur les inondations, montrant la science de l'ingénieur, de l'économiste, ce qui produit un effet considérable sur les personnes intéressées? Oui, il a la vraie habileté,

celle qui consiste à s'occuper des affaires de tout le monde, à montrer que ses idées sont toujours tournées vers l'utilité publique. Et son courage est très vrai. Par exemple, quand il est allé chez vous visiter les ardoisières inondées, il s'est trouvé là, seul, au milieu d'une population éminemment hostile et qui, quelques mois avant, l'aurait mis en pièces. Il sait bien payer de sa personne, il le fait très bravement et avec un bonheur tout à fait surprenant. Quel roman que sa vie! quels prodiges opérés sous nos yeux! Par exemple, je ne répondrais pas de la solidité de nos finances, mais enfin il est certain que le pays a acquis une immense prépondérance en Europe, nous y tenons la tête, chacun compte la France, et les Anglais, si fiers, font tout ce qu'ils peuvent pour consolider l'alliance avec nous. Ils nous enverront un million pour nos inondés, chose merveilleuse, et jamais souscription n'aura atteint un chiffre pareil. Il y a déjà plus de six millions, et cela ne s'arrêtera pas là. Et nos idées françaises qui pénètrent dans l'Orient... et l'affaire de ce pacha qui se juge à la française, avec débats publics, avec témoins et enquêtes, et qui va se terminer par la condamnation à mort du coupable... Il a fait tuer cette jeune Grecque, il le payera de sa tête. C'est à ne pas y croire, et cependant cela est.

— Notre guerre d'Orient, faite pour sauver la Turquie, la tue au contraire; l'impuissance du mahométisme est démontrée; c'est une anomalie absurde, et il faudra bien que tout cela tombe. Voilà un grand hôpital fondé à Constantinople; il sera dirigé par des médecins français, servi par des sœurs de charité; les malades y seront bien soignés, on élèvera les enfants, et bientôt la vraie civilisation, qui est dans la charité, se fera jour au milieu des ruines de cet empire turc. Le jeune sultan ne me paraît pas un homme de grande capacité, mais il a encore un pouvoir énorme, il veut le bien. Ses ministres lui reprochent d'être tout dévoué aux idées de l'Occident; on obéit néanmoins à ses ordres, et si le temps s'en mêle, on finira par voir d'étranges révolutions dans ce pays, voué *tant de*

siècles à l'immobilité. Constantinople est le plus beau pays du monde, mais la ville est dans un état misérable : pas de police, pas de voirie, pas de salubrité... Il faudrait que l'on pût démolir pour rebâtir tout dans un ordre meilleur. Cela viendra.

Voilà, en grande partie, notre causerie depuis Passy jusqu'à la rue Bonaparte, et j'ai recueilli ces paroles singulières eu égard à la source d'où elles provenaient. Me Crémieux a-t-il parlé dans ce sens uniquement par une sorte de condescendance à mon égard? C'est possible. Mais eût-il été bien moins explicite, il y en avait encore assez pour constituer de sa part un genre de profession de foi bien étonnant. Cela tient-il à l'extrême souplesse de parole de cet avocat qui plaide toutes les causes, ou à une vraie aptitude à céler son opinion, ou encore à un grand fonds d'indulgence du personnage pour tout le monde (ce qui fait le fond de son caractère)? Je n'en suis pas moins surpris de ces aveux, de ces éloges, quand il s'agit d'un républicain pur sang. Mais, hélas! l'esprit humain est ondoyant et divers, comme l'a dit un sage, on ne peut pas garder longtemps la manière de penser, et ces variations ne peuvent surprendre personne.

3 août 1856.

J'ai su hier de la manière la plus positive que M. Abbatucci, ministre de la justice, avait fait proposer un titre de sénateur à Me Crémieux. Celui-ci a refusé, il se serait déshonoré en acceptant, mais je regarde déjà comme une chose presque injurieuse qu'on lui ait fait une telle ouverture. On a dit : c'est un homme avec qui l'on peut tout se permettre, on ne peut le prendre au sérieux. Sa forme grotesque, son esprit léger, ôtent toute dignité à sa personne; les choses les plus hautes deviennent vulgaires en passant par sa bouche. Soit, mais alors pourquoi a-t-on cherché à lui décerner un titre aussi honorifique, une fonction aussi élevée? En réalité, comme il est bon, n'ayant rien de cet aspect grave qui convient au magistrat, tout le monde se met à l'aise avec lui.

C'est fâcheux, mais inhérent à son individu. Il est bienveillant, doux et obligeant, mais on accepte tout, venant de lui, comme un service et non comme une grâce. On lui ferait volontiers porter son bagage; on ne lui demanderait pas une lettre de recommandation.

Ces remarques, qui ont un air de malveillance, n'en ont que l'air, car je ne suis pas hostile à ce pauvre Crémieux, que j'appellerais un brave homme s'il ne fallait pas réserver ce titre à qui est pourvu de qualités plus solides, d'un mérite d'autre nature.

M. Crémieux est très grand amateur de spectacle, c'est un habitué du Théâtre-Français, il sait le répertoire par cœur, surtout la tragédie; cela va à son goût déclamatoire. Il était très bien avec Mlle Mars vers 1825, — avant son mariage, bien entendu, car il n'y a pas de meilleur mari. Mais assez sur cette biographie périlleuse, et passons outre.

(A suivre.)

Le directeur-gérant : P. MAINGUET. — PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie. 3282.

Psychologie de la guerre sud-africaine

I

Le moment n'est peut-être pas encore venu d'entreprendre une histoire définitive de la guerre du Transvaal. Cet événement restera considérable dans les annales de l'humanité, et longtemps, et toujours, autant du moins que dureront la race blanche et la civilisation aryenne, il suscitera les recherches des érudits, les commentaires des historiens et les évocations des poètes. De tous les conflits qui ont remué la conscience humaine et passionné l'âme des peuples, celui-ci est un des plus émouvants. On ne peut prévoir, aujourd'hui, les conséquences qu'il aura dans l'évolution de la planète. Mais, dès maintenant, nous savons, par les faits eux-mêmes, et par leur comparaison avec le passé, quels éléments éternels d'intérêt contient l'épopée sud-africaine. Sans doute on n'y voit pas le heurt de deux civilisations également puissantes, se disputant l'une à l'autre l'avenir du monde, comme dans la lutte de Rome contre Carthage. Je ne crois pas non plus que le sort de l'humanité future y soit en jeu, comme dans la splendide aventure durant laquelle la jeune Grèce d'Homère, où déjà grandissait Sophocle, maintint, contre la lourde Asie, le triomphe définitif de l'Hellénisme, et assura l'éclosion harmonieuse de l'Occident.

Mais, hormis trois ou quatre grandes pages de l'histoire humaine, restées ineffaçables dans les moindres souvenirs des peuples, je ne sais rien, dans les guerres célèbres, qui puisse offrir aux réflexions des moralistes

et à l'imagination des écrivains pareille matière à penser et pareils motifs romanesques. Les incursions fameuses de Rome, les luttes restées immortelles contre 'Jugurtha, Mithridate ou Pyrrhus, ne sont qu'accidents historiques et simples faits divers de l'expansion romaine à côté de la guerre anglo-boer. Et la preuve en est que jamais, dans aucune époque de l'humanité, jamais une guerre n'excita une curiosité aussi palpitante dans toutes les parties de l'univers connu. Il n'y a pas, dans le vaste monde, un seul pasteur perdu dans la montagne, un seul pêcheur égaré dans une île lointaine, qui ne s'informe, avec émoi, touchant les affaires du Transvaal. Et, chose plus curieuse encore, il n'est personne, dans la foule, dans toutes les foules, qui n'ait pris ardemment parti dans cette frémissante querelle. Il semble qu'il s'y joue une partie mystérieuse, plus profonde que les événements eux-mêmes, et dans laquelle chaque conscience humaine a sa part de perte ou de gain à attendre. Et peut-être, comme nous le verrons tout à l'heure, est-ce bien là le secret de cette grande tragédie.

Quoi qu'il en soit, il est bien clair, aujourd'hui, qu'irrésistiblement cette guerre passionne toute la race humaine. Rappelons-nous Cuba, qui est assez proche de nous pour que tout le monde en ait gardé le souvenir; rappelons-nous, même, les batailles entre la Turquie et la Grèce, et notons l'intérêt infiniment moindre que les peuples ont prêté à ces conflits. Et cependant, les partis en présence étaient, par eux-mêmes, autant et peut-être plus susceptibles d'exciter l'attention des esprits que l'Angleterre et le Transvaal. Dans le premier cas, on voyait se heurter l'une contre l'autre la jeune et puissante république du nouveau monde, la vieille et glorieuse monarchie de l'ancien. Et, par un surcroît de prestige romanesque, c'était justement le peuple à qui l'on devait la découverte de l'Amérique que l'Amérique venait attaquer. Bien plus, l'enjeu de la lutte était l'île même où reposaient les cendres de Christophe Colomb. Dans le second cas, les deux nations rivales charriaient l'une et l'autre après

elles des siècles entiers de souvenirs où pendaient tout saignants encore des lambeaux de notre propre destinée, à nous tous, peuples de l'Occident. L'une était la Grèce, dont il suffit de prononcer le nom pour remuer en nous le tréfonds de notre âme ; l'autre était la barbare Turquie, la destructrice de l'empire d'Orient, la violatrice du Saint-Sépulcre, l'éternelle ennemie de notre civilisation aryenne. Et, malgré tous les noms qui surgissaient au bruit des fusillades turco-grecques ; malgré Athènes, Marathon, Salamine, Samothrace, Pharsale; malgré les Croisades, Lépante et Navarin, nous avons assisté, indifférents, aux combats de Macédoine, comme nous avions regardé, sans trop d'émotion, le bombardement de Santiago et la défaite de l'amiral Cervera. Hormis quelques cerveaux d'élite, hormis des poètes et des artistes, hormis des cœurs de héros qui n'ont pu se taire ou rester inactifs, la masse profonde des hommes est demeurée hésitante entre les combattants, et, ne sachant quel parti prendre, la foule a attendu la fin des guerres et s'est empressée de tout oublier.

II

Mais si l'on veut un exemple plus frappant encore de l'intérêt spécial et vraiment surhumain que le monde entier porte aux événements de l'Afrique australe, il suffit d'en rapprocher les souvenirs encore tout chauds de la campagne sino-européenne. Il est, certes, impossible de trouver comparaison plus concluante. Non seulement les deux guerres se sont développées simultanément, mais encore la campagne de Chine a été entreprise près d'un an après celle du Transvaal. J'ai la certitude qu'en été 1900, au moment où les nations alliées de l'Europe marchaient sur Pékin, beaucoup d'esprits, et non des plus superficiels, ont dû croire que l'attention du monde allait être, désormais, uniquement fixée sur l'Extrême-Orient, et que les escarmouches sud-africaines allaient être reléguées au rang de lointains faits divers.

J'avoue que j'eus moi-même cette sensation dans un moment et dans un lieu où elle était particulièrement troublante. Je venais, dans le courant du mois de juin, de traverser à petites journées l'espace qui sépare Blœmfontein de Prétoria, en compagnie du colonel Hanbury-Williams, secrétaire militaire de sir Alfred Milner; du docteur Conan-Doyle; de M. Amery, rédacteur du *Times,* et du major Armstrong. Nous avions mis quatre jours pour aller de la capitale de l'Orange à la capitale du Transvaal. Voyage pittoresque, accidenté, tout plein de péripéties imprévues, à travers des ruines récentes, de gares en feu, de champs de bataille encore fumants. Parfois nous nous arrêtions au bord d'un fleuve pour attendre que les ingénieurs eussent édifié un pont improvisé; parfois nous faisions halte en plein veldt, près d'un camp isolé, pour y passer la nuit. Le train qui nous conduisait était gardé par deux régiments, car déjà rayonnait la gloire naissante de Christian Dewet, et ses insaisissables soldats tenaient les districts de l'Etat d'Orange.

Or, au moment où nous arrivâmes dans la gare de Prétoria, le matin du mercredi 27 juin, ce n'était pas des Boers que nous entendions parler, c'était uniquement des Chinois. Les premières nouvelles qui nous furent données étaient relatives au siège des légations à Pékin, et les affaires d'Afrique semblaient, à côté des autres, de bien piètre importance. Nous portions, d'ailleurs, un intérêt d'autant plus ému aux événements de Chine, que le major Armstrong, notre compagnon de route, était le propre frère de lady Macdonald, femme de sir Claude Macdonald, ministre d'Angleterre à Pékin. On ne vit pas durant plusieurs jours, côte à côte, dans la communauté d'un péril partagé, sans s'attacher un peu les uns aux autres. J'avais donc une sincère sympathie pour M. Armstrong, officier distingué, aimable, lettré, et avec qui j'ai gardé, durant tout mon séjour en Afrique, les relations les plus courtoises. Aussi, connaissions-nous jour par jour les événements d'Extrême-Orient. Et ces nouvelles venues par câbles, en brèves notes télé-

graphiques, prenaient quelque chose de mystérieux et de fantastique. Pékin en feu, toute l'Europe en marche, toute la Chine révoltée, des ministres tués, des femmes assassinées, l'Occident contre l'Orient, le péril jaune, l'énigme des races lointaines, ah ! que les petites batailles du Transvaal paraissaient peu de chose à côté de la formidable tragédie du Levant ! Pour moi, cette vision subite se compliquait d'une inquiétude personnelle. J'avais traversé les mers, et aussi de vastes terres, au milieu de maintes difficultés, pour parvenir au cœur même de la guerre et étudier sur place un des grands drames de l'histoire ; et voilà qu'au moment où je parvenais au but, ce but disparaissait subitement, ou plutôt se rapetissait à tel point qu'il n'était plus qu'un objet sans importance. Etre venu chercher une épopée et ne plus trouver qu'une guérilla obscure ! J'étais, je l'avoue, d'autant plus hésitant que tous les Anglais de notre entourage me disaient à l'envi :

— Ce n'est rien du tout, cette guerre d'Afrique. C'est en Chine qu'il faudrait aller !

Le consul de France, à son tour, me recevait avec ces mots :

— Vous arrivez bien tard. La guerre anglo-boer sera déjà oubliée en Europe quand vous y rentrerez. Tous les esprits sont tournés vers la Chine !

Et ainsi me parlait l'attaché militaire russe, le colonel Stakowitch ; ainsi les généraux anglais, ainsi les officiers, ainsi les consuls d'Europe, ainsi mes confrères des journaux anglais, dont quelques-uns préparaient déjà leur malle pour l'Extrême-Orient.

J'eus quelques jours d'hésitation pénible. Je ne me faisais en outre aucune illusion sur l'esprit de mes bons compatriotes de France. Je savais d'avance avec quelle rapidité notre peuple frivole passait d'une exaltation à une autre, et changeait d'enthousiasme comme de chapeau. Fallait-il rester ? Fallait-il partir ? N'allais-je pas travailler dans le néant, et me passionner pour un accident éphémère, sans portée dans l'histoire ? N'allais-je pas jeter des paroles inutiles, couvertes chaque fois par les clameurs de l'Orient en feu ? Il y

avait là de quoi tourmenter suffisamment un être égaré, presque seul de sa race, à trente jours de son propre pays.

III

Je restai tout de même, comme retenu par un instinct plus fort que mon doute. Quelque chose me disait sourdement que là où j'étais se livrait vraiment le grand combat moral dont l'histoire, longtemps, devait retentir. Les faits avaient beau n'avoir point la même horreur sanglante, les problèmes en jeu étaient d'une autre envergure ; et j'avais l'intuition que le monde ne pouvait pas s'en désintéresser.

Et les événements m'ont donné raison. La guerre de Chine n'a pas remué les peuples. Malgré tout le bruit mené par les journaux, par les agences, par les bourses et par les diplomaties, les nations, après s'être intéressées quelques jours au pittoresque de l'aventure, ont détourné la tête et ont regardé de nouveau vers l'hémisphère austral. Les lettrés seuls, les négociants, les politiciens ont attaché une importance prolongée aux affaires de Chine. La foule les a déjà reléguées dans les limbes des expéditions lointaines, tout autant que la première invasion du Céleste-Empire, sous le règne de Napoléon III.

Et pourtant, si l'on ne considérait que les faits eux-mêmes, et l'attrait du décor, et le merveilleux du drame, et l'intérêt immédiat des nations, combien le conflit sino-européen devrait l'emporter sur la lutte anglo-transvaalienne ! Un pays de féerie, des races mystérieuses, des supplices effroyables infligés à nos compatriotes, tout un scénario palpitant de tragédie sanglante, des hommes et des femmes menacés de mort et délivrés au moment suprême comme dans les contes les plus imaginaires, des palais en flammes, des villes saccagées, un empire inconnu la veille et tout à coup ouvert à la cupidité de l'Europe, n'y avait-il pas là tous les motifs de retenir nos âmes attentives et frémissantes ?

Et, là-bas, au Levant, c'était l'Europe entière qui était représentée. Malgré cela, Allemands, Russes, Américains, Italiens, Anglais, Espagnols et Français... ont demandé des nouvelles de Botha et de Christian Dewet et impatiemment attendu les récits de l'épopée sud-africaine.

C'est donc qu'il y a dans l'Afrique australe quelque chose de terrible et de grand qui remue l'humanité tout entière dans ses fondements les plus mystérieux.

Et il entre, en effet, un élément nouveau dans l'histoire du monde qui donne à la guerre actuelle une ampleur incomparable, à l'attrait de laquelle aucune âme ne peut résister ; il surgit dans le destin de l'humanité une cause directement agissante et dont l'influence, bonne ou mauvaise, s'était, jusqu'à ce jour, dissimulée ; et cet élément et cette cause, par qui la conscience de la planète est bouleversée de fond en comble, c'est l'or.

IV

Voilà toute la clef de l'énigme, voilà tout le secret des passions soulevées à travers le monde. Pour la première fois, dans l'évolution de la terre, une grande guerre a pour cause immédiate la convoitise de l'or. Tous les peuples l'ont vu dès le premier jour, et, dans la simplicité de leur imagination concrète, n'ont pas voulu voir autre chose. Les philosophes, les politiciens, les historiens et les économistes s'efforcent en vain de développer et d'expliquer les autres motifs de la lutte, les foules se refusent à les écouter. On a beau leur dire qu'il y avait déjà de longs motifs de querelle entre les Anglais et les Boers avant la découverte du premier filon ; on a beau mettre en parallèle les deux mysticismes de race qui ont fait se heurter, depuis 1806, les Hollandais et les Anglais dans les terres de Bonne-Espérance ; on a beau évoquer le séculaire et douloureux exode des Boers, fuyant du sud au nord, génération par génération, l'expansion toujours grossissante des colons britanniques ; on a beau rappeler Schlachter-

Neck, le grand Treck et Majuba ; les foules ferment l'oreille à toutes les dissertations historiques, et, délibérément, refusent de connaître d'autres coupables que les grands spéculateurs, d'autres raisons que la cupidité. Aventuriers partis pour la conquête du métal, flibustiers accourant vers la jeune République, Jameson conduisant des bandes armées contre la proie convoitée, Rhodes préparant le grand trust des mines, et toute l'Angleterre se faisant complice de cette immense ruée vers l'empire de l'or : telle est la vision formidable que les peuples du monde entretiennent dans leur esprit.

Et il se trouve que l'instinct des foules a raison contre les analyses des historiens. C'est vraiment par l'influence de l'or que cette guerre atteint tant de grandeur tragique. Supprimez l'or, et vous n'avez plus qu'une discussion de voisins touchant une question de droits réciproques, et une lutte à peine capable de donner quelques motifs de dissertation aux fabricants de bulletins politiques. Supprimez l'or, et l'affaire du Transvaal n'est en rien différente des affaires de l'Afghan, du Soudan et des Philippines. Supprimez l'or, et vous n'avez plus Cecil Rhodes, et Jameson n'a plus sa raison d'être, et Johannesburg est encore un désert ; et nul peuple d'Europe ne s'intéresse au combat; que dis-je? le combat lui-même n'a pas lieu ou se réduit à d'obscures escarmouches. Supprimez l'or, et nous connaissons à peine l'existence de Krüger, et nous ignorons les noms mêmes de Botha et de Christian Dewet. Hommes, villes et batailles, sans l'or, tout reprend ses proportions naturelles, et la grande épopée devient une querelle de villages.

Par l'or, au contraire, les hommes bons ou mauvais, sublimes ou terribles, s'élèvent à des altitudes de géants, et toute l'humanité anxieuse se penche vers le mystérieux désert où se heurtent depuis trois années les deux grandes idées qui partagent le monde, l'esprit d'orgueil et l'esprit de sacrifice, l'esprit de domination et l'esprit de liberté, l'or et l'idéal.

V

Les Anglais, eux, sincèrement, ne comprennent pas cette espèce de houle mystique qui soulève obscurément et irrésistiblement la conscience de l'univers au sujet de la guerre sud-africaine. Ils ne peuvent parvenir à admettre l'émotion des autres peuples, et ils l'attribuent à toutes sortes de motifs. De très bonne foi, ils sont convaincus que l'Europe et l'Amérique se sont passionnées pour cette guerre par seule haine contre eux. C'est l'explication que publiquement ils donnent dans leurs écrits, et veuillez bien croire qu'elle n'est, de leur part, nullement hypocrite. Vainement leur dit-on que l'ancien et le nouveau monde n'ont pas frémi à l'époque de Kandahar ou de Khartoum; ils demeurent d'autant plus surpris en entendant les rumeurs actuelles. Ils en arrivent alors à supposer les raisons les plus fantastiques. Ils s'imaginent, sans sourciller, que les « méchants » Boers, avec leur réserve d'or, ont acheté toute la presse du monde, et entretiennent ainsi l'opinion publique en état de haine contre eux ! Oui, positivement, ils l'affirment ! Pauvres gens ! ils croient sans doute qu'on achète la conscience du monde, et que les millions et millions d'ouvriers et de paysans épars sur la surface du globe, se laissent guider par des combinaisons de journaux ! On pourrait leur répondre que, s'il en était ainsi, l'Angleterre, étant la plus riche, devrait forcément avoir le plus de défenseurs. Mais à quoi bon leur répondre ? Il leur est impossible de discerner les causes profondes de leur propre guerre, et s'il est vrai qu'ils se sont faits les complices d'une cupidité devenue sanglante, ils en sont innocents, car ils ne le savent pas.

Ils le sauront peut-être plus tard, dans plusieurs générations, quand, de la crise actuelle, aura surgi quelque nouveau Carlyle; mais pour le moment, ils sont trop aveuglés par la fumée de leur propre action pour rien comprendre à la grandeur de leur faute.

Et c'est là justement ce qu'avec un effort d'impartialité, je vais essayer d'entreprendre dans mes études : démontrer qu'entre le peuple britannique et les autres peuples, il existe à cette heure un formidable malentendu.

Les Anglais, par une pente insensible, en croyant poursuivre simplement leur expansion historique, par l'entraînement de leur destin national, se sont laissés amener à devenir, sans aucun intérêt de leur part, les complices des spéculateurs obscurs dont les convoitises désolent le monde. Et le monde fait retomber sur l'Angleterre toute la malédiction que, depuis des siècles et des siècles, porte en lui l'or tragique, aux reflets de sang, source des crimes et père de l'orgueil.

JEAN CARRÈRE.

Petit Bulletin

Les feuilles russes, et en particulier le *Journal de Saint-Pétersbourg*, viennent de nous donner une petite leçon, qu'après tout nous n'avons pas volée. Depuis un certain temps, l'habitude s'est introduite chez nous de considérer les moindres démonstrations d'amitié de la Russie comme un appel déguisé à notre caisse. Le tsar annonce-t-il son voyage en France, s'apprête-t-il à recevoir notre président, ses escadres viennent-elles saluer le pavillon français en rade de Cherbourg ou de Toulon, aussitôt chacun de supputer ce que ces manifestations, qui, somme toute, sont la monnaie courante des alliances, vont coûter à l'épargne française. Notre blague outrancière a même produit cet horrible à-peu-près : Ce n'est plus l'empereur de Russie, c'est l'« Emprunteur » de Russie; quand il nous tend la main, c'est pour qu'on laisse tomber quelque chose dedans.

Il était aisé de prévoir que ces insinuations et ces plaisanteries boulevardières finiraient par agacer les Russes. En réalité, ce n'est pas nous qui les premiers avons fait courir de pareils bruits. L'été dernier, au moment des fêtes de Compiègne, n'a-t-on pas représenté Marianne cherchant dans son vieux bas une pièce d'or qu'un cosaque s'apprête à faire disparaître dans ses poches? Cette caricature, qui prétendait symboliser la Duplice, n'a pas été éditée en France, que je sache. Il est d'opinion courante en Europe que les Russes sont devenus nos alliés, surtout pour trouver sur notre place les capitaux nécessaires à la réfection de leur matériel de guerre, et à l'exploitation de leurs richesses minières.

Mais, tout en n'étant pas les seuls coupables, nous avons du moins le tort de considérer à l'heure présente,

l'Alliance plutôt comme un mariage d'argent que comme un mariage d'inclination. Ainsi que le dit très bien le *Journal de Saint-Pétersbourg*, « les deux questions sont absolument distinctes, et l'on devrait se garder de mêler les intérêts politiques à ceux des domaines financier ou économique. »

Cette alliance russe, si ardemment souhaitée depuis 1875, a été en quelque sorte imposée par le pays à nos gouvernants. Jamais peut-être le sentiment national ne s'était manifesté avec autant d'enthousiasme. Nous qui sommes si rarement d'accord, nous avions trouvé là un merveilleux terrain d'entente. Les ouvriers aussi bien que les paysans, les riches et les pauvres, tous, nous avons communié dans la « Grande Idée ». Et notre rêve le plus cher à peine réalisé, voici qu'on observe une sorte d'appréhension. Craintifs à l'excès, nous redoutons d'être exploités par nos amis et d'être obligés de partir en guerre pour eux. Avons-nous été assez simples pour croire que, par la seule vertu du pacte, nous reprendrions notre place en Europe sans payer de notre personne et de notre sang?

On dit : « Voyez la campagne de Chine; nous avons envoyé là-bas 18,000 hommes se promener dans le Petchili, où ils ont représenté l'Alliance, alors que nos amis faisaient tranquillement leurs affaires en Mandchourie. Libres, nous aurions été dans le Yunnan; somme toute, nous avons perdu notre temps et notre argent pour les Russes. » D'accord; mais ceux-ci, au moment de Fachoda, ne se montrèrent-ils pas prêts à nous seconder? Leur bonne foi n'ayant pas encore été mise en défaut, nous n'avons donc aucune raison pour nous retourner contre l'idole d'hier et la renverser à coups de pied.

Et puis, que viennent faire ici ces histoires de services rendus et d'argent prêté? L'exemple des Italiens n'est-il pas là pour nous rappeler combien les peuples détestent s'entendre reprocher ce qu'on a fait pour eux? Au surplus, on ne fait guère de sentiment en matière d'argent. Reconnaissons-le franchement, si nos rentiers ont envoyé leurs disponibilités en Russie, c'est

apparemment qu'ils y avaient avantage : chaque emprunt est solidement gagé, les rentes fidèlement servies, et si la Russie a absorbé près de cinq milliards de capitaux français, les deux parties, évidemment, y ont trouvé leur compte.

Quant à incriminer le gouvernement russe à propos de toutes les mauvaises affaires qui ont poussé comme des champignons sur son territoire, cela est souverainement injuste. Les Ourals, les Caucase et autres Rykowski où sont venus se perdre tant de millions, ont été lancés par des banques françaises. C'est vers elles que doivent monter les stériles lamentations de l'éternel gogo. Il y a beau temps que nos maisons de crédit ont cessé de favoriser le commerce et l'industrie pour se cantonner dans le placement des fonds. On sait trop comment les choses se passent pour que j'aie besoin d'y insister. Combien en avons-nous vu tomber, de titres soigneusement parés, cuisinés, gonflés, jusqu'au moment où la limite d'élasticité va être dépassée! On lâche alors les cours dont on a eu soin de se débarrasser, tout s'effondre, et le naïf n'a plus qu'à serrer dans ses archives le joli papier à vignettes dont ses regrets font désormais toute la valeur. Rendre nos alliés responsables de tous ces tripotages n'est, je le répète, ni juste ni bien adroit.

En résumé, si nous n'avions pas intérêt à mettre notre main dans celle des Russes, nous sommes des niais de l'avoir fait. Nous avons agi en impulsifs et il est inutile de le crier sur les toits. Estime-t-on au contraire que l'alliance est indispensable à notre sécurité? Dans ce cas, pourquoi les vaines critiques, les reproches à peine dissimulés? Enfin, à mêler des questions de gros sous à l'Alliance, on risque non seulement de désobliger les Russes, mais de se déconsidérer soi-même. La France n'est-elle donc plus assez grande dame qu'on ne puisse la rechercher pour autre chose que pour son argent?

F. H.

L'Émigration allemande en Amérique, et les Rêves germaniques

L'émigration est un phénomène social commun à toutes les nations d'Europe. D'une importance minime en certains pays comme « la douce France », dégénérant en exode dans la malheureuse Irlande, elle offre en Allemagne un intérêt tout spécial, grâce à la diversité de ses causes, à sa progression numérique et surtout aux mesures récentes qui l'ont réglementée. Avec une habileté remarquable, le gouvernement impérial tend, en effet, depuis quelques années, à la canalisation méthodique de ce grand courant : désireux d'utiliser à son profit ces forces jusque-là perdues, il cherche à doter la mère patrie des colonies qui lui manquent, et à transformer l'Empire unifié en une « plus grande Allemagne ». De date trop récente pour avoir pu prendre part aux grands partages de territoires, l'Empire s'est dit qu'en installant ses nationaux sans frais en pays étranger, ils consommeraient ses produits, continueraient à boire ses bières, à chanter ses refrains, à lire ses journaux et ses revues. Ainsi, sans dépenser un sou, sans risquer les os d'un seul grenadier, il aura à bon compte des colonies prospères (1) et d'un avenir certain.

Les derniers recensements nous donnent pour voisins 56 millions d'Allemands. Si à cette masse compacte on ajoute 10 millions établis en Autriche, 2 autres millions qui sont sujets

(1) Ce raisonnement est rigoureusement exact ; il est, de plus, vérifié par l'expérience. En fait, la République argentine est une des meilleures colonies de l'Italie ; en aucun pays, cette puissance n'exporte autant de produits que dans l'Amérique centrale, par suite du grand nombre d'Italiens établis là-bas.

russes et tous les frères de même origine épars sur la terre en groupes plus ou moins denses, la race germanique se trouve représentée par un « bloc » d'environ 90 millions d'hommes.

Noyés dans un empire de 130 millions d'habitants, les Allemands de la Russie méridionale et des provinces baltiques sont un élément négligeable dans la politique russe : en Autriche, au contraire, les pangermanistes constituent une puissance avec laquelle il faut compter. Une propagande très active, mise au service de leurs rêves, s'efforce de souder à l'Empire allemand toutes les parties de la Monarchie austro-hongroise, où domine l'élément germanique ; celui-ci reculerait ainsi ses frontières jusqu'à l'Adriatique. Toutefois, le partage problématique de l'Autriche entre l'Italie, la Hongrie et l'Allemagne (1), dont l'accroissement territorial serait considérable, n'est pas de nature à calmer l'activité ambitieuse et inquiète de cette race prolifique qui se montre trop soucieuse de son avenir pour limiter ses efforts à la vieille Europe. C'est pourquoi elle eut, tout naturellement, l'idée de tirer parti de l'émigration transocéanique qu'elle était impuissante à contenir.

Nous voudrions retracer le développement au dix-neuvième siècle de cette émigration, inverse de celle du siècle précédent, qui fut plutôt continentale et se porta vers l'est; nous voudrions en dégager la portée pour y trouver des indications sur la nature actuelle de l'expansion allemande (2). Le sujet n'est-il pas encore d'actualité à la suite du voyage du prince Henri dans l'Amérique du Nord ?

(1) Voir le beau livre d'André CHÉRADAME, et la récente étude de la *Revue hebdomadaire : Est-ce la fin de l'Autriche?* par M. Paul LORQUET, nos 10 et 11, pages 164 et 323.

(2) Nous croyons devoir renvoyer le lecteur à quelques-unes des principales sources où nous avons puisé. Elles sont de deux sortes : ouvrages didactiques déjà anciens et brochures, statistiques plus récentes :

Die Erweiterung des deutschen Wirtschaftsgebietes und die Grundlegung zu überseeischen deutschen Staaten, par VON WEBER. Leipzig, 1879.

Babylonien, das reichste Land in der Vorzeit und das lohnerdste Kolonisationsfeld für die Gegenwart, par le Dr A. SPRENGER. Heidelberg, 1880.

I

Les guerres napoléoniennes, la disette des années 1816 et 1817, donnèrent une première impulsion à l'émigration des classes agricoles. Ce mouvement, dont l'histoire d'Allemagne est fertile en exemples, eut des débuts très brusques. C'est ainsi qu'en cinq mois, 20,000 Badois — le cinquantième de la population — abandonnèrent leur pays. Suit une accalmie entre 1820 à 1830, et le nombre des émigrants fléchit à 7,729 pour remonter tout à coup, en 1832, à 10,194. Voici d'ailleurs des documents américains qui précisent, par périodes décennales, les chiffres du mouvement. On relève :

De 1831 à 1840	152.454	émigrants.
1841 à 1850	436.626	—
1851 à 1860	951.667	—
1861 à 1870	822.607	—

D'autres statistiques accusent, non plus seulement pour l'immigration américaine spéciale, mais pour l'ensemble de l'émigration allemande, les résultats suivants :

De 1868 à 1874	772.294	émigrants.
1875 à 1881	664.442	—

Arrivons maintenant à la série des années où elle atteignit son maximum d'intensité :

1881	220.902	émigrants.	1887	104.787	émigrants.
1882	203.585	—	1888	109.951	—
1883	173.616	—	1889	96.070	—
1884	149.065	—	1890	97.103	—
1885	110.119	—	1891	120.089	—
1886	83.225	—	1892	116.339	—

Ainsi, en douze ans, 1,500,000 émigrants ont quitté l'Alle-

Bedarf Deutschland der Kolonien? par FABRI. Gotha, 1884.

Beiträge zur Frage der Auswanderung und der Kolonisation, par Franz HEYDER. Longensalza, 1894.

Auswanderung und Auswanderungs politik, par VON PHILIPPOVICH. Leipzig, 1892.

Die deutsche Auswünderung und die Frage der deutschen Kolonisation in Sud-Brasilien, dans *Schmoller s Jahrbuch für Gesetzgebung, etc.*, XI[e] année.

magne, soit une moyenne de 125,000 par an! Subitement, survient une diminution si rapide, que les départs s'abaissent à 22,221 en 1898 et 16,691 en 1900. Toutefois, et c'est un fait à retenir, depuis *plusieurs mois*, *les statistiques officielles notent les symptômes d'une nouvelle période ascendante*. Chose curieuse, c'est à ce moment précis que le kaiser expédie son frère Henri, pour échanger des baisers Lamourette avec les fils de la libre Amérique.

Un simple rapprochement de chiffres fera encore mieux comprendre l'évolution rapide de l'émigration. Prenons les années antérieures à 1881. On trouve :

En 1877	21.694	émigrants.
1878	24.217	—
1879	33.327	—
1880	106.190	—

Ainsi en une seule année le chiffre monte brusquement de 33.327 à 106.000 , soit de 72.863 unités.

Si, au cours de ce siècle, le nombre des Allemands qui abandonnent leur patrie sans esprit de retour a varié dans d'assez fortes proportions, il en est de même de leur provenance originelle. Du sud-ouest de l'Allemagne, l'émigration gagne vers le nord-ouest, les pays rhénans et la Westphalie, qui fournit parfois le tiers des émigrants ; puis, elle contourne, en les effleurant, la Bavière, l'Allemagne centrale, pour dépeupler surtout, pendant les trente dernières années, le Schleswig-Holstein, les deux Mecklembourg, la Poméranie, la Prusse occidentale et la Posnanie.

Faut-il, comme certains anthropologistes allemands, en attribuer la raison à un besoin de mouvement plus prononcé chez les peuples à tête allongée que chez les crâne arrondis ? D'après les célèbres professeurs Virchow et Rancke, nulle part la proportion des longs crânes n'est aussi minime qu'en Bavière; elle croît à mesure qu'on s'élève vers le nord. Mais les dimensions du crâne n'expliquent pas tout, même au pays des « têtes carrées ».

En réalité, deux ordres de causes principaux ont coopéré au même effet : conditions économiques défavorables en Europe ; conditions économiques favorables dans les pays d'outre-mer. Il se produit là un phénomène comparable en

quelque sorte à celui des vases communiquants. Si la situation est bonne en Amérique, médiocre en Allemagne, le courant s'accentue vers la première; il s'affaiblit au contraire et finit par tarir, si inversement la prospérité s'accentue en Allemagne en même temps qu'elle diminue en Amérique.

Dans le sud-ouest de l'Allemagne, l'extrême morcellement des terres amena leur prix excessif; dans le nord et dans l'est, le régime des grandes propriétés foncières ne permettait pas davantage aux cultivateurs d'acquérir la tranquillité et l'aisance. Riches de quelques économies, ces hommes sobres, robustes et déterminés, enfants de familles trop nombreuses, s'en allaient alors, loin de leur terre ingrate, à la conquête de la fortune, vers des rives plus heureuses. Les premiers départs firent disparaître les indécisions; les lettres des expatriés enflammaient de nouveaux espoirs, et lorsqu'elles contenaient des *prepaids* — bons de passage payés d'avance en Amérique — les dernières hésitations tombaient.

Indépendamment des persécutions politiques et religieuses si fréquentes aux environs de 1848, les crises industrielles, le poids du service militaire obligatoire, le racolage des agences sud-américaines en quête de travailleurs, et enfin la facilité croissante des voyages transatlantiques, activèrent le courant d'émigration. Il s'écoulait de préférence sur les États-Unis, mais en 1873, après la crise qui sévit sur l'Allemagne, grisée de ses récents triomphes, « l'oncle Jonathan, » effrayé des 700,000 émigrants qu'une seule année jeta sur son territoire, résolut de mettre une digue à cet envahissement d'un nouveau genre. Les bills Mac-Kinley et Chandler interdirent l'admission des immigrants infirmes ou illettrés, susceptibles de tomber à la charge de l'État, qui se protégeait ainsi contre les non-valeurs.

Après 1890, le protectionnisme de l'Union, la crise commerciale de l'Amérique du sud et la révolution brésilienne, vinrent renforcer l'essor prodigieux de l'industrie allemande, pour enrayer le mouvement d'émigration.

Mais nous voici arrivés au début d'une ère nouvelle. Depuis la guerre avec l'Espagne, la situation des États-Unis est plus florissante que jamais; en Allemagne, au contraire, sévit une crise financière qui avive le malaise général dont nous souffrons tous en Europe. Comme conséquence, les départs vont

se multiplier, et si cette question fait l'objet des justes préoccupations de l'Allemagne, il nous a paru qu'en ce temps de politique mondiale, elle ne pouvait, en France, nous laisser davantage indifférents.

II

Un courant d'émigration qui jette, dans le cours d'un siècle, 5 millions d'hommes hors de leur pays, ne fut pas, au début, sans causer aux Allemands quelques alarmes. En effet, tout citoyen qui s'expatrie est une perte pour l'État, perte morale et matérielle. Pour élever et instruire cet émigrant, le protéger, la mère patrie s'est mise en frais, et c'est quand il pourrait la servir qu'il se soustrait à l'impôt, et à la défense du sol natal. Bien plus, il met au service de pays étrangers les ressorts de son énergie, l'appoint de sa valeur personnelle qui feront de lui d'abord, de ses descendants ensuite, les concurrents redoutables de la mère-patrie dans les luttes commerciales et industrielles. Enfin, il n'est pas parti les mains vides, on estime à 500 francs en moyenne le pécule emporté par chaque individu qui s'expatrie. Telles furent les bonnes raisons qu'on se donna tout d'abord pour combattre le mouvement, mais, si ces constatations paraissent exactes, à première vue, un examen plus attentif en fait ressortir l'exagération.

En effet, que 100,000 émigrants emportent dans leurs poches, avec quelques bijoux, un capital de 500 francs, ces 50 millions sont peu de chose auprès de l'épargne totale de l'Empire qui dépasse 3 milliards. Et il y a plus : si on observe le changement survenu depuis 1870 chez les Allemands émigrés à l'étranger, on se rend compte que, loin de se laisser absorber aussi facilement que jadis par la race la plus nombreuse (1), ils sentirent, après 1870, grâce à la proclamation de l'unité allemande, scellée par nos revers, se réveiller en eux toute la fierté du sentiment national. Souvent établis en grand nombre dans un même centre, ils se rappro-

(1) Certains émigrés allemands avaient cru bon, autrefois, de modifier leur nom germanique ou de le traduire dans la langue du pays.

chent à l'aide d'associations de toute nature; ils fondent des écoles où les enfants apprennent la langue maternelle, et si la bière est le complément obligé de leurs réunions, ils savent également y évoquer le souvenir de la « terre des aïeux » et retremper leur âme à la source des traditions nationales. La piété dresse des églises; la charité érige des hôpitaux; les Allemands, aujourd'hui, sont partout chez eux. Les journaux qu'ils lancent, reflets de leurs pensées, resserrent les liens qui les unissent à l'Allemagne. Pour témoigner combien la grandeur de la patrie leur reste chère, ils ont fondé partout des écoles, partout ils ont adhéré à l'Union pangermanique, de toutes parts enfin sont venus des dons modestes ou magnifiques, suivant les fortunes, pour augmenter la flotte de guerre de l'Empire.

En retour, diverses publications hebdomadaires créées en Allemagne les tiennent au courant de la vie politique nationale, et par un sentiment d'habileté d'où n'est peut-être pas exclue toute délicatesse, ces feuilles sont accompagnées de suppléments illustrés destinés aux enfants et aux femmes qui entrent pour 40 pour 100 dans l'émigration totale. Tous ces périodiques maintiennent complète la communauté d'idées entre les membres de la grande famille germanique. Ils recueillent les vœux des expatriés, provoquent leurs demandes, les soutiennent près de la haute administration, leur communiquent les progrès réalisés par l'industrie nationale, les inondent enfin de milliers d'annonces commerciales, cette arme si utile dans la lutte industrielle; — arme dont l'étranger fait un si brillant usage alors que son emploi chez nous est encore trop rudimentaire.

Ainsi, les liens qui enchaînent les Allemands en tous pays, ne sont pas purement fictifs, puisqu'ils ont pris la forme plus tangible d'intérêts d'affaires. Les émigrés sont devenus d'incomparables représentants de commerce au milieu de populations dont ils connaissent la langue, les habitudes, le crédit, les besoins. C'est même là une des causes des plus réelles, quoique peu connue, du succès industriel de nos rivaux; chaque jour, grâce à ses nationaux partout répandus, l'Allemagne supplante peu à peu l'Angleterre et la France, sur tous les marchés du monde. Forte de l'appui de sa marine marchande et confiante en son empereur, elle n'a même pas hésité à

s'implanter jusque dans la vallée du Yang-tsé, à la barbe des Français et de leurs voisins d'outre-Manche.

Le seul et très vif regret de l'empereur, c'est d'avoir laissé le flot, presque tout entier, de ses émigrants s'engloutir aux États-Unis. Il sait l'Angleterre affaiblie, la France en proie aux factions ; la Russie est un colosse encore assoupi et trop pauvre pour mettre en valeur son immense territoire. Sa grosse préoccupation n'est autre que l'Américain du nord. C'est lui le rival jeune, audacieux et redoutable. Guillaume II n'a-t-il pas rêvé un instant contre lui une Fédération des États de l'Europe occidentale ? Et maintenant, ses appréhensions ne se trahissent-elles pas au cours des négociations et des projets relatifs aux traités de commerce de 1904? Comprenant un peu tard la puissance du courant qui pousse hors de l'Allemagne des milliers d'activités, il a résolument pris la direction du mouvement afin de le détourner des États-Unis. L'Empire s'est donné là trop de concurrents pour augmenter encore à ses dépens la puissance de l'Amérique du Nord.

III

Comme on l'a vu, le gouvernement, en présence de l'exode ininterrompu de ses sujets, crut d'abord y voir une cause d'affaiblissement. Il goûtait peu les théories malthusiennes sur la surabondance de la population; aussi, chercha-t-il à enrayer les départs. Certains princes menaçaient de mort les émigrants; d'autres, moins catégoriques, leur imposaient le régime de l'autorisation préalable ou prélevaient sur eux un impôt spécial; bref, il fallut des années pour admettre que l'émigration n'est que l'exercice d'un droit naturel. La Prusse qui, dès 1807, inaugurait le système de la « nation armée », exigea toujours de ses sujets l'accomplissement des devoirs militaires, sous peine d'être traités à leur retour comme des réfractaires aux lois nationales.

En dehors de ces raisons politiques et sociales d'ordre supérieur, les gouvernements durent remplir un devoir d'humanité, en surveillant les transports maritimes et les procédés de certaines agences peu scrupuleuses. En effet, la suppression de l'esclavage et de la traite ayant apporté un trouble pro-

fond au régime du travail dans les pays d'outre-mer, des sociétés se créèrent un peu partout afin de recruter des bras en Europe. Les rabatteurs, excités par la prime octroyée, faisaient luire aux yeux des pauvres gens le mirage d'une vie plus heureuse; que de malheureux, ignorants et crédules, signaient le contrat d'embauchage! La traversée, il est vrai, était gratuite; mais ils tombaient, au terme du voyage, à la merci de trafiquants malhonnêtes qui, arrachant le mari à sa femme, la mère à ses enfants, les vendaient sous une forme quelconque. Cette exploitation de la misère motiva la loi prussienne de 1853, et le rescrit von der Heydt interdisant l'émigration au Brésil; d'autres gouvernements locaux suivirent cet exemple; mais, malgré les vœux exprimés et renouvelés à plusieurs reprises, ce n'est que tout récemment (9 juin 1897) que fut promulguée une loi d'émigration unique, applicable dans tout l'Empire.

La loi nouvelle n'a pas seulement un caractère humanitaire, car, sous le couvert de la sollicitude impériale, elle donne pour la première fois au gouvernement, sinon la possibilité de drainer le courant, du moins le moyen de limiter la trop grande attraction exercée par certains pays d'Amérique. Des agences spéciales, *concédées aux seuls nationaux*, constituent des « offices » privilégiés où les émigrants, encore irrésolus, trouvent les conseils et les renseignements de nature à fixer leur choix sur les contrées les plus favorables à leur activité. Moyennant une caution de 50,000 marks pour l'entreprise totale et de 15,000 pour chacun des agents, ces sociétés autorisées ont toute latitude d'exercer sur tout le territoire impérial, mais — et c'est une condition essentielle — leurs opérations respectives sont obligatoirement limitées à une destination déterminée : pays, portion de pays ou localité. Et, comme la loi interdit l'émigration aux jeunes gens de dix-sept à vingt-cinq ans et s'oppose aux départs que provoqueraient des agences étrangères (1), le gouvernement se trouve suffisamment armé pour faire cesser toute

(1) Les agences étrangères ont bien le droit de fonctionner, mais à la condition expresse d'avoir à leur tête un Allemand et comme agents des sujets de l'Empire. De plus, ces sociétés doivent se soumettre à la juridiction des tribunaux de l'Empire.

propagande en faveur d'un territoire et, au contraire, favoriser tel autre qui lui agrée. Cependant, cette disposition législative, faite surtout d'interdictions, reste encore incomplète au gré des Allemands qui veulent, sans se départir de la prudence requise, diriger efficacement le flot de l'émigration pour l'utiliser au mieux des intérêts germaniques.

IV

Depuis un demi-siècle, de nombreuses sociétés se sont proposé cette tâche concurremment avec le bureau du département colonial, au ministère des affaires étrangères. Mais aucun lien n'existait encore entre l'initiative privée, limitée dans ses ressources comme dans ses moyens d'enquête, et l'action de l'État qui ne peut publier officiellement des documents défavorables à d'autres pays. La coordination des efforts s'imposait, et le gouvernement l'a si bien compris, qu'au mois d'octobre dernier, avec la solidarité active qui caractérise la race, il se mettait d'accord avec la puissante Société coloniale allemande, forte de trente à quarante mille membres zélés. Là, désormais, tout sera centralisé : renseignements de toute nature, informations coloniales, rapports des agents diplomatiques et consulaires, et, pour donner à « l'Office » une consécration officielle, avant même le vote des crédits par le Parlement, l'empereur met à sa tête un fonctionnaire impérial. Trait significatif, son choix s'est porté, non pas sur un consul des États-Unis où affluent les émigrants, mais sur M. Koser, ancien consul à Porto-Alegre (Brésil), fort au courant de toutes les choses de l'Amérique du sud.

Sous l'autorité directe du grand chancelier, la direction de l'Office n'en reste pas moins confiée à son président assisté d'un conseil de surveillance : le gouvernement, avec son intelligence pratique, n'absorbe pas, il seconde.

De vive voix ou par écrit, sans frais, sans déplacements, les renseignements fournis par la société s'étendront à tous les pays extérieurs à l'Allemagne; et, en s'assurant le concours de toutes les agences d'émigration, telles que l'Union pour la sauvegarde des émigrants (de Hanovre), l'Union germano-brésilienne, etc., les efforts autrefois dispersés tendront

bientôt vers un but uniforme indiqué, précisé même par la volonté des pouvoirs publics.

C'est donc l'éveil d'une véritable politique d'émigration. Hostile d'abord au départ de ses enfants, puis passive, l'Allemagne entend aujourd'hui bénéficier de ses fils perdus : elle ne veut plus surtout en connaître l'abandon, car si elle aime les entendre proclamer fièrement : « *Civis sum Germanus*, » elle n'ignore pas le précieux concours que lui apporte leur établissement en pays étranger. Un siècle d'expérience lui a révélé les dangers de l'émigration aux États-Unis, nation trop proche parente, où les Allemands ont vite fait de devenir des Américains loyaux. Aussi, depuis dix-sept ans, cherche-t-elle à se créer un empire colonial où ses fils aventureux puissent réaliser leur rêve de vie plus libre, plus facile, tout en restant sujets de l'Empire. Jusqu'ici, elle n'a glané, çà et là, que des terres tropicales qui ne sont pas sans valeur ; mais les plantations y exigent de gros capitaux et les conditions climatériques les rendent impropres aux colonies de peuplement. D'autre part, elle comptait bien voir un afflux d'émigrants se porter vers le massif du Kilimandjaro, le Sud-Ouest africain et le Chantoung, où sont des régions assez tempérées : son espoir est singulièrement déçu. L'an passé, vingt-cinq personnes ont quitté l'Allemagne pour ses colonies d'Afrique, et huit autres pour celles de l'Extrême-Orient.

Malgré cet échec, le gouvernement continue son œuvre d'expansion coloniale. Dernièrement, il mit la main sur Kiaou-Tchéou, et racheta les dernières colonies espagnoles ; il est maintenant en pourparlers pour l'acquisition de Fernando-Po ; déjà, sans l'attitude énergique des États-Unis, certaines petites Antilles seraient allemandes ! D'autre part, grand admirateur des Anglais, Guillaume II approuve sans doute la façon dont ils *protégèrent* le Cap, il y a cent ans : il montre la porte au vénérable Krüger, mais il coquette avec la charmante reine des Pays-Bas. Comme il serait disposé à défendre contre l'impérialisme américain les Indes hollandaises, si riches et si tentantes ! En retour, les Pays-Bas entreraient dans le Zollwerein ; et pourquoi même ne prendraient-ils pas place parmi les États de l'Allemagne ? Ne serait-ce pas là une excellente affaire maritime et coloniale !

Tous ces désirs, un peu perdus dans le vague des lointains

espoirs, ne donnent pas encore la mesure de l'ambition allemande à l'affût des terres nouvelles où puisse se déverser le flot grossissant de l'émigration germanique. Qu'importe si, sur ces terres, flotte aujourd'hui un pavillon étranger ! Une race féconde en ferait vite des pays de protectorat et, plus tard, des colonies impériales, car l'immigration est la formule moderne des invasions. C'est à peine si les émigrants auraient besoin d'apprendre la langue du pays, de s'en assimiler les mœurs ; la force numérique assurerait leur prépondérance sur un gouvernement faible, et comme l'héroïsme des Boers n'est pas la monnaie courante de l'humanité, il ne faut qu'un climat propice, des côtes abordables, pour que, dans la masse des immigrants, s'absorbe et se fonde la race indigène.

Malgré les démentis officieux répandus pour se ménager la possibilité même du succès, c'est uniquement dans ce but que l'Allemagne a jeté son dévolu sur la *Turquie d'Asie* et le *Brésil méridional*.

V

Depuis son voyage en Palestine et en Anatolie, l'empereur d'Allemagne, toujours exubérant sans se montrer plus sentimental que sa politique, prodigue au Commandeur des croyants les effusions d'une amitié trop insolite pour être désintéressée : devant les réalités tangibles des avantages commerciaux, disparaît le nuage de sang qui montait, récemment encore, des plaines de l'Arménie.

C'est que la Turquie, cette puissance d'un autre âge à laquelle les convoitises européennes gardent avec un soin jaloux un semblant d'existence, s'affirme l'auxiliaire précieux des intérêts germaniques. Elle permet à l'Allemagne de prendre pied dans cette Asie Mineure que jalonnent déjà ses premiers chemins de fer, et, par delà, s'étend l'antique royaume d'Assyrie et la Mésopotamie de biblique mémoire. Dans ces immenses régions d'une fertilité prodigieuse, dix millions de colons suffiraient pour mettre en valeur les trésors d'une nature prodigue. Après quelques travaux d'irrigation, le laboureur gratte la terre, sème et récolte. Jusqu'ici, les colons sont rares, car les terres y atteignent un prix élevé et les sujets turcs, d'ailleurs, ont seuls le droit

d'acquérir des biens fonciers. Mais on sait et les besoins d'argent d'Abdul-Hamid et le coup d'œil des Allemands pour saisir le moment favorable. La concession du chemin de fer de Bagdad comporte d'importants privilèges pour l'établissement des colons sur de larges bandes de terre bordant la voie : ainsi sera fait le premier pas et, un jour, des centaines de milliers d'Allemands, armés avec intelligence, tiendront entre leurs mains le sort de la Turquie d'Asie.

De là cette hostilité marquée des Russes pour la nouvelle ligne ferrée. Ils ne cachent pas leur dépit ni la crainte de voir leur échapper cette proie lors du démembrement de la Turquie : les Anglais, au contraire, prendront plaisir à ce peuplement de Germains, solide et vivante barrière opposée aux Cosaques qui seraient tentés de venir, dans la Méditerranée, baigner les pieds de leurs chevaux.

Pour les groupes allemands implantés dans l'Amérique du sud, l'avenir se présente avec des perspectives aussi riantes. On compte, en effet :

Au Paraguay, pour 250,000 kilomètres.....	460.000 habitants
Dans l'Uruguay, pour 180,000 kilomètres..	600.000 —
Au Brésil méridional (provinces de Rio do Sul et de Santa Catharina), pour 348,000 kilomètres.....	1.000.000 —

Dans ces chiffres sont compris les hommes de couleur.

Une émigration bien canalisée jetterait facilement dans ces régions un million d'Allemands qui deviendraient vite les maîtres du pays. Si dans le Paraguay et l'Uruguay on en compte quelques milliers à peine, le Brésil, en revanche, dès 1890, en contenait 400,000, dont 60,000 groupés dans la province de Santa Catharina et 250,000 dans celle de Rio Grande. Le rescrit prohibant l'émigration au Brésil, rapporté seulement en 1897, demeura donc lettre morte. L'état d'anarchie qui régnait dans le pays n'empêcha pas nombre d'Allemands de s'y établir ; ils acceptèrent même, en 1889, la grande naturalisation offerte par leur patrie d'adoption avec d'autant plus d'enthousiasme que la loi prussienne leur interdisait tout espoir de retour. Et comme il arrive maintes fois que des circonstances défavorables pour les faibles tournent à l'avantage des puissants, bien des sièges, aujourd'hui, dans les assemblées du Brésil, sont occupés par ces Brésiliens allemands.

Ainsi, il se trouve que, pour avoir un instant retardé la germanisation, le rescrit prohibitif de 1853 n'en a que mieux préparé l'organisation d'une grande colonie allemande dans l'Amérique du sud.

Des mœurs différentes et une grande divergence d'intérêts séparent les provinces méridionales du Brésil et les provinces du Nord ; en 1894, au moment de la révolution, une sécession sud-américaine faillit même se produire. La province de Rio, où l'élément germanique forme le cinquième de la population, témoigna de fortes tendances séparatistes, et de méchantes langues prétendent, avec quelque apparence de raison, que les Allemands n'y furent pas étrangers.

L'émigration allemande n'a qu'une rivale dans l'Amérique du sud, l'émigration italienne. En 1900, sur 153,209 émigrants italiens, la moitié gagnait cette partie du monde. Mais, comme nos *frères* latins se concentrent surtout dans la République argentine, ils ne constituent pas un danger sérieux pour l'hégémonie que les Allemands prétendent obtenir un jour au Brésil. Il en est un autre plus réel.

Si, en Asie Mineure, la Russie se réserve d'élever des prétentions éventuelles et de contrecarrer les projets du kaiser, les États-Unis, dans l'autre hémisphère, ont la prétention d'étendre au nouveau continent tout entier la doctrine de Monroë : l'Amérique aux Américains. L'annexion d'une parcelle du sol deviendrait donc un *casus belli*. Aussi, les Allemands ne perdent jamais l'occasion de proclamer leurs intentions pacifiques ; ils préfèrent, très habilement d'ailleurs, laisser leurs colonies quasi-nationales — mais non colonies d'État — traverser les années pénibles sous l'égide du gouvernement local pour préparer l'annexion possible sous l'effort discret d'une pénétration continue. En bonne jardinière, l'Allemagne veille sur le fruit pour le cueillir mûr.

VI

Malheureusement, elle a aussi ses enfants terribles qui se chargent de dessiller les yeux des moins clairvoyants, et la plume imprudente des écrivains ne conserve pas toujours la discrétion fameuse des hommes d'État. En Amérique, en

Turquie, on réclame des avantages considérables pour les sociétés d'émigration : il leur faut des municipalités autonomes avec une police particulière, l'exemption de tout impôt pendant dix ans, le droit d'acquérir de vastes territoires d'un seul tenant et l'entrée en franchise du matériel nécessaire à la première installation des colons ! Ajoutez pour les émigrants en Turquie le privilège d'acheter des terres sans devenir sujets turcs et le pouvoir régalien de frapper la petite monnaie pour faciliter les échanges.

Et si l'on s'étonne de ces prétentions excessives, l'Allemand vous rappellera que la Turquie a toujours laissé la plus grande indépendance avec les plus grandes libertés aux congrégations religieuses, sous condition d'acquitter régulièrement l'impôt. Plus hardiment, il ajoute : « A la fin du siècle dernier, l'Angleterre s'est emparée de Chypre et de l'Égypte; l'Autriche, de la Bosnie; la France, de la Tunisie. Pourquoi l'Allemagne ne taillerait-elle pas aussi sa part dans le manteau troué qui recouvre l'homme malade? Vous ne sauriez empêcher le sultan d'accorder certaines faveurs à l'aimable kaiser qui lui télégraphie : « Mes soldats sont les tiens. »

Dans l'Amérique du sud, la corruption des fonctionnaires, les révolutions chroniques permettent de nouer d'utiles amitiés et de tirer parti de dévouements intéressés. Pour une politique ferme dans ses desseins et résolue dans ses actes, ce sont là de précieux atouts en des moments de crise; il en est d'autres pour les périodes paisibles. Les grandes lignes de navigation allemande, le *Lloyd*, de Brême, et la compagnie Hambourg-Amérique, desservent déjà Rio de Janeiro et Montevideo. Elles n'éprouveraient aucun désavantage à transporter un plus grand nombre d'émigrants vers le Brésil que vers New-York. Et cette émigration vers le nord de l'Amérique, on a mille moyens pour la restreindre.

L'Allemagne, en ce moment, se pénètre des leçons du passé : elle se recueille. En prévision des heurts inévitables, elle affermit avec le temps sa puissante organisation et, paisible au milieu de l'Europe qui redoute la guerre, elle forge son épée : seule agit sa diplomatie.

Dans l'éternel conflit sud-africain, Guillaume II voit avec plaisir l'Angleterre, rivale commerciale et industrielle,

s'épuiser en efforts stériles ; il décore lord Roberts, mais il poursuit une série d'ententes profitables, telles que les conventions de l'Afrique du sud et de la Chine, ou l'accord au sujet de Koweit ; il laisse la Russie saisir la Mandchourie, mais il espère quelques concessions dans l'Asie Mineure.

Restent les États-Unis, ombrageux et méfiants ; on se rappelle cette parole de l'amiral américain Simpson : « Notre prochaine guerre sera contre l'Allemagne. » Et cette prophétie traduit si justement les sentiments de son pays, qu'une loi sur la marine militaire lui donnera, à bref délai, l'arme de sa politique impérialiste. Mais l'empereur Guillaume est beau joueur, et, masquant son inquiétude sous un sourire, il dépêche son frère Henri vers les Américains pour leur renouveler les plus vives protestations d'amitié.

Quant au peuple allemand, devenu aussi pangermaniste, il répète le mot gravé sur le pavillon impérial : « *L'avenir de l'Allemagne est sur les mers.* » Et le Parlement prodigue l'argent sans compter pour la création d'une flotte de guerre formidable (1). La volonté d'acquérir sur mer une telle puissance laisse entrevoir autre chose que l'intention de repousser une agression des côtes unies par le canal de Kiel et de protéger le commerce maritime de l'Empire. Le dernier plan des constructions navales ne prévoit pas uniquement des gardes-côtes et des croiseurs. Un tel nombre de cuirassés témoigne de la part de l'Allemagne la résolution de relever tout défi, sur mer comme sur terre ; elle veut, elle aura (2) bientôt de fortes escadres capables de dénouer, sur toutes les mers, un conflit causé par les empiétements du germanisme, et de lui assurer, par l'acquisition de colonies de premier ordre, le prestige, la puissance et la richesse d'un Empire mondial.

ANDRÉ MICHEL.

(1) La flotte allemande, dès 1910, sera déjà redoutable, mais en 1917, quand tous les travaux en chantier seront terminés, l'Allemagne comptera parmi les premières puissances maritimes du globe.

(2) Le journal socialiste *Vorwärt* vient de révéler à l'Allemagne surprise l'intention impériale de réclamer, à bref délai, une nouvelle loi sur la flotte, de nouveaux crédits, un accroissement très important des forces navales allemandes. On n'a pu, officieusement, que marquer un vif regret de cette divulgation qui, chose curieuse, coïncida avec le voyage de l'amiral prince Henri aux États-Unis.

Les Miettes de la vie

Il a été question dans une de nos précédentes livraisons des professions de foi qui agrémentent en ce moment les murs de notre doux pays. Nous avons eu la curiosité de relire les affiches des candidats lors des élections de 48. A ce petit jeu on ne perd pas sa peine, et comme fantaisie nos députés modernes sont tout à fait éteints si on les compare aux vieilles barbes d'antan.

La Révolution de février avait fait éclore une foule énorme de citoyens qui, de bonne foi, aspiraient à faire le bonheur du pays. Chacun se flattait d'avoir trouvé la formule de l'éternelle félicité. Avec une naïveté touchante, la plupart de ces braves gens racontent leur vie, leurs petites histoires de famille, leurs tracas. L'un d'eux, le citoyen Ferdinand Parfu, ouvrier coutelier, crut même devoir faire parler la Muse. Nous citons quelques strophes de la proclamation. Ecoutez cela :

Aux électeurs du département de la Seine.

Salut et Fraternité.

Le peuple de Paris, après trois jours d'alarmes,
Vient dans son propre sang de retremper ses armes ;
Il a poussé du pied rois, régents, empereurs :
Sur leur trône détruit il a placé trois sœurs.
La première des trois, la Liberté, s'avance,
Portant devant nos pas les destins de la France,
A l'urne électorale appelle ses enfants,
Demandant au scrutin neuf cents représentants.

. . . . . .

A Preuilly, je suis né d'une famille obscure ;
Mais, ainsi que son sang, sa morale était pure.
Un homme vénéré, le vieux pasteur du lieu,
Guida mes premiers pas, me fit connaître Dieu.
Après être sorti des cours élémentaires,
Quatre ans je me nourris d'études littéraires ;
J'en faisais mes loisirs, mais j'atteignais vingt ans,
Et je ne devais plus surcharger mes parents.

Au banquet social je voulus prendre place ;
Mais alors j'éprouvai ma première disgrâce ;
J'y venais, sans fortune et sans profession,
Pensant qu'il suffirait d'un peu d'instruction.
Malheureux préjugé qui jette à la misère
Tant d'orgueilleux savants qui ne savent rien faire !
. . . . . .
O peuple ! si tu crois qu'un obscur ouvrier
Puisse servir tes droits sous l'humble tablier,
Soumis au jugement de ton aréopage,
Oui, peuple souverain, je brigue ton suffrage.

FERDINAND PARFU,
Coutelier, 4, rue Duphot, près la Madeleine.

*
* *

Mais la palme revient à Marseille, où un citoyen prend prétexte des élections pour se plaindre amèrement du peu de cas que l'on fait des hommes de petite taille :

Citoyens, sous un système d'égalité et de fraternité, je viens d'acquérir la conviction que tous les hommes n'étaient point égaux.

La nature m'a donné des sentiments généreux, un patriotisme élevé et un cœur grand, mais une petite taille. Je croyais qu'on mesurait les hommes à leur valeur personnelle, et non point au plus ou moins de centimètres de leur stature. Cependant je faisais partie, comme garde national, d'une compagnie improvisée, et voilà qu'aujourd'hui je suis, de par ordre supérieur, destitué de mon emploi de simple soldat... à cause de ma petite taille.

Comme je ne suis pas le seul à être petit, et que beaucoup de parias de mon espèce doivent se trouver à Marseille, je propose à tous ceux dont la stature est exiguë de se trouver dimanche prochain, 26 du courant, à dix heures du matin, à la plaine Saint-Michel, en face du campement militaire, pour organiser une compagnie. Nous prouverons à tout le monde que si la nature fait de petits hommes, les petits hommes peuvent faire de grandes choses.

La République trouvera en nous de zélés défenseurs.

Vive la République !

H. GUIRAND,
Rue Guirlande, 20.

Et ce qu'il y a de plus amusant, c'est que la manifestation eut lieu, que les Marseillais s'y rendirent en grand nombre, et que l'on discuta sérieusement l'organisation définitive d'une compagnie de petits hommes. Mon Dieu ! Comme on

se distrayait de peu de chose en ce temps-là, et comme nous sommes devenus autrement difficiles !

*
* *

S'il en est temps encore, quelques dernières notes sur Gavarni. L'homme en vaut la peine, car, en dehors de son œuvre de caricaturiste, il a laissé d'autres travaux où se révèle un esprit à la fois très souple et très original.

Sait-on, par exemple, que Gavarni fut un éventailliste de tout premier ordre ? Grâce à un mélange de tailles rondissantes à la mine de plomb pour les ombres et de petits coups de gouache pour les lumières, il animait sur le vélin tantôt une mascarade montant un escalier en fer à cheval, tantôt de joyeux pierrots en casaque blanche. Il fit même un éventail pour l'impératrice Eugénie, et un autre, en 1866, pour l'impératrice d'Autriche. Il serait assez curieux de savoir ce que sont devenus les éventails de Gavarni.

Mais la passion maîtresse de la vie de ce caricaturiste, ce fut — qui l'eût cru ? — l'étude des mathématiques. Depuis son enfance jusqu'à sa vieillesse maladive et fatiguée, il ne cessa jamais d'aimer cette science des nombres qui attirait son esprit. Toujours préoccupé de quelque problème de mécanique, il n'aspirait qu'à laisser après lui une invention ou un théorème nouveau. « Ah ! voyez-vous, la recherche, c'est une fière monomanie ! disait-il à un de ses amis. Quand je ferais une lithographie de plus ou de moins, cela n'aurait pas grande importance, n'est-ce pas ? Mais s'il y avait le théorème Gavarni, c'est cela qui serait gentil ! »

On lui demandait un jour : « Comment vont vos affaires ? — Mais je n'en sais absolument rien. J'ai toujours une intégrale au travers du corps. Quand les femmes vont quelque part elles apportent leur nécessaire à ouvrage pour travailler, faire un bout de tapisserie ou du crochet. Eh bien, moi, j'ai inventé une petite mécanique pour trouver des intégrales et je la porte toujours avec moi. C'est très commode : je me promène, crac ! je trouve une intégrale. Et c'est une jolie chose qu'une collection d'intégrales ! »

Plus il vieillit, plus il attacha sa pensée à des problèmes mathématiques. Ses études allaient être publiées lorsqu'il mourut. Elles eurent les honneurs d'une communication à l'Académie des sciences, et des savants, parmi lesquels nous pouvons citer Bertrand, ont confirmé l'étendue et la profondeur de ses travaux scientifiques.

Comme inventeur, il est faux qu'il ait cherché la direction des ballons. Il croyait cette idée sans avenir, mais il s'était beaucoup occupé de perfectionnements à apporter à l'industrie des chemins de fer. C'est ainsi qu'il avait cherché le moyen d'embarquer des marchandises et de débarquer des voyageurs, le train étant lancé à toute vitesse. Il se flattait également d'avoir trouvé un canon perfectionné et inenclouable. La médecine même lui est en quelque sorte redevable, puisqu'il s'occupa de construire un appareil destiné à enregistrer les battements du cœur. Dans cette voie, Gavarni a été tout au moins un précurseur, le sphygmographe, appareil qui enregistre les battements du pouls, n'ayant été trouvé que longtemps après ses recherches.

La géométrie l'attirait non moins que les mathématiques. — La géométrie est mal baptisée, disait-il ; elle ne sert point à la mesure de la terre, mais bien à la faire connaître et à donner la durée et l'intensité des choses.

D'après ce que nous venons de dire, il semble que cet homme, toujours préoccupé des plus graves problèmes, n'ait point eu le temps de se faire des amis nombreux. En effet, il n'était pas très répandu. Ce fut lui cependant qui fonda avec Sainte-Beuve, rencontré par hasard chez la princesse Mathilde, le fameux dîner Magny. Ce dîner eut son heure de célébrité. On se réunit d'abord chez Gavarni même, à Auteuil. Parmi les convives, M. de Chennevière, Théophile Gautier, Charles Edmond, les Goncourt. Ensuite on prit rendez-vous chez Magny, le restaurateur de la rue Contrescarpe-Dauphine, alors en pleine vogue, et qui a depuis quelque vingt ans disparu. On y voyait Saint-Victor, Renan, Taine, Flaubert, Bouillet, Scherer, Berthelot, Tourgueneff, George Sand, Berlioz, Broca, etc. C'est à ce dîner qu'eut lieu l'aventure bien connue d'un cocher qui, invité inopinément pour faire le quatorzième convive, — George Sand redoutant le nombre 13, — stupéfia tout le monde par sa prodigieuse érudition et sa profonde connaissance des auteurs grecs et latins. Effaré du succès de son dîner, Gavarni, qui n'aimait guère le monde, cessa bientôt de venir aux réunions, et c'est pourquoi on attribua plus tard la fondation du dîner Magny au seul Sainte-Beuve.

Et pour finir, une lettre inédite, trouvée par hasard dans une liasse poussiéreuse de documents à la Bibliothèque na-

tionale, et où M. Jules Claretie raconte l'enterrement du pauvre Gavarni. Cette lettre est datée du 25 novembre 1866.

« Mon cher ami, j'arrive du cimetière, de ce petit cimetière d'Auteuil, où l'on a enterré Gavarni. Nous n'étions pas nombreux, et cette pensée nous venait insensiblement que cette pluie battante, cette boue tristement délayée, ce vent d'hiver qui chassait les dernières feuilles jaunes, n'auraient pas dû être faits pour cet élégant et ce charmant. Mais les choses s'inquiètent bien des hommes !

« Peu d'amis étaient venus : Lorentz, qu'il aimait beaucoup, Lorentz, l'*homme au grand manteau bleu;* M. Ernest Feydeau, Charles Yriarte, Alexandre Dumas fils, Alfred Delvau, Charles Edmond, Paulin Menier. Les plus chers se trouvaient absents. Point de femmes derrière le cercueil de cet inquisiteur, qui, lui aussi, avait *cherché la femme*, — pas même *une lorette vieillie.*

« Nous l'avons mis dans le trou profond, sous la pluie: On lui a jeté, en s'abritant d'un parapluie, quelques gouttes d'eau bénite. Tout est dit... — Jules CLARETIE. »

*
* *

Sait-on à quand remonte la première idée de la location des livres? Elle est signalée ainsi par Jaquette Guillaume dans son histoire des *Dames illustres*, publiée en 1665 :

« Ne voyons-nous pas que les livres de Mlle de Scudéry sont de plus grande estime et se débitent à de plus grands prix que ceux des plus renommés historiens? Son libraire a taxé à une demi-pistole (5 francs de notre monnaie actuelle) *pour lire seulement* une histoire de cette illustre savante. »

Comme il n'est rien sous la coupole des cieux qui soit bien neuf, on ne sera pas surpris d'apprendre que notre bibliophile du dix-septième siècle s'était inspiré, sans doute à son insu, des anciens. Si nous consultons la *Vie de Platon*, par Diogène Laërce, nous constaterons qu'il existait des cabinets de lecture à Athènes au quatrième siècle avant Jésus-Christ, puisque ceux qui désiraient s'initier aux doctrines du philosophe faisaient appel, *moyennant finances*, à l'obligeance des détenteurs de ses œuvres.

Ne serait-ce pas là l'origine des cabinets de lecture?

Le Roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

(Suite et fin)

II

MIRABEAU AU COUVENT DES SAINTES-CLAIRES DE GIEN (1781) (1)

Au centre de la ville de Gien, sur un monticule d'où l'œil embrasse le beau panorama de la vallée de la Loire, s'élève un château construit, en 1490, par Anne de Beaujeu, fille de Louis XI, duchesse de Bourbon et comtesse de Gien. C'est un vaste bâtiment qui renferme aujourd'hui le tribunal et la sous-préfecture. Les rois de France y ont fait de fréquents séjours. Aliéné, sous Louis XIV, en faveur des enfants de Catherine de Clèves, il passe successivement aux Séguier, au duc de Sully, aux seigneurs du canal de Briare. Enfin, en 1744, il est acquis par le lieutenant général de police Feydeau de Marville.

(1) L'existence de Sophie et de Mirabeau depuis les événements racontés dans notre précédent numéro jusqu'en janvier 1781, où le comte fut rendu à la liberté par son père, sera décrite ailleurs. Bornons-nous à rappeler que, pendant ces trois années, les deux amants ne cessèrent de correspondre, d'abord par l'entremise de l'inspecteur Debruguières, devenu leur ami, ensuite par celle de Boucher (le *Bon ange* des *Lettres de Vincennes*), autorisé par le lieutenant général de police Le Noir.

La seule condition était que Boucher prendrait connaissance de leurs lettres, condition qui ne laissait pas de les gêner beaucoup, à cause de l'impossibilité de s'y épancher. Aussi s'entendirent-ils, l'un avec les porte-clefs du donjon, l'autre avec les employés du

Sophie de Monnier à trente ans.

D'après le portrait inédit d'Heinsius.

Fondé, vers la même époque, à proximité du château, par Anne de Beaujeu, le monastère des Saintes-Claires comprenait, au dix-huitième siècle, des terrains beaucoup plus vastes qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il était borné, au nord, par la route des Chènevières (plantations de chanvre), devenue la rue Paul-Bert ; à l'est, par la rue des Saintes-Claires, actuellement rue Jeanne-d'Arc ; au sud, par des terrains appartenant aux barnabites et par eux loués à des particuliers (leur limite serait, aujourd'hui, formée par la rue d'Orléans) ; à l'ouest, par la venelle des Fossés-de-la-Ville (aujourd'hui rue des Fossés).

La porte d'entrée, située autrefois à peu près à l'intersection des rues actuellement dénommées Jeanne-d'Arc et d'Orléans, a été, par suite de la vente des terrains où elle donnait accès, transportée devant les bâtiments qui servent d'hôpital. Le cloître, qui subsiste encore, offre un promenoir voûté d'arcades ogivales d'un original aspect.

Au nord, s'élève le bâtiment principal, dont les fenêtres plongent d'un côté sur le jardin du cloître, de l'autre sur le jardin potager. C'est là qu'habitait Mme de Monnier.

En face s'élève la chapelle, dont l'intérieur est en contrebas du sol. On y descend par un escalier.

On pénètre dans le jardin potager par l'extrémité orientale du cloître. Entouré de murs qui, de nos jours, ont été surélevés de moitié, et par-dessus lesquels l'œil ne peut plus découvrir, comme au temps de Sophie, la route des Chènevières, ce jardin aboutit, à l'ouest, à des cours plantées d'arbres

couvent, pour remédier à cet inconvénient par une correspondance secrète. Trois fois la semaine, à partir du 20 juin 1779, ils s'écrivirent, sans que leur supercherie ait jamais été découverte. Nous publierons prochainement les lettres — en partie chiffrées — que Sophie adressa ainsi à son amant, lettres dont l'existence, signalée par M. Lucas de Montigny, a été établie d'une manière nette et définitive par M. de Loménie dans son livre *les Mirabeau*.

C'est en mars 1780 que le comte, croyant sa liberté prochaine, commença à entretenir sa maîtresse d'un projet de visite au couvent de Gien, projet qu'il ne réalisa point avant l'année suivante. Les documents que nous avons entre les mains fournissent, sur cette étrange équipée, des détails dont le lecteur appréciera l'intérêt.

taillés et communiquant entre elles par des portes. La dernière rejoint la cour d'entrée.

A partir du jour où Mirabeau est sorti du château de Vincennes (janvier 1781), on voit Sophie s'ingénier à se procurer une clé pouvant ouvrir la porte du potager. Après divers essais

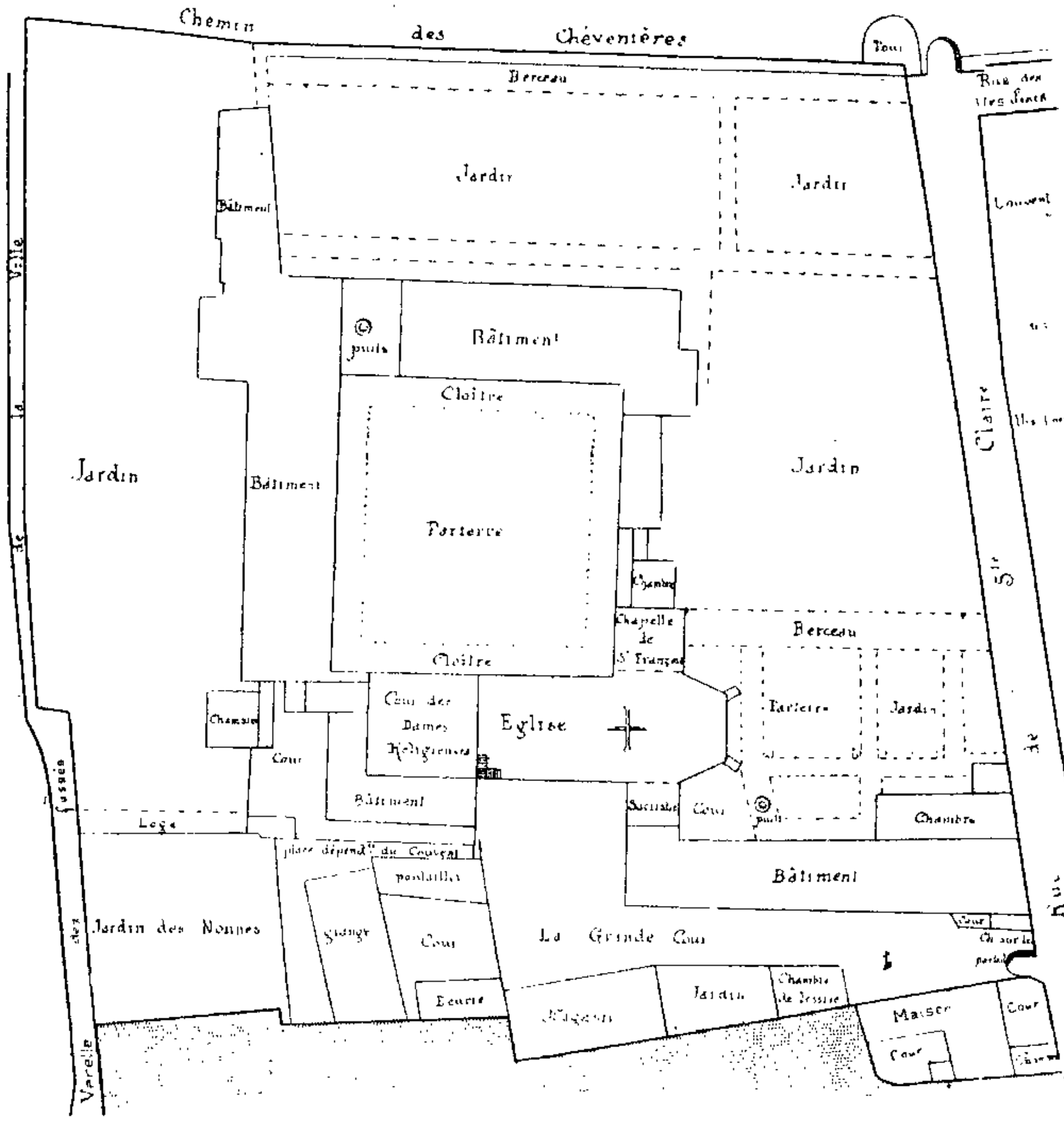

Plan du couvent des Saintes-Claires en 1789.

aussi longs qu'infructueux, elle se décide à dérober celle que l'abbesse conserve dans une cassette, et à en faire fabriquer une pareille. Son ami peut venir désormais avec la certitude d'entrer.

Elle le prie d'envoyer des souliers pour servir de modèle à des galoches de lisière qu'elle confectionnera et qu'il chaussera à son arrivée, afin d'étouffer le bruit de ses pas, dans le jardin comme dans l'appartement. Elle se ruine en acquisitions de

bois et de vivres. Le docteur Ysabeau, chirurgien du couvent, et aussi son confident, promet un jambon. Enfin, un ouvrier a été mandé pour poser, sous la surveillance de la vicaire, qui naturellement ne se doute de rien, une nouvelle serrure à sa porte, et des crochets, des cadenas à une grande armoire où Mirabeau s'enfermera en cas d'alerte. Bref, le 15 février, elle est en mesure de lui écrire : « Ton appartement est prêt, et très commode. Tout est arrangé pour toi. Oh ! comme je t'attends ! »

Le comte, bien que rendu à la liberté, ne s'est point encore officiellement réconcilié avec son père, qui lui permet néanmoins, en mars, une fois ses affaires terminées à Paris, de se rendre au Bois-des-Fossés, propriété de son conseil et ami Dupont (1), située aux environs de Nemours. Le docteur Ysabeau, qui est l'obligeance même, a proposé à Sophie de l'y aller prendre dans sa voiture, mais elle a refusé, par discrétion. Il est d'ailleurs probable que Dupont, mis au fait de ses projets, lui prêtera un cheval.

Une fois à Gien, il n'aura qu'à se laisser guider par le docteur, qui s'occupe activement des préparatifs et vient parfois, le soir, sur la route des Chènevières, échanger des signes avec elle. S'il était absent, Mirabeau n'aurait qu'à mander le jardinier Grenou, dit Lafleur, à revêtir une « blaude », à chausser ses souliers de feutre et à se laisser conduire par lui. Si l'heure est trop avancée pour que Lafleur la prévienne, il se promènera sur la route des Chènevières et appellera à haute voix : « Gabriel ! » Elle ouvrira sa fenêtre, laissera tomber son store et descendra.

On est à la fin du carême. Le P. Maillet, cordelier, directeur spirituel des Saintes-Claires, qui est allé le prêcher à Nevers, doit revenir à Gien la semaine de Pâques. Il serait bon que le projet s'exécutât avant le vendredi saint. Mais, surtout, qu'il se garde de partir avant d'avoir été appelé ! Son arrivée pourrait être intempestive ! Sophie, qui a eu mille peines à se procurer les facilités dont elle jouit, craint de les

(1) Pierre-Samuel Dupont, connu sous le nom de Dupont de Nemours, quand il eut été élu député de cette ville aux États généraux, était un économiste distingué, disciple du marquis de Mirabeau. Il exerçait alors la charge d'inspecteur général du commerce.

perdre : « On ne trouve pas partout, écrit-elle le 8 mai 1780, les correspondances libres, et autant de liberté, des murs de six pieds et des portes ouvrables ! » Se rendant d'ailleurs compte de la gravité de l'acte qui se prépare, elle est en proie aux angoisses les plus vives, — adoucies cependant par la joie de revoir son ami. Elle a confié son secret à Mme de Saint-Maurice, religieuse d'une vocation douteuse dont la confiance en Mirabeau est telle qu'elle lui a demandé des con-

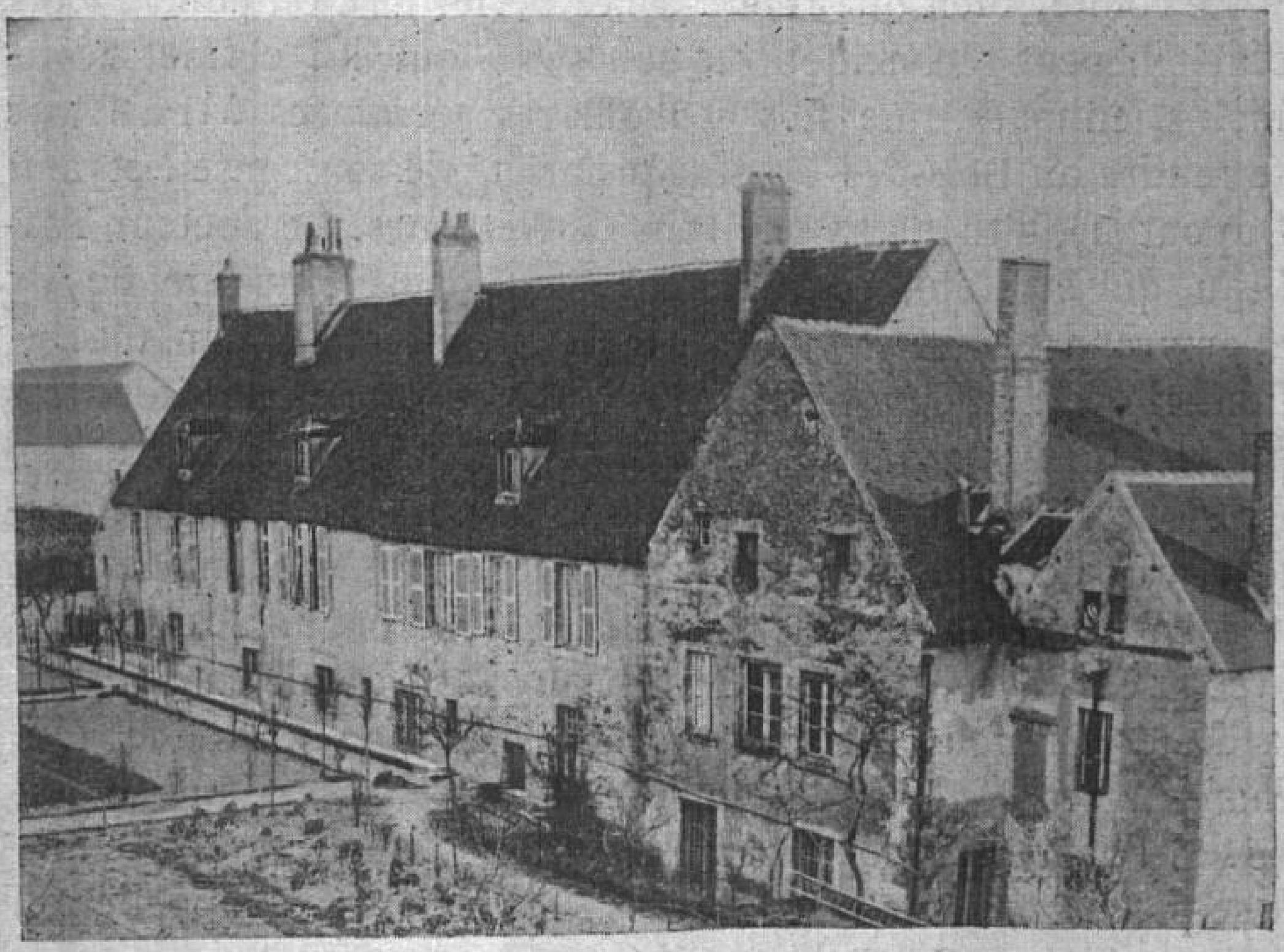

Habitation de Mme de Monnier au couvent des Saintes-Claires.

sultations médicales sur ses affections intimes : en folle qu'elle est, elle se confectionne, pour le recevoir, « un habit complet de séculière » et « se monte un bonnet ».

Après avoir plusieurs fois annoncé, puis différé son départ, ce qui ne contribue point à rendre à Sophie le calme dont elle a besoin, Mirabeau, qui a été reçu officiellement à Paris par son père, le 17 mai, quitte la capitale le 27 et arrive le 29, « à franc étrier, » à Nogent-sur-Vernisson. Le docteur Ysabeau, qui nous fournit ce détail, se porte à sa rencontre, le fait monter dans sa voiture et le conduit dans le pavillon de son jardin, situé à proximité du couvent. Il y prend quelque

repos, en attendant la venue du jardinier qui doit l'introduire, tandis que le docteur fera le guet.

Ici, plusieurs versions sont en présence : celle de M. Lucas de Montigny, qui, en 1831, a pu causer avec le docteur et lui faire rédiger un récit succinct de ses relations avec Sophie, porte que, désireux de se ménager des témoins « en cas d'accident et d'indiscrétion », Mirabeau, après avoir été introduit par le jardinier, fut accompagné jusqu'à l'appartement de Sophie par la sœur Victoire, qui la servait, et par Ysabeau, devant lesquels une explication orageuse aurait eu lieu. Les deux amants, après s'être violemment reproché leurs torts, se seraient séparés, également irrités, et auraient cessé tous rapports, « même épistolaires. »

Cette manière de présenter les faits est en contradiction formelle non seulement avec les *Souvenirs* du docteur et avec ceux de son beau-frère l'abbé Vallet (1), mais encore avec notre correspondance, qui, au point de vue de l'information, offre nécessairement des garanties de premier ordre. Or, il est si peu exact que Sophie ait cessé d'écrire à Mirabeau après son départ de Gien, que plusieurs de ses lettres, postérieures à la visite, font partie de nos dossiers. Et ces lettres, loin de présenter la moindre trace de brouille, montrent, il est vrai, Sophie toujours en proie à la mélancolie causée par la certitude d'un abandon prochain, mais non moins affectueuse qu'auparavant. Quant au comte, on le voit plaisanter, au moment de quitter la ville, et déclarer que, si elle devient grosse, le coupable est Ysabeau !

M. de Montigny a commis une autre erreur en fixant à quelques instants la durée de l'entrevue : en réalité, Mirabeau pénétra dans le couvent le jour de son arrivée à Gien, c'est-à-dire le mardi 29 mai, date qui nous est fournie par la lettre du 6 juin, où Sophie conteste la rapidité du voyage de son ami. « Une lettre de toi à C..., lui écrit-elle, la réponse

(1) Les *Souvenirs* du docteur Ysabeau ont été publiés dans la *Nouvelle Revue rétrospective* de mars 1902 ; les *Souvenirs* de l'abbé Vallet, dans les numéros d'avril et suivants. Ces derniers contiennent, sur Mme de Monnier, quelques pages intéressantes. M. Félix Houzé, secrétaire de la mairie de Gien et père du copiste de notre plan, en a tiré une agréable nouvelle, qui a paru dans *la Vraie République* de Gien du 24 décembre 1895.

de celui-ci et la permission de poste prouvent que tu étais à Paris dimanche (27 mai), et tu as vu mardi (29 mai), de grand matin, Ysabeau. Cela ne fait pas trois jours, mais ne prouve pas une grande diligence... »

Quant au jour de la sortie du couvent, il est déterminé par un autre passage de la même lettre rappelant que le comte est resté cinq jours avec elle, et par celle du 4 juin, écrite le lendemain de son départ. Il s'ensuit que ce départ eut lieu le 3.

Les *Souvenirs* d'Ysabeau ne sont pas plus exacts, ce qui s'explique par les cinquante années qui séparent l'époque de leur rédaction de celle où les faits se sont déroulés, et par l'âge de leur auteur, alors octogénaire : dès la première page, le docteur se met en contradiction avec lui-même, au sujet de ses relations avec Sophie (1). Un peu plus loin, il nous apprend que Mirabeau est resté enfermé *quatorze* jours avec sa maîtresse au couvent des Saintes-Claires. Son beau-frère l'abbé Vallet est plus près de la vérité quand il parle de huit.

Point de doute possible désormais, grâce à nos lettres, sur le temps passé par le comte au monastère.

Quant à la manière dont il y entra, voici comment MM. Ysabeau et Vallet la rapportent : Grenou, dit Lafleur, qui servait de commissionnaire aux religieuses, et que Sophie employait secrètement au même usage, serait venu à sept heures du soir chercher Mirabeau dans le jardin du docteur, l'aurait conduit à la porte du couvent, qu'il lui aurait fait franchir en le masquant de son corps, de manière à empêcher la tourière de l'apercevoir, et l'aurait remis à la sœur Victoire, qui l'aurait accompagné jusqu'à l'appartement de Sophie.

Rien, assurément, d'invraisemblable dans ce récit, qu'on ne doit cependant admettre qu'avec les réserves imposées, d'un côté par la lecture de notre correspondance, de l'autre par l'infidélité de la mémoire du docteur, infidélité dont nous aurons à relever d'autres preuves, enfin par l'invraisemblance de certains détails.

Comment, par exemple, expliquer que Mirabeau, auquel Sophie n'a cessé de représenter le danger d'entrer l'après-

(1) Il dit ne l'avoir connue que quatre ans, et ajoute qu'il fut son confident depuis son arrivée au couvent (1778) jusqu'à sa mort (1789), ce qui fait onze ans et non quatre!

midi, ait choisi, pour le faire, l'heure de sept heures, où, à la fin de mai, le soleil brille encore dans tout son éclat ? « Viens en noir, lui écrit-elle le 15 février ; c'est mieux, la nuit. Il serait bon, ami, qu'il fît lune ! » Vers le même temps, elle déclare que, s'il n'arrive point avant le carême, le jour l'empêchera d'entrer par la grande porte. En mars, Ysabeau le fait avertir par Sophie qu'il n'y a plus à songer à entrer de ce côté, à cause de la longueur des jours. On se demande

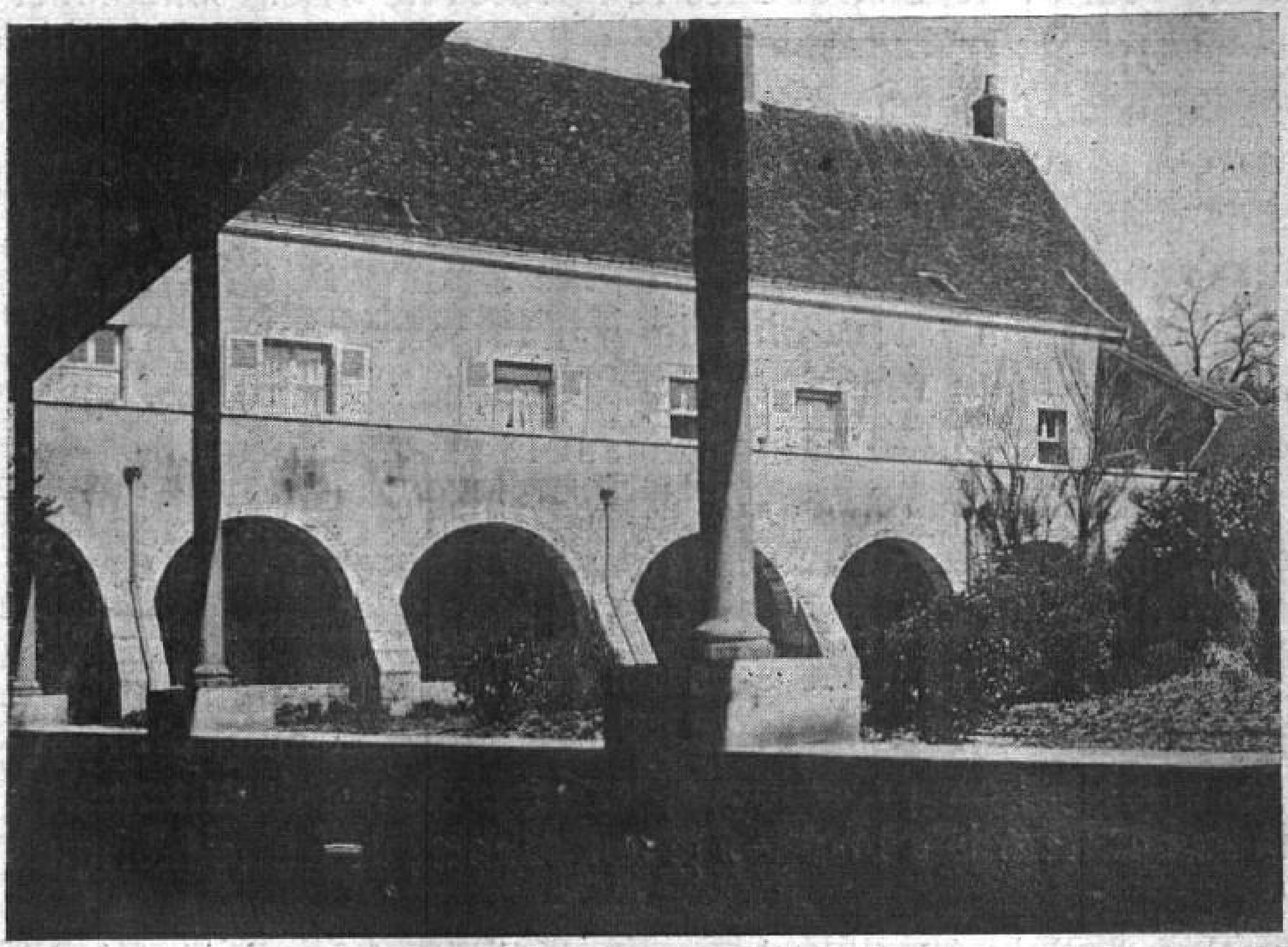

Vue du cloître (couvent des Saintes-Claires).

d'ailleurs pourquoi, en possession d'une clé dont la fabrication a été très laborieuse, elle eût renoncé brusquement à s'en servir !

La question se complique d'un autre problème : par quelle porte Mirabeau est-il entré ? Est-ce par la porte principale ou *portail ?* Est-ce par celle du potager ?

Si c'est par la première, qui était bien gardée, il a fallu que le comte, une fois dans la place, traversât tous les terrains appartenant au couvent et risquât, par conséquent, d'être aperçu non seulement du P. Maillet, sous les fenêtres duquel il lui fallait passer, mais encore de toute la communauté. Si, au contraire, il a pénétré par la porte du potager, non seulement

il a évité cet inconvénient, mais il s'est trouvé ensuite à deux pas de l'appartement de Sophie. C'est dans ce cas, et dans ce cas seulement, que le docteur Ysabeau peut passer pour exact quand il dit que « le local n'offrait aucun danger ».

Ajoutons que Sophie donnait pour impraticable, « depuis le train des portières, » c'est-à-dire depuis certains incidents dont l'inconduite d'une pensionnaire, Mlle Lecerf, dite la Biche, avait été cause, la porte principale, et déclarait « mourir de peur », depuis, que les religieuses ne fissent condamner *celle du jardin ;* qu'après le départ de Mirabeau, le P. Maillet reçut une dénonciation anonyme désignant cette même porte à sa surveillance ; enfin que, dans une lettre sans date, mais qui est certainement du début de mars, Sophie écrit à Mirabeau : « Si d'ici trois semaines, au plus tard, tu n'es pas à Gien, il n'y aura plus de grande porte pour nous ! » Or, Mirabeau n'étant venu à Gien que plus de six semaines après, le jour lui interdisait naturellement la grande porte !

Oiseux en apparence, ces détails présentent en réalité un véritable intérêt, car tout se tient dans cette singulière aventure : d'aucuns ont, en effet, avancé que Mirabeau avait franchi le seuil du couvent sous un costume féminin ; d'autres, qu'il était vêtu en colporteur. S'il est entré la nuit, bien inutiles semblent ces précautions, et le prétendu déguisement a dû se borner à la « blaude » et aux souliers de feutre fabriqués par Sophie.

D'après l'abbé Vallet, le costume de femme n'eût été pris que dans l'intérieur de l'appartement ; mais là même nous n'en voyons point l'utilité, Sophie ayant, selon le docteur Ysabeau, défendu qu'on entrât chez elle sans l'avoir préalablement avertie, et fait construire, dès longtemps, une armoire assez vaste (1) pour y cacher son amant en cas de surprise.

Mais il est peu d'événements extraordinaires sur lesquels la légende n'enchérit point.

En résumé, le récit du docteur Ysabeau, tout en ayant été

(1) Ce détail de l'armoire se trouve non seulement dans nos lettres, mais encore dans *la Morale des sens ou l'Homme du siècle*, rédigée par M. de M... (Londres, 1792), ce qui prouve que, contrairement à l'opinion de Barbier, cet ouvrage est soit de Mirabeau, soit de quelque confident, son frère, par exemple.

rédigé de très bonne foi, ne doit, pensons-nous, être accepté que sous bénéfice d'inventaire. Non qu'il soit impossible que Mirabeau, désireux de réaliser le plan imaginé en 1779 par

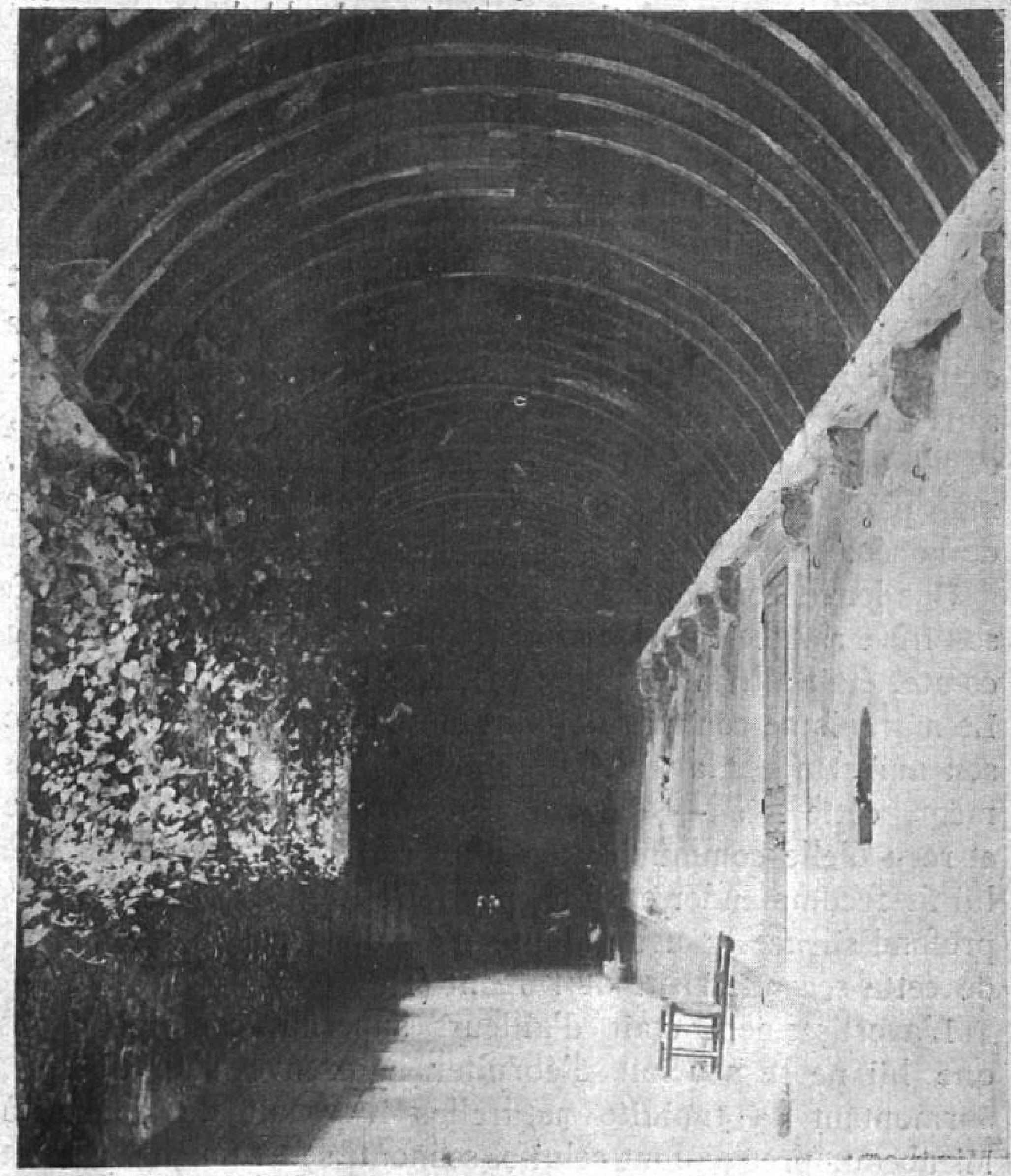

Le promenoir (couvent des Saintes-Claires.)

son frère le chevalier (1), ait songé à s'introduire en plein jour dans le paisible couvent de Gien ; mais la hardiesse, chez

(1) Le chevalier de Mirabeau, qui, à l'exemple du comte, possédait le goût des mystifications, avait prétendu s'être introduit dans le couvent des Saintes-Claires avec la complicité d'un médecin et y avoir vu Sophie.

lui, n'excluant point la prudence, et la prudence l'engageant à attendre l'obscurité, il est plus que probablement entré la nuit.

En se rendant à Gien, il poursuivait un double but : reprendre avec Sophie l'entretien qu'autorisée par l'abbesse elle avait eu, quelques mois auparavant, avec Dupont, au sujet de ses intérêts, dont le règlement définitif était imminent ; la préparer à une rupture d'où les ménagements ne seraient point exclus, mais à laquelle il était fermement décidé.

Connaissant le caractère résolu de sa maîtresse, il la savait femme à se porter, dans un accès de désespoir, aux dernières extrémités. Son habileté, son éloquence naturelle, lui furent sans doute d'un puissant secours, et si elle ne se tua point, ce n'est pas, comme on l'a dit, parce qu'elle ne l'aimait plus, mais parce qu'il eut l'art de l'accoutumer peu à peu à l'idée de la séparation.

Une lettre écrite plus tard par le marquis de Mirabeau à son frère avance que Dupont, inquiet du brusque départ du comte, était allé le chercher à Gien et l'avait ramené à Paris. Le marquis ne connaissait point toute la vérité : d'accord avec son ami, Dupont avait été, comme lui, introduit — secrètement, cette fois — dans le couvent. Il y avait vu Sophie et reçu d'elle communication d'un écrit au sujet duquel elle lui fit recommander ensuite, par Mirabeau, de garder le plus profond silence : aucun doute n'est donc possible à l'égard de cette seconde visite de Dupont (1).

L'avertissement était d'ailleurs superflu, car nul moins que lui ne se souciait d'ébruiter la preuve d'amitié que, surmontant sa timidité naturelle, il venait de donner à Mirabeau, preuve dont celui-ci se montra fort touché. Il avait même dû s'assurer de la discrétion générale, car Sophie ne le

(1) Il est d'ailleurs plusieurs fois question de ce voyage de Dupont avec Mirabeau, dans la correspondance de Sophie : elle lui écrit en chiffres, le 30 décembre : « Est-ce avec ou sans *Vauc* (Dupont) que *Gaub* (Gabriel) doit aller à Gien ? Si tu fais bien, tu te feras le laquais de ton laquais, et, arrivant à la T..., il laissera faire le Mr. et fera semblant d'en partir à pied. Tu retourneras l'y chercher, quand il faudra, dans le même équipage. »

désigne qu'avec de grandes précautions, et Ysabeau ne souffle mot de ce second voyage à Gien dans ses *Souvenirs*.

Mirabeau parti, Mme de Monnier exprime trois appréhensions : la première, de voir une nouvelle prison punir l'équipée de son amant; la seconde, d'être transférée dans un autre couvent ; la troisième, de devenir grosse. Dans l'un ou l'autre de ces cas, elle se déclare résolue au suicide. Cependant, l'heure de mettre à exécution un projet si souvent annoncé n'avait point encore sonné pour elle !

Le secret fut bien gardé : aucune des personnes auxquelles elle avait eu recours — et elles étaient nombreuses — ne parla. Peu lui importait, d'ailleurs, qu'on le fît, car si bien assise était sa réputation qu'elle se disait sûre d'obtenir, au besoin, un certificat d'innocence signé de toute la communauté. En fait, les religieuses ignorèrent toujours l'incident. Seul, le P. Maillet reçut la lettre anonyme dont nous avons parlé, et en fit part à Sophie, qui n'eut point de peine à le tranquilliser.

Il n'en fut de même ni à Paris ni au Bignon (1), où, installé depuis la fin de mai, le marquis de Mirabeau ne tarda point à apprendre le voyage de son fils et sa visite aux Saintes-Claires. Mais il jugea politique de fermer les yeux, et même de payer ses dettes, auxquelles il devait la connaissance de ce qui s'était passé. Expliquons-nous.

Pour éviter l'inconvénient des saisies dont il était constamment menacé, Mirabeau ne gardait à domicile ni papiers d'affaires ni manuscrits. Dès juillet 1780, Sophie, qui n'ignorait point cette habitude, l'engageait à lui expédier à Gien, quand il serait sorti de prison, tout ce qu'il voudrait mettre en sûreté. Il n'en fit rien et déposa, avec sa confiance ordinaire, ses papiers et ses lettres à l'hôtel Mirabeau, et ses manuscrits chez un ami d'enfance, La Chabeaussière, le même qui, plus tard, revendiquera la paternité de la traduction de *Tibulle*, dont, en réalité, Mirabeau paraît être l'auteur.

Quelles furent les raisons qui le déterminèrent à reprendre ces documents chez La Chabeaussière avant son départ pour Gien ? Nous ne le saurions dire : peut-être voulait-il

(1) Le Bignon en Gâtinais, propriété du marquis de Mirabeau, à 24 kilomètres de Montargis.

les montrer à Sophie ; peut-être les porter chez un imprimeur ou, ce qui est plus probable encore, les déposer en garantie d'un emprunt. Quoi qu'il en soit, ses créanciers, qui épiaient ses moindres démarches, ayant eu connaissance du retrait, interrogèrent La Chabeaussière, auquel il avait imprudemment confié le but de son voyage, et lui en arrachèrent l'aveu. Alarmés, ils répandirent aussitôt le bruit que son intention était d'enlever une seconde fois Mme de Monnier.

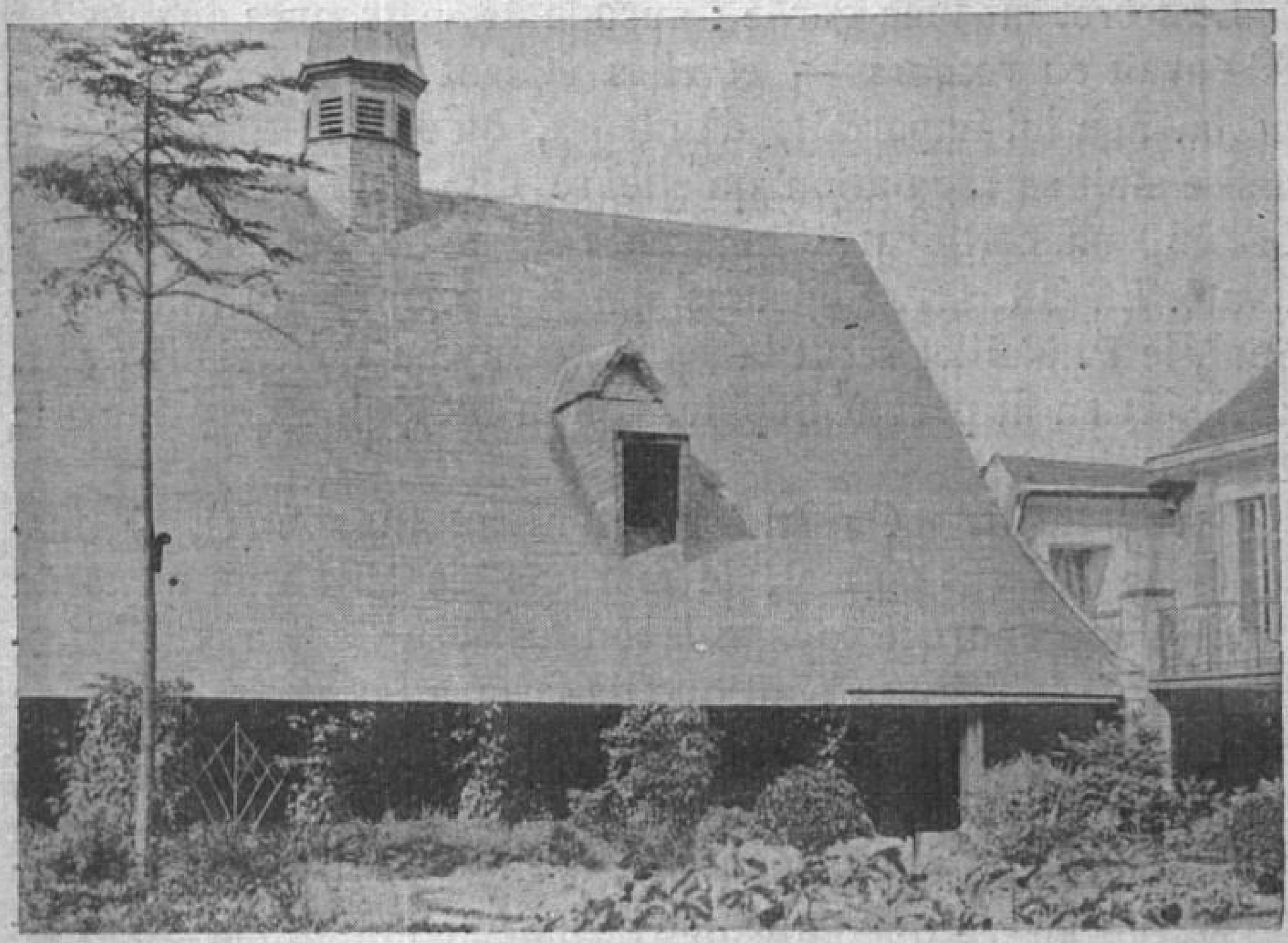

Vue de la chapelle du couvent des Saintes-Claires.

A la nouvelle de ces incidents, la pauvre Sophie, qui, depuis longtemps, ne nourrissait plus d'illusions sur le sort dont elle était menacée, ne put retenir ses larmes. « Ils pensaient tous, écrit-elle à son amant, que nous ne pouvions pas vivre l'un sans l'autre ! Hélas ! mon époux, ils ont donc tort ! » Ton mélancolique, montrant à quel point les finesses du comte avaient été impuissantes à lui donner le change et combien elle comptait peu sur le retour du bonheur !

Elle croyait Mirabeau retourné au Bois-des-Fossés. C'est là qu'elle lui écrivit le lendemain de son départ et les deux jours suivants. Ses lettres étant restées sans réponses, elle s'adressa à Boucher, en lui exprimant la crainte que ce silence ne fût

la conséquence d'une nouvelle arrestation. « Tout est calme et libre ! » lui répondit-il. Il ne fallait pas moins que cette assurance pour la tranquilliser.

La première lettre reçue du comte portait la date du 10, mais il prétendait lui avoir déjà écrit deux fois, et accusait de ce retard le service de la poste. Il lui parlait, en outre, d'un « billet d'honneur », dont le payement ne laissait point de l'embarrasser. Aussitôt Sophie de récrire à Boucher pour le prier de mettre en gage la montre déposée entre ses mains avant son entrée chez Mlle Douay, lui demandant de le faire même si le comte a trouvé des ressources, car elle veut, de son côté, éteindre ses dettes à Gien.

Son existence reprend, d'ailleurs, son train accoutumé : elle confectionne des manchettes pour son ami, lui envoie le *Mercure* chez Boucher, continue à lui faire part de ses impressions, à lui donner des conseils; l'engage à écrire à Ysabeau, comme l'a fait Dupont, pour le remercier de ses bons offices; à envoyer au docteur une *Histoire naturelle* qui lui fera plaisir, à rompre avec La Chabeaussière, à ne plus voir Briançon, qu'il a tort, dit-elle, de cajoler comme il le fait. « Défie-toi de cet ami-là ! Une fois que la Cabris sera sortie, cela te ferait soupçonner d'intelligence avec elle et ta mère. Tu sais qu'on te prendra sur tout ! Nous avons dit tant de fois que c'était un gueux à rouer ! Tu es trop déplacé, tutoyant cet être et te faisant coiffer chez lui ! »

Mirabeau n'a que faire des recommandations de Sophie ; il est tout à ses plaisirs, à de nouvelles amours ! Fourtant, il continue à lui écrire de loin en loin. On le voit, en avril 1782, charger son ami Vitry de lui envoyer un exemplaire de ses *Mémoires* judiciaires ; et une lettre de Sophie au procureur du roi Michaud, lettre relative aux affaires du comte, et datée de décembre de la même année, prouve que leurs relations n'avaient point encore cessé à cette époque.

Mais Mirabeau est absorbé par ses deux procès de Franche-Comté et de Provence : le premier destiné, selon la pittoresque expression de son père, à lui « remettre la tête sur les épaules »; le second relatif à sa séparation de sa femme. Les prétextes ne lui manquent point pour garder un silence dont, bientôt, il ne se départira plus.

III

LA MORT DE SOPHIE (1789)

Tandis que ces débats élevaient le comte au premier rang des orateurs judiciaires, Sophie pleurait chez les Saintes-Claires, et le docteur Ysabeau pouvait constater avec tristesse que sa santé en subissait de sérieuses atteintes. Cependant, ajoute-t-il, « tout céda au temps et aux soins. » En attendant le décès de M. de Monnier, l'abbesse l'avait autorisée à se faire aménager une petite maison dont les portes s'ouvraient d'un côté sur la rue des Saintes-Claires, de l'autre sur les terrains du couvent, maison dont le docteur Ysabeau, aidé des PP. Maillet et Le Tellier (1), se fit un devoir de surveiller les travaux.

Quelques mois après la mort du marquis (4 mars 1783), elle se transporta (31 janvier 1784) dans son nouveau logis, où elle s'abonna avec la communauté pour la nourriture et le loyer, et où la fidèle Victoire continua de la servir (2).

Libre, désormais, d'employer son temps comme bon lui semble, elle a recours au grand remède des âmes blessées, à la charité. Les œuvres de bienfaisance absorbent la meilleure part de ses instants. Sur les 3,000 livres de pension que lui fait sa famille, et sur sa dot, que lui a restituée, en 1782, une transaction avec M. de Monnier, obtenue par Mirabeau, elle prélève tout ce qu'elle peut pour le soulagement des malheureux. Elle travaille, pour eux, de ses mains, et reste fidèle à son amour pour les enfants : les derniers Giennois qui l'ont connue se souviennent des distributions de friandises dont ils

(1) Le P. Le Tellier était un minime, confesseur des Saintes-Claires. Il avait eu, précédemment, maille à partir avec le P. Maillet, au sujet d'une question de préséance à la procession.

(2) Dans le numéro de *l'Indépendant de Montargis* du 26 décembre 1890, M. Charles de Larivière, répondant à un article de M. Jules Loiseleur, reproduit dans ce journal au moment de l'inauguration de la statue de Mirabeau à Montargis, c'est-à-dire quelques jours auparavant, a fixé avec raison, croyons-nous, l'emplacement de la maison de Mme de Monnier à l'angle de la rue d'Orléans et de la rue des Saintes-Claires.

ont bénéficié. Ils la voyaient passer, accompagnée d'un jeune domestique, dans une voiture attelée d'un âne, qui lui évitait la fatigue des longues courses. Nul ne se fût permis de trouver ridicule un moyen de transport dont elle faisait un si généreux emploi.

Souvent, aussi, elle se rendait dans les châteaux des environs : à Dominus, chez M. de Villiers ; à Beauvoir, à Malartic, à Dampierre, à Thou : partout son esprit et son amabilité lui assuraient un accueil empressé.

Non loin de sa demeure habitait un lieutenant de la maréchaussée du nom de Lécuyer, qui, possesseur d'un « cabriolet », l'avait mis à sa disposition pour visiter leurs amis communs. De ces courses en tête à tête serait née, si l'on en croit le docteur Ysabeau, une liaison dont Mme de Monnier n'aurait point tardé à se repentir, et qu'elle eût bientôt été obligée de rompre, à cause du caractère vif et emporté de ce militaire. Assertions contredites par les *Notes* de Mme Louis Devade, qui fut la voisine et l'amie de Sophie à Gien. « On a prétendu, dit-elle, que Lécuyer avait été son amant, mais cela n'est pas vrai. Il était beaucoup plus vieux que Sophie quand il la connut ; il la protégeait et l'introduisit dans toutes les sociétés, sous le couvert de son honorabilité (1). »

L'âge d'Augustin Lécuyer nous est fourni par ses états de services conservés au ministère de la guerre. Né en 1732, il avait dépassé la cinquantaine, quand Sophie était encore dans sa vingt-neuvième année. Cette différence est, sans doute, une preuve insuffisante par elle-même ; mais si l'on songe, d'une part, que Sophie ne cessa point d'être reçue dans la bonne société jusqu'à sa mort ; que, d'autre part, l'abbé Vallet, dans ses *Mémoires*, oppose à la nature de l'attachement de cet officier pour Mme de Monnier la « liaison plus étroite » de celle-ci avec M. de Poterat, dont il va être parlé ; enfin que cette attestation est confirmée par la déclaration très nette de

(1) Ces *Notes* nous ont été obligeamment communiquées par M. Bautruche, président honoraire au tribunal civil d'Orléans, qui les a écrites sous la dictée de Mme Louis Devade, sa grand'tante (1773-1872). Cette dame, âgée de seize ans, à la mort de Sophie, était sa voisine et son amie. Son petit-fils, M. Henri Devade, habite actuellement Orléans.

Mme Devade, on en conclut que les seuls nœuds qui les unirent furent ceux d'une réciproque sympathie.

Un des châteaux dans lesquels elle se rendait le plus souvent était celui de Thou, en Puisaye, appartenant à Edme-Benoît de Poterat, ancien capitaine de cavalerie, lieutenant des maréchaux de France, âgé de trente et quelques années, homme d'une éducation parfaite et d'une loyauté éprouvée. Cette terre lui avait été apportée en mariage par Suzanne-Catherine de Rancourt, sa cousine, qu'il avait épousée en 1775, et dont il était veuf. Il y vivait avec sa sœur et une jeune nièce, qui, appelées ailleurs, dit le docteur Ysabeau, par des devoirs de famille, furent contraintes de le quitter. Atteint d'une grave affection de poitrine, il alla se fixer à Gien, dans une maison située rue des Saintes-Claires, en face de celle de Sophie, qui ne lui ménagea point les soins, mais ne put le disputer que peu de temps à la mort. Il succomba le 8 septembre 1789, au moment où, leur mariage venant d'être décidé, des préparatifs se faisaient par ses ordres pour la réception de sa femme au château de Thou (1).

Ici, point de doute possible : d'autres liens que ceux de l'amitié s'étaient formés entre Mme de Monnier et M. de Poterat. Les *Souvenirs* du docteur Ysabeau, ceux de l'abbé Vallet et certains passages du testament de Sophie sont d'accord sur ce point, non moins que sur les projets de mariage. « Touché, écrit de son côté Mme Devade, des soins et de l'affection de Sophie, il avait fait le projet de l'épouser pour lui laisser sa fortune, car il n'ignorait pas qu'il était condamné et n'avait pas longtemps à vivre ; mais il mourut avant que ce projet ne fût exécuté, et tout d'un coup. » M. de Poterat décéda à peu près subitement, en effet, car son testament, rédigé *in extremis*, et qui ne contient que des legs à ses domestiques et aux pauvres de Thou, ne put être signé.

La vie de Mme de Monnier offre un exemple de l'acharnement du destin à poursuivre les imprudents qui s'offrent à ses coups : elle se termina tragiquement, comme elle devait le faire, étant donné son penchant au suicide. Le docteur Ysabeau

(1) Renseignement fourni par M. Royer-Collard, propriétaire actuel du château.

rapporte que le 9 septembre 1789, lendemain de la mort de M. de Poterat, ayant eu à effectuer une course matinale à Briare, petite ville à dix kilomètres de Gien, il vit venir à sa rencontre un messager porteur d'une nouvelle aussi effrayante qu'inexacte : Mme de Monnier venait, disait-il, d'être assassinée !

Rentré précipitamment, il apprend que le domestique de la marquise étant, comme il en avait reçu l'ordre la veille, entré dans sa chambre à sept heures du matin, et ne l'ayant point trouvée dans son lit, avait ouvert la porte d'un cabinet voisin, où il l'avait vue assise dans un fauteuil, aux bras et aux pieds duquel elle avait lié ses bras et ses jambes. Son visage était pâle, inanimé ; une écume blanche humectait ses lèvres, et deux réchauds contenant du charbon brûlé dénonçaient non un meurtre, mais un suicide.

Avertis aussitôt, deux médecins de la ville, les docteurs Rameau et Sainte-Colombe, avaient inutilement appliqué, pendant plusieurs heures, pour la rappeler à la vie, les moyens prescrits en pareil cas. Puis, sur l'ordre du lieutenant général criminel du bailliage, Brillard de La Motte, ordre donné, sans doute, à cause des bruits d'assassinat qui avaient couru, ils procédèrent à une autopsie que le docteur Ysabeau jugea prématurée, mais dont le résultat, constaté par un procès-verbal que nous avons sous les yeux, réduit à néant son insinuation (1).

Le docteur se souvint que, peu auparavant, Mme de Monnier l'avait interrogé sur les mouvements instinctifs qui portaient parfois les désespérés à ouvrir leurs fenêtres au moment de l'attentat, et à conserver ainsi l'existence, malgré la résolution de se l'ôter. Il comprit alors pourquoi l'infortunée s'était attachée au fauteuil !

Il attribue son acte de désespoir, tant au chagrin de la perte de M. de Poterat qu'à la crainte de se voir désormais repoussée du monde, où leurs relations avaient commencé à faire du bruit. C'est méconnaître le caractère de Sophie. L'explication est beaucoup plus simple : malheureuse avec son mari, délaissée par Mirabeau, elle a longtemps lutté contre

(1) Archives du greffe du tribunal civil de Gien. Ce procès-verbal a été publié dans la *Nouvelle Revue rétrospective* du 1er mars 1902.

le désir de se réfugier dans la mort. Cependant, le jour où elle se voit enlever le galant homme aux côtés duquel elle espérait trouver enfin l'oubli du passé, elle comprend que le bonheur n'est point fait pour elle, allume un réchaud et meurt à son tour !

La nature de son décès fut tenue secrète, afin que l'Église ne refusât point la sépulture à son corps. C'est dans un but analogue, sans doute, qu'on se hâta de procéder à ses obsèques, qui se firent, ainsi que celles de M. de Poterat, le soir même du 9, à la lueur des torches, dans le cimetière du Champ : reconnaissante de ses bienfaits, la ville entière y assista.

L'acte de décès fut rédigé au nom de « dame Marie-Thérèse de Ruffey, dite marquise de Malleroy », nom sous lequel elle n'avait cessé d'être connue à Gien. Il est signé de MM. Rousseau, procureur du roi ; Achille-Michel de Rancourt, Duverne de Marency, de Monmercy, Ysabeau.

Une large plaque d'ardoise recouvrit sa tombe, creusée au pied de l'autel de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Pitié, au milieu du cimetière, qui, désaffecté en 1844, est devenu, depuis, un champ de foire. Regrettons que, dans cette ville, autrefois théâtre de la touchante manifestation dont nous venons de parler, et pleine encore aujourd'hui — nous l'avons constaté — du souvenir de Mme de Monnier, aucune voix ne se soit élevée contre la destruction du monument consacré à sa mémoire, aucune main n'ait même eu la pieuse attention de conserver son épitaphe !

Trouvé chez elle, avant l'apposition des scellés par MM. Brillard de La Motte et Rousseau, son testament portait la date du 20 janvier 1788. Un codicille y était annexé, en date du 7 septembre, veille de la mort de M. de Poterat (1).

Elle commence par demander, « incontinent après son décès, » la célébration de cinquante messes basses ; institue « pour son héritier unique et universel » son frère le prési-

(1) L'original de ce testament fait partie des minutes de Me Pérot, notaire à Gien, dans l'étude duquel nous l'avons trouvé, sur les indications de Me Grosbois, son confrère, et de M. Félix Houzé ; une expédition nous en a été délivrée avec l'autorisation de M. le président du tribunal, et nous l'avons publié dans la *Nouvelle Revue rétrospective* du 1er mars 1902, avec diverses pièces relatives à Mirabeau, à Mme de Monnier et à M. de Poterat.

dent de Vesvrotte, prie sa mère et son père de se contenter de leur « légitime », lègue à son frère aîné, Richard de Ruffey, 10,000 livres ; à Marie-Thérèse Richard de Siffrédy, sa sœur aînée, 1,200 livres ; à Victoire Richard de Ruffey, prieure de Salles, son autre sœur, 100 louis ; à Thérèse de Siffrédy, « sa nièce, filleule de feu M. le marquis de Monnier, son mari, » 6,000 livres ; plus quelques centaines de livres à ses domestiques, à la communauté des Saintes-Claires, aux pauvres, et 25 livres de pension viagère à la sœur Victoire. Celle-ci touchera en outre, annuellement, 20 livres qui lui sont dues pour un prêt de 200 livres à fonds perdu dont elle défend de rembourser le capital. Les autres dettes comprennent 600 livres à payer à la sœur Chazel, 420 à la sœur Bardonnet, enfin 2,600 livres au président de Ruffey.

Ses legs de linge et d'effets à la sœur Victoire, à la gouvernante des enfants de M. de Poterat ; le don de sa vaisselle d'argent, de ses meubles, de sa montre, de sa chaîne et de ses autres bijoux au docteur Ysabeau, achèvent de prouver que, malgré sa douleur et la gravité de sa résolution, elle n'avait point, la veille de sa mort, perdu son sang-froid.

Une lettre adressée au docteur le nommait son exécuteur testamentaire et le chargeait de faire part de l'événement au président de Vesvrotte.

L'ensemble de ces dispositions montre qu'avec l'âge le calme avait fini par rentrer dans l'âme trop longtemps agitée de Mme de Monnier, que, loin d'avoir persisté dans son esprit de révolte, elle était revenue à une appréciation plus équitable et plus saine des hommes et des choses. Que ses opinions religieuses se fussent sensiblement modifiées, nous n'irons point jusqu'à le prétendre, malgré les cinquante messes demandées, et malgré les assertions de l'abbé Vallet à cet égard : la nature de ses relations avec M. de Poterat, d'une part ; celle de sa mort, de l'autre, ne permettent point de le supposer. Mais on voit que, tout en vivant à l'écart, elle s'est réconciliée avec sa famille, dont aucun membre n'est oublié dans la distribution de ses biens. Le président de Ruffey lui prête de l'argent, et le président de Vesvrotte, qui s'est autrefois si énergiquement opposé à son enlèvement par Mirabeau, est institué son légataire universel.

Faute de connaître la valeur de cette dernière disposition,

on ne peut apprécier ce qui restait à Sophie de ses 40,000 livres de dot. Peu de chose, sans doute, car sa bienfaisance n'avait pu qu'entamer sérieusement ce capital. Ses dettes suffisent, d'ailleurs, à démontrer la médiocrité de sa situation pécuniaire.

C'est à l'Assemblée nationale que Mirabeau fut informé de la funeste nouvelle, par une lettre du docteur Ysabeau, que l'abbé Vallet, son beau-frère, curé de Saint-Louis de Gien, et député de cette ville, avait été chargé de lui communiquer.

En proie à l'embarras, il fut trouver M. de Villiers, son collègue, qui l'engagea à présenter, sans commentaires, la lettre au comte. Celui-ci, le voyant approcher, lui demanda ce qu'il venait chercher du côté gauche de l'Assemblée. L'abbé lui tendit la lettre. La scène est contée dans ses *Mémoires :*

« Le curé le regardait fixement, pendant qu'il lisait. Il vit son visage changer plusieurs fois de contenance, et, ne pouvant plus tenir, probablement par les reproches qu'il se faisait à lui-même d'avoir séduit par ses mauvais conseils, et d'avoir ainsi conduit par de mauvais principes, une jeune imprudente à une fin aussi malheureuse, il lui tendit la main et sortit de l'Assemblée avec un air tout en désordre. Il fut deux ou trois jours sans reparaître. Il reprit ensuite ses fonctions comme de coutume. »

Attitude plus significative que d'éloquentes paroles ! On ne saurait, d'ailleurs, sans injustice, le charger seul de la responsabilité de la catastrophe : il ne faut oublier ni M. et Mme de Ruffey, qui avaient jeté leur fille dans les bras d'un vieillard incapable de lui donner le bonheur ; ni le marquis de Monnier, qui, par un sentiment de basse vengeance dont il fut la première victime, n'eut point honte de contracter cette union disproportionnée.

Quant à Sophie, si, au lieu de contracter un sot mariage et de suivre un homme empressé à la détourner du droit chemin, à faire d'elle le jouet de ses passions et à lui inculquer des principes dont un trop grand nombre de ses contemporains étaient imbus, elle eût été aux mains d'un jeune homme honnête, intelligent et bon, nul doute qu'étant donnés son bon cœur, la tendresse de son âme, avec sa soumission à la volonté de l'être aimé, elle ne fût devenue une femme accomplie, une excellente épouse.

PAUL COTTIN.

Habitations singulières de quelques oiseaux

L'art de l'architecture est, chez certains animaux, remarquablement développé. Souvent, tel nid qui, au premier abord, ne paraît formé que d'un assemblage informe de brindilles, est, en réalité, une merveille d'organisation et de géométrie. Pour s'en convaincre, il suffit d'essayer de construire soi-même un nid au bout d'une branche et en ne se servant que des matériaux utilisés par l'oiseau. Même avec de la patience on n'obtiendra qu'une construction grossière et sans solidité aucune ; le moins habile des oiseaux n'en voudrait pas et d'un coup d'aile dédaigneux l'enverrait promener dans l'espace.

Chaque espèce a, en général, ses habitudes auxquelles elle ne déroge que rarement. Le fait se présente cependant chez quelques-unes : on citait dernièrement un nid de petit oiseau chanteur entièrement fait en ressorts de montre qu'il était allé récolter dans les alentours d'une grande fabrique d'horlogerie. Le plus remarquable à cet égard est le loriot, qui construit, entre deux branches d'arbre, des amours de petits hamacs. « Le loriot, dit M. Albert Cretté de Pallud, recherche ardemment les morceaux d'étoffe pour attacher son nid aux deux branches qui le supportent ; aussi trouve-t-on souvent dans un nid des choses qui ne laissent pas de surprendre. Moquin-Tandon cite deux nids de loriots dans lesquels on avait trouvé : dans l'un, un ruban et une belle manchette de dentelle ; dans l'autre, une manchette brodée que l'oiseau avait prise dans un jardin, sur un arbuste où elle avait été mise à sécher. Florent Prévost, connaissant cette particularité des mœurs du loriot, est arrivé à faire prendre à des loriots, au moment où ils faisaient leur nid, des morceaux d'étoffe de diverses couleurs qu'il avait placés à dessein sur un buisson. Le

loriot recherche aussi les morceaux de papier blanc ou colorié qu'il peut rencontrer. » L'abbé Vincelot a rencontré des nids de loriot tapissés extérieurement par des images coloriées représentant des soldats, un autre contenant à l'intérieur un bulletin *oui* ramassé au moment du plébiscite. M. Marcel Plaideau a trouvé dans une campagne des environs de Lille un nid de loriot entièrement fait de laine blanche et de bandes de papier provenant du télégraphe système Morse. Or, le bureau télégraphique le plus proche était au moins à trois kilomètres de là. Il avait fallu que le loriot fît plusieurs fois le parcours, car la quantité en était considérable. Évidemment, ces bandes bleues lui avaient « tapé dans l'œil » ; sans cela, il ne se serait pas donné autant de mal à les récolter. Certaines parties réservées de la forêt de Saint-Germain sont entourées de barrières en fil de fer galvanisé très fin. Les débris de ces fils sont souvent utilisés par les moineaux. Ils les mêlent aux brindilles de bois. M. R... possède un nid absolument formé de fils de fer entre-croisés.

Un instinct assez analogue se montre chez des oiseaux de l'Australie, les chlamydères et les ptylonorhynques, remarquables d'ailleurs en ce qu'ils se construisent des villas, de véritables maisons de plaisance.

Avez-vous vu, dans les jardins, des enfants fabriquer des cabanes minuscules avec des feuilles et de petites branches, pour « jouer à la maison » ? Les constructions des chlamydères sont très analogues au produit de cette industrie rudimentaire. Ce sont de longues allées couvertes, formées de petits piquets enfoncés dans le sol par la base et convergents l'un vers l'autre par le sommet. Ces huttes ne forment pas une demeure absolument étanche : entre les piquets subsistent des interstices. L'oiseau comble les plus larges avec de la mousse et des feuilles sèches.

Quand on compare la grandeur du travail à celle de l'oiseau, on ne peut qu'être frappé de l'habileté dont la Providence a pourvu le petit architecte, qui pour seul outil n'a que son bec. Bien que la taille des chlamydères ne dépasse pas vingt-cinq centimètres, ses cabanes, ou plutôt ses allées couvertes, mesurent parfois un mètre de largeur sur un mètre vingt de longueur : un enfant pourrait s'y mettre à l'abri. Il est bon de dire toutefois qu'une pareille demeure n'est pas due au travail

d'un seul, mais de plusieurs individus réunis par un socialisme intelligent, pour le bien-être commun.

Ces demeures ne sont pas seulement remarquables par leurs grandes dimensions, mais encore par le soin avec lequel les chlamydères cherchent à y réunir l'agréable à l'utile. L'entrée, garnie de brindilles, est ornée, avec une certaine recherche de goût chez l'espèce *cerniventris*, de coquilles luisantes et de petits fruits aux couleurs vives. Pour se les procurer, l'oiseau va les chercher parfois à de très grandes distances.

Les goûts, d'ailleurs, diffèrent avec l'espèce ; ainsi, l'espèce *maculata*, par exemple, ajoute toujours aux coquilles et aux petits fruits de petits cailloux brillants et des os de petits animaux blanchis par le temps. C'est un véritable musée, et la nature toujours brillante des objets indique bien qu'un sens esthétique déjà différencié a procédé à leur choix.

On n'est pas très bien renseigné sur l'usage de ces *chlamydère's clubs*. Il est cependant très vraisemblable que les oiseaux viennent s'y abriter de l'ardeur du soleil, faire leur cour et, qui sait? se raconter peut-être les petits potins de la forêt.

Le ptylonorhynque a des mœurs très analogues et même encore plus raffinées. Cet oiseau aux plumes noires satinées fabrique, dans les bois de cèdre, des maisons de campagne reposant sur une planche légèrement convexe, constituée par des bâtons solidement entrelacés. C'est dans ce *substratum* presque moelleux que les ptylonorhynques plantent de petites baguettes recourbées au sommet et venant s'appuyer les unes sur les autres comme les planches d'un toit. Ces baguettes ont été cueillies dans les forêts avoisinantes et grossièrement équarries. Comme il y reste toujours attachées quelques branches latérales, l'oiseau a soin, en confectionnant sa demeure, de tourner celles-ci en dehors ; de cette façon, l'intérieur de la galerie est lisse et ne risque pas d'accrocher et de détériorer le plumage. Car il est coquet, le ptylonorhynque! De même que le chlamydère, il accumule tout autour de sa villa des coquilles d'escargots, des valves de moules, des os blanchis et même des plumes brillantes et colorées de perroquet. Rien n'est plus disparate que cette collection, et Gould, le savant ornithologiste, y a trouvé un jour, ô poésie! des tuyaux de pipe mélangés à une magnifique pierre de tomahawk très

finement travaillée. Il trouva encore des lambeaux de cotonnade bleue et de menus objets dérobés dans les campements des indigènes. Les villas des ptylonorhynques sont construites par plusieurs individus en même temps et servent même pour plusieurs générations, comme le montrent les traces de réparation que l'on peut y constater.

Bien plus remarquables encore sont les mœurs de l'amblyornis, oiseau de la Nouvelle-Guinée, qui non seulement se bâtit une demeure, mais encore cultive un jardin. « D'après ce que M. Beccari a vu de ses propres yeux, comme d'après ce que lui ont rapporté des indigènes, l'amblyornis choisit une petite clairière au sol parfaitement uni, au centre de laquelle se dresse un arbrisseau d'un mètre vingt de hauteur environ. Autour de cet arbrisseau, qui servira d'axe à l'édifice, et de manière à en masquer la base, l'oiseau entasse une certaine quantité de mousse; puis il enfonce dans le sol, en les inclinant, des rameaux empruntés à une plante épiphyte, c'est-à-dire à une plante vivant en parasite sur les branches, à la manière des orchidées. Ces rameaux, qui continuent à végéter et qui gardent leur verdure assez longtemps, sont assez rapprochés l'un de l'autre pour former les parois d'une hutte conique dont les dimensions peuvent être évaluées à cinquante centimètres de haut sur un mètre de diamètre. Sur un côté ils s'écartent légèrement pour laisser une ouverture donnant accès dans la cabane, et, en avant de cette porte, s'étend une belle pelouse faite de mousse soigneusement rapportée. Les éléments de cette pelouse, l'oiseau va les chercher, touffe par touffe, à une certaine distance, et il les débarrasse avec son bec de toute pierre, de tout morceau de bois, de toute herbe étrangère, qui en altéreraient la netteté. Puis, sur ce tapis de verdure, l'amblyornis sème des fruits violets de *garcinia* et des fleurs de *vaccinium* qu'il va cueillir aux environs et qu'il renouvelle aussitôt qu'ils sont flétris. En un mot, il dessine devant sa cabane un véritable parterre et l'entretient avec un zèle qui justifie pleinement le nom de tukan-bocan (oiseau jardinier) que donnent à l'amblyornis les chasseurs malais. » (OUSTALET.)

Le culte du beau semble également se rencontrer chez le *baja*. Celui-là, ayant orné son nid de boulettes d'argile, y enchâsse tout vivants des insectes phosphorescents, des pyro-

phores. Grâce à son ingéniosité cruelle, la nuit de la forêt australienne est çà et là piquée de clartés. Quand les pauvres bestioles lumineuses sont sur le point de succomber, l'oiseau ne manque pas de renouveler sa provision de lampions, qui — à l'encontre de ceux de nos fêtes publiques — ne s'éteignent jamais.

On a cherché des raisons de ce système bien particulier d'éclairage ; les uns se sont demandé si le *baja* n'allumait pas ses petites lanternes pour aider sa compagne à retrouver le domicile conjugal. Mais de patientes recherches ont montré que ces illuminations servaient tout simplement à éloigner les serpents. M. F. Houssaye, dans un résumé de la vie du *baja,* évoquant les souvenirs des empereurs romains avec leurs torches vivantes, a fait remarquer qu'ils n'étaient que les plagiaires de ce petit oiseau, qui pave de suppliciés le seuil de sa demeure d'amour.

HENRI COUPIN.

Figuig et la frontière marocaine

(Suite et fin)

V

Les conventions diplomatiques ne valent jamais que par la manière dont elles sont interprétées et appliquées. Si défectueuse que fût celle de 1845, nous sûmes longtemps en tirer bon parti.

L'erreur ne fut pas, nous ne saurions trop le redire, de n'avoir pas tracé une frontière rigide avec bornages; semblable conception n'était pas de mise ici ; elle ne serait point d'ailleurs entrée dans l'esprit des indigènes. La faute fut de mal répartir entre les deux empires les tribus et les ksour. Malgré ce vice d'origine, notre action énergique nous procura d'abord des résultats appréciables. Le principe en faveur consistait à considérer une frontière défectueuse comme tout à l'avantage du plus fort : et le plus fort, c'était, sans comparaison possible, la France. Elle appliqua à la lettre et dans son esprit l'article 4, c'est-à-dire qu'elle *exerça de la manière qu'elle l'entendait toute la plénitude de ses droits sur ses sujets*, poursuivant ses rebelles — c'est le droit de suite des chancelleries — jusque sur les terres réputées marocaines. Par exemple, en 1870, les deux branches des Oulad-sidi-Cheikh s'unissent pour razzier à nos Hamian deux mille chameaux et seize mille moutons; tout le sud-ouest de l'Algérie est sous le coup de la terreur. Une expédition est décidée, celle de l'Oued-Guir. Le général de Wimpffen exécute autour de Figuig une marche circulaire; il châtie les tribus coupables, contient dans le devoir celles dont la fidélité chancelle, enlève le ksar d'Aïn-Chair et rentre à son point de départ Aïn-ben-Khelil, ayant

donné à toutes les populations la plus haute idée de notre puissance. Les résultats obtenus furent considérables, et la tranquillité fut si complètement ramenée partout que la guerre franco-allemande ne donna pas même à nos adversaires l'idée de la troubler. On a dit même que les résultats eussent été plus considérables encore si, par crainte de porter ombrage à la cour de Fez et à celle de Londres, latitude plus grande avait été laissée au général de Wimpffen.

Conforme à nos intérêts, cette politique respectait le traité de 1845. Elle consistait à faire, à propos, acte d'autorité; à régler sur place, sans intermédiaire, les difficultés qui surgissaient; à ne pas se préoccuper non plus de la nationalité des coupables. Nos dissidents algériens trouvaient-ils chez les sujets marocains complicité ou concours : nos coups atteignaient ceux-ci comme ceux-là. Le général Thomassin pouvait bien qualifier cette interprétation, un peu large peut-être, de l'article 4 de loyale, de nécessaire : elle était pratique à coup sûr, compatible avec notre sécurité et notre prestige. Sa Majesté chérifienne était si loin de récriminer — encore une fois son autorité sur les nomades châtiés était nulle — qu'en 1882 Moulay-el-Hassan reconnut de nouveau le droit de suite, et même sur ceux de ses sujets qui feraient cause commune avec nos administrés rebelles.

Mais à cette date déjà nous suivions un autre système : à la manière forte, dirait-on aujourd'hui, avait succédé la manière douce. L'opinion en France regimba contre tant d'expéditions toujours à recommencer, et dont le principal inconvénient était de grever fortement le budget. Pour des raisons d'économie, la diplomatie remplaça l'action militaire; aux habitudes africaines de représailles, on substitua le droit des gens européen. Désormais donc, notre gouvernement se retourna vers l'empereur du Maroc et, le rendant responsable des dommages dont nos tribus étaient victimes, réclama de lui pour elles des indemnités pécuniaires. La situation, qui n'était pas des plus simples, allait se compliquer encore. Le Maroc est un État anarchique; nous allions procéder vis-à-vis de lui comme vis-à-vis d'un État organisé, — et même nous prétendîmes l'organiser, au moins dans notre voisinage.

A mesure que la ligne de nos postes s'allongeait vers le sud-ouest, les Figuigiens alarmés se souvinrent du traité de

Lalla-Maghnia pour se réclamer du sultan. L'occasion se présenta en 1882 d'occuper l'oasis, par représailles; et cette occasion, le général Delebecque demandait instamment qu'on la saisît. On ne l'écouta pas. Interpellé, M. de Freycinet ne donna sur son manque de décision que des explications vagues, si bien qu'un député, M. Ténot, lui reprocha « d'avoir reculé devant les susceptibilités de l'Angleterre et de l'Espagne ». Cependant notre ministre plénipotentiaire à Tanger, M. Féraud, demandait à la cour de Fez que le Maghzen installât à Figuig un représentant, un caïd, quelque chose comme un préfet; nous l'invitions à implanter son autorité dans des bourgs et sur des nomades, qui étaient siens par une fiction diplomatique, mais qui jamais ne lui avaient été soumis. La demande, comme on pense, fut écoutée; mais les choses n'allèrent pas toutes seules. Un caïd se vit refuser par les sédentaires de Figuig l'entrée d'un ksar, et jamais le représentant chérifien ne réussit à percevoir d'impôt régulier. La raison de notre conduite? Nous n'entendions pas être les seuls à assumer les charges onéreuses qu'entraînait la police d'une région indivise, toujours troublée. La présence d'un agent marocain nous permettrait de rejeter sur Fez la responsabilité des incidents de frontière, semblables à la déroute du détachement que commandait le capitaine de Castries, entre Aïn-ben-Khelil et le chott Tigri, sous l'attaque de sept ou huit mille indigènes, en grande partie marocains (26 avril 1882).

La cour de Fez ne comprit pas, de prime abord, le bénéfice qu'elle pouvait recueillir de notre nouvelle manière. Devant nos réclamations, elle arguait de son impuissance. En 1881, nos Hamian se virent enlever deux mille chameaux et dix mille moutons, perte qui fut, après une enquête scrupuleuse, évaluée par nous à 429,000 francs : nous en demandâmes payement au sultan. Après huit mois de négociations laborieuses, nous obtenons 100,000 francs à titre de premier versement; ce fut le dernier; et comme les Hamian continuaient à nous assiéger de leurs légitimes réclamations, ils furent priés, une fois pour toutes, de se taire (1888). Le Maroc n'avait-il pas poussé l'effronterie jusqu'à riposter par une réclamation de 1,800,000 francs pour pertes plus imaginaires que réelles subies par ses sujets, de notre fait? L'impression

rive droite de l'oued Zousfana, et jusqu'à l'oued Zelmou, un des affluents supérieurs de l'oued Guir. Enfin, c'était l'époque où se décidait et s'effectuait l'occupation du M'zab et de Touggourt. Mais nous revînmes à nos hésitations premières : en 1885, lors de l'installation d'un poste nouveau à Djenien-bou-Rezg, nous fûmes pris de scrupules et les travaux commencés furent interrompus. On consultait la cour de Fez sur nos droits! Au bout de trois ans, quand nous nous décidâmes, en l'absence de toute réponse, à passer outre, le sultan nous fit connaître qu'il avait transmis sa réponse à l'amel d'Oudjda et au caïd de Figuig : il reconnaissait que notre installation n'était pas contraire au traité de 1845. Mais, pendant les pourparlers, les Amour avaient déserté la contrée!

Dans l'intervalle de cette nouvelle négociation, de Tanger, nos diplomates avaient eu beau pousser le cri d'alarme ; de Paris, le gouvernement avait beau rappeler Alger à l'ancienne théorie que « l'absence de limites officielles entre deux États est toujours au détriment du plus faible »; « les habitudes et les intérêts des populations nomades, ajoutait-il, ont toujours plus de force que les stipulations diplomatiques. » Le nouveau gouverneur d'Algérie, M. Tirman, reprenait la thèse chère à son prédécesseur, et, en 1884, le lieutenant-colonel Marmet avait une entrevue avec un frère du sultan, à Ich ; l'on convint d'une frontière : la méridienne passant au point milieu, entre Ich et S'fissifa. C'en était trop. A l'instigation du ministre des affaires étrangères, le ministre de l'intérieur manifesta à Alger son étonnement de conventions faites en dehors de tout assentiment, en dehors de toute politique déterminée au préalable.

Les tiraillements de notre politique étaient habilement mis à profit par nos voisins; leurs tribus, que nous avions tenues à l'écart depuis 1883, se rapprochaient des nôtres et reprenaient contact. Des querelles renaissaient pour des questions de pâturages, et, avec elles, les vols, les crimes, tant les campements des Beni-Guil, tant leurs troupeaux s'enchevêtraient avec ceux de nos administrés. Le caïd de Figuig, imitant nos méthodes européennes, présenta des réclamations ; et, comme notre réponse ne lui parut pas satisfaisante, il s'autorisa du traité de 1845 : c'était la première fois que le Maroc l'invoquait. Il déclara en référer à sa cour.

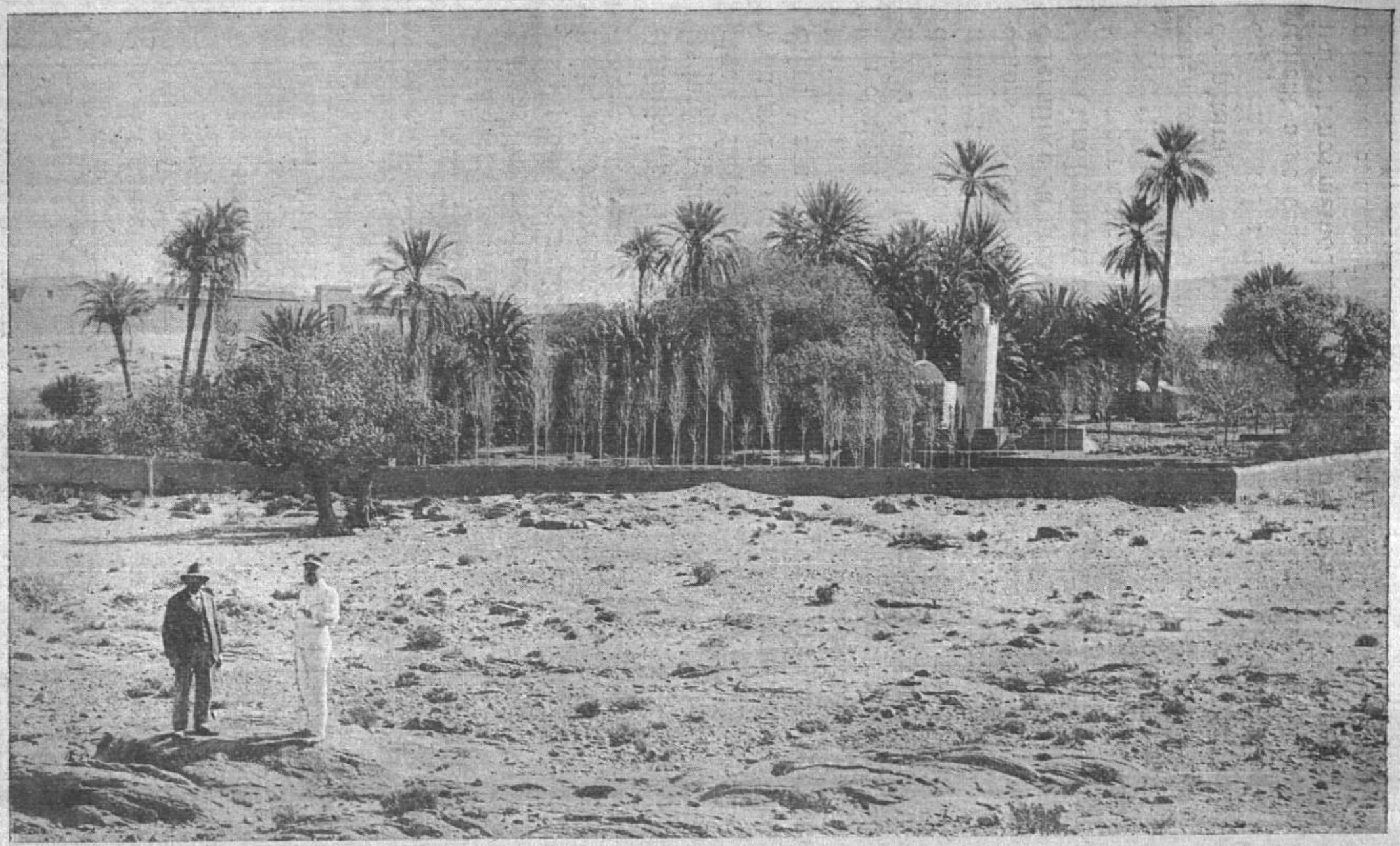

Djenin-bou-Jezg. — Jardin et redoute.

Ce symptôme nouveau était fort grave. Le ministre des affaires étrangères d'alors, M. Flourens, dans une dépêche à Alger, insista sur l'inconvénient qui résulterait pour nous de mettre en cause des questions de principe que nous n'avions nul intérêt à voir soulever par le Maghzen. Suivant ses fortes expressions, nous « avions appris au gouvernement marocain à se prévaloir de son côté des dispositions internationales dont il savait comme nous apprécier la valeur ». Sur ses instructions, on s'appliqua désormais à régler les difficultés sans en saisir Fez, et nos tribus, dociles à nos inspirations, firent en sorte de devancer les tribus marocaines aux points d'eaux et sur les pâturages; celles-ci se trouvèrent, de la sorte, tenues à l'écart.

Tout en obéissant aux ordres du ministre, Alger persistait à faire valoir les inconvénients intolérables de l'absence de frontières, et ses demandes coïncidaient maintenant avec celles du Maroc. La cour de Fez, avec une persévérance que nous étions loin d'imiter, continuait à protester contre ce qu'elle appelait nos empiétements. C'est en 1877 que pour la première fois le sultan avait abordé directement la question de délimitation avec notre ministre plénipotentiaire, qui présentait ses lettres de créance : celui-ci l'éluda conformément à ses instructions. En 1884, un frère du sultan Moulai-Arafa la reprit avec le colonel Marmet à Ich. Cette ténacité devait finir par triompher des répugnances sinon de nos gouverneurs algériens,— M. Jules Cambon fut peut-être le dernier adversaire d'une démarcation précise, — du moins du gouvernement de la République. Les documents inédits du nord-ouest africain s'arrêtent à ce moment, — le premier volume est daté de 1896. Deux ans après, un télégramme annonçait à la presse que le ministre de France se rendait à Marrakech pour traiter de la délimitation algérienne : contact était pris décidément. Enfin, en 1901, l'année dernière, l'ambassade marocaine, dont le chef était Abd-ul-Kerim-ben-Sliman, signait avec le ministre des affaires étrangères le protocole du 20 juillet.

VI

Ce protocole n'a point été publié : des communiqués officiels, des indiscrétions calculées en ont seulement divulgué le

caractère général et la nature. Il le fallait bien : des faits allaient suivre qu'on ne pouvait taire et qui déjà dessinaient la mise à exécution. De part et d'autre s'organisait une mission. Si-Mohammed-el-Guebbas, désigné par Moulay-Abd-el-Aziz, a fait partie de l'ambassade de 1901, en qualité de premier secrétaire. Alors un croiseur de notre flotte de guerre, le *Du Chayla*, alla le prendre avec sa suite à Tanger pour le conduire à Alger; après les réceptions officielles, ce fut par

Oued Zousfana. — A Moungar.

nos voies ferrées d'Algérie qu'il se rendit sur les lieux. S'il lui avait fallu venir de Merrakech ou du Fez, à travers les tribus pseudo-marocaines, jusqu'à Figuig, il risquait fort de ne pas rejoindre la mission française du général Cauchemez, ou du moins de ne pas se présenter à la date protocolaire.

Au palais de Mustapha, M. Revoil a, dans un langage élevé, exposé les intentions de la France : « Substituer aux luttes intestines des tribus et aux rivalités stériles des Çofs l'ordre et le calme nécessaires aux progrès économiques et sociaux... par une bonne entente et une confiance réciproque, étendre ces bienfaits à nos voisins du Maroc. »

Le Maroc ! M. Revoil n'ignore point que sous ce nom de

peut se concevoir un territoire nettement circonscrit. Le Maroc n'est qu'une expression ethnique ; des tribus qui le composent, les unes sont soumises et les autres non. Aiderons-nous Sa Majesté chérifienne à soumettre celles qui ne le sont point ?

Quant à l'espérance de changer un état social qui pour nos habitudes a toutes les apparences de l'anarchie, conflits entre sédentaires et nomades, conflits de tribu à tribu, conflits entre des fractions de tribus, conflits entre les Çofs, c'est trop de

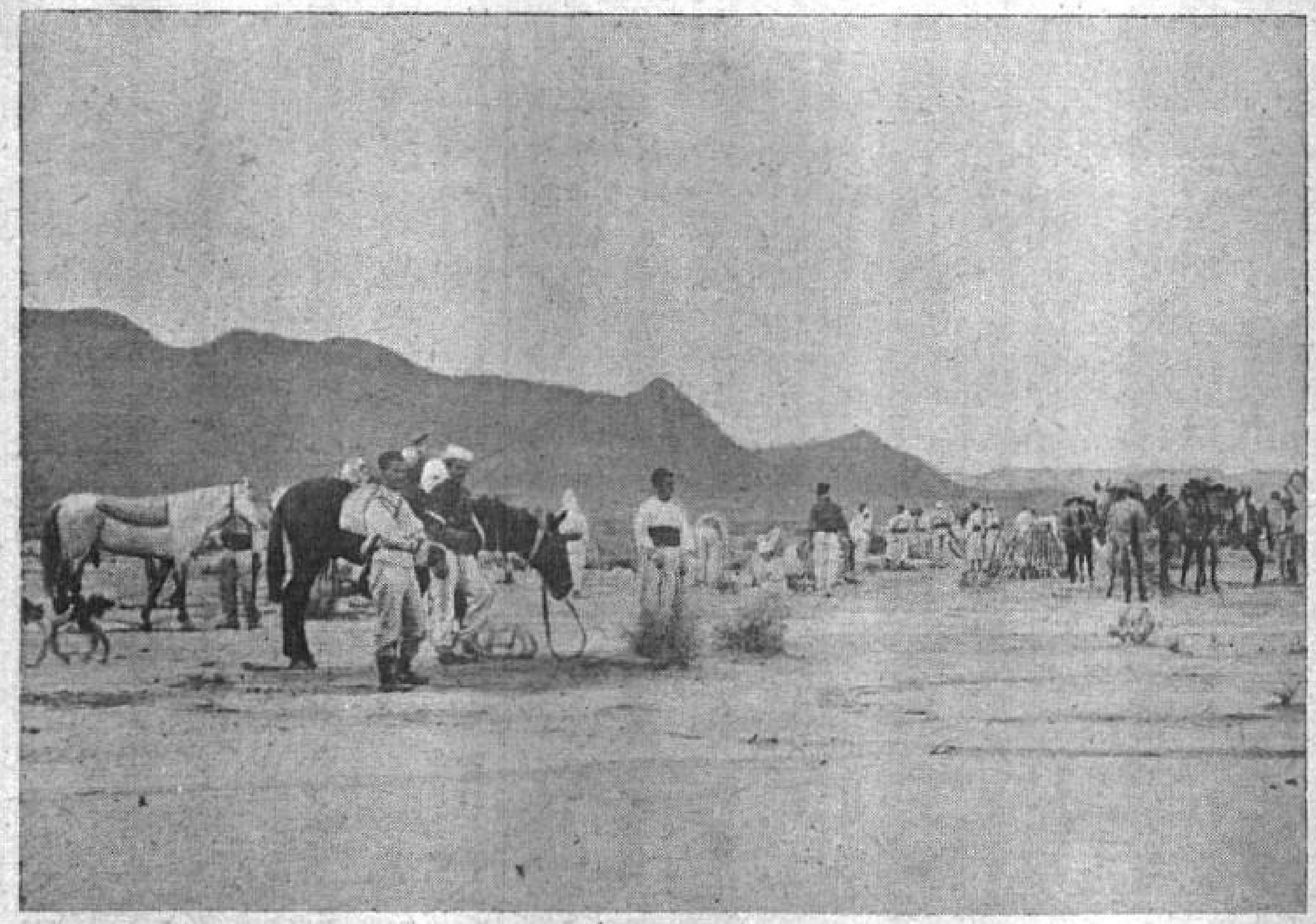

Oued Zousfana. — Campement au pied du bac de Moungar.

présomption. Prétendons-nous faire aux Sahariens une mentalité nouvelle, la nôtre, et leur inculquer des notions qui leur sont étrangères, contre lesquelles prévaudront, tant que « le mariage entre l'homme et la nature » n'aura pas été rompu, des habitudes incorrigibles, plusieurs fois séculaires?

Les journaux n'ont donné que des dépêches officielles, celles qu'on jugeait pouvoir divulguer. Puis le silence s'est fait. On nous a parlé d'une *délimitation à larges traits* et d'une *répartition des tribus* entre les deux empires.

Le chérif ne se reconnaîtrait pas le droit de réclamer comme siennes les tribus qui nomadisent à l'est de la Hamada, il leur laisserait le droit d'option. Donc la chute du plateau sur la rive droite de l'oued Zousfana deviendrait frontière.

Ce langage tout diplomatique de forme fournit au sultan un moyen bien oriental de sauver la face : sa qualité de musulman, son titre de descendant du Prophète, lui interdisent d'aliéner aux mains d'infidèles la moindre parcelle des terres de l'Islam ; alors il ne dit point expressément qu'il abandonne à notre autorité les Doui-Menia et les Oulad-Djerir. Le traité de 1845 est muet sur leur nationalité. Les Doui-Menia ont-ils été les sujets de l'empereur du Maroc? Jamais. Les Oulad-

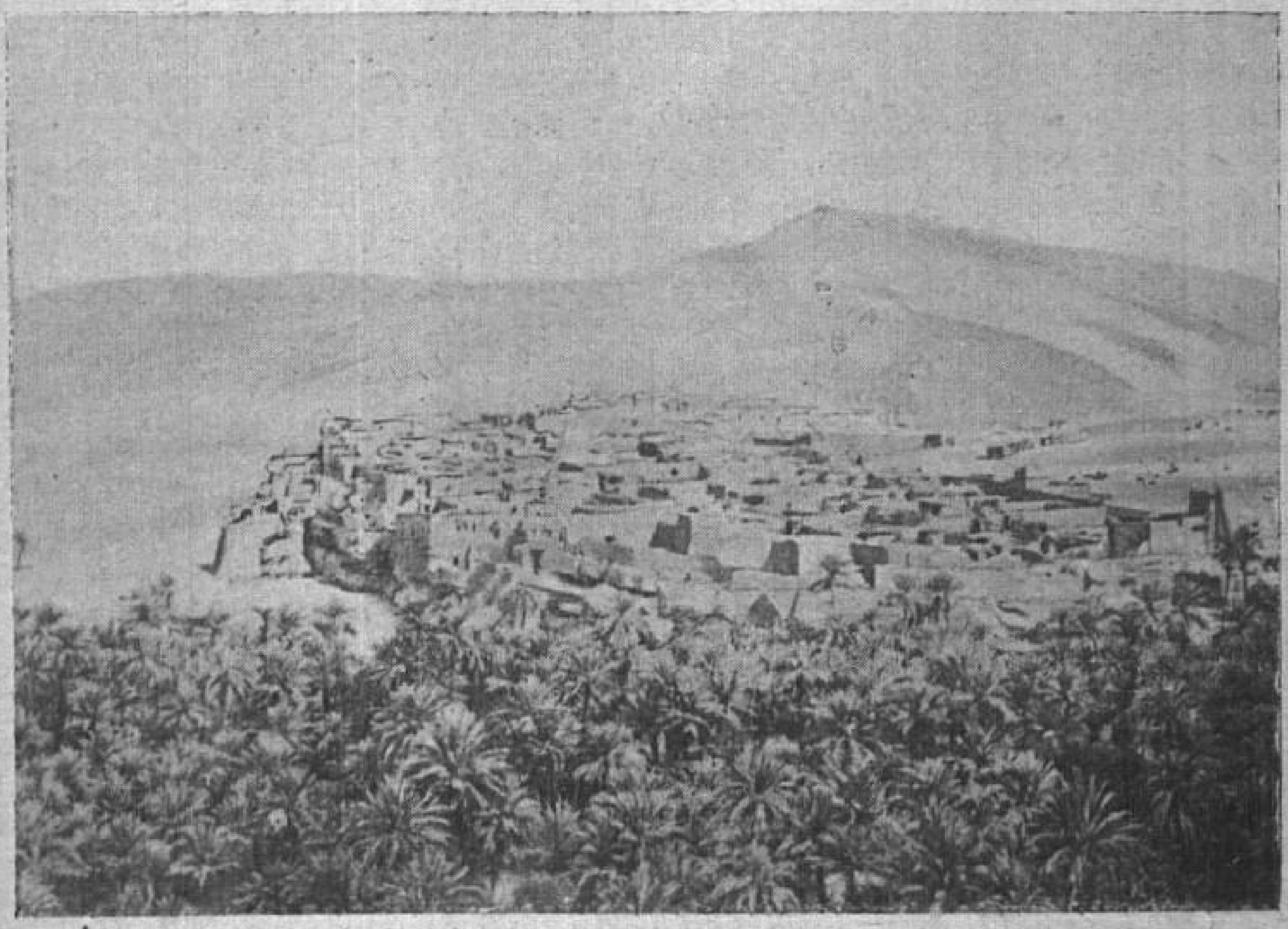

Oued Zousjana. — Taghit : le ksar et la grande dune.
(Vue prise du poste de la Hamada.)

Djerir ne sont-ils pas apparentés aux Hamian? Mais alors, ils sont Algériens. De sorte qu'en dernière analyse le sultan ne nous fait qu'une apparente concession. D'ailleurs les Doui-Menia et les Oulad-Djerir sont partagés entre plusieurs influences religieuses : nombre d'entre eux écoutent le mot d'ordre que leur transmet le marabout de Kenadsa, lequel passe pour nous être dévoué depuis l'expédition du général de Wimpffen en 1870 : nous autorisons ses khouans à faire des tournées, en quête de la Ziara, jusque dans le Tell et notamment à Tlemcen. Depuis l'occupation d'Igli par la colonne Bertrand (avril 1900), environ cent tentes des Oulad-Djerir et

trente des Doui-Menia nous ont demandé de se fixer ou se sont fixées déjà sur les territoires que nous avions faits nôtres. Était-il à présumer que les nomades déserteraient leur parcours traditionnel pour aller ou mendier, ou ravir des pâturages, pour chercher à s'insérer au milieu des tribus de l'ouest? Leur soumission n'est certes pas à dédaigner. Mais notre dignité devait-elle s'abaisser, par souci de ne pas froisser les susceptibilités chérifiennes, jusqu'à ne vouloir l'accepter

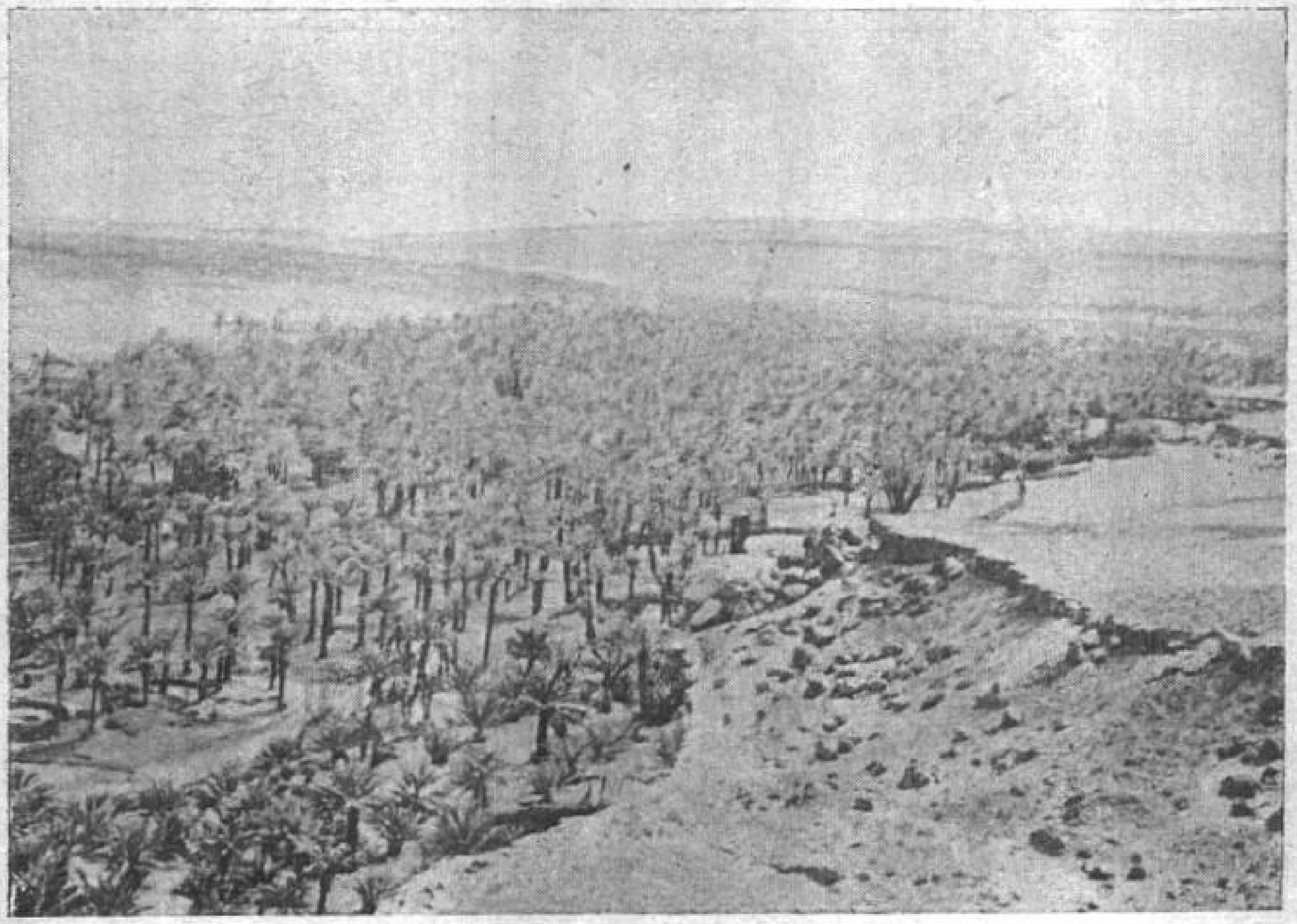

Oued Zousfana. — Taghit : vallée des Beni Goumi.
(Vue prise de la Hamada, prolongeant la précédente sur la droite.)

qu'avec l'assentiment de la cour de Fez ? Dans le cas présent, celle-ci a reconnu notre droit avec la bonne grâce résignée de gens qui n'en peuvent mais. C'est de la même manière qu'auparavant avait été acceptée notre occupation du Touat. Ces oasis n'étaient pas marocaines : elles étaient françaises, en vertu de leur situation et géographique et économique, autant que par l'absence de toute sujétion à Fez. Il y a longtemps que G. Rohlfs les qualifiait de dépendances et de frontières naturelles de l'Algérie.

Le bénéfice qu'on semble escompter de cette bonne volonté du Maroc, c'est qu'à l'avenir ces tribus sahariennes devront

désespérer de rencontrer à Fez un appui contre nous, même un appui moral.

Candeur et naïveté ! Cette bonne volonté sincère ? Qu'elle s'exprime alors en termes moins équivoques ! A priori, il est permis de la mettre en doute ; et en fait, Abd-el-Aziz n'a pas la pudeur d'attendre que la mission franco-marocaine ait terminé ses travaux : il se laisse circonvenir par les intrigues anglaises, il s'y prête ; et voilà comment Fez pratique la réci-

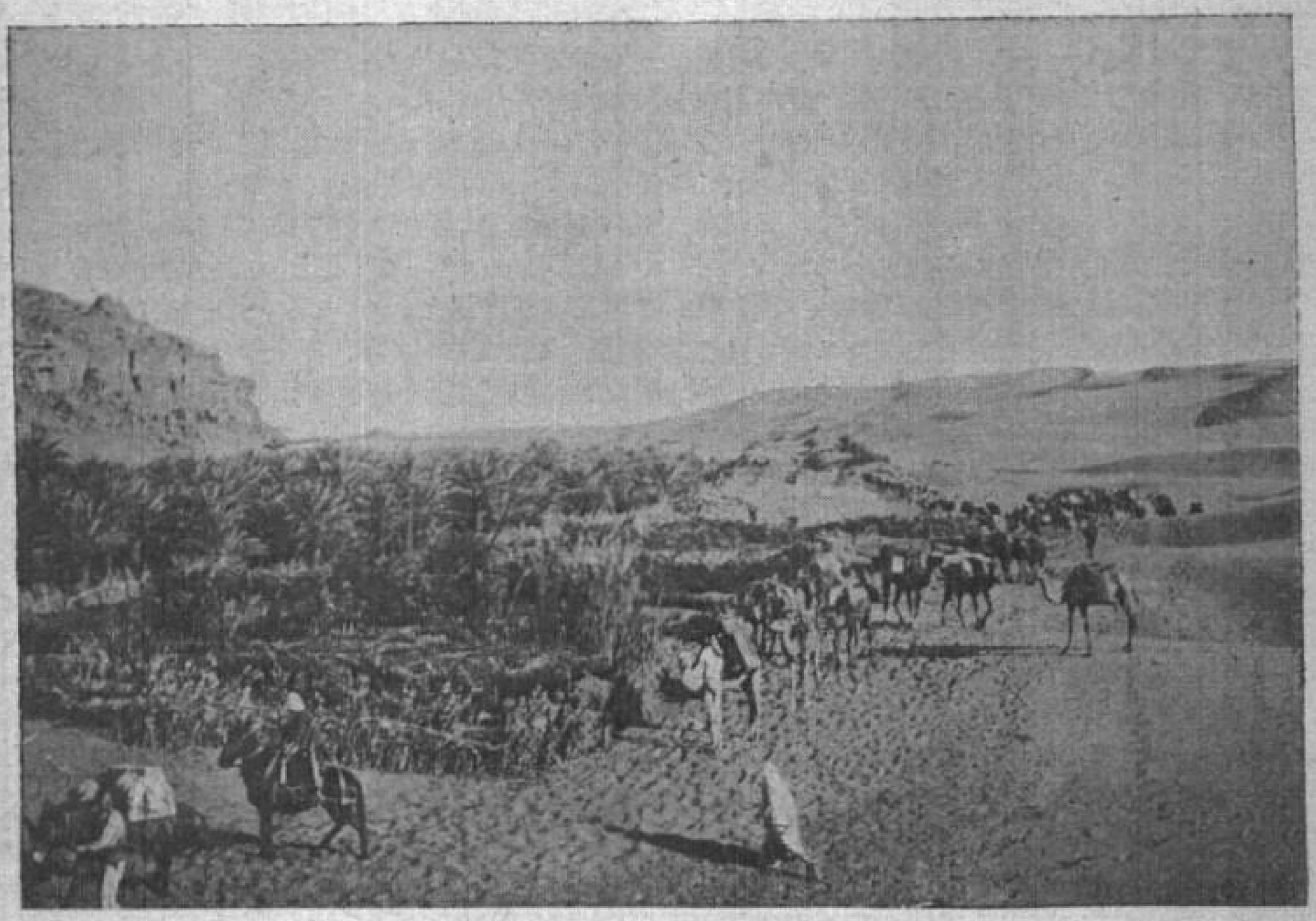

Oued Zousfana : vallée des Beni Goumi, entre Taghit et Tahtania.

(A gauche, la Hamada ; à droite, l'Erg.)

procité des bons offices, comment on nous remercie de nos complaisances généreuses !

Nous nous flatterons de mettre au service de nos desseins, de tenir en main l'influence dont le chérif, descendant du Prophète, dispose sur les populations de l'Islam ! Le lien si puissant des affinités religieuses sera plus fort que toute diplomatie.

Dans la région de Figuig il ne se passe pas de mois que nos nomades, nos soldats, le télégraphe, la voie ferrée, ne soient l'objet d'attaques, de déprédations de la part d'insaisissables maraudeurs. La contrée ne jouit d'aucune sécurité. Par une

ironie douloureuse, est-ce que ces pillards, ces effrontés voleurs et brigands n'ont pas salué l'arrivée de la double mission par l'assassinat traîtreusement commis de deux capitaines du 1er régiment étranger ? L'on ne nous a point encore appris que ce crime a reçu son châtiment.

C'est pour mettre fin à cet état de choses intolérable que la France et le Maroc sont de concert entrés dans Figuig. Et cependant Bou-Amama transportait sa tente à distance res-

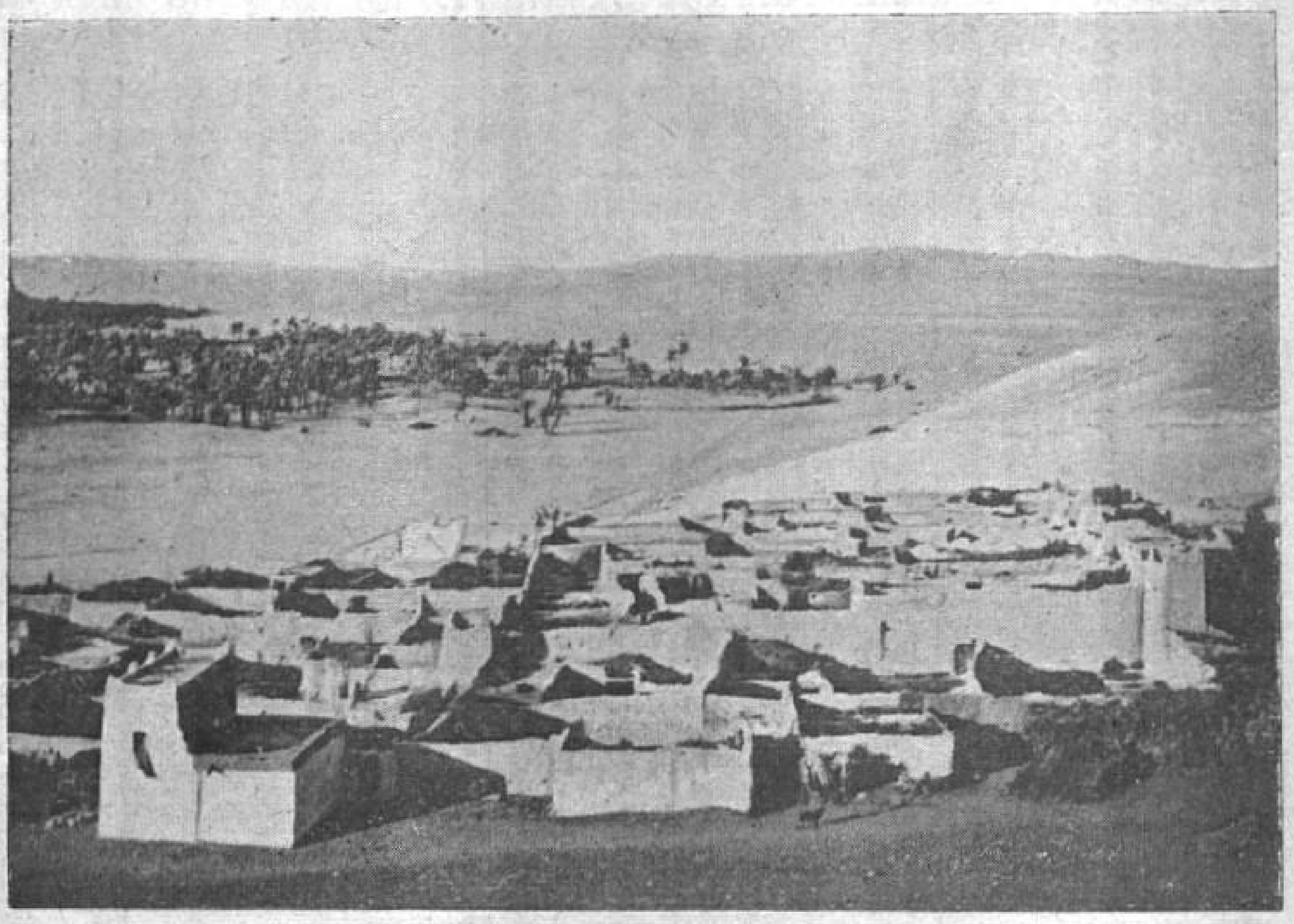

Oued Zousfana; ksar Tahtania.
(Débouché méridional de la vallée des Beni Goumi, entre la Hamada à gauche, l'Erg à droite.)

pectueuse : il nous a demandé l'aman, mais ne veut pas, par une soumission franche, perdre son prestige religieux auprès de ses fidèles : et notre entente avec le Maroc lui fait redouter un désaveu de la cour de Fez. Il observe, il attend, il voit venir.

A Figuig, fort de notre concours, le Maroc fait acte décisif de suzeraineté. Les ksouriens n'avaient jamais payé d'impôts : car ce serait abuser des mots que d'appeler ainsi les quelques charges de dattes réservées au Maghzen. Ils seront désormais régulièrement imposés. Impôt foncier et impôt personnel : dix centimes par palmier, vingt-cinq centimes par mouton et

par homme; impôt du sang : chacun des ksour fournira un contingent annuel de quinze soldats. En attendant les effets de ces mesures, une centaine de réguliers du Maghzen — et quels réguliers ! — ont été dirigés sur Figuig par nos voies ferrées d'Algérie.

On parle de collines à l'est de Figuig dont la crête ferait limite entre le Maroc et la France : est-ce là encore une délimitation à larges traits?

Le chérif « a donné son approbation (!) au tracé du chemin

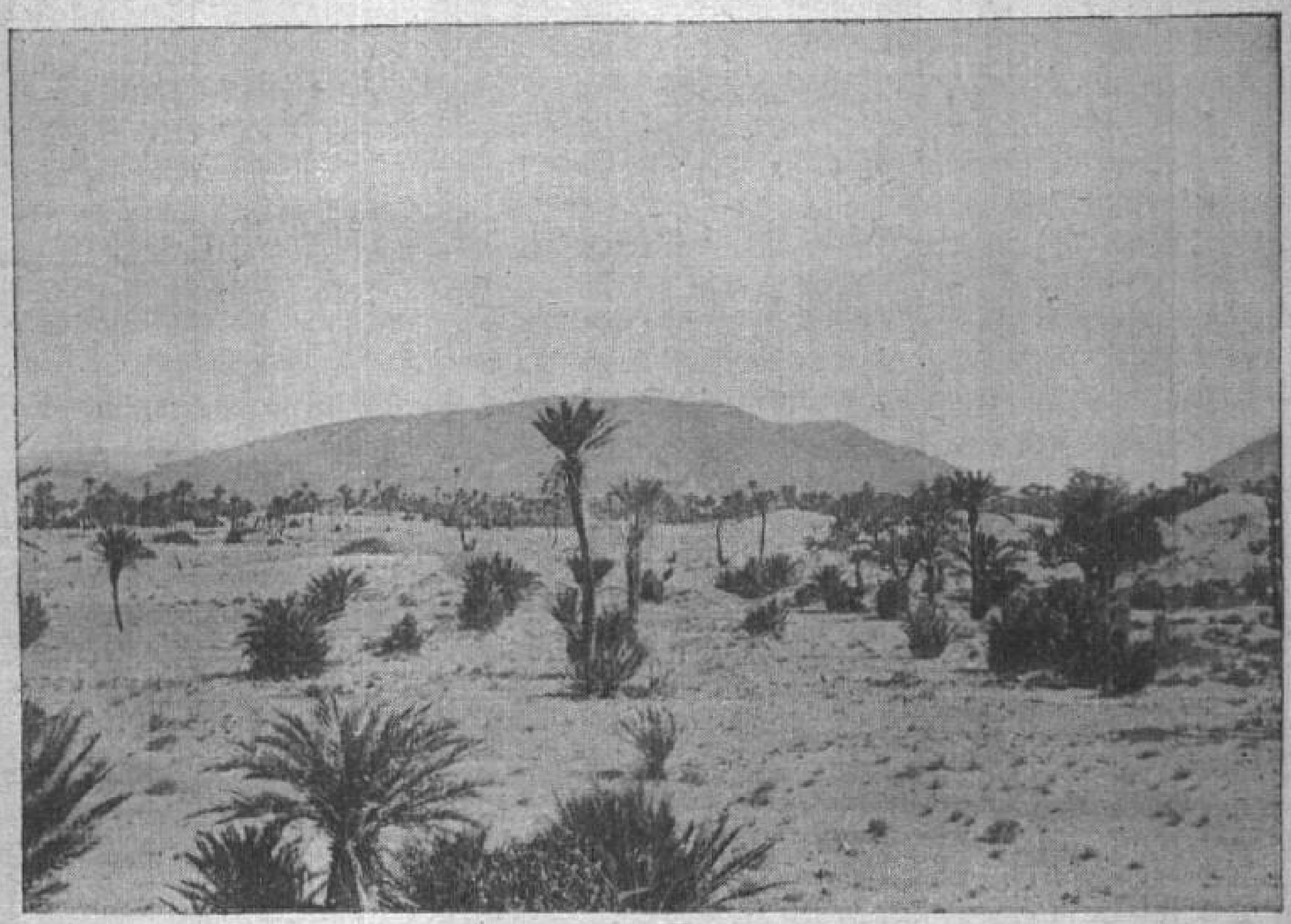

Beni-Ounif, près de Figuig.

de fer de Duveyrier à Djenan-ed-Dar ». Son approbation pour des travaux qui se font sur notre territoire! Mais voici qui vaut mieux : la ligne se détournera de façon à passer aux portes de Figuig et à desservir Beni-Ounif; et déjà le télégraphe serait installé, déjà on travaillerait à établir une voie de fortune.

Enfin, pour maintenir la sécurité de la frontière, — car il y en aura une maintenant, — les deux gouvernements accrédi tent sur leur territoire respectif des commissaires chargés de régler sur place toutes les affaires de simple police ; un commissaire français réside aux ksour marocains de Figuig, un

commissaire marocain au poste français de Djenan-ed-Dar. Les noms de l'un et de l'autre ont été publiés par la presse.

Voilà toutes les informations qu'on a bien voulu communiquer : et des journaux officieux ont donné le ton des appréciations. Spectateurs des derniers rangs du parterre, nous sommes mal placés pour en savoir beaucoup plus ; ceux qui sont à même de savoir se taisent, par devoir professionnel.

Il n'est pas douteux que le gouvernement a fait sienne la formule d'un ancien gouverneur d'Algérie, d'Albert Grévy. La

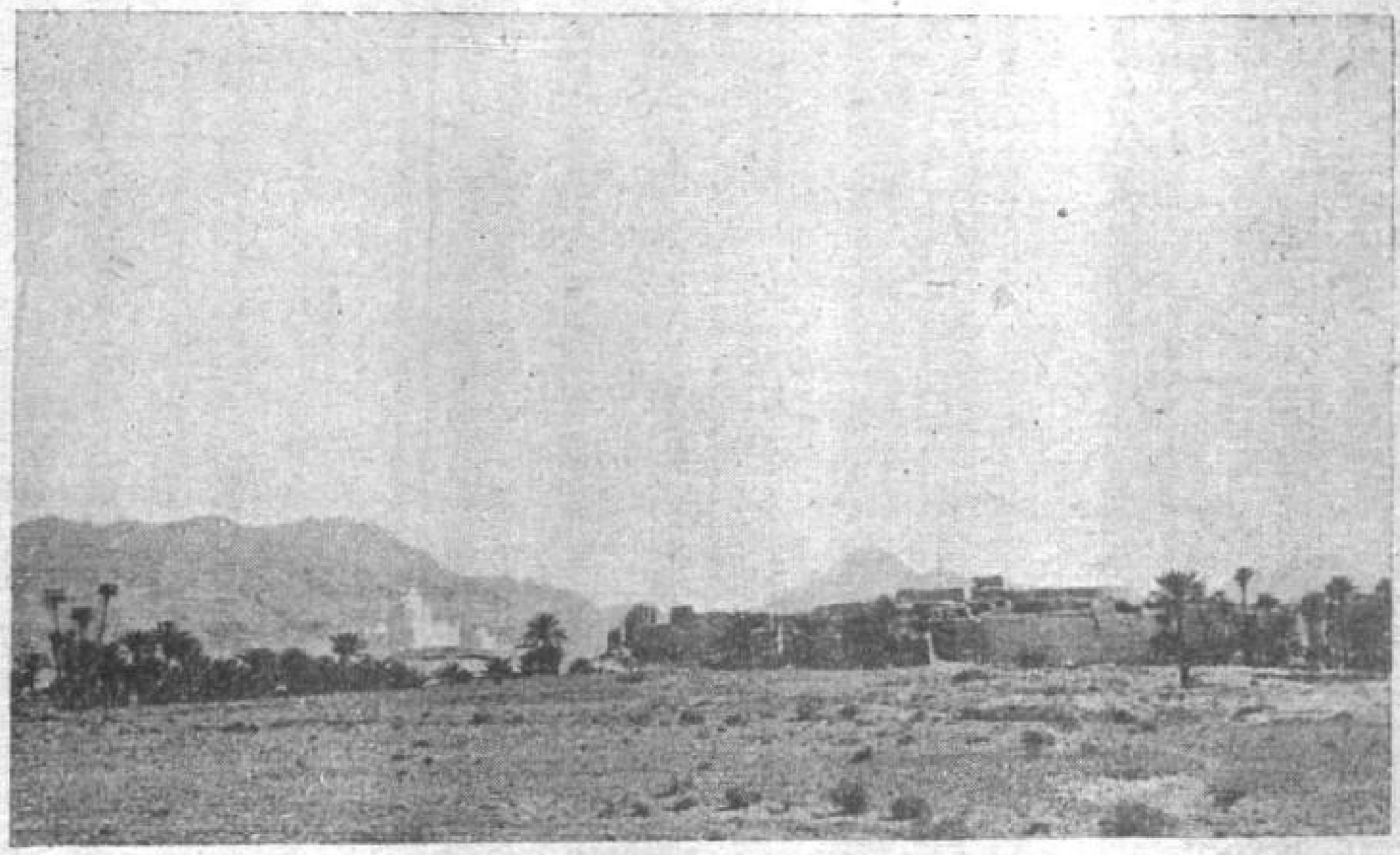

Vue de Beni-Ounif.

voici telle qu'il l'écrivait en 1886 et telle que nous l'appliquons à l'heure présente : « En affirmant et en aidant même l'empereur du Maroc à faire valoir ses droits et à développer ses moyens d'autorité sur Figuig, nous contribuons à assurer notre propre sécurité. »

A cette politique, le ministre des affaires étrangères d'alors répondait par cette objection « d'une valeur réelle », disait Albert Grévy lui-même : « Il n'est pas utile d'affirmer et de reconnaître le droit absolu de l'empereur du Maroc sur des pays où son autorité n'est que nominale, et sur des tribus auprès desquelles une politique habile et persévérante peut nous permettre de développer les moyens d'action que nous créent nos rapports de voisinage. » Les deux interlocuteurs

s'entendaient à demi-mot; mais l'un d'eux était plus explicite: « Les tribus marocaines s'égrèneront pour se fixer chez nous : c'est le cas des Hamian-Djemba « marocains » installés à Méchéria et venus par individus ou groupes isolés. »

N'est-on pas en droit de regretter que, de propos délibéré, nous mettions des bornes à notre influence, à notre action ; que volontairement nous renoncions au bénéfice de l'État le plus fort, que nous fassions à un plus faible l'amitié rare de travailler à le rendre fort? Et ceux qui, chauvinisme à part, partageront ces patriotiques regrets ne seront-ils pas auto-

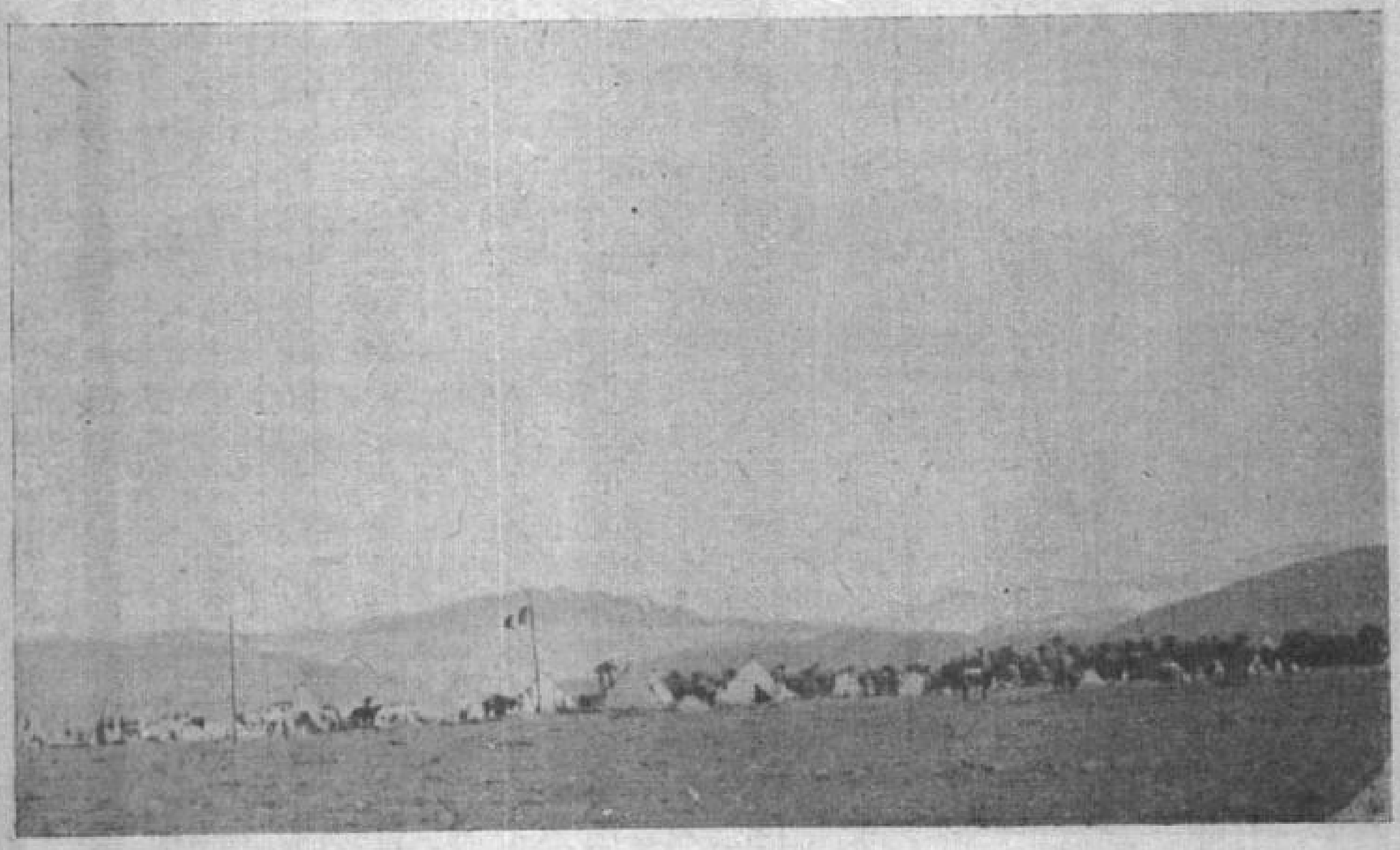

Camp devant Beni-Ounif.

risés à penser que l'absence de frontière pouvait mieux nous servir? Figuig, marocain de nom, pouvait bien, penseront-ils, se réveiller enclave au milieu de tribus effectivement françaises ; il pouvait être tenu en respect, affamé, réduit à l'impuissance. Nos « procédés loyaux », nos « intentions pacifiques » à l'égard du Maroc se traduisent par des actes de complaisance qui engagent irrévocablement l'avenir.

Notre ligne de pénétration saharienne, pourront-ils dire encore, présentait un point faible, menacée qu'elle était sur son flanc, et à petite distance, par Figuig. Cette menace, nous ne la faisons pas tomber, bien au contraire, en facilitant au sultan les moyens de s'y faire respecter. Une ligne d'invasion

est tracée par les vallées en couloir de la chaîne des ksour, qui de Figuig mènent à Laghouat, autrement dit au cœur de l'Algérie : sans doute nous comptons sur le nombre et la solidité de nos postes pour la garder !

Le Maroc a retiré du protocole du 20 juillet 1901 un autre bénéfice que celui de s'installer en maître à Figuig, ce qui est déjà quelque chose. Les incidents, qu'on n'a pas oubliés, de

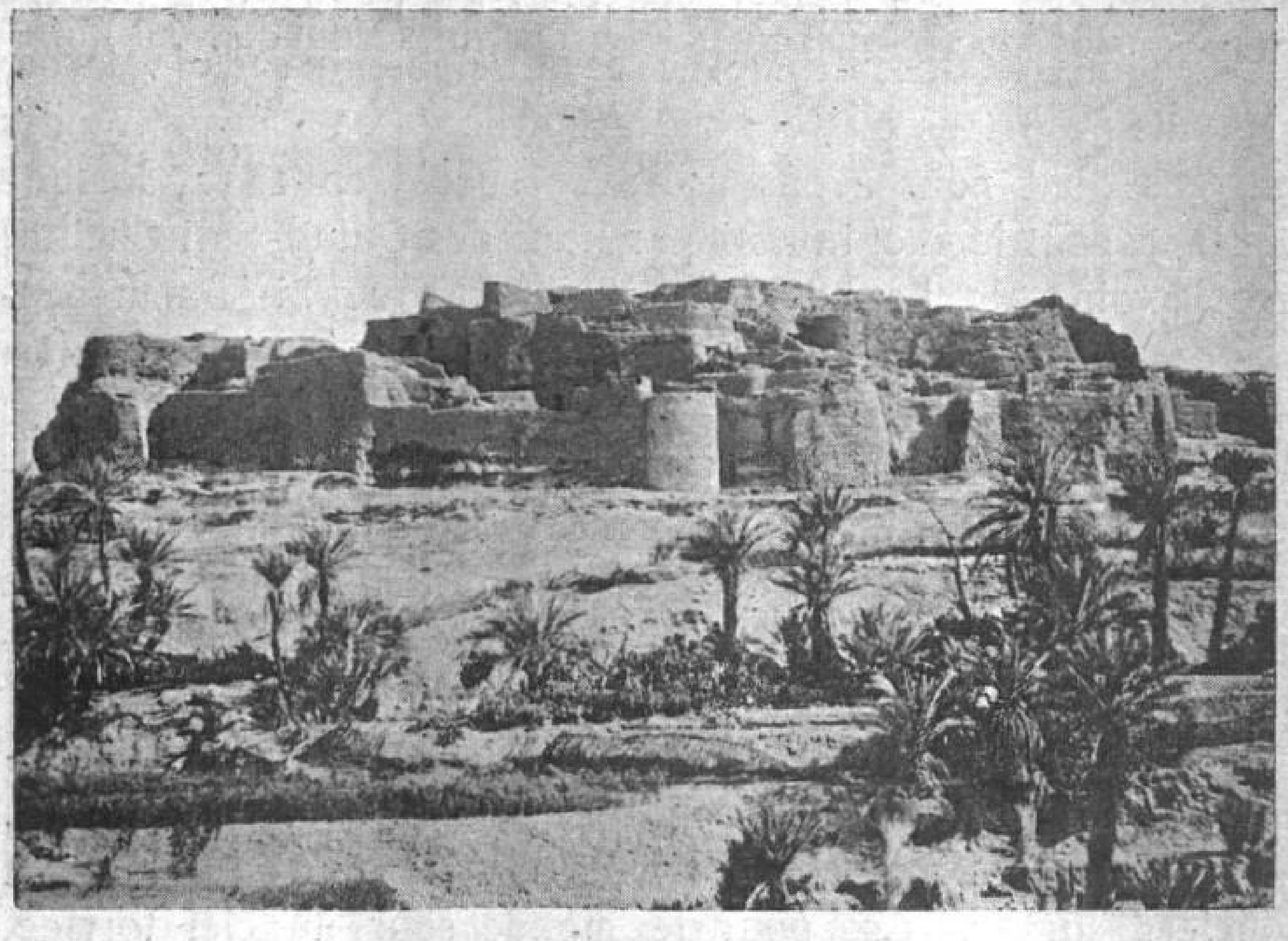

Le ksar de Mazzer.
(Entre Igli et Beni-Abbès, sur l'oued Saoura.)

Timmimoun et l'attaque des Beraber auraient, en d'autres temps, autorisé des représailles, et celles-ci pouvaient nous conduire jusqu'au Tafilelt. Le sultan alors calme nos ressentiments; il contient les ardeurs belliqueuses des Beraber, qu'il désavouerait à l'occasion. Et nous mettons l'arme au pied !

La reconnaissance est la vertu — quelquefois — des particuliers, mais c'est sur l'intérêt que se règlent les gouvernements. La maxime s'applique mieux encore à l'Afrique musulmane qu'à l'Europe. Les musulmans ne se courbent que devant la force ; pour eux, diplomatie vaut faiblesse. Une légende s'était établie au Sahara : si nous n'avions pas occupé

Figuig, — nous le respections en vertu du traité, — c'est que nous n'étions pas assez forts pour nous en emparer! N'étions-nous pas venus à ses portes sans y entrer? Nous avions fait demi-tour : c'est donc qu'un tel exploit dépassait notre puissance. Il sera curieux d'apprendre un jour comment et par quel effet de mirage les indigènes auront travesti les faits actuels; mais ce sera toujours pour la plus grande gloire et pour le plus grand avantage du Prophète.

La sécurité, qu'il importe de donner au Sahara et d'abord aux régions voisines du Maroc, devait s'obtenir sans le Maroc, — nous ne disons pas contre le Maroc — en s'inspirant des moyens dont nous avons usé avec succès en 1852, lorsque Si-Hamza fut le chef investi par nous des Oulad-Sidi-Cheikh, avec moins de bonheur en 1870, lorsque Si-Sliman-ben-Kaddour fut mis, par nous encore, à la tête des Hamian. La mesure à laquelle l'expérience, le bon sens et la logique nous amènent aujourd'hui consiste à donner au Sahara son autonomie administrative et financière. Cette autonomie n'est pas le corollaire obligé du protocole de juillet dernier : elle en est totalement indépendante; d'aucuns estiment qu'elle pouvait même le rendre inutile.

Les frais d'expédition, les frais de construction et d'entretien de nos postes sont hors de proportion avec les résultats. Et quels postes que ces lieux de déportation, où soldats et officiers sont perdus pour le monde sous un ciel torride, d'une aveuglante sérénité, dans l'infinie solitude des sables et des roches! Le souci de réduire des dépenses excessives, exagérées, a ménagé l'accord qui semble se faire entre le gouvernement et la Chambre sur la meilleure forme d'administration.

Renoncer à administrer le Sahara, suivant le mode européen, avec un personnel nombreux qui coûte fort cher et que l'on condamne à une tâche au-dessus de ses forces, sous un tel climat; — administrer par l'intermédiaire de nos indigènes (non par celui de nos voisins), avec le concours des grands chefs et des assemblées locales; — placer à leur côté un résident, officier des bureaux indigènes, dont les attributions seraient aussi simples que furent celles des premiers bureaux arabes, lors de la création : la police sera mieux faite et à moindres frais par les gens du pays; — affirmer enfin

notre souveraineté par un tribut léger, calculé d'après les dépenses d'occupation : tel est en propres termes le système que proposait M. Jules Cambon, et telle est la résolution que, le 23 décembre dernier, la Chambre des députés a votée, sans débat, sur le rapport de M. André Berthelot. L'administration saharienne revêtirait la forme d'un protectorat très large qui ne blesserait pas les susceptibilités religieuses, qui ne toucherait pas aux institutions ni aux coutumes locales et qui n'entraînerait aucune charge.

Mais, avant ce vote, notre gouvernement avait déjà partie liée avec le Maroc ; à ses yeux le provisoire de 1845 devait prendre fin. A-t-il raison ? Se trompe-t-il ? A l'avenir de répondre. Mais si une erreur a été commise, l'opinion en France, volontiers chatouilleuse sur l'honneur, ne manquera pas de prétendre qu'aujourd'hui comme autrefois nous avons cédé à la peur de froisser les susceptibilités de nos voisins, le Maroc et aussi l'Angleterre. En tout cas, les hommes de 1902 ne sauraient se prévaloir de l'excuse des hommes de 1845 : le Sahara est connu ; il n'est pas sans eau, il n'est pas inhabitable : il peut, il doit être à quelqu'un. L'Angleterre elle-même, par l'accord de 1890, a reconnu la zone d'influence de la France au sud de ses possessions méditerranéennes. Puissent nos successeurs nous rendre un jour ce témoignage d'avoir su démêler, après tant d'hésitations et tant de tiraillements, la politique qui seule sauvegardait nos intérêts et nos droits, notre dignité et notre prestige !

MAURICE FALLEX.

Les Premiers Députés de Paris en 1789

I

Au moment où Paris s'apprête à prendre part aux élections législatives, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler quels furent ses premiers représentants. C'était en 1789 : les Parisiens, investis du droit politique, devenaient des citoyens à qui il était enfin permis de participer, par leurs mandataires, au gouvernement de la nation. Leur choix était entièrement libre, car aucune condition n'était imposée pour l'éligibilité. Le gouvernement absolu de Louis XVI se montra en cela plus libéral que bien des gouvernements qui se proclament très libéraux; on ne connut point alors les catégories d'inéligibles, la nécessité des déclarations préalables, ni l'interdiction des candidatures multiples. Quant à l'électorat, il était ainsi attribué : dans la noblesse et le clergé (car la division de la nation en trois ordres subsistait encore), tout individu possédant un fief ou un bénéfice nommait un député; ceux des nobles et des prêtres qui n'avaient ni fief ni bénéfice choisissaient, à raison d'un pour dix, des mandataires à qui incombait la charge d'élire les représentants de l'ordre aux états généraux. Quant au tiers état, était électeur primaire tout Français âgé de vingt-cinq ans et payant une contribution quelconque; ces électeurs primaires nommaient, à raison de deux pour cent, des délégués à l'assemblée du bailliage, lesquels désignaient les députés à l'Assemblée nationale. Un décret royal du 1er janvier 1789 accordait au tiers état un nombre de représentants égal à celui des deux autres ordres réunis.

Paris avait droit ainsi à quarante députés : dix pour le clergé, dix pour la noblesse et vingt pour le tiers. Afin que la représentation fût toujours au complet, le même vote désignait autant de députés suppléants qu'il y avait de députés titulaires.

Le clergé, en tête de ses représentants, plaça l'archevêque de Paris, Mgr Leclerc de Juigné. Très hostile aux idées nouvelles, ce prélat n'était point populaire; il figurait même dans un pamphlet du temps, dont le titre indique suffisamment les tendances : *la Chasse aux bêtes puantes et féroces qui, après avoir inondé les bois, les plaines, etc., se sont répandues à la cour et à la capitale*, et il y était traité de « singe du Mexique, connu sous le nom de singe-capucin ». On voit toute la finesse de l'allusion. Mgr de Juigné résista à la fusion des trois ordres et s'opposa aux tentatives constitutionnelles de la majorité. Objet des insultes populaires quand il passait en carrosse dans les rues de Paris, il sollicita et obtint du roi l'autorisation de se retirer à Chambéry; il évita ainsi l'échafaud. Il rentra en France sous le Consulat, et, afin de faciliter l'application du Concordat, il donna sa démission d'archevêque de Paris. Napoléon l'en récompensa en le nommant chanoine du chapitre de Saint-Denis et en le créant comte de l'empire. Mgr de Juigné mourut à Paris le 19 mars 1811.

Le second élu, l'abbé Xavier de Montesquiou, était l'agent général du clergé ; il joua un rôle assez effacé et ne reparut que sous la Restauration. Louis XVIII lui confia alors le ministère de l'intérieur.

Parmi les autres députés, deux moururent de mort violente : Gros, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et Chevreux, général de la congrégation de Saint-Maur; ils périrent dans les massacres de Septembre. Par contre, Dumouchel, recteur de l'Université, se rallia aux idées nouvelles et fut plus tard élu évêque constitutionnel du Gard ; lorsque le culte fut aboli, il rentra dans la vie civile, obtint un emploi au ministère de l'intérieur et prit sa retraite en 1814. Veytard, curé de Saint-Gervais, émigra en Espagne et y mourut. Chevreuil, chancelier de l'Université et de l'Église de Paris ; Legros, prévôt de l'église collégiale et royale de Saint-Louis du Louvre ; Ruffo de Bonneval, chanoine, et l'abbé Perrotin de Barmond, conseiller au Parlement de Paris, complétaient la représentation du clergé.

Voici maintenant les élus de la noblesse :

Le comte de Clermont-Tonnerre était colonel du Royal-Navarre ; il se joignit un des premiers à la députation du tiers et vota l'abolition des privilèges. Malheureusement pour lui,

il fut accusé d'avoir favorisé la fuite du roi, et cela suffit pour le désigner aux fureurs de la populace; il fut massacré dans la journée du 10 Août 1792. Son collègue, le duc de La Rochefoucauld, pair de France et maréchal de camp, subit pareil sort à Gisors le 14 septembre. Une même fin tragique attendait le comte de Lévis-Mirepoix, colonel du Maréchal-de-Turenne; adversaire résolu de la Révolution, il fut arrêté, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 27 mai 1793.

Le marquis de Montesquiou, maréchal de camp et membre de l'Académie française, rentra à l'armée, sa mission législative terminée. Il servit d'abord sous La Fayette, puis, nommé au commandement en chef de l'armée du Midi, il conquit la Savoie. Mais son origine le rendait suspect; il se démit de ses fonctions, quitta la France et n'y revint qu'en 1795, pour y mourir trois ans après.

Le marquis de Luzignem, commandant de Flandre-Infanterie, fut également assez heureux pour échapper à la Terreur. Il se trouvait en Angleterre pour affaires privées, lorsqu'il apprit son inscription sur la liste des émigrés; il attendit sagement le Consulat pour rentrer en France.

Le comte de Lally-Tollendal était le fils du célèbre et malheureux gouverneur des Indes. Libéral et sagement partisan de la monarchie et des réformes, il n'en devint pas moins suspect au moment de la chute de la monarchie. Emprisonné, il fut, par un hasard extraordinaire, mis en liberté quelques jours avant les massacres de Septembre. Il resta en Angleterre jusqu'au 18 Brumaire. Membre de la Chambre haute sous la. Restauration, il fut un des trop rares pairs qui refusèrent de condamner à mort Ney, le brave des braves. Il n'avait point oublié le supplice de son père et l'injustice des condamnations politiques.

Le Peletier de Saint-Fargeau mérite une mention à part parmi les représentants de la noblesse. Président à mortier au Parlement de Paris, possesseur d'une fortune immense, il embrassa avec frénésie la cause révolutionnaire. Réélu comme membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI. La veille de l'exécution du roi, il fut assassiné par le garde du corps Pâris. On fit à ce transfuge des obsèques splendides et David immortalisa sa triste fin.

Les trois autres députés étaient le comte de Re maréchal de camp ; Dionis du Séjour et du Port, co. au Parlement.

II

Les opérations électorales pour la désignation des députés du tiers avaient commencé le 5 février; mais, étant données leurs complications, elles n'étaient point achevées le 5 mai, lors de l'ouverture solennelle des états généraux. Paris était fort en retard; ce fut, en effet, le 12 mai seulement que les trois cent dix-sept délégués choisis par les électeurs primaires se réunirent pour le vote final. Encore ce vote dura-t-il plusieurs jours : la totalité des délégués votait séparément sur chacun des candidats; il fallut donc vingt scrutins, dont plusieurs eurent deux ou trois tours.

Le premier élu fut Bailly, par 173 voix. Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il jouissait d'une grande réputation comme savant et comme homme. Partisan des réformes, il était plein de modération et cherchait à concilier l'établissement de la liberté politique avec le maintien de la monarchie. Député très populaire, il fut élu maire de Paris; mais, lorsque les élements de désordre que contenait la capitale voulurent se manifester dans la rue, il fit très courageusement son devoir et dispersa les émeutiers par la force. Du coup, il devint odieux à ceux-là mêmes qui l'avaient si longtemps acclamé. Se sentant impuissant contre la démagogie, il donna sa démission et se retira aux environs de Melun (1791). Ses ennemis ne l'avaient point oublié : le 7 septembre 1793, il fut arrêté dans sa retraite et ramené à Paris. Il comparut une première fois devant le tribunal révolutionnaire comme témoin dans le procès de Marie-Antoinette; sans illusion sur le danger qu'il courait, mais sans peur comme sans faiblesse, il déposa en faveur de la malheureuse reine. Le 10 novembre, il reparut devant ce même tribunal comme accusé; sa condamnation était écrite d'avance. Il fut exécuté le lendemain au Champ de Mars, avec des raffinements de cruauté dignes d'une bande de cannibales.

Chose curieuse, il fut le seul des vingt députés de Paris qui périt par la guillotine. Plusieurs d'entre eux occupèrent cepen-

a Révolution, des postes très en vue ; mais, s'ils
us prudents, ils furent du moins plus heureux.

Camus, avocat et membre de l'Académie des inscrip-
s et belles-lettres, fit successivement partie de la Conven-
ion et des Cinq-Cents ; il fut un instant ministre de la police
en 1796 ; il termina paisiblement sa carrière comme archiviste.

Tronchet défendit Louis XVI devant la Convention, fut élu aux Anciens, devint membre du tribunal de cassation et séna-teur, puis grand officier de la Légion d'honneur ; il mourut en 1806.

Treilhard occupa les fonctions de président du tribunal criminel en 1791. Membre de la Convention et des Cinq-Cents, il fit partie du Directoire en 1795. Sa carrière fut encore plus brillante sous le Consulat et sous l'Empire ; d'abord conseiller d'État en 1802, grand officier de la Légion d'honneur en 1804, comte en 1808, il devint ministre d'État un an avant sa mort, en 1809.

Le docteur Guillotin est devenu célèbre grâce à l'instrument de supplice auquel la voix populaire a donné son nom. Il n'en fut cependant que l'Américic Vespuce, tandis que le Christophe Colomb en avait été le docteur Antoine Louis. Il faillit l'expérimenter : devenu suspect, comme tant d'autres, pendant la Terreur, il fut emprisonné ; heureusement le 9 Thermidor survint qui le sauva.

Demeunier, littérateur, fut tribun, sénateur et comte ; Garnier, conseiller au Châtelet, devint, en 1800, préfet de Jemmapes, département créé par la Convention le 28 mars 1793, et dont le chef-lieu était Mons. Procureur général à la Cour des comptes, il fut fait baron en 1807, redevint député pendant les Cent-Jours et mourut en 1817.

Vignon, ancien juge-consul à Paris, fut celui qui réunit le plus grand nombre de suffrages sur son nom : 208 ; il est resté un des plus inconnus parmi les constituants.

Une mention suffira pour Bévière, notaire, devenu sénateur en 1804 ; pour Poignot, négociant ; pour Debourges, négociant et garde de l'Épicerie ; pour Martineau, avocat au Parlement, juge au tribunal d'appel de Paris sous l'Empire ; pour Germain d'Orsanville, marchand de soie ; pour Berthereau, procureur au Châtelet, président du tribunal de première instance, puis officier de la Légion d'honneur en 1811 ; pour Leclerc,

libraire, ancien juge-consul ; pour Hutteau, avocat au Parlement ; pour Dosfant, notaire ; pour Anson, receveur général des finances, et pour Lemoine, orfèvre, grand-garde de l'Orfèvrerie.

Le dernier élu fut l'abbé Sieyès, dont l'élection, après plusieurs tours de scrutin, souleva diverses protestations motivées par sa qualité de prêtre ; on n'en tint pas compte, et il fut proclamé membre des états généraux. De tous les représentants de Paris, c'est lui qui joua le rôle le plus important. Il avait attiré l'attention sur lui, au commencement de l'année 1789, par la publication de la brochure célèbre dont le titre résumait en quelque sorte le programme de la bourgeoisie et de tous ceux qui étaient partisans des réformes : *Qu'est-ce que le tiers état ? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'ici ? Rien. — Que demande-t-il ? Devenir quelque chose.*

Il prit un grand ascendant sur ses collègues dès le début ; devant le refus du clergé et de la noblesse de délibérer avec le tiers, il proposa aux représentants du peuple de passer outre et de se constituer en Assemblée nationale. Malheureusement, il n'avait point le don de la parole, et ses idées, trop métaphysiques pour l'intelligence des députés, auraient eu grand besoin d'être revêtues du prestige de l'éloquence. Il présenta un projet de constitution longuement préparé : il eut le chagrin de voir que l'on ne le discutait même pas.

Élu par l'Orne, la Gironde et la Sarthe à la Convention, il opta pour la Sarthe et siégea dans *la Plaine ;* il vota pourtant la mort de Louis XVI. Pendant la Terreur, il sut se faire oublier. On connaît sa réponse à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il avait fait pendant cette période : — « J'ai vécu. »

Membre du conseil des Cinq-Cents, il montra qu'il ne blâmait point les coups d'État en approuvant celui du 18 fructidor, dirigé par Barras contre la représentation nationale (4 septembre 1797), et accepta de faire partie du Directoire. Il se convainquit rapidement que le gouvernement directorial, absorbé et dirigé par le seul Barras, menait la France aux abîmes ; dès ce moment, il se tourna vers Bonaparte, alors en Égypte, et pressa son retour. Il s'unit à lui pour faire le 18 Brumaire et fut nommé consul provisoire. Se sentant effacé par son tout-puissant collègue, il ne tarda pas à se retirer ; il reçut en dédommagement la belle terre de Crosne, les titres de sénateur, de grand officier de la Légion d'hon-

neur et de comte. Il était membre de l'Institut depuis 1796.

A la Restauration, toutes ces fonctions et toutes ces dignités lui furent enlevées ; il se réfugia à Bruxelles, d'où il ne revint qu'en 1830. Il mourut à Paris le 20 juin 1836.

III

Les vingt élections terminées après de laborieux scrutins, on passa à la désignation des suppléants. Les électeurs furent moins nombreux pour cette seconde opération ; on n'en compta plus que 237. Afin d'abréger les formalités, on employa un procédé plus expéditif : les électeurs jetèrent « dans le vase vingt cartes attachées l'une à l'autre et portant le nom d'une personne éligible ». Le vote donna une liste de personnages peu connus et dont aucun, sauf Louis de Lacretelle, avocat, littérateur et député sous l'Empire, et Ducloz-Dufresnoy, guillotiné pendant la Terreur, n'a marqué dans l'histoire. Ce que cette liste a de plus remarquable, c'est qu'elle contient neuf avocats : on voit que le barreau fut, dès le début, l'antichambre de la politique.

Dès que l'Assemblée nationale fut constituée par la réunion des députés des trois ordres, elle fit à Paris le grand honneur de choisir son premier élu pour président provisoire, et son second élu pour secrétaire. Avec Bailly et Camus le bureau fut complété par un deuxième secrétaire qui fut Pison du Galland, député du tiers état, élu par le Dauphiné.

Depuis cette époque, Paris a souvent usé de son droit de vote : il n'est pas certain qu'il l'ait jamais fait avec plus de modération et de sagesse qu'au début. Peut-être faut-il moins attribuer ce mérite à son bon esprit qu'à des circonstances heureuses ; la race des politiciens n'était pas née encore, et, sauf de rares exceptions, ceux qui pouvaient prétendre à représenter leurs concitoyens aux états généraux visaient à remplir une haute et difficile mission, et non à se faire pourvoir d'une fonction avantageuse. On le vit bien lorsque la Constituante, son œuvre accomplie, interdit à tous ses membres de briguer à nouveau les suffrages populaires et de recevoir aucun emploi du pouvoir exécutif : bel exemple de désintéressement, qui ne semble pas avoir été contagieux.

PAUL GAULOT.

Échos des Revues

Le Comte et la duchesse de Saint-Leu, par M. C. D'ARJUZON. (*La Revue de Paris,* 1. 3. 1902.)

L'auteur nous fournit dans cet article de curieuses explications sur les causes qui ont amené le roi Louis de Hollande à prendre le nom de comte de Saint-Leu tandis que sa femme, la reine Hortense, a été régulièrement mise en possession de la terre de Saint-Leu avec le titre de duchesse.

Après la brouille survenue en 1809-1810 entre Napoléon Ier et le roi, brouille qui se traduisit par l'envoi en Hollande d'un corps d'armée commandé par le maréchal Oudinot, l'abdication de Louis en faveur de l'un de ses fils, on ignora pendant quelque temps ce qu'était devenu le roi de Hollande, qui avait jugé bon de se soustraire par une prompte fuite à la colère de son frère.

On le retrouva seulement dix-huit jours plus tard, en train de prendre tranquillement les eaux de Teplitz, en Bohême, sous le nom de comte de Saint-Leu, qu'il a choisi, en demandant qu'on ne l'appelât plus désormais autrement.

Pendant ce temps la reine Hortense rentrait en possession de la terre de Saint-Leu et d'autres propriétés qui avaient été mises sous séquestre par ordre de l'empereur ; elle acceptait, en dépit de la défense de son mari, les dotations qui lui avaient été affectées ainsi qu'à ses enfants, et continuait, jusqu'à la chute de l'empire, à être considérée comme princesse de la famille souveraine.

Après le traité du 11 avril 1814, Hortense rentra chez sa mère à la Malmaison ; elle y rencontra le tsar Alexandre, qui s'éprit d'elle, obtint ses faveurs et lui fit délivrer par Louis XVIII, sous le nom de Mlle de Beauharnais, un brevet de duchesse de Saint-Leu, qu'elle refusa d'abord, puis qu'elle finit par accepter, après modifications de nuances et de détails, ainsi qu'un revenu de 400,000 francs dont elle était autorisée à disposer, comme du reste, sans l'assentiment de son mari, dont elle demeurait régulièrement séparée.

Aux Cent-Jours, Hortense se tira du mauvais pas qu'elle avait fait au moyen d'une scène de larmes ; elle parla à Napoléon du sort de ses enfants et finit par attendrir ce dernier, qui abandonna la discussion.

Après Waterloo, elle quitta la France, mais continua, malgré les ordres de l'ex-roi de Hollande, à porter le nom de duchesse de Saint-Leu, dont elle possédait les titres réguliers.

L'Italie décrite aux Chinois, par le ministre plénipotentiaire HSE-FOU-TSIENG. (*Rivista di Roma* du 15. 3. 1902.)

Hse-fou-Tsieng a publié en chinois un récit de voyage dont le chevalier Zanoni-Volpicelli a traduit les passages relatifs à l'Italie. Le ministre chinois avait reçu l'ordre impérial de représenter la Chine près les quatre nations *Jing* (Angleterre), *Fa* (France), *I* (Italie), et *Pi* (Belgique) ; mais, après avoir présenté ses lettres de créance dans trois capitales, il ne se pressa point de venir en la quatrième, Rome, car explique-t-il, cette ville est rendue tellement malsaine par la malaria que roi, ministres et tous personnages la doivent abandonner en été et en automne. Venant de France, il constate qu'il faut 25 minutes pour traverser le tunnel et que l'air est plus chaud sur le versant italien ; il note que la France a établi des douanes à Turin (?). A propos de Rome, il en expose l'histoire dès la plus haute antiquité, en se servant, comme de juste, de la chronologie chinoise. Un des étonnements du ministre chinois lui vint de la pauvreté de l'Italie, et pourtant, remarque-t-il, elle possède des terrains fertiles, un climat admirable, des peuples forts et gais ; et, après s'être bien enquis, il conclut que le mal vient de l'entretien d'armées et de flottes innombrables ; puis, en véritable Chinois, qui ne conçoit que la civilisation pacifique, il fait le procès du militarisme et en montre les dangers, tant pour la société que pour l'individu. Il ne manque pas d'instruire ses compatriotes sur l'histoire de l'Italie au dix-neuvième siècle : grâce à Tchia-fou-ekh (Cavour) et à Na-pou-loun (Napoléon III) le roi de Sardaigne chassa d'abord les Autrichiens, puis fit prisonnier dans une château le Roi-de-la-Religion (le Pape), et la septième année du cycle Toung-tchih (c'est-à-dire en 1868 !), le Parlement italien invita I-man-nou-hai (Victor-Emmanuel) à devenir souverain d'Italie. Il fait une description minutieuse des monuments de Rome, entre autres de l'arc de Tchia-iou-ss-ka-te-li-no-loung (de Caius Catilina). Ayant fait connaissance de hauts personnages italiens, il leur fait remarquer qu'il y a quelque cinq cents ou six cents ans certains de leurs compatriotes obtinrent de hauts grades dans le mandarinat chinois et que leur gloire se répandit sur toute la terre. En un long développement, le Chinois donne son opinion sur les peuples d'Occident, qui décidément ne sont

que des barbares, puisque, possédant terres splendides et immenses, nombreuses richesses naturelles, santé robuste, hommes d'élite souples et forts, ils n'emploient leurs richesses quà préparer la mort, leur force et leur sang qu'à tuer, et n'exaltent en leurs mouvements et en leurs livres que les plus grands massacreurs : capitaines, généraux, empereurs, laissant en les positions viles et méprisées, puisque non marquées par des signes visibles (allusion aux insignes variés des mandarins), ceux d'entre eux qui se distinguent par leur savoir et leur sagesse, les plus grands biens humains. Plus loin il se plaint du peu de courtoisie du roi Humbert, qui le tint debout près d'une heure ; et c'est pourquoi, en prenant congé, il fit au roi trois saluts de moins que faire ne se devait. Enfin il admire l'ingéniosité des Italiens, qui surent déblayer une ville ensevelie (Pompéi) et montrer par là qu'ils respectaient quelque peu le passé et l'œuvre de leurs pères.

La Nouvelle Artillerie de campagne, par le général G. Biancardi. (*Nuova Antologia* du 1er. 3. 1902.)

Le général Biancardi, une des principales autorités militaires d'Italie, reproche à son gouvernement de n'avoir pas su profiter de l'exemple donné par la France, qui a transformé radicalement non seulement son matériel d'artillerie, mais aussi les principes d'action en campagne. Les avantages de la réforme préconisée et menée à bien par le colonel Deport en vue de rendre l'artillerie plus mobile et moins exposée au feu de l'ennemi ont été jugés à leur valeur par l'Allemagne, qui, après une courte enquête couronnée par les enseignements que fournirent les grandes manœuvres de 1900, s'est décidée à remanier de fond en comble l'organisation de son artillerie. L'auteur expose en détail quels sont ces avantages, montre les défauts des principes et du matériel italien et se plaint des lenteurs du ministère à adopter des mesures énergiques. Il cite, pour finir, un fait curieux : comme les autorités militaires de tous pays, en Allemagne comme en Russie, étaient d'accord pour adopter le nouveau système français, les gouvernements de ces deux pays n'hésitèrent pas à faire les sacrifices d'argent nécessaires, et voici que les trois grandes puissances de l'Europe continentale se trouvent armées formidablement ; mais, en Italie, le ministère de la guerre ne trouve rien de mieux, pour excuser son inaction, que de faire dire dans les journaux spéciaux que les « résul-

tats obtenus en France et en Allemagne n'ont paru ni suffisants ni convaincants. »

Les Artifices de toilette. Les fards, par M. le comte Antoine DE SAPORTA. (*Revue des Deux Mondes*, 15. 3. 1902.)

D'après une légende du Livre d'Énoch, le « maquillage » remonterait jusqu'aux débuts de l'humanité primitive. Azaël apprit non seulement aux hommes à se forger des épées, mais il enseigna aux femmes l'art de se parer de bijoux, de teindre la laine de leurs vêtements et enfin d'appliquer sur leur visage des fausses couleurs.

Encouragées dans cette voie par les hommes, qui les imitent quelquefois, les femmes ne pouvaient que se perfectionner dans l'art de manier les adjuvants de beauté, les fards, les tatouages, la teinture des cheveux, les perruques, en un mot tout ce qui constitue l'*ars fucatrix*, comme disaient les Romains, très connaisseurs dans ces matières. C'est de la sorte qu'on a retrouvé des moyens plus ou moins habiles de réparer des ans l'irréparable outrage, de modifier le teint de la peau, la couleur des cheveux, de la barbe, des cils; de combler les rides avec des onguents, d'enlever les poils là où ils doivent nuire à la beauté harmonieuse, de blanchir les dents jaunies, de remplacer les disparues et même de rendre le sourire « étincelant » à l'aide de petits diamants montés sur fil et crochets en or dissimulés dans les cavités de l'organe buccal.

L'auteur a poussé ses recherches jusque dans l'antique Egypte des Pharaons; il nous initie aux artifices de toilette des anciens Grecs, recherche « quelle était la couleur du teint chez les vieux Romains »; il nous montre les sauvages se peignant le visage pour ne point laisser paraître les mouvements de leur âme, rappelle les lettres des premiers apôtres du christianisme en vue de faire disparaître l'habitude de se peindre. Puis il nous conduit dans les cabinets de toilette des dames de la cour et de la ville, en France et à l'étranger, qui sont graduellement devenus de véritables laboratoires de chimie; dans les loges d'actrices, où s'étage toute la gamme des couleurs. On ne peut que blâmer cette coutume. « La jeune personne qui se maquille est obligée, pour ne pas provoquer un brusque changement, de continuer devenue femme, et de persister de plus belle lorsque la vieillesse se fait pressentir. » La beauté est d'autant plus difficile à entretenir qu'aux flétrissures de l'âge « s'ajoute la fatigue que procure à la peau cette couverture continuelle entravant l'élimination indispensable ».

Journal du docteur

Prosper Ménière

(MÉMOIRES ANECDOTIQUES
SUR LES SALONS DU SECOND EMPIRE)

(Suite)

9 août 1856.

J'ai vu M. de Gisors. Il est observateur, un peu critique, mais sagace et plaisant. J'ai connu par lui quelques bribes de la chronique scandaleuse du salon et de la plage; j'ai su les monstrueuses crinolines qui encombrent les diligences, ces boîtes ressemblant à d'immenses coffres dans lesquels on logerait une famille. Mais nous arrivons, paraît-il, à la fin de ces amplifications. La récolte de la soie va manquer, il y a plus de soixante-quinze pour cent de perte sur la culture des vers et ses produits; par conséquent, les robes vont tripler de prix. Il faudra être bien riche pour se permettre ces superfluités que sont les volants et les sous-jupes.

Voilà les dames prévenues. Qu'elles fassent leurs emplettes en prévision de cette augmentation de valeur; qu'elles ne se laissent pas surprendre par la hausse. La nouvelle est officielle, elle a été l'objet d'une communication très sérieuse à l'Académie des sciences lundi dernier. MM. Dumas, de Quatrefages et autres

savants ont donné un avertissement qu'il ne faut pas négliger.

10 septembre 1856.

Aujourd'hui, je vais aller dîner à Passy, chez Mme Orfila, en compagnie d'un grave personnage avec lequel je suis en sympathie. Il se nomme de Kodrosy. Il est inspecteur général des finances, et c'est lui qui a tenu la bourse pendant toute la campagne de Crimée. Il est revenu tout récemment de Constantinople après avoir apuré les comptes, et il sait à un franc près ce que nous a coûté cette guerre. Les Anglais y ont dépensé plus de 80 millions de livres sterling (multipliez cela par 25 et vous aurez le chiffre), et probablement nous n'en sommes pas quittes à moins. Le Piémont a eu pour sa part à payer 120 millions; voyez ensuite ce que la Russie et la Turquie ont dépensé, et vous aurez un total de 6 milliards en écus et de 4 à 500,000 hommes hors de combat. Les guerres modernes sont dispendieuses. Puisse celle-ci être la dernière.

4 octobre 1856.

Voici deux particularités de la jeunesse du chancelier.

En 1794, poursuivi comme tous les membres des parlements, il fut découvert et arrêté à Amiens, où il s'était réfugié avec Mme Pasquier. Deux membres du Comité de salut public avaient été chargés de cette expédition, et, la capture opérée, ils se mirent en marche vers Paris, chacun avec un prisonnier dans une voiture, afin d'éviter les communications entre ces grands criminels. On marchait lentement, à petites journées; le convoi s'arrêta au château de Champlâtreux. Ce noble édifice appartenant à la famille Molé était transformé en une espèce d'hôpital. Il était question de le démolir, et comme M. Pasquier en déplorait la perte, le commissaire accompagnateur s'écria : « Pour un château qui

tombe, je vois s'élever vingt chaumières. » Phrase creuse à la Jean-Jacques Rousseau. Champlâtreux n'a pas été abattu.

Plus loin, en passant au village de Sarcelles, M. Pasquier aperçut une jolie maison, propre, élégante, en bon état, chose rare alors, et il en fit la remarque à son geôlier. « Parbleu, je le crois bien, elle est à Livry, le fermier des jeux. Il gagne assez d'argent ; nous venons souvent nous distraire ici de nos travaux si pénibles. » (Or, ce Livry était un ci-devant noble, qui avait mangé son patrimoine et qui, à bout de ressources, s'était jeté dans la politique violente; il était plein de civisme.) M. Pasquier dit à son gardien : « Mais ce Livry me doit mille écus. — Comment cela? — Il était locataire chez moi et ne m'a pas payé. — Vraiment! Nous allons régler cela. » Le grand républicain expédia un de ses estafiers au joli castel, il se fit amener le citoyen propriétaire, qui fut un peu ahuri de se trouver en présence de son créancier. Il convint de la dette et la paya séance tenante. Notez que ce personnage, avec sa ferme des jeux, avait du goût pour les danseuses de l'Opéra et qu'il fut contraint d'épouser une virtuose dont il avait eu deux enfants. La chose fut bien régularisée.

Or, vous saurez que ces trois mille francs ont sauvé la vie de M. Pasquier. Le commissaire, flairant cette somme, fit entrer son prisonnier dans une maison de détention située rue Caumartin, et bien en prit au futur chancelier, car, à Saint-Lazare, où il aurait dû être conduit avec ses collègues de la magistrature, il y eut une sorte de complot qui fut découvert et tous les détenus furent mis à mort. A quoi tiennent les destinées de chacun...

Voici un autre fait non moins curieux. En 1797, les suspects n'étaient pas encore réhabilités; il y avait toujours d'actives recherches contre les ci-devant aristocrates, et bien heureux ceux qui pouvaient établir plus ou moins légitimement qu'ils avaient fait dans le temps une sorte de soumission à la république. Il y avait des registres, au ministère de la justice, où l'on

avait consigné les demandes des intéressés, et il arriva que M. Pasquier, inquiété par des poursuites, dut songer à se défendre. Un de ses amis parvint à séduire un brave homme, gardien des archives de la chancellerie de ce temps-là. Un registre fut prêté. Il resta entre ses mains pendant une semaine; on effaça, à l'aide de procédés chimiques, des écritures insignifiantes, on y substitua une pièce régulière, établissant les droits du pétitionnaire, et la chose servit plus tard à établir ses droits au civisme sans lequel la tête tenait peu sur les épaules.

M. le chancelier nous a dit qu'à cette époque terrible la violence des partis avait fait naître la ruse des accusés. On était devenu habile à éluder des lois tyranniques; le mensonge avait sauvé la vie à des milliers d'individus; des personnes dévouées commettaient sans scrupule des faux de tout genre, et le nombre des actes publics ainsi entachés était devenu immense. Ces sortes de crimes, qui sont en quelque sorte de défense légitime, jugent un gouvernement et sont sa condamnation la plus énergique.

Mais assez sur ce triste chapitre de nos misères. Il arriva plus tard que M. Pasquier fut à même de retrouver cet employé infidèle qui lui avait rendu un si grand service. Devenu garde des sceaux, il put conserver dans son emploi ce brave homme, qui est mort très âgé et doyen des fonctionnaires de la justice. Il avait deux fils qui sont encore employés dans le même office.

Il a été question de ce brave M. Lacretelle. M. Pasquier fit connaissance avec lui dans je ne sais quelle prison de la Révolution, et depuis, ils ont toujours conservé une douce amitié l'un pour l'autre. « C'était un homme charmant, dit le chancelier, doux et poli, élégant et gracieux, et, avec tout cela, doué d'une fermeté à toute épreuve. Personne n'a eu plus de courage que lui sous la Convention, personne n'a écrit de plus hardies vérités sur les choses et les hommes, à une époque où l'assassinat judiciaire menaçait quiconque tenait une plume hostile. On a beaucoup écrit depuis sur ces journées terribles, et personne ne les a jugées avec plus

de justice, de courage et d'impartialité. M. Lacretelle est un de ces esprits rares qui se sont conservés intacts jusqu'à la fin, et il a offert de plus cette particularité qu'il est devenu poète à près de quatre-vingts ans. Il a fait de bons vers, spirituels, élégants. »

J'ai rappelé au chancelier ce vers charmant, qui termine une pièce adressée à la jeunesse de notre temps, à ces prétendus hommes qui ne savent plus rire et causer, qui lisent les journaux, fument et se disent désabusés de tout. Le poète leur dit :

Si vous n'en faites rien, donnez-moi vos vingt ans !

Ma citation a été bien accueillie, et l'on a fait un éloge bien senti de ce vieillard mort plein de jours et de bonne renommée.

Les dernières nouvelles, reçues le lundi soir, de M. de Salvandy sont désolantes; il ne doit pas tarder à mourir d'un énorme développement de tumeurs cancéreuses autour du col. J'avais des détails précis par le professeur J. Cloquet, qui l'a vu tout récemment, et j'ai pu faire savoir l'histoire de cette maladie si affreuse.

M. Biot, le nouvel académicien, est tout prêt à être reçu; son discours est fait. Mais M. Nisard, qui doit lui répondre, n'en finit pas; de sorte que ces solennités sont ajournées indéfiniment. On ne sait pas non plus quand Ponsard sera en mesure de prononcer l'éloge de Baour-Lormian, à qui il succède à l'Académie. La conversation de table a remis sur le tapis l'esprit sarcastique de cet auteur si vanté en 1812, et qui est tombé depuis dans un profond oubli. Ce que c'est que la gloire quand elle n'est fondée que sur un caprice, une mode; quand elle n'est pas légitimement basée sur des œuvres irréprochables !

Dans la longue carrière de M. Pasquier, les fonctions de magistrat ont eu une extrême importance. La cour des pairs a fonctionné souvent pour juger des crimes, et ces grandes assises que présidait M. le chancelier reviennent souvent sur le tapis. Le procès du maréchal

Ney a été un des actes les plus importants de cette cour exceptionnelle. Déjà, à plusieurs reprises, j'en ai entendu parler, et lundi il en a été question. M. Pasquier dit que le maréchal Ney a été mal défendu, que M. Dupin, en refusant d'accepter la compétence d'un conseil de guerre, a nui à son client, parce que, devant ce conseil, il eût été facile d'arguer de la capitulation de Paris qui le sauvait. Même devant la Cour des pairs, cet argument, s'il eût été plaidé franchement, aurait eu un grand effet. Mais l'avocat se lança dans des choses de forme et perdit à la fois son procès et la vie de Ney.

Il a voulu, sous le roi Louis-Philippe, faire reviser le procès du maréchal, et déjà l'affaire était menée fort loin lorsqu'elle fut enfin déférée au roi lui-même. Il arrêta tout cela par une simple réflexion : « A quoi bon ? si pareille instance est introduite, il n'y a pas de raison pour que des milliers d'actions semblables ne soient portées devant tous les tribunaux. Moi-même ne suis-je pas autorisé à demander que l'on revienne sur le procès fait à mon père ? Laissons en paix les cendres de tant de martyrs tombés victimes de nos discordes. Qu'il n'en soit plus question que pour les plaindre et se tenir en garde contre les entraînements des circonstances ! »

4 novembre 1856.

Nous voici encore dans la Cour des pairs. Le procès des ministres en 1830 est une des affaires les plus graves débattues devant cette Cour, parce que les passions populaires étaient très surexcitées à cette époque. M. de La Fayette était alors commandant supérieur de toutes les gardes nationales de France. C'était une sorte de royaume à côté de la royauté, un pouvoir exorbitant remis aux mains d'un brave homme sans énergie, et dangereux par cela même, parce que le vieux révolutionnaire sacrifiait tout au désir d'une populace stupide. Il se flattait d'être le maître du pays par

ses charmants soldats citoyens qui se moquaient de lui, et de son cheval blanc, et de sa perruque rousse.

Or, ce procès donna lieu à des mouvements populaires des plus dangereux. Il fallait garder le Luxembourg, où siégeaient les juges; la populace voulait envahir la prison et faire un mauvais parti aux prévenus, et l'autorité du président ne trouvait pas un appui suffisant dans le commandant des légions qui entouraient le palais. Les artilleurs de la garde nationale étaient les plus exaspérés; tous les hommes d'action, les républicains les plus rouges faisaient partie de ce corps, et il y avait beaucoup à craindre de ce côté. Grâce à M. de Montalivet, qui était colonel de la légion des cavaliers, le mal fut empêché et force resta à la loi. Mais M. de La Fayette se montra aussi mal que possible dans ces redoutables conjonctures. Il était débordé de toutes parts et le pouvoir ne pouvait compter sur lui. Le peuple était fort menaçant. M. d'Argout se présenta en uniforme de pair à la grille du Luxembourg, du côté de l'Odéon. Il fut hué et l'on criait : «A mort!» Il était avec M. Zangiacomi et se montra fort effrayé de cet accueil. Le président, qui avait le droit d'ordonner, voulait faire conduire les condamnés directement à Vincennes, mais M. de La Fayette ne le voulait pas; il fallut les mener à la prison ordinaire. C'est là que M. de Montalivet les enleva de sa propre autorité et les fit partir au milieu de la légion de cavalerie.

On sentait la nécessité de se débarrasser de M. de La Fayette, c'est-à-dire de lui ôter le commandement général de toutes les gardes nationales. C'était chose assez délicate. On lui fit proposer de se contenter de la garde nationale de Paris, mais il hésita, il fit attendre sa réponse deux ou trois jours. L'un de ses intimes, M. Alexandre Delaborde, l'ayant enfin décidé, accourut aux Tuileries annoncer cette acceptation juste au moment où l'on venait de déclarer que le maréchal Lobau aurait cette grande charge. La mine de M. Delaborde fut plaisante, et le vieux La Fayette se trouva très profondément blessé, surtout quand il put être con-

vaincu que ses chers gardes nationaux n'avaient pas songé le moins du monde à protester. Il dut les trouver bien ingrats.

On peut imputer aux mauvaises mesures de M. de La Fayette les troubles qui éclatèrent lors des obsèques du général Lamarque. Il aurait bien voulu solenniser de même les funérailles de Manuel, mais le gouvernement prit des mesures efficaces pour neutraliser ces menées fâcheuses. Vexé d'être ainsi contrecarré, le vieux bonhomme dit avec un singulier dépit : « Je n'ai pas loin à aller, j'espère qu'à mon convoi cela se passera autrement ! » Puis, près de la fin, il revint à de meilleures idées et prescrivit qu'on l'inhumât très simplement auprès de sa femme. Que n'est-il mort en Amérique, quand il fut reçu si admirablement par une nation reconnaissante? C'était là le bon moment, sa gloire n'eût rien perdu de son éclat. Dire qu'il faillit se noyer au retour...

— M. le chancelier m'a conduit dans sa bibliothèque pour me faire voir cette belle tête grecque colossale à laquelle M. Simart a si bien restauré le nez .Cet artiste a fait faire un socle arrondi, conique, recouvert de velours rouge. La tête ainsi exhaussée a bien meilleure grâce, et c'est en tout un superbe morceau.

— Et puis, sont survenus des détails de famille. M. d'Audiffret arrivait de je ne sais quel château près de Compiègne, où il a vu un vieux gentilhomme âgé de quatre-vingt-dix ans, qui chasse encore presque tous les jours, à cheval, et qui se porte à merveille. J'ai eu le courage de dire que de pareils actes me semblaient téméraires, et qu'il y avait peu de raison à confier le salut de sa tête aux quatre pattes d'une bête. « Et vous avez bien raison, a repris le chancelier. J'ai beaucoup aimé les chevaux, mais vers l'âge de soixante-quinze ans j'ai renoncé à mes belles promenades. Je ne voulais pas qu'on pût dire, si je me cassais bras ou jambe en tombant : « Pourquoi ce vieil imbécile montait-il à cheval ? »

6 novembre 1856.

— On enterre aujourd'hui Paul Delaroche, le peintre célèbre, gendre d'Horace Vernet. Sa femme, qui était charmante et que j'avais vue ravissante jeune fille, en Italie, en 1833, est morte il y a quelques années, laissant, je crois, deux jeunes garçons déjà grands. M. Delaroche avait un talent hors ligne; on lui doit de vrais chefs-d'œuvre. Agé de soixante ans au plus, il a succombé à une lésion du cœur déjà ancienne. Voilà un homme distingué de moins.

— Nous avons toujours été grands amateurs de chevaux dans ma famille. Mes deux frères en étaient passionnés; ils restaient à cheval des journées entières, et je me rappelle même une particularité bien plaisante. Mon père avait donné pour précepteur à mes jeunes frères un vieil abbé, fort brave homme, mais un peu sévère. J'ai entendu bien des fois mon père venir sous la fenêtre de la pièce où travaillaient les écoliers dire tout haut : « Avez-vous fini, l'abbé? La petite jument attend. — Mais, monsieur, la leçon n'est pas terminée, les thèmes ne sont pas faits... — Eh bien, ils feront les thèmes demain, mais il fait beau, et les chevaux sont prêts. » Cela se terminait par un compromis, et l'on montait en selle pour aller courir les champs. Je n'ai jamais été un si grand amateur, je voulais seulement me faire promener et me reposer de mes longues séances d'affaires.

On a parlé de M. Delessert, qui, dernièrement, est tombé de cheval, s'est presque cassé le col, a été paralysé des bras, et qui, revenu d'un si grand danger, remonte sur sa bête comme si de rien n'était. Et cependant il a plus de soixante ans, mais il est sec, nerveux et fort actif. Il se cassera la tête un beau jour, mais l'équitation est son plus grand plaisir, et, ma foi, on le prend où on le trouve.

11 novembre 1856.

J'ai eu ce matin de singuliers détails sur un personnage notable de notre temps, M. le prince Anatole Demidoff, possesseur d'une immense fortune. Il a aujourd'hui quarante-quatre ans, il paraît en avoir soixante. Il a eu un commencement de lésion cérébrale, avec paralysie d'une moitié du corps, et ainsi, infirme, blasé, en proie à l'ennui, il est une vivante preuve de cette vérité que l'argent ne fait pas le bonheur.

Il faudrait que les pauvres eussent un pareil spectacle sous les yeux pour les consoler de leurs misères. Jamais vie plus misérable n'a été supportée avec moins de patience : cet homme, qui a des millions de revenus, lutte contre les heures qui l'accablent, il ne sait où trouver un moment de plaisir, rien ne le déride, il succombe sous le poids de ses désirs impuissants, regarde en pitié le reste du monde et souffre cependant de toute comparaison qui lui oppose la jeunesse, la beauté, le talent, l'esprit. Il est en proie à une jalousie furieuse contre tout ce qui est heureux; il ne veut pas que l'on parle chez lui, dans la crainte que quelque chose d'intéressant ne soit dit par son entourage; il ne veut pas écouter; il ressent de mortelles angoisses quand quelqu'un a un succès de salon en sa présence. Pauvre hypocondriaque, qui tourne tout à mal, voit partout des sujets de chagrin, ne jouit pas plus du soleil que d'un beau tableau, se tient dans les splendeurs désertes de San-Donato (près Florence), comme Louis XI au Plessis-lès-Tours, sombre et renfrogné, dévorant sa bile, souffrant, tourmenté par l'ennui qui succède à la satiété en tout.

Il essaye de le tromper par des occupations puériles. Il a chez lui sa chancellerie, avec dix secrétaires toujours occupés à des niaiseries, par exemple à ceci (n° 2435) : « Monsieur, je vous prie de m'envoyer un chapeau, etc. » Le lendemain, on écrit de nouveau (n° 2465) : « Monsieur, je vous ai demandé hier un chapeau, vous ne m'avez pas accusé réception de ma

demande, etc.» Puis le surlendemain (n° 2523) : « Monsieur, le chapeau que vous m'avez envoyé n'est pas précisément comme je le voulais, vous le ferez reprendre, etc.» Et ainsi de suite; le tout sur grand papier aux armes du prince, et ces missives sont ornées d'un grand cachet, et, tout le jour, ses secrétaires sont occupés à entretenir une correspondance de cette valeur. Quelquefois le prince s'avise de faire un cadeau à une personne quelconque. La personne écrit une lettre de remerciements, et la chancellerie accuse réception de cette lettre par une missive particulière.

Hélas! le pauvre homme ne sait pas même manger... Il reste à table vingt minutes, engloutit un nombre de plats toujours les mêmes, et sans dire un mot, puis il se lève, va s'asseoir dans un grand fauteuil, bâille, demande deux ou trois fois s'il y a quelque chose de nouveau, s'endort et va se coucher sans trouver le repos, sans une pensée qui puisse lui faire un rêve de bonheur. C'est le plus effroyable égoïsme que l'on puisse voir, et il se résout en un supplice pour celui qui le porte; vrai fardeau, en effet. Le prince, marié à la princesse Mathilde, n'a pas eu un instant de bonheur dans cette union, et c'est bien sa faute.

(A suivre.)

Rédemption

(ROMAN)

PREMIÈRE PARTIE

I

C'était la fête radieuse, aux millions d'anniversaires, miraculeuse toujours, du divin soleil et de la mer divine. Etincelante et blanche, la plage se pâmait à leur caresse. De la joie tombait du ciel sans nuage. L'Océan bleu s'alanguissait en vaguelettes souriantes. Pimpante, une petite brise légère éparpillait les senteurs irrespirées du large. La splendeur des choses justifiait la création. La volupté de vivre chantait dans l'air.

Sous leurs grands chapeaux de paille à rubans multicolores, à peine vêtus de toile légère ou de flanelle, les joues roses et les jambes bronzées de hâle, les petits enfants s'ébattaient turbulents et fous, moucherons enivrés de soleil. Avec passion ils élevaient de grandes œuvres de sable, éphémères comme celles des hommes, ou bien, pieds nus, avec des cris et des rires, ils défiaient le monstre bleu et trempaient avec orgueil le petit bout de leurs pieds blancs dans la gueule énorme, ce jour-là rassasiée.

Installée dans son fauteuil d'osier, sous le grand parasol de toile rayée blanc et bleu, Mme Merton, comme chaque matin, suivait sans se lasser les jeux de ses petits-enfants. Parmi le peuple des petits marins et des robes blanches décolletées, sa tendresse savait retrouver d'un coup d'œil la silhouette gracile, les

boucles noires flottantes d'Antoinette, et ces deux paquets roses, rieurs et bruyants, M. Jean, gros et blond dans la pétulance de ses quatre ans, et Rita, la toute petite, trottinant après lui sur ses bouts de jambe, poursuivie par l'Anglaise défiante de ses témérités.

Mme Merton avait averti Philippe et Lucienne à leur arrivée. Qu'on ne vînt pas lui prêcher de se ménager. Elle entendait jouir à sa guise des petits. Tous les matins, elle s'installerait avec eux sur la plage. Les parents viendraient la rejoindre ou non, comme il leur plairait. A chacun sa liberté. Et chaque matin elle savourait la joie précieuse d'écouter le babil incessant des langues agiles, d'essuyer les fronts en sueur ou les mains trempées d'eau de mer, de contempler la grâce alerte et robuste de ces petits corps qui, quand elle serait retournée en poussière, perpétueraient la vie, qu'elle-même avait reçue des chers parents endormis depuis si longtemps dans le vieux cimetière où conduisait l'allée paisible des platanes.

Depuis quelques minutes, selon sa coutume, M. de Portillet était venu rejoindre Mme Merton. Quoiqu'il ne fût point matineux, il n'eût pour beaucoup manqué de faire son tour de plage vers l'heure select du bain. Portant beau sous son feutre immaculé, une rose piquée à la boutonnière du veston gris irréprochable, gileté de clair, pantalonné de piqué, les souliers vernis reluisants sous les guêtres blanches, M. de Portillet s'arrêtait quelques minutes parmi les maigres verdures qui le long de la plage s'intitulaient jardin anglais, caressait d'un regard charmé les groupes élégants éparpillés, s'attardait complaisamment aux chapeaux les mieux fleuris, aux visages les plus frais et aux jupes des meilleures faiseuses; échangeait deux ou trois saluts et quelques sourires d'amitié, et puis, descendant sur le sable, à quelque point que le contact lui en fût déplaisant, se présentait à Mme Merton pour lui offrir ses compliments du matin, en même temps que le bouquet de roses qu'il venait de cueillir au panier odorant d'une fleuriste brune à mine futée.

Prenant place à côté de celle qu'il appelait « ma charmante commère », il s'informait de sa santé, de celle de leurs petits-enfants communs, congédiait ceux-ci d'une caresse rapide, un peu inquiet de leurs gestes brusques et de leurs petites mains mouillées, et entamait une de ces longues causeries à bâtons rompus, dont il était l'acteur principal et où, plus volontiers que les préoccupations familiales, il évoquait les souvenirs de sa jeunesse, truffant ses anecdotes volontiers scabreuses d'observations rapides sur les baigneuses qu'il ne cessait de lorgner et de galanteries un peu affectées, gentiment dites. Dans ces bavardages, où il trouvait en Mme Merton une interlocutrice complaisante et prompte à la repartie, il satisfaisait encore, à soixante-cinq ans, la passion de sa vie, qui avait toujours été de plaire, et, en même temps, il pensait s'acquitter le plus galamment du monde des devoirs que lui imposait l'hospitalité de la vieille dame, acceptée chaque année pendant le séjour de leurs enfants.

Précisément, aujourd'hui, il se sentait fort en verve, ayant vu dans le journal l'arrivée à Cambaye d'une ancienne danseuse du théâtre de Bordeaux, mariée depuis à un révérend norvégien, et que jadis il avait serrée de fort près. Emoustillé, il racontait, avec force détails et parenthèses, comment il avait aidé un officier de lanciers à tromper la jalousie effrénée d'un boyard, son seigneur et maître, quand au plus beau du récit il dut s'arrêter à cause d'un caprice de Nette.

Prise d'une de ses colères inexpliquées qui contrariaient si vivement ses parents et les effrayaient quelquefois, elle avait renversé sur le sable le seau d'eau de mer où agonisaient deux ou trois crabes et quelques crevettes, fruit de la pêche commune, et piétinait les mains des autres enfants, qui, avec force larmes, tentaient de rassembler les fugitifs ; un coup de pelle avait mis en sang le bras de Noémi Plantet, l'amie préférée. Invoquée par l'Anglaise impuissante, Mme Merton avait dû gronder sévèrement : est-ce qu'une enfant de dix ans ne devrait pas être plus raisonnable?

M. de Portillet attribua à ce petit incident l'air de

préoccupation de son interlocutrice et reprit de plus belle. Avec sa canne il traçait sur le sable le plan de l'appartement de la danseuse : pendant que lui-même grisait atrocement le prince, l'autre réussissait à la faire évader par le balcon. Tout entier à son histoire, souriant aux personnages évoqués, au baiser reconnaissant de la jolie fille, à toute cette folle équipée de jeunesse, il ne regardait pas la figure rêveuse de Mme Merton. Bien que, la bourrasque passée, Nette contrite eût rejoint la bande aux pieds nus, la vieille dame visiblement n'écoutait pas le causeur ; vaguement fixés sur la mer, ses yeux suivaient une pensée intérieure. Tout à coup, au moment où M. de Portillet, après avoir dit la stupeur du grand seigneur, s'arrêtait pour jouir de son effet et reprendre haleine, elle eut un hochement de tête, se tourna brusquement vers lui et l'interrogea à brûle-pourpoint.

— Dites-moi, mon ami, vous croyez bien que Philippe et Lucienne sont heureux?

Un peu froissé de cette preuve d'inattention, M. de Portillet était bien trop respectueux de toute femme pour laisser voir son mécontentement ; aussi bien, la surprise où le plongeait cette question était trop réelle pour que du coup il n'en négligeât son histoire, qui d'ailleurs finissait en queue de poisson, la danseuse ayant après trois jours quitté le lancier pour un marchand d'engrais artificiels. Oublieux qu'il rendait plus visible sa patte d'oie, il ouvrit tout grands les yeux, les referma d'un air entendu, leva la main d'un geste de protestation, la laissa retomber avec grâce, et partant d'un éclat de rire toujours jeune :

— S'ils sont heureux, les gaillards! Je voudrais bien savoir qui serait heureux s'ils ne l'étaient pas.

Et, bien qu'il ne parlât point volontiers d'autre chose que de lui-même, il se lança à corps perdu dans le tableau de leur félicité.

Comment Lucienne ne goûterait-elle pas la félicité idéale auprès d'un homme tel que Philippe? M. de Portillet ne manquait jamais à faire l'éloge de son gendre. Il l'aimait bien et l'admirait infiniment. Même il n'était

pas loin de le tenir pour une manière de phénomène. Qu'un jeune homme de bonnes manières, assez riche pour ne rien faire de ses dix doigts, ou tout au moins, s'il voulait s'occuper, nettement prédestiné à la carrière diplomatique ou militaire, se fût mis à écrire des romans et même des vers lui avait toujours paru difficilement concevable. A quelque point qu'il fût poli par l'usage de tous les mondes, M. de Portillet avait toujours conservé à l'égard des gens de lettres un restant de préjugé dû à sa première éducation provinciale. Et que son gendre n'eût point de longs cheveux, une redingote à jupon, au col couvert de pellicules, et la passion de l'absinthe, lui apparaissait anormal. Prodigieuse également la connaissance qu'il avait trouvée dans ses livres de l'humanité et des femmes en particulier. Plus épris de celles-ci dans la réalité que dans la fiction et fort médiocre lecteur, M. de Portillet avait en quelque sorte découvert la littérature dans les ouvrages de son gendre. De ce qu'ils étaient à la fois d'une psychologie qui lui en imposait, et assez lestement troussés dans une allure cavalière, il s'était senti plein de considération; elle s'était nuancée du respect que le vieux gentilhomme portait à toute institution traditionnelle le jour où *le Secret d'Odyle* avait été couronné par l'Académie française (Fondation Montyon).

Mais Philippe joignait à tous ces mérites deux autres qualités qui avaient achevé la conquête de son beau-père. D'abord, parce qu'il signait ses romans Philippe de Valcreux, M. de Portillet n'était point forcé de se rappeler que sa fille avait épousé un monsieur Merton et pouvait dire : mon gendre et ma fille de Valcreux; de sa noblesse fabriquée il savait peut-être plus de gré à Philippe que si sa race eût remonté à Charlemagne. Mais la merveille des merveilles était que ce beau garçon, apprécié des femmes, sportsman passable, écrivain déjà connu, fût de plus un irréprochable mari.

Certes, le bonheur de sa fille tenait profondément au cœur du vieux gentilhomme, et en la mariant il pensait bien l'assurer. Mais lui-même se sentait la conscience fort nette à l'égard de feu Mme de Portillet,

encore que ses souvenirs lui rappelassent plus d'une friande peccadille. Et dans sa pensée l'épithète de bon mari n'excluait nullement quelques distractions fortuites et passagères. Aussi bien que les douleurs de l'accouchement, les fredaines de l'époux lui semblaient pour une femme l'occasion de larmes nécessaires, presque bienfaisantes. Or, en matière conjugale, Philippe, après dix ans et plus de mariage, était d'une de ces fidélités qui stupéfient. Non seulement l'œil le plus malveillant n'eût rien trouvé à reprendre dans sa conduite, mais, tout Parisien et auteur mondain qu'il fût devenu, il gardait à l'égard de l'antique sacrement des idées d'intransigeance qui se faisaient jour trop souvent dans sa conversation pour qu'aucun doute fût possible. De sa rigueur en la matière, M. de Portillet, descendant de galants et paillards gentilshommes, eût peut-être conçu quelque ironie, si, à cause de la grande tendresse qu'il portait à sa fille, il ne s'en fût trouvé reconnaissant jusqu'aux larmes.

De là son affection très sincère pour ce gendre modèle qui ne lui donnait à lui-même nul ennui. De là la chaleur qu'il mit à vanter ses perfections. Mme Merton l'écoutait, toujours un peu rêveuse, avec des hochements de tête qui approuvaient, où pourtant il y avait une réticence.

— Si Lucienne n'était pas heureuse, conclut-il, elle serait folle. Or, ma charmante commère, ayez la vanité de le croire, elle ne l'est que de votre fils.

Mme Merton sourit sans répondre. M. de Portillet poursuivit. Si Lucienne était enchantée de son mari, celui-ci, à coup sûr, — M. de Portillet mit une nuance d'amour-propre dans son accent, — n'avait pas lieu d'être mécontent de sa femme. Il ne lui appartenait pas de faire l'éloge de sa propre fille : mais pour le cœur, l'esprit et la grâce, sans même parler des dons supérieurs...

Mme Merton l'interrompit d'un ton affirmatif :

— Lucienne est charmante, absolument charmante.

Victorieusement, M. de Portillet reprit sa démonstration, la ponctuant de légers coups de canne dans le

sable. Non seulement Philippe et Lucienne avaient tout lieu d'être enchantés l'un de l'autre, mais de toutes parts tout leur souriait. Ils avaient des santés excellentes. Leur position de fortune était des plus satisfaisantes : avec un soupir, M. de Portillet pensait que, muni de rentes bien moindres, il n'eût pas, sa vie durant, moisi dix mois l'an dans sa gentilhommière. Les enfants étaient délicieux...

L'Anglaise accourait, une des mains de Nette dans la sienne. L'autre était enveloppée d'un mouchoir qui se teintait de rouge. Mme Merton se désola. Au milieu des jeux paisibles de tous, il fallait toujours que cette petite se distinguât par une sottise. Grondeuse et patiente, elle se mit à étancher le sang doucement.

— Comment as-tu fait pour te couper ainsi?

Curieuse, la fillette regardait couler son sang sans pleurer : elle leva sur sa grand'mère ses yeux verts flamboyants, qui illuminaient si étrangement sa figure pâle, et hocha la tête en faisant voler ses boucles noires.

— Avec un morceau de verre, pour voir. Noémi criait si fort tout à l'heure. J'ai voulu savoir si ça fait très mal. C'est une douillette. Je suis très contente.

Mme Merton laissa retomber ses bras d'un geste découragé. Son indulgente bonté détestait les gronderies. Elle murmura sans réprimer un demi-sourire :

— Tu es une terrible enfant!

D'un geste brusque, Nette l'étrangla de ses deux bras maigres :

— Mais tu m'aimes, n'est-ce pas?

Et elle s'enfuit en criant :

— Tu sais, Noémi, je me suis coupée plus fort que toi et je n'ai pas pleuré.

La vue du sang impressionnait désagréablement M. de Portillet. De plus, il avait peur qu'il n'en tombât une goutte sur son pantalon immaculé. Il poussa un soupir de soulagement quand Nette fut partie et reprit :

— Les enfants sont charmants. Car enfin vous ne prenez pas au sérieux, je suppose, les lubies de Nette.

Petit Jean est un vrai gaillard. Rita est étonnante pour son âge : c'est vous qui le disiez l'autre jour.

Touchée dans son cœur de grand'mère, Mme Merton souriait avec complaisance. Après tout, le vieux gentilhomme avait raison. Que leur manquait-il vraiment, à ces chers enfants? et pourquoi cette folie de s'inquiéter à tout prix?

Intarissable, M. de Portillet vantait toutes les satisfactions que Philippe retirait de sa carrière. Il s'empêtrait un peu dans la hiérarchie de ses succès et dans les épithètes convenables pour louer son talent, étant moins expert à qualifier un romancier qu'une jolie femme. Mais enfin il y avait le prix de l'Académie; Mlle Mitouflard, de l'Odéon (une bien jolie personne), avait dit de ses vers dans plusieurs salons; un roman avait eu plusieurs éditions. Le nom de Philippe commençait à être connu. On le voyait quelquefois dans les journaux. D'ici quelques années, il serait peut-être décoré. Que désirer de plus?

A cette énumération, Mme Merton ne pouvait pas contredire, et M. de Portillet jouissait de la sentir conquise par son éloquence. Il conclut avec quelque emphase :

— Et puis, chère madame, croyez-en quelqu'un qui a beaucoup aimé et souffert, — volontiers M. de Portillet faisait des allusions plus ou moins discrètes à son passé sentimental, — c'est du cœur que viennent les plus grandes joies et les seules véritables souffrances. Quand, entre deux êtres jeunes et charmants, il y a l'union que nous voyons entre Philippe et Lucienne; quand aucun nuage ne s'élève à leur firmament, — M. de Portillet fit une pause, moitié pour jouir de l'effet de sa période, moitié pour lorgner une petite dame en maillot noir, — quand, dis-je, aucun nuage ne s'élève à leur firmament, c'est presque une insulte à l'amour que de mettre en doute leur félicité : qui donc est tout-puissant, sinon le petit Dieu malin? Philippe et Lucienne s'aiment. Ils sont heureux.

Décidément convaincue, Mme Merton rendait les armes. Elle vieillissait; il lui fallait, comme si la vie en

était trop avare, se créer des soucis imaginaires. M. de Portillet avait raison.

— Vous êtes un grand avocat. On ne vous résiste pas.

M. de Portillet, depuis qu'il se taisait, suivait avec intérêt les allées et venues des promeneuses sur la jetée qui bornait la plage. Tout d'un coup, il se leva et agita sa canne en s'exclamant :

— Quand on parle du loup... les voilà bien, nos amoureux.

Mme Merton porta sa face à main à ses yeux. Un couple descendait l'escalier de pierre et s'avançait sur le sable. Elle eut une petite grimace.

— Non, dit-elle, c'est bien Lucienne. Mais ce n'est pas Philippe qui est avec elle. C'est M. Sartex.

II

Toute blanche de la tête aux pieds, depuis le canotier coquettement perché sur la masse bouffante des cheveux jusqu'aux bottines de peau glacée, et royalement parée dans son simple corsage de mousseline et sa jupe de piqué, Lucienne Merton — « ma fille de Valcreux », comme disait son père — s'approchait en souriant, et l'œil connaisseur du vieux gentilhomme la caressait d'un regard orgueilleux de satisfaction. Grande et mince, la taille longue, souple, admirablement prise, gardant jusque sur le sable, si peu propice à la marche, un port d'élégance innée, Lucienne, dans l'épanouissement de sa trentième année, attirait les regards sans provocation. Plus animé que de coutume, son visage n'avait point ce matin l'expression un peu réservée qui souvent la faisait juger hautaine. Le sang transparaissait sous la peau ordinairement mate. Dans les beaux yeux bruns dont Nette avait hérité, mais qui chez l'enfant se teintaient d'un déconcertant reflet d'émeraude, il y avait une douceur bienveillante. Un sourire entr'ouvrait la bouche bien dessinée, découvrait les admirables petites dents blanches, adoucissait le con-

tour très net et un peu volontaire du menton. A côté d'elle, semblant plus petit, maigre, nerveux, le visage presque laid à cause des traits anguleux, du nez trop fort et de la moustache irrégulière, mais les yeux lumineux et le front rayonnant d'intelligence, Pierre Sartex parlait avec feu, ponctuait ses paroles de gestes saccadés. Elle l'écoutait attentivement, approuvait de la tête et, s'arrêtant quelquefois, mordillait son gant crème du bout des dents.

— Dormeuse, dit Mme Merton en embrassant sa belle-fille. N'avez-vous pas honte de bouder ainsi la mer et le soleil?

Et du doigt elle montrait la pendule de l'établissement de bains, qui marquait onze heures.

Lucienne rit et s'excusa. Un arrangement de toilette à expliquer à sa femme de chambre; deux billets à écrire. Et puis, c'était bien vrai qu'elle était paresseuse. Mais, à la mer, on a le droit de trop dormir, de trop manger et de ne rien faire. D'ailleurs, le vrai coupable, c'était Philippe, qui lui avait fait perdre un temps fou à des courses insupportables. Elle avait fini par l'abandonner chez son chemisier, où il prétendait la faire juge de ses cravates.

— Il est assez grand, n'est-ce pas, pour les choisir? concluait-elle en riant.

Elle avait rencontré à quelques pas du magasin M. Sartex, qui avait bien voulu l'escorter.

— Les enfants ont été sages?

Le regard de Lucienne, qui parcourait le petit monde à jambes nues, s'arrêta sur la main bandée de Nette. Il fallut avouer sa lubie. La jeune femme fronça le sourcil et mordit sa lèvre rouge. Si pondérée et maîtresse d'elle-même, elle avait peine à se défendre d'une irritation un peu disproportionnée pour les méfaits de cette enfant trop nerveuse qui avait eu, à plusieurs reprises, des convulsions dans sa première enfance, dont, à la suite d'une scarlatine pernicieuse, beaucoup de petites misères avaient compliqué la croissance et dont, presque chaque jour, la brusquerie soudaine ou l'imagination saugrenue amenaient un petit drame do-

mestique. De trouver si peu d'elle-même chez cette fillette mal équilibrée, il montait parfois au cœur de Lucienne une sorte d'humiliation qu'elle s'appliquait à réprimer, la jugeant déraisonnable. Et elle se fût trouvée fort coupable de manifester une préférence pour ses derniers-nés : monsieur Jean, si fort, si rieur et si bon petit homme, et Rita, toute câline et tendre avec le gentil gazouillis de ses deux ans. Elle fit signe à Crissie, l'Anglaise, de les lui amener.

Cependant, M. de Portillet mettait son amabilité à entretenir Sartex. Cet homme de quarante-quatre ans, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie française, romancier et auteur dramatique applaudi, lui apparaissait considérable. Surtout, bien que les drames de Sartex, fortement marqués de l'influence des littératures septentrionales, n'eussent rien où se familiarisât l'esprit de M. de Portillet, l'idée que ce petit homme laid et maigre était courtisé par les plus jolies actrices de Paris, empressées à lui demander un rôle, le revêtait à ses yeux d'un prestige particulier ; c'est pourquoi, tout en ayant la vague intuition qu'ils étaient de race différente et aussi distants l'un de l'autre que s'ils ne fussent pas nés sur la même planète, il le favorisait de ses compliments les plus fleuris, essayait sournoisement d'incliner la conversation des hauteurs littéraires, où il se croyait tenu de la placer en causant avec un homme de plume, vers les troublantes interprètes qui avaient fait vivre ses héroïnes : était-il vrai que Mlle Aglaé Darys, du Vaudeville, eût été surprise...

Mais après quelques brèves réponses, Sartex s'excusa. Son regard ne quittait pas Lucienne, entourée de ses enfants, comme s'il contenait avec peine un dépit qu'ils la lui eussent enlevée. Il s'inclina et prit congé. En lui serrant la main à l'anglaise, Lucienne lui rappela sa promesse de venir un soir lui porter le dernier drame d'Ibsen, dont la traduction n'était pas encore mise en vente.

— C'est un homme supérieur, dit M. de Portillet en le regardant s'éloigner. Quel dommage qu'il s'ha-

bille si mal ! Croiriez-vous, reprit-il en s'adressant à Mme Merton, qu'il n'a pu me dire si Angèle Serys, du Vaudeville, avait véritablement été surprise ce printemps...

Lucienne éclata de rire :

— Mon pauvre papa, si vous comptez sur Sartex pour vous mettre au courant des potins d'actrices, il faut en faire votre deuil. En matière de coulisses, il est d'une ignorance qui vous désappointera, je vous en avertis. C'est un monde qu'il ignore en dehors de ses relations d'auteur à comédiens.

M. de Portillet se fâcha. Est-ce qu'une petite fille prétendait lui apprendre les mœurs de théâtre? Et parce qu'elle avait un mari qui ne voyait que par ses yeux, s'imaginait-elle que tous les gens de lettres fussent autant de petits saints ? Il serait parfaitement grotesque qu'un homme comme Sartex n'eût pas une ou deux aventures en train. Il se souvenait parfaitement avoir vu dans le *Gil Blas* son nom accolé, non sans intention, à celui d'une danseuse des Folies-Bergère... la grande Gambini... à moins que ce ne fût la petite Frochon... il retrouverait...

Mais Lucienne l'interrompit en riant plus fort :

— Ne vous donnez pas cette peine. Vous pensez bien que les aventures amoureuses de M. Sartex ne me touchent guère. Mais laissez-moi douter qu'un homme, non d'un tel talent, — le talent n'y fait rien, — mais d'une telle hauteur de pensée, se divertisse à des intrigues de cabotins. Si cela est, j'aime mieux n'en rien savoir.

Puis, changeant de ton :

— Regardez bien, mon petit papa, cette dame qui sort de sa cabine. Non, pas la petite, l'autre, avec le peignoir rouge. Savez-vous qui c'est? Mme de Clérícy en personne.

— Mme de Clérícy ! s'exclama le gentilhomme respectueux...

Et aussitôt il se leva de sa chaise et témoigna le désir de s'approcher du bord de l'eau pour assister au bain de l'écuyère célèbre, qui avait jeté aux quatre

vents les millions du baron Goldberg et, après avoir failli monter sur le trône de Bosnie, venait de faire une brillante retraite en s'unissant en légitime mariage avec le marquis de Cléricy, authentique descendant des Cléricy du Rhys, dont le plus illustre se fit tuer à Pavie, aux côtés de François Ier.

Dépouillant son peignoir écarlate, l'ancienne écuyère apparaissait sanglée dans un maillot de soie noire, d'où émergeaient la gorge et les épaules belles encore, mais débordantes. Guidée par le poignet solide d'un guide-baigneur en vareuse de caoutchouc, elle osait s'avancer à pas menus dans l'eau, s'accroupissait et se relevait tour à tour avec de petits cris de pintade, à peine mouillée jusqu'à la ceinture, soucieuse uniquement d'éviter qu'une goutte ne vînt ternir l'or tout neuf de la chevelure ou le soigneux maquillage de la face.

— Une belle femme, dit le gentilhomme d'un ton si convaincu que Mme Merton elle-même ne put s'empêcher de sourire.

Puis elle s'inquiéta tout haut :

— Que devient donc Philippe ? Est-ce qu'il ne compte pas se baigner ce matin ?

Lucienne assura que si. Mais le choix d'une cravate, n'est-ce pas ? ne pouvait s'opérer à la légère. Il se ferait attendre à déjeuner plutôt que de se décider trop vite. Pour le punir, Mme Merton devrait bien ordonner qu'on se mît à table sans lui.

Dans ces menues railleries, il n'y avait nulle malice. La bonne Mme Merton elle-même convenait en souriant que son fils avait quelque coquetterie et que l'exactitude n'était point de ses qualités. Pourtant elle fut heureuse d'interrompre sa belle-fille en s'écriant :

— Le voilà !... Mais avec qui est-il donc?

Sur l'esplanade qui dominait la plage, au milieu d'un groupe d'élégantes promeneuses, un beau garçon de trente-cinq ans, la figure rose encadrée d'une barbe blonde, vêtu d'un irréprochable complet du matin où ne manquait point la boutonnière fleurie, parlait avec animation, faisait des gestes, riait, s'inclinait et se redressait tour à tour.

Un pli de moquerie marqua la jolie bouche de Lucienne.

— Quelle mère qui ne reconnaît pas les adoratrices de son fils ! La jolie Mme Tessé, qui sait par cœur tout le dernier chapitre du *Secret d'Odyle* et pleure chaque fois en le récitant ; la grosse Mme de Villebois, qui, depuis deux ans, supplie Philippe de lui tourner un proverbe avec un rôle d'ingénue pour elle ; Mme Fantin-Leduc, qui se vante d'avoir lu chaque ligne tombée de sa plume et de donner le volume et le chapitre de toute citation de son auteur favori ; Mme Halluin, qui lui a adressé avec des bonbons à l'éther (une horreur !) une ode au génie où il n'y avait que deux fautes d'orthographe et trois de versification. Comment voulez-vous que votre fils se dérobe aux prêtresses de son culte ? Résignons-nous à manger les œufs durs et le bifteck desséché.

— Fi, la vilaine ! dit Mme Merton en prenant affectueusement le bras de la jeune femme. Voulez-vous bien vous taire ! A vous entendre, quelque sot vous dirait jalouse.

Lucienne secoua la tête et repartit avec une moue dédaigneuse :

— Moi, jalouse ! voilà un honneur que je ne ferai pas à ces péronnelles et un affront que je n'infligerai jamais ni à Philippe ni à moi. Dieu merci, nous sommes au-dessus de cela. Vous le croyez bien, mère, n'est-ce pas ? ajouta-t-elle en fixant ses yeux limpides sur la vieille dame.

Mme Merton, facilement émue de tout ce qui touchait au bonheur de ses enfants, fit signe que oui sans répondre et regarda ailleurs. M. de Portillet loua sa fille de n'être pas jalouse. Un tel défaut était insupportable chez une femme, particulièrement chez celle d'un écrivain célèbre... presque célèbre, rectifiait-il sur un geste de Lucienne, qui doit s'attendre à voir beaucoup d'admirations se presser autour de son mari. C'était, de plus, une maladresse. Il avait connu autrefois une fort jolie brune...

Se souvenant qu'il parlait à sa fille, M. de Portill

s'arrêta court. Fort heureusement, Philippe, ayant pris congé du troupeau des belles, accourait, serrait les mains, s'excusait : désolé d'arriver si tard ; il comptait tant s'installer ce matin à la plage, en famille... Mais son courrier à expédier, une ou deux courses nécessaires...

— Est-elle réussie, au moins? interrogea M. de Portillet.

Interloqué, Philippe restait bouche bée.

— Oui, cette fameuse cravate.

Il contint un geste d'agacement.

— Ah ! Lucienne vous a dit...

Il se mit à rire pour se donner une contenance.

— Et tant de jolies femmes empressées à vos trousses !

L'envie manifeste du vieux gentilhomme rasséréna Philippe. Oui, charmante, Mme Tessé, véritablement charmante. Peut-être pas une intelligence supérieure, mais tant de sensibilité, d'aspiration vers le beau... Il dit avec conviction :

— Les amitiés que l'on se fait par ses livres ont une douceur particulière.

Il vanta aussi la bonne grâce de Mme de Villebois, l'étonnante faculté d'assimilation de Mme Fantin-Leduc, les dons artistiques de Mme Halluin. Ah ! c'est une heureuse fortune pour un romancier de respirer ce bouquet raffiné et chatoyant, produit d'élite, fleurs de luxe véritables de notre civilisation...

— Est-ce que je t'agace, maman ? dit Nette, qui était depuis quelques minutes assise aux pieds de sa mère et la regardait fixement, comme pétrifiée.

Et comme Lucienne l'interrogeait du regard.

— Parce que tu fais aller tes doigts... tu sais, comme quand je m'embrouille dans mon histoire sainte.

Les fins doigts qui jouaient du piano sur la jupe blanche s'arrêtèrent brusquement et Philippe rougit et se mit à rire.

— La vérité, dit-il, sort de la bouche des enfants. on, Nette, tu n'agaces pas ta maman. C'est moi qui

dis des billevesées au lieu d'aller me jeter à l'eau, quand déjà je suis en retard. A tout à l'heure.

Et, s'éloignant rapidement, il gagna l'établissement de bains. Tandis que M. de Portillet continuait de lorgner les jolies promeneuses, Mme Merton et Lucienne regardaient les baigneurs, Nette toujours assise à leurs pieds. En vain sa mère voulut l'envoyer jouer.

— Vois-tu, dit-elle, en ce moment, je suis très bonne. Alors il faut que je reste près de toi pour que tu sentes comme je t'aime.

Elle avait ainsi quelquefois des mots inattendus, comme s'ils venaient du fond de son âme pour expliquer les choses profondes qui y sommeillaient. Lucienne lui caressa doucement la joue. Brusquement, la petite saisit sa main et y posa ses lèvres avec transport.

— Doucement, Nette ; tu me fais mal. Tiens, voilà ton papa.

Philippe sortait de l'établissement de bains. Un maillot de jersey noir, sans manches, moulait son torse et ses jambes, dégageant le cou et les bras nus comme tout à l'heure ceux de Mme de Cléricy. Il ne fallait pas grande pénétration pour deviner sa petite vanité de beau garçon, content d'être vu. Un groupe stationnait à l'entrée de l'escalier qui descendait de l'établissement de bains à la plage. Hardiment, à l'approche de l'homme, la petite Mme Tessé se détacha et lui barra le passage. Il dut s'arrêter tandis qu'elle le détaillait à travers sa face à main. On n'entendait pas ses paroles. Mais on voyait Philippe sourire d'un air mi-ennuyé, mi-satisfait.

— Quelle petite bête ! gronda Mme Merton irritée. C'est d'une inconvenance !

Lucienne sourit.

— Bah ! dit-elle, ça fait tant plaisir à Philippe.

Il n'y avait nulle irritation dans le ton de la jeune femme, et cette fois Mme Merton n'eut point la pensée de lui demander si elle était jalouse. Mais, dans son accent, on sentait non la gaieté d'une taquinerie facile, plutôt une sorte d'indulgence mi-ennuyée, mi-dédai-

gneuse. Et la vieille dame pensa qu'elle eût presque préféré la voir en colère.

Cependant Philippe, enfin échappé à son admiratrice, descendait l'escalier, traversait la plage en courant et, s'élançant d'un bond dans la mer, faisait rejaillir l'eau salée autour de lui.

— Il n'y a pas à dire, fillette, observa M. de Portillet, beaucoup de femmes t'envieraient ton mari.

— Mais oui, dit Lucienne très paisiblement et un peu distraite.

III

Il y avait, à déjeuner, Marthe Verdière. Les jours où elle venait, les repas, toujours animés à la villa Merton, l'étaient davantage. Tout le monde aimait Marthe : Mme Merton, parce qu'elle était la fille et le vivant portrait de celle qu'elle avait le plus chérie entre toutes ses amies disparues; M. de Portillet, parce qu'il lui savait gré d'être une si fine, blonde et blanche jeune fille de vingt-six ans et qui n'était pas bégueule ; Lucienne, à cause de son caractère si franc, si ferme et si sûr ; Philippe, parce qu'il la connaissait depuis l'enfance et trouvait un charme très piquant à cette physionomie paisible à la fois et nettement dessinée de jeune fille émancipée, décidée à diriger souverainement sa vie, y réussissant sans pose et sans bizarrerie ; et Nette l'adorait avec frénésie par une de ces correspondances inattendues qui rapprochent les natures les plus opposées, comme si la douceur assurée et sereine de Marthe fascinait et adoucissait à la fois la nervosité inquiète de l'enfant.

Contre la prédiction de Lucienne, les œufs n'étaient pas durs, mais exquis, comme tout le reste du déjeuner. Gachucha, la vieille cuisinière basquaise, qui connaissait M. Philippe depuis l'enfance, savait bien que quand il était là on mangeait un quart d'heure plus tard, et elle s'arrangeait en conséquence. La première faim calmée, les propos habituels échangés sur l'emploi des dernières journées et les rencontres à la plage,

M. de Portillet, qui adorait taquiner la jeune fille, l'entreprit selon sa coutume.

— Voyons, mademoiselle Marthe, est-ce aujourd'hui que vous nous annoncez la grande nouvelle ? J'ai croisé tout à l'heure M. Pomadieu devant l'hôtel Bristol. Ce serait une bien belle journée pour couronner ses feux.

Bien que Marthe eût un peu rougi et que Lucienne fît les gros yeux à M. de Portillet, tout le monde souriait sans méchanceté. C'est que nul n'ignorait l'admiration enthousiaste que l'excellent Julien Pomadieu professait pour Mlle Verdière.

Ce gros garçon de trente ans, dont la tournure un peu épaisse, les joues roses, la barbe blonde frisottante, les yeux bleus à fleur de tête et le ventre naissant ne faisaient pas un héros de roman, était une âme délicate et passionnée.

Depuis deux ans, il rencontrait Mlle Verdière dans le monde, à Paris et à Cambaye. Dès le premier jour, il avait été conquis par le charme distingué et intelligent de la jeune fille. N'osant s'adresser à elle par respect et par timidité, ne pouvant, puisqu'elle vivait seule et ne dépendait que d'elle-même, s'adresser à une parente, il avait fini, six mois auparavant, par ouvrir son cœur à Mme Merton, alors en séjour à Paris, chez ses enfants, et dont la bienveillance et l'affection pour Marthe lui donnaient un semblant de confiance.

Il avait fait cette démarche avec la gaucherie qui le caractérisait et cette délicatesse d'âme qui correspondait si peu à son physique. Tortillant son chapeau entre ses doigts, s'essuyant le front, laissant tour à tour tomber ses gants et sa canne, il s'était confessé à Mme Merton avec une sorte de désespoir, comme le poltron qui court au feu. Il sentait très bien combien il était au-dessous de la jeune fille et que ses trois millions ne pèseraient guère sur une âme faite comme la sienne. Mais il l'aimait si sincèrement, si profondément, qu'il ne pouvait continuer à se taire. Tout ce qu'il espérait, ce n'était pas un consentement immédiat ; son outrecuidance n'allait pas jusque-là. Il avait

seulement besoin de savoir si d'ores et déjà il était irrémédiablement déplaisant à ses yeux, auquel cas il se forcerait d'éviter sa présence, afin de ne pas exaspérer sa propre souffrance ; ou si peut-être elle lui permettrait de l'approcher davantage, d'essayer de lui montrer ce qu'il avait de bon sous son enveloppe malencontreuse. Elle donnerait sa réponse définitive quand il lui plairait.

Les lèvres du gros garçon tremblaient tandis qu'il parlait. Touchée, Mme Merton s'était faite son interprète auprès de Marthe, d'autant plus volontiers que l'existence indépendante de sa petite amie la scandalisait un peu, quelque confiance qu'elle eût dans son énergie et dans son jugement. Qu'une jeune fille de vingt-cinq ans vécût à Paris et voyageât à travers l'Europe sans autre escorte qu'une Suissesse de trente-cinq (Médor, comme l'appelait M. de Portillet, à cause de sa docilité de caniche devant sa maîtresse) révoltait tous ses instincts traditionnels de bonne bourgeoise française. Aussi avait-elle mis sa plus tendre insistance à obtenir de Marthe, disposée à un refus immédiat, qu'elle laissât une lueur d'espoir à l'excellent Julien Pomadieu.

Sa petite amie, avait-elle répondu au timide prétendant, songeait si peu à se marier que, prise de court par la demande dont elle était l'objet, elle ne pouvait donner de réponse définitive. Si M. Pomadieu était aussi épris qu'il le disait, qu'il prît patience, qu'il cherchât à se faire apprécier d'elle. D'ici un an, il connaîtrait son verdict.

Le brave garçon n'en demandait pas davantage. Il avait remercié avec effusion et s'était mis en devoir de faire à Marthe une cour si respectueuse qu'elle ne pouvait en prendre ombrage, mais en même temps si encombrante que nul n'avait pu méconnaître ses sentiments. C'était pour tous un sujet de gaieté inépuisable que l'air malheureux dont il attendait son apparition dans le monde, son empressement à lui demander une valse, — une seule, par discrétion, — ses fuites soudaines dès qu'elle quittait un salon, ses ruses

naïves pour se trouver sur son passage dans la rue ou la rencontrer en visite, et ses rougeurs éperdues quand la fortune couronnait ses tentatives.

Cette maladresse, qui sans doute eût précipité son échec auprès de toute autre plus frivole, était peut-être ce qui l'avait servi auprès de Marthe, sensible avant tout à la sincérité, un peu attendrie d'une dévotion si dépourvue d'amour-propre. Quelque éloignée qu'elle fût de répondre aux sentiments de M. Pomadieu, elle lui portait une amitié sincère, un peu compatissante, qui, à certaines heures, ne lui semblait pas un gage de bonheur conjugal beaucoup plus aléatoire que l'espèce de frénésie, assez déplaisante, vulgairement nommée amour. Aussi y avait-il une nuance de gravité dans l'air de moquerie menaçante dont elle leva le doigt en répondant à M. de Portillet :

— Prenez garde, monsieur. Je vous défends de plaisanter mon amoureux. Comment pensez-vous me faire oublier vos mauvais propos quand il sera mon mari ?

— Bah ! fit le vieux gentilhomme, quand il sera votre mari, il ne sera plus votre amoureux. Abandonnez-moi l'un, je respecterai l'autre.

— Philippe, dit Marthe en riant, défendez-vous.

Philippe regarda sa femme.

— Qu'en penses-tu, ma petite Luce ?

Et il se pencha vers elle, qui était placée à sa gauche.

Lucienne eut un sourire affectueux. Mais elle n'aimait point les effusions « devant le monde » et retira sa main. Philippe se redressa un peu vexé. Il ne lui déplaisait pas, de temps en temps, d'affirmer en public les droits qu'il avait sur sa femme et leur mutuelle tendresse. Aussi, bien qu'il sût que cela la contrariait, il affectait de ne le point voir et s'abstenait parfois volontairement de réprimer les élans de sa nature démonstrative. Il ne voulut pas en avoir le démenti et insista :

— Ne vous y trompez pas, Marthe ; Lucienne m'adore, et si vous n'étiez pas là...

Lucienne lui coupa la parole un peu sèchement pour faire une observation à Nette, qui, bouche bée, regardait son amie de tous ses yeux.

— A quoi penses-tu, Nette? Tu es à table pour manger.

La petite poussa un grand soupir, reprit sa fourchette et se remit à mâcher d'un air absorbé.

— Je pense à des choses, dit-elle, la bouche pleine.

On la fit taire.

Vers la fin du déjeuner, une discussion s'éleva sur l'emploi de l'après-midi. Mme Merton proposait de faire chercher le grand landau de M. Bidaragues, le loueur, et d'aller jusqu'à Bayac par la route des Pins. On prendrait un tasse de thé chez Norris. M. de Portillet et Marthe appuyèrent chaleureusement. Philippe hésitait, alléguait des épreuves à corriger pour *la Revue verte*, craignait d'être en retard.

Lucienne, qui adorait la route des Pins, le rallia :

— Voyons, dit-elle, ces épreuves ne doivent rien avoir de si urgent. Voilà trois jours qu'elles attendent, et tu as trouvé le temps de passer l'après-midi d'hier au casino. Tu les corrigeras après dîner.

Philippe se sentit rougir, ce qui augmenta son agacement. Il n'avait pourtant pas pu refuser à Mme Tessé de lui donner quelque explication sur l'œuvre de Mæterlinck, qu'elle aurait voulu comprendre afin de savoir pourquoi l'admirer. Lucienne riposta :

— J'espère que Marthe vaut bien Mme Tessé ou Mme Halluin. Allons, Marthe, ajouta-t-elle en plaisantant, que ne récitez-vous le dernier chapitre du *Secret d'Odyle?* Nous aurions partie gagnée.

Encore que Philippe fût le premier à railler les louanges exagérées que ses belles amies prodiguaient à ses livres et qu'il affectât d'en faire bon marché, son amour-propre d'auteur fut piqué, et il répondit sèchement :

— Gardez-vous-en bien, Marthe, mon amie ; vous feriez bâiller Lucienne. Mes livres ne s'adressent qu'aux petites perruches comme Mme Tessé. Ils sont indignes de l'attention d'une femme cultivée.

Tandis qu'on prenait le café dans la véranda, la femme de chambre apporta le courrier. Outre les journaux, il n'y avait qu'une lettre pour Mme Merton et

une enveloppe grise pour Philippe. Il reconnut l'en-tête de l'*Argus de la Presse,* qui envoie aux auteurs les coupures de journaux relatives à leurs ouvrages. D'un air négligent qui masquait mal son impatience, Philippe tendit la main. Il y avait justement deux articles contenant quelques lignes aimables sur *le Secret d'Odyle*. Mme Tessé n'était donc pas la seule à trouver que son livre valût la peine d'être lu. Il leva les yeux d'un air satisfait pour donner lecture de son panégyrique. Mais Mme Merton était absorbée dans la lettre qu'elle venait de recevoir. M. de Portillet feuilletait *l'Illustration*. Lucienne et Marthe, ayant replié le journal, lisaient côte à côte le dernier chapitre du roman-feuilleton, qui les divertissait. Avec un petit geste de mauvaise humeur, Philippe mit les morceaux de papier dans sa poche en les froissant.

Lucienne leva les yeux et aperçut l'enveloppe grise sur la table.

— Rien d'intéressant ? questionna-t-elle d'un ton distrait.

— Peuh ! dit Philippe, rien dans tous les cas qui vaille un bon fait divers.

Et il fit un pas vers la porte.

— Je vais corriger mes épreuves pour être exact tout à l'heure.

Avertie par son tact très sûr du mécontentement de son mari, Lucienne leva les yeux de sa lecture et lui demanda d'un ton affectueux :

— Veux-tu que je t'aide? Tu auras fini plus vite.

Mais Philippe était piqué.

— Merci bien. Cela t'ennuierait.

Il ajouta, pour adoucir ce que son refus avait de trop sec :

— Je ne veux pas t'enlever à Marthe. Je me dépêche. A tout à l'heure.

Quand il fut sorti, il y eut une seconde de silence. Entre deux bouffées de cigare, M. de Portillet opina :

— Tu devrais le rejoindre. Je tiendrai compagnie à Mlle Marthe. Nous parlerons de M. Pomadieu.

— Bah ! dit Lucienne. Puisqu'il ne veut pas. D'ailleurs, il est un peu nerveux aujourd'hui.

Marthe s'était levée. Dans le jardin, Nette, debout devant la porte de la véranda, lui faisait signe de venir.

— Ne vous dérangez pas, fit Lucienne indolem ment.

En même temps, elle allongeait la main vers un volume jaune posé sur la table. C'était le dernier drame de Sartex. Ce matin, il lui avait dit que Filgar, le vieux pêcheur, dans une scène du deuxième acte, exprimait exactement les sensations multiples que lui donnait la mer. Elle se mit à rechercher le passage.

Marthe avait rejoint sa petite amie et lui prenait la main.

— Allons donner un morceau de pain à Bonne-Bête.

Bonne-Bête était la grosse jument qui tous les jours ramenait de la plage toute la famille entassée dans la vieille calèche spacieuse et confortable. Elle souleva sa lourde tête quand la jeune fille et l'enfant entrèrent et renifla bruyamment. Marthe lui tendit le croûton de pain dont elle avait eu soin de se munir et doucement lui gratta le front. Elle regarda sa petite compagne, qui avait les yeux baissés vers le sol. Et tout à coup elle vit ses lèvres trembler.

— Nette, dit-elle de sa voix douce.

L'enfant ne répondit pas.

Elle l'attira doucement à elle. La fillette résistait d'abord. Brusquement, elle éclata en sanglots convulsifs. Habituée aux bizarreries de sa petite amie, Marthe s'assit à côté d'elle sur un banc de bois et la laissa pleurer, doucement appuyée sur son sein. Quand le gros de l'orage fut passé et que les sanglots s'espacèrent :

— Voyons, mon amie Nette, pourquoi ce gros chagrin ?

La petite poitrine se souleva plusieurs fois, mais les lèvres restèrent closes.

— Allons, chérie...

Les yeux désolés de Nette se levèrent sur la jeune

fille. Le petit visage maigre, aux yeux trop grands, aux lèvres tremblantes, était l'image du désespoir.

— Tante Marthe, dit-elle, ne te marie pas.

Malgré elle, Marthe sourit de cet enfantillage. Mais Nette insistait, serrant convulsivement sa main dans les siennes :

— Ne te marie pas. Je ne veux pas que tu te maries!

— Je te jure qu'il n'en est pas question pour le moment. Mais pourquoi, mignonne, ne veux-tu pas que je me marie?

Nette répondit de cette voix étranglée, un peu rauque, qu'elle avait parfois, comme si c'était celle d'une âme plus secrète qui tout à coup se levait en elle :

— Parce qu'il n'y aurait plus personne pour m'aimer tout à fait.

Marthe la considéra étonnée. L'enfant, ses larmes séchées, la regardait en face avec une étrange intensité de passion.

— Est-ce que tu ne sais pas que ta grand'mère, ton grand-père et tes parents et Jean et Rita t'aiment de tout leur cœur, comme moi-même?

De nouveau les yeux verts se firent humides.

— Oh! tante Marthe, je sais. Mais ce n'est pas la même chose.

La bizarre jalousie de l'enfant surprenait et touchait à la fois la jeune fille. Elle reprit :

— Voyons, explique-toi. Je t'assure que je ne comprends pas.

Deux ou trois fois la fillette ouvrit la bouche et la referma, ne trouvant pas les mots qu'il fallait. Enfin, elle finit par balbutier, avec des syllabes saccadées :

— Tu sais, tante Marthe, je suis très méchante. Alors, ceux-là, tu comprends, ce n'est pas possible qu'ils m'aiment toujours. Moi, si j'avais une petite fille si méchante que moi, je la fouetterais jusqu'au sang; je la mettrais dans un cabinet noir tout plein de bêtes et je la détesterais. Alors, vois-tu, quand la colère est passée, quelquefois je suis si triste que je voudrais être morte, parce que ça me fait trop mal... Tandis

que toi, tante Marthe, je suis sûre que tu peux toujours m'aimer, parce qu'avec toi je ne suis presque pas méchante. Alors ça me fait le cœur tout chaud, et si tu te mariais, j'aurais trop de chagrin.

Marthe, émue, n'insista pas. Dans le langage confus de la fillette, elle retrouvait les traits caractéristiques de cette petite âme qui la lui avaient rendue si chère : l'immense besoin de tendresse qui était en elle, la détresse indicible qui inondait parfois ce pauvre petit cœur trop fougueux et trop sensible, le sentiment obscur qu'à l'exception d'elle, Marthe, personne peut-être ne la comprenait tout à fait, ne la suivait dans tous ses replis un peu tourmentés... C'est vrai que jamais auprès d'elle Nette n'avait de ces accès de colère ou de ces bizarreries qui la bouleversaient à l'improviste. La jeune fille savait d'un mot détourner les nuages qu'elle voyait se former sur le front de l'enfant...

— Eh bien donc, dit-elle, puisqu'il le faut, je ne me marierai pas.

Nette bondit de joie, transfigurée.

— Oh ! merci, tante Marthe, merci. Oh ! je voudrais être si sage pour te dire merci ! Je t'assure, une fois, je ferai quelque chose de si sage que tout le monde sera étonné.

Redevenue enfant, elle gambadait devant son amie et l'invitait à venir admirer la poupée espagnole que son père lui avait rapportée le jour des courses de taureaux. Une question très grave la préoccupait : fallait-il l'appeler Mercédès ou Carmen ?

ANDRÉ LICHTENBERGER.

(*A suivre.*)

Le directeur-gérant : P. MAINGUET. Paris. Typ. Plon-Nourrit et Cie. — 3300.

Concours
sur l'art culinaire

PREMIER PRIX

LUNDI

Déjeuner. — Œufs à la Villeroi. Entrecôte béarnaise. Pommes frites. Haricots verts à l'anglaise.

Dîner. — Pot-au-feu. Bouilli sauce tomate. Pintades rôties. Salade romaine. Gelée de mandarines.

MARDI

Déjeuner. — Quenelles à la russe. Poulet à la Marengo. Petits pois mange-tout à la paysanne.

Dîner. — Potage Parmentier. Vol-au-vent à la financière. Dinde rôtie aux marrons. Marmelade de pommes.

MERCREDI

Déjeuner. — Œufs brouillés au jambon. Côtelettes de veau. Purée de pommes de terre. Épinards au jus.

Dîner. — Potage Armagnac. Soles frites sauce tartare. Poulets rôtis. Salade de pommes de terre. Compote d'oranges.

JEUDI

Déjeuner. — Pâté de poulet à la russe. Côtelettes de mouton sauce Soubise. Pommes de terre sautées. Choux-fleurs à la polonaise.

Dîner. — Potage Saint-Germain. Bouchées à la Montglas. Gigot de mouton à la bretonne. Compote de marrons.

VENDREDI

Déjeuner. — Risotto aux petits pois. Tournedos sur croûtons. Petits pois à la française.

Dîner. — Potage à l'oignon. Pommes Georgette. Veau rôti. Salade verte. Petits fours secs.

SAMEDI

Déjeuner. — Œufs pochés à l'estragon. Salade à l'autrichienne. Artichauts à la barigoule.

Dîner. — Potage aux pâtes d'Italie. Croquettes de poisson. Canard aux navets. Compote d'abricots.

DIMANCHE

Déjeuner. — Gnocchi à la romaine. — Poulets sautés sauce diable. Carottes à la Vichy.

Dîner. — Potage Brunoise. Mousse de jambon en aspic. Rosbif garni. Gâteau viennois.

RECETTES

Œufs a la Villeroi. — Préparez des œufs pochés et une bonne béchamel bien épaisse ; mélangez à la béchamel des petits morceaux de poulet et de jambon coupés en carrés. Quand le tout est bien refroidi, enveloppez chaque œuf soigneusement de béchamel, puis de pain râpé ; faites frire dans la graisse très bouillante, égouttez et servez avec du persil frit.

Quenelles a la russe. — Prenez les restes du bœuf bouilli de la veille, hachez-le bien fin en le mélangeant de beurre frais et d'un peu d'oignon grillé ; bien écraser le tout dans un mortier, pour que cela forme comme une pâte. Prendre ensuite de la farine, de l'eau, du sel, une noix de beurre frais ; bien travailler la pâte et la laisser reposer vingt minutes, puis la rouler mince comme une toile. Poser alors sur la pâte des petits morceaux de viande de la grosseur d'une petite noix, en forme de boulettes que l'on enfermera bien dans la pâte. Après avoir découpé celle-ci en séparant les boulettes les unes des autres, jeter les quenelles dans de l'eau bouillante salée, les sortir quand elles remontent, les égoutter et les poser sur un plat ou dans une casserole en argent, en les arrosant de beurre fondu. On peut aussi servir avec du jus de viande ou du parmesan râpé.

Potage Armagnac. — Faire roussir dans une casserole 2 oignons coupés très fin ; quand ils seront bien roux (ne pas ménager le beurre), jeter dans la casserole 5 ou 6 tomates, 3 ou 4 carottes, quelques pommes de terre et 3 ou 4 choux, le tout coupé en petits carrés ; ajouter du beurre frais et, quand le tout aura bien roussi, verser dessus du bouillon et faire cuire le tout ensemble une bonne heure.

Paté de poulet a la russe. — Prendre tous les restes du poulet rôti de la veille et réunir tous les petits morceaux ; préparer une

bonne quantité de semoule cuite au bouillon formant bouillie et un peu de champignons sautés au beurre. Faire une bonne pâte avec deux livres de farine, une livre de beurre frais, 8 jaunes d'œufs, 2 œufs entiers et un peu de lait; bien rouler la pâte de la grosseur d'un doigt; poser dessus une couche de semoule, une couche de poulet, une couche de champignons; recommencer ainsi plusieurs fois, puis bien fermer le pâté de tous les côtés et le faire cuire dans un four un peu chaud. Avant de servir, faire un petit trou au milieu et y verser un peu de jus de viande.

POMMES GEORGETTE. — Faire cuire au four avec grande attention de grandes pommes de terre. Une fois bien cuites, faire au milieu une petite entrée et les vider presque entièrement, en gardant le couvercle de l'ouverture. Faire cuire des écrevisses à la nage, les éplucher et mettre l'intérieur des pattes et des queues dans une bonne crème d'écrevisses bien assaisonnée. Introduire le tout dans la pomme de terre et recouvrir l'ouverture avec le petit couvercle.

SALADE A L'AUTRICHIENNE. — Préparer une bonne sauce avec une demi-tasse de bon consommé fort, 3 jaunes d'œufs durs, du sel, du poivre, de la moutarde, de l'huile et du vinaigre. Couper en petits morceaux carrés ce qui reste du veau rôti de la veille; ajouter un peu de langue fumée, 2 harengs salés et fumés, 3 pommes crues et 3 pommes de terre bouillies, une cuillerée de câpres et un peu d'oignon cru. Le tout doit être coupé en petits morceaux. Bien mélanger le tout et servir.

GATEAU VIENNOIS. — Battre à blanc 8 jaunes d'œufs avec du sucre pilé très fin; quand c'est bien battu et épais, ajouter un quart de livre de bon beurre frais non salé qu'on aura préalablement bien travaillé de façon à le rendre mou. Ensuite, ajouter peu à peu une demi-livre de bon chocolat râpé, puis un huitième de livre de biscuits râpés (n'importe quels biscuits secs) et un quart de livre d'amandes épluchées et écrasées dans un mortier; mettre tout cela petit à petit, jamais en une seule fois; en dernier lieu, ajouter les 8 blancs d'œufs battus en neige. Verser le tout dans un moule bas bien beurré, cuire une heure au four très doux. Laisser refroidir, recouvrir d'une légère couche de marmelade d'abricots, glacer au chocolat, laisser refroidir et servir.

Ce gâteau est encore délicieux au bout de quinze jours.

Les recettes 2, 4 et 6 : quenelles à la russe, pâté de poulet à la russe et salade à l'autrichienne, sont faites en utilisant les restes de la veille.

Baronne LEDERER.

DEUXIÈME PRIX

LUNDI

Déjeuner. — Salade de pommes de terre et harengs. Bifteck à la béarnaise. Épinards au beurre. Dessert : fromage à la crème, figues et noix.

Dîner. — Bouillon à la hollandaise. Hutspot. Carottes à la crème. Dessert : roquefort, compote de pruneaux et de figues.

MARDI

Déjeuner. — Sardines (1) grillées. Goulache. Salade de saison. Dessert : roquefort, croûtons grillés aux pruneaux*.

Dîner. — Soupe aux choux, pommes de terre et lard. Poitrine de veau au roux*. Lentilles au jus. Dessert : gruyère, salade d'oranges.

MERCREDI

Déjeuner. — Tartines grillées au pâté de foie*. Croquettes de veau basilic*. Purée de choux au fromage. Dessert : brie, pommes sur le gril.

Dîner. — Purée Crécy. Bœuf en daube. Gratin de pommes de terre. Dessert : brie, marrons grillés.

JEUDI

Déjeuner. — Anchoillade grillée. Tranches de bœuf à la gelée et aux cornichons. Endives à l'étuvée. Dessert : fromage du Cantal, mendiants.

Dîner. — Potage au vermicelle. Gratin de bœuf Parmentier. Haricots rouges au lard (2). Dessert : fromage du Cantal, mandarines.

VENDREDI

Déjeuner. — Œufs au vin. Bouillabaisse*. Choux-fleurs sautés. Dessert : bondon, macédoine d'hiver*.

Dîner. — Potage santé. Brandade de morue (ou matelote d'anguilles). Champignons (de couche) à la bordelaise. Dessert : fromage de Hollande, crème aux marrons.

(1) Fraîches ou salées, selon la saison.

(2) Pour ce plat, on aura pu réserver un morceau du lard qui servit, l'avant-veille, à faire la soupe aux choux.

SAMEDI

Déjeuner. — Andouillette grillée. Ragoût de mouton. Céleri frit*. Dessert : fromage de Hollande, gâteau de riz.

Dîner. — Potage Florence. Lapin sauté chasseur. Macaroni à la romaine*. Dessert : camembert, compote de pommes.

DIMANCHE

Déjeuner. — Œufs brouillés au fromage. Gigot rôti. Salade Croze*. Dessert : crème d'Isigny, gâteau de courge.

Dîner. — Potage velouté*. Tranches de gigot à la chartreuse. Purée de cresson*. Dessert : camembert, crème au chocolat.

RECETTES

Hutspot (pot-au-feu à la hollandaise). — Trois livres de plat-de-côte (ou de paleron) entrelardé, une livre et demie de grosses carottes, une livre de pommes de terre, 5 oignons moyens. (Prix de revient : environ 2 fr. 90 ; durée de cuisson : 2 heures et demie). Cette recette donne tout à la fois le potage, l'entrée et le plat de légumes. Couper les carottes en 2 ou 4 morceaux, selon leur grosseur et leur qualité, et les mettre dans une marmite (ou mieux dans un « pot-au-feu » en terre, les vases en terre vernissée de Valauris ou du Dauphiné étant incomparablement meilleurs pour la plupart des préparations culinaires) d'une contenance de 6 litres au moins, à moitié pleine d'eau bouillante. Quand les carottes sont à moitié cuites, ajouter 5 oignons moyens coupés en deux, une livre de pommes de terre épluchées et entières, 2 clous de girofle, une bonne cuillerée à soupe de gros sel, une forte pincée de poivre gris, la viande convenablement parée et ficelée et un os à moelle. Faire cuire doucement à l'étuvée pendant une heure et demie. Avant de servir, retirer les carottes en les égouttant bien et dresser la viande sur un plat long, garni de cresson. Dégraisser un peu le bouillon ; écraser avec une fourchette pommes de terre et oignons et verser le potage dans une soupière où l'on aura mis quelques tranches de pain grillées. Faire une sauce à la crème pour les carottes (qu'on coupera en tranches minces) qui seront servies comme plat de légumes.

Goulache (mets autrichien). — Restant du plat-de-côte (ou du paleron) de la veille, 100 grammes de beurre, 4 gros oignons, un quart de litre du bouillon de la veille, 10 grammes de poivre rouge de Vienne (ou 5 de poivre de Cayenne). (Prix de revient (non compris le restant de viande) : 0 fr. 45 ; durée de cuisson : 4 h. 30 mi-

nutes.] Couper en morceaux carrés (formant chacun deux ou trois bouchées) le restant de plat-de-côte ou de paleron ; les faire légèrement sauter dans un poêlon (ou une cocotte, ou une poêle, mais le poêlon est meilleur) où l'on aura fait fondre 100 grammes de beurre. Retirer la viande et la remplacer par 4 gros oignons coupés aussi fin que possible ; dès que les oignons sont bruns, jeter une bonne pincée de poivre rouge papricha de Vienne (ou une très petite pincée de poivre noir de Cayenne), remettre la viande dans le poêlon, mouiller avec un quart de litre de bouillon de la veille, saler avec du sel fin, couvrir hermétiquement et laisser mijoter à petit feu pendant 4 heures.

N. B. — On sert ordinairement le goulache avec des pommes de terre en robe de chambre.

PURÉE DE CHOUX AU FROMAGE (plat dauphinois). — Un gros chou pommé (restant de la soupe de la veille), 125 grammes de saindoux ou de panne, 125 grammes de gruyère râpé, une grosse pomme ordinaire et deux échalotes. [Prix de revient (non compris le chou, reste de la veille) : 0 fr. 55 ; durée de cuisson (le chou étant déjà blanchi) : 15 minutes.] Le menu de la veille comprend une soupe aux choux. Pour faire une économie de temps, de cuisson et... d'ingrédients, on aura donc fait cette soupe avec un très gros chou (ou deux moyens) coupé en quartiers, que dès sa cuisson à point on aura retiré, égoutté et mis dans le garde-manger. Les grosses feuilles extérieures — préalablement dépouillées de leurs côtes — auront suffi, avec quelques pommes de terre, pour achever le potage. Hacher très fin le chou. Faire fondre dans un poêlon (ou dans une cocotte) 125 grammes de saindoux ou de panne ; y ajouter deux échalotes coupées aussi fin que possible et une grosse pomme ordinaire coupée en petits dés. Quand l'échalote est bien roussie, mettre le chou dans le poêlon, poivrer, saupoudrer avec 125 grammes de gruyère râpé, bien mélanger et laisser cuire pendant dix minutes, en remuant souvent avec une cuiller de bois.

ANCHOILLADE (hors-d'œuvre corse et espagnol). — Huit gros anchois (en saumure), 8 petits oignons, 2 gousses d'ail, 5 ou 6 figues sèches, une grappe de raisins secs, 8 ou 10 amandes (ou 4 noix), 4 cuillerées d'huile d'olive, 4 petits pains de 0 fr. 05. [Prix de revient : environ 0 fr. 80 ; préparation et cuisson : 20 minutes.] Parer les anchois (enlever l'arête et la queue) ; les laver et les piler dans un mortier avec oignons, ail, figues, raisins secs, amandes ; humecter avec deux cuillerées d'huile d'olive. Fendre les petits pains (pains longs ou petites miches) et graisser l'intérieur avec de l'huile d'olive ; étendre la pâte sur une moitié de chacun des petits pains et recouvrir avec l'autre moitié. Mettre au four très chaud pendant 5 ou 6 minutes. Servir sous une serviette.

ŒUFS AU VIN (mets picard et flamand). — Huit œufs, un demi-litre de vin, 2 oignons moyens, bouquet (thym, laurier, etc.), une cuillerée à soupe de farine, 30 grammes de beurre, 4 tranches de pain grillé. [Prix de revient : 1 fr. 35 ; durée de cuisson : 20 minutes.] Faire chauffer un demi-litre de vin ordinaire dans lequel on met une feuille de laurier, un brin de thym, deux clous de girofle et une pincée de poivre rouge et de cannelle. Quand le vin est en ébullition, y pocher les œufs et les retirer aussitôt pour les dresser sur quatre tranches de pain grillé posées sur un plat creux. Faire revenir dans un peu de beurre deux oignons coupés très fin ; quand les oignons sont bien roux, ajouter une cuillerée de farine, tourner vivement et mouiller avec le vin déjà cuit, laisser réduire à feu vif pendant 7 ou 8 minutes et verser sur les œufs.

POTAGE FLORENCE. — Le restant du ragoût, un bouquet pot-au-feu (poireaux, carottes, navet). [Prix de revient (non compris le restant du ragoût) : 0 fr. 15 ; durée de cuisson : une heure.] Mettre dans une marmite le restant du ragoût et faire chauffer doucement en y ajoutant petit à petit de l'eau chaude (à peu près 2 litres et demi). Éplucher et laver poireaux, carottes et navet ; les attacher ensemble et les mettre dans la soupe, qu'on laissera cuire (bien couverte) à gros bouillons pendant trois quarts d'heure au plus. Au moment de servir, retirer le bouquet de légumes, le détacher et le mettre dans la soupière ; passer le potage au tamis.

GATEAU DE COURGE (dessert lyonnais). — Une large tranche de courge (0 m. 20), 30 centilitres de lait, 3 œufs, 8 morceaux de sucre, une pincée de poudre de vanille, 3 ou 4 stigmates de safran (ou bien gros comme une tête d'épingle de poudre de safran). [Prix de revient : 0 fr. 85 ; durée de cuisson : 45 minutes.] Éplucher la tranche de courge et la couper en huit ou dix morceaux que l'on jette dans de l'eau bouillante salée avec une pincée de sel fin. Quand la courge est bien cuite, la retirer, la presser dans un linge jusqu'à ce que l'eau en soit complètement exprimée ; la courge forme alors une pâte que l'on mélange avec 30 centilitres de lait chaud dans lequel on a fait fondre 8 morceaux de sucre et mis une pincée de poudre de vanille. Y ajouter 3 œufs entiers (blanc et jaune), 3 ou 4 stigmates de safran (ou gros comme une tête d'épingle de poudre de safran) ; mêler soigneusement le tout, en garnir un plat à gratin et mettre au four pendant 20 minutes.

AUSTIN DE CROZE.

N. B. — On peut remplacer ainsi les plats marqués d'un astérisque (*) et dont, pour me conformer au programme du concours, je n'ai pu donner ma recette toute personnelle :

MARDI (déjeuner) : remplacer croûtons grillés aux pruneaux par éclairs au café.

MERCREDI (déjeuner) : remplacer tartines grillées au pâté de foie par moules à la marinière.

MERCREDI (déjeuner) : remplacer croquettes de veau basilic par croquettes de veau.

VENDREDI (déjeuner) : remplacer bouillabaisse par raie au beurre noir ou par côtelettes d'agneau au cresson.

VENDREDI (déjeuner) : remplacer macédoine d'hiver par gâteau de semoule.

SAMEDI (dîner) : remplacer macaroni à la romaine par macaroni au fromage.

DIMANCHE (déjeuner) : remplacer salade croze par salade de légumes à la mayonnaise.

DIMANCHE (dîner) : remplacer potage velouté par tapioca julienne.

DIMANCHE (dîner) : remplacer purée de cresson par oseille au jus.

(A suivre.)

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME CINQUIÈME

(11e ANNÉE. — AVRIL 1902)

ROMANS ET NOUVELLES

Pour arriver au bonheur, par M. **G. Sauvin** 109, 237
Vive l'Empereur! 1814, par M. **J. L'Hopital** 1
L'Expulsée, par Mme **Sophie Kowerska** 315
Rédemption, par M. **André Lichtenberger** 488

HISTOIRE ET SOUVENIRS

Journal du docteur Prosper Ménière. 98, 224, 376, 477
Pierre Loti intime, par M. **P. Lasturel** (10 gravures). 55
La Tour d'Auvergne et ses amis, par le général **Bourelly**. 257
Le Roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau, par M. **Paul Cottin** (8 gravures) 341, 419
Les Premiers Députés de Paris en 1789, par M. **Paul Gaulot** 466

VARIÉTÉS

Quelques réflexions sur la littérature moderne, par M. **L. Tolstoï** 129
La Kermesse électorale : Avant et après le scrutin, par M. **P. Pottier** 142
A propos des retraites ouvrières, par M. **R. Gérard** . . . 364
Habitations singulières de quelques oiseaux, par M. **H. Coupin** 441

TABLE DES MATIÈRES

VOYAGES

Abdul-Hamid et son peuple, par M. **P. Anméghian**... 20
En chemin de fer mandchourien, par M. **N. Tan**..... 171
L'Ame noire, par M. **L. Paquier** (6 gravures)..... 213
Figuig et la frontière marocaine, par M. **M. Fallex** (1 carte et 14 gravures)..... 279, 446

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Crise économique et la politique commerciale de l'Allemagne, par M. **G. Blondel**..... 44
Psychologie de la guerre sud-africaine, par M. **J. Carrère**..... 385
L'Émigration allemande en Amérique et les rêves germaniques, par M. **A. Michel**..... 398

POÉSIES

Au jardin printanier — Œillets — Réveil — L'Immortalité, par Mme **L. Delarue-Mardrus**..... 312

CHRONIQUES

Petit Bulletin..... 16, 138, 275, 395
Les Miettes de la vie..... 39, 166, 295, 414
Échos des revues..... 92, 373, 473
Les Idées au théâtre, par M. **Jean Carrère**..... 202
A travers l'histoire, par M. **L. Batiffol**..... 300

CONCOURS

Résultats de notre enquête sur l'enseignement et l'éducation..... 72, 185
Résultats du concours culinaire..... 384 (I)
Troisième concours sur les élections..... 384 (VIII)
Menus et recettes des premiers prix du concours culinaire..... 512 (I)

PLON-NOURRIT & Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 8, PARIS — 6e

Viennent de paraître

PAUL ET VICTOR MARGUERITTE

LE JARDIN DU ROI

ROMAN

Un volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Il a été tiré 50 exempl. numérotés sur papier de Hollande (25 souscrits). **7 fr.**

LA FAMILLE

LA FORCE DU SANG

ROMAN

Par ANDRÉ COUVREUR

Un volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

LUCIEN TROTIGNON

FOUCHARD DÉPUTÉ

ROMAN

Un volume in-16 . . . . . 3 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

1902

FÊTES DU COURONNEMENT

du roi Alphonse XIII

A MADRID

A l'occasion des fêtes du **Couronnement du roi Alphonse XIII**, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivre jusqu'au 15 mai inclus, au départ des gares de **Paris, Orléans, le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins** (Allier). **Gannat. Montluçon, Limoges** et **Clermont-Ferrand**. ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de 1re classe pour Madrid. au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à **Bordeaux**, à **Bayonne** et à **Hendaye**; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets sont valables jusqu'au **31 mai** inclusivement. dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ; ils donnent aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express », à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet pour le parcours effectué dans ce train.